A

N° 3.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SESSION DE 1842-1843

COMPTE RENDU

DES

RECETTES ET DÉPENSES

DU ROYAUME

Pendant l'Année 1840,

RENFERMANT LE COMPTE DÉFINITIF DE L'EXERCICE 1838, LE 2me COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1839, LE 1er COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1840 ET LE COMPTE D'APUREMENT DE L'EXERCICE CLOS DE 1835

BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR, RUE DE L'ORANGERIE, N° 16.

1842.

I

TABLE DES MATIÈRES.

Note explicative sur le compte général de l'administration des Finances pendant l'année 1840. 1— 5

PREMIÈRE PARTIE.

Compte rendu des recettes et dépenses pendant l'anné 1840. . . . . 8— 21

DEUXIÈME PARTIE.

Note explicative sur le compte définitif de l'exercice 1838 . . . . . 25— 37
Développement des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1838 38
Compte définitif rendu des recettes et dépenses de l'exercice 1838. . . . . 40— 43
Compte définitif des impôts et revenus publics de l'exercice 1838 . . . . . 46—125
Dépenses publiques, exercice 1838 . . . . . 128—171
État de développement des sommes ordonnancées par le Trésor Public, par suite du visa de la Cour des Comptes, et qui restent à payer dans les diverses provinces sur la Dette publique, les Dotations et les Départements Ministériels, à la clôture de l'exercice 1838. . . . . 174—215
Résultat général du Budget de l'exercice 1838, au 1er janvier 1841. 216
Note comparative de la situation du second compte provisoire et de la situation définitive du Budget de l'exercice 1838. 217

TROISIÈME PARTIE.

Note explicative sur le second compte provisoire de l'exercice 1839. . . . . 221—230
Développement des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1839 par des lois spéciales. 231
Second compte provisoire des recettes et dépenses de l'exercice 1839 . . . . . 232—235
Compte des contributions et revenus publics de l'exercice 1839. . . . . 238—313
Dépenses publiques, exercice 1839 . . . . . 316—363
Résultat général du Budget de l'exercice 1839, au 1er janvier 1841 365
Note comparative de la situation du premier compte provisoire et de la situation du second compte provisoire du Budget de l'exercice 1839 366

QUATRIÈME PARTIE.

Note explicative du premier compte provisoire de l'exercice 1840 . . . . . 369—376
Développement des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1840 par des lois spéciales. 377
Premier compte provisoire des recettes et dépenses de l'exercice 1840 . . . . . 378—381
Compte des contributions et revenus publics de l'exercice 1840. . . . . 384—421
Dépenses publiques, exercice 1840 . . . . . 424—473

COMPTE DES BUDGETS.

Note sur le compte des Budgets des exercices 1838, 1839 et 1840 . . . . . 477 - 481
État général de la situation des Budgets en cours d'exécution des exercices 1838, 1839 et 1840. 484—487
Situation financière des Budgets clos de 1830 à 1837. — Note explicative sur la situation financière des Budgets clos de 1830 à 1837 . . . . . 491—496
Tableau analytique des Budgets des exercices 1830 à 1837 inclusivement. . . . . 498—507
Comparaison des résultats des Budgets des recettes et dépenses, tels qu'ils ont été votés, avec les résultats de l'exécution de ces Budgets, suivant les comptes rendus pour le dernier trimestre 1830 et les années 1831 à 1840 inclusivement . . . . . 508—509

COMPTE D'APUREMENT DE L'EXERCICE 1835.

Note sur le compte d'apurement de l'exercice 1835 . . . . . 513—514
Situation des créances restant à payer au 1er janvier 1841 . . . . . 516—517
État de développement des sommes annulées définitivement par suite de la déchéance des créances à charges de l'État, sur les sommes liquidées et ordonnancées au 31 décembre 1840. 520—545

COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE.

Note sur le compte de la Dette publique pour l'année 1840 . . . . . 549—564
Situation au 1er janvier 1841 de l'emploi des crédits accordés pour le payement des intérêts de la dette active 2 ½ p. % . . . . . 566—567
— au 1er janvier 1841 de l'amortissement des obligations émises (*emprunt de* 12 *millions de florins*) . . . . . 568—569
— au 1er janvier 1841 de l'amortissement des obligations émises (*emprunt de* 10 *millions de florins*) . . . . . 570—571
— du capital de l'emprunt de 100,800,000 francs, aux diverses époques d'échéance . 572—573
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 574—575
— au 1er janvier 1841 de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1838, 1839 et 1840 . . . . . 576—577
État de développement sur les bons du Trésor émis et remboursés pendant l'année 1840 . . 578—579
Situation au 1er janvier 1841 des pensions inscrites . . . . . 580—581
— — des crédits accordés pour le payement des pensions . . . . 582—583
— — des rentes viagères . . . . . 584—585
— du capital de l'emprunt de 30 millions de francs aux diverses époques d'échéance . 586—587
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 588—589
— au 1er janvier 1841 de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1838, 1839 et 1840 . . . . . 590—591
— du capital de l'emprunt de 50,850,800 francs aux diverses époques d'échéance . . 592—593
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 594—595
— au 1er janvier 1841 de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1839 et 1840 . . . . . 596—597
— du capital de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c^{s} (700,000 florins) pour l'entrepôt d'Anvers. . . . . 598—599
— de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 600—601
— au 1er janvier 1841 de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1839 et 1840 . . . . . 602—603
Note comparative des résultats définitifs des Budgets des exercices 1838 et 1837 . . . . 607—610
États comparatifs des contributions et revenus publics des exercices 1838 et 1837 . . . . 612—625
— par chapitres et articles, des dépenses des exercices 1838 et 1837 . . . . 628—675

1bis

NOTE EXPLICATIVE

SUR LE

COMPTE GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES,

Pour l'année 1840.

CONTENANT :

Le compte troisième et définitif de l'exercice 1838,
Le second compte provisoire de l'exercice 1839;
Le premier compte provisoire de l'exercice 1840;
Et le compte d'apurement de l'exercice clos de 1835.

Le compte général de l'Administration des Finances, pour l'année 1840, rendu par le Ministre des Finances, expose les opérations relatives à la recette et à la dépense effectuées sur chacun des exercices en cours d'exécution de 1838, 1839 et 1840, pendant l'année 1840.

Ce compte se divise en quatre parties :

La première partie indique le solde actif au 31 décembre 1839, et comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur les exercices 1838 à 1840, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1839; elle offre en divers tableaux :

1° *Pour la recette :* la spécialité des revenus, les évaluations des produits d'après les Budgets des Voies et Moyens adoptés par les Chambres, les droits constatés et les revenus probables, les recouvrements opérés et la situation des restants à recouvrer.

2° *Pour la dépense :* les crédits alloués aux Ministres par la loi, les dépenses visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor, pendant l'année 1840, et les sommes qui restaient à justifier au 1er janvier 1841 sur chacun des exercices 1838, 1839 et 1840.

La deuxième partie présente toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur l'exercice 1838, depuis le 1er janvier 1838 jusqu'au 31 décembre 1840.

La troisième partie présente toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur l'exercice 1839, depuis le 1er janvier 1839 jusqu'au 31 décembre 1840.

La quatrième partie présente toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur l'exercice 1840, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1840.

Pour la formation de ce compte, le Ministre des Finances a recours, pour la recette, aux états qui lui sont fournis chaque mois par les soins des chefs de chaque branche d'administration financière; et pour la dépense, aux actes de décharge qui lui sont délivrés par la Cour des Comptes, pour toutes les dépenses faites au profit des créanciers de l'État, d'après les spécialités des Budgets; les résultats de ces diverses opérations sont recueillis dans une comptabilité centrale, qui sert de base au compte qu'on rend chaque année.

Les recettes et les payements effectués en 1840, sur les trois exercices en cours d'exécution, se résument ainsi qu'il suit :

RECETTES.

PRODUITS ORDINAIRES DES BUDGETS DES VOIES ET MOYENS.

Budget de l'exercice 1838 . . . . . fr.	75,799 05	
— — 1839	2,717,569 95	
— — 1840	96,769,825 47	
		99,563,194 47

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES DES BUDGETS.

Budget de l'exercice 1838. . . . . fr.	6,017,735 09	
— — 1839.	»	
— — 1840.	33,736,004 32	
		39,753,739 41
Total des recettes faites depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1840, sur les trois exercices en cours d'exécution de 1838 à 1840. . . fr.		139,316,933 88

PAYEMENTS.

PAYEMENTS SUR LES CRÉDITS DES BUDGETS.

Budget de l'exercice 1838. . . . . fr.	3,827,046 43	
— — 1839.	37,267,690 81	
— — 1840.	62,610,844 71	
		103,705,581 95

PAYEMENTS SUR LES CRÉDITS POUR SERVICES SPÉCIAUX.

Exercice 1838 . . . . . fr.	2,403,519 09	
— 1839	10,836,499 82	
— 1840	10,081,429 79	
		23,321,448 70
Total des payements faits depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1840, sur les trois exercices en cours d'exécution de 1838 à 1840. . . fr.		127,027,030 65
Les recettes ayant été de.		139,316,933 88
En conséquence, pendant l'année 1840, les recettes ont surpassé les payements de . . . . . fr.		12,289,903 23

Le mouvement des opérations de l'année 1840 a fait constater une augmentation de fr. 12,289,903 23 c^{s}, sur le solde des valeurs de caisse et de portefeuille que les comptables des finances sont obligés de conserver entre leurs mains pour assurer le service;

Savoir :

Le solde au 31 décembre 1839, d'après le compte rendu de cette année, était de . . . . . fr.		46,371,346 72
Le solde au 31 décembre 1840, d'après le compte actuel, est de . . .		58,560,175 93
Différence. . . . . fr.		12,188,829 21
Par suite des modifications apportées aux recettes et aux dépenses constatées aux comptes rendus antérieurement, à cette somme il doit être ajouté :		
1° Une diminution opérée en 1840 sur les recettes constatées en 1839 sur l'exercice 1839 (*voir* pag. 11, colonne 6) . . . . . fr.		11 30
2° Une diminution d'actif sur le solde présenté au 31 décembre 1839, résultant des modifications survenues au solde actif de l'exercice 1834 (*voir* pag. 20) de		101,062 72
Somme égale à celle indiquée ci-dessus. . . . . fr.		12,289,903 23

Après avoir résumé les recettes et les payements effectués pendant l'année 1840, sur les trois exercices en cours d'exécution de 1838, 1839 et 1840, nous allons maintenant donner l'exposé des résultats généraux qu'a recueillis l'Administration des Finances, depuis l'époque de l'établissement du Gouvernement, afin de pouvoir apprécier la situation réelle du Trésor au 1er janvier 1841.

D'après le compte des exercices clos antérieurs à 1838, il résulte qu'au 1er janvier 1840, il existait au Trésor une insuffisance de ressources de. . . . . fr.			4,903,549 34
Sur les sommes allouées aux Ministres pour les payements à faire d'après les spécialités des Budgets de dépenses des exercices 1838, 1839 et 1840, il a été ordonnancé par le Trésor,			
Savoir :			
Exercice 1838 . . . . . fr.	94,420,344 74		
Pour les travaux du chemin de fer et routes pavées et ferrées	25,778,033 70		
		120,198,378 44	
Exercice 1839 . . . . . fr.	100,100,270 75		
Pour les travaux du chemin de fer et routes pavées et ferrées et prêt à la Banque de Belgique	15,896,897 40		
		115,997,168 15	
A reporter. . . .		236,195,546 59	4,903,549 34

Report. . . . fr.		236,195,546 59	4,903,549 34
Exercice 1840	77,399,087 29		
Pour les travaux du chemin de fer et routes pavées et ferrées	11,659,757 89		
Pour le chemin de fer rhénan. . .	837,400 »		
		89,896,245 18	
			326,091,791 77

En conséquence, le Trésor a dû subvenir pour les exercices clos, et payer jusqu'au 31 décembre 1840, pour ceux en cours d'exécution, la somme de . . . . . fr. 330,995,341 11

Les recettes au 31 décembre 1840, sur les produits et revenus ordinaires et extraordinaires des Budgets des Voies et Moyens, s'étant élevées;

Savoir :

Sur l'exercice 1838 . . . . . fr.	97,687,045 81		
Produit de l'emprunt de 50 millions.	25,778,033 70		
		123,465,079 51	
Sur l'exercice 1839 . . . . . fr.	98,620,630 35		
Produit d'une émission de Bons du Trésor	16,000,000 »		
		114,620,630 35	
Sur l'exercice 1840 . . . . . fr.	96,769,825 47		
Produit de l'emprunt de 82 millions.	33,643,649 99		
		130,413,475 46	
			368,499,185 32

Il en résulte que les recettes, au 1er janvier 1841, avaient outrepassé les dépenses de. . . . . fr. 37,503,844 21

Mais, avant de clôturer la gestion de cette année, il reste,

1° D'une part à payer :

Sur l'exercice 1839 . . . . . fr.	12,591,953 04		
Pour services spéciaux	103,102 60		
		12,695,055 64	
Sur l'exercice 1840	23,279,903 65		
Pour services spéciaux	52,464,308 42		
		75,744,212 07	
Ensemble. . . . . fr.		88,439,267 71	
De cette somme il convient de retrancher le montant d'une économie présumée sur les sommes allouées aux Ministres pour les dépenses des exercices 1839 et 1840, de		4,500,000 »	
Il reste ainsi à payer. . . . fr.		83,939,267 71	
A reporter. . . . fr.		83,939,267 71	37,503,844 21

Report. . . . fr.	83,939,267 71	37,503,844 21

2° D'autre part à recouvrer :

Sur l'exercice 1839 . . . . . fr.	1,041,995 29	
— 1840	43,260,739 79	
		44,302,735 08
Différence. . . . fr.		39,636,532 63

De sorte que pour solder les dépenses de tous les Budgets, il resterait à payer fr. 83,939,267 71 c^{s} et à recouvrer fr. 44,302,735 08, donc un excédant à payer de . . . . . fr.	39,636,532 63
Et en conséquence, au lieu d'un excédant de ressources de francs 37,503,844 21 c^{s}, comme il est dit ci-dessus, il y aura réellement un excédant de dépenses de . . . . . fr.	2,132,688 42

PREMIÈRE PARTIE.

COMPTE RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME,

Pendant l'année 1840.

EXERCICE 1858.

Recette.

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

ÉTATS A L'APPUI.	DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des contributions et REVENUS PUBLICS	DROITS CONSTATÉS.	DIFFÉRENCE En moins de L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE En plus de L'ÉVALUATION.
N° 1, litt. *A.*	Contributions directes	29,366,826 »	29,642,593 20	»	275,767 20
— *B.*	Douanes	9,000,000 »	10,658,832 09	»	1,658,832 09
— *C.*	Accises	18,970,000 »	19,311,960 24	»	341,960 24
— *E.*	Droits de garantie des ouvrages d'or et d'argent	150,000 »	164,625 88	»	14,625 88
— *D.*	Recettes diverses (administration des contributions directes, douanes et accises)	145,500 »	1,013,817 06	»	868,317 06
— *F.*	Enregistrement	18,848,000 »	19,795,589 37	»	947,589 37
— *G.*	Revenus des domaines	3,679,000 »	3,134,418 76	544,581 24	»
— *H.*	Produit des barrières	2,375,000 »	2,374,991 77	8 23	»
— *J.*	Recettes diverses (administration de l'enregistrement et des domaines)	798,000 »	927,629 »	»	129,629 »
— *K.*	Produit des postes	2,600,000 »	2,845,047 73	»	245,047 73
— *L.*	Recettes diverses et accidentelles (administration du Trésor public)	7,474,000 »	5,117,454 58	2,356,545 42	»
N° 2.	Prix de vente de domaines payés en numéraire. (Lois des 27 décembre 1822 et 28 décembre 1835, n° 858)	1,200,000 »	2,720,286 13	»	1,520,286 13
		94,606,326 »	97,687,045 81	2,901,134 89	5,981,854 70
				3,080,719 81	

Fonds spéciaux.

Produit de l'emprunt à 5 °/o de fr. 50,850,800. (Loi du 25 mai 1838, n° 188)	25,646,199 36	25,778,033 70	»	131,834 34
Certificat de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines. (Loi du 27 décembre 1822)	1,158,485 05	1,158,485 05	»	»
	26,804,684 41	26,936,518 75	»	131,834 34
REPORT des totaux ci-dessus	94,606,326 »	97,687,045 81	»	3,080,719 81
	121,411,010 41	124,623,564 56	»	3,212,554 15

du Royaume pendant l'année 1840.

Solde actif au 31 décembre 1839			fr.	46,371,340 32
Savoir				
Solde actif de l'exercice 1831	fr.	811,851 52		
— — 1834		346,721 79		
— — 1835		4,184,859 29		
— — 1836		3,417,294 61		
— — 1838		4,221,021 98		
— — 1839		46,169,071 35		
			59,150,820 54	
Solde passif de l'exercice 1830		1,478,047 43		
— — 1832		6,036,412 98		
— — 1833		3,846,061 02		
— — 1837		1,417,452 39		
			12,779,473 82	
			46,371,340 72	

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR LES REVENUS PUBLICS.

Pendant l'année 1838.	Diminution en 1839 sur les recettes constatées pendant 1838.	RESTE.	Pendant l'année 1839	Diminution en 1840 sur les recettes constatées pend ant 1839	RESTE.	Pendant l'année 1840	TOTAL.	Reste à recouvrer au 1er janv. 1841, sur les droits constatés
27,318,756 76	»	27,318,756 76	2,323,836 44	»	29,642,593 20	»	29,642,593 20	»
10,565,606 04	»	10,565,606 04	73,226 05	»	10,638,832 09	»	10,638,832 09	»
19,300,290 45	1,683 56	19,307,606 89	4,355 35	»	19,311,960 24	»	19,311,960 24	»
164,625 88	»	164,625 88	»	»	164,625 88	»	164,625 88	»
990,125 86	332 50	989,793 36	24,023 70	»	1,013,817 06	»	1,013,817 06	»
19,794,345 80	9,641 85	19,784,703 95	10,685 42	»	19,795,389 37	»	19,795,389 37	»
3,134,368 55	19,277 74	3,115,090 81	19,327 95	»	3,134,418 76	»	3,134,418 76	»
2,374,822 70	51,453 56	2,323,369 14	51,622 63	»	2,374,991 77	»	2,374,991 77	»
927,614 92	3,750 84	923,864 08	3,764 92	»	927,629 »	»	927,629 »	»
2,819,016 64	»	2,819,016 64	26,031 09	»	2,845,047 73	»	2,845,047 73	»
4,496,003 18	4,941 50	4,491,061 68	550,593 85	»	5,041,655 53	75,799 05	5,117,454 58	»
2,721,679 49	1,393 36	2,720,286 13	»	»	2,720,286 13	»	2,720,286 13	»
94,616,256 27	92,474 91	94,523,781 36	3,087,465 40	»	97,611,246 76	75,799 05	97,687,045 81	»
11,025,928 27	»	11,025,928 27	8,736,370 34	»	19,760,298 61	6,017,735 09	25,778,033 70	»
1,158,485 05	»	1,158,485 05	»	»	1,158,485 05	»	1,158,485 05	»
12,182,413 32	»	12,182,413 32	8,736,370 34	»	20,918,783 66	6,017,735 09	26,936,518 75	»
94,616,256 27	92,474 91	94,523,781 36	3,087,465 40	»	97,611,246 76	75,799 05	97,687,045 81	»
106,798,669 59	92,474 91	106,706,194 68	11,823,835 74	»	118,530,030 42	6,093,534 14	124,623,564 56	»

EXERCICE 1859.

Suite de la Recette. — CONTRI

ÉTATS A L'APPUI.	DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des contributions et REVENUS PUBLICS.	DROITS CONSTATÉS et REVENUS PROBABLES.
N° 1, litt. *A.*	Impôts	Contributions directes	33,822,451 »	33,185,863 05
— *B.*		Douanes	9,972,000 »	9,095,408 46
— *C.*		Accises	20,000,000 »	18,850,079 59
— *D.*		Enregistrement, domaines et forêts.	21,129,000 »	19,024,031 90
— *E.*		Recettes diverses (administ. du Trésor public	90,500 »	97,485 55
— *F*	Péages	Domaines.	3,690,000 »	3,854,510 10
— *G.*		Postes.	2,800,000 »	2,943,199 56
— *H.*	Capitaux et revenus.	Travaux publics.	4,790,000 »	4,249,825 04
— *J*		Enregistrement, domaines et forêts.	4,365,000 »	4,751,579 05
— *K.*		Administration du Trésor public	1,001,000 »	1,145,102 52
— *L.*	Remboursements	Contributions directes	61,000 »	72,154 20
— *M.*		Enregistrement, domaines et forêts.	425,000 »	418,285 05
— *N.*		Administration du Trésor public	1,949,600 »	1,995,103 77
			104,095,551 »	99,662,625 64

Produit d'une émission de bons du Trésor, à l'effet de faire face aux crédits ouverts au Gouvernement, par la loi du 1er janvier 1859, n° 1, pour le prêt accordé à la Banque de Belgique.	4,000,000 »	4,000,000 »
Produit d'une émission de bons du Trésor, afin de faire face au crédit ouvert par l'article 1er de la loi du 28 décembre 1859, n° 885, pour la continuation des travaux du chemin de fer décrété par les lois du 1er mai 1834, n° 330, 26 mai 1857, n° 131, et des routes pavées et ferrées dont l'exécution est autorisée par les lois des 2 mai 1836 et 1er juin 1838	12,000,000 »	12,000,000 »
Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines. (Loi du 27 décembre 1822).	96,806 25	96,806 25
	16,096,806 25	16,096,806 25
REPORT des totaux ci-dessus	104,095,551 »	99,662,625 64
	120,192,357 25	115,759,431 87

du Royaume pendant l'année 1840.

BUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

DIFFÉRENCE		RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR LES REVENUS PUBLICS.					RESTE
En moins de L'ÉVALUATION.	En plus de L'ÉVALUATION.	Pendant L'ANNEE 1839.	Diminution en 1840 sur les recettes constatées en 1839	RESTE.	Pendant L'ANNÉE 1840	TOTAL.	A recouvrer au 1r janv. 1841, sur les droits constatés.
633,316 20	»	30,625,079 81	11 30	30,625,068 51	1,795,732 95	32,420,801 44	765,061 61
876,591 54	»	9,054,623 06	»	9,054,623 06	39,176 98	9,093,800 04	1,608 42
1,173,172 16	»	18,828,275 54	»	18,828,275 54	1,804 25	18,830,079 59	»
2,104,968 10	»	19,024,031 90	»	19,024,031 90	»	19,024,031 90	»
»	6,983 55	44,624 64	»	44,624 64	11,554 38	56,159 02	41,524 55
»	164,510 10	5,854,510 10	»	5,854,510 10	»	5,854,510 10	»
»	143,199 36	2,912,575 43	»	2,912,575 43	30,623 93	2,943,199 36	»
540,174 96	»	3,845,897 95	»	3,845,897 95	403,927 09	4,249,825 04	»
»	586,579 05	4,751,579 05	»	4,751,579 05	»	4,751,579 05	»
»	144,102 52	968,171 70	»	968,171 70	132,989 55	1,101,161 25	43,941 27
»	11,154 20	65,280 84	»	65,280 84	6,873 36	72,154 20	»
6,714 95	»	418,285 05	»	418,285 05	»	418,285 05	»
»	45,503 77	1,510,136 83	»	1,510,136 83	294,907 48	1,805,044 31	190,059 46
5,534,957 91	902,052 55	95,903,071 70	11 30	95,903,060 40	2,717,569 95	98,620,630 35	1,041,995 29
4,432,905 36							

»	»	4,000,000 »	»	4,000,000 »	»	4,000,000 »	»
»	»	12,000,000 »	»	12,000,000 »	»	12,000,000 »	»
»	»	96,806 23	»	96,806 23	»	96,806 23	»
»	»	16,096,806 23	»	16,096,806 23	»	16,096,806 23	»
4,432,905 36	»	95,903,071 70	11 30	95,903,060 40	2,717,569 95	98,620,630 35	1,041,995 29
4,432,905 36	»	111,999,877 93	11 30	111,999,866 63	2,717,569 95	114,717,436 58	1,041,995 29

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

EXERCICE 1840.

Suite de la **Recette.** — CONTRI

ÉTATS A L'APPUI.	DÉNOMINATION DES REVENUS.	
N° 1, litt. *A.*		Contributions directes. . . . .
— *B.*		Douanes . . . . .
— *C.*	**Impôts**	Accises . . . . .
— *D.*		Enregistrement, domaines et forêts . . . . .
— *E.*		Recettes diverses (administration du Trésor public) . . . . .
— *F.*	**Péages**	Domaines . . . . .
— *G.*		Postes . . . . .
— *H.*		Travaux Publics . . . . .
— *J.*	**Capitaux et revenus** . . .	Enregistrement, domaines et forêts . . . . .
— *K.*		Administration du Trésor public . . . . .
— *L.*		Contributions directes . . . . .
— *M.*	**Remboursements**	Enregistrement, domaines et forêts . . . . .
— *N.*		Administration du Trésor public . . . . .

Produit de l'emprunt de 82 millions, autorisé par la loi du 26 juin 1840, n° 264 . . . . . .

Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines . . . . . .

REPORT **des totaux ci-dessus.** . . . . . .

du Royaume pendant l'année 1840.

BUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

ÉVALUATION des contributions et REVENUS PUBLICS.	DROITS CONSTATÉS et REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE En moins DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE En plus DE L'ÉVALUATION.	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS sur les revenus publics pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A RECOUVRER AU 1er JANVIER 1841, sur les DROITS CONSTATÉS.
29,056,614 46	29,737,866 73	»	81,252 27	27,512,065 22	2,225,801 51
9,370,000 »	9,835,675 43	»	465,675 43	9,835,675 43	»
18,952,954 54	18,008,442 83	944,511 71	»	18,008 442 83	»
18,705,000 »	20,362,704 77	»	1,657,704 77	20,362,704 77	»
74,500 »	74,500 »	»	»	18,320 »	56,180 »
4,660,000 »	4,585,728 75	274,271 25	»	4,585,728 75	»
3,000,000 »	2,900,000 »	100,000 »	»	2,872,282 81	27,717 19
5,729,000 »	5,335,167 05	393,832 95	»	5,335,167 05	»
3,939,500 »	5,779,675 75	»	1,840,175 75	5,779,675 75	»
1,262,500 »	1,270,020 »	»	7,520 »	828,911 58	441,108 62
58,500 »	68,895 38	»	10,395 38	68,002 42	892 96
341,500 »	362,897 85	»	21,397 85	362,897 85	»
6,205,500 »	5,488,510 87	716,989 13	»	1,399,951 25	4,088,559 62
101,955,569 »	103,610,085 37	2,429,605 04	4,084,121 41	96,769,825 47	6,840,259 90
		1,654,516 37			
70,000,000 »	70,064,129 88	»	64,129 88	33,645,649 99	36,420,479 89
92,354 33	92,354 33	»	»	92,354 33	»
70,092,354 33	70,156,484 21	»	64,129 88	33,736,004 32	36,420,479 89
101,955,569 »	103,610,085 37	»	1,654,516 37	96,769,825 47	6,840,259 90
172,047,923 33	173,766,569 58	»	1,718,646 25	130,505,829 79	43,260,739 79

EXERCICE 1838.

Dépense.

DÉPENSES PUBLIQUES.

ÉTATS A L'APPUI.	DÉPARTEMENTS ET SERVICES.	CRÉDITS alloués AUX MINISTRES PAR LA LOI.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES à la COUR DES COMPTES.
N° 4.	Dette publique	13,523,900 06	12,967,277 25
	Dotations. Liste civile	2,751,522 75	2,751,522 75
— 5.	Dotations. Sénat	22,000 »	16,907 39
	Dotations. Chambres des Représentants	409,850 »	360,859 10
	Dotations. Cour des Comptes	125,286 20	125,286 20
— 6.	Département de la Justice	5,790,475 »	5,682,091 27
— 7.	— des Affaires Étrangères	1,010,945 97	847,991 63
— 8.	— de l'Intérieur	8,256,402 96	8,124,368 86
— 9.	— de la Marine	563,351 »	560,717 95
— 10.	— des Travaux Publics	7,657,724 67	7,577,450 09
— 11.	— de la Guerre	44,175,792 20	43,517,674 12
— 12.	— des Finances	11,569,908 27	10.885,857 40
— 13.	Remboursements, restitutions et non-valeurs	1,160,000 »	1,002,560 64
		96,796,959 08	94,420,544 74

Services spéciaux.

Département des Travaux Publics (*chemin de fer*), lois des 1er mai 1834, 26 mai 1837 et 25 mai 1838	23,200,807 82	23,200,807 82
Département des Travaux Publics (*routes pavées et ferrées*), lois des 2 mai 1836 et 25 mai 1838.	2,577,225 88	2,577,225 88
Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*) reçus en payement de domaines	»	»
	25,778,033 70	25,778,033 70

du Royaume pendant l'année **1840.**

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841	DÉPENSES ORDONNANCÉES par le TRÉSOR PUBLIC.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES. Pendant L'ANNÉE 1838.	Pendant L'ANNÉE 1839.	Pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janvier 1841 sur les dépenses ordonnancées par le Trésor
556,622 81	12,967,277 25	8,858,063 21	3,438,582 85	652,941 83	12.029,587 89	37,689 36
»	2,751,522 75	2,751,522 75	»	»	2,751,522 75	»
5,092 61	16,907 39	16,000 »	907 39	»	16,907 39	»
48,990 81	360,859 19	245,439 16	116,996 75	»	360,435 91	423 28
»	125,286 20	117,402 46	4,983 74	2,900 »	125,286 20	»
108,585 73	5,682,091 27	3,056,169 76	2,305,505 78	195,528 23	5,647,001 76	35,089 51
102,954 34	847,991 63	659,857 51	172,689 90	15,369 19	847,916 63	75 »
112,034 10	8.124,568 86	4,928,693 98	3,150,259 71	55,476 26	8,114,429 95	9,938 91
2,655 05	560,717 95	427,829 52	132,888 43	»	560,717 95	»
80,294 58	7,577,450 09	3,554,784 05	3,777,920 63	200,108 81	7,532,813 49	44,616 60
658,118 08	43,517,674 12	28,715,214 72	14,072,629 92	689,807 53	43,477,652 17	40,021 95
484,050 87	10.885,857 40	3,792,178 88	5,740,902 58	1,345,343 33	10,878.424 79	7,432 61
157,459 56	1,002,560 04	68,592 39	221,100 42	709.571 25	1,002,264 06	296 58
2,370,614 34	94,420.344 74	57,180.548 41	35.228,166 10	3,827,046 43	94,244,760 94	175,585 80
»	23,200,807 82	3,100,406 19	15,097,459 60	2,363,013 97	22,560,879 76	639,928 06
»	2,577,225 88	811,751 39	1,725,211 70	40,505 12	2,575,448 21	1,777 67
»	1,158,485 05	1,158.485 05	»	»	1,158,485 05	»
»	26,936,518 75	7,070,622 63	16,820,671 30	2,403 519 09	26,294.813 02	641,705 73

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

EXERCICE 1839.

Suite de la Dépense. —

ÉTATS A L'APPUI.	DÉPARTEMENTS ET SERVICES.	CRÉDITS alloués AUX MINISTRES PAR LA LOI.
N° 4.	Dette publique	20,009,028 34
— 5.	Dotations. Liste civile	2,751,322 75
	Sénat	22,000 »
	Chambre des Représentants	409,850 »
	Cour des Comptes	125,286 20
— 6.	Département de la Justice	6,900,065 »
— 7.	— des Affaires Étrangères	1,152,523 56
— 8.	— de l'Intérieur	8,406,055 46
— 9.	— des Travaux Publics	9,118,818 65
— 10.	— de la Marine	823,351 »
— 11.	— de la Guerre	50,451,356 74
— 12.	— des Finances	11,575,468 31
— 13.	Remboursements, restitutions et non-valeurs	1,165,600 »
		112,692,223 79
	Prêt à la banque de Belgique (loi du 1er janvier 1839, n° 1, *Bulletin* n° 1)	4,000,000 »
	Département des Travaux Publics (*chemin de fer*), lois des 1er mai 1834, n° 330, *Bulletin* n° 29, 26 mai 1837, n° 131, et 28 décembre 1839, n° 885	11,031,262 85
	Département des Travaux Publics (*routes pavées et ferrées*), loi du 28 décembre 1839, *Bulletin* n° 22	968,737 15
	Certificats de rentes remboursable (*domein los-renten*) constatés en recette	»
		16,000,000 »

du Royaume pendant l'année 1840.

DÉPENSES PUBLIQUES.

DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES à la COUR DES COMPTES	SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	DÉPENSES ORDONNANCÉES par le TRÉSOR PUBLIC.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE A justifier au 1er janvier 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor
			Pendant L'ANNÉE 1839.	Pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	
14,648,277 »	5,361,651 34	14,648,277 »	11,517,584 62	2,313,402 77	13,830,987 39	817,289 61
2,751,322 75	»	2,751,322 75	2,751,322 75	»	2,751,322 75	»
16,650 10	5,349 90	16,650 10	15,000 »	1,650 10	16,650 10	»
354,092 32	55,757 68	354,092 32	268,407 97	85,315 69	353,723 66	368 66
122,586 20	2,900 »	122,586 20	116,161 18	6,225 02	122,386 20	»
5,746,659 95	1,154.005 05	5,733.474 95	2,825,673 01	2,899,134 23	5,724,807 24	8,667 71
1,011,461 20	141,062 16	1,011,355 58	870,875 72	140,421 86	1,011,295 58	60 »
8,178,752 98	227,320 48	8,178.434 98	5,050,869 34	3,096,860 85	8,147,730 19	30,704 79
8,664,113 64	454,704 99	8.625,061 66	4,477,758 47	4,105,124 38	8,582,882 85	42,178 81
695,858 75	127,492 25	695,483 75	343,483 92	351,999 83	695,483 75	»
47,853,503 12	2.577,853 62	47,852,743 07	30,297,362 17	17,549,656 75	47.847,018 92	5,724 15
9,646,695 39	1,728,772 92	9,644,969 53	3,262,144 30	6,314,520 29	9,576,664 59	68,304 94
469,084 86	696,515 14	466,018 86	50,794 82	403,379 04	454,173 86	11,845 »
100,158,838 26	12,555,585 53	100,100,270 75	61,847,436 27	37,267,690 81	99,115,127 08	985,143 67
3,896,897 40	105,102 60	3,896,897 40	3,886,564 08	10,333 32	3,896.897 40	»
11,031,262 85	»	11,031,262 85	»	9,857.441 55	9,857,441 55	1,173,818 50
968,737 15	»	968,737 15	»	968,722 15	968,722 15	15 »
»	»	96,806 25	96,806 25	»	96,806 25	»
15.896,897 40	105,102 60	15,993,703 65	3,983,370 31	10,836,499 82	14,819.870 13	1,173,833 50

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

EXERCICE 1840.

Suite de la **Dépense.** —

ÉTATS A L'APPUI.	DÉPARTEMENTS ET SERVICES.
N° 4.	Dette publique . . . . .
— 5.	Dotations . . . Liste civile . . . . .
	Sénat . . . . .
	Chambre des Représentants . . . . .
	Cour des Comptes . . . . .
— 6.	Département de la Justice . . . . .
— 7.	— des Affaires Étrangères . . . . .
— 10.	— de l'Intérieur . . . . .
— 9.	— des Travaux Publics . . . . .
— 8.	— de la Marine . . . . .
— 11.	— de la Guerre . . . . .
— 12.	— des Finances . . . . .
— 13.	Remboursements, restitutions et non-valeurs . . . . .

Département des Travaux Publics (*chemin de fer*), loi du 26 juin 1840, n° 264, *Bulletin* n° 36 . . . . . .

— — (*routes pavées et ferrées*), loi du 26 juin 1840, n° 264, *Bulletin* n° 36 . . . . . .

— — (*chemin de fer rhénan*), loi du 26 juin 1840, n° 264, *Bulletin* n° 36 . . . . . .

Certificats de rentes remboursables (*demein los-renten*) constatés en recette . . . . . .

du Royaume pendant l'année 1840.

DÉPENSES PUBLIQUES.

CRÉDITS alloués AUX MINISTRES PAR LA LOI.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES à la COUR DES COMPTES.	SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	DÉPENSES ORDONNANCÉES par le TRÉSOR PUBLIC.	MANDATS qui restaient EN PORTEFEUILLE à ordonnancer au 1er JANVIER 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1er janvier 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor.
26,070,417 52	22,489,459 74	5,580,977 78	21,717,385 95	772,053 79	20,422,905 29	1,294,480 66
2,751,322 75	2,751,322 75	»	2,751,322 75	»	2,751,322 75	»
22,000 »	16,000 »	6,000 »	16,000 »	»	16,000 »	»
398,850 »	376,483 15	22,366 85	376,483 15	»	316,318 »	60,165 15
125,286 20	118,423 66	6,862 54	118,423 66	»	109,854 68	8,568 98
7,012,577 »	4,959,143 42	2,053,433 58	4,872,884 30	86,259 12	2,885,022 69	1,987,861 61
1,220,100 »	972,773 42	247,326 58	917,529 92	55,243 50	896,940 27	20,589 65
8,613,504 20	6,622,443 20	1,991,061 »	6,551,157 56	71,285 64	5,076,807 71	1,474,349 85
9,036,031 27	6,911,228 08	2,124,803 19	6,689,212 42	222,015 66	5,298,810 58	1,390,402 04
959,052 »	727,777 56	232,174 44	681,824 55	45,953 01	519,062 52	162,762 03
31,000,000 »	28,699,088 11	2,300,911 89	28,633,835 51	65,252 60	20,585,091 73	8,248,743 78
11,662,750 »	4,995,551 93	6,667,198 07	3,807,850 50	1,187,701 43	3,725,748 60	82,101 90
1,806,200 »	482,281 77	1,323,918 23	265,177 02	217,104 75	206,960 09	58,216 93
100,678,090 94	80,121,956 79	20,557,054 15	77,599,087 29	2,722,869 50	62,610,844 71	14,788,242 58
57,666,000 »	10,725,159 93	46,940,840 07	10,725,159 93	»	8,281,712 83	2,443,447 10
3,945,866 31	934,597 96	3,011,268 35	934,597 96	»	869,962 63	64,635 33
3,349,600 »	837,400 »	2,512,200 »	837,400 »	»	837,400 »	»
»	»	»	92,554 33	»	92,554 33	»
64,961,466 31	12,497,157 89	52,464,308 42	12,589,512 22	»	10,081,429 79	2,508,082 43

Solde actif au 31 décembre 1840 . . . . . fr. 58,560,175 95

Savoir :

Solde actif de l'exercice 1831.	fr.	811,851 52	
— — 1834.		187,756 80	
— — 1835.		4,184,859 29	
— — 1836.		3,417,294 61	
— — 1838.		4,085,990 60	
— — 1839.		782,459 37	
— — 1840.		57,813,555 29	
			71,281,727 48
Solde passif de l'exercice 1830.		1,478,947 45	
— — 1832.		6,036,412 98	
— — 1833.		3,846,661 02	
— — 1837.		1,359,550 12	
			12,721,551 55
			58,560,175 95

RÉCAPITULATION DES RECETTES ET

Contributions et revenus publics	Exercice 1838	75,799 05	
	— 1839	2,717,369 95	
	— 1840	96,769,825 47	
			99,563,185 17
	A DEDUIRE :	99,563,194 47	
	Diminutions sur les recettes en 1839	11 50	
Fonds spéciaux.	Exercice 1838	6,017,735 09	
	— 1839	»	
	— 1840	33,736,004 32	
			39,753,739 41
	REPORT du solde au 31 décembre 1839	46,571,346 72	

Modifications au solde ci-dessus, pendant l'année 1840.

Le solde actif de l'exercice 1834, qui est entré dans la composition du solde précité au 31 décembre 1839, n'avait pas subi de diminution du chef des ordonnances du Trésor appartenant à cet exercice et restant à payer lors de sa clôture. Le compte d'apurement de l'exercice 1834 présenté à la suite du compte général rendu pour l'année 1839, ayant fait connaître la somme payée sur lesdites ordonnances pendant les trois années qui ont suivi la clôture de l'exercice, les créances de cette nature qui restaient à payer ont été frappées de déchéance et annulées comme n'étant pas acquittées cinq années après celle de l'exercice, et leur montant est porté en recette à l'exercice 1837, tandis que, d'un autre côté, le solde actif de l'exercice 1834 a dû subir une diminution de la somme totale des ordonnances restant à payer lors de la clôture de ce dernier exercice.

Il s'en suit que le solde au 31 décembre 1839, est augmenté d'une part, de la recette portée à l'exercice 1837 du chef des ordonnances annulées appartenant à l'exercice 1834, de . . . . . fr. 57,922 27

Et diminué d'autre part, du montant des ordonnances de 1834 restant à payer à l'époque de la clôture de cet exercice, ci 158,984 99

	101,062 72	46,270,284 »
		185,587,206 58

du Royaume pendant l'année **1840.**

DES PAYEMENTS DE L'ANNÉE 1840.

Dépenses publiques.	Exercice 1838	3,827,046 43	
	— 1839	37,267,690 81	103,705,581 95
	— 1840	62,610,844 71	
Services spéciaux.	Exercice 1838	2,405,519 09	
	— 1839	10,836,499 82	23,321,448 70
	— 1840	10,081,429 79	
	REPORT du solde au 31 décembre 1840		58,560,175 93
			185,587,206 58

Certifié le compte rendu pour l'année 1840, conforme dans toutes ses parties aux résultats inscrits périodiquement sur les livres de l'administration du Trésor public, d'après les comptabilités administratives dans les provinces, et d'après les écritures journalières de tous les préposés à la réalisation des recettes et à l'acquittement des dépenses de l'État.

Bruxelles, le 22 avril 1841.

Le Directeur de l'Administration du Trésor Public,

VAN KERCKHOVE.

Arrêté par le Ministre des Finances,

SMITS.

DEUXIÈME PARTIE.

COMPTE DÉFINITIF

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

Exercice 1838.

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE COMPTE DÉFINITIF DE L'EXERCICE 1838.

Le compte définitif de l'Administration des Finances de l'exercice 1838, rendu par le Ministre des Finances, expose toutes les opérations relatives à cet exercice; il comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées depuis le 1er janvier 1838 jusqu'au 31 décembre 1840.

Le compte d'un exercice est divisé :

En un premier compte provisoire;
En un second compte provisoire,
Et en un compte définitif.

De manière qu'après l'expiration de la troisième année, on connaisse toutes les recettes faites et toutes les dépenses enregistrées sur les crédits alloués par les Chambres, telles qu'elles ont été liquidées à la Cour des Comptes, depuis le 1er janvier jusqu'au dernier décembre de chacune des trois années.

En conséquence, le compte rendu de l'exercice 1838 comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées pendant les années 1838, 1839 et 1840.

Ce compte d'un exercice s'établit à l'Administration du Trésor public.

Pour la Recette :

1° Par des états de mois fournis par les soins des directeurs des différentes branches d'administration des revenus publics dans les provinces, au moyen desquels elle contrôle les recettes et les dépenses, vérifie les pièces justificatives, et après en avoir reconnu l'exactitude, les constate sur un livre journal et sur un grand livre, qui servent de base au compte qu'elle rend chaque année.

2° Par des récépissés de versements faits directement au Trésor, lesquels sont transmis par les comptables et consignés dans les écritures du Trésor, comme recettes accidentelles.

Pour la Dépense :

Au moyen d'actes de décharge délivrés par la Cour des Comptes pour admission des pièces de dépense payées par les divers Départements d'administration générale, et en rap-

port avec les divers chapitres et articles du Budget général des dépenses, voté par les Chambres.

Les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1838 ont été primitivement fixées par les lois suivantes à fr. 94,947,052 10 c^{s};

Savoir :

Loi du	27 déc. 1837,	n°	637,	crédit alloué	pour la Dette publique . . fr.	13,523,900 06
—	»	—	637	—	pour les dotations	3,308,458 95
—	30	—	641	—	au Ministre de la Guerre . .	6,345,875 »
—	31	—	642	—	— des Trav. Publics.	7,880,813 »
—	»	—	643	—	— de la Marine . .	649,351 »
—	»	—	645	—	— des Finances . .	11,141,846 78
—	»	—	645	—	pour les non-valeurs et remboursements	1,160,000 »
—	»	—	646	—	au Ministre de l'Intérieur . .	8,137,018 96
—	1 janv. 1838,	n°	1	—	— des Affaires Étrangères	721,000 »
—	31	—	3	—	au Ministre de la Guerre . .	42,078,786 35
						94,947,052 10
Et la loi des Voies et Moyens n'ayant évalué les ressources ordinaires de cet exercice qu'à . . . . . fr.						94,606,326 »
Il en est résulté que les ressources sont restées en dessous des dépenses, de. . . . . fr.						340,726 10

Mais d'importantes modifications ont été apportées à ces prévisions, notamment en ce qui concerne les dépenses;

Savoir :

Les crédits accordés aux Ministres, s'élèvent, comme on vient de le voir, à . . . . . fr.			94,947,052 10
Le crédit alloué au Ministre de la Justice, qui y est compris pour		6,345,875 »	
A été diminué :			
1° Par la loi du 22 décembre 1838 de fr.	400,000 »		
et augmenté par celle du 28 mars 1839 de . . . . . fr.	144,000 »		
il reste ainsi en diminution, ci. fr.	256,000 »		
2° Par la loi du 1er janvier 1840, n° 2, il a été annulé sur le chapitre VIII, art. 1er, 30,000 francs, et art. 6, 269,400 francs.			
Ensemble . . . fr.	299,400 »		
		555,400 »	555,400 »
Le crédit accordé à ce Ministre n'est donc plus que de. fr.		5,790,475 »	
Report. . . . . fr.			94,391,652 10

REPORT. . . . . fr.			94,391,652 10
Le crédit accordé au Ministre de la Marine, qui est compris pour . . . . . fr.	649,351 »		
A été diminué par la loi du 1er juin 1839, n° 269, de . . . . . fr.	86,000 »	86,000 »	
De manière que le crédit accordé à ce Ministre n'est plus que de	563,351 »		
Le crédit alloué au Ministre des Travaux Publics a été fixé, par la loi du 31 décembre 1837, à . fr.	7,880,815 »		
Et a été augmenté par la loi du 28 mai 1838, n° 200, d'un crédit supplémentaire pour l'acquit de diverses dépenses de l'exercice 1835 et années antérieures de .	105,784 83		
Et diminué :			
1° Par l'article 2 de la loi du 15 avril 1840, par voie de transport au Budget 1839, de . . . . fr.	132,000 »		
2° Par l'art. 2 de la loi du 3 juin 1840, égalemnt par voie de transfert au Budget de 1839, de	196,875 16		
Ensemble . . . fr.	328,875 16		
De sorte qu'il reste à retrancher du crédit primitivement alloué une somme de. . .	223,090 33	223,090 33	
Et le crédit définitivement alloué à ce Ministre est fixé à	7,657,724 67		
Le montant du Budget général des dépenses doit encore être diminué de.			309,090 33
Et ne s'élève plus qu'à la somme totale de . . . . . fr.			94,082,561 77
Le crédit alloué primitivement aux Ministre des Affaires Étrangères est de . . . . . fr.	721,000 »		
Il a été augmenté; savoir :			
1° Par la loi du 21 mars 1838, n° 15, d'un crédit ouvert pour les frais d'une mission extraordinaire à Cons-			
A REPORTER . . . . fr.	721,000 »		94,082,561 77

REPORT		fr. 721,000 »	94,082,561 77
tantinople de . . . . . fr.	200,000 »		
2° Par la loi du 21 décembre 1838, n° 913, d'un crédit supplémentaire pour matériel, missions extraordinaires et dépenses imprévues . .	77,680 »		
3° Par la loi du 28 mai 1839, n° 120, d'un crédit supplémentaire pour frais de voyage des agents du service extérieur, frais de commis, estafettes, etc.	12,265 97		
		289,945 97	289,945 97
Le crédit alloué à ce Ministre est donc de		1,010,945 97	
Le crédit accordé primitivement au Ministre de l'Intérieur, était de . . . . . fr.		8,137,018 96	
Il a été augmenté; savoir :			
1° Par la loi du 28 mai 1838, n° 198, d'un crédit à l'effet de solder les arriérés dus jusqu'au jour de leur décès, à des ecclésiastiques, à titre de secours tenant lieu de pensions; et pour faire face aux traitements ecclésiastiques arriérés, qui ont rapport à des exercices clos . . . . . fr.	30,000 »		
2° Par la loi du 31 mai 1838, n° 202, d'un crédit supplémentaire pour l'encouragement de la culture de la garance. . . . . fr.	22,000 »		
3° Par la loi du 30 mars 1839, n° 44, d'un crédit supplém. de 72,384 fr. et d'une annulation de 25,000 fr.; reste pour augmentation de crédit.	47,384 »		
Ensemble . . . . . fr.		99,384 »	99,384 »
Le crédit accordé à ce Ministre reste ainsi fixé à . fr.		8,236,402 96	
Le crédit accordé primitivement au Ministre de la Guerre, de . . . . . fr.		42,078,786 35	
A été successivement augmenté; savoir :			
1° Par la loi du 18 mars 1838, n° 13, d'un crédit pour l'école militaire, de . . . . fr.	120,000 »		
2° Par la loi du 20 mai 1838, d'un crédit à l'effet de liquider des			
A REPORTER. . . fr.	120,000 »	42,078,786 35	94,471,891 74

Report. . . fr.	120,000 »	42,078,786 35	94,471,891 74
des créances arriérées sur l'exercice 1832, de	25,206 79		
3° Par la loi du 24 mai 1838, n° 184, d'un crédit supplémentaire pour le matériel du ministère, de . . .	1,299,954 96		
4° Par la loi du 24 mai 1838, n° 194, d'un crédit applicable au payement des dépenses de 1831 et années antérieures, de	157,064 10		
5° Par l'art. 1er de la loi du 18 décembre 1838, n° 912, d'un crédit de 1,038,000 francs pour solde de troupes, masse de corps et service de santé, et par l'art. 2, il a été annulé une somme de 42,000 francs à l'art. 13 de la section 3, chap. II, de manière que le nouveau crédit s'élève à.	996,000 »		
Ensemble . . . fr.	2,598,205 85		
Et il a été annulé par la loi du 25 mai 1839, n° 115, sur l'art. 2 du chapitre V, une somme de	501,200 »		
Reste ainsi à augmenter de		2,097,005 85	2,097,005 85
Ce qui fixe le crédit alloué au Ministre de la Guerre à. fr.		44,175,792 20	
Le crédit accordé primitivement au Ministre des Finances est de . . . . . fr.		11,141,846 78	
Il a été augmenté; savoir :			
1° Par la loi du 20 mai 1838, n° 181, d'un crédit supplémentaire pour solder l'arriéré des dépenses faites pour l'exécution du cadastre, de. fr.	223,758 »		
2° Par la loi du 28 février 1839, n° 26, d'un crédit supplémentaire pour solder l'arriéré des dépenses occasionnées par la confection des pièces de cinq centimes, autorisée par la loi du Budget des Finances du 23 mars 1835, n° 224	4,303 49		
Ensemble . . . fr.		228,061 49	228,061 49
Le crédit alloué au Ministre des Finances reste ainsi fixé à . . . . . fr.		11,369,908 27	
		Francs. . . .	96,796,959 08

En conséquence, les crédits législatifs mis à la disposition des Ministres pour les dépenses ordinaires des Budgets, jusqu'au 1er janvier 1841, *sur l'exercice* 1838, ont été en définitive, de . . . . . fr. 96,796,959 08

Les prévisions des ressources ayant été fixées par la loi du 30 janvier 1838, nº 2, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à . . . . . fr. 94,606,326 »

Il en résulte que, de l'ensemble des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations des ressources et les autorisations de dépenses du Budget de l'exercice 1838, au lieu d'une insuffisance de ressources de fr. 340,726 10 cs, il y a une insuffisance de . . fr. 2,190,633 08

Nous allons maintenant établir les comparaisons nécessaires pour opposer les prévisions aux faits réalisés, afin de présenter ainsi la situation définitive de l'exercice 1838, telle qu'elle ressort des opérations constatées jusqu'à l'époque de sa clôture.

RECETTES.

Les ressources de l'exercice 1838 ont été évaluées, ainsi qu'on vient de l'expliquer, à . . . . . fr. 94,606,326 »

Les revenus et produits réalisés s'élèvent :

Pendant l'année 1838, il a été constaté . . . . fr.	94,523,781 36		
— 1839 —	3,087,465 40		
— 1840 —	75,799 05		
		97,687,045	81
En conséquence un excédant de recettes sur les évaluations de. . . fr.		3,080,719	81

Sur plusieurs branches de revenus les évaluations ont excédé les recettes de . . . . . fr.	4,093,394 15	
Sur d'autres, les recettes ont excédé les évaluations de.	7,174,113 96	
Somme égale. . . . . fr.	3,080,719	81

Les branches de revenus qui ont été inférieurs aux prévisions du Budget des Voies et Moyens, sont celles qui suivent :

Contribution foncière . . . . . fr.	27,374	20
Droits sur vins étrangers.	493,284	65
— eaux-de-vie indigènes	99,307	01
Report. . . . . fr.	619,965	86

A REPORTER. . . . . fr.	619,965	86
Timbre collectif sur les permis de circulation . . .	1,110	46
Droits d'entrepôt	644	53
— de greffe.	3,934	07
Amendes (enregistrement, etc.)	7,858	33
Diplômes des artistes vétérinaires	2,000	»
Produit des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, etc.	27,510	69
Produits de la Sambre canalisée	119,623	36
— des droits de bacs et passages d'eau. . . .	5,039	39
— des barrières sur les routes de 1re et de 2e classes.	51,453	56
Ports des journaux	18,199	52
Postes, service rural	140,000	»
Produit du chemin de fer.	1,452,166	60
Capitaux du fonds de l'industrie	516,529	73
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages intérêts, successions en deshérence, épaves	1,404	63
Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances pour bâtiments d'écoles . .	3,716	99
Restitutions volontaires	519	27
Frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière	774	15
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	44,263	67
Produits des haras.	12,000	»
Produits des établissements modèles pour la culture du mûrier, etc.	6,000	»
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	815	76
Soldes de comptes.	6,770	57
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux pour frais de régie de leurs bois.	6,221	48
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, enfants trouvés, etc.	7,019	83
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice, aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	907,041	05
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	30,000	»
Recettes accidentelles	88,173	99
Versements des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces pour le transport des dépêches.	12,656	68
		4,093,394 15
A REPORTER. . . . . fr.		4,093,394 15

Report. . . . . fr.		4,093,394 15

Et celles qui sont supérieures aux prévisions, sont :

Contribution personnelle. . . . . fr.	165,990 34	
Patentes	137,151 06	
Redevances sur les mines.	14,108 99	
Douanes	1,638,832 09	
Droits sur le sel	366,999 73	
— l'eau-de-vie étrangère	42,226 75	
— les bières et vinaigres	104,013 28	
— les sucres	388,149 43	
Timbres collectifs sur les quittances	29,652 84	
Droits de marque des matières d'or et d'argent . . .	14,625 88	
Recettes extraordinaires et accidentelles	863,227 69	
Droits de timbre	50,424 63	
— d'enregistrement	470,069 16	
— d'hypothèques	85,745 62	
— de successions	160,808 11	
Centimes additionnels.	194,102 23	
Passeports et ports d'armes	45,489 93	
Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement.	50,300 86	
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	18,039 81	
Produits des examens.	18,842 67	
— brevets d'invention	28,489 63	
Taxes des lettres et affranchissements.	392,146 59	
Droit de 5 % sur les articles d'argent	5,069 57	
Remboursements d'offices étrangers	4,421 09	
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt .	1,610 »	
Rachats et transferts de rentes	20,747 62	
Capitaux de créances ordinaires et d'avances pour bâtiments d'écoles	28,845 36	
Prix de vente de domaines payés en numéraire par suite de la loi du 28 décembre 1835	1,520,286 13	
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extrations de terre et sables	16,807 65	
Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre.	58,375 26	
Produits des houillères domaniales de Kerckraede . .	44,144 52	
Restitutions, dommages et intérêts en matière forestière.	1,703 48	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	2,292 29	
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	96,011 77	
A reporter. . . . . fr.	7,079,752 06	4,093,394 15

Report. . . . . fr.	7,079,752 06	4,093,394 15
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*. . .	6,600 »	
2 % sur les payements faits pour le compte de saisies réelles	2,260 37	
5 % sur les recettes faites pour le compte de tiers . .	4,382 39	
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de police, etc.	25,561 10	
Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	154 83	
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien	55,403 21	
		7,174,113 96
Somme égale. . . . . fr.		3,080,719 81

On vient de dire que les produits et revenus ordinaires de l'exercice 1838 se sont élevés et ont été constatés à . . . . . fr. 97,687,045 81

A ce chiffre, il faut ajouter les produits extraordinaires suivants :

1° Le produit de l'emprunt de 50,850,800 francs (loi du 25 mai 1838, n° 188). . . . . fr.	25,778,033 70	
2° Le montant des certificats de rentes remboursables. (*domein los-renten*), admis en payement de domaines, s'élevant à	1,158,485 05	
		26,936,518 75

En conséquence, le montant total de la recette sur les revenus de l'exercice 1838, est de . . . . . fr. 124,623,564 56

DÉPENSES.

Les crédits accordés aux Ministres par le Budget primitif, s'élèvent à. fr.		94,947,052 10
Et par des lois spéciales à		1,849,906 98
Ensemble. . . . . fr.		96,796,959 08

En ajoutant à cette somme les crédits extraordinaires alloués au Ministre des Travaux Publics :

1° Pour la continuation des travaux du chemin de fer (lois des 1er mai 1834, 26 mai 1837 et 25 mai 1838).	23,200,807 82	
A reporter. . . . . fr.	23,200,807 82	96,796,959 08

Report. . . . . fr.	23,200,807 82	96,796,939 08
2° Pour la construction des routes pavées et ferrées (lois des 2 mai 1836 et 25 mai 1838)	2,577,225 88	
Ensemble. . . . . fr.		25,778,033 70

Le montant total des dépenses autorisées de l'exercice 1838 est, en conséquence, de . . . . . fr. 122,574,992 78

Les dépenses liquidées et ordonnancées par le Trésor public à la charge de l'exercice 1838, s'élèvent;

Savoir :

Sur les dépenses ordinaires . . . . . fr.	94,420,344 74	
— extraordinaires	25,778,033 70	
fr.	120,198,378 44	

Les payements effectués sur les dépenses jusqu'à l'époque de la clôture de l'exercice, et dont la Cour des Comptes a admis la justification, ont été,

Savoir :

Sur les dépenses ordinaires . . . . . fr.	94,244,760 94	
— extraordinaires	25,136,327 97	
	119,381,088 91	
Et il est resté à payer pour les mandats et ordonnances en circulation à l'époque de la clôture . . . . fr.	817,289 53	

En comparant les crédits mis à la disposition des Ministres avec les dépenses liquidées et ordonnancées par le Trésor public . . . . . fr. 120,198,378 44

Il résulte que les dépenses liquidées et ordonnancées sont restées inférieures aux crédits d'une somme (dont on proposera l'annulation) de . . fr. 2,376,614 54

Les crédits à annuler appartiennent aux services et aux Départements Ministériels suivants;

Savoir :

Dette publique. . . . . fr.	556,622 81
Dotations. Sénat	5,092 61
Chambre des Représentants	48,990 81
Département de la Justice	108,383 73
— des Affaires Étrangères.	162,954 34
— de l'Intérieur	112,034 10
— de la Marine	2,633 05
— des Travaux Publics.	80,294 58
A reporter. . . . . fr.	1,077,006 03

Report. . . . . fr.		1,077,006 03
Département de la Guerre		658,118 08
— des Finances		484,050 87
Remboursements, restitutions et non-valeurs		157,439 36
fr.		2,376,614 34

Les états de développements, par chapitres et articles législatifs, font connaître quelles sont les spécialités du Budget dont les Ministres n'ont pas fait emploi (*voir* ces états).

En établissant ci-dessus le montant de la recette de l'exercice 1838, on a cru utile d'ajouter le produit des domaines vendus (loi du 27 décembre 1822), versé en certificats de rentes remboursables, afin de présenter l'ensemble de tous les revenus concernant cet exercice.

D'après ce principe, il reste donc aussi à ajouter pour ordre aux dépenses liquidées et ordonnancées par le Trésor et renseignées ci-dessus à . fr.		120,198,378 44
Le montant de certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versé en acquit du prix de ventes de domaines . . . . . fr.		1,158,485 05
En conséquence, les dépenses sur l'exercice 1838, faites par les Ministres, en vertu des crédits alloués par les Chambres, s'élèvent à		121,356,863 49

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les ressources ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1838, ont produit . . . . . fr.		124,623,564 56
Les dépenses ordinaires et extraordinaires faites à la charge de cet exercice ayant été de		121,356,863 49
Le Budget de l'exercice 1838 présente un excédant de ressources de . fr.		3,266,701 07
On a vu plus haut que, d'après les dispositions législatives votées, le Budget de l'exercice 1838 paraissait devoir présenter un excédant de dépense de.		2,190,633 08
D'après le compte définitif dont on vient d'analyser les résultats, cet excédant de dépense disparaît et fait place à un excédant de ressources de fr. 3,266,701 07 c^{s}, lequel s'explique de la manière suivante :		
1° Par l'augmentation réalisée sur les ressources prévues . . . . . fr.	3,080,719 81	
2° Par les dépenses non effectuées par les Ministres, sur celles qui avaient été autorisées par les Chambres, et pour lesquelles les crédits sont à annuler, ci . .	2,376,614 34	
Ensemble. . . . . fr.		5,457,334 15
Reste par conséquent pour excédant de ressources, d'accord avec celui qui vient d'être établi. . . . . fr.		3,266,701 07

Le compte expose en tableaux généraux le montant total des dépenses par département d'administration générale, appuyées d'états de développements par spécialités de recette et de dépense.

Le premier tableau expose :

1° Le montant des recouvrements faits sur les revenus ordinaires de l'exercice 1838 :

Pendant l'année 1838. . . . . fr.	94,523,781 36	
— 1839.	3,087,465 40	
— 1840.	75,799 05	
		97,687,045 81

2° Le montant des recouvrements faits sur les revenus extraordinaires ,

Pendant l'année 1838. . . . . fr.	14,023,928 27	
— 1839.	8,736,370 34	
— 1840	6,017,735 09	
		25,778,035 70
3° Le produit des domaines vendus (loi du 27 décembre 1822), versé en certificats de rentes remboursables.		1,158,485 05
TOTAL de la recette. . . . . fr.		124,623,564 56

Le second tableau présente :

1° Les payements faits par les Ministres sur les crédits accordés par les Chambres et régularisés par la Cour des Comptes :

Pendant l'année 1838. . . . . fr.	57,189,548 41	
— 1839.	33,228,166 10	
— 1840.	3,827,046 43	
		94,244,760 94

2° Les payements faits pour les travaux du chemin de fer et les routes pavées et ferrées :

Pendant l'année 1838. . . . . fr.	5,912,137 58	
— 1839.	16,820,671 50	
— 1840.	2,403,519 09	
		25,136,327 97
3° Le montant des certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), reçu en acquit du prix des ventes de domaines		1,158,485 05
TOTAL de la dépense. . . . fr.		120,539,573 96
La recette étant de		124,623,564 56
Le solde actif au 31 décembre 1840 est de.		4,083,990 60
Dont il faut déduire le montant des ordonnances visées et enregistrées à la Cour des Comptes, restées en circulation au moment de la clôture définitive de l'exercice 1838, et qui s'élève à		817,289 53
En conséquence le solde réel est de. . . . fr.		3,266,701 07

Les états dont se trouvent appuyés ces tableaux généraux, ont pour objet de développer, par province et avec tous les détails qu'ils comportent, la nature des divers produits, ainsi que les dépenses faites d'après les spécialités des Budgets.

Le premier de ces états indique les recettes effectuées sur les revenus ordinaires de l'exercice 1838.

Cet état est appuyé de onze tableaux de développement :

a. État général des recettes effectuées sur les contributions directes.
b. — des recettes effectuées sur douanes.
c. — — sur accises.
d. — des recettes diverses (administration des contributions directes, etc., etc.)
e. — — sur droits de garantie des matières d'or et d'argent.
f. — — de l'enregistrement et droits de succession.
g. — des revenus des domaines.
h. — des recettes sur les barrières.
i. — — diverses (administration de l'enregistrement et des domaines).
k. — du produit des postes.
l. — des recettes diverses (administration du Trésor public).

Le second état présente le produit des domaines vendus (loi du 27 décembre 1822).

Le troisième état présente une situation comparative entre l'évaluation des revenus du royaume pour l'exercice 1838 et les recettes effectives.

Les états n° 4 à 13 présentent les payements faits pour le service de la Dette publique, les dotations et tous les départements d'administration générale, visés et régularisés à la Cour des Comptes, et dont elle a délivré décharge à l'administration du Trésor public.

L'état n° 14 présente le solde de cet exercice au 31 décembre 1840, et s'élève, comme on a vu plus haut, à fr. 3,266,701 07 c^{s}.

DÉVELOPPEMENT des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1838, par des lois spéciales.

MINISTÈRES et SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJETS DIVERS.			MONTANT DES CRÉDITS.	
Affaires Étrangères.	21 mars 1838, n° 15.	Crédit supplémentaire pour les frais extraordinaires d'une mission à Constantinople		200,000 »		
	21 déc. 1838, n° 913.	Crédit supplémentaire pour matériel, mission extraordinaire et dépenses imprévues		77,680 »		
	28 mai 1839, n° 120.	Crédit supplémentaire pour frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes, etc		12,265 97	289,945	97
Intérieur.	25 mai 1838, n° 798.	Crédit supplémentaire à l'effet de solder les arriérés dus, jusqu'au jour de leur décès, à des ecclésiastiques, à titre de secours tenant lieu de pensions et pour faire face aux traitements ecclésiastiques arriérés qui ont rapport à des exercices clos . . .		30,000 »		
	31 mai 1838, n° 202.	Crédit supplémentaire pour l'encouragement de la culture de la garance		22,000 »	99,384	»
	30 mars 1839, n° 44.	Crédit supplémentaire de 72,384 francs, ainsi qu'une annulation de 25,000 francs, reste pour augmentation de crédit		47,384 »		
Guerre.	18 mars 1838, n° 15.	Crédit pour l'école militaire		120,000 »		
	20 mai 1838, n° 179.	Crédit pour liquider les créances arriérées de l'exercice 1832, de		25,206 79		
	24 mai 1838, n° 184.	Crédit supplémentaire pour le matériel du Ministère.		1,299,954 96		
	24 mai 1838, n° 194.	Crédit applicable au payement des dépenses de 1831 et années antérieures, de		157,064 10	2,097,005	85
	18 déc. 1838, n° 912.	Crédit pour solde de troupes, masse de corps et service de santé . fr.	1,038,000 »			
		Annulation de crédit de	42,000 »	996,000 »		
	20 mai 1839, n° 115.	Annulation de crédit sur l'art. 2, chapitre V, *Matériel du génie*, pour être transporté au Budget 1839.		501,200 »		
Finances.	20 mai 1838, n° 181.	Crédit supplémentaire pour solder l'arriéré des dépenses faites pour l'exécution du cadastre, de . .		223,758 »		
	28 fév. 1839, n° 26.	Crédit pour solder l'arriéré des dépenses occasionnées pour la confection des pièces de cinq centimes, autorisée par la loi du 25 mars 1835, n° 124.		4,303 49	228,061	49
					2,714,397	31
Travaux publics.	25 mai 1839, n° 200.	Crédit supplémentaire pour l'acquit de diverses dépenses de l'exercice 1835 et années antérieures . . .	105,784 83			
	15 avril 1840, n° 90.	Annulation, par voie de transfert au Budget de 1839, de . . . . fr.	132,000 »			
	5 juin 1840. . . .	Annulation, par voie de transfert au Budget de 1839, de	196,875 16			
		Ensemble.	328,875 16			
		Reste à annuler.		225,090 33		
Justice.	22 déc. 1838, n° 918.	Annulation de crédit pour la construction d'un palais de justice. fr.	400,000 »			
	1er janv. 1840. . .	Annulation sur le chapitre VIII, art. 1 et 6	299,400 »			
		Ensemble. . . .	699,400 »			
	28 mars 1839 . . .	Crédit supplémentaire pour frais d'instruction de détenus, et frais d'impression et de bureau . .	144,000 »			
		Reste à annuler.		555,400 »		
Marine.	1er juin 1839, n° 289.	Annulation sur le chapitre II, art. 1er		80,000 »		
		TOTAL à déduire.			864,490	33
		Reste en crédits supplémentaires			1,849,906	98

COMPTE DÉFINITIF

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DE L'EXERCICE 1838.

Recette.

ÉTAT N° 1.	Contributions directes. . . . .
	Douanes . . . . .
	Accises . . . . .
	Droits de garantie des ouvrages d'or et d'argent. . . . .
	Recettes diverses (administration des contributions directes, douanes et accises) . . . . .
	Enregistrement. . . . .
	Revenus des domaines. . . . .
	Produit des barrières . . . . .
	Recettes diverses (administration de l'enregistrement et des domaines) . . . . .
	Produit des postes . . . . .
	Recettes diverses et accidentelles (administration du Trésor public) . . . . .
ÉTAT N° 2	Prix de vente de domaines payés en numéraire (lois des 27 décembre 1822 et 28 décembre 1835) . . . . .
	Produit de l'emprunt de 50,850,800 francs (loi du 25 mai 1838, n° 188) . . . . .
ÉTAT N° 2	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines (loi

recettes et dépenses de l'exercice 1838.

	RECETTES			TOTAUX	
	EN 1838.	EN 1839.	EN 1840	DE LA RECETTE	DE LA DEPENSE
	27,318,756 76	2,323,836 44	»	29,642,593 20	
	10,565,606 04	73,226 05	»	10,638,832 09	
	19,307,606 89	4,353 35	»	19,311,960 24	
	164,625 88	»	»	164,625 88	
	989,793 36	24,023 70	»	1,013,817 06	
	19,784,703 95	10,685 42	»	19,795,389 37	
	3 115,090 81	19,327 95	»	3,134,418 76	
	2,323,369 14	51,622 63	»	2,374,991 77	
	923,864 08	3,764 92	»	927,629 »	
	2,819,016 64	26,031 09	»	2,845,047 73	
	4,491,061 68	550,593 85	75,799 05	5,117,454 58	
	2,720,286 13	»	»	2.720,286 13	
	94,523,781 36	3,087,465 40	75,799 05	97,687,045 81	
	11,023,928 27	8,736,370 34	6,017,735 09	25,778,033 70	
	105,547,709 63	11,823,835 74	6,093,534 14		
du 27 décembre 1822).				1,158,485 05	
		A REPORTER.		124,623,564 56	

Dépense.

ÉTATS N° 4 à 13.	Dette publique . . . . .
	Dotations . Liste civile . . . . .
	Sénat . . . . .
	Chambre des Représentants . . . . .
	Cour des Comptes . . . . .
	Département de la Justice . . . . .
	— des Affaires Étrangères . . . . .
	— de l'Intérieur . . . . .
	— de la Marine . . . . .
	— des Travaux Publics . . . . .
	— de la Guerre . . . . .
	— des Finances . . . . .
	Remboursements, restitutions et non-valeurs . . . . .
	Département des Travaux Publics (*chemin de fer*), lois des 1er mai 1834, 26 mai 1837 et 25 mai 1838 . . . . .
	Départ^nt des Travaux Publics (*routes pavées et ferrées*), lois des 2 mai 1836 et 25 mai 1838.
ÉTAT N° 2 . .	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), reçus en payement de domaines . .

et dépenses de l'exercice 1838.

DÉPENSES EN 1838.	DÉPENSES EN 1839.	DÉPENSES EN 1840.	TOTAUX DE LA RECETTE.	TOTAUX DE LA DÉPENSE.
Report.			124,623,564 56	»
8,858,063 21	3,438,582 85	632,941 83	»	12,929,587 89
2,751,322 75	»	»	»	2,751,322 75
16,000 »	907 39	»	»	16,907 39
243,439 16	116,996 75	»	»	360,435 91
117,402 46	4,983 74	2,900 »	»	125,286 20
3,056,169 75	2,395,303 78	195,528 23	»	5,647,001 76
659,857 54	172,689 90	15,369 19	»	847,916 63
4,928,693 98	3,150,259 71	35,476 26	»	8,114,429 95
427,329 52	132,888 43	»	»	560,717 95
3,554,784 05	3,777,920 63	200,108 81	»	7,532,813 49
28,715,214 72	14,072,629 92	689,807 53	»	43,477,652 17
3,792,178 88	5,740,902 58	1,345,343 33	»	10,878,424 79
68,592 39	224,100 42	709,571 25	»	1,002,264 06
57,189,548 41	33,228,166 10	3,827,046 43	»	94,244,760 94
5,100,406 19	15,097,459 60	2,363,013 97	»	22,560,879 76
811,781 39	1,723,211 70	40,505 12	»	2,575,448 21
63,101,665 99	50,048,837 40	6,230,565 52		
. . . . .			»	1,158,485 05
Solde au 31 décembre 1840.			»	4,083,990 60
			124,623,564 56	124,623,564 56

45

COMPTE DÉFINITIF

DES

Impôts et Revenus publics.

EXERCICE 1838.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur les

PROVINCES.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.				DOUANES.			
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Anvers.	2,695,826 63	276,402 28	»	2,972,228 91	5,122,540 09	71,945 70	»	5,194,485 79
Brabant	5,167,981 27	375,685 28	»	5,543,666 55	481,771 94	»	»	481,771 94
Flandre occidentale .	3,787,375 21	370,284 51	»	4,157,659 72	1,163,835 05	282 86	»	1,164,117 91
— orientale . .	4,757,255 78	342,898 54	»	5,100,152 32	414,154 19	156 46	»	414,310 65
Hainaut	4,424,902 90	323,276 41	»	4,748,179 31	1,518,860 35	1 30	»	1,518,861 65
Liége	2,418,266 44	332,595 79	»	2,750,860 23	658,999 36	809 06	»	659,808 42
Limbourg	1,494,462 15	78,428 06	»	1,572,890 21	614,670 04	17 92	»	614,687 96
Luxembourg. . . .	1,142,201 82	129,963 64	»	1,272,165 46	435,642 07	12 34	»	435,654 41
Namur	1,450,506 56	94,303 95	»	1,524,810 49	155,132 95	» 41	»	155,133 36
Administrat[on] générale.	»	»	»	»	»	»	»	»
	27,318,756 76	2,323,856 44	»	29,642,593 20	10,565,606 04	73,226 05	»	10,638,832 09
A déduire Les diminutions de recette . . .	»	»	»	»	»	»	»	»
	27,318,756 76	2,323,856 44	»	29,642,593 20	10,565,606 04	73,226 05	»	10,638,832 09

revenus ordinaires et extraordinaires. Exercice **1838.**

ACCISES.				DROITS DE GARANTIE SUR LES OUVRAGES D'OR ET D'ARGENT.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	
2,688,557 30	» 15	»	2,688,557 45	26,964 55	»	»	26,964 55	10,882,256 68
4,281,873 59	»	»	4,281,873 59	49,171 58	»	»	49,171 58	10,356,483 66
2,015,953 68	11 19	»	2,015,964 87	13,060 42	»	»	13,060 42	7,350,802 92
2,964,913 81	813 09	»	2,965,726 90	14,308 42	»	»	14,308 42	8,494,478 29
3,111,769 81	1,192 15	»	3,112,961 96	12,832 08	»	»	12,832 08	9,592,835 »
1,571,850 70	1,420 88	»	1,573,271 58	56,913 90	»	»	56,913 90	5,020,854 13
1,132,724 47	836 23	»	1,133,560 70	5,274 26	»	»	5,274 26	3,326,413 13
537,230 45	34 70	»	537,265 15	4,662 05	»	»	4,662 05	2,249,747 07
1,004,416 64	44 98	»	1,004,461 62	1,438 62	»	»	1,438 62	2,685,844 09
»	»	»	»	»	»	»	»	»
19,309,290 45	4,353 35	»	19,313,643 80	164,625 88	»	»	164,625 88	59,759,694 97
1,683 56	»	»	1,683 56	»	»	»	»	1,683 56
19,307,606 89	4,353 35	»	19,311,960 24	164,625 88	»	»	164,625 88	59,758,011 41

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur les*

PROVINCES.	REPORT de L'AUTRE PART.	RECETTES DIVERSES DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.				ENREGISTREMENT.			
		1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Anvers	10,882,236 68	65,879 79	220 54	»	66,100 33	1,975,822 37	238 55	»	1,976,060 92
Brabant.	10,356,483 66	128,340 92	668 29	»	129,009 21	4,356,941 38	89 72	»	4,357,031 10
Flandre occidentale .	7,350,802 92	100,116 58	121 43	»	100,238 01	2,129,758 63	803 58	»	2,130,562 21
— orientale . .	8,494,478 29	152,036 12	903 98	»	152,940 10	2,873,175 61	2,261 55	»	2,875,437 16
Hainaut.	9,392,855 »	204,150 23	415 96	»	204,566 19	3,214,201 43	5,884 57	»	3,220,086 »
Liége.	5,020,854 13	167,392 46	20,062 91	»	187,455 37	2,270,199 71	478 19	»	2,270,677 90
Limbourg	3,526,415 13	66,702 91	76 84	»	66,779 75	918,971 01	20 03	»	918,991 04
Luxembourg . . .	2,249,747 07	49,459 24	492 26	»	49,951 50	986,133 84	856 91	»	986,990 75
Namur	2,685,844 09	56,047 61	1,061 49	»	57,109 10	1,069,141 82	52 32	»	1,069,194 14
Administr^ce^ générale .	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	59,759,694 97	990,125 86	24,023 70	»	1,014,149 56	19,794,345 80	10,685 42	»	19,805,031 22
A DÉDUIRE : Les diminutions de recettes.	1,683 56	332 50	»	»	332 50	9,641 85	»	»	9,641 85
	59,758,011 41	989,793 36	24,023 70	»	1,013,817 06	19,784,703 95	10,685 42	»	19,795,389 37

revenus ordinaires et extraordinaires. Exercice 1838.

DOMAINES.				PRODUITS DES BARRIÈRES.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838	1839.	1840.	TOTAL.	
104,627 59	59 18	»	104,686 77	117,715 92	3,301 25	»	121,017 17	13,150,101 87
287,957 95	4,726 94	»	292,684 89	487,661 25	9,852 21	»	497,513 44	15,632,722 30
96,240 77	3,774 63	»	100,015 40	184,054 09	12,918 15	»	197,572 24	9,879,190 78
197,056 43	2,441 79	»	199,498 22	195,644 77	1,883 24	»	197,528 01	11,919,881 78
1,087,075 59	4,157 32	»	1,091,232 91	737,880 67	13,940 63	»	751,821 30	14,660,541 40
403,193 41	»	»	403,193 41	256,413 06	4,822 58	»	261,235 64	8,143,416 45
433,174 04	1,803 31	»	434,977 35	113,030 46	3,233 66	»	116,264 12	4,863,425 39
373,497 43	1,012 50	»	374,509 93	145,954 87	1,670 91	»	147,625 78	3,808,825 03
151,545 34	1,352 28	»	152,897 62	135,867 63	»	»	135,867 63	4,100,912 58
»	»	»	»	»	»	»	»	»
3,134,368 55	19,327 95	»	3,153,696 50	2,374,822 70	51,022 63	»	2,426,445 33	86,159,017 58
19,277 74	»	»	19,277 74	51,453 56	»	»	51,453 56	82,389 21
3,115,090 81	19,327 95	»	3,134,418 76	2,323,369 14	51,022 63	»	2,374,991 77	86,076,628 37

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur les*

PROVINCES.	REPORT de L'AUTRE PART.	RECETTES DIVERSES. ENREGISTREMENT. 1838	1839.	1840.	TOTAL.	PRODUITS DES POSTES. 1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Anvers	13,150,101 87	45,879 55	467 31	»	44,346 86	410,547 39	»	»	410,547 39
Brabant	15,032,722 30	195,658 67	247 54	»	195,906 21	791,868 50	»	»	791,868 50
Flandre occidentale .	9,879,190 78	62,465 55	94 08	»	62,559 63	258,486 77	»	»	258,486 77
— orientale. .	11,919,881 78	72,576 88	8 84	»	72,585 72	326,215 55	»	»	326,215 55
Hainaut.	14,660,541 40	147,186 85	751 36	»	147,038 21	371,284 98	»	»	371,284 98
Liége	8,143,416 45	100,079 61	542 89	»	100,622 50	358,680 65	»	»	358,680 65
Limbourg . . .	4,863,425 39	46,905 70	[225 02	»	47,130 72	97,679 25	»	»	97,679 25
Luxembourg . . .	3,808,825 05	158,466 45	714 48	»	159,180 93	115,467 27	»	»	115,467 27
Namur	4,100,912 58	100,595 66	713 40	»	101,309 06	108,782 50	»	»	108,782 50
Administ^on^ générale .	»	»	»	»	»	»	26,031 09	»	26,031 09
	86,159,017 58	927,614 92	3,764 92	»	931,379 84	2 819,016 64	26,031 09	»	2,845.047 73
A DÉDUIRE : Les diminutions de recettes.	82,389 21	3,750 84	»	»	3,750 84	»	»	»	»
	86,076,628 37	923,864 08	3,764 92	»	927,629 »	2,819,016 64	26,031 09	»	2,845.047 73

revenus ordinaires et extraordinaires. Exercice 1838.

RECETTES DIVERSES. ADMINISTRATION DU TRÉSOR PUBLIC.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : Les diminutions de recettes d'après l'état de solde.	RESTE.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.			
»	»	»	»	13,604,996 12	4,263 27	13,600,732 85
»	»	»	»	16,620,497 01	14,408 14	16,606,088 87
»	»	»	»	10,180,257 18	18,285 97	10,161,951 21
»	»	»	»	12,318,481 05	6,591 91	12,311,889 14
»	»	»	»	15,179,764 59	25,674 39	15,154,090 20
»	»	»	»	8,602,725 58	6,247 73	8,596,477 85
»	»	»	»	5,008,235 36	5,311 57	5,002,923 79
»	»	»	»	4,083,473 23	4,146 31	4,079,326 92
»	»	»	»	4,311,005 94	1,210 76	4,309,795 18
4,496,005 18	550,593 85	75,799 05	5,122,396 08	5,148,427 17	4,941 50	5,143,485 67
4,496,005 18	550,593 85	75,799 05	5,122,396 08	95,057,841 23	91,081 55	94,966,759 68
4,941 50	»	»	4,941 50	91,081 55	»	»
4,491,061 68	550,593 85	75,799 05	5,117,454 58	94,966,759 68	»	94,966,759 68

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Contribution foncière	1,411,002 13	77,041 83	»	1,488,043 96
Personnel	991,087 95	141,610 80	»	1,133,298 75
Patentes	293,094 15	57,746 05	»	350,840 80
Amendes sur le personnel.	42 40	5 »	»	45 40
	2,695,826 63	276,402 28	»	2,972,228 91

les contributions directes. Exercice 1838.

	BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	
	5,020,003 57	168,059 78	»	5,188,063 35	2,517,546 44	178,527 36	»	2,696,073 80	7,372,181 11
	1,687,065 77	152,707 92	»	1,839,773 69	1,020,322 56	146,393 04	»	1,166,716 20	4,139,788 64
	460,805 49	54,355 74	»	515,161 23	249,506 21	45,363 51	»	294,869 72	1,160,871 75
	106 44	561 84	»	668 28	»	»	»	»	715 68
	5,167,981 27	375,685 28	»	5,543,066 55	3,787,375 21	370,284 51	»	4,157,659 72	12,675,555 18

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Contribution foncière	7,372,181 11	2,854,107 73	128,403 23	»	2,982,510 96
Personnel.	4,159,788 64	1,482,094 04	164,730 80	»	1,646,824 90
Patentes	1,160,871 75	441,017 01	49,752 45	»	490,769 46
Amendes sur le personnel	715 68	15 »	12 »	»	27 »
	12,673,555 18	4,757,233 78	342,898 54	»	5,100,132 32

sur les contributions directes. Exercice **1838.**

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES *ci-contre* A REPORTER.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	
2,869,774 42	130,423 68	»	3,009,198 10	1,542,991 63	167,930 07	»	1,710,921 70	15,054,811 87
1,011,036 49	81,769 20	»	1,092,805 78	625,069 21	111,111 53	»	737,080 74	7,616,500 06
544,091 99	102,083 44	»	646,175 43	249,505 60	53,552 19	»	302,857 79	2,600,674 43
»	»	»	»	»	»	»	»	740 68
4,424,902 90	323,276 41	»	4,748,179 31	2,418,266 44	332,593 79	»	2,750,860 23	25,272,727 04

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de l'autre part.	LIMBOURG.			
		1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Contribution fonciere.	15,054,811 87	1,080,990 05	50,924 43	»	1,140,014 48
Personnel	7,616,500 06	284,141 49	15,935 86		300,077 55
Patentes.	2,600,674 45	120,326 89	11,567 77	»	131,894 66
Amendes sur le personnel	740 68	3 72	»	»	3 72
	25,272,727 04	1,494,462 15	78,428 06	»	1,572,890 21

sur les contributions directes. Exercice 1838.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	
841,032 10	84,797 60		928,829 70	1,053,864 13	55,431 62	»	1,109,295 75	18,233,851 80
203,181 10	23,020 70	»	226,201 80	270,634 »	23,832 45	»	294,466 43	8,437,245 04
94,988 52	22,145 34	»	117,133 66	106,008 45	15,039 88	»	121,048 31	2,970,751 06
» 50	»	»	» 50	»	»	»	»	744 70
1,142,201 82	129,963 64	»	1,272,165 46	1,430,506 56	94,303 95	»	1,524,810 49	29,642,593 20

ANNEXE
à l'état n° 1, litt. *B*.

ÉTAT GÉNÉRAL du montant des rôles des

PROVINCES.	CONTRIBUTION FONCIÈRE.					
	PRINCIPAL.	2 p. % NON-VALEURS.	13 p. % ADDITIONNELS pour le Trésor.	TOTAL.	A DÉDUIRE : Pour propriétés détruites ou submergées (Dépêche de la Cour des Comptes du 11 août 1835, n° 25959).	RESTE.
Anvers . . .	1,317,357 »	26,347 14	171,256 41	1,514 960 55	26,916 59	1,488,043 96
Brabant	2,772,229 »	55,444 58	360.380 77	3,188,063 35	»	3,188,063 35
Flandre occidentale .	2,344,412 »	46,888 24	304,773 56	2 696.073 80	»	2,696,073 80
— orientale . .	2,576,467 »	51,529 34	334,940 71	2,962,937 05	426 09	2,962,510 96
Hainaut	2,616.694 »	52,333 88	340,170 22	3,009.198 10	»	3,009,198 10
Liége	1,487,758 »	29,755 16	193,408 54	1,710,921 70	»	1.710,921 70
Limbourg . . .	992,353 59	19,842 54	128,076 51	1.141,172 64	258 16	1,140,914 48
Luxembourg. . . .	807,678 »	16,155 56	104,908 14	928,829 70	»	928,829 70
Namur . .	964,605 »	19,292 10	125.398 65	1,109,295 75		1,109,295 75
	15,879,553 59	317,586 54	2,064,512 51	18,261,452 64	27,600 84	18,233,851 80

contributions directes revenant au Trésor pour 1838.

CONTRIBUTION PERSONNELLE.				PATENTES.			TOTAL GÉNERAL
PRINCIPAL.	10 P. % ADDITIONNELS pour le Trésor.	AMENDES.	TOTAL.	PRINCIPAL.	ADDITIONNELS pour le Trésor	TOTAL.	
1,030,271 57	103,027 18	45 40	1,133,344 15	318,946 49	31,894 31	350,840 80	2,072,228 91
1,672,521 46	167,252 25	668 28	1,840,441 97	468,328 58	46,832 65	515,161 23	5,543,666 55
1,060,651 05	106,065 15	»	1,166,716 20	268,063 33	26,806 39	294,869 72	4,157,639 72
1,497,112 84	149,712 06	27 »	1,646,851 90	446,147 20	44,622 26	490,769 46	5,100,152 32
993,459 24	99,346 54	»	1,092,805 78	587,432 15	58,743 28	646,175 43	4,748,179 31
670,073 29	67,007 45	»	737,080 74	275,525 26	27,532 53	302,857 79	2,750,860 23
272,797 46	27,279 89	3 72	300,081 07	119,903 06	11,901 60	131,894 66	1,572,890 21
205,637 96	20,563 84	» 30	226,202 10	106,485 03	11,648 63	117,133 66	1,272,165 46
267,096 66	26,769 77	»	294,466 43	110,043 05	10,004 66	121,048 31	1,524,810 49
7,670,221 53	767,024 11	744 70	8,437,990 34	2,700,674 75	270,076 31	2,970,751 06	29,642,595 20

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Entrée, sortie et transit	4,861,758 54	69,219 42	»	4,930,957 96
Droits de tonnage	252,472 38	2,655 88	»	255,128 26
Timbre proportionnel	8,227 60	70 40	»	8,298 »
Recettes extraordinaires	101 57	»	»	101 57
Loyers des bâtiments	»	»	»	»
	5,122,540 09	71,945 70	»	5,194,485 79

sur douanes. Exercice 1838.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES et contre A REPORTER.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838	1839.	1840.	TOTAL.	
465,886 56	»	»	465,886 56	1,116,384 76	133 69	»	1,116.518 45	6,513,362 97
14,907 38	»	»	14,907 38	41,933 69	148 77	»	42,082 46	312,118 10
978 »	»	»	978 »	5,416 60	» 40	»	5,417 »	14,695 »
»	»	»	»	100 »	»	»	100 »	201 37
»	»	»	»	»	»	»	»	»
481,771 94	»	»	481,771 94	1,163,855 05	282 86	»	1,164.117 91	6,840,375 04

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Entrée, sortie et transit	6,513,302 07	404,020 06	156 06	»	404.185 12
Droits de tonnage	312,118 10	8,290 22	»	»	8,290 22
Timbre proportionnel	14,695 »	1,834 91	» 40	»	1,835 31
Recettes extraordinaires	201 57	»	»	»	»
Loyer des bâtiments	»	»	»	»	»
	6,840,575 64	414,154 19	156 46	»	414,310 65

sur douanes. Exercice 1838.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839	1840.	TOTAL	
1,509,073 51	1 30	»	1,509,074 81	655,199 76	»	»	655,199 76	9,081,822 60
»	»	»	»	»	»	»	»	320,408 32
9,535 20	»	»	9,535 20	3,799 60	»	»	3,799 60	20,863 11
40 »		»	40 »	»	800 06	»	800 06	1,050 63
211 64	»	»	211 64	»	»	»	»	211 64
1,518,860 35	1 30	»	1,518,861 65	658,999 36	800 06		659,808 42	9,433,356 30

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de l'autre part.	LIMBOURG. 1838.	1839	1840.	TOTAL.
Entrée, sortie et transit	9,081,822 66	612,251 67	17 52	»	612,269 19
Droits de tonnage	320,408 32	»	»	»	»
Timbre proportionnel	29,865 11	2,308 44	» 40	»	2,308 84
Recettes extraordinaires	1,050 63	49 95	»	»	49 93
Loyers des bâtiments.	211 64	»	»	»	»
	9,435,356 36	614,670 04	17 92	»	614,687 96

sur douanes. Exercice 1838.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	
432,411 87	12 34	»	432,424 21	154,481 75	» 41	»	154,482 16	10,280.998 22
»	»	»	»	»	»	»	»	320,408 52
3,230 20	»	»	3.230 20	501 20	»	»	501 20	33,063 35
»	»	»	»	»	»	»	»	1,100 56
»	»	»	»	150 »	»	»	150 »	361 64
435,642 07	12 34	»	435,654 41	155,132 95	» 41	»	155,133 36	10,638,832 09

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1838	1839	1840	TOTAL
Sel	312,699 96			312,699 96
Vin étranger	459,690 50			459,690 59
Eau-de-vie indigène	226,710 75			226,710 75
— étrangère	58,218 64			58,218 64
Bières	638,946 67			638,946 67
Vinaigres	2,146 74		»	2,146 74
Sucres	768,193 57		»	768,193 57
Timbre collectif sur les quittances	220,878 72		»	220,878 72
— — sur les permis de circulation	978 24	13		978 37
Recettes extraordinaires	93 42			93 42
Consignations et remboursements pour matériel			»	
A DÉDUIRE	2,688 557 50	» 13		2,688,557 45
Pour diminution de recette	» 50			» 50
	2,688,557	13	»	2,688,557 13

sur accises. Exercice 1838.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	
711,506 08	»	»	711,506 08	479,043 71	»	»	479,043 71	1,503,049 79
406,217 12	»	»	406,217 12	229,670 22	»	»	229,670 22	1,095,577 95
670,233 74	»	»	670,233 74	304,644 04		»	304,644 04	1,201,588 53
92,177 17	»	»	92,177 17	22,962 74	»	»	22,962 74	175,358 55
1,924,635 54	»	»	1,924,635 54	791,172 45	»	»	791,172 45	3,554,754 66
2,528 12	»	»	2,528 12	312 47	»	»	312 47	4,987 35
147,525 56	»	»	147,525 56	31,345 85	»	»	31,345 85	947,064 98
523,372 36	»	»	523,372 36	154,461 13	» 36	»	154,461 49	698,712 57
5,740 61	»	»	5,740 61	2,341 07	10 83	»	2,351 90	7,070 88
1 81	»	»	1 81	»	»	»	»	95 25
135 48	»	»	135 48	»	»	»	»	135 48
4,281,875 59	»	»	4,281,875 59	2,015,953 68	11 19	»	2,015,964 87	8,986,595 89
258 55	»	»	258 55	296 74	»	»	296 74	555 29
4,281,615 04	»	»	4,281,615 04	2,015,656 94	11 19	»	2.015,668 13	8,985,840 50

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Sel	1,503,049 75	773,817 52	» 11	»	773,817 63
Vin étranger	1,095,577 93	233,716 90	»	»	233,716 90
Eau-de-vie indigène.	1,201,588 53	462,956 93	165 61	»	463,102 54
— étrangère	173,358 55	20,498 85	»	»	20,498 85
Bières	3,354,754 06	1,095,201 66	533 36	»	1,095,735 02
Vinaigres	4,987 33	2,302 07	»	»	2,302 07
Sucres	947,064 98	146,603 47	»	»	146,603 47
Timbre collectif sur les quittances	698,712 57	226,542 46	54 09	»	226,596 55
— — sur les permis de circulation	7,070 88	3,254 30	»	»	3,254 30
Recettes extraordinaires	95 23	2,059 65	59 92	»	2,009 57
Consignations et remboursements pour matériel	155 48	»	»	»	»
	8,986,395 89	2,964,913 81	813 09	»	2,965,726 90
A DÉDUIRE :					
Pour diminution de recette	555 59	»	»	»	»
	8,985,840 30	2,964,913 81	813 09	»	2,965,726 90

sur accises. Exercice 1838.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	
696,356 47	115 70	»	696,472 17	403,525 39	»	»	403,525 39	3,376,864 94
332,072 33	»	»	332,072 33	350,234 42	1 26	»	350,235 68	2,011,602 84
247,064 85	»	»	247,064 85	359,332 25	1,074 18	»	360,406 43	2,272,162 55
9,765 78	1,064 64	»	10,828 42	25,737 24	»	»	25,737 24	228,425 06
1,464,730 11	»	»	1,464,730 11	324,146 23	313 43	»	324,459 66	6,237,679 45
199 79	»	»	199 79	580 12	»	»	580 12	8,069 31
94,480 98	»	»	94,480 98	»	»	»	»	1,188,149 45
259,521 16	11 81	»	259,532 97	108,867 »	30 51	»	108,897 51	1,295,739 60
2,641 84	»	»	2,641 84	1,411 25	1 50	»	1,412 75	14,379 77
4,938 50	»	»	4,938 50	16 80	»	»	16 80	7,150 10
»	»	»		»	»	»	»	135 48
3,111,769 81	1,102 15	»	3,112,961 96	1,571,850 70	1,420 88	»	1,573,271 58	16,658,356 53
1,058 64	»	»	1,058 64	»	»	»	»	1,614 23
3,110,711 17	1,192 15	»	3,111,903 32	1,571,850 70	1,420 88	»	1,573,271 58	16,656,742 10

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Sel	3,376,864 94	148,191 68	19 23	»	148,210 91
Vin étranger	2,011,602 84	60,842 50	»	»	60,842 50
Eau-de-vie indigène	2,272,162 35	444,348 52	802 74	»	445,151 26
— étrangère	228,423 06	1,959 53	2 73	»	1,962 26
Bières	6,237,679 45	412,823 39	11 53	»	412,834 92
Vinaigres	8,069 31	128 55	»	»	128 55
Sucres	1,188,149 43	»	»	»	»
Timbre collectif sur les quittances	1,293,739 60	62,841 37	»	»	62,841 37
— — sur les permis de circulation	14,379 77	1,588 93	»	»	1,588 93
Recettes extraordinaires	7,150 10	»	»	»	»
Consignations et remboursements pour matériel	155 48	»	»	»	»
	16,658,356 33	1,132,724 47	836 23	»	1,133,560 70
A DÉDUIRE :					
Pour diminution de recette	1,614 23	17 58	»	»	17 58
	16,656,742 10	1,132,706 89	836 23	»	1,133,543 12

sur accises. Exercice 1838.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE. Les diminutions de recettes d'après l'état de solde.	RESTE.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.			
276,034 57	40	»	276,034 97	265,888 91	»	»	265,888 91	4,066,999 73	»	4,066,999 73
87,617 11	12 60	»	87,629 71	146,640 30	»	»	146,640 30	2,306,715 55	»	2,306,715 55
26,286 13	»	»	26,286 13	155,582 59	41 16	»	155,623 75	2,899,223 49	1,469 50	2,897,753 99
7,179 07	20 44	»	7,199 51	4,641 92	»	»	4,641 92	242,226 75	»	242,226 75
91,487 98	»	»	91,487 98	353,616 65	1 16	»	353,617 81	7,095,620 16	150 96	7,095,469 20
346 22	»	»	346 22	»	»	»	»	8,544 08	»	8,544 08
»	»	»	»	»	»	»	»	1,188,149 43	»	1,188,149 43
46,177 05	» 24	»	46,177 29	76,925 99	» 58	»	76,926 57	1,479,684 63	31 79	1,479,652 84
1,797 26	1 02	»	1,798 28	1,120 28	2 28	»	1,122 56	18,889 54	»	18,889 54
256 30	»	»	256 30	»	»	»	»	7,406 40	31 31	7,375 09
48 76	»	»	48 76	»	»	»	»	184 24	»	184 24
537,230 45	34 70	»	537,265 15	1,004,416 64	44 98	»	1,004,461 62	19,313,645 80	1,683 56	19,311,960 24
51 75	»	»	51 75	»	»	»	»	1,683 56	»	»
537,178 70	34 70	»	537,213 40	1,004,416 64	44 98	»	1,004,461 62	19,311,960 24	»	19,311,960 24

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. D.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes diverses

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Fonds de procédures	»	»	»	»
Redevances sur les mines	»	»	»	»
Entrepôts	»	»	»	»
Recettes extraordinaires pour les fonds de non-valeurs	189 24	220 54	»	409 78
Droits de consommation sur les boissons distillées	64,560 »	»	»	64,560 »
Sel (*exercices antérieurs à* 1823)	»	»	»	»
Forcement en recette provenant de la vérification de la comptabilité	1,130 55	»	»	1,130 55
	65,879 79	220 54	»	66,100 33
A DÉDUIRE :				
Pour diminution de recette	197 50	»	»	197 50
	65,682 29	220 54	»	65,902 83

(contributions directes). *Exercice* 1838.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840	TOTAL	
33 42	»	»	33 42	30 06	»	»	30 06	64 08
»	»	»	»	»	»	»	»	»
8,160 60	»	»	8,160 60	1,126 87	112 85	»	1 239 72	9,400 32
486 92	668 29	»	1,155 21	35 30	8 58	»	45 88	1,608 87
118,428 75	»	»	118,428 75	98,923 75	»	»	98,923 75	281.912 50
»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,231 25	»	»	1,231 23	»	»	»	»	2,361 78
128,340 92	668 29	»	129,009 21	100,116 58	121 45	»	100,238 01	295,347 55
»	»	»	»	135 »	»	»	135 »	332 50
128,340 92	668 29	»	129,009 21	99,981 58	121 45	»	100,103 01	295,015 05

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes diverses*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Fonds de procédures	61 08	»	»	»	»
Redevances sur les mines	»	»	»	»	»
Entrepôts	9,400 32	6,531 48	»	»	6,531 48
Recettes extraordinaires pour les fonds de non-valeurs.	1,608 87	317 25	»	»	1,106 25
Droits de consommation sur les boissons distillées	281,012 50	137,796 25	788 98	»	137,911 25
Sel (*exercices antérieurs à* 1823).	»	7,391 14	115 »	»	7,391 14
Forcement en recette provenant de la vérification de la comptabilité.	2,361 78	»	»	»	»
	295,347 55	152,036 12	903 98	»	152,940 10
A DÉDUIRE :					
Pour diminution de recette	332 50	»	»	»	»
	295,015 05	152,036 12	903 98	»	152,940 10

(contributions directes). *Exercice* 1838.

	HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES cicontre A REPORTER.
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL	
	»	»	»	»	»	»	»		64 08
	59,807 98	15 36	»	59,823 34	37,661 08	19.608 22	»	57,269 30	117,092 64
	1,508 01	250 03	»	1,758 04	882 77	170 39	»	1,053 16	18 745 »
	402 15	139 32	»	541 47	64 86	274 30	»	339 16	3,595 75
	140,493 75	11 25	»	140,505 »	128,783 75	10 »	»	128,793 75	680,122 50
	»	»	»	»	»	»	»	»	7,391 14
	1,938 34	»	»	1,938 34	»	»	»	»	4,300 12
	204,150 23	415 96	»	204,566 19	167,392 46	20,062 91	»	187,455 37	840.309 21
	»	»	»	»	»	»	»		552 50
	204,150 23	415 96	»	204,566 19	167,392 46	20.062 91	»	187,455 37	839,976 71

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes diverses*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1838.	1839.	1840	TOTAL.
Fonds de procédures.	64 08	»	»	»	»
Redevances sur les mines	117,092 64	2,507 99	»	»	2,507 99
Entrepôts	18,745 »	612 47	»	»	612 47
Recettes extraordinaires pour les fonds de non-valeurs.	3,595 75	4 95	67 15	»	72 10
Droits de consommation sur les boissons destillées . . .	689,122 50	63,577 50	»	»	63,577 50
Sel (*exercices antérieurs à* 1825)	7,391 14	»	»	»	»
Forcement en recette provenant de la vérification de la comptabilité.	4,300 12	»	9 69	»	9 69
	840,309 21	66,702 91	76 84	»	66,779 75
A DÉDUIRE					
Pour diminution de recette	332 50	»	»	»	»
	839,976 71	66,702 91	76 84	»	66,779 75

(contributions directes). *Exercice* 1838.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL	A DEDUIRE Les diminutions de recette d'après l'état de solde	RESTE.
1838	1839.	1840.	TOTAL	1838	1839.	1840.	TOTAL.			
110 05	»	»	110 05	»	»	»	»	174 75	»	174 75
1,486 26	488 70	»	1,974 96	7,105 51	927 89		8,033 40	129,608 99	»	129,608 99
	»	»	»	»	»	»	»	10,335 47		10,335 47
114 85	3 56	»	118 39	385 85	116 10	»	501 95	4,288 17	»	4,288 17
47,747 50	»	»	47,747 50	48,556 25	17 50	»	48,573 75	849,021 25	332 50	848,688 75
»		»	»	»	»	»	»	7,391 14		7,391 14
»	»	»	»	»	»	»	»	4,309 81	»	4,309 81
49,459 24	492 26	»	49,951 50	56,047 61	1,061 49	»	57,109 10	1,014,149 56	332 50	1,013,817 06
»		»	»	»	»	»	»	332 50	»	»
49,459 24	492 26	»	49,951 50	56,047 61	1,061 49	»	57,109 10	1,013,817 06	»	1,013,817 06

ANNEXE
à l'état n° 1, litt. *D*.

ÉTAT GÉNÉRAL du montant des rôles des

PROVINCES.
Anvers . . . . .
Brabant . . . . .
Flandre occidentale . . . . .
Flandre orientale . . . . .
Hainaut . . . . .
Liége . . . . .
Limbourg. . . . .
Luxembourg . . . . .
Namur. . . . .

redevances sur les mines. Exercice **1838.**

MONTANT DES REDEVANCES			Observations.
FIXES.	PROPORTIONNELLES.	TOTAL.	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
9,915 90	49,907 44	59,823 34	
3,626 97	53,642 33	57,269 30	
92 41	2,415 58	2,507 99	
1,486 26	488 70	1,974 96	
3,086 17	4,947 23	8,033 40	
18,207 71	111,401 28	129,608 99	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes sur droits de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1838.	1839.	1840.	TOTAL
Droits de marque des matières d'or et d'argent . . .	26,964 55	»	»	26,964 55

garantie des matières d'or et d'argent. Exercice 1838.

	BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
	1838.	1839.	1840	TOTAL.	1838.	1839.	1840	TOTAL.	
	49,171 58	»	»	49,171 58	13,060 42	»	»	13 060 42	89,196 56

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes sur droits de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Droits de marque des matières d'or et d'argent	89,196 55	14,308 42	»	»	14,308 42

garantie des matières d'or et d'argent. Exercice **1838.**

	HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci contre A REPORTER.
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	
	12,832 08	»	»	12,832 08	36,915 90	»	»	36,915 90	153,250 95

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes sur droits de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.			
		1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Droits de marque des matières d'or et d'argent	155,250 95	5,274 26		»	5,274 26

garantie des matières d'or et d'argent. Exercice 1838.

	LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	
	4,662 05	»	»	4,662 05	1,438 62	»	»	1,438 62	164,625 88

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistrement

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Timbre.				
De dimension	143,239 69	2 69	»	143,242 38
D'effets de commerce	22,757 52	»	»	22,757 52
De baux sous seing privé	1,507 18	3 60	»	1,510 78
De journaux indigènes	31,796 12	»	»	31,796 12
— étrangers	5,239 68	»	»	5,239 68
D'affiches et avis	8,621 20	»	»	8,621 20
De feuilles de patentes	8,270 10	»	»	8,270 10
Enregistrement.				
Actes civils publics	578,210 42	»	»	578,210 42
— sous seing privé	38,807 32	»	»	38,807 32
Actes judiciaires	34,598 59	»	»	34,598 59
— d'huissiers	64,901 40	1 98	»	64,903 38
Permis de changer de nom de famille	550 »	»	»	550 »
Greffe.				
Mise au rôle	1,783 98	»	»	1,783 98
Rédaction, dépositions de témoins et expéditions	13,845 95	»	»	13,845 95
Hypothèques.				
Inscriptions	6,155 85	»	»	6,155 85
Transcriptions d'actes de mutation	54,239 54	»	»	54,239 54
Successions.				
Droits de succession	536,570 12	»	»	536,570 12
— de mutation par décès	4,393 57	»	»	4,393 57
— de succession (loi du 22 frimaire an VII)	»	»	»	»
	1,555,468 23	8 27	»	1,555,476 50
Additionnels	401,825 21	» 29	»	401,825 50
Amendes, doubles, triples droits, etc.				
Sur le timbre	7,460 39	»	»	7,460 39
— l'enregistrement	5,802 64	229 99	»	6,032 63
— le greffe	»	»	»	»
— sur les hypothèques	465 86	»	»	465 86
— les successions	4,800 04	»	»	4,800 04
	1,975,822 37	238 55	»	1,976,060 92
A DÉDUIRE :				
Les diminutions de recette	236 79	»	»	236 79
	1,975,585 58	238 55	»	1,975,824 13

droits de succession, etc. Exercice 1838.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1838.	1839.	1840	TOTAL.	1838.	1839.	1840	TOTAL.	
276,781 55	69 36	»	276,850 91	170,898 71	523 68	»	171,422 39	591,515 68
107,776 58	»	»	107,776 58	6,235 60	»	»	6,235 60	136,769 70
5,625 80	»	»	5,625 80	4,493 30	»	»	4,493 30	11,629 88
160,968 58	»	»	160,968 58	7,408 60	»	»	7,408 60	200,173 30
13,857 45	»	»	13,857 45	2,296 50	65 18	»	2,361 68	21,458 79
22,104 83	»	»	22,104 83	8,705 60	»	»	8,705 60	39,431 65
10,563 22	»	»	10,563 22	11,661 61	»	»	11,661 61	30,494 95
1,712,781 64	»	»	1,712,781 64	730,215 05	»	»	730,215 05	3,021,207 11
170,219 18	»	»	170,219 18	70,763 45	05	»	70,763 48	279,789 98
87,644 18	»	»	87,644 18	37,628 21	»	»	37,628 21	159,870 98
87,976 09	»	»	87,976 09	41,191 85	»	»	41,191 85	194,071 30
»	»	»	»	»	»	»	»	530 »
6,888 94	»	»	6,888 94	2,546 68	»	»	2,546 68	11,019 60
36,235 48	»	»	36,235 48	17,758 16	197 53	»	17,955 69	68,037 12
13,187 27	»	»	13,187 27	5,905 82	»	»	5,905 82	25,248 94
155,491 11	»	»	155,491 11	69,249 87	»	»	69,249 87	258,980 52
575,601 96	»	»	575,601 96	440,804 54	»	»	440,804 54	1,552,976 62
872 50	»	»	872 50	48,239 10	»	»	48,239 10	53,505 17
»	»	»	»	»	»	»	»	»
3,424,576 34	69 36	»	3,424,645 70	1,675,802 63	786 42	»	1,676,589 05	6,656,711 25
890,075 29	12 27	»	890,087 56	455,504 77	»	»	455,504 77	1,727,417 83
25,767 71	»	»	25,767 71	4,781 98	»	»	4,781 98	38,010 08
9,337 89	8 09	»	9,345 98	7,088 42	10 18	»	7,098 60	22,477 21
»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,331 68	»	»	1,331 68	925 63	»	»	925 63	2,725 17
5,852 47	»	»	5,852 47	5,655 20	6 98	»	5,662 18	16,314 69
4,356,941 58	89 72	»	4,357,031 10	2,129,758 63	803 58	»	2,130,562 21	8,465,654 25
30 29	»	»	30 29	812 16	»	»	812 16	1,079 24
4,356,911 09	89 72	»	4,357,000 81	2,128,946 47	803 58	»	2,129,750 05	8,462,574 99

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistrement,*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1838.	1839.	1840	TOTAL.
Timbre.					
De dimension	591,515 68	214,144 78	5 38	»	214,150 16
D'effets de commerce	136,769 70	10,443 30	»	»	10,443 30
De baux sous seing privé	11,629 88	5,247 10	49 40	»	5,296 50
De journaux indigènes	200,175 30	35,876 17	»	»	35,876 17
— étrangers	21,458 79	2,338 78	»	»	2,338 78
D'affiches et avis	39,431 63	11,877 02	»	»	11,877 02
De feuilles de patentes	30,494 95	12,905 05	»	»	12,905 05
Enregistrement.					
Actes civils publics	3,021,207 11	982,121 47	»	»	982,121 47
— sous seing privé	279,789 98	109,351 94	»	»	109,351 94
Actes judiciaires	159,870 98	51,881 42	»	»	51,881 42
— d'huissiers	194,071 30	46,695 39	»	»	46,695 39
Permis de changer de nom de famille	330 »	»	»	»	»
Greffe.					
Mise au rôle	11,019 60	4,270 74	»	»	4,270 74
Rédaction, dépositions de témoins et expéditions	68,057 12	21,324 48	»	»	21,324 48
Hypothèques.					
Inscriptions	25,248 94	8,873 71	»	»	8,873 71
Transcriptions d'actes de mutation	258,980 52	94,353 65	1,395 28	»	95,728 93
Successions.					
Droits de succession	1,552,976 62	645,685 95	»	»	645,685 95
— de mutation par décès	53,505 17	1,702 64	634 75	»	2,337 39
— succession (loi du 22 frimaire an VII)	»	»	»	»	»
	6,656,711 25	2,259,071 59	2,084 81	»	2,261,156 40
Additionnels	1,727,417 85	587,441 30	»	»	587,441 30
Amendes, doubles, triples droits, etc.					
Sur le timbre	58,010 08	5,605 55	»	»	5,605 55
— l'enregistrement	22,477 21	7,125 93	176 74	»	7,302 67
— le greffe	»	»	»	»	»
— les hypothèques	2,723 17	1,313 50	»	»	1,313 50
— les successions	16,314 69	12,619 76	»	»	12,619 76
	8,463,654 25	2,875,175 61	2,261 55	»	2,875,437 16
A DÉDUIRE					
Les diminutions de recette	1,079 24	2,150 49	»	»	2,150 49
	8,462,574 99	2,871,025 12	2,261 55	»	2,873,286 67

droits de succession, etc. Exercice 1838.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1838.	1839.	1840	TOTAL.	1838.	1839.	1840	TOTAL.	
218,442 59	75 42	»	218,517 81	170,210 »	»	»	170,210 »	1,194,393 65
13,827 43	»	»	13,827 43	10,105 43	10 85	»	10,116 28	171,156 71
3,155 74	38 »	»	3,193 74	1,535 88	2 80	»	1,538 68	21,058 80
6,870 11	»	»	6,870 11	48,247 21	»	»	48,247 21	201,166 79
3,309 04	»	»	3,309 04	3,920 65	»	»	3,920 65	31,027 26
9,311 94	»	»	9,311 94	4,275 92	»	»	4,275 92	64,896 51
13,500 97	»	»	13,500 97	9,087 51	»	»	9,087 51	66,588 26
1,466,417 24	1 27	»	1,466,418 51	943,644 66	»	»	943,644 66	6,413,591 75
98,763 22	19 52	»	98,782 74	53,721 60	20 »	»	53,741 60	541,666 26
46,043 48	»	»	46,043 48	44,886 91	»	»	44,886 91	302,082 79
40,116 02	»	»	40,116 02	43,536 80	»	»	43,536 80	324,419 51
»	»	»	»	»	»	»	»	530 »
3,562 85	»	»	3,562 85	4,945 43	»	»	4,945 43	23,598 62
25,521 60	»	»	25,521 60	28,098 30	»	»	28,098 30	140,981 50
10,581 19	»	»	10,581 19	9,635 93	»	»	9,635 93	54,159 77
157,555 39	»	»	157,555 39	91,492 50	»	»	91,492 50	603,757 54
567,784 96	»	»	567,784 96	311,599 66	»	»	311,599 66	2,878,045 19
42,872 84	5,722 06	»	48,594 90	8,508 31	» 40	»	8,508 71	112,746 17
»	»	»	»	29 90	»	»	29 90	20 90
2,525,256 41	5,856 27	»	2,531,092 68	1,787,882 40	54 05	»	1,787,916 45	15,256,876 78
656,142 91	28 30	»	656,171 21	464,660 85	»	»	464,660 85	3,455,691 17
10,807 37	»	»	10,807 37	8,380 24	434 14	»	8,814 38	63,255 36
12,668 58	»	»	12,668 58	4,217 44	»	»	4,217 44	46,665 90
»	»	»	»	»	»	»	»	»
2,052 84	»	»	2 052 84	1,520 76	10 »	»	1,530 76	7,620 27
7,295 32	»	»	7,295 32	3,538 04	»	»	3,538 04	39,765 81
3,214,201 45	5,884 57	»	3,220,086 »	2,270,199 71	478 19	»	2,270,677 90	16,829,855 29
5,748 07	»	»	5,748 07	613 64	»	»	613 64	9,591 44
3,208,453 36	5,884 57	»	3,214,337 93	2,269,586 07	478 19	»	2,270,064 26	16,820,263 85

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistrement,*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1838.	1839.	1840	TOTAL.
Timbre.					
De dimension	1,194,393 65	92,336 41	12 06	»	92,348 47
D'effets de commerce	171,156 71	1,987 10	3 10	»	1,990 20
De baux sous seing privé	21,658 80	680 76	1 10	»	681 86
De journaux indigènes	291,166 79	»	»	»	»
— étrangers	31,027 26	421 03	»	»	421 03
D'affiches et d'avis	64,896 51	1,224 74	»	»	1,224 74
De feuilles de patentes	66,588 26	8,822 76	»	»	8,822 76
Enregistrement.					
Actes civils publics	6,413,391 75	298,397 93	»	»	298,397 93
— sous seing privé	541,666 26	32,988 58	»	»	32,988 58
Actes judiciaires	302,682 79	45,306 44	»	»	45,306 44
— d'huissiers	324,419 51	18,395 50	»	»	18,395 50
Permis de changer de nom de famille	550 »	»	»	»	»
Greffe.					
Mise au rôle	23,598 62	923 80	»	»	923 80
Rédaction, déposition de témoins et expéditions	140,981 50	8,182 65	»	»	8,182 65
Hypothèques.					
Inscriptions	54,139 77	2,630 85	»	»	2,630 85
Transcription d'actes de mutation	605,757 54	55,462 06	»	»	55,462 06
Succession.					
Droits de succession	2,878,045 19	165,992 64	»	»	165,992 64
— de mutation par décès	112,746 17	9,264 01	»	»	9,264 01
— de succession (loi du 22 frimaire an VII)	29 90	»	»	»	»
	15,236,876 78	721,017 04	16 26	»	721,033 30
Additionnels	3,435,691 17	187,042 56	3 67	»	187,046 23
Amendes, doubles, triples droits, etc.					
Sur le timbre	65,235 36	1,181 54	»	»	1,181 54
— l'enregistrement	46,665 90	5,702 61	» 10	»	5,702 71
— le greffe	»	»	»	»	»
— les hypothèques	7,620 27	948 80	»	»	948 80
— les successions	39,765 81	5,078 66	»	»	5,078 66
	16,829,855 29	918,971 01	20 03	»	918,991 04
A DÉDUIRE :					
Les diminutions de recette	9,591 44	2 21	»	»	2 21
	16,820,263 85	918,968 80	20 03	»	918,988 83

droits de successions, etc. Exercice **1838.**

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE Les diminutions de recettes d'après l'état de solde	RESTE.
1838.	1839	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.			
116,940 57	676 04	»	117,616 41	80,825 09	14 47	»	80,857 56	1,485 196 09	7 97	1,485,188 12
1,619 33	»	»	1,619 33	4,550 90	»	»	4,550 90	179,317 14	622 61	178,694 53
279 94	90	»	280 84	903 04	1 40	»	904 44	23,525 94	28 84	23 497 10
1,055 97	»	»	1,055 97	3,623 34	»	»	3,623 34	295,846 10	5 09	295,841 01
324 81	»	»	324 81	323 50	1 53	»	324 83	32,297 93	2 »	32,295 93
597 95	»	»	597 95	4,122 26	»	»	4,122 26	70,841 46	66 51	70,774 95
8,592 72	»	»	8,592 72	5,129 69	»	»	5,129 69	89,133 43	44	89,132 99
401,013 20	1 97	»	401,015 17	436,777 24	»	»	436,777 24	7,549,582 09	»	7,549,582 09
51,319 66	»	»	51,319 66	60,117 41	»	»	60,117 41	686,091 91	»	686,091 91
25,843 77	»	»	25,843 77	13,200 06	»	»	13,200 06	587,053 06	52 40	586,980 66
52,795 57	»	»	52,795 57	21,197 12	17 »	»	21,214 12	396,824 50	»	396,824 50
»	»	»	»	»	»	»	»	550 »	»	550 »
2,044 74	»	»	2,044 74	1,305 39	»	»	1,305 39	27,872 55	197 54	27,675 01
11,081 75	»	»	11,081 75	7,749 96	»	»	7,749 96	167,995 84	»	167,995 84
2,697 65	»	»	2,697 65	3,413 69	»	»	3,413 69	62,881 96	1,395 28	61,486 68
47,970 70	»	»	47,970 70	62,068 84	»	»	62,068 84	749,258 94	»	749,258 94
45,269 61	»	»	45.269 61	85,889 77	»	»	85,889 77	5,173,197 21	6,464 02	5,166,733 19
22,084 12	»	»	22,084 12	49,950 72	»	»	49,950 72	194,045 02	»	194,045 02
»	»	»	»	»	»	»	»	29 90	»	29 90
771,551 86	678 91	»	772,210 77	841,346 02	34 20	»	841,380 22	15,571,501 07	8,842 70	15,562,658 37
200,549 06	176 50	»	200,725 56	218,671 14	83	»	218,671 97	4,042,154 93	52 70	4,042,102 23
1,755 21	»	»	1,755 21	1,889 80	»	»	1,889 80	68,061 71	322 11	67,739 60
5,879 65	1 50	»	5,881 15	4,426 73	17 20	»	4,444 02	62,695 78	444 34	62,249 44
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4,036 29	»	»	4,036 29	1,576 20	»	»	1,576 20	14,181 56	»	14,181 56
2,581 77	»	»	2,581 77	1,231 93	»	»	1,231 93	46,458 17	»	46,458 17
986,133 84	856 91	»	986,990 75	1,069,141 82	52 32	»	1,069,194 14	19,805,031 22	9,641 85	19,795,389 37
08	»	»	08	48 12	»	»	48 12	9,641 85	»	»
986,133 76	856 91	»	986,990 67	1,069,093 70	52 32	»	1,069,146 02	19,795,389 37	»	19,795,389 37

ETAT GÉNÉRAL des revenus

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Fermages de biens-fonds et bâtiments	36,325 75	»	»	36,325 75
— de chasse et de pêche	1,329 03	»	»	1,329 03
— des bacs, bateaux et passages d'eau	3,105 »	»	»	3,105 »
Revenus des domaines dépendant du Département de la Guerre	6,899 44	»	»	6,899 44
Arrérages de rentes	1,368 11	33 20	»	1,401 31
Intérêts de créances ordinaires	41 38	»	»	41 38
— — du fonds de l'industrie	1,482 73	»	»	1,482 73
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	»	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	»	»	»	»
Vente d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	»	»	»	»
Produits des canaux appartenant au domaine, droits d'écluses, ponts, navigation, passage et pêche	966 75	»	»	966 75
Redevances de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte	131 79	»	»	131 79
Produits des houillères domaniales de Kerkraede, ordinaires	»	»	»	»
— — — — extraordinaires	»	»	»	»
Produit de la Sambre canalisée (droit de navigation)	»	»	»	»
— du passage d'eau d'Anvers à la Tête de Flandre, par bateau	27,149 56	»	»	27,149 56
— de la calamine	»	»	»	»
Frais de haute police et bénéfice sur les jeux à Spa	»	»	»	»
Prix de vente de biens domaniaux	»	»	»	»
Excédant sur les centimes payés pour frais de vente et d'adjudication	3,651 20	9 98	»	3,661 18
Rachats de rentes	1,125 22	»	»	1,125 22
Transferts de rentes	»	»	»	»
Capitaux de créances ordinaires	4,568 78	»	»	4,568 78
— du fonds de l'industrie	2,556 50	»	»	2,556 50
— d'avances pour bâtiments d'écoles	»	»	»	»
Prix de vente d'objets mobiliers, etc.	435 97	»	»	435 97
Transactions en matière domaniale	186 80	»	»	186 80
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	»	»	»	»
Successions en déshérence	450 24	16 »	»	466 24
Épaves	8,082 53	»	»	8,082 53
Produits de ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre	4,770 83	»	»	4,770 83
Moins value des bacs et bateaux	»	»	»	»
2 p. % supplément d'intérêts sur les ventes des domaines par suite de délais accordés	»	»	»	»
A DÉDUIRE :	104,627 59	59 18	»	104,686 77
Les diminutions de recette	59 18	»	»	59 18
	104,568 41	59 18	»	104,627 59

des domaines. Exercice **1838.**

BRABANT.								FLANDRE OCCIDENTALE.								TOTAL DES RECETTES ci contre A REPORTER.	
1838.		1839.		1840	TOTAL.			1838.		1839.		1840	TOTAL.				
5,762	90	65	42	»	5,828	32		3,814	33	»		»	3,814	33		45,968	40
450	»	»		»	450	»		1,302	»	1,624	30	»	2.926	30		4,685	33
»		»		»	»			3,648	20	»		»	3,648	20		6,753	20
120	29	»		»	120	29		36,198	10	56	11	»	36,254	21		43,273	04
12,955	46	54	87	»	13,010	33		2,093	09	»		»	2,093	09		16,504	75
»		»		»	»			2	03	»		»	2	03		43	41
58,718	16	»		»	58,718	16		592	»	»		»	592	»		60,792	89
»		44	45	»	44	45		1,145	45	»		»	1,145	45		1,189	90
636	74	»		»	636	74		8,811	94	57	80	»	8,869	74		9,506	48
7	18	14	»	»	21	18		1,804	95	1,502	32	»	6,307	27		6,328	45
»		»		»	»			14,062	23	»		»	14,062	23		15,028	96
61	95	»		»	61	95		76	59	»		»	76	59		270	53
»		»		»	»			»		»		»	»			»	
»		»		»	»			»		»		»	»			»	
»		»		»	»			»		»		»	»			»	
»		»		»	»			»		»		»	»			27,149	56
»		»		»	»			»		»		»	»			»	
»		»		»	»			»		»		»	»			»	
»		»		»	»			230	57	»		»	230	57		230	57
1,965	44	562	79	»	2,528	23		5,507	72	»		»	5,507	72		9,697	15
16,333	80	»		»	16,333	80		1,956	»	»		»	1,956	»		19,415	02
»		»		»	»			»		»		»	»			»	
76,072	14	725	81	»	76,797	95		1,587	50	»		»	1,587	50		82,954	03
92,379	15	3,000	»	»	95,379	15		5,634	12	»		»	5,634	12		103,569	77
3,444	45	»		»	3,444	45		3,026	02	45	80	»	3,071	82		6,516	27
3,769	77	»		»	3,769	77		492	86	»		»	492	86		4,698	60
»		»		»	»			»		»		»	»			186	80
»		259	50	»	259	50		»		»		»	»			259	50
1,095	82	»	10	»	1,095	92		260	01	162	39	»	422	40		1,984	56
»		»		»	»			1,602	27	»		»	1,602	27		9,684	80
14,204	70	»		»	14,204	70		1,593	19	525	91	»	1,719	10		20,694	63
»		»		»	»			»		»		»	»			»	
»		»		»	»			»		»		»	»			»	
287,957	95	4,726	94	»	292,684	89		96,240	77	5,774	63	»	100,015	40		407,587	06
4,025	96	»		»	4 025	96		4,046	29	»		»	4,046	29		8,129	45
283,933	99	4,726	94	»	288,660	93		92,194	48	5,774	63	»	95,969	11		489,257	63

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des revenus*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1838.	1839.	1840	TOTAL.
Fermages de biens-fonds et bâtiments	45,068 40	15,384 21	»	»	15,384 21
— de chasse et de pêche	4,685 33	15,077 48	»	»	15,077 48
— des bacs, bateaux et passages d'eau	6,753 20	9,145 21	241 62	»	9,384 83
Revenus des domaines dépendant du départem[t] de la guerre.	43,273 94	10,414 93	40 23	»	10,455 16
Arrérages de rentes	16,504 73	701 74	43 52	»	745 26
Intérêts de créances ordinaires	43 41	423 28	»	»	423 28
— — du fonds de l'industrie.	60,792 89	4,124 36	»	»	4,124 36
— d'avances faites pour bâtiments d'écoles	1,189 90	518 84	»	»	518 84
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	9,506 48	8,669 87	» 02	»	8,669 89
Ventes d'herbes, extractions de terres et sables, paisson et glandée.	6,328 45	»	»	»	»
Produits des canaux appartenants au domaine, droits d'écluses, ponts, navigations, passage et pêche	15,028 96	38,798 72	»	»	38,798 72
Redevances de 4 p. % du revenu des biens passés en main-morte	270 33	»	»	»	»
Produits des houillères domaniales de Kerkraede, ordinaires.	»	»	»	»	»
— — — — extraordre.	»	»	»	»	»
— de la Sambre canalisée (droit de navigation)	»	»	»	»	»
Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre, par bateau.	27,149 56	»	»	»	»
— de la calamine	»	»	»	»	»
Frais de haute police et bénéfice sur les jeux à Spa	»	»	»	»	»
Prix de vente de biens domaniaux	230 57	»	»	»	»
Excédant sur les centimes payés pour frais de vente et d'adjudication	9,697 15	8,497 08	»	»	8,497 08
Rachats de rentes	19,415 02	»	»	»	»
Transfert de rentes	»	»	»	»	»
Capitaux de créances ordinaires	82,954 05	4,716 40	2,116 40	»	6,832 80
— du fonds de l'industrie	103,569 77	21,525 87	»	»	21,525 87
— d'avances pour bâtiments d'écoles.	6,516 27	5,693 14	»	»	5,693 14
Prix de vente d'objets mobiliers, etc.	4,698 60	16,736 85	»	»	16,736 85
Transactions en matière domaniale	186 80	2,116 40	»	»	2,116 40
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions.	259 50	12 72	»	»	12 72
Successions en déshérence	1,984 56	»	»	»	»
Épaves	9,684 80	»	»	»	»
Produits des ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre	20,694 65	33,901 55	»	»	33,901 55
Moins value des bacs et bateaux	»	»	»	»	»
2 p. % supplément d'intérêts sur les ventes des domaines par suite de délais accordés	»	»	»	»	»
	497,387 06	197,056 43	2,441 79	»	199,498 22
A DÉDUIRE :					
Les diminutions de recettes	8,129 43	2,613 »	»	»	2,613 »
	489,257 63	194,443 43	2,441 79	»	196,885 22

des domaines. Exercice 1838.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES (à contre à REPORTER).
1838.	1839.	1840	TOTAL.	1838.	1839.	1840	TOTAL.	
24,599 78	»	»	24,599 78	15,758 05	»	»	15,758 05	101,710 44
1,730 12	291 03	»	2,021 15	9,796 56	»	»	9,796 56	32,180 52
688 »	»	»	688 »	30,305 39	»	»	30,305 39	47,151 42
20,729 93	»	»	20,729 93	1,711 42	»	»	1,711 42	76,170 45
7,238 69	»	»	7,238 69	56,652 18	»	»	56,652 18	61,140 86
4,033 21	»	»	4,033 21	2,533 59	»	»	2,533 59	7,033 40
80,985 97	3,866 29	»	84,852 26	9,294 75	»	»	9,294 75	159,064 24
»	»	»	»	»	»	»	»	1,708 74
20,099 66	»	»	20,099 66	68,379 49	»	»	68,379 49	100,055 52
20 68	»	»	20 68	12,464 65	»	»	12,464 65	18,813 76
444,040 91	»	»	444,040 91	»	»	»	»	497,868 59
64 44	»	»	64 44	55 15	»	»	55 15	389 92
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
330,376 64	»	»	330,376 64	»	»	»	»	330,376 64
»	»	»	»	»	»	»	»	27,149 56
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	42,825 74	»	»	42 825 74	42,825 74
190 84	»	»	190 84	1,261 24	»	»	1,261 24	1,682 45
14,942 55	»	»	14,942 55	25,680 92	»	»	25,680 92	58,817 48
1,908 88	»	»	1,908 88	45,165 97	»	»	45,165 97	66,489 87
»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,406 97	»	»	1,406 97	14,045 13	»	»	14,045 13	105,238 95
105,855 55	»	»	105,855 55	50,051 20	»	»	50,051 20	280,980 59
»	»	»	»	»	»	»	»	12,209 41
15,252 18	»	»	15,252 18	414 59	»	»	414 59	35,102 22
»	»	»	»	34,304 42	»	»	34,304 42	36,607 02
»	»	»	»	»	»	»	»	272 22
»	»	»	»	800 »	»	»	800 »	2,784 56
24 92	»	»	24 92	»	»	»	»	9,709 72
14,907 87	»	»	14,907 87	1,422 25	»	»	1,422 25	70,926 08
»	»	»	»	70 »	»	»	70 »	70 »
»	»	»	»	200 76	»	»	200 76	200 76
1,087,075 59	4,157 32	»	1,091.232 91	405,195 41	»	»	405,195 41	2,191,311 60
4,157 12	»	»	4,157 12	264 79	»	»	264 79	15,164 54
1,082,918 47	4,157 32	»	1,087,075 79	402,928 62	»	»	402,928 62	2,176,147 26

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des revenus*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1838.	1839.	1840	TOTAL.
Fermages de biens-fonds et bâtiments	101,710 44	19,847 35	»	»	19,847 35
— de chasse et de pêche	32,180 52	2,714 43	»	»	2,714 43
— des bacs, bateaux et passages d'eau	47,131 42	21,287 55	»	»	21,287 55
Revenus des domaines dépendant du Départem[t] de la Guerre.	76,170 45	6,767 80	»	»	6,767 80
Arrerages de rentes	61,140 86	26,159 93	70 51	»	26,230 24
Intérêts de créances ordinaires	7,033 49	»	»	»	»
— — du fonds de l'industrie.	150,061 24	255 97	»	»	255 97
— d'avances faites pour bâtiments d'écoles	1,708 74	»	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	106,655 52	4,473 50	»	»	4,475 50
Ventes d'herbes, extractions de terre et de sable, paisson et glandée.	18,813 76	2,503 »	»	»	2,503 »
Produits de canaux appartenant au domaine, droits d'écluses, ponts, navigation, passage et pêche	497,868 59	19,133 47	1,733 »	»	20,866 47
Redevances de 4 p. % du revenu des biens passés en main-morte	389 92	147 73	»	»	147 73
Produits des houillères domaniales de Kerkraede, ordinaires.	»	282,829 10	»	»	282,829 10
— — — — extraord[es]	»	1,315 42	»	»	1,315 42
Produit de la Sambre canalisée (droit de navigation)	330,576 64	»	»	»	»
— du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre, par bateau	27,149 56	»	»	»	»
— de la calamine	»	»	»	»	»
Frais de haute police et bénéfice sur les jeux à Spa	42,825 74	»	»	»	»
Prix de vente de biens domaniaux.	1,682 45	»	»	»	»
Excédants sur les centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications.	58,817 48	5,869 67	»	»	5,869 67
Rachats de rentes	66,489 87	26,222 38	»	»	26,222 38
Transferts de rentes.	»	»	»	»	»
Capitaux de créances ordinaires	105,238 93	4,661 37	»	»	4,661 37
— du fonds de l'industrie	280,980 59	»	»	»	»
— d'avances pour bâtiments d'écoles.	12,209 41	»	»	»	»
Prix de vente d'objets mobiliers, etc.	35,102 22	161 25	»	»	161 25
Transactions en matière domaniale	36,607 62	1,000 »	»	»	1,000 »
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	272 22	»	»	»	»
Successions en déshérence	2,784 56	2,072 87	»	»	2,072 87
Épaves.	9,709 72	174 40	»	»	174 40
Produits des ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre	70,926 08	5,578 85	»	»	5,578 85
Moins value des bacs et bateaux	70 »	»	»	»	»
2 p. % supplément d'intérêts sur les ventes des domaines par suite de délais accordés.	200 76	»	»	»	»
A DÉDUIRE :	2,191,311 60	433,174 04	1,803 31	»	434,977 35
Les diminutions de recette.	15,164 34	1,928 31	»	»	1,928 31
	2,176,147 26	431,245 73	1,803 31	»	433,049 04

des domaines Exercice 1838.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DEDUIRE. Les diminutions de recette d'après l'état de solde	RESTE.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.			
1,411 95	»	»	1,411 95	4,291 26	»	»	4,291 26	127,261 »	586 40	126,674 60
4,150 65	»	»	4,150 65	5,206 50	»	»	5,206 50	41,251 90	1,039 69	43,212 21
2,947 50	982 50	»	3,930 »	450 »	»	»	450 »	72,778 77	32 28	72,746 49
128 70	»	»	128 76	2,697 38	451 21	»	3,148 59	86,215 60	127 53	86,088 07
9,290 94	»	»	9,290 94	5,731 38	»	»	5,731 38	100,393 42	690 25	99,703 17
»	»	»	»	»	»	»	»	7,033 49	3,662 11	3,371 38
648 41	»	»	648 41	513 40	»	»	513 40	160,480 02	»	160,480 02
190 48	»	»	190 48	»	»	»	»	1,899 22	54 88	1,844 34
332,978 69	»	»	332,978 69	83,559 15	»	»	83,559 15	527,666 84	317 95	527,348 89
»	»	»	»	»	»	»	»	21,316 76	1,858 »	19,458 76
»	»	»	»	»	»	»	»	518,733 06	3,754 25	514,080 81
5 42	»	»	5 42	»	»	»	»	543 07	»	543 07
»	»	»	»	»	»	»	»	282,829 10	»	282,829 10
»	»	»	»	»	»	»	»	1,315 42	»	1,315 42
»	»	»	»	»	»	»	»	330,376 64	»	330,376 64
»	»	»	»	»	»	»	»	27,149 56	»	27,149 56
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	42,825 74	»	42,825 74
»	»	»	»	»	»	»	»	1,682 45	264 79	1,417 66
14,428 91	»	»	14,428 91	9,651 12	»	»	9,651 12	88,767 18	793 07	87,974 11
3,709 40	»	»	3,709 40	4,676 32	»	»	4,676 32	101,097 97	350 35	100,747 62
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	10,582 01	»	»	10,582 01	120,482 51	»	120,482 51
161 84	»	»	161 84	2,328 04	»	»	2,328 04	283,470 27	2,116 40	281,353 87
1,269 84	»	»	1,269 84	»	»	»	»	15,479 25	5,000 »	10,479 25
1,721 05	30 »	»	1,751 05	247 40	»	»	247 40	57,261 92	229 91	57,032 01
»	»	»	»	»	»	»	»	57,607 62	»	57,607 62
423 59	»	»	423 59	9,986 45	»	»	9,986 45	10,682 24	»	10,682 24
»	»	»	»	»	»	»	»	4,857 45	»	4,857 45
30 »	»	»	30 »	»	»	»	»	9,914 12	144 90	9,769 22
»	»	»	»	5,418 60	»	»	5,418 60	81,923 53	254 98	81,668 55
»	»	»	»	»	»	»	»	70 »	»	70 »
»	»	»	»	8,226 57	901 07	»	9,127 64	9,328 40	»	9,328 40
373,497 45	1,012 50	»	374,509 95	151,545 34	1,352 28	»	152,897 62	3,153,696 50	19,277 74	3,134,418 76
1,733 88	»	»	1,733 88	451 21	»	»	451 21	19,277 74	»	»
371,763 55	1,012 50	»	372,776 05	151,094 13	1,352 28	»	152,446 41	3,134,418 76	»	3,134,418 76

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Barrières sur les grandes routes en ferme ou en collecte				
Échéances du 1er avril 1836 au 31 mars 1837	»	»	»	»
— — 1837 — 1838	21,005 30	»	»	21,005 30
— — 1838 au 31 décembre 1838	46,667 19	2,903 92	»	49,571 11
— du 1er janvier 1839 — 1839	404 17	»	»	404 17
Cautionnements à valoir sur les deux derniers mois du bail . . .	6,653 54	»	»	6,653 54
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.				
Échéances du 1er avril 1834 au 31 mars 1835	»	»	»	»
— — 1836 — 1837	»	»	»	»
— — 1837 — 1838	»	»	»	»
— — 1838 au 31 décembre 1838	1,600 »	»	»	1,600 »
Barrières sur les routes de 2me classe				
Échéances du 1er avril 1835 au 31 mars 1836	»	»	»	»
— — 1836 — 1837	»	»	»	»
— — 1837 — 1838	4,798 86	»	»	4,798 86
— — 1838 au 31 décembre 1838 . . .	28,053 62	»	»	28,053 62
— du 1er janvier 1839 — 1839	»	145 87	»	145 87
Cautionnements à valoir sur les deux derniers mois du bail	7,635 24	251 46	»	7,886 70
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.				
Échéances du 1er avril 1834 au 31 mars 1835	»	»	»	»
— — 1836 — 1837	»	»	»	»
— — 1837 — 1838	»	»	»	»
— — 1838 au 31 décembre 1838	900 »	»	»	900 »
	117,715 92	3,301 25	»	121,017 17
A DÉDUIRE :				
Les diminutions de recette	3,301 25	»	»	3,301 25
	114,414 67	3,301 25	»	117,715 92

sur les barrières. Exercice 1838.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1838.	1839.	1840	TOTAL.	1838.	1839.	1840	TOTAL.	
2,225 »	»	»	2,225 »	»	»	»	»	2,225 »
87,524 09	»	»	87,524 09	8,156 42	3,057 87	»	11,174 29	119,701 68
239,979 48	3,350 39	»	243,329 87	68,415 77	»	»	68,415 77	361,316 75
»	»	»	»	1,468 75	179 16	»	1,647 91	2,052 08
8,209 51	»	»	8,209 51	16,529 67	»	»	16,529 67	31,592 72
»	»	»	»	»	»	»	»	»
8,064 96	»	»	8,064 96	»	»		»	8,064 96
13,866 25	»	»	13,866 25	»	»	»	»	13,866 25
»	»	»	»	2,410 81	»	»	2,410 81	4,010 81
»	»	»	»	»	»	»	»	»
716 68	»	»	716 68	»	»	»	»	716 68
52,529 84	»	»	52,529 84	7,322 91	6,711 28	»	14,034 19	51,102 89
77,073 79	5,501 82	»	82,575 61	63,458 64	»	»	63,458 64	174,087 87
»	»	»	»	229 17	2,989 84	»	3,219 01	3,364 88
11,317 76	»	»	11,317 76	14,615 98	»	»	14,615 98	53,820 44
»	»	»	»	»	»	»	»	»
3,062 55	»	»	3,062 55	»	»	»	»	3,062 55
3,291 52	1,000 »	»	4,291 52	»	»	»	»	4,291 52
»	»	»	»	2,065 97	»	»	2,065 97	2,065 97
487,661 23	9,852 21	»	497,513 44	184,654 09	12,918 15	»	197,572 24	816,102 85
9,852 21	»	»	9,852 21	12,918 24	»	»	12,918 24	26,071 70
477,809 02	9,852 21	»	487,661 23	171,735 85	12,918 15	»	184,654 »	790,031 15

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de l'autre part.	FLANDRE ORIENTALE. 1838.	1839.	1840	TOTAL.
Barrieres sur les grandes routes en ferme ou en collecte.					
Echéances du 1er avril 1836 au 31 mars 1837 . . .	2,225 »	»	»	»	»
— — 1837 — 1838 .	119,701 68	27,372 27	1,455 28	»	28,805 55
— — 1838 au 31 décembre 1838 . . .	361,516 75	72,946 39	»	»	72,946 39
— du 1er janv. 1839 — 1839 . .	2,052 08	241 67	»	»	241 67
Cautionnements à valoir sur les deux derniers mois du bail .	31,592 72	14,882 57	»	»	14,882 57
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.					
Echéances du 1er avril 1834 au 31 mars 1835 . . .	»	»	»	»	»
— — 1836 — 1837 . .	8,064 96	»	»	»	»
— — 1837 — 1838 . . .	13,866 25	»	»	»	»
— — 1838 au 31 décembre 1838 . .	4,010 81	2,477 28	»	»	2,477 28
Barrieres sur les routes de 2me classe.					
Echéances du 1er avril 1835 au 31 mars 1836 . . .	»	»	»	»	»
— — 1836 — 1837 . . .	716 68	»	»	»	»
— — 1837 — 1838 . . .	51,162 89	12,459 77	449 96	»	12,889 73
— — 1838 au 31 décembre 1838 . .	174,087 87	50,549 »	»	»	50,549 »
— du 1er janvier 1839 — 1839 . . .	5,364 88	»	»	»	»
Cautionnements à valoir sur les deux derniers mois du bail .	55,820 44	15,205 63	»	»	15,205 63
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.					
Echéances du 1er avril 1834 au 31 mars 1835 . . .	»	»	»	»	»
— — 1836 — 1837 . . .	5,062 55	»	»	»	»
— — 1837 — 1838 . . .	4,291 52	»	»	»	»
— — 1838 au 31 décembre 1838 . . .	2,965 97	1,752 19	»	»	1,752 19
	816,102 85	195,644 77	1,885 24	»	197,528 01
A DÉDUIRE.					
Les diminutions de recettes	26,071 70	1,712 48	»	»	1,712 48
	790,031 15	193,932 29	1,885 24	»	195,815 53

sur les barrières. Exercice 1838.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1838.	1839.	1840	TOTAL.	1838.	1839	1840	TOTAL	
»	»	»	»	»	»	»	»	2,225 »
38,777 95	»	»	38,777 95	12,458 98	»	»	12,458 98	199,744 16
182,505 78	2,266 66	»	184,772 44	55,256 23	»	»	55,256 23	674,291 81
»	»	»	»	1,091 13	96 59	»	1,187 52	5,481 27
31,807 99	»	»	31,807 99	»	»	»	»	78,083 28
7 19	»	»	7 19	»	»	»	»	7 19
4 16	»	»	4 16	76 71	»	»	76 71	8,145 83
»	»	»	»	4,957 54	»	»	4,957 54	18,823 59
9,152 87	»	»	9,152 87	»	»	»	»	15,640 96
»	»	»	»	50 »	»	»	50 »	50 »
»	»	»	»	»	»	»	»	716 68
70,486 64	»	»	70,486 64	33,129 45	»	»	33,129 45	167,668 69
335,973 27	11,673 97	»	347,647 24	142,028 61	3,084 92	»	145,113 53	717,197 64
5,558 32	»	»	5,558 32	5,017 53	1,641 27	»	6,658 80	15,582 »
47,092 32	»	»	47,092 32	»	»	»	»	94,116 39
12 70	»	»	12 70	»	»	»	»	12 70
7 27	»	»	7 27	461 47	»	»	461 47	3,531 09
»	»	»	»	1,885 63	»	»	1,885 63	6,177 15
16,494 21	»	»	16,494 21	»	»	»	»	21,192 37
737,880 67	13,940 63	»	751,821 30	256,415 06	4,822 58	»	261,235 64	2,026,687 80
13,940 63	»	»	13,940 63	4,824 18	»	»	4,824 18	46,548 99
723,940 04	13,940 63	»	737,880 67	251,588 88	4,822 58	»	256,411 46	1,980,138 81

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1838.	1839.	1840	TOTAL.
Barrières sur les grandes routes en ferme ou en collecte.					
Échéances du 1er avril 1836 au 31 mars 1837 . . .	2,225 »	»	»	»	»
— — 1837 — 1838 . .	199,744 16	14,421 06	»	»	14,421 06
— — 1838 au 31 décembre 1838 . . .	674,291 81	39,289 77	265 41	»	39,555 18
— du 1er janvier 1839 — 1839 . . .	3,481 27	286 26	»	»	286 26
Cautionnements à valoir sur les deux derniers mois du bail .	78,083 28	3,910 24	»	»	3,910 24
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.					
Échéances du 1er avril 1834 au 31 mars 1835 . .	7 19	»	»	»	»
— — 1836 — 1837 . .	8,145 85	»	»	»	»
— — 1837 — 1838 . . .	18,823 59	»	»	»	»
— — 1838 au 31 décembre 1838 . . .	15,640 96	1,084 22	»	»	1,084 22
Barrières sur les routes de 2me classe.					
Échéances du 1er avril 1835 au 31 mars 1836 . . .	50 »	»	»	»	»
— — 1836 — 1837 . . .	116 68	»	»	»	»
— — 1837 — 1838 . . .	107,668 69	9,512 32	»	»	9,512 32
— — 1838 au 31 décembre 1838 . . .	717,197 64	55,600 66	2,968 25	»	58,568 91
— du 1er janvier 1839 — 1839 . . .	15,582 »	484 18	»	»	484 18
Cautionnements à valoir sur les deux derniers mois du bail .	94,116 59	7,149 26	»	»	7,149 26
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.					
Échéances du 1er avril 1834 au 31 mars 1835 . . .	12 70	»	»	»	»
— — 1836 — 1837 . . .	3,551 09	»	»	»	»
— — 1837 — 1838 . . .	6,177 15	38 35	»	»	38 35
— — 1838 au 31 décembre 1838 . . .	21,192 57	1,254 14	»	»	1,254 14
	2,026,687 80	113,030 46	3,253 66	»	116,284 12
A DÉDUIRE :					
Les diminutions de recettes.	46,548 99	3,253 66	»	»	3,253 66
	1,980,138 81	109,796 80	3,253 66	»	113,050 46

sur les barrières. Exercice **1838.**

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE Les diminutions de recettes d'après l'état de solde	RESTE.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.			
»	»	»	»	»	»	»	»	2,225 »	2,225 »	»
25,199 67	»	»	25,199 67	10,271 78	»	»	10,271 78	247,656 67	4,588 20	243,248 47
68,257 62	»	»	68,257 62	58,933 56	»	»	58,933 56	841,017 97	5,856 45	835.161 52
320 84	»	»	320 84	»	»	»	»	4,088 37	197 51	3,890 86
4,600 03	1,250 05	»	5,850 08	7,879 55	»	»	7,879 55	95,725 15	5,881 75	89,841 40
»	»	»	»	»	»	»	»	7 19	»	7 19
»	»	»	»	»	»	»	»	8,145 83	716 68	7,429 15
»	»	»	»	3,591 68	»	»	3,591 68	22,415 27	4,216 73	18,198 54
»	»	»	»	»	»	»	»	16,725 18	»	16,725 18
18 63	»	»	18 63	»	»	»	»	68 63	»	68 63
»	»	»	»	»	»	»	»	716 68	»	716 68
7,432 71	»	»	7,432 71	7,791 67	»	»	7,791 67	192,405 59	10,178 42	182.226 97
36,657 86	»	»	36,657 86	43,558 55	»	»	43,558 55	835,982 74	8,435 61	827.547 13
216 67	»	»	216 67	»	»	»	»	16,282 85	»	16,282 85
5,270 84	420 86	»	5,691 70	2,004 17	»	»	2,004 17	108,961 52	8,357 21	100.604 31
»	»	»	»	»	»	»	»	12 70	»	12 70
»	»	»	»	»	»	»	»	5,551 09	1,000 »	2.551 09
»	»	»	»	1,857 09	»	»	1,857 09	8,052 59	»	8,052 59
»	»	»	»	»	»	»	»	22,446 51	»	22,446 51
145,954 87	1,670 91	»	147,625 78	135,867 63	»	»	135,867 63	2,426,445 35	51,455 56	2,374.991 77
1,670 91	»	»	1,670 91	»	»	»	»	51,455 56	»	»
144,283 96	1,670 91	»	145,954 87	135,867 63	»	»	135,867 63	2,374,991 77	»	2,374.991 77

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes diverses

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Amendes de police correctionnelle	5,248 63	»	»	5,248 63
— pour délits forestiers.	»	»	»	»
pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat, etc.	491 »	»	»	491 »
de consignation attribuées définitivement à l'État	»	»	»	»
prononcées par la circulaire n° 5	24 »	»	»	24 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	17 40	»	»	17 40
3/4 — de police de roulage.	538 65	»	»	538 65
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	»	»	»	»
1/2 des amendes de contravention au timbre de lettres de voiture	»	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	1,275 60	»	»	1,275 60
1/3 — — de grande voirie	23 »	» 01	»	23 01
1/3 — — de navigation	»	»	»	»
Amendes de navigation	»	»	»	»
— de toute autre nature	»	»	»	»
Confiscation en matière forestière, dommages-intérêts, indemnités	»	250 »	»	250 »
— prononcées par la Cour de Cassation, etc.	765 25	»	»	765 25
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	»	»	»
— volontaires	»	»	»	»
Passeports à l'intérieur	3,968 »	2 »	»	3,970 »
— à l'étranger	»	»	»	»
Ports d'armes de chasse	13,410 »	»	»	13,410 »
Intérêts résultant de recettes soustraites	»	215 25	»	215 25
Soldes de compte et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	351 86	»	»	351 86
— — pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	»	»	»	»
Différentes rétributions établies par la loi.				
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	5,063 »	»	»	5,063 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	2,559 68	»	»	2,559 68
2 p. °/₀ des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	»	»	»	»
Pour permis de construction d'usines	»	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuite et d'instances	202 »	»	»	202 »
— de justice en matière forestière	»	»	»	»
Recouvrem^ts sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois.	666 20	»	»	666 20
— sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus	»	»	»	»
Remboursement et dégrèvement de contributions	»	»	»	»
5 p. °/₀ sur les recettes faites pour le compte de tiers	273 70	» 05	»	273 75
Remboursements d'avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc.	8,460 42	»	»	8,460 42
— d'entretien de mendiants.	497 54	»	»	497 54
— de transport de mendiants	»	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	65 62	»	»	65 62
A DÉDUIRE.	43,879 55	467 31	»	44,346 86
Les diminutions de recettes	468 25	»	»	468 25
	43,411 30	467 31	»	43,878 61

(administ. de l'enregistrement). *Exercice* 1838.

BRABANT.								FLANDRE OCCIDENTALE.								TOTAL DES RECETTES ci contre A REPORTER.			
1838.		1839.		1840		TOTAL.		1838.		1839.		1840		TOTAL.					
13,514	51	»		»		13,514	51	8,015	50	38	54	»		8,054	04	26,816	98
11	80	55	»	»		66	80	218	16	»		»		218	16	284	96
1,061	56	»		»		1,061	56	165	»	»		»		165	»	1,717	56
6,442	50	100	»	»		6,542	50	10	»	»		»		10	»	6,552	50
69	17	»		»		69	17	6	»	»		»		6	»	99	17
84	72	»		»		84	72	142	13	»		»		142	13	244	25
22,331	61	»		»		22,331	61	833	98	»		»		833	98	23,924	24
175	»	»		»		175	»	37	50	»		»		37	50	212	50
23	85	»		»		23	85	»		»		»		»		23	85
2,542	56	49	36	»		2,591	92	271	43	»		»		271	43	4,158	95
89	15	»		»		89	15	»		»		»		»		112	16
16	08	»		»		16	08	»		»		»		»		16	08
»		»		»		»		»		»		»		»		»	
»		»		»		»		169	28	»		»		169	28	169	28
»		»		»		»		»		»		»		»		250	»
»		»		»		»		»		»		»		»		765	25
»		»		»		»		162	87	»		»		162	87	162	87
99	52	»		»		99	52	224	94	»		»		224	94	324	46
5,858	»	»		»		5,858	»	862	»	»		»		862	»	8,670	»
26,725	95	»		»		26,725	95	»		»		»		»		26,725	95
40,500	»	»		»		40,500	»	17,520	»	»		»		17,520	»	71,450	»
»		»		»		»		»		»		»		»		215	25
6,569	18	11	32	»		6,580	50	3,710	68	»		»		3,710	68	10,445	04
9,972	64	»		»		9,972	64	320	86	55	54	»		376	40	10,349	04
10,285	»	»		»		10,285	»	9,208	»	»		»		9,208	»	24,046	»
5,396	82	»		»		5,396	82	2,222	23	»		»		2,222	23	10,158	73
»		»		»		»		»		»		»		»		»	
»		»		»		»		»		»		»		»		»	
1,148	52	»		»		1,148	52	4	08	»		»		4	08	1,354	60
9	96	»		»		9	96	85	40	»		»		85	40	95	36
4,276	12	»		»		4,276	12	771	21	»		»		771	21	5,713	53
»		»		»		»		462	40	»		»		462	40	462	40
»		»		»		»		»		»		»		»		»	
8,245	34	»		»		8,245	34	268	16	»		»		268	16	8,787	25
30,467	04	31	86	»		30,498	90	14,083	53	»		»		14,083	53	53,042	85
676	33	»		»		676	33	2,222	52	»		»		2,222	52	3,396	59
»		»		»		»		»		»		»		»		»	
1,085	36	»		»		1,085	36	359	69	»		»		359	69	1,508	67
195,658	67	247	54	»		195,906	21	62,465	55	94	08	»		62,559	63	302,812	70
243	13	»		»		243	13	77	54	»		»		77	54	788	92
195,415	54	247	54	»		195,663	08	62,388	01	94	08	»		62,482	09	302,023	78

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes diverses*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1838.	1839.	1840	TOTAL.
Amendes de police correctionnelle	26,816 98	11,142 28	7 »	»	11,149 28
— pour délits forestiers	284 96	158 52	»	»	158 52
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres	1,717 56	572 50	»	»	572 50
— de consignations, attribuées définitivement à l'État.	6,552 50	505 »	»	»	505 »
— prononcées par la circulaire n° 3	09 17	49 05	»	»	49 05
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	244 25	177 79	»	»	177 79
3/4 — de police de roulage	23,924 24	667 47	»	»	667 47
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	212 50	217 50	»	»	217 50
1/2 des amendes de contravent. au timbre de lettres de voiture.	23 85	»	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	4,138 95	1,519 51	»	»	1,519 51
1/5 — de grande voirie	112 16	61 27	»	»	61 27
1/5 — de navigation	16 68	23 85	»	»	23 85
Amendes de navigation	»	»	»	»	»
— de toute autre nature	169 28	15 56	»	»	15 56
Confiscations en matière forestière, dommages-intérêts, indemnités	250 »	»	»	»	»
Confiscations prononcées par la Cour de Cassation	765 25	50 »	»	»	50 »
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	162 87	158 52	»	»	158 52
— volontaires	324 46	110 18	»	»	110 18
Passeports à l'intérieur	8,070 »	952 »	»	»	952 »
— à l'étranger	26,725 95	»	»	»	»
Ports d'armes de chasse	71,450 »	16,500 »	»	»	16,500 »
Intérêts résultant de recettes soustraites	215 25	»	»	»	»
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	10,443 04	487 05	1 25	»	488 30
Soldes de comptes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	10,549 04	4 75	»	»	4 75
Différentes rétributions établies par la loi.					
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements	24,646 »	11,328 »	»	»	11,328 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	10,158 73	5,396 82	»	»	5,396 82
2 p. °/o des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	»	»	»	»	»
Pour permis de construction d'usines	»	»	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.					
Frais de poursuites et d'instances	1,354 60	14 08	»	»	14 08
Frais de justice en matière forestière	95 56	27 80	»	»	27 80
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois	5,713 53	1,608 08	»	»	1,608 08
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	462 40	»	»	»	»
Remboursements et dégrèvements de contributions	»	»	»	»	»
5 p. °/o sur les recettes faites pour le compte de tiers	8,787 25	589 79	»	»	589 79
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc	53,042 85	16,835 90	» 59	»	16,836 49
— d'entretien de mendiants	3,590 39	3,217 65	»	»	3,217 65
— de transport de mendiants	»	»	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.					
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	1,508 67	26 60	»	»	26 60
	302,812 70	72,376 88	8 84	»	72,385 72
A DÉDUIRE :					
Les diminutions de recette	788 92	115 94	»	»	115 94
	302,023 78	72,260 94	8 84	»	72,269 78

(adminst. de l'enregistrement). *Exercice* 1838.

HAINAUT.						LIÉGE.						TOTAL DES RECETTES en contre A REPORTER.		
1838.		1839.		1840	TOTAL	1838.		1839.		1840	TOTAL.			
11,650	19	»		»	11,650	19	6,498	17	»		»	6,498	17	56,114	62
1,006	95	»		»	1,006	95	989	47	20	»	»	1,009	47	2,450	90
581	60	»		»	581	60	1,136	72	»		»	1,136	72	4,008	18
»		»		»	»		44	99	»		»	44	99	7,102	49
61	05	»		»	61	05	49	05	»		»	49	05	258	32
201	90	»		»	201	90	45	30	»		»	45	30	669	24
14,132	16	»		»	14,132	16	5,470	36	»		»	5,470	36	42,194	25
25	»	»		»	25	»	374	17	»		»	374	17	829	17
127	20	»		»	127	20	524	70	»		»	524	70	675	75
5,600	02	»		»	5,600	02	685	78	»		»	685	78	9,044	06
303	39	»		»	303	39	18	38	»		»	18	38	495	20
231	10	»		»	231	10	»		»		»	»		271	61
»		»		»	»		»		»		»	»		»	
»		»		»	»		15	»	105	»	»	120	»	304	64
»		»		»	»		»		»		»	»		250	»
19	»	»		»	19	»	»		»		»	»		854	25
139	»	»		»	139	»	256	12	»		»	256	12	696	51
»		»		»	»		»		»		»	»		454	64
1,586	»	10	»	»	1,596	»	698	»	»		»	698	»	11,716	»
»		»		»	»		»		»		»	»		26,725	95
35,250	»	»		»	35,250	»	30,180	»	»		»	30,180	»	155,360	»
»		»		»	»		»		»		»	»		215	25
4,252	62	»		»	4,252	62	551	34	»		»	551	34	15,695	30
454	67	»		»	454	67	164	52	»		»	164	52	10,972	98
22,919	50	»		»	22,919	50	11,010	38	»		»	11,010	38	69,903	88
1,904	79	»		»	1,904	79	10,702	12	409	38	»	11,111	50	28,571	84
3,260	37	»		»	3,260	37	»		»		»	»		3,260	37
1,150	»	»		»	1,150	»	450	»	»		»	450	»	1,600	»
2,507	91	»		»	2,507	91	5,441	86	»		»	5,441	86	9,318	45
758	33	53	33	»	811	66	424	13	8	50	»	432	63	1,365	45
19,054	94	»		»	19,054	94	10,694	73	»		»	10,694	73	37,051	28
84	77	»		»	84	77	»		»		»	»		547	17
55	98	»		»	55	98	»		»		»	»		55	98
2,557	24	2	61	»	2,559	85	5,152	82	»	01	»	5,152	83	15,089	72
19,256	25	685	42	»	19,941	67	11,746	85	»		»	11,746	85	101,567	86
294	92	»		»	294	92	627	79	»		»	627	79	7,536	75
»		»		»	»		»		»		»	»		»	
»		»		»	»		146	86	»		»	146	86	1,682	13
147,186	85	751	56	»	147,938	21	100,079	61	542	89	»	100,622	50	625,759	13
769	93	»		»	769	93	545	12	»		»	545	12	2,219	91
146,416	92	751	56	»	147,168	28	99,534	49	542	89	»	100,077	38	621,359	22

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes diverses*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1838.	1839.	1840	TOTAL.
Amendes de police correctionnelle	56,114 62	4,341 41	»	»	4,341 41
— pour délits forestiers	2,439 90	128 35	»	»	128 35
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres	4,008 18	315 »	»	»	315 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État.	7,102 40	30 »	»	»	30 »
— prononcées par la circulaire n° 3	258 32	12 36	»	»	12 36
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	669 24	3 37	»	»	3 37
3/4 — de police de roulage	42,104 23	1,360 »	»	»	1,360 »
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	829 17	282 50	»	»	282 50
1/2 des amendes de contravent. au timbre de lettres de voiture.	675 75	»	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	9,944 06	341 74	»	»	341 74
1/5 — de grande voirie	495 20	35 01	»	»	35 01
1/5 — de navigation	271 61	»	»	»	»
Amendes de navigation	»	»	»	»	»
— de toute autre nature	304 64	9 55	93 75	»	103 28
Confiscations en matière forestière, dommages-intérêts, indemnités	250 »	»	»	»	»
Confiscations prononcées par la Cour de Cassation	834 25	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	696 51	»	»	»	»
— volontaires	454 64	»	»	»	»
Passeports à l'intérieur	11,716 »	1,226 »	»	»	1,226 »
— à l'étranger	26,725 93	»	»	»	»
Ports d'armes de chasse	155,360 »	20,490 »	»	»	20,490 »
Intérêts résultant de recettes soustraites	215 25	»	»	»	»
Soldes des comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	15,695 50	588 94	»	»	588 94
Soldes de comptes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	10,072 08	31 28	105 01	»	136 29
Différentes rétributions établies par la loi.					
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements	69,903 88	3,101 »	»	»	3,101 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	28,571 84	1,269 84	»	»	1,269 84
2 p. °/o des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	3,260 37	»	»	»	»
Pour permis de construction d'usines	1,600 »	»	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.					
Frais de poursuites et d'instances	9,318 45	50 45	»	»	50 45
Frais de justice en matière forestière	1,363 45	97 19	»	»	97 19
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois	37,051 28	1,223 22	24 70	»	1,247 92
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	547 17	»	»	»	»
Remboursements et dégrèvements de contributions	55 98	»	»	»	»
5 p. °/o sur les recettes faites pour le compte de tiers	15,089 72	254 01	1 56	»	255 57
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice.					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc.	101,567 86	11,065 56	»	»	11,065 56
— d'entretien de mendiants	7,536 73	454 54	»	»	454 54
— de transport de mendiants	»	9 10	»	»	9 10
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.					
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	1,082 15	5 50	»	»	5 50
	623,759 15	46,905 70	225 02	»	47,130 72
A DÉDUIRE :					
Les diminutions de recette	2,219 91	129 81	»	»	129 81
	621,539 22	46,775 89	225 02	»	47,000 91

(adminis. de l'enregistrement). *Exercice* 1838.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DEDUIRE : Les diminutions de recette d'après l'état de solde.	RESTE.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.			
7,645 19	»	»	7,645 19	3,932 98	14 59	»	3,967 57	72,066 79	329 24	71,737 55
12,395 40	201 24	»	12,596 64	4,557 70	»	»	4,557 70	19,722 59	169 59	19,553 »
655 22	»	»	655 22	420 »	»	»	420 »	5,398 40	110 60	5,287 80
45 »	»	»	45 »	»	»	»	»	7,177 49	»	7,177 49
150 19	»	»	150 19	30 »	»	»	30 »	450 87	»	450 87
206 14	»	»	206 14	»	»	»	»	878 75	» 09	878 66
538 40	»	»	538 40	2,871 84	»	»	2,871 84	46,964 47	54 54	46,910 13
50 »	57 50	»	107 50	100 »	»	»	100 »	1,319 17	»	1,319 17
65 60	»	»	65 60	»	»	»	»	739 55	»	739 55
839 06	»	»	839 06	209 16	»	»	209 16	11,534 02	16 67	11,517 35
70 05	»	»	70 05	3 »	»	»	3 »	605 24	» 02	605 22
»	»	»	»	»	»	»	»	271 61	»	271 61
»	»	»	»	57 71	»	»	57 71	57 71	»	57 71
5 04	»	»	5 04	43 44	»	»	43 44	456 40	»	456 40
»	»	»	»	»	»	»	»	250 »	2 50	247 50
»	»	»	»	»	»	»	»	854 25	465 25	389 »
3,641 01	27 96	»	3,668 97	388 »	»	»	388 »	4,755 48	50 »	4,703 48
39 59	»	»	39 59	6 50	»	»	6 50	480 73	»	480 73
698 »	12 »	»	710 »	414 »	2 »	»	416 »	14,068 »	24 »	14,044 »
»	»	»	»	»	»	»	»	26,725 93	»	26,725 93
12,000 »	»	»	12,000 »	18,870 »	»	»	18,870 »	204,720 »	»	204,720 »
»	»	»	»	»	»	»	»	215 25	»	215 25
»	11 61	»	11 61	282 70	61 89	»	344 59	16,640 44	160 55	16,479 89
29 96	»	»	29 96	204 59	»	»	204 59	11,543 62	84 82	11,258 80
2,644 »	»	»	2,644 »	7,680 »	634 92	»	8,314 92	83,963 80	409 58	83,554 42
»	»	»	»	2,539 68	»	»	2,539 68	52,581 36	634 92	51,746 44
»	»	»	»	»	»	»	»	3,260 37	»	3,260 37
»	»	»	»	4,005 »	»	»	4,005 »	5,605 »	»	5,605 »
222 17	»	»	222 17	829 74	»	»	829 74	10,420 81	789 51	9,631 30
6,499 01	»	»	6,499 01	2,000 20	»	»	2,000 20	9,961 94	367 37	9,594 57
81,737 69	403 92	»	82,141 61	40,517 68	»	»	40,517 68	160,958 49	»	160,958 49
1,056 75	»	»	1,056 75	1,075 13	»	»	1,075 13	2,659 05	»	2,659 05
»	»	»	»	»	»	»	»	55 98	»	55 98
8,762 84	»	»	8,762 84	281 79	»	»	281 79	24,589 92	7 53	24,582 39
18,686 96	» 25	»	18,687 21	9,274 93	»	»	9,274 93	140,595 56	» 10	140,595 46
»	»	»	»	»	»	»	»	7,071 07	34 36	7,036 71
»	»	»	»	»	»	»	»	9 10	»	9 10
7 20	»	»	7 20	»	»	»	»	1,694 85	40 »	1,654 85
158,466 45	714 48	»	159,180 93	100,595 66	715 40	»	101,309 06	931,579 84	3,750 84	927,629 »
689 69	»	»	689 69	711 43	»	»	711 43	3,750 84	»	»
157,776 76	714 48	»	158,491 24	99,884 23	715 40	»	100,597 63	927,629 »	»	927,629 »

ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.							
	NON-VALEURS.				PRODUITS.			
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	»	»	»	»	318,834 90	»	»	318,834 90
— des ports payés et chargements	»	»	»	»	83,653 30	»	»	83,653 30
— de l'affranchissement des journaux, gazettes et imprimés.	»	»	»	»	563 90	»	»	563 90
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	»	»	»	»	2,564 32	»	»	2,564 32
Plus trouvés sur les lettres taxées	»	»	»	»	1,522 80	»	»	1,522 80
Bons trouvés dans les dépêches	»	»	»	»	1,065 10	»	»	1,065 10
Déboursés-recette, remis par le contrôleur.	»	»	»	»	295 80	»	»	295 80
Lettres de et pour la ville et l'arrondissement	»	»	»	»	7,672 50	»	»	7,672 50
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	»	»	»	»	291 78	»	»	291 78
Recettes diverses.	»	»	»	»	48 60	»	»	48 60
Produit du port des journaux.	»	»	»	»	4,898 03	»	»	4,898 03
Administration centrale.								
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt.	»	»	»	»	»	»	»	»
Produits des offices étrangers.	»	»	»	»	»	»	»	»
					421,411 03	»	»	421,411 03
Non-valeurs.								
Déboursés alloués par le contrôleur.	5,958 40	»	»	5,958 40	»	»	»	»
Détaxes.	179 60	»	»	179 60	»	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres payées.	812 10	»	»	812 10	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés.	3,730 50	»	»	3,730 50	»	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états de trimestre	114 64	»	»	114 64	»	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse.	68 40	»	»	68 40	»	»	»	»
					10,863 64	»	»	10,863 64
					410,547 39	»	»	510,547 39

des postes. Exercice 1838.

BRABANT.								FLANDRE OCCIDENTALE.								TOTAL des RECETTES ci contre à reporter
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1838.	1839	1840.	TOTAL.	1838.	1839	1840.	TOTAL	1838.	1839	1840	TOTAL.	1838.	1839	1840.	TOTAL.	
»	»	»	»	621,020 10	»	»	621,020 10	»	»	»	»	196,520 50	»	»	196,520 50	1,156,375 50
»	»	»	»	122,741 90	»	»	122,741 98	»	»	»	»	35,850 20	»	»	35,850 20	242,245 40
»	»	»	»	4,515 55	»	»	4,515 55	»	»	»	»	255 81	»	»	255 81	5,555 26
»	»	»	»	4,692 80	»	»	4,692 80	»	»	»	»	5,066 45	»	»	5,066 45	12,523 57
»	»	»	»	2,480 10	»	»	2,480 10	»	»	»	»	548 90	»	»	548 90	4,551 80
»	»	»	»	6,270 40	»	»	6,270 40	»	»	»	»	720 70	»	»	720 70	8,056 20
»	»	»	»	847 50	»	»	847 50	»	»	»	»	297 60	»	»	297 60	1,440 90
»	»	»	»	26,814 05	»	»	26,814 05	»	»	»	»	9,943 65	»	»	9,943 65	44,450 16
»	»	»	»	2,205 94	»	»	2,205 94	»	»	»	»	8 66	»	»	8 66	2,506 58
»	»	»	»	1,252 75	»	»	1,252 75	»	»	»	»	»	»	»	»	1,301 35
»	»	»	»	29,687 21	»	»	29,678 21	»	»	»	»	414 58	»	»	414 58	34,909 62
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
				822,528 28	»	»	822,528 28					249,626 83	»	»	249,626 83	1,495,566 14
15,424 »	»	»	15,424 »	»	»	»	»	5,111 60	»	»	5,111 60	»	»	»	»	26,494 »
2,209 »	»	»	2,209 »	»	»	»	»	92 10	»	»	92 10	»	»	»	»	2,480 70
1,439 80	»	»	1,439 80	»	»	»	»	552 10	»	»	552 10	»	»	»	»	2,604 »
10,771 »	»	»	10,771 »	»	»	»	»	5,531 70	»	»	5,531 70	»	»	»	»	19,853 20
815 98	»	»	815 98	»	»	»	»	252 56	»	»	252 56	»	»	»	»	1,185 18
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	68 40
				30,659 78	»	»	30,659 78					11,140 06	»	»	11,140 06	52,663 48
»	»	»	»	791,868 50	»	»	791,868 50	»	»	»	»	238,486 77	»	»	238,486 77	1,440,902 66

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.							
		NON-VALEURS.				PRODUITS.			
		1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	1,150,375 50	»	»	»	»	270,291 80	»	»	270,291 80
— des ports payés et chargements	242,245 40	»	»	»	»	42,598 20	»	»	42,598 20
— de l'affranchissement des journaux, gazettes et imprimés	5,335 26	»	»	»	»	979 91	»	»	979 91
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	12,525 57	»	»	»	»	5,732 10	»	»	5,732 10
Plus trouvés sur les lettres taxées	4,551 80	»	»	»	»	664 70	»	»	664 70
Bons trouvés dans les dépêches	8,056 20	»	»	»	»	1,093 10	»	»	1,093 10
Déboursés-recette, remis par le contrôleur	1,440 90	»	»	»	»	486 »	»	»	486 »
Lettres de et pour la ville et l'arrondissement	44,450 16	»	»	»	»	10,813 09	»	»	10,813 09
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	2,506 38	»	»	»	»	498 50	»	»	498 50
Recettes diverses	1,301 35	»	»	»	»	58 54	»	»	58 54
Produit du port des journaux	34,999 62	»	»	»	»	6,495 75	»	»	6,495 75
Administration centrale.									
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Produit des offices étrangers.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Non-valeurs.	1,495,566 14					339,711 69	»	»	339,711 69
Déboursés alloués par le contrôleur	26,494 »	6,123 10	»	»	6,123 10	»	»	»	»
Détaxes	2,480 70	127 »	»	»	127 »	»	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées.	2,604 »	675 60	»	»	675 60	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés.	19,853 20	6,252 20	»	»	6,252 20	»	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états de trimestre	1,185 18	342 24	»	»	342 24	»	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	68 40	»	»	»	»	»	»	»	»
	52,665 48					15,498 14	»	»	15,498 14
	1,440,902 66	»	»	»	»	326,213 55	»	»	326,213 55

des postes. Exercice 1838.

HAINAUT.								LIÉGE.								TOTAL des RECETTES ci-contre à reporter
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	
»	»	»	»	319,061 52	»	»	319,061 52	»	»	»	»	295,094 90	»	»	295,094 90	2,018,823 72
»	»	»	»	38,959 90	»	»	38,959 90	»	»	»	»	48,489 20	»	»	48,489 20	572,292 70
»	»	»	»	248 41	»	»	248 41	»	»	»	»	1,202 72	»	»	1,202 72	7,766 30
»	»	»	»	6,794 05	»	»	6,794 05	»	»	»	»	3,818 05	»	»	3,818 05	28,667 77
»	»	»	»	1,081 30	»	»	1,081 30	»	»	»	»	1,246 40	»	»	1,246 40	7,544 20
»	»	»	»	1,760 »	»	»	1,760 »	»	»	»	»	1,614 80	»	»	1,614 80	12,524 10
»	»	»	»	400 60	»	»	400 60	»	»	»	»	938 70	»	»	938 70	5,266 20
»	»	»	»	18,296 97	»	»	18,296 97	»	»	»	»	16,388 33	»	»	16,388 33	89,928 55
»	»	»	»	761 56	»	»	761 56	»	»	»	»	830 96	»	»	830 96	4,597 40
»	»	»	»	200 23	»	»	200 23	»	»	»	»	1 50	»	»	1 50	1,561 62
»	»	»	»	1,543 40	»	»	1,543 40	»	»	»	»	7,636 81	»	»	7,636 81	50,675 58
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
				389,107 94	»	»	389,107 94					375,262 37	»	»	375,262 37	2,597,648 14
9,443 16	»	»	9,443 16	»	»	»	»	9,458 60	»	»	9,458 60	»	»	»	»	51,518 86
504 64	»	»	504 64	»	»	»	»	167 90	»	»	167 90	»	»	»	»	5,280 24
688 20	»	»	688 20	»	»	»	»	633 90	»	»	633 90	»	»	»	»	4,599 70
6,801 20	»	»	6,801 20	»	»	»	»	5,933 50	»	»	5,933 50	»	»	»	»	38,799 90
385 76	»	»	385 76	»	»	»	»	368 64	»	»	368 64	»	»	»	»	2,279 82
»	»	»	»	»	»	»	»	13 40	»	»	13 40	»	»	»	»	81 80
				17,822 96	»	»	17,822 96					16,575 74	»	»	16,575 74	100,560 52
»	»	»	»	371,284 98	»	»	371,284 98	»	»	»	»	358,686 63	»	»	358,686 63	2,497,087 82

Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.							
		NON-VALEURS.				PRODUITS.			
		1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	2,018,823 72	»	»	»	»	81,116 89	»	»	81,116 89
— des ports payés et chargements	372,292 70	»	»	»	»	16,390 90	»	»	16,390 90
— de l'affranchissement des journaux, gazettes et imprimés	7,766 50	»	»	»	»	64 11	»	»	64 11
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	28,667 77	»	»	»	»	2,338 15	»	»	2,338 15
Plus trouvés sur les lettres taxées	7,544 20	»	»	»	»	206 30	»	»	206 30
Bons trouvés dans les dépêches	12,524 10	»	»	»	»	616 30	»	»	616 30
Déboursés-recette, remis par le contrôleur	3,266 20	»	»	»	»	140 20	»	»	140 20
Lettres de et pour la ville et l'arrondissement	89,028 55	»	»	»	»	4,010 95	»	»	4,010 95
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	4,597 40	»	»	»	»	460 64	»	»	460 64
Recettes diverses	1,561 62	»	»	»	»	» 40	»	»	» 40
Produit du port des journaux	50,675 58	»	»	»	»	13 50	»	»	13 50
Administration centrale.									
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Produit des offices étrangers	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Non-valeurs.	2,597,648 14					105,358 34	»	»	105,358 34
Déboursés alloués par le contrôleur	51,518 86	4,887 90	»	»	4,887 90	»	»	»	»
Détaxes	3,280 24	31 70	»	»	31 70	»	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	4,599 70	196 »	»	»	196 »	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	38,799 90	2,473 10	»	»	2,473 10	»	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états de trimestre	2,279 82	89 49	»	»	89 49	»	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	81 80	» 90	»	»	» 90	»	»	»	»
	100,560 32					7,679 09	»	»	7,679 09
	2,497,087 82	»	»	»	»	97,679 25	»	»	97,679 25

des postes. Exercice 1838.

LUXEMBOURG.								NAMUR.								TOTAL GÉNÉRAL.
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1838	1839	1840	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839.	1840.	TOTAL.	1838.	1839	1840.	TOTAL	
»	»	»	»	95,796 20	»	»	95,576 20	»	»	»	»	95,778 10	»	»	95,778 10	2,291,514 91
»	»	»	»	14,507 80	»	»	14,507 80	»	»	»	»	12,535 60	»	»	12,535 60	415,727 »
»	»	»	»	79 10	»	»	79 10	»	»	»	»	56 06	»	»	56 06	7,965 57
»	»	»	»	2,252 40	»	»	2,252 40	»	»	»	»	1,811 25	»	»	1,811 25	55,069 57
»	»	»	»	455 20	»	»	455 20	»	»	»	»	244 50	»	»	244 50	8,450 20
»	»	»	»	657 40	»	»	657 40	»	»	»	»	460 80	»	»	460 80	14,258 60
»	»	»	»	254 20	»	»	254 20	»	»	»	»	200 20	»	»	200 20	5,860 80
»	»	»	»	11,624 96	»	»	11,624 90	»	»	»	»	8,194 60	»	»	8,194 60	115,759 06
»	»	»	»	566 75	»	»	566 75	»	»	»	»	248 45	»	»	248 45	5,875 22
»	»	»	»	1 50	»	»	1 50	»	»	»	»	»	»	»	»	1,565 52
»	»	»	»	582 54	»	»	582 54	»	»	»	»	529 06	»	»	529 06	51,800 48
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,610 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24,421 09
				126.777 65	»	»	126,777 65					120,058 60	»	»	120,058 60	2,975,873 82
6,550 »	»	»	6,550 »	»	»	»	»	6,588 30	»	»	6,588 50	»	»	»	»	69,545 06
223 »	»	»	223 »	»	»	»	»	210 20	»	»	210 20	»	»	»	»	3,745 14
556 10	»	»	556 10	»	»	»	»	455 20	»	»	455 20	»	»	»	»	5,567 »
4,153 60	»	»	4,153 60	»	»	»	»	3,850 60	»	»	3,850 60	»	»	»	»	49,277 20
247 68	»	»	247 68	»	»	»	»	192 »	»	»	192 »	»	»	»	»	2,808 99
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	82 70
				11,310 38	»	»	11,310 38					11,276 30	»	»	11,276 30	150,826 09
»	»	»	»	115,467 27	»	»	115,467 27	»	»	»	»	108,782 30	»	»	108,782 30	2,845,047 75

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes diverses de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produit du chemin de fer. . . . .
— des ateliers des prisons. . . . .
Recouvrements sur avances faites à l'armée pour masse d'habillement. . . . .
Produit de l'emploi du fonds des cautionnements . . . . .
— — — des consignations . . . . .
— — des brevets d'invention . . . . .
— — des examens . . . . .
— du fonds déposé chez le caissier général (convention du 8 novembre 1833). . . . .
Recettes accidentelles . . . . .
Produits divers des prisons, pistoles, cantines, vente de vieux effets, etc. . . . .
Abonnement au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel* . . . . .
Versements par les communes et les provinces pour le transport des dépêches . . . . .
A DÉDUIRE : pour rectification de recettes renseignées en trop au 1er compte provisoire de 1838. .

l'administration du Trésor public. Exercice 1838.

MONTANT DES RECETTES.				Observations.
1838.	1839.	1840.	TOTAL.	
2,786,901 31	310,932 09	»	3,097,833 40	
296,827 27	136,831 68	9,300 »	442,958 95	
344,102 52	11,300 69	»	355,403 21	
112,549 61	»	»	112,549 61	
43,186 72	»	»	43,186 72	
24,471 80	20,017 83	»	44,489 63	
65,067 67	8,775 »	»	73,842 67	
766,011 77	»	»	766,011 77	
56,884 51	»	»	56,884 51	
»	32,292 29	»	32,292 29	
»	21,210 »	38,390 »	59,600 »	
»	9,234 27	28,109 05	37,343 32	
4,496,003 18	550,593 85	75,799 05	5,122,396 08	
4,941 50	»	»	4,941 50	
4,491,061 68	550,593 85	75,799 05	5,117,454 58	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	SOMMES.
Remboursement par la France de sa quote-part dans les frais de réparations faites en 1836, aux ponts établis sur la Lys, à Wervicq et Warneton	4,097 95
— par la maison de Rothschild de Paris, du montant de 22 coupons d'intérêts de l'emprunt de fl 48 millions, des échéances du 1er novembre 1832, 1er mai et 1er novembre 1833, non présentés au payement pendant 5 années, et dont la prescription a été acquise en conséquence au profit du Trésor public, et en outre, de la commission de 1 p. % allouée pour le payement de ces coupons	2,316 12
— des frais du procès en cause de la famille Montpellier, contre le Gouvernement et les concessionnaires de la Sambre.	113 57
Restitution des deux années d'intérêts, calculées en trop sur deux certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versées en acquit d'achat de domaines. . .	211 64
— d'appointements indûment perçus par des employés de l'administration des contributions directes	281 29
— d'appointements reçus en trop par un officier de l'école militaire	20 55
— de pension militaire touchée indûment par un préposé des douanes	120 »
— des frais de route perçus en trop par divers officiers de l'armée	115 66
— de rations de fourrages et vivres de campagne, reçus en trop	6,510 89
— du prix d'un timbre employé pour une facture	» 41
— de l'excédant sur les centimes additionnels, pour frais d'adjudication de barrières, perçus dans le Hainaut.	14 52
Restitutions par divers receveurs des contributions directes, par suite de la vérification de leur compte	1,142 73
— par des receveurs de l'enregistrement pour solde de compte	2 72
— par divers fonctionnaires et comptables civils et militaire, d'excédants de fonds mis à leur disposition.	4,123 98
Produit des droits extraordinaires de tonnage à Ostende	10,882 24
A REPORTER.	29,954 27

accidentelles versées au Trésor. Exercice 1838.

DÉNOMINATION DES PRODUITS.		SOMMES.	
REPORT.			29,954 27
Produit des droits de feu à Ostende.			9,760 76
— de la cession d'effets de casernement faite à la ville d'Ypres.			9,085 76
— d'amendes infligées à des receveurs des contributions directes, pour absences non autorisées et retard dans l'envoi de leurs pièces comptables			55 02
— des intérêts sur déficits constatés à charge de receveurs des contributions directes.			1,036 37
— des intérêts restants à couvrir sur les bons du Trésor rachetés pour compte de l'État, à partir du jour du rachat jusqu'à celui de l'échéance			591 62
— des versements faits en vertu de l'art. 15 de la loi du 29 décembre 1835, n° 859, de sommes portées aux Budgets de diverses communes pour transport de dépêches (*service rural*).			4,941 50
Recettes concernant l'exercice 1835, dues à titre de subvention de guerre, en vertu de la loi du 28 décembre 1834, n° 972, combinée avec celle du 9 août suivant, n° 551, lesquelles n'ont pu être comprises dans le compte définitif de cet exercice, attendu leur perception tardive, savoir :			
D'après l'état de l'enregistrement du mois de décembre 1838	1,465 97		
Diminution d'après l'état de solde de la même administration, pour l'exercice 1837	6 76		
			1,459 21
TOTAL.			56,884 51
Déduction par suite de transport à un compte spécial parmi les recettes de l'exercice 1837.			4,941 50
			51,943 01

ÉTAT du produit des domaines vendus

PROVINCES.	MON			
	EN CERTIFICATS DE FOURNISSEMENT.			
	1838.	1839.	1840.	TOTAL.
Anvers	79,008 53	»	»	79,008 53
Brabant	38,167 25	»	»	38,167 25
Flandre occidentale	4,448 40	»	»	4,448 40
— orientale	61,941 50	»	»	61,941 50
Hainaut	541,435 63	»	»	541,435 63
Liége	8,596 69	»	»	8,596 69
Limbourg	2,929 75	»	»	2,929 75
Luxembourg	69,998 58	»	»	69,998 58
Namur	351,958 72	»	»	351,958 72
	1,158,485 05	»	»	1,158,485 05
	»	»	»	»
	1,158,485 05	»	»	1,158,485 05

(loi du 27 déc. 1822). *Exercice* 1838.

TANT EN NUMÉRAIRE. 1838.	1839.	1840.	TOTAL.	TOTAL GÉNÉRAL.	*Observations.*
74,820 86	»	»	74,820 86	153,829 39	
91,236 99	»	»	91,236 99	129,404 24	
98,586 15	»	»	98,586 15	103,034 55	
66,469 86	»	»	66,469 86	128,411 36	
244,478 83	»	»	244,478 83	785,914 46	
182,191 45	»	»	182,191 45	190,788 14	
58,591 02	»	»	58,591 02	61,520 77	
1,001,649 21	»	»	1,001,649 21	1,071,647 79	
903,655 12	»	»	903,655 12	1,255,613 84	
2,721,679 49	»	»	2,721,679 49	3,880,164 54	
1,393 36	»	»	1,393 36	1,393 36	
2,720,286 13	»	»	2,720,286 13	3,878,771 18	

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31

		DÉNOMINATION DES REVENUS.
IMPÔTS.	CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	Foncier
		Personnel
		Patentes
		Redevances sur les mines.
		Douanes
		Sel
		Vins étrangers
		Eau-de-vie étrangère
		— indigène
		Bières et vinaigres.
		Sucres
		Timbres collectifs sur les quittances
		— — permis de circulation
		Droits de marque des matières d'or et d'argent
		Droits d'entrepôt
		Recettes extraordinaires et accidentelles
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Droits de timbre
		— d'enregistrement
		— de greffe.
		— d'hypothèques
		— de successions
		Centimes additionnels
		Amendes
		Passeports et ports d'armes
		Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacem[t].
		Amendes en matière de simple police, correctionnelle, etc.
	TRÉSOR PUBLIC.	Produits des examens pour l'obtention des grades académiques
		— des brevets d'invention.
		— des diplômes des artistes vétérinaires
PEAGES.	ENREGISTR., DOMAINES ET FORÊTS.	Produits des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.
		— de la Sambre canalisée.
		— des droits de bacs et passages d'eau.
		— des barrières sur les routes de 1[re] et de 2[me] classe
	TRAVAUX PUBLICS.	Taxe des lettres et affranchissement
		Ports des journaux
		Droit de 5 p. % sur les articles d'argent
		Remboursements d'offices étrangers
		Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt
		Service rural
CAPITAUX ET REVENUS.	TRAVAUX PUBLICS.	Produit du chemin de fer. — Voyageurs.
		— — Marchandises.
	ENREGISTR., DOMAINES ET FORÊTS.	Rachats et transferts de rentes
		Capitaux du fonds de l'industrie.
		— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.
		A REPORTER.

pour l'exercice 1838, *et les recettes effectives, contenant les versements décembre* 1840.

ÉVALUATION des REVENUS.	REVENUS EFFECTIFS. 1838.	1839.	1840.	TOTAL.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'EVALUATION.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'EVALUATION.	Observations
18,261,226 »	17,183,312 20	1,050,559 60	»	18,233,851 80	27,374 20	»	
8,272,000 »	7,576,300 47	861,689 87	»	8,437,990 34	»	165,990 34	
2,833,000 »	2,550,144 09	411,006 97	»	2,970,751 06	»	137,151 06	
115,500 »	108,568 82	21,040 17	»	129,608 99	»	14,108 99	
9,000,000 »	10,565,606 04	73,226 05	»	10,638,832 09	»	1,638,832 09	
5,700,000 »	4,066,864 29	135 44	»	4,066,999 73	»	366,999 73	
2,800,000 »	2,306,701 49	15 86	»	2,306,715 35	493,284 65	»	
200,000 »	241,158 94	1,087 81	»	242,226 75	»	42,226 75	
5,000,000 »	2,897,139 80	2,083 69	»	2,899,223 49	100,776 51	»	
7,000,000 »	7,105,304 76	859 48	»	7,104,164 24	»	104,164 24	
800,000 »	1,188,149 43	»	»	1,188,149 43	»	388,149 43	
1,450,000 »	1,479,587 24	97 39	»	1,479,684 63	»	29,684 63	
20,000 »	18,875 78	15 76	»	18,889 54	1,110 46	»	
150,000 »	164,625 88	»	»	164,625 88	»	14,625 88	
20,000 »	18,822 20	533 27	»	19,355 47	644 53	»	
9,000 »	870,081 52	2,510 18	»	872,591 50	»	863,591 50	
2,125,000 »	2,174,601 53	1,556 76	»	2,176,158 09	»	51,158 09	
8,550,000 »	9,019,999 79	61 77	»	9,020,061 56	»	470,061 56	
200,000 »	195,670 86	197 53	»	195,868 39	4,131 61	»	
725,000 »	810,745 62	1,395 28	»	812,140 90	»	87,140 90	
3,200,000 »	3,360,914 92	6,357 21	»	3,367,272 13	»	167,272 13	
3,848,000 »	4,041,915 07	221 86	»	4,042,134 93	»	194,134 93	
200,000 »	190,500 21	895 01	»	191,395 22	8,604 78	»	
200,000 »	245,487 93	26 »	»	245,513 93	»	45,513 93	
65,000 »	115,300 86	1,044 30	»	116,345 16	»	51,345 16	
150,000 »	167,513 12	1,207 24	»	168,720 36	»	18,720 36	
55,000 »	65,067 67	8,775 »	»	73,842 67	»	18,842 67	
16,000 »	24,471 80	20,017 85	»	44,489 65	»	28,489 65	
2,000 »	»	»	»	»	2,000 »	»	
550,000 »	517,002 06	1,735 »	»	518,735 06	31,264 94	»	
450,000 »	330,376 64	»	»	330,376 64	119,623 36	»	
105,000 »	98,704 21	1,224 12	»	99,928 33	5,071 67	»	
2,375,000 »	2,374,822 70	51,622 65	»	2,426,445 35	»	51,445 35	
2,340,000 »	2,732,146 59	»	»	2,732,146 59	»	392,146 59	
70,000 »	51,800 48	»	»	51,800 48	18,199 52	»	
50,000 »	55,069 57	»	»	55,069 57	»	5,069 57	
20,000 »	»	24,421 09	»	24,421 09	»	4,421 09	
»	»	1,610 »	»	1,610 »	»	1,610 »	
140,000 »	»	»	»	»	140,000 »	»	
3,700,000 »							
850,000 »	2,786,901 31	310,932 09	»	3,097,833 40	1,152,166 60	»	
80,000 »	101,097 97	»	»	101,097 97	»	21,097 97	
800,000 »	280,470 27	3,000 »	»	283,470 27	516,529 73	»	
100,000 »	151,073 75	2,888 01	»	155,961 76	»	55,961 76	
88,577,326 »	88,199,873 48	2,864,626 27	»	91,064,499 75	2,920,782 56	5,407,956 31	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

			DÉNOMINATION DES REVENUS.
			REPORT. . . . .
CAPITAUX ET REVENUS.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.		Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves . . . . .
			Prix de vente de domaines payés en numéraire, en vertu de la loi du 28 décembre 1835. . . . .
			Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extraction de terre et sable . . .
			Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre . . . . .
			Produits des houillères domaniales de Kerkraede . . . . .
			Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles . . . . .
			Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière. . . . .
			— volontaires. . . . .
	TRÉSOR PUBLIC.		Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . . . .
			Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse. . . . .
			Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations. . . . .
			Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel* . . . . .
			Produits des haras. . . . .
			— des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie. . . . .
	CONTRIBUT. DIRECTES.		Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. . . . .
REMBOURSEMENTS.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.		Soldes des comptes. . . . .
		Avances faites par le Ministère — *des Finances.*	2 p. % sur les payements faits pour le compte de saisies réelles . . . .
			Frais de poursuites et d'instances ; frais de justice en matières forestières.
			Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs des bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois . . . . .
			5 p. % sur les recettes faites pour le compte des tiers . . . . .
		— *de la Justice.*	Frais de Justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.
			Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, enfants trouvés, etc. . . .
		— *de l'Intérieur*	Frais de Justice devant le conseil de discipline de la garde civique . . .
	TRÉSOR PUBLIC.		Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières . . . . .
			Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien . . . . .
			Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie . . . . .
			Recettes accidentelles . . . . .
			Versements des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches . . . . .
			A DÉDUIRE : Les diminutions de recette. . . . .

pour l'exercice 1838, *et les recettes effectives, contenant les versements décembre* 1840.

ÉVALUATION des REVENUS.	REVENUS EFFECTIFS. 1838.	1839.	1840.	TOTAL.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	Observations.
88,577,326 »	88,190,873 48	2,864,626 27	»	91,064,499 75	2,920,782 56	5,407,956 31	
300,000 »	271,872 89	803 60	»	272,766 49	27,233 51	»	
1,200,000 »	2,721,679 49	»	»	2,721,679 49	»	1,521,679 49	
530,000 »	547,409 46	1,574 14	»	548,983 60	»	18,983 60	
350,000 »	406,714 79	4,104 34	»	410,819 13	»	60,819 13	
240,000 »	284,144 52	»	»	284,144 52	»	44,144 52	
170,000 »	165,501 99	5,910 74	»	169,412 73	587 27	»	
3,000 »	4,725 52	27 96	»	4,753 48	»	1,753 48	
1,000 »	480 73	»	»	480 73	519 27	»	
30,000 »	»	52,292 29	»	52,292 29	»	2,292 29	
670,000 »	766,011 77	»	»	766,011 77	»	96,011 77	
200,000 »	155,736 53	»	»	155,736 53	44,263 67	»	
53,000 »	»	21,210 »	38,390 »	59,600 »	»	6,600 »	
12,000 »	»	»	»	»	12,000 »	»	
6,000 »	»	»	»	»	6,000 »	»	
1,000 »	184 24	»	»	184 24	815 76	»	
35,000 »	27,737 44	246 62	»	27,984 06	7,015 94	»	
1,000 »	3,260 37	»	»	3,260 37	»	2,260 37	
20,000 »	20,520 92	61 85	»	20,582 75	»	582 75	
175,500 »	168,849 90	428 62	»	169,278 52	6,221 48	»	
20,000 »	24,385 69	4 23	»	24,389 92	»	4,389 92	
115,000 »	139,877 44	718 12	»	140,595 56	»	25,595 56	
15,000 »	7,980 17	»	»	7,980 17	7,019 83	»	
1,500 »	1,694 83	»	»	1,694 83	»	194 83	
1,350,000 »	296,827 27	136,831 68	9,300 »	442,958 95	907,041 05	»	
300,000 »	344,102 52	11,300 69	»	355,403 21	»	55,403 21	
30,000 »	»	»	»	»	30,000 »	»	
150,000 »	56,884 51	»	»	56,884 51	93,115 49	»	
50,000 »	»	9,234 27	28,109 05	37,343 32	12,656 68	»	
94,606,326 »	94,616,256 27	3,087,465 40	75,799 05	97,779,520 72	4,075,272 51	7,248,467 23	
»	92,474 91	»	»	92,474 01	»	92,474 91	
94,606,326 »	94,523,781 36	3,087,465 40	75,799 05	97,687,045 81	4,075,272 51	7,155,992 32	
					3,080,719 81		

DÉPENSES PUBLIQUES

POUR L'EXERCICE 1838.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPECIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Intérêts de la dette.	I.			
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire	»	1	611,894 17	611,894 17
— de l'emprunt de 100,800,000 francs, autorisé par la loi du 16 décembre 1831 . . . . . fr. 5,040,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 1,008,000 »	»	2	6,048,000 »	6,048,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés	»	3	128,000 »	111,689 30
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, autorisé par la loi du 18 juin 1836 . . . . . 1,200,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 300,000 »	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt .	»	5	6,000 »	3,641 16
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	6	800,000 »	533,097 21
— — de la dette viagère.	»	7	7,300 »	6,745 37
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée . . .	»	8	25,000 »	25,000 »
— — à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835.	»	9	230,705 89	223,321 55
Rémunérations.	II.			
Pensions ecclésiastiques . . . . . 720,000 »				
— civiles . . . . . 577,000 »				
— civiques. . . . . 240,000 »				
— militaires . . . . . 1,550,000 »	»	1	3,127,000 »	2,991,478 08
— de l'ordre de Léopold . . . . . 30,000 »				
Arriérés des pensions de toute nature, pour les exercices clôturés . . . . . 10,000 »				
A REPORTER			12,483,900 06	12,074,866 62

de la Dette publique. Exercice 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1838	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.		
»	»	»	604,588 82	604,588 82	7 505 35	
»	5,366,959 56	681,060 44	»	6,048,000 »	»	
16,310 70	53,780 55	55,959 70	1,969 05	111,689 30	»	
»	1,500,000 »	»	»	1,500,000 »	»	
2,538 84	319 26	3,321 90	»	3,641 16	»	
246,902 70	125,279 29	426,070 26	1,147 66	553,097 21	»	
554 63	»	5,526 05	87 07	5,613 12	1,132 25	
»	»	25,000 »	»	25,000 »	»	
7,584 56	»	223,321 33	»	223,321 33	»	
135,521 92	1,532,816 87	1,630,545 62	3,116 32	2,966,278 81	25,199 27	
409,033 44	8,379,155 53	3,051,185 30	610,708 92	12,041,029 75	33,836 87	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
REPORT.	. . .	. . .	12,483,900 06	12,074,866 62
Rémunérations (suite).	II (suite).			
Traitements d'attente, traitements ou pensions supplémentaires et secours annuels	»	2	50,000 »	49,858 90
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	200,000 »
Crédit remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande.	»	4	270,000 »	270,000 »
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises avant le 1er octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et des orphelins resté en Hollande . . .	»	5	7,000 »	6,056 08
Fonds de dépôts.	III.			
Intérêts de cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande. . . .	»	1	160,000 »	150,716 12
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand livre de la dette active d'Amsterdam	»	2	13,000 »	12,624 24
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les intérêts ne sont pas payés .	»	3	100,000 »	47,148 12
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc.	»	4	140,000 »	128,420 06
Intérêts des consignations faites au Gouvernement belge	»	5	50,000 »	18,194 87
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	6	50,000 »	9,592 24
TOTAUX.	. . .	. . .	13,523,900 06	12,967,277 25

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE À justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public	Observations
	pendant l'année 1838	pendant l'année 1839.	pendant l'année 1840.	TOTAL.		
400,033 44	8,379,135 53	3,051,185 30	610,708 92	12,041,029 75	33,836 87	
141 10	30,135 96	19,299 66	»	49,435 62	423 28	
»	200,000 »	»	»	200,000 »	»	
»	152,500 »	117,500 »	»	270,000 »	»	
943 92	4.542 06	1,514 02	»	6,056 08	»	
9,283 88	50,709 06	97,781 39	1,103 92	149,634 37	1,061 75	
575 76	3,005 29	6,743 31	1,304 20	11,052 80	1.571 44	
52,851 88	»	47,095 21	52 91	47,148 12	»	
11,579 94	38,055 31	88,093 17	1,495 56	127,624 04	796 02	
31,805 13	»	»	18,194 87	18,194 87	»	
40,607 76	»	9,370 79	21 45	9,392 24	»	
536,622 81	8,858,063 21	3,438,582 85	632,941 85	12,929,587 89	37,689 36	

ÉTAT des payements faits pour le

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Liste civile	I.	Unique.	2,751,322 75	2,751,322 75
Sénat	II.	Id.	22,000 »	16,907 59
Chambre des Représentants	III.	Id.	409,850 »	360,859 19
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour des Comptes.	»	1	43,586 20	43,586 20
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	16,900 »
TOTAUX.	. . .	. . .	3,308,458 95	3,254,575 53

service des Dotations. Exercice 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.		
»	2,751,322 75	»	»	2,751,322 75	»	
5,092 61	16,000 »	907 39	»	16,907 39	»	
48,990 81	243,459 16	116,996 75	»	360,455 91	423 28	
»	43,386 20	»	»	43,386 20	»	
»	64,916 26	983 74	»	65,000 »	»	
»	10,000 »	4,000 »	2,000 »	16,000 »	»	
54,083 42	3,128,164 57	122,887 88	2,000 »	3,253,952 25	423 28	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	100,000 »	99,998 65
Matériel	»	3	15,000 »	14,999 05
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	6,000 »	4,164 »
Frais de route et de séjour.	»	5	2,000 »	1,603 75
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	252,800 »	252,300 »
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	3,000 »
Cour d'appel (*Personnel*).	»	3	537,220 »	536,744 15
— (*Matériel*)	»	4	17,000 »	17,000 »
Tribunaux de 1re instance et de commerce	»	5	851,930 »	851,047 38
Justice de paix et tribunaux de police	»	6	306,880 »	306,429 98
Justice militaire.	III.			
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	62,050 »	61,433 30
— (*Matériel*)	»	2	4,200 »	4,200 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	49,921 »	49,060 57
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 *francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques*	IV.	Unique.	605,000 »	592,584 06
Constructions, réparations et loyer de locaux	V.	1	21,000 »	17,083 33
Constructions pour la cour d'appel de Gand.	»	2	100,000 »	100,000 »
— d'un palais de justice à Bruxelles	»	3	»	»
A REPORTER.			2,935,001 »	2,912,648 16

du Ministère de la Justice. Exercice 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations
»	21,000 »	»	»	21,000 »		
1 37	99,018 63	980 »	»	99,998 63	»	
» 97	12,432 80	2,566 25	»	14,999 05	»	
1,836 »	»	4.164 »	»	4,164 »	»	
396 25	1,246 »	357 75	»	1,603 75	»	
500 »	174,600 »	57,700 »	»	232,300 »	»	
»	3,000 »	»	»	3,000 »	»	
475 87	456,129 15	80,615 »	»	536,744 15	»	
»	14,550 »	2,450 »	»	17,000 »	»	
882 62	591,258 70	259,788 68	»	851,047 38	»	
450 02	202,515 53	103,916 65	»	306,429 98	»	
616 70	46,557 50	14,805 80	»	61,433 30	»	
»	4,200 »	»	»	4,200 »	»	
860 45	36,444 50	12,616 07	»	49,060 57	»	
12,415 94	245,167 88	185,798 72	161,593 46	592,560 06	24 »	
3,916 67	8,532 07	7,008 56	1,542 90	17,083 53	»	
»	100,000 »	»	»	100,000 »	»	
»	»	»	»	»	»	
22,552 84	2,016,630 54	732,857 26	163,136 36	2,912,624 16	24 »	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Report.	. . .	. . .	2,933,001 »	2,912,648 16
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	21,500 »	21,480 »
— du *Moniteur*	»	2	73,500 »	73,499 86
Abonnements au bulletin des arrêts de la cour de cassation	»	3	2,800 »	2,672 »
Pensions	VII.	1	10,000 »	5,578 85
Secours à des magistrats ou à des veuves de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.	»	2	8,000 »	8,000 »
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés, dépendant du Ministère de la Justice, qui se trouvent dans ce cas.	»	3	2,000 »	2,000 »
Prisons.	VIII.			
Frais d'entretien et de nourriture des détenus	»	1	802,500 »	798,550 45
Traitement des employés attachés au service des prisons	»	2	240,000 »	238,283 45
Récompense à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	2,500 »	2,415 »
Frais d'impressions et de bureau	»	4	11,000 »	9,625 42
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	200,000 »	199,906 52
Achat de matières premières et salaires	»	6	1,080,600 »	1,018,894 11
Établissements de bienfaisance.	IX.			
Frais d'entretien et transport de mendiants dont le domicile de secours est inconnu.	»	1	12,000 »	11,993 42
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et pour l'amélioration des hospices d'aliénés	»	2	125,000 »	122,516 31
A reporter.	. . .	. . .	5,526,401 »	5,427,751 55

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
22,352 84	2,016,630 54	732,857 26	163,136 36	2,912,624 16	24 »	
20 »	21,480 »	»	»	21,480 »	»	
» 14	47,658 07	16,044 31	»	63,682 38	9,817 48	
128 »	2,672 »	»	»	2,672 »	»	
4,421 15	4,389 19	1,189 66	»	5,578 85	»	
»	7,800 »	200 »	»	8,000 »	»	
»	2,000 »	»	»	2,000 »	»	
4,149 55	122,551 47	675,764 03	232 79	798,548 29	2 16	
1,715 55	189,426 73	45,706 72	3,050 »	238,183 45	100 »	
85 »	»	2,415 »	»	2,415 »	»	
1,576 58	7,141 13	2,482 20	»	9.623 42	»	
5 48	92,087 36	80,422 44	18,471 50	199,981 30	15 22	
61,705 89	382,702 48	627,187 31	8,957 67	1,018,847 46	46 65	
6 58	6,269 56	5,583 95	139 91	11,993 42	»	
2,683 96	85,016 51	12,215 80	»	97,232 31	25,084 »	
98,649 45	2,987,605 04	2,211,068 77	193,988 23	5,592,662 04	35,089 51	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
REPORT.	. . .	. . .	5,526,401 »	5,427,751 55
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite).			
Pour avances à faire, au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles . . .	»	3	74,074 »	74,074 »
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	4	180,000 »	171,850 »
Dépenses imprévues.	X.	Unique.	8,000 »	7,396 61
Solde de dépenses arriérées concernant l'exercice 1833	XI.	Id.	2,000 »	1,019 11
TOTAUX.	. . .	. . .	5,790,475 »	5,682,091 27

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.		
98,649 45	2,987,605 04	2,211,068 77	193,988 23	5,392,662 04	55,089 51	
»	66,565 10	7,508 90	»	74,074 »	»	
8,150 »	»	171,850 »	»	171,850 »	»	
605 39	1,010 »	4,846 61	1,540 »	7,396 61	»	
980 89	989 61	29 50	»	1,019 11	»	
108,585 73	3,056,169 75	2,395,303 78	195,528 23	5,647,001 76	55,089 51	

Le Budget de la Justice a été fixé par la loi du 30 décembre 1837, n° 641, à . . . . . fr. 6,345,875 »

Par suite de la disposition qui se trouve au chapitre V, art. 2, du Budget de la Justice, exercice 1839, le crédit de 400,000 francs, qui avait été alloué au chapitre V, art. 3, de ce budget-ci, a été annulé . . . . . 400,000 »

5,945,875 »

Par la loi du 28 mars 1839, n° 39, il a été ouvert :

Au chapitre VIII, art. 1, un crédit supplémentaire de . . . . . 142,000 »

— » » 4 — — . . . . . 2,000 »

144,000 »

6,089,875 »

Par l'article 2 de la loi du 1er janvier 1840, n° 2, les sommes restées disponibles aux articles suivants, SAVOIR :

Au chapitre II, art. 1	fr.	1,000 »
— » » 3		3,000 »
— » » 4		1,000 »
— » » 5		8,000 »
— » » 6		4,000 »
— III, » 3		4,000 »
— V, » 1		14,000 »
— VIII, » 1		9,500 »
ENSEMBLE.	fr.	44,500 » ont été transférées comme suit :
Au chapitre IV, art. unique	fr.	35,000 »
— VI, » 2		9,500 »
TOTAL ÉGAL.	fr.	44,500 »

Par l'article 3 de la même loi, les sommes restées disponibles aux articles suivants, ont été annulées, SAVOIR :

Au chapitre VIII, art. 1		30,000 »
— » » 6		269,400 »
		299,400 »
TOTAL	fr.	5,790,475 »

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Administration centrale.	I.			
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	1	38,000 »	38,000 »
Matériel.	»	2	(*a* 24,680 »	24,679 74
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	3	7,000 »	7,000 »
Traitements des agents politiques.	II.			
France	»	1	58,000 »	55,822 96
Grande-Bretagne	»	2	80,000 »	74,585 31
Prusse	»	3	54,500 »	17,694 42
Autriche.	»	4	40,000 »	40,000 »
Italie	»	5	40,000 »	21,958 33
États-Unis	»	6	25,500 »	20,500 »
Brésil.	»	7	21,000 »	18,083 52
Portugal.	»	8	15,000 »	2,500 »
Espagne.	»	9	15,000 »	15,000 »
Suède	»	10	15,000 »	15,000 »
Danemarck.	»	11	15,000 »	3,124 99
Grèce	»	12	15,000 »	1,250 »
Frais d'une mission extraordinaire à Constantinople	»	13	(*b* 200,000 »	190,989 62
Traitement des agents politiques en inactivité, de retour de leur mission, sans qu'ils y soient remplacés	III.	Unique.	10,000 »	»
Traitement à allouer à quelques agents commerciaux.	IV.	Id.	100,000 »	55,855 55
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes	V.	Id.	(*c* 82,265 97	82,225 46
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	50,000 »	50,000 »
Mission extraordinaire et dépenses imprévues.	VII.	Id.	(*d* 105,000 »	104,946 15
TOTAUX.			1,010,945 97	847,991 63

Ministère des Affaires Étrangères. Exercice 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE A justifier au 1er janv 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.		
»	37,438 02	486 98	»	37,925 »	75 »	
» 26	11,807 77	12,871 97	»	24,679 74	»	*a*) Ce crédit a été majoré de 12,680 fr. par la loi du 21 décembre 1838, nº 913.
»	5,736 50	1,263 50	»	7,000 »	»	
2,177 04	51,927 12	3,895 84	»	55,822 96	»	
5,616 69	70,300 »	4,083 31	»	74,383 31	»	
30,805 58	17,694 42	»	»	17,694 42	»	
»	40,000 »	»	»	40,000 »	»	
18,041 67	21,500 »	458 33	»	21,958 33	»	
5,000 »	10,000 »	10,500 »	»	20,500 »	»	
2,916 68	18,083 32	»	»	18,083 32	»	
12,500 »	2,500 »	»	»	2,500 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
11,875 01	2,500 »	624 99	»	3,124 99	»	
13,750 »	»	1,250 »	»	1,250 »	»	
10 38	180,042 65	18,855 41	1,091 56	199,989 62	»	*b*) Ce crédit, formé des sommes restées disponibles à divers articles des Budgets des exerc. 1836 et 1837, a été ouvert par la loi du 21 mars 1838, nº 15.
10,000 »	»	»	»	»	»	
44,166 67	41,750 »	9,083 33	5,000 »	55,833 33	»	
40 51	67,467 50	14,757 96	»	82,225 46	»	*c*) Ce crédit a été majoré de fr. 12,265 97 c. par la loi du 28 mai 1839, nº 120.
»	11,399 92	29,322 45	9,277 63	50,000 »	»	
53 85	39,710 32	65,235 83	»	104,946 15	»	*d*) Ce crédit a été majoré de 65,000 fr. par la loi susmentionnée du 21 décembre 1838, nº 913.
162,954 34	659,857 54	172,689 90	15,369 19	847,916 63	75 »	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Administration centrale.	I.			
Personnel	»	1	6,050 »	5,999 88
Matériel.	»	2	3,500 »	3,483 90
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	(*a* 244,524 »	244,025 36
Matériel.	»	2	295,877 »	295,855 66
Magasin de la marine.	III.	Unique.	11,200 »	11,198 21
Dépenses éventuelles.	IV.			
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, sans avoir droit à la pension, se trouvent dans une position malheureuse. . . .	»	Id.	4,200 »	2,156 94
TOTAUX.			563,351 »	560,717 95

du Ministère de la Marine. Exercice 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
50 12	5,999 88	»	»	5,999 88	»	
16 10	868 78	2,615 12	»	3,483 90	»	
500 64	165,000 »	81,023 36	»	244,023 36	»	*a*) Par la loi du 1er juin 1839, nº 267, une somme de 86,000 fr. a été transférée de cet article au Budget de la Marine, exercice 1839.
21 34	253,779 15	40,076 51	»	293,855 66	»	
1 79	2,844 21	8,354 »	»	11,198 21	»	
2,043 06	1,537 50	819 44	»	2,156 94	»	
2,633 05	427,829 32	132,888 43	»	560,717 95	»	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	142,220 »	142,198 68
Matériel.	»	3	20,000 »	20,000 »
Frais de déplacement	»	4	2,000 »	1,861 09
Pensions et secours.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	3,731 68
Secours, continuation ou avances de pensions à accorder par le Gouvernement à d'anciens employés belges aux Indes du ci-devant Gouvernement des Pays-Bas ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	6,361 30
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse . .	»	3	5,000 »	5,000 »
Dotation en faveur de légionnaires et des veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune	»	4	55,000 »	55,000 »
Frais d'administration dans les provinces.	III.			
Province d'Anvers.	»	1	121,577 »	121,299 26
— de Brabant	»	2	129,375 »	128,982 89
— de la Flandre occidentale	»	3	140,157 »	139,922 66
— — orientale	»	4	142,748 »	140,464 15
— de Hainaut.	»	5	145,557 »	143,344 13
— de Liége	»	6	152,550 »	152,581 69
A REPORTER.			1,072,734 80	1,061,547 53

du Ministère de l'Intérieur. Exercice 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
21 32	123,591 95	18,606 73	»	142,198 68	»	
»	17,000 »	3,000 »	»	20,000 »	»	
138 91	1,110 34	750 75	»	1,861 09	»	
4,268 52	2,475 82	1,255 86	»	3,731 68	»	
1,209 50	3,701 28	2,060 02	»	6,361 30	»	
»	4,950 »	50 »	»	5,000 »	»	
»	49,550 »	5,450 »	»	55,000 »	»	
277 74	94,385 92	26,913 34	»	121,299 26	»	
392 11	106,232 23	21,397 06	1,340 90	128,970 19	12 70	
234 54	102,854 19	37,068 47	»	139,922 66	»	
2,285 85	102,284 20	38,099 26	80 69	140,464 15	»	
2,212 87	106,391 30	36,800 14	138 35	143,329 79	14 34	
148 31	98,630 53	33,741 16	»	132,371 69	10 »	
11,187 27	834,157 76	225,792 79	1,559 94	1,061,510 49	37 04	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
REPORT.	. . .	. . .	1,072,754 80	1,061,547 53
Frais d'administration dans les provinces (suite).	III (suite).			
Province de Limbourg	»	7	117,680 20	114,671 30
— de Luxembourg	»	8	130,800 »	130,411 81
— de Namur	»	9	109,508 »	106,952 43
Frais de route et de tournée de commissaires de district.	»	10	18,500 »	16,416 70
Instruction publique.	IV.			
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	90,800 »	90,789 74
Universités.	»	2	545,993 »	545,734 70
Frais de l'école industrielle à Gand	»	3	10,000 »	10,000 »
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	4	800 »	375 »
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	»	5	113,000 »	113,000 »
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et colléges . .	»	6	5,000 »	5,000 »
Instruction primaire.	»	7	275,000 »	274,264 16
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles . . .	»	8	20,000 »	18,081 98
Cultes.	V.			
Culte catholique	»	1	4,016,150 »	3,983,006 51
— protestant	»	2	79,784 »	79,678 06
— israélite	»	3	10,000 »	7,500 »
Secours.	»	4	82,000 »	82,000 »
Arriérés dus jusqu'au jour de leur décès à des ecclésiastiques, à titre de secours tenant lieu de pension.	»	5	15,000 »	12,542 16
Traitements ecclésiastiques arriérés, qui ont rapport à des exercices clos, y compris le 3e trimestre 1830	»	6	15,000 »	14,241 10
A REPORTER.	. . .	. . .	6,727,750 »	6,666,213 18

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
11,187 27	834,157 76	225,792 79	1,559 94	1,061,510 49	57 04	
5,008 90	87,829 05	26,842 25	»	114,671 30	»	
388 19	85,710 40	44,701 41	»	130,411 81	»	
2,555 57	81,491 42	25,461 01	»	106,952 43	»	
2,085 50	499 50	15,761 95	155 25	16,416 70	»	
10 26	74,475 24	16,314 50	»	90,789 74	»	
258 30	376,003 25	168,756 52	994 95	545,754 70	»	
»	10,000 »	»	»	10,000 »	»	
425 »	575 »	»	»	575 »	»	
»	107,200 »	5,800 »	»	113,000 »	»	
»	5,000 »	»	»	5,000 »	»	
735 84	152,856 56	120,760 60	41 66	273,658 82	605 54	
1,918 02	2,455 48	15,626 50	»	18,081 98	»	
33,143 49	1,914,295 58	2,062,151 18	787 70	3,977,212 46	5,794 05	
105 94	47,156 61	32,521 45	»	79,678 06	»	
2,500 »	6,100 »	1,400 »	»	7,500 »	»	
»	56,998 04	24,855 26	109 95	81,943 25	56 75	
2,457 84	9,572 85	1,640 89	630 41	11,844 15	698 01	
758 90	9,201 24	2,351 93	897 79	12,450 96	1,790 14	
61,536 82	3,861,375 96	2,790,678 24	5,177 65	6,657,231 85	8,981 55	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LL. BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
REPORT.	. . .	. . .	6,727,750 »	6,666,213 18
Industrie, commerce, agriculture.	VI.			
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale.	»	1	245,000 »	241,392 16
Service de sauvetage et primes pour construction de navires	»	2	75,000 »	71,080 87
Pêche nationale . . . . . (En attendant qu'il y soit autrement pourvu, les dispositions de la loi du 6 mars 1838 seront suivies, pour la répartition entre les intéressés de la somme portée au Budget pour l'encouragement de la pêche du hareng et de la morue. Néanmoins, si le total des primes acquises pendant le cours de l'exercice dépasse le montant alloué au Budget, il sera réparti par le Gouvernement entre les intéressés).	»	3	40,000 »	39,999 33
Agriculture.	»	4	464,000 »	445,598 77
Lettres, sciences et arts, fonds provenant de brevets, service de santé. .	VII.	1	361,700 »	361,700 »
Monument de la place des Martyrs	»	2	50,000 »	49,982 12
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments.	»	3	20,000 »	5,000 »
Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits de brevets et frais de délivrance des brevets	»	4	16,000 »	15,998 29
Service de santé	»	5	28,000 »	26,523 52
Archives du royaume.	VIII.			
Frais d'administration (*Personnel*)	»	1	21,350 »	21,191 94
— (*Matériel*).	»	2	2,600 »	2,591 81
Frais d'impression des inventaires des archives	»	3	4,000 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	8,055,400 »	7,945,071 79

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la cour des comptes				RESTE à justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant l'année 1838.	pendant l'année 1839.	pendant l'année 1840.	TOTAL.		
61,556 82	5,861,375 90	2,790,678 24	5,177 65	6,657,231 85	8,981 33	
3,607 84	144,556 »	92,927 81	3,908 35	241,392 16	»	
3,919 13	45,148 87	25,932 »	»	71,080 87	»	
» 67	»	39,999 33	»	39,999 33	»	
18,401 25	352,658 71	71,676 44	20,917 77	445.252 92	345 85	
»	292,652 82	68,587 62	269 84	361,510 28	189 72	
17 88	43,665 11	6,000 »	»	49,665 11	317 01	
17,000 »	3,000 »	»	»	3,000 »	»	
1 71	15,498 20	200 »	300 »	15,998 29	»	
1,676 68	14,526 49	8,720 44	3,067 39	26,323 32	»	
158 06	17,517 38	3,569 56	»	21,086 94	105 »	
8 19	785 77	1,806 04	»	2,591 81	»	
4,000 »	»	»	»	»	»	
110,328 21	4,791,385 40	3,110,106 48	33,641 »	7,935,132 88	9,938 91	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Report.	. . .	. . .	8,055,400 »	7,945,071 79
Archives du royaume (suite).	VIII (suite).			
Archives de l'État dans les provinces et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées, frais de copie de documents concernant l'histoire nationale, existant à l'étranger	»	4	15,300 »	14,524 50
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	5	3,162 96	2,962 93
Fêtes nationales.	IX.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	40,000 »	39,981 37
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et d'humanité.	»	Id.	10,000 »	9,963 »
Statistique générale.	XI.			
Frais de publication des travaux de la statistique générale.	»	Id.	2,540 »	2,485 »
Frais de police.	XII.			
Mesures de sûreté publique.	»	Id.	80,000 »	80,000 »
Dépenses imprévues.	XIII.	Id.	30,000 »	20,380 27
Totaux.	. . .	. . .	8,256,402 96	8,124,368 86

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1838.

CRÉDITS excédant LES DEPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
110,328 21	4,791,385 40	3,110,106 48	33,641 »	7,935,132 88	9,038 91	
775 50	6,277 50	8,247 »	»	14,524 50	»	
200 03	1,975 28	987 65	»	2,962 93	»	
18 63	30,092 50	9,888 87	»	39,981 37	»	
57 »	3,371 »	6,542 »	50 »	9,963 »	»	
55 »	155 »	2,330 »	»	2,485 »	»	
»	80,000 »	»	»	80,000 »	»	
619 75	15,457 30	12,157 71	1,785 26	29,380 27	»	
112,034 10	4,928,695 98	3,150,259 71	35,476 26	8,114,429 95	9,038 91	

Le Budget de l'Intérieur a été fixé par la loi du 20 décembre 1837, n° 646, à . . fr. 8,157,018 96

Par la loi du 28 mai 1838, n° 198, une somme de 30,000 francs, restée disponible au Budget de l'Intérieur, exerc. 1837, a été transférée à ce budget-ci, comme suit, SAVOIR :

A l'article 5, chap. V . . . 15,000 »
— 6, » » . . . 15,000 »
30,000 »

Par la loi du 31 mai 1838, n° 202, il a été accordé au chap. VI, art. 4 (*agriculture*), un crédit supplémentaire de. . . . . 22,000 »

Par la loi du 30 mars 1839, n° 44, il a été accordé :

A REPORTER. . . . 8,189,018 96

REPORT. . . . 8,189,018 96

1° Des crédits supplémentaires aux articles suivants, SAVOIR :

Au chapitre IV, art. 1 . . . 10,800 »
— V, » 2 . . . 784 »
— » » 4 . . . 22,000 »
— VI, » 1 . . . 25,000 »
— VII, » 1 . . . 13,800 »
ENSEMBLE. . . 72,384 »

8,261,402 96

et 2° il a été annulé :

Au chapitre IV, art. 4 . . . 8,000 »
— VII, » 5 . . . 17,000 »
A DÉDUIRE. . . 25,000 »

TOTAL. . . fr. 8,236,402 96

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	107,250 »	107,233 59
Fournitures de bureau, achat et réparations de meubles, chauffage et éclairage du Ministère et de l'hôtel des postes, menues dépenses	»	3	17,000 »	16,993 53
Papier pour l'administration centrale des postes et les provinces	»	4	7,000 »	6,994 55
Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	5	6,000 »	3,098 62
Garde civique.	II.			
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien d'armes.	»	Unique.	25,000 »	20,026 25
Milice.	III.			
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens. . . .	»	Id.	1,600 »	1,300 »
Travaux publics.	IV.			
Routes	»	1	2,175,500 »	2,175,243 07
Canaux et rivières	»	2	257,910 »	257,052 81
Travaux à la Meuse.	»	3	40,000 »	25,046 88
Ports et côtes.	»	4	280,585 »	279,758 79
Phares et fanaux	»	5	9,704 »	6,157 16
Polders	»	6	250,000 »	250,000 »
Bâtiments civils	»	7	28,000 »	28,000 »
Personnel (*a*	»	8	*a*) 390,150 »	381,762 91
Chemin de fer.	V.			
Entretien et police de la route proprement dite (*b*.	»	1	*b*) 651,124 84	639,214 62
Dépenses de transports	»	2	1,730,000 »	1,725,496 14
Frais de perception	»	3	405,000 »	405,905 88
A REPORTER.			6,402,823 84	6,348,244 40

Ministère des Travaux publics. Exercice 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la Cour des comptes pendant l'année 1838.	pendant l'année 1839.	pendant l'année 1840.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er juin 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
16 61	97,219 21	9,416 »	598 18	107,233 39	»	
6 67	16,296 42	696 91	»	16,993 33	»	
5 45	5,547 15	1,447 40	»	6,994 55	»	
2,901 38	2,574 50	524 12	»	5,098 62	»	
4,973 75	8,658 77	11,035 55	331 93	20,026 25	»	
300 »	1,000 »	300 »	»	1,300 »	»	
256 93	1,078,378 54	1,013,805 85	49,945 36	2,142,129 55	33,113 52	
877 19	58,108 75	184,497 90	14,201 16	256,807 81	223 »	
14,953 12	»	25,341 50	1,670 »	25,011 50	35 38	
846 21	107,045 24	155,372 55	19,321 »	279,738 79	»	
3,546 84	4,627 50	705 »	824 66	6,157 16	»	
»	226,963 97	22,988 84	»	249,952 81	47 19	
»	26,526 70	1,473 30	»	28,000 »	»	
8,587 09	265,474 30	111,951 17	4,357 35	381,762 91	»	
11,910 22	26,702 70	584,843 81	26,206 49	637,753 »	1,461 62	
4,505 86	550,991 71	1,102,153 47	72,350 96	1,725,496 14	»	
1,004 12	271,724 95	127,306 69	4,198 68	403,230 52	675 56	
54,579 44	2,768,840 30	3,549,860 06	193,985 77	6,512,686 13	35,558 27	

a) Par la loi du 3 juin 1840, n° 196, une somme de 25,000 fr. a été transférée de cet article au Budget des Travaux publics, exercice 1839.

b) Il a été transféré de cet article au Budget des Travaux publics, exercice 1839 :

1° Par la loi du 15 avril 1840, n° 90. .	132,000 »
2° Par la loi susmentionnée du 3 juin 1840, n° 196	171,875 16
Ensemble. . fr.	303,875 16

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Report. . . .	. . .	. . .	6,402,823 84	6,348,244 40
Service des mines.	VI.			
Conseil des mines (*Personnel*).	»	1	42,000 »	42,000 »
Chauffage, éclairage, fournitures de bureau, etc.	»	2	2,400 »	2,375 05
Frais de route.	»	3	1,200 »	»
Dépenses imprévues	»	4	300 »	»
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement et impression des travaux statistiques	»	5	104,670 »	103,269 76
Service des postes et messageries.	VII.			
Traitement des employés	»	1	320,000 »	319,342 35
Frais de tournée des inspecteurs de régie, des directeurs et percepteurs, indemnités de logement, imprimés	»	2	77,000 »	76,999 05
Transport des dépêches.	»	3	341,546 »	324,810 52
Service rural	»	4	250,000 »	229,682 06
Dépenses imprévues.	VIII.	Unique.	30,000 »	20,938 02
Dépenses de 1835 et années antérieures.	IX.	Id.	(*a* 105,784 85	100,770 02
			7,657,724 67	7,577,430 09
Chemin de fer.	. . .	. . .	(*b* 25,200,807 82	25,200,807 82
Routes pavées et ferrées.	. . .	. . .	(*c* 2,577,225 88	2,577,225 88
Totaux.	. . .	. . .	35,435,758 37	35,355,463 79

L'emprunt autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188, a été contracté par M. le Ministre des Finances avec MM. De Rothschildt, frères, à Paris, le 21 juin 1838, à l'intérêt de 5 p. %, au capital nominal de 50,850,800 francs, donnant un capital effectif de. . . . . 37,575,558 »

Cet emprunt a été employé comme suit :

1° A l'extinction de 10 millions de bons du Trésor, créés en vertu de la loi du 12 novembre 1837, n° 593 . . . . . 10,000,000 »

A reporter. . . . . 10,000,000 »

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839	pendant L'ANNÉE 1840	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
54,579 44	2,768.840 30	3,349,860 06	193,985 77	6,312,686 13	35,538 27	
»	42,000 »	»	»	42,000 »	»	
26 07	1,820 93	544 »	»	2,373 93	»	
1,200 »	»	»	»	»	»	
300 »	»	»	»	»	»	
1,400 24	71,229 54	30,080 67	1,059 55	103,269 76	»	
657 65	193,244 74	125,408 12	606 16	319,259 02	83 33	
» 97	50,324 33	26,549 70	125 »	76.999 03	»	
16,735 48	217,592 03	94,732 09	4,091 40	316,455 52	8,375 »	
317 94	86,852 40	142,201 14	28 45	229,082 06	600 »	
61 98	23,009 67	6,715 85	212 50	29,938 02	»	
5,014 81	99,861 02	909 »	»	100,770 02	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 mai 1838, nº 200.
80,294 58	3,554,784 05	3,777,920 63	200,108 81	7,532,813 49	44,616 60	
»	5,100,406 19	15,097,459 60	2,363,013 97	22,560,879 76	639,928 06	*b*) Lois du 1er mai 1834, nº 330, du 26 mai 1837, nº 131, et du 25 mai 1838 nº 188
»	811,731 39	1,723,211 70	40,505 12	2,575,448 21	1,777 67	*c*) Lois du 2 mai 1836, nº 213, et du 25 mai 1838, nº 188
80,294 58	9,466,921 63	20,598,591 93	2,603,627 90	32,669,141 46	686,522 33	

REPORT	10,000,000 »
2º A la construction des routes pavées et ferrées, autorisée par la loi du 2 mai 1836, nº 213, ci	2,577,225 88
3º A la construction des chemins de fer, décrétée par les lois du 1er mai 1834, nº 330, et du 26 mai 1837, nº 131, ci.	25,200,807 82
4º Aux frais de l'emprunt, s'élevant définitivement à	1,597,504 30
TOTAL	57,375,538 »

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Administration centrale.	I.				
Traitement du Ministre et indemnité de logement	»	»	1	25,000 »	24,666 66
— des employés et gens de service.	»	»	2	165,000 »	165,000 »
Frais de route et de séjour.	»	»	3	10,000 »	5,191 08
Matériel du Ministère.	»	»	4	791,000 »	791,000 »
— du dépôt de la guerre	»	»	5	8,000 »	8,000 »
Soldes et masses de l'armée, frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1			
État-major général	»	»	1	675,538 95	674,458 14
Indemnité de représentation aux généraux qui commandent les troupes campées, au gouverneur de la résidence et aux généraux commandants supérieurs des troupes stationnées dans les provinces d'Anvers et des deux Flandres, et aux chefs de corps.	»	»	2	66,300 »	57,993 40
État-major des places.	»	»	3	273,496 40	264,867 26
Intendance militaire	»	»	4	145,508 80	145,229 78
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	247,306 »	240,182 36
— — du génie	»	»	6	239,210 75	233,550 89
Soldes des troupes.	»	2			
Infanterie	»	»	1	11,084,936 14	11,084,666 75
Cavalerie	»	»	2	3,678,568 58	3,645,101 24
Artillerie	»	»	3	2,696,631 05	2,691,596 57
Génie.	»	»	4	379,143 92	374,162 70
Gendarmerie	»	»	5	1,477,702 75	1,449,856 82
Ambulances	»	»	6	285,146 50	271,245 50
A REPORTER.				22,248,489 84	22,120,749 15

du Ministère de la Guerre. Exercice 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1838	pendant L'ANNÉE 1839	pendant L'ANNÉE 1840	TOTAL.		
353 54	24,666 66	»	»	24,666 66	»	
»	162,292 63	2,707 37	»	165,000 »	»	
4,808 92	5,191 08	»		5,191 08	»	
»	523,771 33	228,715 37	38,408 20	790.892 90	107 10	
»	5,482 59	2,517 41	»	8,000 »	»	
1,080 81	305,710 54	280,747 60	»	674,458 14	»	
8,306 60	36,640 52	21,352 88	»	57,993 40	»	
8,629 14	151,927 03	112,940 23	»	264,867 26	»	
279 02	84,595 90	60,633 88	»	145,229 78	»	
7,123 64	137,361 17	102,821 19	»	240,182 36	»	
5,659 86	135,617 20	97,933 69	»	233.550 89	»	
269 39	7,117,204 84	3,967,461 91	»	11,084,666 75	»	
53,467 54	2,420,892 93	1,224.208 31	»	3,645,101 24	»	
5,054 48	1,749,457 49	942,159 08	»	2,691.596 57	»	
4,981 22	235,115 53	139,047 17	»	374,162 70	»	
27,865 93	950,522 10	499,314 66	»	1,449,836 82	»	
15,901 »	165,741 58	105,503 92	»	271,245 50	»	
121,740 69	14,300,191 18	7,788,042 67	38,408 20	22,126,642 05	107 10	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
REPORT.	. .	. .	. .	22,248,489 84	22,126,749 15
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps. - Masses des corps, frais divers. (Suite)	II (suite)	3			
Masse de pain.	»	»	1	2,295,725 35	2,295,524 27
— de fourrages	»	»	2	4,895,520 27	4,868,066 11
— d'habillement et d'entretien	»	»	3	3,852,690 05	3,850,984 07
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux . .	»	»	4	278,574 85	273,285 95
— de renouvellement du harnachement et de la buffleterie	»	»	5	155,000 »	104,894 82
— de casernement des chevaux	»	»	6	109,780 92	109,756 48
— de casernement des hommes	»	»	7	784,605 20	784,569 97
Frais de route des officiers	»	»	8	153,000 »	152,775 72
Transports généraux et autres.	»	»	9	210,000 »	204,526 04
Primes d'engagement et de rengagement.	»	»	10	12,000 »	10,048 20
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	11	100,000 »	91,290 03
Frais de police.	»	»	12	55,000 »	55,000 »
Cantonnements, indemnité de logement et nourriture	»	»	13	1,878,291 75	1,878,180 09
Frais de découchers des gendarmes	»	»	14	70,000 »	69,999 99
Remonte.	»	»	15	1,125,450 »	1,124,847 »
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	16	568,000 »	567,198 81
Service de santé.	III.				
Personnel de l'administration centrale	»	»	1	25,206 40	25,165 06
Pharmacie centrale	»	»	2	153,800 »	152,652 51
Hôpitaux sédentaires (*Personnel*).	»	»	3	241,168 25	220,152 45
— — (*Matériel*)	»	»	4	121,500 »	119,125 86
Élèves de l'école vétérinaire.	»	»	5	3,000 »	3,000 »
A REPORTER.	. .	. .	. .	39,116,802 86	38,870,775 18

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la cour des comptes				RESTE à justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant l'année 1838.	pendant l'année 1839.	pendant l'année 1840.	TOTAL.		
121,740 69	14,300,191 18	7,788,042 67	38,408 20	22,126,642 05	107 10	
201 08	1,454,691 63	840,832 64	»	2,295,524 27	»	
27,454 16	4,409,128 66	457,932 21	1,905 24	4,868,066 11	»	
1,705 98	2,975,902 18	875,081 89	»	3,850,984 07	»	
5,288 90	138,151 06	135,134 89	»	273,285 95	»	
50,105 18	45,874 44	61,020 38	»	104,894 82	»	
44 44	54,340 20	55,396 28	»	109,736 48	»	
35 25	495,201 88	289,221 22	146 87	784,569 97	»	
224 28	76,201 20	76,555 52	19 »	152,775 72	»	
5,473 36	90,915 12	112,545 73	1,067 79	204,526 64	»	
1,951 71	3,064 92	6,985 37	»	10,048 29	»	
5,700 97	56,426 15	37,863 88	»	94,290 03	»	
»	55,000 »	»	»	55,000 »	»	
111 64	1,033,402 29	844,767 44	7 40	1,878,177 13	2 96	
» 10	34,160 68	35,839 22	»	69,999 90	»	
603 »	813,507 »	311,340 »	»	1,124,847 »	»	
801 19	199,249 57	167,949 44	»	367,198 81	»	
41 54	14,703 98	10,461 08	»	25,165 06	»	
1,147 49	92,815 13	59,859 38	»	152,652 51	»	
21,015 80	125,451 49	94,571 71	149 25	220,152 45	»	
2,374 14	85,481 11	35,644 75	»	119,125 86	»	
»	2,250 »	750 »	»	3,000 »	»	
246,029 68	26,532,085 67	12,207,773 70	40,803 75	38,870,663 12	110 06	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES vivées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
REPORT.	. . .	. . .	39,116,802 86	38,870,773 18
École militaire	IV.	Unique.	160,000 »	147,896 28
Matériel de l'artillerie et du génie.	V			
Matériel de l'artillerie	»	1	1,092,100 »	1,062,982 10
du génie	»	2	3,179,330 »	2,848,398 16
Traitements divers.	VI.			
Traitements temporaires de non-activité et de réforme	»	1	240,209 85	218,824 33
— des aumôniers.	»	2	21,200 »	20,087 50
— d'employés temporaires et soldes de domestiques. . .	»	3	51,125 50	47,606 06
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo.	»	4	32,753 10	29,856 87
Dépenses imprévues.	VII.	Unique.	100,000 »	89,143 48
Dépenses de 1832 qui restent à liquider	VIII.	Id.	25,206 79	25,168 09
Dépenses de 1831 et années antérieures qui restent à liquider. . . .	IX.	Id.	157,064 10	156,958 07
TOTAUX.	. . .	. . .	44,175,792 20	43,517,674 12

Le Budget de la Guerre a été fixé par la loi du 21 janvier 1838, à la somme de. . . . . fr. 42,078,786 35

Par la loi du 18 mars 1838, n° 13, il a été ouvert au chap. IV, art. unique (*École militaire*) un crédit de. 120,000 »

Par la loi du 20 mai 1838, n° 179, il a été accordé pour les dépenses de 1832 qui restent à liquider, un crédit de. 25,206 79

(Ce crédit forme le chapitre VIII, art. unique.)

Par la loi du 24 mai 1838, n° 194, il a été accordé pour les dépenses de 1831, qui restent à liquider, un crédit de 157,064 10

(Ce crédit avait été ouvert par la loi susmentionnée au Budget de l'exercice 1835; mais comme à l'époque où cette loi a été promulguée, l'exercice 1835 était clos, il a été transféré par la loi du 28 mai 1839, n° 121, au Budget de l'exercice 1838, où il forme le chapitre IX, art. unique.)

Par la loi du 24 mai 1838, n° 184, il a été accordé :

1° Des crédits supplémentaires aux articles suivants, SAVOIR :

Au chapitre I, article 4	638,000 »	
— II, sect. 2, art. 1	294,216 »	
— » » 3, » 1	70,725 »	
» » » » 5	101,844 »	
» » » » 7	14,145 »	
» » » » 13	31,004 96	
— V, article 2	150,000 »	
ENSEMBLE.		1,299,934 96

Et 2° il a été transféré au chap. II, sect. 3, art. 13, une somme de fr. 29,373 12 c^s^ déduite des articles suivants, SAVOIR :

Du chapitre II, sect. 2, art. 1	14,474 25	
— » » » » 2	1,354 29	
— » » » » 3	1,068 90	
— » » » » 4	236 88	
— » » 3 » 1	10,199 »	
— » » » » 7	2,039 80	
FR.	29,373 12	

A REPORTER. 43,680,992 20

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
246,029 68	26,552,085 67	12,297,773 70	40,805 75	38,870,663 12	110 00	
12,105 73	84,947 57	45,743 06	17,205 65	147,896 28	»	
20,117 90	808,458 31	242,297 79	6,226 »	1,056,982 10	6,000 »	
330,951 84	910,337 68	1,288,081 88	615,166 71	2,814,486 27	33,911 89	
21,385 52	118,102 27	100,722 06	»	218,824 33	»	
1,112 50	11,325 »	8,762 50	»	20,087 50	»	
3,519 44	27,270 18	20,335 88	»	47,606 06	»	
2,896 23	14,796 74	14,925 08	135 05	29,856 87	»	
10,856 52	52,295 42	35,974 37	875 69	89,145 48	»	
38 70	24,815 21	»	354 88	25,168 09	»	
126 05	150,784 67	17,115 60	9,039 80	156,958 07	»	
658,118 08	28,715,214 72	14,072,629 92	689,807 53	43,477,652 17	40,021 93	

Par la loi du 18 décembre 1838, n° 912, il a été accordé : — REPORT. . . . . fr.		43,680,992 20
1° Des crédits supplémentaires aux articles suivants, SAVOIR :		
Au chapitre II, sect. 2, art. 2 . . . . . fr.	54,000 »	
— » » 3 » 1	534,000 »	
— » » » » 8	30,000 »	
— » » » » 9	60,000 »	
— » » » » 15	300,000 »	
— III, article 2	60,000 »	
ENSEMBLE.		1,058,000 »
		44,718,992 20
et 2° il a été annulé au chapitre II, sect. 3, art. 15, une somme de		42,000 »
		44,676,992 20
Par la loi du 26 mai 1839, n° 115, les sommes restées disponibles aux articles suivants, SAVOIR :		
Au chapitre II, sect. 1, art. 1	55,000 »	
— » » » » 6	40,000 »	
— » » 2 » 3	125,000 »	
— » » » » 4	30,000 »	
— » » 3 » 2	120,000 »	
TOTAL.	370,000 »	
Ont été transférées comme suit, SAVOIR :		
Au chapitre I, article 4	93,000 »	
— II, sect. 2, art. 1	68,000 »	
— » » 3 » 1	62,000 »	
— » » » » 7	17,500 »	
— » » » » 8	3,000 »	
— » » » » 9	35,000 »	
— » » » » 13	70,000 »	
— III, article 4	21,000 »	
TOTAL ÉGAL.	370,000 »	
Par la même loi, une somme de 501,200 francs a été annulée au chapitre V, article 2, et transférée au Budget de la Guerre, exercice 1839		501,200 »
TOTAL. . . . . fr.		44,175,792 20

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Administration centrale.	I			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
des fonctionnaires et employés	»	2	370,000 »	369,991 40
du contrôleur, chef de bureau et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions	»	3	30,200 »	30,140 95
Frais de tournée	»	4	8,000 »	6,752 49
Matériel	»	5	31,000 »	30,988 24
Service de la monnaie	»	6	7,200 »	3,229 75
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	7	30,000 »	»
Prime destinée à la fabrication de la petite monnaie, à l'exclusion des pièces de cinq francs	»	8	5,000 »	»
Magasin général des papiers	»	9	104,000 »	103,997 51
Frais de bureau et matériel de la vérification centrale de la comptabilité des contributions	»	10	5,000 »	4,994 82
Administration du trésor dans les provinces.	II.			
Traitement des directeurs	»	1	78,600 »	78,600 »
Supplément de traitement aux anciens receveurs généraux	»	2	5,900 »	5,900 »
Caisse générale de l'État	»	3	220,000 »	»
(Sans entendre approuver en rien la convention du 7 novembre 1836, ni aucune autre qui aurait pour objet de perpétuer les fonctions du caissier général actuel au delà de l'exercice 1838.)				
Administration des contributions directes, cadastre, douanes, etc.	III.			
Traitement des employés du service sédentaire	»	1	825,210 »	819,579 51
— — du service actif	»	2	4,640,000 »	4,602,959 53
— — de la garantie	»	3	45,810 »	45,784 70
A REPORTER			6,426,920 »	6,123,918 56

du Ministère des Finances. Exercice 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
8 60	310,057 64	59,933 76	»	369,991 40	»	
50 05	30,140 95	»	»	30,140 95	»	
1,247 51	6,009 74	742 75	»	6,752 49	»	
11 76	29,486 53	1,501 71	»	30,988 24	»	
3,970 25	1,488 28	568 60	1,172 87	3,229 75	»	
30,000 »	»	»	»	»	»	
5,000 »	»	»	»	»	»	
2 49	98,095 91	5,901 60	»	103,997 51	»	
5 18	2,140 68	2,854 14	»	4,994 82	»	
»	73,850 »	4,750 »	»	78,600 »	»	
»	5,650 »	250 »	»	5,900 »	»	
220,000 »	»	»	»	»	»	
5,650 69	369,577 19	433,247 15	16,514 99	819,339 31	240 »	
37,040 67	2,183,276 30	2,396,019 89	23,573 14	4,602,869 53	90 »	
25 24	21,422 38	24,362 38	»	45,784 76	»	
303,001 44	3,152,195 60	2,930,131 96	41,261 »	6,123,588 56	330 »	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
REPORT.	. . .	. . .	6,426,920 »	6,123,918 56
Administration des contributions directes, cadastre, etc. (suite).	III (suite).			
Traitement des avocats de l'administration	»	4	35,670 »	35,670 »
Remises et indemnités des comptables.	»	5	1,700,000 »	1,699,999 53
Traitement des vérificateurs des poids et mesures	»	6	60,000 »	58,200 12
Frais de bureau et de tournée	»	7	171,200 »	171,115 99
Indemnités	»	8	333,800 »	313,022 83
Matériel.	»	9	146,000 »	114,357 47
Indemnités aux agents non replacés du cadastre	»	10	2,000 »	2,000 »
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	11	50,000 »	7,767 18
Arriéré des dépenses faites pour l'exécution du cadastre	»	12	(a 392,888 78	367,734 28
(En attendant qu'il ait été statué définitivement sur le rapport de la commission du cadastre du 4 février 1834, aucune partie de ce crédit ne pourra être employée au payement de la somme de fr. 223,758 60 c., qui fait partie de l'arriéré des dépenses du cadastre, et dont ledit rapport a proposé la réserve pour les causes qui y sont indiquées; aucune indemnité ne pourra, au surplus, être liquidée au profit des inspecteurs du cadastre, que sur le pied établi avant le 1er janvier 1826.)				
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	357,490 »	353,645 75
A REPORTER.	. . .	. . .	9,675,968 78	9,247,431 69

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la cour des comptes pendant l'année 1838.	pendant l'année 1839.	pendant l'année 1840.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
303,001 44	3,152,195 60	2,930,131 96	41,261 »	6,123,588 56	350 »	
»	23,850 »	11,820 »	»	35,670 »	»	
» 47	2,020 71	1,575,457 25	122,521 57	1,699,999 53	»	
1,799 88	30,175 08	28,025 04	»	58,200 12	»	
84 01	126,992 98	44,123 01	»	171,115 99	»	
20,777 17	125,312 25	179,765 01	7,857 67	312,934 93	87 90	
51,642 53	46,009 17	65,775 91	2,352 39	114,317 47	40 »	
»	1,000 »	1,000 »	»	2,000 »	»	
42,232 82	»	7,767 18	»	7,767 18	»	
25,154 50	173,871 44	183,964 36	1,906 86	361,742 66	5,991 62	*a*) Par la loi du 20 mai 1828, nº 181, un crédit supplémentaire de 223,758 fr. a été accordé à cet article, et la réserve mise à la libre disposition du crédit alloué par la loi du 31 décem. 1837, nº 645, a été levée.
3,844 27	1,058 20	264,400 15	88,187 38	353,645 73	»	
428,537 09	3,682,485 43	5,294,229 87	264,266 87	9,240,982 17	6,449 52	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
REPORT.	. .	. .	9,675,968 78	9,247,451 69
Administration de l'enregistrement, des domaines, etc. (suite).	IV (suite).			
Traitement des employés du timbre	»	2	50,520 »	50,471 56
— — du domaine.	»	3	44,251 »	41,746 69
— des agents forestiers	»	4	255,000 »	253,740 85
Remises des receveurs.	»	5	809,800 »	808,917 45
— des greffiers	»	6	42,000 »	39,286 74
Frais de bureau des directeurs	»	7	18,000 »	18,000 »
Matériel.	»	8	26,000 »	25,940 77
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000 »	54,996 97
Dépenses du domaine.	»	10	222,785 »	190,645 76
Frais d'exploitation de la houillère de Kerkraede	»	11	140,000 »	127,134 80
Secours à des veuves, orphelins ou autres représentants de fonctionnaires et employés des administrations générales, décédés depuis 1830, *après avoir contribué, sous le Gouvernement précédent, à former le fonds des veuves et orphelins, créé en vertu de l'arrêté royal du* 18 *janvier* 1814, *et qui ont des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position malheureuse*	V.	Unique.	6,500 »	3,758 95
Dépenses imprévues.	VI.	Unique.	20,000 »	19,501 92
Arriéré des frais de confection des pièces de cinq centimes	»	»	(*a* 4,303 49	4,303 49
TOTAUX.	. . .	. . .	11,369,908 27	10,885,857 40

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la cour des comptes				RESTE à justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant l'année 1838.	pendant l'année 1839.	pendant l'année 1840.	TOTAL.		
428,537 09	3,682,485 43	5,294,229 87	264,266 87	9,240,982 17	6,449 52	
48 64	»	38,157 24	12,314 12	50,471 36	»	
2,484 51	»	21,614 81	20,131 88	41,746 69	»	
1,259 17	»	190,206 24	63,534 59	253,740 83	»	
882 57	»	5,989 32	802,928 11	808,917 43	»	
2,715 26	»	14,705 18	24,581 56	39,286 74	»	
»	»	8,995 »	9,005 »	18,000 »	»	
59 25	17,549 75	6,360 96	2,030 06	25,940 77	»	
5 03	18,280 81	29,459 51	7,163 56	54,903 88	93 09	
32,139 24	52,548 67	34,523 65	105,575 44	190,645 76	»	
12,865 20	8,691 21	85,145 82	33,297 77	127,134 80	»	
2,561 05	1,640 20	2,048 75	»	3,688 95	50 »	
498 08	10,982 81	5,162 74	2,516 37	18,661 92	840 »	
»	»	4,303 49	»	4,303 49	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 février 1839, nº 26
484,050 87	5,792,178 88	5,740,902 58	1,345,345 33	10,878,424 79	7,432 61	

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Non-valeurs.	I.			
Sur le foncier	»	1	318,000 »	241,203 04
Sur l'impôt personnel	»	2	380,000 »	327,277 06
Sur les patentes	»	3	75,000 »	65,031 65
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	»	4	55,000 »	34,999 99
Sur les redevances des mines	»	5	7,000 »	4,156 85
Remboursements.	II.			
Restitutions de droits et amendes, et intérêts y relatifs	»	1	230,000 »	229,992 10
Remboursements des postes aux offices étrangers	»	2	65,000 »	60,290 01
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux. . .	»	3	35,000 »	27,065 19
Attributions d'amendes forestières	»	4	15,000 »	14,543 85
TOTAUX.	. . .	. . .	1,160,000 »	1,002,560 04

Remboursements et Non-valeurs. Exercice 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE A justifier au 1er janv 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.		
76,796 96	27,028 46	100,123 78	115,978 80	241,131 04	72 »	
52,722 04	113 21	6,836 76	320,327 99	327,277 96	»	
11,968 35	11 16	9,310 13	53,710 36	63,031 65	»	
» 01	»	30,646 20	4,328 27	34,974 47	25 52	
2,843 15	»	156 85	4,000 »	4,156 85	»	
7 90	25,107 69	6,003 37	198,681 98	229,793 04	199 06	
4,709 99	7,888 19	52,401 82	»	60,290 01	»	
7,954 81	8,443 68	18,621 51	»	27,065 19	»	
456 15	»	»	14,543 85	14,543 85	»	
157,439 36	68,592 59	224,100 42	709,571 25	1,002,264 06	296 58	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public.
Dette publique.	13,523,900 06	12,967,277 25
Dotations	5,308,458 95	5,254,375 53
Ministère de la Justice	5,790,475 »	5,682,091 27
— des Affaires Étrangères	1,010,945 97	847,991 63
— de la Marine	563,351 »	560,717 95
— de l'Intérieur	8,256,402 96	8,124,568 86
— des Travaux publics	7,657,724 67	7,577,450 09
— de la Guerre	44,175,792 20	43,517,674 12
— des Finances	11,369,908 27	10,885,857 40
Remboursements et non-valeurs	1,160,000 »	1,002,560 64
	96,796,959 08	94,420,541 74
Chemin de fer (*a*.	23,200,807 82	23,200,807 82
Routes pavées et ferrées (*b*.	2,577,225 88	2,577,225 88
TOTAUX.	122,574,992 78	120,198,578 44

EXERCICE 1838.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1838.	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses ordonnancées par le Trésor public.	Observations.
556,022 81	8,858,065 21	3,458,582 85	632,941 83	12,929,587 89	37,689 56	
54,083 42	3,128,164 57	122,887 88	2,900 »	3,253,952 25	423 28	
108,385 73	3,056,169 75	2,595,503 78	195,528 23	5,647,001 76	35,089 51	
162,954 34	659,857 54	172,689 90	15,569 19	847,016 63	75 »	
2,633 05	427,829 52	152,888 45	»	560,717 95	»	
112,034 10	4,928,695 98	3,150,259 71	35,476 26	8,114,429 95	9,938 91	
80,294 58	3,554,784 05	3,777,920 65	200,108 81	7,532,813 49	44,616 60	
658,118 08	28,715,214 72	14,072,629 92	689,807 53	43,477,652 17	40,021 95	
484,050 87	3,792,178 88	5,740,902 58	1,345,343 33	10,878,424 79	7,432 61	
157,430 56	68,502 59	224,100 42	709,571 25	1,002,204 06	296 58	
2,376,614 34	57,189,548 41	55,228,166 10	3,827,046 45	94,244,760 94	175,585 80	*a*) Lois du 1er mai 1834, nº 330, du 26 mai 1837, nº 131, et du 25 mai 1838, nº 188.
»	5,100,406 19	15,097,459 60	2,363,013 97	22,560,879 76	659,928 06	*b*) Lois du 2 mai 1836, nº 213, et du 25 mai 1838, nº 188.
»	811,731 59	1,723,211 70	40,505 12	2,575,448 21	1,777 67	
2,376,614 34	63,101,685 99	50,048,837 40	6,230,565 52	119,581,088 91	817,289 53	

ÉTAT du solde au 31 *décembre* 1840.

	MONTANT.
Le solde actif de l'exercice 1838, au 31 décembre 1840, est de . . . . fr.	4,083,990 60
Dont il faut déduire le montant des ordonnances visées et enregistrées à la Cour des Comptes, restées en circulation au moment de la clôture définitive de l'exercice 1838, et qui s'élève à	817,289 53
Le solde réel est donc de. . . . . fr.	3,266,701 07

173

Exercice 1838.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

DES

SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR PUBLIC,

PAR SUITE DU VISA DE LA COUR DES COMPTES,

ET QUI RESTENT A PAYER DANS LES DIVERSES PROVINCES SUR LA DETTE PUBLIQUE, LES DOTATIONS ET LES DIVERS DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS,

A la clôture de l'exercice 1838.

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription	SOMMES.
			PROVINCE				
735	300	7 mai 1838 . .	*Dette publique* (Pensions)	76,952 25	95	302	26 »
			Id. —	»	524	3422	63 50
			Id. —	»	710	4698	26 »
			Id -	»	726	4764	69 »
			Id. —	»	855	5492	48 25
			Id. —	»	912	5813	48 25
			Id. —	»	951	6060	25 20
736	301	Id. . .	Id. —	57,540 06	25	75	3 58
			Id. -	»	52	81	13 25
			Id. —	»	55	166	20 25
			Id. -	»	139	525	203 75
738	303	Id. . .	Id. —	31,466 10	1	3	16 »
			Id. —	»	90	441	105 »
			Id. —	»	290	1576	200 »
			Id. —	»	332	2129	83 66
739	304	Id. . .	Id. —	2,344 50	14	60	78 50
741	306	Id . .	Id. —	500 »	6	98	25 »
743	308	Id. . .	Id. —	7,687 05	2	63	91 25
744	309	Id. . .	Id. —	27,654 15	262	669	91 25
1610	592	2 août 1838 . .	Id. —	57,054 93	52	81	13 25
			Id. —	»	55	166	20 25
1612	594	Id. . .	Id. —	30,255 21	1	3	16 »
			Id. —	»	19	70	78 »
			Id. —	»	90	141	105 »
			Id. —	»	290	1576	200 »
			Id. —	»	332	2129	83 66
1613	595	Id. . .	Id. —	75,915 86	95	302	26 »
			Id. —	»	121	331	2 02
			Id. —	»	524	3422	63 50
			Id. —	»	710	4698	26 »
			Id. —	»	726	4764	69 »
			Id. —	»	850	5492	48 25
			Id. —	»	880	5623	1 58
1611	595	Id. . .	Id. —	4,173 »	10	97	48 95
1614	596	Id. . .	Id. —	2,344 50	14	60	78 50
1620	602	Id. . .	Id. —	525 »	6	98	25 »
1621	603	Id. . .	Id. —	7,623 66	2	63	91 25
				A REPORTER.			2,249 70

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursemts et non-valeurs.		
DE BRABANT.										
26 »										
65 50										
26 »										
69 »										
48 25										
48 25										
23 20										
3 38										
13 25										
29 25										
205 75										
16 »										
105 »										
200 »										
85 66										
78 50										
25 »										
91 25										
91 25										
13 25										
29 25										
16 »										
78 »										
105 »										
200 »										
85 66										
26 »										
2 02										
65 50										
26 »										
69 »										
48 25										
1 38										
48 95										
78 50										
25 »										
91 25										
2,249 70										

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire	d'ordre.	d'inscription	
			Report.				2,240 70
1622	604	2 août 1838 . .	*Dette publique* (Pensions)	27,355 15	248	669	91 25
2680	918	5 novembre 1838 .	Id. —	20,806 65	1	3	16 »
			Id. —	»	90	441	105 »
			Id. —	»	253	1200	3 49
			Id. —	»	290	1576	200 »
			Id. —	»	332	2129	83 66
2681	919	Id. .	Id. —	78,336 69	95	502	26 »
			Id. —	»	524	3422	63 50
			Id. —	»	710	4698	26 »
			Id. —	»	726	4764	69 »
			Id. —	»	850	5402	48 25
2682	920	Id. .	Id. —	2,344 50	14	60	78 50
2684	922	Id. .	Id. —	475 »	6	98	25 »
2685	923	Id. .	Id. —	58,734 25	52	81	13 25
			Id. —	»	55	166	29 25
			Id. —	»	256	891	590 »
2691	929	Id. .	Id. —	7,621 25	2	65	91 25
2692	930	Id. .	Id. —	27,300 08	245	669	91 25
3594	1253	4 février 1839 . .	Id. —	27,224 26	»	»	91 25
3595	1254	Id. . .	Id. —	7,617 25	2	65	91 25
3596	1255	Id. . .	Id. —	58,388 73	52	81	13 25
			Id. —	»	55	166	29 25
			Id. —	»	64	209	39 75
			Id. —	»	161	596	26 48
			Id. —	»	255	891	590 »
3597	1256	Id. . .	Id. —	20,397 32	1	3	16 »
			Id. —	»	90	441	105 »
			Id. —	»	140	671	150 25
			Id. —	»	290	1576	200 »
			Id. —	»	332	2129	83 66
3599	1258	Id. . .	Id. —	77,003 64	95	502	26 »
			Id. —	»	524	3422	63 50
			Id. —	»	710	4698	26 »
			Id. —	»	726	4764	69 »
			Id. —	»	850	5402	48 25
3600	1259	Id. . .	Id. —	2,344 50	14	60	78 50
3603	1262	Id. . .	Id. —	500 »	5	98	25 »
3606	1265	Id. . .	Id. —	1,211 01	2	8	3 81
			A reporter.				5,656 55

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^ts et non-valeurs.		
2,249 70										
91 25										
16 »										
105 »										
3 40										
200 »										
85 66										
26 »										
65 50										
26 »										
69 »										
48 25										
78 50										
25 »										
13 25										
29 25										
590 »										
91 25										
91 25										
91 25										
91 25										
13 25										
29 25										
39 75										
26 48										
590 »										
16 »										
105 »										
150 25										
200 »										
85 66										
26 »										
65 50										
26 »										
69 »										
48 25										
78 50										
25 »										
3 81										
5,656 55										

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire	d'ordre.	d'inscription	
			Report.				5,656 55
1425	528	19 juillet 1838. .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements).	17,219 81	125	6484	14 56
			Id. — .	»	126	6485	45 71
			Id. — .	»	193	7256	21 85
1432	529	Id. . .	Id. — .	16,200 96	40	226	24 55
			Id. — .	»	102	735	21 16
			Id. — .	»	106	740	31 34
			Id. — .	»	110	745	29 63
			Id. — .	»	134	939	40 80
3422	1214	15 janvier 1839. .	Id. — .	17,212 22	11	3060	45 71
			Id. — .	»	125	6484	14 56
			Id. — .	»	126	6485	45 71
			Id. — .	»	193	7256	21 85
3441	1216	Id. . .	Id. — .	17,455 78	55	226	24 55
			Id. — .	«	52	416	10 16
			Id. — .	»	65	559	9 »
			Id. — .	»	99	745	29 63
			Id. — .	»	180	1218	11 »
			Id. — .	»	187	1294	9 04
4536	1536	31 décembre 1840.	Id. — .	11 »	1	1573	8 66
			Id. — .	»	2	1576	2 54
3849	1298	7 mars 1839 . .	Id. (Rentes viagères)	1,475 61	»	»	72 57
			Id. —	»	5	»	63 49
256	132	22 mars 1838 . .	*Chambre des Representants*	35,555 52	6	»	425 28
1003	441	21 juin 1838 . .	*Intérieur*	1,166 64	5	»	166 66
528	271	21 avril 1838 . .	Id.	1,610 83	8	»	105 »
1721	617	2 août 1838 . .	*Travaux publics*.	2,500 »	18	»	83 33
1863	695	1 septembre 1838.	Id.	1,133 33	10	»	85 33
2369	854	4 octobre 1838.	Id.	1,040 »	9	»	90 »
2695	933	8 novembre 1838.	Id.	2,347 10	11	»	73 50
			Id.	»	34	»	58 80
2908	1030	3 décembre 1838.	Id.	1,895 21	22	»	58 80
3527	1229	29 janvier 1839.	*Affaires étrangères*	367 89	»	»	75 »
3266	1190	31 décembre 1838.	*Travaux publics*.	8,481 75	3	»	107 80
3976	1343	2 mai 1839.	*Remboursements et non-valeurs*	105 »	2	»	3 »
614	296	3 mai 1838.	*Travaux publics*.	7,560 49	15	»	150 »
			Id.	»	16	»	150 »
1758	624	2 août 1838.	Id.	7,726 04	15	»	150 »
			A reporter.				8,052 52

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^s et non-valeurs.		
5,056 55										
14 36										
45 71										
21 85										
24 55										
21 16										
31 54										
29 03										
40 80										
45 71										
14 36										
45 71										
21 85										
24 55										
10 16										
9 »										
29 03										
11 »										
9 04										
8 66										
2 34										
72 57										
63 49										
»	423 28									
»	»	»	166 66							
»	»	»	105 »							
»	»	»	»	»	»	83 33				
»	»	»	»	»	»	83 33				
»	»	»	»	»	»	90 »				
»	»	»	»	»	»	75 50				
»	»	»	»	»	»	58 80				
»	»	»	»	»	»	58 80				
»	»	»	»	»	»	»	75 »			
»	»	»	»	»	»	107 80				
»	»	»	»	»	»	»	»	3 »		
»	»	»	»	»	»	150 »				
»	»	»	»	»	»	150 »				
»	»	»	»	»	»	150 »				
6,254 02	423 28	»	271 66	»	»	1,005 56	75 »	3 »		

NUMÉRO DE L'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription	SOMMES.
			REPORT.				8,032 52
1758	624	2 août 1838	*Travaux publics*.	7,726 04	16	»	150 »
2107	795	27 septembre 1838.	*Non-valeurs*	3,195 »	23	»	30 »
3701	1269	7 février 1839.	*Intérieur*	102,218 80	168	»	125 »
			Id.	»	530	»	196 87
3857	1300	7 mars 1839.	Id.	1,353 60	1	»	12 70
2672	880	1 juin 1838.	*Non-valeurs* (Ordonnances)	»	»	»	21 76
3969	1329	12 juillet 1838.	*Intérieur*	»	»	»	35 28
3972	1332	Id. .	Id.	»	»	»	198 41
4825	1566	2 août 1838.	Id.	»	»	»	13 88
5880	1855	1 septembre 1838.	Id.	»	»	»	5 89
15479	4569	4 avril 1839.	Id.	»	»	»	2 86
18858	5040	5 septembre 1839.	Id.	»	»	»	23 06
19405	5185	14 novembre 1839.	*Travaux publics*.	»	»	»	8,375 »
20129	5427	1 octobre 1840.	*Guerre*	»	»	»	1,583 60
20133	5431	Id. .	Id.	»	»	»	7,500 »
20173	5438	5 novembre 1840.	*Justice*	»	»	»	9,817 48
20178	5439	19 Id. .	*Guerre*	»	»	»	411 48
20180	5441	Id. .	Id.	»	»	»	120 »
20183	5444	Id. .	Id.	»	»	»	530 40
20185	5446	Id. .	Id.	»	»	»	725 62
20186	5447	Id. .	Id.	»	»	»	1,306 20
20187	5448	Id. .	Id.	»	»	»	10,067 05
20190	5450	26 Id. .	Id.	»	»	»	450 »
20197	5455	3 décembre 1840.	Id.	»	»	»	107 10
20221	5464	10 Id. .	Id.	»	»	»	11,213 61
20234	5467	29 Id. .	*Justice*	»	»	»	25,000 »
20239	5468	Id. .	*Intérieur*	»	»	»	517 01
20240	5469	31 Id. .	*Finances*	»	»	»	520 »
20241	5470	Id. .	Id.	»	»	»	520 »
20244	5472	Id. .	*Travaux publics*.	»	»	»	1,461 62
							88,672 40

PROVINCE DE

656	44	7 mai 1838. .	*Dette publique* (Pensions)	27,504 14	144	4273	211 75
			Id.	»	172	4501	26 »
			Id.	»	276	4411	39 25
							277 »

A REPORTER. . . . . .

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem.s et non-valeurs		
6,254 02	423 28	»	271 66	»	»	1,005 50	75 »	3 »		
»	»	»	»	»	»	150 »				
»	»	»	»	»	»	»	»	30 »		
»	»	»	125 »							
»	»	»	196 87							
»	»	»	12 70							
»	»	»	»	»	»	»	»	21 76		
»	»	»	35 28							
»	»	»	198 41							
»	»	»	13 88							
»	»	»	3 89							
»	»	»	2 86							
»	»	»	23 06							
»	»	»	»	»	»	8,375 »				
»	»	»	»	1,583 60						
»	»	»	»	7,500 »						
»	»	9,817 48								
»	»	»	»	411 48						
»	»	»	»	120 »						
»	»	»	»	530 40						
»	»	»	»	725 62						
»	»	»	»	1,506 20						
»	»	»	»	10,067 05						
»	»	»	»	450 »						
»	»	»	»	107 10						
»	»	»	»	11,213 61						
»	»	25,000 »								
»	»	»	517 01							
»	»	»	»	»	520 »					
»	»	»	»	»	320 »					
»	»	»	»	»	»	1,461 62				
6,254 02	423 28	34,817 48	1,200 62	34,015 06	840 »	10,992 18	75 »	54 76		

LIMBOURG.

211 75										
26 »										
39 25										
277 »										

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription	
			Report.				277 »
656	44	7 mai 1838.	*Dette publique* (Pensions)	27,504 14	372	4685	55 »
1626	111	2 août 1838.	Id. —	26,959 22	20	4133	48 25
			Id. —	»	172	4301	26 »
			Id. —	»	276	4411	39 25
			Id. —	»	372	4685	55 »
2603	185	5 novemb. 1838.	Id. —	4,026 25	58	157	125 »
2605	187	Id. .	Id. —	27,018 50	172	4301	26 »
			Id. —	»	276	4411	39 25
			Id. —	»	372	4685	55 »
2604	186	Id. .	Id. —	16,466 68	158	2081	200 »
			Id. —	»	161	2084	10 »
3609	256	4 février 1839.	Id. —	15,843 06	158	2081	200 »
3611	258	Id. 1839.	Id. —	27,090 45	172	4301	26 »
			Id. —	»	276	4411	39 25
			Id. —	»	372	4685	55 »
1414	98	19 juillet 1838.	Id. —	1,444 42	2	E.	54 39
			Id. (Intérêts de cautionnement(s)). .	»	5	S.	18 52
			Id. — . .	»	10	G. G.	29 10
			Id. — . .	»	12	J. J.	31 75
			Id. — . .	»	14	R. R.	21 16
			Id. — . .	»	52	V. 3e	57 04
			Id. — . .	»	53	X. 3e	18 52
3425	237	15 janvier 1839.	Id. — . .	2,795 87	10	3414	4 25
3433	238	Id. .	Id. — . .	1,529 07	2	E.	34 39
			Id. — . .	»	5	S.	18 52
			Id. — . .	»	10	G. G.	29 10
			Id. — . .	»	12	J. J.	31 75
			Id. — . .	»	14	R. R.	21 16
			Id. — . .	»	28	L. 3e	71 45
			Id. — . .	»	52	X. 3e	18 52
4428	319	2 Id. 1840.	Id. — . .	48 20	2	1434	» 71
4557	322	31 décembre 1840.	Id. — . .	5 13	1	1671	5 13
2481	172	25 octobre 1838.	*Intérieur*	96,965 33	585	»	125 »
3704	267	7 février 1839.	Id.	96,719 59	564	»	125 »
			Id.	»	583	»	125 »
3383	253	10 janvier 1839.	*Travaux publics.*	2,227 75	12	»	57 50
4181	305	18 juillet 1839.	*Finances*	4,013 »	15	»	85 »
			Id.	»	18	»	15 »
			A reporter.				2,205 92

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées *Fonds spécial* — Loi du 25 mai 1838	CHEMIN de fer *Fonds spécial* — Loi du 25 mai 1838
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES	TRAVAUX PUBLICS	AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	Remboursements et non valeurs		
277 »										
53 »										
48 25										
26 »										
39 25										
53 »										
125 »										
26 »										
39 25										
53 »										
200 »										
10 »										
200 »										
26 »										
39 25										
53 »										
54 39										
18 52										
29 10										
31 75										
21 16										
57 04										
18 52										
4 23										
54 39										
18 52										
29 10										
31 75										
21 16										
71 43										
18 52										
» 71										
5 15										
»	»	»	125 »							
»	»	»	125 »							
»	»	»	125 »							
»	»	»	»	»	»	37 50				
»	»	»	»	»	85 »					
»	»	»	»	»	15 »					
1,695 42	»	»	375 »	»	100 »	37 50				

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription	SOMMES.
			Report.				2,205 92
3077	308	12 juillet 1838.	*Intérieur* (Ordonnances)	»	»	»	105 82
3078	309	Id. .	Id. —	»	»	»	17 64
3079	310	Id. .	Id. —	»	»	»	55 28
10350	905	1 décembre 1838.	*Routes ferrées et pavées*	»	»	»	17 »
12265	1119	10 janvier 1839.	*Non-valeurs*	»	»	»	» 03
17798	1715	13 juin 1839.	*Finances*	»	»	»	57 50
18157	1750	4 juillet 1839.	*Non-valeurs*	»	»	»	12 17
20206	1825	5 décembre 1840.	*Travaux publics*.	»	»	»	55 58
							2,486 74

PROVINCE

688	54	7 mai 1838 . .	*Dette publique* (Pensions)	45,540 50	11	33	24 »
			Id. —	»	39	67	24 »
			Id. —	»	58	210	25 »
			Id. —	»	59	336	26 »
			Id. —	»	128	917	26 50
			Id. —	»	512	2414	48 25
			Id. —	»	445	3662	72 »
			Id. —	»	474	3694	72 »
			Id. —	»	558	4765	48 25
			Id. —	»	677	6142	48 25
691	57	Id. . .	Id. —	15,059 71	140	1717	200 75
781	65	Id. . .	Id. —	20,602 00	30	417	238 25
950	75	7 juin 1838. .	Id. —	527 66	99	945	37 50
1658	137	2 août 1838. .	Id. —	21,598 25	»	»	37 50
1659	138	Id. . .	Id. —	45,169 36	11	33	24 »
			Id. —	»	39	67	24 »
			Id. —	»	58	210	25 »
			Id. —	»	59	336	26 »
			Id. —	»	128	917	26 50
			Id. —	»	231	1418	2 18
			Id. —	»	512	2414	48 25
			Id. —	»	528	2432	48 25
			Id. —	»	571	2780	48 25
			Id. —	»	445	3662	72 »
			Id. —	»	452	3670	5 20
							1,284 88

À reporter. . . . .

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^ts et non-valeurs.		
1,093 42	»	»	375 »	»	100 »	37 50				
»	»	»	105 82							
»	»	»	17 04							
»	»	»	35 28							
»	»	»	»	»	»	»	»	»	17 »	
»	»	»	»	»	»	»	»	» 03		
»	»	»	»	»	57 50	»				
»	»	»	»	»	»	»	»	12 17		
»	»	»	»	»	»	55 38				
1,093 42	»	»	533 74	»	157 50	72 88	»	12 20	17 »	

DE LIÉGE.

24 »										
24 »										
25 »										
26 »										
26 50										
48 25										
72 »										
72 »										
48 25										
48 25										
209 75										
258 25										
57 50										
57 50										
24 »										
24 »										
25 »										
26 »										
26 50										
2 18										
48 25										
48 25										
48 25										
72 »										
3 20										
1,284 88										

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription	SOMMES.
			Report.				1,284 88
1639	138	2 août 1838 . .	*Dette publique* (Pensions)	45,169 50	474	3694	72 »
			Id. —	»	558	4765	48 25
			Id. —	»	676	6142	48 25
1640	139	Id. . .	Id. —	5,124 50	4	135	4 50
2640	218	5 novem. 1838. .	Id. —	46,827 11	11	55	24 »
			Id. —	»	59	67	24 »
			Id. —	»	58	210	25 »
			Id. —	»	59	336	26 »
			Id. —	»	128	917	26 50
			Id. —	»	274	2056	47 25
			Id. —	»	312	2414	48 25
			Id. —	»	328	2432	48 25
			Id. —	»	354	2461	48 25
			Id. —	»	371	2780	48 25
			Id. —	»	445	3662	72 »
			Id. —	»	474	3694	72 »
			Id. —	»	558	4765	48 25
			Id. —	»	678	6142	48 25
2641	219	Id. . .	Id. —	21,801 56	8	150	26 »
			Id. —	»	40	490	18 75
			Id. —	»	99	945	37 50
3620	302	4 février 1839 . .	Id. —	14,778 25	55	758	130 25
2622	304	Id. . .	Id. —	21,594 75	40	490	18 75
			Id. —	»	100	945	37 50
3623	305	Id. . .	Id. —	46,793 10	11	55	24 »
			Id.	»	59	67	24 »
			Id. —	»	58	210	25 »
			Id. —	»	59	336	26 »
			Id. —	»	128	917	26 50
			Id. —	»	148	1038	20 70
			Id. —	»	312	2414	48 25
			Id. —	»	328	2432	48 25
			Id. —	»	371	2780	48 25
			Id. —	»	445	3662	72 »
			Id. —	»	474	3694	72 »
			Id. —	»	558	4765	48 25
			Id. —	»	589	5109	15 20
			Id. —	»	678	6142	48 25
			A reporter.				2,879 55

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^ts et non-valeurs.		
1,284 88										
72 »										
48 25										
48 25										
4 50										
24 »										
24 »										
25 »										
26 »										
26 50										
47 25										
48 25										
48 25										
48 25										
48 25										
72 »										
72 »										
48 25										
48 25										
26 »										
18 75										
37 50										
150 25										
18 75										
37 50										
24 »										
24 »										
25 »										
26 »										
26 50										
20 70										
48 25										
48 25										
48 25										
72 »										
72 »										
48 25										
15 20										
48 25										
2,879 53										

NUMÉRO DE DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription	SOMMES.
			REPORT.				2,879 53
3629	311	4 février 1839.	*Dette publique* (Pensions)	5,008 99	26	172	7 77
1434	118	19 juillet 1838.	Id. (Intérêts de cautionnements).	5,444 05	33	252	5 39
			Id. - .	»	63	894	5 65
1425	117	Id. .	Id. — .	6,897 52	34	4450	2 12
			Id. — .	»	57	6130	5 31
			Id. — .	»	58	6131	27 94
			Id. — .	»	88	6900	38 10
1415	116	Id. .	Id. — .	1,359 78	5	R. S.	50 26
3434	289	15 janvier 1839.	Id. — .	»	2	V.	44 97
			Id. — .	»	3	B. B.	124 34
			Id. — .	»	5	R. S°.	50 26
3424	288	Id. .	Id. — .	6,910 22	2	2041	16 93
			Id. — .	»	34	4450	2 12
			Id. — .	»	41	5106	31 32
			Id. — .	»	51	6109	38 10
			Id. — .	»	57	6130	5 31
			Id. — .	»	58	6131	27 94
			Id. — .	»	88	6900	38 10
3443	290	Id. .	Id. — .	5,816 90	21	252	5 39
4447	333	2 janvier 1840.	Id. — .	35 56	1	A. A.	35 56
4519	344	1 août 1840.	Id. — .	» 83	»	1523	» 83
4538	348	31 décembre 1840.	Id. — .	60 10	»	6004	47 40
			Id. — .	»	2	E. E.	12 70
3332	275	10 janvier 1839.	*Dette publique*	1,113 75	3	»	52 91
3345	277		*Travaux publics*.	1,770 »	13	»	60 »
3330	298	29 Id. .	*Chemin de fer*.	2,969 83	6	»	30 »
3708	313	7 février 1839.	*Intérieur*	8,452 62	24	»	125 »
3814	331	26 Id. .	*Chemin de fer*	3,724 37	5	»	25 25
2008	155	20 septembre 1838.	*Intérieur*	250 »	15	»	10 »
2116	164	27 Id. . .	Id.	7,548 »	16	»	80 »
			Id.	»	66	»	35 34
2486	205	25 octobre 1838.	Id.	72,685 42	415	»	125 »
3709	314	7 février 1839.	Id.	72,715 84	247	»	125 »
			Id.	»	413	»	125 »
3923	344	1 août 1839.	*Non-valeurs*	8,341 »	16	»	12 »
3980	361	12 juillet 1838. .	*Intérieur* (Ordonnances).	»	»	»	105 82
3983	364	Id. .	Id. —	»	»	»	286 60
3986	367	Id. .	Id. —	»	»	»	211 64
			A REPORTER.				4,902 90

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem et non-valeurs.		
2,879 55										
7 77										
3 59										
5 65										
2 12										
3 31										
27 94										
58 10										
50 26										
44 97										
124 54										
50 26										
16 93										
2 12										
31 52										
38 10										
3 31										
27 94										
38 10										
3 39										
35 56										
» 83										
47 40										
12 70										
52 91										
»	»	»	»	»	»	60 »				
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30 »
»	»	»	125 »							
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	23 25
»	»	»	10 »							
»	»	»	80 »							
»	»	»	35 34							
»	»	»	125 »							
»	»	»	125 »							
»	»	»	125 »							
»	»	»	»	»	»	»	»	12 »		
»	»	»	105 82							
»	»	»	286 60							
»	»	»	211 64							
5,548 25	»	»	1,229 40	»	»	60 »	»	12 »	»	53 25

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription	SOMMES.
			Report.				4,002 90
4838	444	2 août 1838.	*Intérieur* (Ordonnances).	»	»	»	120 02
4839	445	Id. .	Id —	»	»	»	12 03
9303	872	8 novembre 1838.	Id. —	»	»	»	10 »
15689	1390	4 avril 1839.	*Routes ferrées*.	»	»	»	351 60
17037	1461	13 juin 1839.	Id.	»	»	»	4 83
20149	1693	15 octobre 1840.	*Guerre*	»	»	»	6,000 »
20208	1699	3 décembre 1840.	*Travaux publics*.	»	»	»	276 »
20210	1701	Id. .	Id.	»	»	»	253 86
20211	1702	Id. .	Id.	»	»	»	100 80
20227	1703	24 Id. .	*Finances*	»	»	»	93 09
20230	1704	Id. .	*Travaux publics*.	»	»	»	60 »
20231	1705	Id. .	Id.	»	»	»	469 98
20236	1706	29 Id. .	*Finances*	»	»	»	063 58
20237	1707	Id. .	*Travaux publics*.	»	»	»	31 88
							13,369 47

PROVINCE DE LA

679	62	7 mai 1838.	*Dette publique* (Pensions)	47,446 47	29	416	26 »
			Id. —	»	593	3892	91 82
			Id. —	»	654	4758	48 25
681	64	Id. .	Id. —	16,630 01	139	1233	157 25
			Id. —	»	139	1258	38 45
			Id. —	»	192	2105	200 75
			Id. —	»	125	836	130 25
1645	149	2 août 1838.	Id. —	15,638 74	174	1725	209 75
1647	151	Id. .	Id. —	46,425 48	29	416	26 »
			Id. —	»	31	418	1 15
			Id. —	»	593	3892	91 82
2624	238	5 novembre 1838.	Id. —	46,464 20	29	416	26 »
			Id. —	»	301	2035	46 75
			Id. —	»	593	3892	91 82
2626	240	Id. .	Id. —	15,445 93	147	1725	209 75
5631	554	4 février 1839.	Id. —	15,199 41	»	»	209 75
5633	556	Id. .	Id. —	46,845 21	85	475	26 »
			Id. —	»	301	2035	46 75
			Id. —	»	593	3892	91 82
							1,779 11

A REPORTER. . . . .

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursemts et non valeurs.		
3,548 25	»	»	1,229 40	»	»	60 »	»	12 »	»	53 25
»	»	»	129 92							
»	»	»	12 03							
»	»	»	10 »							
»	»	»	»	»	»	»	»	»	351 60	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	4 83	
»	»	»	»	6,000 »						
»	»	»	»	»	»	276 »				
»	»	»	»	»	»	253 86				
»	»	»	»	»	»	109 80				
»	»	»	»	»	93 09					
»	»	»	»	»	»	60 »				
»	»	»	»	»	»	469 98				
»	»	»	»	»	663 58	»				
»	»	»	»	»	»	31 88				
3,548 25	»	»	1,381 35	6,000 »	756 67	1,261 52	»	12 »	356 43	53 25

FLANDRE ORIENTALE.

26 »										
91 82										
48 25										
157 25										
58 45										
209 75										
150 25										
209 75										
26 »										
1 15										
91 82										
26 »										
46 75										
91 82										
209 75										
209 75										
26 »										
46 75										
91 82										
1,779 11										

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription	SOMMES.
			Report.				1,779 11
1416	127	19 juillet 1858.	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements).	608 47	1	F.	18 52
			Id. — .	»	8	W. 3e	37 04
1426	128	Id. .	Id. — .	12,626 61	71	5866	178 62
			Id. — .	»	137	T.	10 58
1435	129	Id. .	Id. — .	8,284 29	121	1196	25 94
3135	328	15 janvier 1859.	Id. — .	608 47	1	F.	18 52
			Id. — .	»	8	W.	37 04
3425	327	Id. . .	Id. — .	12,439 59	134	T.	10 58
3444	329	Id. .	Id. — .	8,658 38	112	1196	25 94
4446	504	2 janvier 1840.	Id. — .	26 46	»	»	26 46
636	60	3 mai 1858.	*Travaux publics*.	5,189 22	22	»	8 33
1939	173	6 septembre 1858.	*Chemin de fer*	875 »	8	»	66 66
4224	454	1 août 1859.	Id.	307 50	3	»	122 50
416	43	10 avril 1858.	*Intérieur*	66,864 66	75	»	65 62
			Id.	»	80	»	65 62
1475	135	10 juillet 1858.	Id.	66,298 74	101	»	131 25
1918	170	1 septembre 1858.	*Justice*	2,283 28	4/31	»	18 75
2142	194	27 Id. .	Id.	»	»	»	18 75
3994	447	12 juillet 1858.	*Intérieur* (Ordonnances)	»	»	»	52 91
3991	444	Id. .	Id. —	»	»	»	52 91
12066	1533	10 janvier 1859.	*Routes pavées, etc.*	»	»	»	437 07
12045	1512	Id. .	Id.	»	»	»	1 20
15109	2015	21 mars 1859.	*Justice*	»	»	»	56 70
16330	2125	25 avril 1859.	*Routes ferrées, etc.*	»	»	»	684 »
19468	2459	5 décembre 1859.	*Non-valeurs*	»	»	»	15 55
19781	2454	2 mars 1840.	*Finances*	»	»	»	40 »
20232	2495	24 décembre 1840.	*Travaux publics*.	»	»	»	225 »
							4,208 97

PROVINCE DE LA

668	64	7 mai 1858.	*Dette publique* (Pensions)	52,869 89	70	607	26 »
		Id. .	Id. —	»	146	1541	39 25
		Id. .	Id. —	»	219	1624	39 25
		Id. .	Id. —	»	396	5137	5 55
		Id. .	Id. —	»	458	4670	24 50
670	66	Id. .	Id. —	200 »	7	81	25 »
							157 55

À reporter. . . . . .

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* Loi du 25 mai 1838
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^s et non-valeurs.		
1,779 11										
18 52										
37 04										
178 62										
10 58										
25 94										
18 52										
37 04										
10 58										
25 94										
26 46										
»	»	»	»	»	»	8 53				
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	66 66
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	122 50
»	»	»	65 62							
»	»	»	65 62							
»	»	»	131 25							
»	»	18 75								
»	»	18 75								
»	»	»	52 91							
»	»	»	52 91							
»	»	»	»	»	»	»	»	»	457 07	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 20	
»	»	36 70								
»	»	»	»	»	»	»	»	»	684 »	
»	»	»	»	»	»	»	»	15 55		
»	»	»	»	»	40 »					
»	»	»	»	»	»	225 »				
2,168 35	»	74 20	368 51	»	40 »	233 53	»	15 55	1,122 27	189 16

FLANDRE OCCIDENTALE.

26 »										
39 25										
39 25										
5 55										
24 50										
25 »										
157 55										49

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription	
			Report.				157 55
1655	152	2 août 1838.	*Dette publique* (Pensions) . . .	7,984 »	8	218	39 75
1657	154	Id. .	Id.	15,540 15	158	1288	41 94
1658	155	Id. .	Id.	32,703 49	70	607	26 »
			Id.	»	144	1541	39 25
			Id.	»	219	1624	39 25
			Id.	»	244	1853	16 50
			Id.	»	458	4679	24 50
1661	158	Id. .	Id.	250 »	7	81	25 »
2617	234	5 novembre 1838.	Id.	33,425 33	70	607	26 »
			Id.	»	144	1541	39 25
			Id.	»	219	1624	39 25
			Id.	»	458	4679	24 50
2619	236	Id. .	Id.	250 »	8	61	25 »
3644	310	4 février 1839.	Id.	12,969 37	94	895	2 89
3645	311	Id. .	Id.	33,594 51	70	607	26 »
			Id.	»	144	1541	39 25
			Id.	»	219	1624	39 25
			Id.	»	458	4679	24 50
3646	312	Id. .	Id.	275 »	8	61	25 »
1417	132	19 juillet 1838.	Id. (Intérêts de cautionnements).	724 86	1	6	66 14
3456	292	15 janvier 1839.	Id.	724 86	1	T.	66 14
3851	334	7 mars 1839.	Id. (Rentes viagères)	1,057 62	5	»	149 10
921	84	1 juin 1838.	*Justice*	543 74	7	»	25 »
3813	333	21 février 1839.	*Non-valeurs*	14,267 »	121	»	5 »
			Id.	»	123	»	17 »
20212	2025	3 décembre 1840.	*Travaux publics* (Ordonnances)	»	»	»	85 »
20213	2026	Id. .	Id	»	»	»	480 »
20214	2027	Id. .	Id	»	»	»	400 »
20215	2028	Id. .	Id.	»	»	»	180 »
20216	2029	Id. .	Id.	»	»	»	406 40
20217	2030	Id. .	Id.	»	»	»	158 »
20218	2031	8 Id. .	Id.	»	»	»	186 »
20219	2032	Id. .	Id.	»	»	»	90 »
20220	2033	Id. .	Id.	»	»	»	1,240 »
19632	1814	27 février 1840.	Id.	»	»	»	765 »
19633	1815	Id. .	Id.	»	»	»	810 »
19634	1816	Id. .	Id.	»	»	»	2,438 40
19635	1817	Id. .	Id.	»	»	»	810 »
			A reporter.				9,097 59

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial* Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^s et non-valeurs.		
157 53										
59 75										
41 94										
26 »										
39 25										
39 25										
16 50										
24 50										
25 »										
26 »										
59 25										
39 25										
24 50										
25 »										
2 89										
26 »										
39 25										
39 25										
24 50										
25 »										
66 14										
66 14										
149 10										
»	»	25 »								
»	»	»	»	»	»	»	»	5 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	17 »		
»	»	»	»	»	»	85 »				
»	»	»	»	»	»	480 »				
»	»	»	»	»	»	400 »				
»	»	»	»	»	»	180 »				
»	»	»	»	»	»	406 40				
»	»	»	»	»	»	158 »				
»	»	»	»	»	»	186 »				
»	»	»	»	»	»	90 »				
»	»	»	»	»	»	1,240 »				
»	»	»	»	»	»	705 »				
»	»	»	»	»	»	810 »				
»	»	»	»	»	»	2,458 40				
»	»	»	»	»	»	810 »				
1,001 79	»	25 »	»	»	»	8,048 80	»	22 »		

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.			d'ordre	d'inscription	
			Report.				9,097 59
19636	1818	27 janvier 1840.	*Travaux publics* (Ordonnances) . . .	»	»	»	1,800 »
19637	1819	Id. .	Id. —	»	»	»	1,440 »
19638	1820	Id. .	Id —	»	»	»	1,219 20
19639	1821	Id. .	Id —	»	»	»	711 »
19640	1822	Id. .	Id. —	»	»	»	711 »
19641	1823	Id. .	Id —	»	»	»	2,880 »
20225	2034	14 décembre 1840.	*Finances*	»	»	»	90 »
20228	2035	24 Id. .	Id.	»	»	»	5,528 04
20229	2036	Id. .	*Intérieur*	»	»	»	300 85
17529	1437	6 juin 1839.	*Guerre*	»	»	»	1 60
19362	1769	7 novemb. 1839.	*Routes ferrées et pavées*	»	»	»	12 65
							25,591 95

PROVINCE

697	62	14 avril 1838.	*Dette publique* (Pensions)	10,221 22	43	279	53 »
			Id. —	»	46	288	54 50
698	65	Id. .	Id. —	777 »	6	187	152 50
699	64	Id. .	Id. —	21,155 »	5	44	74 75
			Id. —	»	22	311	87 50
			Id. —	»	139	1574	192 25
			Id. —	»	160	1768	209 75
			Id. —	»	179	1795	209 75
700	65	Id. .	Id. —	53,086 58	17	166	25 »
			Id. —	»	147	984	11 76
			Id. —	»	169	1152	35 »
			Id. —	»	180	1188	37 75
			Id. —	»	377	2638	48 25
			Id. —	»	395	2657	48 25
			Id. —	»	476	3166	55 25
			Id. —	»	544	3495	69 »
			Id. —	»	579	3767	72 »
			Id. —	»	750	5420	57 25
			Id. —	»	868	6045	25 »
701	66	Id. .	Id. —	1,805 01	1	6	29 25
704	69	Id. .	Id. —	400 »	12	106	25 »
705	70	Id. .	Id. —	3,166 75	21	310	75 »
			A reporter.				1,627 76

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^ts et non-valeurs.		
1,001 79	»	25 »	»	»	»	8,018 80	»	22 »		
»	»	»	»	»	»	1,800 »				
»	»	»	»	»	»	1,440 »				
»	»	»	»	»	»	1,219 20				
»	»	»	»	»	»	711 »				
»	»	»	»	»	»	711 »				
»	»	»	»	»	»	2,880 »				
»	»	»	»	»	90 »					
»	»	»	»	»	5,328 04					
»	»	»	300 85							
»	»	»	»	1 60						
»	»	»	»	»	»	»	»	»	12 65	
1,001 79	»	25 »	300 85	1 60	5,418 04	16,810 »	»	22 »	12 65	

DE HAINAUT.

53 »										
54 50										
152 50										
74 75										
87 50										
192 25										
209 75										
209 75										
25 »										
11 76										
35 »										
57 75										
48 25										
48 25										
55 25										
60 »										
72 »										
57 25										
25 »										
29 25										
25 »										
75 »										
1,627 76										

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription	
			Report.				1,627 76
705	70	14 avril 1838. .	*Dette publique* (Pensions)	3,166 75	51	675	50 »
			Id.	»	52	676	50 »
1665	152	13 juillet 1838. .	Id. —	10,360 75	43	279	53 »
			Id. —	»	46	288	54 50
1666	153	Id. . .	Id. —	396 88	6	187	152 50
1668	155	Id. . .	Id. —	20,565 25	5	44	74 75
			Id —	»	22	311	87 50
			Id.	»	139	1574	192 25
			Id. —	»	160	1768	209 75
			Id. —	»	179	1795	209 75
1669	156	Id. . .	Id. —	52,634 85	17	166	25 »
			Id. —	»	169	1152	55 »
			Id. —	»	377	2658	48 25
			Id. —	»	395	2657	48 25
			Id. —	»	476	3166	55 25
			Id. —	»	579	5767	72 »
			Id. —	»	750	5420	37 25
			Id. —	»	867	6045	25 »
1671	158	Id. . .	Id. —	425 »	12	106	25 »
1672	159	Id. . .	Id. —	1,805 01	1	6	29 25
1673	160	Id. . .	Id. —	3,166 75	21	310	75 »
			Id. —	»	27	641	101 25
			Id. —	»	»	»	
			Id. —	»	51	675	50 »
			Id. —	»	52	676	50 »
2656	256	12 octobre 1838 .	Id. —	1,805 01	1	6	29 25
2657	257	Id. .	Id. —	53,115 88	17	166	25 »
			Id. —	»	169	1152	55 »
			Id. —	»	377	2658	48 25
			Id. —	»	395	2657	48 25
			Id. —	»	476	3166	55 25
			Id. —	»	579	5767	72 »
			Id. —	»	750	5420	37 25
			Id. —	»	867	6045	25 »
2658	258	Id. . .	Id. —	10,162 »	43	279	53 »
			Id. —	»	46	288	54 50
2661	241	Id. . .	Id. —	365 50	6	187	152 50
2662	242	Id. . .	Id. —	20,411 40	5	44	74 75
			À reporter.				4,148 26

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial* — Loi du 25 mai 1838	CHEMIN de fer *Fonds spécial* — Loi du 25 mai 1838
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursemts et non valeurs.		
1,627 76										
50 »										
50 »										
53 »										
54 50										
152 50										
74 75										
87 50										
192 25										
209 75										
209 75										
25 »										
55 »										
48 25										
48 25										
55 25										
72 »										
57 25										
25 »										
25 »										
29 25										
75 »										
101 25										
50 »										
50 »										
29 25										
25 »										
55 »										
48 25										
48 25										
55 25										
72 »										
57 25										
25 »										
55 »										
54 50										
152 50										
74 75										
4,148 26										

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription	
			Report.				4,148 26
2662	242	12 octobre 1838.	*Dette publique* (Pensions)	20,411 49	22	311	87 50
			Id. —	»	44	909	130 25
			Id.	»	105	1305	3 49
			Id.	»	139	1574	192 25
			Id. —	»	160	1768	200 75
			Id. —	»	179	1795	209 75
2663	243	Id. .	Id.	425 »	12	106	25 »
2667	247	Id. .	Id.	5,166 75	21	310	75 »
			Id. —	»	27	641	101 25
			Id —	»	»	»	
			Id. —	»	31	675	50 »
			Id. —	»	32	676	50 »
3653	325	11 janvier 1839.	Id. —	365 50	6	187	152 50
3654	326	Id. .	Id. —	19,778 51	5	44	74 75
			Id. —	»	22	311	87 50
			Id. —	»	44	909	130 25
			Id. —	»	139	1574	192 25
			Id. —	»	160	1768	209 75
			Id. —	»	179	1795	209 75
3657	329	Id. .	Id. —	55,406 34	17	106	25 »
			Id. —	»	162	1125	35 »
			Id. —	»	169	1132	55 »
			Id.	»	577	2638	48 25
			Id. —	»	476	3166	55 25
			Id. —	»	570	3767	72 »
			Id. —	»	750	5420	57 25
			Id. —	»	868	6045	25 »
3658	330	Id. .	Id. —	19,778 51	43	279	53 »
			Id. —	»	46	288	54 50
3659	331	Id. .	Id. —	1,805 01	1	6	29 25
3660	332	Id. .	Id. —	425 »	12	106	25 »
3662	334	Id. .	Id. —	5,191 75	21	310	75 »
			Id. —	»	27	641	101 25
			Id. —	»	»	»	
			Id. —	»	31	675	50 »
			Id. —	»	32	676	50 »
1418	135	19 juillet 1838.	Id. (Intérêts de cautionnements). .	1,505 28	5	Y.	65 49
			Id. — . . .	»	6	F. J.	39 68
			A reporter.				7,213 17

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^ts et non-valeurs.		
4,148 20										
87 50										
130 25										
3 49										
192 25										
209 75										
209 75										
25 »										
75 »										
101 25										
50 »										
50 »										
152 50										
74 75										
87 50										
130 25										
192 25										
209 75										
209 75										
25 »										
35 »										
35 »										
48 25										
55 25										
72 »										
87 25										
25 »										
53 »										
54 50										
29 25										
25 »										
75 »										
101 25										
50 »										
50 »										
63 49										
39 68										
7,213 17										

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription	
			Report.				7,213 17
1437	137	19 juillet 1838.	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements).	8,832 14	69	619	84 »
			Id. — .	»	98	834	2 42
			Id. .	»	112	850	4 »
			Id. — .	»	137	992	8 »
			Id. .	»	154	1123/11	41 66
			Id. — .	»	155	1124/12	22 04
3457	305	15 janvier 1839.	Id. — .	1,505 28	2	K.	50 26
			Id. .	»	5	Y.	65 49
			Id. — .	»	6	F. F.	39 68
3446	306	Id. .	Id. .	9,168 54	7	78	26 21
			Id. — .	»	68	619	84 »
			Id. — .	»	96	834	2 42
			Id. — .	»	108	848	1 70
			Id. — .	»	110	850	4 »
			Id. — .	»	134	992	8 »
			Id. — .	»	151	1124/12	22 04
4449	397	2 Id. 1840.	Id. — .	69 28	1	3601	69 28
4539	408	31 décembre 1840.	Id. — .	5 08	»	F. F.	5 08
4540	409	Id. .	Id. — .	29 61	»	1630	28 »
			Id. — .	»	2	1631	1 61
3852	347	7 mars 1839.	Id. (Rentes viagères)	363 »	1	»	315 20
3905	351	28 Id. .	*Finances*	370 37	»	»	50 »
1780	170	2 août 1838.	*Travaux publics*.	5,631 27	22	»	37 50
2841	253	22 novembre 1838.	*Intérieur*	1,020 »	9	»	70 »
3576	299	10 janvier 1839.	Id.	953 »	17	»	5 »
3548	318	1 février 1839.	Id.	2,238 56	»	»	» 01
3872	350	14 mars 1839.	Id.	4,313 89	54	»	12 69
1973	146	17 mai 1838.	*Non-valeurs* (Ordonnances)	»	»	»	5 »
3042	288	3 juillet 1838.	*Intérieur*	»	»	»	1 65
4007	323	12 Id. .	Id.	»	»	»	198 41
4008	324	Id. .	Id.	»	»	»	198 41
4234	338	19 Id. .	Id.	»	»	»	400 »
14828	1005	14 mars 1839.	Id.	»	»	»	4,000 »
							13,074 99

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^t et non-valeurs.		
7,213 17										
84 »										
2 42										
4 »										
8 »										
41 66										
22 04										
50 26										
65 49										
39 68										
26 21										
84 »										
2 42										
1 70										
4 »										
8 »										
22 04										
69 28										
5 08										
28 »										
1 61										
315 26										
»	»	»	»	»	50 »					
»	»	»	»	»	»	37 50				
»	»	»	70 »							
»	»	»	5 »							
»	»	»	» 01							
»	»	»	12 69							
»	»	»	»	»	»	»	»	5 »		
»	»	»	1 65							
»	»	»	198 41							
»	»	»	198 41							
»	»	»	400 »							
»	»	»	4,000 »							
8,096 32	»	»	4,886 17	»	50 »	37 50	»	5 »		

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription	
			PROVINCE				
710	54	7 mai 1838.	*Dette publique* (Pensions)	8,400 94	7	158	82 75
			Id. —	»	62	1802	209 75
718	62	Id. .	Id. —	20,150 88	73	937	28 25
			Id. —	»	117	1755	59 25
			Id. —	»	134	1872	42 50
1679	138	2 août 1838.	Id. —	8,380 50	7	158	82 75
			Id. —	»	62	1802	209 75
1681	140	Id. .	Id. —	19,569 21	21	775	5 20
			Id. —	»	73	937	28 25
			Id. —	»	117	1755	59 25
			Id. —	»	134	1872	42 50
2646	212	5 novembre 1838.	Id. —	8,121 25	7	158	82 75
			Id. —	»	62	1802	209 75
2647	213	Id. .	Id. —	19,423 28	2	82	» 80
			Id. —	»	73	937	28 25
			Id. —	»	117	1755	59 25
			Id. —	»	134	1872	42 50
2655	221	Id. .	Id. —	3,094 »	27	306	3 04
2668	291	4 février 1839.	Id. —	7,828 58	7	158	82 75
			Id. —	»	62	1802	209 75
3672	295	Id. .	Id. —	19,296 05	73	937	28 25
			Id. —	»	117	1755	59 25
			Id. —	»	130	1770	59 25
			Id. —	»	134	1872	42 50
1419	118	19 juillet 1838.	Id. (Intérêts de cautionnements). .	105 82	1	2	105 82
1438	120	Id. .	Id. — . .	2,169 95	25	655	5 96
			Id. — . .	»	44	948	4 63
			Id. — . .	»	45	949	28 40
3447	275	15 janvier 1839.	Id. — . .	2,696 19	22	655	5 96
			Id. — . .	»	40	948	4 63
			Id. — . .	»	41	949	28 40
3438	274	Id. .	Id. — . .	105 82	1	2	105 82
4174	329	18 juillet 1839.	Id. — . .	141 06	2	1343	2 25
4450	346	2 janvier 1840.	Id. — . .	58 94	1	C. C.	58 94
4502	352	25 juin 1840.	Id. — . .	42 32	»	D. D.	42 32
2514	282	17 janvier 1539.	*Intérieur*	2,782 47	»	»	41 67
2526	205	25 octobre 1838.	*Justice*	100 »	2	»	37 50
						A REPORTER.	2,110 57

DE NAMUR.

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES payées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^s et non-valeurs.		
82 75										
209 75										
28 25										
39 25										
42 50										
82 75										
209 75										
5 20										
28 25										
39 25										
42 50										
82 75										
209 75										
» 80										
28 25										
39 25										
42 50										
5 04										
82 75										
209 75										
28 25										
39 25										
39 25										
42 50										
105 82										
5 96										
4 63										
28 40										
5 96										
4 63										
28 40										
105 82										
2 23										
38 94										
42 32										
»	»	»	41 67							
»	»	37 50								
2,031 40	»	37 50	41 67							52

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription	SOMMES.
			Report.				2,110 57
5165	537	9 août 1838.	*Intérieur* (Ordonnances).	»	»	»	58 06
16078	962	18 avril 1839.	*Justice*	»	»	»	2 16
16597	980	2 mai 1839.	*Intérieur*	»	»	»	50 »
17483	1041	6 juin 1839.	*Justice*	»	»	»	15 22
19015	1159	19 septembre 1839.	*Routes ferrées, etc.*	»	»	»	11 50
19016	1162	Id. .	Id.	»	»	»	8 »
							2,255 51

PROVINCE

730	85	7 mai 1838.	*Dette publique* (Pensions)	678 75	3	18	44 »
723	76	Id. .	Id. —	24,587 27	15	853	26 »
			Id. —	»	59	1031	34 »
			Id. —	»	82	1701	39 25
			Id. —	»	121	2520	47 75
			Id. —	»	224	4052	419 26
			Id. —	»	247	4844	48 25
732	85	Id. .	Id. —	106 »	2	27	53 »
724	77	Id. .	Id. —	3,478 64	19	369	127 »
			Id. —	»	30	710	» 85
1691	186	2 août 1838.	Id. —	106 »	2	27	53 »
1697	192	Id. .	Id. —	678 75	3	18	44 »
1690	185	Id. .	Id. —	22,448 17	1	»	» 17
1693	188	Id. .	Id. —	2,903 25	19	369	127 »
1694	189	Id. .	Id. —	24,716 35	15	853	26 »
			Id. —	»	46	866	26 »
			Id. —	»	59	1031	34 »
			Id. —	»	82	1701	39 25
			Id. —	»	121	2520	47 75
			Id. —	»	224	4052	419 26
			Id. —	»	247	4844	48 25
2676	302	5 novembre 1838.	Id. —	678 75	3	18	44 »
2670	296	Id. .	Id. —	21,925 42	14	128	78 »
2671	297	Id. .	Id. —	3,088 25	19	369	127 »
2675	301	Id. .	Id. —	106 »	2	27	53 »
2672	298	Id. .	Id. —	24,747 02	15	853	26 »
			Id. —	»	46	866	26 »
			A reporter.				2,058 02

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées *Fonds spécial* — Loi du 25 mai 1838	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^s et non-valeurs.		
2,031 40	»	57 50	41 67							
»	»	»	58 06							
»	»	2 16								
»	»	»	50 »							
»	»	15 22								
»	»	»	»	»	»	»	»	»	11 50	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	8 »	
2,031 40	»	54 88	149 73	»	»	»	»	»	19 50	

D'ANVERS.

44 »										
26 »										
34 »										
39 25										
47 75										
419 26										
48 25										
55 »										
127 »										
» 83										
53 »										
44 »										
» 17										
127 »										
26 »										
26 »										
34 »										
39 25										
47 75										
419 26										
48 25										
44 »										
78 »										
127 »										
55 »										
26 »										
26 »										
2,058 02										

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire	d'ordre.	d'inscription	
			REPORT.				2,058 02
2672	298	5 novembre 1838.	*Dette publique* (Pensions)	24,747 02	59	1031	54 »
			Id. —	»	82	1791	39 25
			Id. —	»	121	2320	47 75
			Id. —	»	149	2688	3 75
			Id. —	»	221	4032	419 26
			Id. —	»	247	4844	48 25
3679	379	4 février 1838.	Id. —	3,549 75	19	369	127 »
3686	386	Id. .	Id. —	628 »	46	18	44 »
3688	388	Id. .	Id. —	106 »	2	27	53 »
3682	382	Id. .	Id. —	25,082 10	15	833	26 »
			Id. —	»	46	866	20 »
			Id. —	»	47	867	3 46
			Id. —	»	59	1031	54 »
			Id. —	»	82	1791	39 25
			Id. —	»	121	2320	47 75
			Id. —	»	221	4032	419 26
			Id. —	»	247	4844	48 25
3681	381	Id. .	Id. —	21,288 08	14	128	78 »
1451	167	19 juillet 1838.	Id. (Intérêts de cautionnements). .	7,191 30	2	93	8 47
1430	166	Id. .	Id. — . .	8,305 91	8	3125	16 93
1420	165	Id. .	Id. — . .	37 04	1	M.	18 52
			Id. — . .	»	2	N.	18 52
5429	367	15 janvier 1839.	Id. — . .	8,305 91	8	3125	16 93
5439	368	Id. .	Id. — . .	37 04	1	H.	18 52
			Id. — . .	»	2	M.	18 52
3440	369	Id. .	Id. — . .	8,132 75	85	1296	3 77
4175	414	18 juillet 1839.	Id. — . .	1 70	1	Z.	1 70
5854	402	7 mars 1839.	Id. (Rentes viagères)	2,141 90	3	6415	253 97
			Id. —	»	4	6451	200 »
			Id. —	»	13	6514	76 19
			Id. —	»	2	6409	1 67
376	46	5 avril 1838.	*Dette publique*	423 28	3	»	52 91
1568	177	26 juillet 1838.	*Intérieur*	3,085 »	4	»	52 50
1410	163	10 Id. .	*Dette publique*	423 28	3	»	52 91
2266	257	4 octobre 1838.	Id.	423 28	»	»	52 91
2547	266	Id. .	*Travaux publics.*	950 »	10	»	60 »
3337	357	10 janvier 1839.	*Dette publique*	423 28	2	»	105 82
			Id.	»	3	»	52 91
			A REPORTER.				4,679 92

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^s et non-valeurs.		
2,058 02										
34 »										
39 25										
47 75										
3 75										
419 26										
48 25										
127 »										
44 »										
53 »										
26 »										
26 »										
3 46										
54 »										
39 25										
47 75										
419 26										
48 25										
78 »										
,8 47										
16 93										
18 52										
18 52										
16 93										
18 52										
18 52										
3 77										
1 70										
253 97										
200 »										
76 19										
1 67										
52 91										
»	»	»	52 50							
52 91										
52 91										
»	»	»	»	»	»	60 »				
105 82										
52 91										
4,567 42	»	»	52 50	»	»	60 »				

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT. N° général.	N° de province	DATES.	DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO d'ordre.	NUMÉRO d'inscription	SOMMES.
			REPORT.				4,679 92
3337	357	10 janvier 1839.	*Dette publique*	423 28	5	»	52 91
4105	413	13 juin 1839.	*Finances*	30 »	1	»	20 »
4516	426	8 août 1840.	Id.	700 »	»	»	80 »
2015	232	20 septembre 1840.	*Intérieur*	270 »	12	»	10 »
2498	282	Id. .	Id.	35,673 97	105	»	52 18
3728	392	Id. .	Id.	35,898 04	109	»	83 53
3730	394	Id. .	Id.	20,470 85	46	»	125 »
4102	412	Id. .	*Finances*	402 24	2	»	6 24
			Id.	»	5	»	4 16
1976	194	17 mai 1838.	*Non-valeurs* (Ordonnances).	»	»	»	165 44
4013	422	12 juillet 1838.	*Intérieur*	»	»	»	52 91
4856	545	2 août 1838.	Id.	»	»	»	3 53
11571	1205	27 novembre 1838.	*Travaux publics*.	»	»	»	47 19
15285	1644	1 avril 1839.	*Guerre*	»	»	»	2 22
16948	1850	9 mai 1839.	*Justice*	»	»	»	24 »
17554	1873	6 juin 1839.	*Guerre*	»	»	»	2 33
19350	1991	7 novemb. 1839.	*Justice*	»	»	»	9 95
							5,401 51

PROVINCE DE

647	44	7 mai 1838.	*Dette publique* (Pensions)	3,744 75	8	106	15 50
652	49	Id. .	Id. —	20,350 29	68	910	7 36
			Id. —	»	72	942	28 75
			Id. —	»	282	3199	58 25
1705	119	2 août 1838.	Id. —	20,455 49	72	942	28 75
			Id. —	»	282	3199	58 25
1704	118	Id. .	Id. —	2,548 75	7	106	15 50
2594	179	5 novembre 1838.	Id. —	2,746 25	»	»	15 50
2595	180	Id. .	Id. —	20,490 28	72	942	28 75
			Id. —	»	265	3142	53 »
			Id. —	»	282	3199	58 25
3695	241	4 février 1839.	Id. —	2,746 25	7	106	15 50
3697	243	Id. .	Id. —	20,442 03	72	942	28 75
			Id. —	»	265	3142	53 »
			Id. —	»	282	3199	58 25
1459	104	19 juillet 1838.	Id. (Intérêts de cautionnements). .	2,528 18	60	971	8 47
							531 83

A REPORTER. . . . . .

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavéesetferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^s et non-valeurs.		
4,567 42	»	»	52 50	»	»	60 »				
52 91										
»	»	»	»	»	20 »					
»	»	»	»	»	80 »					
»	»	»	10 »							
»	»	»	32 18							
»	»	»	85 33							
»	»	»	125 »							
»	»	»	»		6 24					
»	»	»	»	»	4 16					
»	»	»	»	»	»	»	»	165 44		
»	»	»	52 01							
»	»	»	5 53							
»	»	»	»	»	»	47 19				
»	»	»	»	2 22						
»	»	24 »								
»	»	»	»	2 33						
»	»	9 95								
4,620 33	»	33 95	350 45	4 55	110 40	107 19	»	165 44		

LUXEMBOURG.

15 50										
7 36										
28 75										
58 25										
28 75										
58 25										
15 50										
15 50										
28 75										
53 »										
58 25										
15 50										
28 75										
53 »										
58 25										
8 47										
531 85										

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription	
			Report.				531 83
1422	103	19 juillet 1838.	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements).	2,911 56	2	1825	8 47
			Id. .	»	56	6150	22 86
			Id. — .	»	61	6159	18 62
1421	102	Id. . .	Id. — .	248 68	2	P.	37 04
3450	225	15 janvier 1839.	Id. .	2,911 56	2	1825	8 47
			Id. — .	»	56	6150	22 86
			Id. — .	»	61	6159	18 62
3451	226	Id. . .	Id. — .	248 68	2	P.	37 04
4503	275	25 juin 1840.	Id. — .	32 16	1	6023	32 16
4541	278	31 décembre 1840.	Id. — .	32 16	1	1666	14 11
			Id. — .	»	2	1667	18 05
2014	134	20 septembre 1838.	*Intérieur*	505 »	2	»	10 »
			Id.	»	27	»	10 »
3355	217	10 janvier 1839.	Id.	4,747 33	39	»	20 »
3978	259	2 mai 1839.	*Non-valeurs*	1,437 »	2	»	5 »
4195	271	18 juillet 1839.	*Finances*	4,505 »	10	»	20 »
			Id.	»	59	»	40 »
4019	235	12 Id. .	*Intérieur* (Ordonnances)	»	»	»	152 28
4020	236	Id. .	Id. —	»	»	»	105 82
5184	285	9 août 1838.	Id. —	»	»	»	480 50
6954	388	20 septembre 1838.	*Non-valeurs*	»	»	»	6 83
7125	401	27 Id. .	*Guerre*	»	»	»	» 74
11401	847	20 décembre 1838.	*Justice*	»	»	»	84 »
16332	1346	25 avril 1839.	*Routes ferrées, etc.*	»	»	»	1 60
16335	1349	Id. .	Id.	»	»	»	2 22
18388	1587	11 juillet 1839.	Id.	»	»	»	246 »
11285	773	20 décembre 1838.	*Travaux publics.*	»	»	»	2 »
20253	1715	28 Id. 1840.	Id.	»	»	»	15,100 »
							17,057 21

Dette publique. — Dotations. — Départements.									ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursem^s et non-valeurs.		
531 85										
8 47										
22 86										
18 62										
37 04										
8 47										
22 86										
18 62										
37 04										
32 16										
14 11										
18 05										
»	»	»	10 »							
»	»	»	10 »							
»	»	»	20 »							
»	»	»	»	»	»	»	»	5 »		
»	»	»	»	»	20 »					
»	»	»	»	»	40 »					
»	»	»	152 28							
»	»	»	105 82							
»	»	»	480 59							
»	»	»	»	»	»	»	»	6 83		
»	»	»	»	» 74						
»	»	84 »	»							
»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 60	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	2 22	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	246 »	
»	»	»	»	»	»	2 »				
»	»	»	»	»	»	15,100 »				
770 15	»	84 »	758 69	» 74	60 »	15,102 »	»	11 83	249 82	

DÉSIGNATION.	SOMMES.
RÉCAPIT	
Province de Brabant	88,672 40
— de Limbourg	2,486 74
— de Liége	13,369 47
— de la Flandre orientale	4,208 97
— de le Flandre occidentale	23,591 95
— de Hainaut	13,074 99
— de Namur	2,255 51
— d'Anvers	5,401 51
— de Luxembourg	17,057 21
Montant des sommes qui restent à payer par les directeurs du Trésor	170,008 53
Il reste à payer pour la dette publique, sur les crédits ouverts pour les intérêts des rentes inscrites au livre auxiliaire	7,505 35
FONDS SPÉCIAL. (Loi du 25 mai 1838.)	
Il reste à justifier sur les crédits ouverts, pour la construction des routes en fer, à M. Lignac, directeur de la régie des chemins de fer	639,685 65
	817,289 53

ULATION.

Dette publique. — Dotations. — Départements.										
DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	AFFAIRES ÉTRANGÈR.	Remboursemts et non-valeurs.	ROUTES pavées et ferrées. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838	CHEMIN de fer. *Fonds spécial.* — Loi du 25 mai 1838.
6,254 02	423 28	34,817 48	1,200 02	34,015 06	840 »	10,902 18	75 »	54 76	»	»
1,693 42	»	»	533 74	»	157 50	72 88	»	12 20	17 »	»
3,548 25	»	»	1,381 35	6,000 »	756 67	1,261 52	»	12 »	356 43	55 25
2,168 35	»	74 20	368 31	»	40 »	235 33	»	15 55	1,122 27	180 16
1,001 79	»	25 »	300 85	1 60	5,418 04	16,810 »	»	22 »	12 65	»
8,096 32	»	»	4,886 17	»	50 »	57 50	»	5 »	»	»
2,031 40	»	54 88	140 73	»	»	»	»	»	19 50	»
4,620 33	»	33 95	359 45	4 55	110 40	107 19	»	165 44	»	»
770 15	»	84 »	758 60	» 74	60 »	15,102 »	»	11 83	249 82	»
30,184 01	423 28	35,089 51	9,958 91	40,021 95	7,452 61	44,616 60	75 »	296 58	1,777 67	242 41
7,505 55										
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	639,685 65
37,689 56	423 28	35,089 51	9,958 91	40,021 95	7,452 61	44,616 60	75 »	296 58	1,777 67	639,928 06

RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1838.

Les recettes réalisées s'élèvent à	fr.	124,623,564	56
Les dépenses faites à charge de cet exercice ayant été de.		121,356,863	49
Le Budget de l'exercice 1838 présente un excédant de ressource de .		3,266,701	07

NOTE COMPARATIVE

De la situation du second compte provisoire et de la situation définitive du Budget de l'exercice 1838.

D'après la situation du second compte provisoire de l'exercice 1838, le Budget de cet exercice paraissait devoir présenter un excédant de dépenses de.		131,090 70
D'après la situation définitive du même exercice, au lieu d'un excédant de dépenses, il y a un excédant de ressources de		3,266,701 07
Différence en faveur de la situation actuelle de.		3,397,791 77
Cette différence s'explique ainsi qu'il suit :		
1° Modification aux recettes prévues dans la situation du second compte provisoire,		
Savoir :		
Les recettes prévues d'après le compte précédent, s'élevaient à . .	124,730,662 29	
Le compte actuel ne les porte qu'à	124,623,564 56	
En conséquence une diminution de		107,097 73
2° Modification aux dépenses prévues dans la situation du second compte provisoire,		
Savoir :		
Les dépenses prévues d'après le compte précédent, s'élevaient à. .	124,861,752 99	
Le compte actuel ne les fixe qu'à	121,356,863 49	
Ainsi une diminution de.		3,504,889 50
En retranchant les modifications survenues aux recettes de l'exercice 1838, pendant l'année 1840, des modifications qu'ont éprouvées les dépenses pendant ladite année, on trouve le même résultat que ci-dessus de.		3,397,791 77

TROISIÈME PARTIE.

SECOND COMPTE PROVISOIRE

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

Exercice 1839.

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE SECOND COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1839,

RENDU PAR L'ADMINISTRATION DES FINANCES

Le second compte provisoire, rendu par le Ministre des Finances, pour l'exercice 1839, expose toutes les opérations des années 1839 et 1840 relatives à cet exercice; il comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées depuis le 1er janvier 1839 jusqu'au 31 décembre 1840.

Le compte d'un exercice se divise :

En un premier compte provisoire;
En un second compte provisoire;
Et en un compte définitif.

De manière qu'après l'expiration de la troisième année, on connaisse toutes les recettes faites et toutes les dépenses enregistrées sur les crédits alloués par les Chambres, telles qu'elles ont été liquidées par la Cour des Comptes depuis le 1er janvier jusqu'au dernier décembre de chacune des trois années.

En conséquence, le second compte rendu de l'exercice 1839 comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées pendant les années 1839 et 1840.

Ce compte annuel d'un exercice s'établit à l'Administration du Trésor public, Savoir :

Pour la Recette :

1° Par les états de mois fournis par les soins des directeurs des différentes branches d'administration des revenus publics, au moyen desquels elle contrôle les recettes et les dépenses, vérifie les pièces justificatives, et, après en avoir reconnu l'exactitude, les constate sur un livre journal et sur un grand livre, qui servent de base au compte qu'elle rend chaque année;

2° Par les récépissés des versements faits directement au Trésor, lesquels sont transmis par les comptables et consignés dans les écritures du Trésor comme recettes accidentelles.

Pour la Dépense :

Au moyen d'actes de décharge délivrés par la Cour des Comptes pour admission des pièces des dépenses payées par les divers Départements d'administration générale, et en rapport avec les divers chapitres et articles du Budget général des dépenses voté par les Chambres.

Les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1839 ont été primitivement fixées par les lois suivantes, à fr. 104,899,097 55 c^{s},

Savoir :

Loi du	22	déc. 1838,	n° 916,	crédit alloué pour la Dette publique . .	fr.	15,024,870	14
—	»	—	916	— pour les dotations		3,308,458	95
—	»	—	918	— au Ministre de la Justice . . .		6,507,625	»
—	26	—	919	— — des Affaires Étrangères		842,000	»
—	30	—	921	— — de la Guerre . . .		49,813,000	»
—	31	—	924	— — des Finances. . .		11,050,998	»
—	»	—	924	— pour les non-valeurs, etc. . .		1,165,600	»
—	»	—	925	— au Ministre de l'Intérieur. . .		8,406,053	46
—	»	—	931	— — des Travaux publics.		8,151,141	»
—	»	—	932	— — de la Marine . . .		649,351	»
				Total.	fr.	104,899,097	55

Et la loi des Voies et Moyens n'ayant évalué les ressources de cet exercice qu'à . . . . . 104,095,531 »

Il en est résulté que les ressources sont restées en dessous des dépenses votées de 803,566 55

Mais plusieurs modifications ont été apportées à ces prévisions, notamment en ce qui concerne les dépenses,

Savoir :

Les crédits accordés aux Ministres s'élèvent comme on vient de le dire à.	fr.	104,899,097 55
Le crédit alloué pour le service de la Dette publique, qui y est compris pour . . . . . fr.	15,024,870 14	
A été majoré par la loi du 5 juin 1839, pour complément de la quote-part de la dette à payer à la Hollande pour le 1er semestre 1839, de	4,985,058 20	4,985,058 20
Le crédit alloué pour ce service est donc de. . . .	20,009,928 34	
Le crédit alloué au Ministre des Affaires Étrangères, qui y est compris pour	842,000 »	
A reporter. . . . . fr.	842,000 »	109,884,155 75

Report. . . . . fr.		842,000 »	109,884,153 73
A été majoré :			
1° D'un crédit supplémentaire pour l'établissement de nouvelles missions, et pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec la Hollande, de	300,000 »		
2° D'un crédit supplémentaire, par la loi du 1er juillet 1840, n° 632, au chapitre V, article unique, de. .	10,523 36		
		310,523 36	310,523 36
Le crédit alloué à ce Ministre est fixé à . . . . fr.		1,152,523 36	
Le crédit alloué au Ministre de la Marine, qui y est compris pour. . . . . fr.		649,351 »	
a été majoré d'un crédit pour frais de l'établissement et du service de pilotage, par suite de l'exécution du traité du 19 avril 1839, de		174,000 »	174,000 »
Le crédit alloué à ce Ministre s'élève par suite à . fr.		823,351 »	
Le crédit alloué au Ministre des Travaux publics, qui y est compris pour . . . . . fr.		8,131,141 »	
a été majoré successivement, Savoir :			
1° D'un crédit de 217,000 francs pour travaux de dévasement du canal de Gand vers Terneusen, ci	217,000 »		
2° D'un crédit pour frais d'entretien et indemnité de reprise par l'État, du canal de Bruxelles à Charleroy, de	441,802 47		
3° Par la loi du 15 avril 1840, n° 90, d'un crédit à l'effet de pourvoir au payement des travaux extraordinaires que le rétablissement de la navigation sur le canal de Maestricht à Bois-le-Duc a rendus nécessaires, de	132,000 »		
4° Par la loi du 3 juin 1840, n° 196, d'un crédit pour l'acquit de diverses dépenses de 1839 et années antérieures, restant à liquider, de. .	196,875 16		
		987,677 63	987,677 63
Ce qui fixe le crédit alloué à ce Ministre à. . . . fr.		9,118,818 63	
A reporter. . . . . fr.			111,356,356 74

Report. . . . . fr.			111,356,356 74
Le crédit alloué au Ministre de la Guerre, qui y est compris pour une somme de . . . . . fr.		49,813,000 »	
a été majoré, Savoir :			
1° Par la loi du 26 mai 1839, n° 115, d'un crédit supplémentaire pour le matériel du génie, de . . . fr.	501,200 »		
2° Par la loi du 26 mai 1839, n° 116, d'un crédit applicable au payement des dépenses de 1830 et années suivantes, de.	43,189 69		
3° Par la loi du 29 mai 1839, n° 128, d'un crédit applicable au payement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 et 1831, de.	29,528 82		
4° Par la loi du 24 juin 1840, n° 258, d'un crédit applicable au payement des dépenses de 1830 et années suivantes, de	44,438 25		
Ensemble. . . . . fr.		618,356 74	618,356 74
Le crédit alloué à ce Ministre, est en conséquence de .		50,431,356 74	
Le crédit alloué au Ministre des Finances, qui y est compris pour . . . . . fr.		11,050,998 »	
a été également majoré :			
1° Par la loi du 28 février 1839, n° 25, d'un crédit pour satisfaire, tant en principal qu'en intérêts calculés jusqu'au 1er janvier 1839, au jugement rendu en faveur du sieur Collignon, de Bas Oha, contre l'administration des domaines, par le tribunal de première instance de Huy, les 11 février 1829 et 29 juin 1836, respectivement confirmés par arrêts de la cour d'appel de Liége, les 3 mai 1833 et 17 juillet 1837, de .	24,470 31		
2° Par la loi du 5 juin 1839, n° 263, d'un crédit destiné à couvrir les dépenses relatives au remboursement du péage sur l'Escaut, des derniers mois sur l'exercice 1839. . . .	300,000 »		
		324,470 31	324,470 31
Le crédit alloué à ce Ministre reste fixé à. . . . fr.		11,375,468 31	
A reporter . . . . . fr.			112,299,183 79

Report. . . . . fr.			112,299,183 79
Le crédit alloué au Ministre de la Justice, qui y est compris pour . . . . . fr.		6,507,625 »	
a été majoré; Savoir :			
1° Par la loi du 1er janvier 1840, n° 2, d'un crédit applicable aux dépenses qui restent à liquider pour le service du *Moniteur* en 1837, ainsi qu'au solde des travaux de construction dans les prisons, autorisés en 1837, et qui n'ont pas été payés avant la clôture du Budget du même exercice, de	36,400 »		
2° Par l'art. 4 de la loi du 1er janvier 1840, un crédit supplémentaire pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus, de	263,000 »		
3° Par la loi du 27 juin 1840, un crédit supplémentaire de . . .	3,640 »		
4° Par la loi du 24 décembre 1840, un crédit supplémentaire pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus, de	90,000 »		
Ensemble. . . fr.		393,040 »	393,040 »
Le crédit alloué à ce Ministre, s'élève à . . . . fr.		6,900,665 »	112,692,223 79
De manière que le total des crédits législatifs mis à la disposition des Ministres pour les dépenses ordinaires des Budgets jusqu'au 1er janvier 1840, sur l'exercice 1839, a donc été en définitive de . . . . . fr.			112,692,223 79
Les prévisions des ressources ayant été fixées par la loi du 21 décembre 1838, n° 915, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à			104,095,531 »
Il résulte, en conséquence, de l'ensemble des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations de ressources, et les autorisations de dépenses du Budget de l'exercice 1839, qu'au lieu d'une insuffisance de ressources de fr. 803,566 55 c^{s}, il y a une insuffisance de . . . . . fr.			8,596,692 79

En comparant maintenant ces prévisions avec les faits réalisés, on obtiendra la situation provisoire du Budget de l'exercice 1839, telle qu'elle ressort des opérations constatées jusqu'au 1er janvier 1841.

RECETTES.

Les ressources de l'exercice 1839 ont été évaluées, ainsi qu'on vient de l'expliquer, à . . . . . fr.		104,095,531 »
Il est à présumer que les revenus et produits ne s'élèveront qu'à . . . . . fr.	99,662,623 64	
Les recouvrements déjà effectués s'élèvent, au 1er janvier 1841, à	98,620,630 35	
Il resterait ainsi encore à recouvrer sur cet exercice. fr.	1,041,993 29	
Et il conste de la comparaison des prévisions du Budget des Voies et Moyens avec les revenus et produits probables évalués à . . . . fr.		99,662,623 64
que sur plusieurs branches de revenus les recettes, ont excédé les évaluations de . . . . . fr.	2,615,014 23	
que sur d'autres les évaluations ont été supérieures aux recettes de	7,047,919 59	
Et que ces deux termes font ressortir sur l'ensemble du Budget une insuffisance de ressources développé dans l'état n° 3, de . . . . . fr.		4,432,905 36

DÉPENSES.

Il a été mis à la disposition des Ministres, des crédits pour une somme de. . . . . fr.		112,692,223 79
Les dépenses liquidées jusqu'au 1er janvier 1841, et celles que l'on présume devoir être faites à la charge de l'exercice 1839, jusqu'à l'époque de sa clôture, montent à. . . . . fr.	109,692,223 79	
Et les payements effectués d'après le visa de la Cour des Comptes, pendant 1839 et 1840, n'ayant été que de . . . . . fr.	99,115,127 08	
Il resterait encore à payer au 1er janvier 1841 . . .	10,577,096 71	
Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec le montant des dépenses probables de l'exercice 1839, qu'on évalue à. . . . . fr.		109,692,223 79
L'ensemble de l'exercice présenterait un excédant de crédit de. . . . fr.		3,000,000 »

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les produits réalisés et restant à recouvrer sur les ressources de l'exercice 1839, s'élèvent à. . . . . fr.		99,662,625 64
Les dépenses faites et encore à faire sur les crédits alloués aux Ministres, sont de		109,692,223 79
Le Budget de cet exercice paraît devoir, en conséquence, présenter à l'époque de sa clôture, au lieu d'une insuffisance de ressources, de . . . . . fr.	8,596,692 79	
une insuffisance de ressources, de		10,029,598 15

Indépendamment des ressources et des dépenses qui précèdent, votées pour le service de l'exercice 1839, le Gouvernement a été autorisé,

Savoir :

1° Par la loi du 1er janvier 1839, n° 1, à accorder un prêt de quatre millions à la banque de Belgique; savoir: 2,600,000 francs pour être employés à faciliter le payement des billets et créances exigibles à charge de la Société anonyme de la Banque, et 1,400,000 francs à l'effet de solder pour le compte de la même société, les sommes réclamées par les personnes qui ont déposé des fonds aux caisses d'épargnes instituées par ledit établissement.

Et pour faire face aux crédits susmentionnés, à créer des bons du Trésor jusqu'à concurrence de ladite somme de quatre millions, aux conditions déterminées par la loi du 16 février 1833, n° 157.

2° Par l'art. 1er de la loi du 28 décembre 1839, n° 885, à disposer d'une somme de douze millions, et par l'art. 2, à émettre des bons du Trésor jusqu'à concurrence de ce crédit, et au fur et à mesure des besoins, selon les conditions de la susdite loi du 16 février 1833, n° 157.

Le § 2 de l'art. 1er prémentionné porte les dispositions suivantes :

« L'emploi de ce crédit se fera conformément aux dispositions mentionnées au n° 3 de » l'art. 3 de la loi du 18 juin 1836 (*Bulletin officiel*, n° 327), dans la proportion des besoins » respectifs des travaux du chemin de fer, décrété par les lois des 1er mai 1834 et 26 mai » 1837, et des routes pavées et ferrées dont l'exécution a été autorisée par les lois des 2 » mai 1836 et 1er juin 1838. »

En conséquence, il résulte de la situation du Budget de l'exercice 1839, qu'aux ressources ordinaires, s'élevant à. . . . . fr.		104,095,531 »
Il y a à ajouter :		
a. Le produit d'une émission de bons du Trésor, pour subvenir au crédit accordé par la loi du 1er janvier 1839, ci . . . . . fr.	4,000,000 »	
A reporter. . . . fr.	4,000,000 »	104,095,531 »

Report. . . . fr.	4,000,000	»	104,095,551 »
b. Le produit d'une émission de bons du Trésor pour subvenir au crédit accordé par la loi du 28 décembre 1839, ci	12,000,000	»	
c. Les certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines (loi du 27 décembre 1822), ci. . . . . fr.	96,806	23	
			16,096,806 23
Ensemble. . . . . fr.			120,192,357 25

Et qu'aux dépenses, s'élevant à . . . . . fr. 112,692,223 79

Il y a également à ajouter les dépenses extraordinaires,

Savoir :

a. Pour le prêt à la banque de Belgique (loi du 1er janvier 1839). . . . . fr.	4,000,000	»	
b. Pour la continuation des travaux du chemin de fer et la construction des routes pavées et ferrées (lois des 1er mai 1834, n° 330, 26 mai 1837, n° 131, et 28 décembre 1839, n° 885	12,000,000	»	
c. Pour le montant des certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, constaté en recette . fr.	96,806	23	
Ensemble. . . . . fr.			128,789,030 02

D'après les votes législatifs, il y aurait en conséquence, à cet exercice, un excédant de dépense de . . . . . fr. 8,596,692 79

Mais comme il est à présumer que les recouvrements sur cet exercice resteront en dessous des évaluations, de . . . fr. 4,432,905 36

Et que d'autre part les dépenses resteront en dessous de celles votées d'une somme présumée, de . . fr. 3,000,000 »

Reste. . . . fr. 1,432,905 36

Il y aura sur cet exercice, au moment de sa clôture, un excédant de dépenses, de . . . . . fr. 10,029,598 15

Le compte expose, en tableaux généraux, le montant total des revenus, par nature de produits, et le montant total des dépenses, par Départements d'Administration générale, appuyés d'états de développement par spécialité de recette et de dépense.

Le premier tableau expose :

1° Le montant des recouvrements faits sur les revenus ordinaires :

Pendant l'année 1839 . . . . . fr.	95,903,060 40	
— 1840	2,717,569 95	
		98,620,630 35
A reporter. . . . . fr.		98,620,630 35

Report. . . . . fr.		98,620,630 33
2° Le montant d'une émission de bons du Trésor :		
Pendant l'année 1839 . . . . . fr.		16,000,000 »
3° Le produit des domaines vendus (loi du 27 décembre 1822), versé en certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)* :		
Pendant l'année 1839 . . . . . fr.		96,806 25
Total de la recette. . . . fr.		114,717,436 58

Le second tableau expose :

1° Les payements faits par les Ministres sur les crédits alloués par les Chambres et régularisés à la Cour des Comptes :		
Pendant l'année 1839 . . . . . fr.	61,847,436 27	
— 1840	37,267,690 81	
		99,115,127 08
2° Les payements faits à la banque de Belgique sur le prêt autorisé par la loi du 1er janvier 1839 :		
Pendant l'année 1839 . . . . . fr.	3,886,564 08	
— 1840	10,333 32	
		3,896,897 40
3° Les payements faits par le Ministre des Travaux publics pour la construction du chemin de fer et les routes pavées et ferrées :		
Pendant l'année 1840		10,826,166 50
4° Les certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, versés en acquit d'achats de domaines :		
Pendant l'année 1839 . . . . . fr.		96,806 23
Total de la dépense.		113,934,997 21
Les recettes étant de. . . . . fr.		114,717,436 58
Le solde, au 31 décembre 1840, de l'exercice 1839, est en conséquence de. . . . . fr.		782,439 37

Les états dont se trouvent appuyés ces tableaux généraux ont pour objet de développer, par province, et avec tous les détails qu'ils comportent, la nature des divers produits ainsi que les dépenses faites d'après les spécialités des Budgets.

Le premier de ces états indique les recettes effectuées sur les revenus ordinaires de l'exercice 1839.

Il est appuyé de treize tableaux de développement;

Savoir :

A. État général des recettes effectuées sur les contributions directes.
B. — — — sur douanes.
C. — — — sur accises.
D. — — — sur l'enregistrement, timbre, etc.
E. — — diverses *(impôts)* de l'administration du Trésor public.
F. — — des domaines *(péages)*.
G. — du produit des postes.
H. — des recettes opérées par le Département des Travaux publics.
J. — — de l'administration de l'enregistrement, etc. *(capitaux et revenus.)*
K. — — de l'administration du Trésor public *(capitaux et revenus)*.
L. — — de l'administration des contributions directes *(remboursements)*.
M. — — de l'administration de l'enregistrement *(remboursements)*.
N. — — de l'administration du Trésor public *(remboursements)*.

Le second état présente le produit des domaines vendus, versé en rentes remboursables *(domein los-renten)*.

Le troisième état présente la comparaison entre l'évaluation des revenus du royaume, pour l'exercice 1839 et les recettes effectives.

Les états n^os^ 4 à 13 présentent les payements faits pour le service de la Dette publique, les Dotations et tous les Départements d'administration générale, visés et régularisés à la Cour des Comptes, et dont elle a délivré décharge à l'administration du Trésor public.

L'état n° 14 présente le solde de cet exercice au 31 décembre 1840, qui s'élève, comme on a vu plus haut, à fr. 782,439 37 c^s^.

DÉVELOPPEMENT des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1839, par des lois spéciales.

MINISTÈRES ou SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJETS DIVERS.		MONTANT DES CRÉDITS.
Dette publique.	5 juin 1839, n° 264.	Crédit pour complément de la quote-part de la Dette à payer à la Néerlande, pour le 1er semestre 1839, de.		1,985,058 20
Affaires Étrangères.	5 juin 1839, n° 265.	Crédit supplémentaire pour l'établissement de nouvelles missions et pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec la Néerlande . . .	300,000 »	310,523 36
	1 juill. 1840, n° 632.	Crédit supplémentaire au chapitre V, art. unique, de.	10,523 36	
Travaux publics.	1 juin 1839, n° 124.	Crédit de 217,000 francs pour travaux de dévasement du canal de Gand vers Terneusen	217,000 »	987,677 63
		Crédit de fr. 441,802 47 c^{s} pour frais d'entretien et indemnité de reprise par l'État du canal de Bruxelles à Charleroy	441,802 47	
	15 avril 1840, n° 90.	Crédit pour travaux extraordinaires que le rétablissement de la navigation sur le canal de Bois-le-Duc à Maestricht a rendus nécessaires	132,000 »	
	5 juin 1840, n° 196.	Crédit pour l'acquit de diverses dépenses de 1839 et années antérieures	196,875 16	
Marine.	1 juin 1839, n° 267.	Crédit pour frais de l'établissement et du service du pilotage, par suite de l'exécution du traité du 19 avril 1839		174,000 »
Guerre.	26 mai 1839, n° 115.	Crédit au chapitre V, art. 2, matériel du génie, de. .	501,200 »	618,356 74
	26 mai 1839, n° 116.	Crédit applicable au payement des dépenses de 1830 et années suivantes.	43,189 69	
	29 mai 1839, n° 122.	Crédit applicable au payement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 et 1831	29,528 82	
	24 juin 1840, n° 258.	Crédit applicable au payement des dépenses de 1830 et années suivantes, de	44,438 25	
Justice.	1 janvier 1840, n° 2.	Crédit applicable aux dépenses qui restent à liquider pour le service du *Moniteur* en 1837, ainsi qu'au solde des travaux de construction dans les prisons, autorisés en 1837, et qui n'ont pas été payées avant la clôture du Budget du même exercice.	56,400 »	393,040 »
	1 janvier 1840, n° 2.	Crédit supplémentaire pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus, de.	263,000 »	
	27 juin 1840, n° 266.	Crédit supplémentaire de	3,640 »	
	24 déc. 1840, n° 1062.	Crédit supplémentaire pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus, de.	90,000 »	
Finances.	28 fév. 1839, n° 25.	Crédit pour satisfaire, tant en principal qu'en intérêts calculés jusqu'au 1er janvier 1839, aux jugements rendus en faveur du sieur Collignon de Bas-Oha contre l'administration des domaines, par le tribunal de 1re instance à Huy, les 11 février 1839 et 29 juin 1836, respectivement confirmés par arrêt de la Cour d'appel de Liége, les 3 mai 1833 et 17 juillet 1837 .	24,470 51	324,470 51
	5 juin 1839, n° 263.	Crédit destiné à couvrir les dépenses relatives au remboursement du péage sur l'Escaut des derniers mois de l'exercice 1839	300,000 »	
				7,793,126 24
		Fonds spécial.		
Finances.	1er janv. 1839, n° 1.	Crédit spécial accordant un prêt à la Banque de Belgique		4,000,000 »
				11,793,126 24

Second ***COMPTE PROVISOIRE*** *rendu des*

Recette.

ÉTAT N° 1. . .	Impôts	Contributions directes	
		Douanes	
		Accises	
		Enregistrement, domaines et forêts	
		Recettes diverses (administration du Trésor public)	
	Péages	Domaines	
		Postes	
	Capitaux et Revenus . .	Travaux publics.	
		Enregistrement, domaines et forêts	
		Administration du Trésor public.	
	Remboursements . . .	Contributions directes	
		Enregistrement, domaines et forêts	
		Administration du Trésor public.	
	Prévisions extraordinaires.	Produit d'une émission de bons du Trésor pour faire face au prêt Belgique	
		— — afin de subvenir au cré loi du 28 déc. 1839, de fer et les routes	
ÉTAT N° 2 . .	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines (loi		

recettes et dépenses de l'exercice 1839.

	RECETTES EN 1839.	RECETTES EN 1840.	TOTAUX DE LA RECETTE.	TOTAUX DE LA DEPENSE.
. . . . .	30,625,068 51	1,795,732 93	32,420,801 44	
. . . . .	9,054,623 06	39,176 98	9,093,800 04	
. . . . .	18,828,275 34	1,804 25	18,830,079 59	
. . . . .	19,024,031 90	»	19,024,031 90	
. . . . .	44,624 64	11,534 38	56,159 02	
. . . . .	3,854,510 10	»	3,854,510 10	
. . . . .	2,912,575 43	30,623 93	2,943,199 36	
. . . . .	3,845,897 95	403,927 09	4,249,825 04	
. . . . .	4,751,579 05	»	4,751,579 05	
. . . . .	968,171 70	132,989 55	1,101,161 25	
. . . . .	65,280 84	6,873 36	72,154 20	
. . . . .	418,285 05	»	418,285 05	
. . . . .	1,510,136 83	294,907 48	1,805,044 31	
	95,903,060 40	2,717,569 95	98,620,630 35	
à la Banque de	4,000,000 »	»		
dit accordé par la pour le chemin pavées et ferrées.	12,000,000 »	»	16,000,000 »	
	111,903,060 40	2,717,569 95		
du 27 décembre 1822).			96,806 23	
		A REPORTER.	114,717,436 58	

Dépense.

ÉTATS N° 4 à 13.	Dette publique	
	Dotations	Liste civile
		Sénat
		Chambre des Représentants
		Cour des Comptes
	Département de la Justice	
	— des Affaires Étrangères	
	— de l'Intérieur	
	— des Travaux Publics	
	— de la Marine	
	— de la Guerre	
	— des Finances	
	Remboursements, restitutions et non-valeurs	
	Prêt à la Banque de Belgique (loi du 1er janvier 1839, n° 1, Bulletin n° 1)	
	Département des Travaux Publics (*chemin de fer*)	
	— — (*routes pavées et ferrées*)	
ÉTAT N° 2	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), reçus en payement de domaines	
ÉTAT N° 14		

recettes et dépenses de l'exercice 1839.

	DÉPENSES EN 1839.	DÉPENSES EN 1840.	TOTAUX DE LA RECETTE.	TOTAUX DE LA DÉPENSE.
Report.			114,717,486 58	»
. . . . .	11,517,584 62	2,313,402 77	»	13,830,987 39
. . . . .	2,751,322 75	»	»	2,751,322 75
. . . . .	15,000 »	1,650 10	»	16,650 10
. . . . .	268,407 97	85,315 69	»	353,723 66
. . . . .	116,161 18	6,225 02	»	122,386 20
. . . . .	2,825,673 01	2,899,134 23	»	5,724,807 24
. . . . .	870,873 72	140,421 86	»	1,011,295 58
. . . . .	5,050,869 34	3,096,860 85	»	8,147,730 19
. . . . .	4,477,758 47	4,105,124 38	»	8,582,882 85
. . . . .	343,483 92	351,999 83	»	695,483 75
. . . . .	30,297,362 17	17,549,656 75	»	47,847,018 92
. . . . .	3,262,144 30	6,314,520 29	»	9,576,664 59
. . . . .	50,794 82	403,379 04	»	434,173 86
	61,847,436 27	37,267,690 81	»	99,115,127 08
. . . . .	3,886,564 08	10,333 32	»	3,896,897 40
. . . . .	»	9,857,444 35	»	9,857,444 35
. . . . .	»	968,722 15	»	968,722 15
	65,734,000 35	48,104,190 63		
. . . . .			»	96,806 23
Solde au 31 décembre 1840.			»	782,439 37
			114,717,436 58	114,717,436 58

COMPTE

DES

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

EXERCICE 1839.

ÉTAT GÉNERAL des recettes effectuées sur

PROVINCES.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.			DOUANES.			IMP	
	1839	1840	TOTAL	1839.	1840.	TOTAL.	1839.	
Anvers	3,116,863 20	221,581 70	3,338,244 90	4,582,172 97	38,214 78	4,620,387 75	2,729,886 92	
Brabant	5,993,482 16	203,401 48	6,196,883 64	250,756 67	»	250,756 67	4,158,600 03	
Flandre occidentale	4,301,096 60	339,703 28	4,640,799 88	921,464 69	18 33	921,483 02	2,057,542 57	
orientale	5,403,668 28	252,494 56	5,656,162 84	423,354 21	»	423,354 21	3,080.401 99	
Hainaut.	5,107,871 64	265,612 35	5,373,483 99	1,546,269 94	» 01	1,546,269 95	2,985,282 70	
Liége	2,859,748 81	286,758 35	3,146,507 16	688,690 18	940 39	689,630 57	1,547,214 09	
Limbourg	1,249,806 02	40,439 74	1,290,245 76	379,808 50	» 58	379,809 08	937,945 25	
Luxembourg	957,767 15	81,121 49	1,038,888 64	362,326 81		362,326 81	415,188 25	
Namur	1,654,775 95	104,819 98	1,759,595 93	99,779 09	2 89	99,781 98	916,213 56	
Administration générale.	»	»	»	»	»	»	»	
	30,625,079 81	1,795,732 95	32,420,812 74	9,054,623 06	39,176 98	9,093,800 04	18,828,275 54	
A déduire les diminutions de recette	11 30	»	11 30	»	»	»	»	
	30,625,068 51	1,795,732 95	32,420,801 44	9,054,623 06	39,176 98	9,093,800 04	18,828.275 54	

les impôts et revenus publics. Exercice 1839.

OTS.

ACCISES.		ENREGISTREMENT.			TRÉSOR PUBLIC.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1840	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
6 56	2,720,893 48	1,847,201 23	»	1,847,201 23	»	»	»	12,535,727 50
3 79	4,158,603 82	4,344,542 25	»	4,344,542 25	»	»	»	14,950,786 38
612 45	2,058,155 02	2,154,437 88	»	2,154,437 88	»	»	»	9,774,875 80
52 26	3,080,434 25	2,962,404 65	»	2,962,404 65	»	»	»	12,122,355 95
766 69	2,986,049 30	2,899,367 30	»	2,899,367 30	»	»	»	12,605,170 65
187 89	1,547,401 98	2,193,650 69	»	2,193,650 69	»	»	»	7,377,190 40
178 38	958,123 61	807,882 74	»	807,882 74	»	»	»	5,416,061 19
»	415,188 25	707,668 28	»	707,668 28	»	»	»	2,524,071 98
16 23	916,220 79	1,106,876 88	»	1,106,876 88	»	»	»	3,862,484 58
»	»	»	»	»	44.624 64	11,534 38	56,159 02	56,159 02
1,804 25	18,850,079 59	19,024,031 90	»	19,024,031 90	44,624 64	11,534 38	56,159 02	79,424,883 29
»	»	»	»	»	»	»	»	11 30
1,804 25	18,850,079 59	19,024,031 90	»	19,024,031 90	44,624 64	11,534 38	56,159 02	79,424,871 99

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT de L'AUTRE PART.	PÉAGES.							
		DOMAINES.			POSTES.				
		1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	1839	
Anvers . . .	12,535,727 36	151 465 15	»	151,465 15	413,056 29	»	413,056 29	»	
Brabant .	14,950,786 58	1,089,593 19	»	1,089,593 19	826,114 08	»	826,114 08	»	
Flandre occidentale.	9,774,875 80	205,696 91	»	205,696 91	255,953 43	»	255,953 43	»	
- orientale .	12,122,535 95	248,707 68	»	248,707 68	339,968 88	»	339,968 88	»	
Hainaut . .	12,605,170 65	1,460,666 20	»	1,460,666 20	401,055 47	»	401,055 47	»	
Liége. . . .	7,577,190 40	298,559 81	»	298,559 81	368,575 82	»	368,575 82	»	
Limbourg . .	3,416,061 19	146,050 63	»	146,050 63	86,340 78	»	86,340 78	»	
Luxembourg .	2,524,071 98	115,044 98	»	115,044 98	100,273 56	»	100,273 56	»	
Namur . .	5,862,484 58	138,747 55	»	138,747 55	121,457 52	»	121,457 52	»	
Admmist. générale.	56,159 02	»	»	»	»	30,623 93	30,623 93	3,845,897 95	
	79,424,885 29	3,854,510 10	»	3,854,510 10	2,912,575 43	30,623 93	2,943,199 36	3,845,897 95	
A déduire les diminutions de recette.	11 30	»	»	»	»	»	»	»	
	79,424,871 99	3,854,510 10	»	3,854,510 10	2,912,575 43	30,623 93	2,943,199 36	3,845,897 95	

les impôts et revenus publics. Exercice 1839.

CAPITAUX ET REVENUS.								TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
TRAVAUX PUBLICS.		ENREGISTREMENT, ETC.			TRÉSOR PUBLIC.			
1840	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
»	»	292,782 71	»	292,782 71	»	»	»	13,393,029 51
»	»	376,492 26	»	376,492 26	»	»	»	17,242,985 91
»	»	334,388 56	»	334,388 56	»	»	»	10,570,914 70
»	»	204,457 29	»	204,457 29	»	»	»	12,915,489 80
»	»	1,051,103 02	»	1,051,103 02	»	»	»	15,517,995 32
»	»	579,114 61	»	579,114 61	»	»	»	8,823,220 64
»	»	224,218 60	»	224,218 60	»	»	»	3,872,671 20
»	»	784,666 53	»	784,666 53	»	»	»	3,524,056 65
»	»	904,355 67	»	904,355 67	»	»	»	5,027,025 12
403,927 09	4,249,825 04	»	»	»	968,171 70	132,989 55	1,101,161 25	5,437,769 24
403,927 09	4,249,825 04	4,751,579 05	»	4,751,579 05	968,171 70	132,989 55	1,101,161 25	96,525,158 09
»	»	»	»	»	»	»	»	11 30
403,927 09	4,249,825 04	4,751,579 05	»	4,751,579 05	968,171 70	132,989 55	1,101,161 25	96,525,146 79

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

REMBOUR

PROVINCES.	REPORT de L'AUTRE PART.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.			ENREGISTREMENT, ETC.		
		1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840	TOTAL.
Anvers	13,393,029 51	6,226 43	415 85	6,642 28	22,019 46	»	22,019 46
Brabant . . .	17,242,985 91	10,902 77	5,293 36	14,196 13	85,970 11	»	85,970 11
Flandre occidentale .	10,570,914 70	8,566 12	656 97	9,223 09	23,399 52	»	23,399 52
— orientale	12,915,489 80	10,059 38	432 16	10,491 54	36,829 73	»	36,829 73
Hainaut	15,517,995 52	11,986 67	541 29	12,527 96	56,483 87	»	56,483 87
Liége	8,825,220 64	8,529 51	881 17	9,410 68	34,695 01	»	34,695 01
Limbourg .	3,872,071 20	2,670 25	83 27	2,753 50	11,805 03	»	11,805 03
Luxembourg .	3,524,056 65	2,819 30	210 85	3,030 15	88,062 63	»	88,062 63
Namur	5,027,025 12	3,520 43	358 44	3,878 87	59,019 69	»	59,019 69
Administ^on^. générale.	3,457,769 24	»	»	»	»	»	»
	96,325,158 09	65,280 84	6,873 36	72,154 20	418,285 05	»	418,285 05
A déduire les diminutions de recette .	11 30	»	»	»	»	»	»
	96,325,146 79	65,280 84	6,873 36	72,154 20	418,285 05	»	418,285 05

les impôts et revenus publics. Exercice 1839.

SEMENTS.				A DÉDUIRE les diminutions de recette.	RESTE.	*Observations.*
TRÉSOR PUBLIC.			TOTAL GÉNÉRAL.			
1839.	1840.	TOTAL.				
»	»	»	13,421,691 25	»	13,421,691 25	
»	»	»	17,343,152 15	»	17,343,152 15	
»	»	»	10,003,557 31	»	10,003,557 31	
»	»	»	12,962,811 07	»	12,962,811 07	
»	»	»	15,587,007 15	»	15,587,007 15	
»	»	»	8,867,326 33	»	8,867,326 33	
»	»	»	3,887,229 73	»	3,887,229 73	
»	»	»	3,615,149 45	11 30	3,615,138 15	
»	»	»	5,089,925 68	»	5,089,925 68	
1,510,136 83	294,907 48	1,805,044 31	7,242,815 55	»	7,242,815 55	
1,510,136 83	294,907 48	1,805,044 31	98,620,641 65	11 30	98,620,630 35	
»	»	»	11 30	»	»	
1,510,136 83	294,907 48	1,805,044 31	98,620,630 35	»	98,620,630 35	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1839.	1840.	TOTAL.
Contribution foncière	1,572,954 70	80,103 21	1,653,057 91
— personnelle	1,102,250 33	96,534 47	1,198,784 80
Patentes	332,751 57	44,350 63	377,102 20
Redevances sur les mines	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	77,041 25	»	77,041 25
Droits de marque des matières d'or et d'argent.	29,123 31	»	29,123 31
Droits d'entrepôts	»	»	»
Recettes extraordinaires et accidentelles.	2,742 04	393 39	3,135 43
	3,116,863 20	221,381 70	3,338,244 90
A déduire les diminutions de recette	»	»	»
	3,116,863 20	221.381 70	3,338,244 90

sur les contributions directes. Exercice 1839.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
3,446,729 09	50,301 50	3,486,030 59	2,782,795 26	173,304 81	2,956,100 07	8,095,278 57
1,876,315 05	117,256 38	1,993,571 43	1,107,291 05	123,209 22	1,230,500 27	4,422,856 50
471,486 21	46,510 84	517,997 05	275,487 56	42,735 82	316,225 38	1,211,322 65
»	»	»	»	»	»	»
145,087 50	15 »	145,102 50	121,856 25	»	121,856 25	343,980 »
46,491 45	»	46,491 45	13,525 46	»	13,525 46	89,140 20
6,345 13	»	6,345 13	1,487 58	109 81	1,597 39	7,942 52
1,027 75	317 96	1,345 71	673 44	253 62	927 06	5,408 20
5,993,482 16	203,401 48	6,196,883 64	4,301,096 60	339,703 28	4,640,799 88	14,175,928 42
»	»	»	»	»	»	»
5,993,482 16	203,401 48	6,196,883 64	4,301,096 60	339,703 28	4,640,799 88	14,175,928 42

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1839.	1840.	TOTAL.
Contribution foncière	8,095,278 37	5,116,380 37	111,007 08	5,227,387 45
- personnelle	4,422,856 50	1,612,585 83	98,539 22	1,711,125 05
Patentes	1,211,322 63	483,561 42	42,823 86	526,385 28
Redevances sur les mines	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées.	543,980 »	165,250 »	20 »	165,270 »
Droits de marque des matières d'or et d'argent	89,140 20	13,869 54	»	13,869 54
Droits d'entrepôts	7,942 52	6,052 91	»	6,052 91
Recettes extraordinaires et accidentelles.	5,408 20	7,968 21	104 40	8,072 61
	14,175,928 42	5,403,668 28	252,494 56	5,656,162 84
A déduire les diminutions de recette.	»	»	»	»
	14,175,928 42	5,403,668 28	252.494 56	5,656,162 84

sur les contributions directes. Exercice 1839.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
3,165,164 62	128,810 17	3,293,974 79	1,691,291 43	154,970 44	1,846,261 87	16,462,902 48
1,114,004 95	64,264 78	1,178,269 73	678,137 92	86,653 59	764,791 51	8,077,042 79
603,599 69	59,571 47	663,171 16	260,288 57	43,271 22	303,559 79	2,704,438 86
41,440 73	12,716 43	54,157 16	42,411 35	1,681 33	44,092 68	98,249 84
169,861 25	11 25	169,872 50	154,656 25	45 »	154,701 25	851,823 75
12,015 14	»	12,015 14	31,655 40	»	31,655 40	146,678 28
661 08	18 68	679 76	770 65	»	770 65	15,445 84
1,124 18	219 57	1,343 75	539 24	136 77	676 01	13,300 57
5,107,871 64	265,612 35	5,373,483 99	2,859,748 81	286,758 35	3,146,507 16	28,352,082 41
»	»	»	»	»	»	»
5,107,871 64	265,612 35	5,373,483 99	2,859,748 81	286,758 35	3,146,507 16	28,352,082 41

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.		
		1839.	1840.	TOTAL.
Contribution foncière	16,462,002 48	872,925 20	25,073 08	897,998 28
— personnelle	8,077,042 79	224,365 05	9,057 37	233,422 42
Patentes	2,704,458 86	88,951 79	5,980 30	94,932 09
Redevances sur les mines	98,249 84	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées.	831,823 75	57,855 75	»	57,855 75
Droits de marque des matières d'or et d'argent	146,678 28	4,731 01	»	4,731 01
Droits d'entrepôts	15,445 84	469 71	»	469 71
Recettes extraordinaires et accidentelles.	15,500 57	509 51	328 99	838 50
	28,352,082 41	1,249,806 02	40,439 74	1,290,245 76
A déduire les diminutions de recette.	»	»	»	»
	28,352,082 41	1,249,806 02	40,439 74	1,290,245 76

sur les contributions directes. Exercice 1839.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE. Les diminutions de recette.	RESTE.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.			
678,358 04	50,219 24	728,577 28	1,162,844 97	54,124 71	1,216,969 68	19,306,447 72	»	19,306,447 72
154,074 36	15,595 29	169,669 65	291,686 95	30,684 10	322,371 05	8,802,505 91	»	8,802,505 91
68,296 43	14,886 38	83,182 81	112,373 71	19,218 68	131,592 39	3,014,146 15	»	3,014,146 15
1,664 86	408 54	2,073 20	4,579 13	685 85	5,264 98	105,588 02	»	105,588 02
51,537 76	12 24	51,550 »	61,567 50	»	61,567 50	1,002,795 »	»	1,002,795 »
5,025 21	»	5,025 21	1,295 53	»	1,295 53	155,730 03	»	155,730 03
»	»	»	»	»	»	15,915 55	»	15,915 55
810 49	»	810 49	428 16	106 64	534 80	17,684 56	11 30	17,673 06
957,767 15	81,121 49	1,038,888 64	1,634,775 95	104,819 98	1,739,595 93	32,420,812 74	11 30	32,420,801 44
11 30	»	11 30	»	»	»	11 30	»	»
957,755 85	81,121 49	1,038,877 34	1,634,775 95	104,819 98	1,739,595 93	32,420,801 44	»	32,420,801 44

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1839.	1840.	TOTAL.
Droits d'entrée	4,159,009 39	33,731 80	4,192,741 19
— de sortie	156,068 86	2 46	156,071 32
— de transit.	24,647 25	»	24,647 25
— de tonnage	234,170 96	4,430 09	238,601 05
Timbre.	8,099 54	50 43	8,149 97
Loyers des bâtiments	»	»	»
Recettes extraordinaires	176 97	»	176 97
	4,582,172 97	38,214 78	4,620,587 75

sur douanes. Exercice 1839.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
214,011 44	»	214,011 44	722,614 67	15 80	722,630 47	5,129,385 10
27,796 99	»	27,796 99	120,479 16	2 53	120,481 69	310,350 »
282 47	»	282 47	15,933 17	»	15,933 17	40,862 89
7,826 50	»	7,826 50	50,752 78	»	50,752 78	297,180 33
859 27	»	859 27	5,512 22	»	5,512 22	14,501 46
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	172 69	»	172 69	340 66
250,756 67	»	250,756 67	921,464 04	18 53	921,485 02	5,792,627 44

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1839.	1840.	TOTAL.
Droits d'entrée	5,129,383 10	397,719 14	»	397,719 14
— de sortie.	310,350 »	14,683 39	»	14,683 39
— de transit	40,862 89	3,983 55	»	3,983 55
— de tonnage	297,180 33	5,460 52	»	5,460 52
Timbre	14,501 46	1,507 81	»	1,507 81
Loyers des bâtiments	»	»	»	»
Recettes extraordinaires	349 66	»	»	»
	5,792,627 44	423,354 21	»	423,354 21

sur douanes. Exercice 1839.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
1,261,257 50	»	1,261,257 50	641,719 62	114 38	641,834 »	7,430,173 54
70,581 41	»	70,581 41	38,385 14	17 67	38,402 81	454,017 61
5,551 14	»	5,551 14	4,508 09	»	4,508 09	54,905 47
»	»	»	»	»	»	302,640 85
8,688 45	» 01	8,688 46	4,077 33	» 82	4,078 15	28,775 88
211 64	»	211 64	»	807 52	807 52	1,019 16
»	»	»	»	»	»	540 66
1,546,269 94	» 01	1,546,269 95	688,690 18	940 39	689,630 57	8,251,882 17

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.		
		1839.	1840.	TOTAL.
Droits d'entrée	7,430,173 54	352,540 62	» 23	352,540 85
— de sortie	454,017 61	18,212 98	» 35	18,213 33
— de transit	54,905 47	7,069 31	»	7,069 31
— de tonnage	302,640 85	»	»	»
Timbre	28,775 88	1,714 63	»	1,714 63
Loyers des bâtiments	1,019 16	»	»	»
Recettes extraordinaires	349 66	270 96	»	270 96
	8,251,882 17	379,808 50	» 58	379,809 08

sur douanes. Exercice 1839.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1839.	1840.	TOTAL.	1839	1840.	TOTAL.	
281,848 29	»	281,848 29	87,116 03	»	87,116 03	8,151,678 71
77,224 92	»	77,224 92	9,454 25	2 89	9,457 12	538,912 98
801 53	»	801 53	2,708 95	»	2,708 95	65,485 26
»	»	»	»	»	»	302,640 85
2,452 07	»	2,452 07	349 88	»	349 88	53,292 46
»	»	»	150 »	»	150 »	1,169 16
»	»	»	»	»	»	620 62
362,326 81	»	362,326 81	99,779 09	2 89	99,781 98	9,093,800 04

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1839.	1840.	TOTAL.
Sel	306,093 88	»	306,093 88
Vins étrangers	440,462 65	»	440,462 65
Eau-de-vie étrangère	50,805 13	»	50,805 13
— indigène	282,781 89	»	282,781 89
Bières et vinaigres	663,764 08	5 96	663.770 04
Sucres	766,207 73	»	766,207 73
Timbres collectifs sur les quittances	218,036 38	» 60	218,036 98
— sur les permis de circulation	835 18	»	835 18
Recettes extraordinaires	»	»	»
	2,729,886 92	6 56	2,729,893 48

sur accises. Exercice 1839.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840	TOTAL	
780,127 83	»	780,127 83	488.225 90	»	488,225 90	1,573,347 61
385,377 52	»	385,377 52	238,344 93		238,344 93	1,004,185 12
77,141 30		77,141 30	24,962 83	1 20	24,964 03	152,910 46
607,733 18	»	607,733 18	308,131 52	259 12	308,390 44	1,198,905 51
1,041,925 05	3 47	1,041,928 52	857,938 87	312 92	858,251 79	3,443,930 35
45,640 93	»	45,640 93	551 07	»	551 07	812,399 73
316,295 14	» 32	316,295 46	157,074 67	37 42	157.112 09	691,444 53
3,694 74	»	3,694 74	2,312 96	1 79	2.314 75	6,844 67
664 54	»	664 54	»	»		664 54
4,158,600 05	3 79	4,158,603 82	2,057,542 57	612 45	2,058,155 02	8,946,652 32

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1839.	1840.	TOTAL.
Sel	1,575,347 61	766,525 68	»	766,525 68
Vins étrangers	1,064,185 12	275,368 04	»	275,368 04
Eau-de-vie étrangère	152,910 46	17,166 12	»	17,166 12
— indigène	1,198,905 51	406,477 68	30 06	406,507 74
Bières et vinaigres	3,443,950 55	1,156,488 94	2 »	1,156,490 94
Sucres	812,399 75	211,054 22	»	211,054 22
Timbres collectifs sur les quittances	691,444 55	241,797 81	» 20	241,798 01
sur les permis de circulation	6,844 67	5,493 33	»	5,493 33
Recettes extraordinaires	664 34	2,252 17	»	2,252 17
	8,946,652 32	3,080,401 99	32 26	3,080,434 25

sur accises. Exercice 1839.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL	
664,960 69	»	664,960 69	423,476 30	»	423,476 30	5,450,108 54
298,484 95	»	298,484 95	329,038 34		329,038 34	1,967,076 45
9,461 20	»	9,461 20	14,462 30	»	14,462 30	194,000 08
200,241 59	113 76	200,355 35	356,626 05	»	356,626 05	2,162,594 63
1,485,016 16	592 44	1,485,608 60	314,807 90	150 77	314,958 67	6,399,008 50
75,702 53	»	75,702 53	»	»	»	1,097,136 48
252,428 07	59 94	252,488 01	107,199 75	15 12	107,214 87	1,292,945 42
2,712 53	» 55	2,713 08	1,564 11	1 73	1,565 84	14,616 92
275 »	»	275 »	39 30	20 27	59 57	3,251 08
2,985,282 70	766 69	2,986,049 39	1,547,214 09	187 89	1,547,401 98	16,560,557 94

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1839.	1840	TOTAL.
Sel	3,430,108 54	108,843 13		108,843 13
Vins etrangers	1,967,076 43	40,640 97	»	40,640 97
Eau-de-vie etrangere	194,000 08	1,269 22	148 25	1,417 47
— indigene	2,162,394 63	403,934 77	»	403,934 77
Bières et vinaigres	6,399,008 56	335,162 29	27 39	335,189 68
Sucres	1,097,156 48	»	»	»
Timbres collectifs sur les quittances	1,292,945 42	48,746 72	2 4	48,749 46
sur les permis de circulation	14,616 92	1,348 13		1,348 13
Recettes extraordinaires . .	3,251 08	»	»	»
	16,560,537 94	937,945 23	178 58	938,123 61

sur accises. Exercice 1839.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1839.	1840.	TOTAL	1839.	1840.	TOTAL.	
186,646 07	»	186,646 07	251,330 28	»	251,330 28	3,976,927 82
74,100 35	»	74,100 35	140,183 10	»	140,183 10	2,222,000 85
4,910 99	»	4,910 99	4,505 06	»	4,505 06	204,855 60
17,159 93	»	17,159 93	105,080 49	1 »	105,081 49	2,688,570 82
95,036 96	»	95,036 96	340,758 55	13 03	340,771 58	7,168,006 78
»	»	»	»	»	»	1,097,156 48
35,742 98	»	35,742 98	75,302 57	1 30	75,303 87	1,450,741 73
1,590 30	»	1,590 30	1,053 51	» 90	1,054 41	18,609 76
» 67	»	» 67	»	»	»	3,251 75
415,188 25	»	415.188 25	916,215 56	16 23	916,229 79	18,830,079 59

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1839.	1840.	TOTAL.
Timbre, droits en général, ancienne législation	51,428 55	»	51,428 55
— d'effets de commerce (loi du 21 mars 1839)	22,591 20	»	22,591 20
— de passeports à l'intérieur id.	2,108 »	»	2,108 »
— de passeports à l'extérieur id.	»	»	»
— de permis de ports d'armes de chasse id.	12,240 »	»	12,240 »
— de dimension id.	143,472 59	»	143,472 59
— de journaux indigènes id.	19,864 17	»	19,864 17
— — étrangers id.	1,118 06	»	1,118 06
— d'affiches id.	6,974 15	»	6,974 15
— d'annonces et d'avis. id.	1,649 59	»	1,649 59
— de feuilles de patentes id.	»	»	»
— de bons de caisse, billets, etc. id.	»	»	»
— extraordinaire id.	»	»	»
Enregistrement, actes civils publics	554,947 »	»	554,947 »
— — sous seing privé	48,425 50	»	48,425 50
— actes judiciaires	34,091 51	»	34,091 51
— — d'huissiers	66,607 05	»	66,607 05
Greffe, mise au rôle	2,189 43	»	2,189 43
— rédaction, dépositions de témoins et expéditions	15,841 29	»	15,841 29
Hypothèques, inscriptions	5,427 51	»	5,427 51
— transcription d'actes de mutation	48,584 25	»	48,584 25
Successions, droits de succession	420,945 11	»	420,945 11
— — de mutation par décès	9,114 25	»	9,114 25
Amendes sur le timbre	7,957 46	»	7,957 46
— sur l'enregistrement	9,420 75	»	9,420 75
— sur les hypothèques	633 57	»	633 57
— sur les successions	7,055 88	»	7,055 88
Additionnels	358,455 20	»	358,455 20
Passeports à l'intérieur débités avant le 1er avril 1839	598 »	»	598 »
— à l'étranger id.	»	»	»
Permis de ports d'armes de chasse id.	540 »	»	540 »
Amendes de police correctionnelle	6,561 10	»	6,561 10
— pour délits forestiers	»	»	»
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat, etc.	80 »	»	80 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État	»	»	»
— prononcées par la circulaire n° 3	30 »	»	30 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	55 »	»	55 »
3/4 — de police de roulage	219 75	»	219 75
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	»	»	»
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	2,612 60	»	2,612 60
1/3 — de grande voirie	56 11	»	56 11
1/3 — de navigation	»	»	»
1/3 — en matière de chasse et de pêche	»	»	»
Amendes de toute autre nature	12 »	»	12 »
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements	4,067 »	»	4,067 »
— pour être déchargé de la responsabilité des remplacements	3,492 06	»	3,492 06
	1,847,201 23	»	1,847,201 23

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1839.**

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
188,607 75	»	188,607 75	67,174 25		67,174 25	307,210 55
47,561 45	»	47,561 45	6,857 79	»	6,857 79	76,790 44
12,212 »	»	12,212 »	662 »	»	662 »	14,982 »
25,584 »	»	25,584 »	»	»	»	25,584 »
28,770 »		28,770 »	17,460 »	»	17,460 »	58,470 »
261,522 99	»	261,522 99	153,418 28	»	153,418 28	558,413 86
95,428 74	»	95,428 74	5,370 56	»	5,370 56	120,663 47
3,099 89	»	3,099 89	555 03	»	555 03	4,772 98
21,590 25	»	21,590 25	7,551 48	»	7,551 48	36,115 84
2,682 60	»	2,682 60	1,419 40	»	1,419 40	5,751 39
100 »	»	100 »	»	»	»	100 »
18,479 50	»	18,479 50	»	»	»	18,479 50
»	»	»	»	»	»	»
1,527,916 09	»	1,527,916 09	750,262 68	»	750,262 68	2,813,125 77
119,052 66	»	119,052 66	74,651 31	»	74,651 31	242,129 47
95,374 51	»	95,374 51	55,451 60	»	55,451 60	160,897 42
98,104 27	»	98,104 27	37,594 06	»	37,594 06	202,505 56
8,275 50	»	8,275 50	1,985 86	»	1,985 86	12,448 59
40,575 70	»	40,575 70	14,974 11	»	14,974 11	69,189 10
19,149 17	»	19,149 17	6,926 59	»	5,926 59	31,505 27
151,482 02	»	151,482 02	74,205 45	»	74,205 45	254,271 72
604,451 57	»	604,451 57	396,619 76	»	396,619 76	1,422,016 44
1,245 80	»	1,245 80	25,851 06	»	25,851 06	56,191 11
38,022 55	»	38,022 55	8,604 17	»	8,604 17	54,584 18
10,656 74	»	10,656 74	7,923 73	»	7,923 73	27,081 20
2,061 47	»	2,061 47	753 90	»	753 90	5,448 74
8,441 82	»	8,441 82	5,765 32	»	5,765 32	21,261 02
819,049 62	»	819,049 62	434,362 09	»	434,362 09	1,011,844 91
888 »	»	888 »	302 »	»	302 »	1,788 »
9,464 56	»	9,464 56	»	»	»	9,464 56
1,020 »	»	1,020 »	420 »	»	420 »	1,980 »
11,302 91	»	11,302 91	8,143 58	»	8,143 58	26,007 59
173 80	»	173 80	102 50	»	102 50	276 30
665 59	»	665 50	525 »	»	525 »	1,270 59
6,825 »	»	6,825 »	10 »	»	10 »	6,835 »
24 »	»	24 »	24 »	»	24 »	78 »
265 44	»	265 44	57 »	»	57 »	555 44
28,367 71	»	28,367 71	540 87	»	540 87	29,128 33
98 76		98 76	»	»	»	98 76
»	»	»	46 80	»	46 80	46 80
1,336 06	»	1,336 06	455 14	»	455 14	4,403 80
117 80	»	117 80	14 45	»	14 45	168 50
5 »	»	5 »	3 53	»	3 53	8 53
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	80 »	»	80 »	92 »
8,140 »	»	8,140 »	6,201 92	»	6,201 92	18,408 92
48,571 38	»	48,571 38	3,174 61	»	3,174 61	55,258 05
4,544,542 25	»	4,544,542 25	2,154,457 88	»	2,154,457 88	8,346,181 56

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1839.	1840.	TOTAL.
Timbre, droits en général, ancienne législation	307,210 55	89,738 81	»	89,738 81
— d'effets de commerce . .(loi du 21 mars 1839).	76,790 44	10,059 38	»	10,059 38
— de passeports à l'intérieur . id. .	14,982 »	770 »	»	770 »
— de passeports à l'extérieur. id. .	25,584 »	»	»	»
— de permis de ports d'armes de chasse . . . . . id. .	58,470 »	14,670 »	»	14,670 »
— de dimension . . . . . id. .	558,413 86	198,005 45	»	198,005 45
— de journaux indigènes . . id. .	120,665 47	23,574 40	»	23,574 40
— — étrangers . . id. .	4,772 98	911 53	»	911 53
— d'affiches . . . . . id. .	36,115 84	10,635 78	»	10,635 78
— d'annonces et d'avis. . . id. .	5,751 39	856 81	»	856 81
— de feuilles de patentes . . id. .	100 »	»	»	»
— de bons de caisse, billets, etc. id. .	18,479 50	»	»	»
— extraordinaire . . . . id. .	»	»	»	»
Enregistrement, actes civils publics	2,813,125 77	954,413 55	»	954,413 55
— — sous seing privé	242,129 47	120,732 55	»	120,732 55
— actes judiciaires	160,897 42	52,536 19	»	52,536 19
— — d'huissiers	202,305 56	46,599 55	»	46,599 55
Greffe, mise au rôle.	12,448 59	4,220 49	»	4,220 49
— rédaction, dépositions de témoins et expéditions. .	69,189 10	25,522 55	»	25,522 55
Hypothèques, inscriptions	31,503 27	8,523 21	»	8,523 21
— transcriptions d'actes de mutation . . .	254,271 72	95,585 95	»	95,585 95
Successions, droits de succession	1,422,016 44	643,949 88	»	643,949 88
— — de mutation par décès	36,191 11	2,250 48	»	2,250 48
Amendes sur le timbre.	54,584 18	8,083 04	»	8,083 04
— sur l'enregistrement	27,981 20	7,780 76	»	7,780 76
— sur les hypothèques	3,448 74	1,658 92	»	1,658 92
— sur les successions	21,261 02	16,517 89	»	16,517 89
Additionnels	1,611,844 91	595,709 24	»	595,709 24
Passeports à l'intérieur débités avant le 1er avril 1839 . .	1,788 »	198 »	»	198 »
— à l'étranger id. . .	9,464 56	»	»	»
Permis de ports d'armes de chasse, id. . .	1,980 »	750 »	»	750 »
Amendes de police correctionnelle	26,007 59	9,632 12	»	9,632 12
— pour délits forestiers.	276 30	109 96	»	109 96
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres	1,270 59	340 »	»	340 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État.	6,855 »	875 30	»	875 30
— prononcées par la circulaire n° 3	78 »	42 »	»	42 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières .	555 44	174 21	»	174 21
3/4 — de police de roulage	29,128 33	1,298 10	»	1,298 10
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	98 76	75 »	»	75 »
1/2 des amendes de contravent. au timbre des lettres de voiture.	46 80	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures . . .	4,405 80	1,809 36	»	1,809 36
1/3 — de grande voirie.	168 36	49 40	»	49 40
1/3 — de navigation.	8 53	49 23	»	49 23
1/3 — en matière de chasse et de pêche. . . .	»	»	»	»
Amendes de toute autre nature	92 »	45 10	»	45 10
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements. .	18,408 92	8,589 50	»	8,589 50
— pour être déchargé de la responsabilité des remplacements	55,258 05	7,301 58	»	7,301 58
	8,346,181 56	2,062,404 65	»	2,062,404 65

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1839.**

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
65,961 88	»	65,961 88	70,069 05	»	70,069 05	532,980 89
15,611 33	»	15,611 33	9,031 67	»	9,031 67	111,472 82
1,418 »	»	1,418 »	334 »	»	334 »	17,504 »
»	»	»	»	»	»	25,584 »
53,180 »	»	53,180 »	21,810 »	»	21,810 »	128,130 »
224,156 93	»	224,156 93	172,814 09	»	172,814 09	1,153,390 33
5,172 85	»	5,172 85	20,288 35	»	29,288 35	178,699 27
853 91	»	853 91	1,016 13	»	1,016 13	7,554 35
10,904 42	»	10,904 42	3,505 94	»	3,505 94	61,161 98
584 10	»	584 10	694 08	»	694 08	7,886 38
»	»	»	»	»	»	100 »
»	»	»	»	»	»	18,479 50
»	»	»	»	»	»	»
1,131,164 60	»	1,131,164 60	770,354 69	»	770,354 69	5,669,058 39
109,041 52	»	109,041 52	44,465 49	»	44,465 49	516,369 03
61,022 70	»	61,022 70	63,126 36	»	63,126 36	357,382 07
43,584 82	»	43,584 82	49,812 48	»	49,812 48	342,302 21
3,649 15	»	3,649 15	5,495 04	»	5,495 04	25,813 27
25,711 28	»	25,711 28	56,788 66	»	56,788 66	157,211 39
17,341 86	»	17,341 86	11,113 84	»	11,113 84	68,482 18
116,935 23	»	116,935 23	72,369 52	»	72,369 52	559,162 42
331,523 46	»	331,523 46	340,972 60	»	340,972 60	2,758,262 38
32,281 95	»	32,281 95	7,360 29	»	7,360 29	78,063 85
21,376 02	»	21,376 02	12,672 13	»	12,672 13	96,715 37
8,966 27	»	8,966 27	6,046 35	»	6,046 35	50,774 58
1,902 25	»	1,902 25	1,675 92	»	1,675 92	8,685 85
13,787 10	»	13,787 10	4,551 96	»	4,551 96	56,117 97
570,242 55	»	570,242 55	429,248 85	»	429,248 85	3,205,045 55
710 »	»	710 »	84 »	»	84 »	2,780 »
»	»	»	»	»	»	9,464 56
450 »	»	450 »	1,290 »	»	1,290 »	4,470 »
10,874 67	»	10,874 67	6,746 54	»	6,746 54	53,260 92
1,408 88	»	1,408 88	961 01	»	961 01	2,756 15
969 77	»	969 77	695 »	»	695 »	3,275 56
»	»	»	45 »	»	45 »	7,755 30
12 »	»	12 »	»	»	»	132 »
444 48	»	444 48	3 75	»	3 75	977 88
16,632 69	»	16,632 69	1,628 25	»	1,628 25	48,687 37
125 »	»	125 »	370 »	»	370 »	668 76
»	»	»	391 80	»	391 80	438 60
2,358 78	»	2,358 78	501 90	»	501 90	9,075 84
209 32	»	209 32	10 67	»	10 67	437 75
239 93	»	239 93	3 33	»	3 33	301 02
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	5 83	»	5 83	142 93
16,217 92	»	16,217 92	6,137 »	»	6,137 »	49,353 34
2,539 68	»	2,539 68	10,158 32	»	10,158 32	75,237 63
2,899,367 30	»	2,899,367 30	2,193,650 69	»	2,193,650 69	16,401,604 »

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1839.	1840	TOTAL.
Timbre, droits en général, ancienne législation	532,980 89	35,595 50	»	35,595 50
— d'effets de commerce . .(loi du 21 mars 1839).	111,472 82	1,108 30	»	1,108 30
— de passeports a l'intérieur . id.	17,504 »	584 »	»	584 »
— de passeports à l'extérieur. id.	25,584 »	»	»	»
— de permis de ports d'armes de chasse . . . . . id.	128,130 »	10,920 »	»	10,920 »
— de dimension . . . . . id.	1,153,590 55	59,701 81	»	59,701 81
— de journaux indigènes . . id.	178,699 27	225 16	»	225 16
— — étrangers . . id.	7,554 55	127 56	»	127 56
— d'affiches . . . . . id.	61,161 98	1,562 05	»	1,562 05
— d'annonces et avis . . . id.	7,886 38	15 85	»	15 85
— de feuilles de patentes . . id.	100 »	»	»	»
— de bons de caisse, billets, etc. id.	18,479 50	»	»	»
— extraordinaire . . . . id.	»	»	»	»
Enregistrement, actes civils publics	5,669,058 39	275,110 »	»	275,110 »
— — sous seing privé	516,369 03	24,251 66	»	24,251 66
— actes judiciaires	337,382 67	22,475 38	»	22,475 38
— — d'huissiers	342,302 21	12,627 45	»	12,627 45
Greffe, mise au rôle.	25,815 27	645 34	»	645 34
— rédaction, déposition de témoins et expéditions. .	157,211 39	5,744 99	»	5,744 99
Hypothèques, inscriptions	68,482 18	1,654 42	»	1,654 42
— transcription d'actes de mutation	559,162 42	27,736 73	»	27,736 73
Successions, droits de succession.	2,758,262 38	147,914 35	»	147,914 35
— — de mutation par décès	78,063 83	393 75	»	393 75
Amendes sur le timbre	96,715 37	736 07	»	736 07
— sur l'enregistrement	50,774 58	3,008 56	»	3,008 56
— sur les hypothèques	8.685 83	946 75	»	946 75
— sur les successions	56,117 97	1,789 33	»	1,789 33
Additionnels	3,205,045 55	161,542 17	»	161,542 17
Passeports à l'intérieur débités avant le 1er avril 1839 . .	2,780 »	584 »	»	584 »
— à l'étranger id. . .	9,464 56	»	»	»
Permis de ports d'armes de chasse	4,470 »	590 »	»	590 »
Amendes de police correctionnelle.	53,260 92	3,211 54	»	3,211 54
— pour délits forestiers.	2,756 15	35 »	»	35 »
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres	3,275 56	99 »	»	99 »
— de consignations, attribuées définitivement à l'État.	7,755 50	»	»	»
— prononcées par la circulaire n° 3	132 »	»	»	»
3/4 des amendes de contravention au service des barrières .	977 88	33 »	»	33 »
3/4 — de police de roulage.	48,687 37	1,229 63	»	1,229 63
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	668 76	194 38	»	194 38
1/2 des amendes de contravent. au timbre des lettres de voiture.	438 60	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures . . .	9,073 84	269 74	»	269 74
1/3 — de grande voirie	437 75	47 35	»	47 35
1/3 — de navigation	301 02	»	»	»
1/3 — en matière de chasse et de pêche	»	»	»	»
Amendes de toute autre nature.	142 93	»	»	»
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements. .	49,353 34	1,687 »	»	1,687 »
— pour être déchargé de la responsabilité des remplacements	75,237 63	4,126 98	»	4,126 98
	16,401,604 »	807,882 74	»	807,882 74

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1839.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
59,777 93	»	59,777 93	27,627 17	»	27,627 17	635,981 49
1,591 59	»	1,591 59	4,333 96	»	4,333 96	118,506 67
402 »	»	402 »	302 »	»	302 »	18,302 »
»	»	»	»	»	»	25,584 »
6,180 »	»	6,180 »	16,350 »	»	16,350 »	161,580 »
73,736 10	»	73,736 10	78,923 92	»	78,923 92	1,365,752 16
434 58	»	434 58	4,353 95	»	4,353 95	183,712 76
73 91	»	73 91	163 40	»	163 40	7,919 22
357 58	»	357 58	4,825 16	»	4,825 16	67,906 77
94 75	»	94 75	202 57	»	202 57	8,199 35
2,191 95	»	2,191 95	12 60	»	12 60	2,304 55
»	»	»	»	»	»	18,479 50
2 30	»	2 30	14 52	»	14 52	16 82
273,739 85	»	273,739 85	445,462 11	»	445,462 11	6,665,670 55
27,999 97	»	27,999 97	56,162 15	»	56,162 15	624,762 81
19,778 27	»	19,778 27	17,076 30	»	17,076 30	506,712 62
23,593 31	»	23,593 31	24,166 54	»	24,166 54	402,689 29
1,458 56	»	1,458 56	1,467 57	»	1,467 57	29,584 74
9,437 66	»	9,437 66	9,085 82	»	9,085 82	181,477 86
1,807 59	»	1,807 59	4,092 90	»	4,092 90	76,016 89
28,784 68	»	28,784 68	51,846 44	»	51,846 44	647,550 27
31,929 65	»	31,929 65	105,211 15	»	105,211 15	3,021,517 49
1,743 73	»	1,743 73	1,150 77	»	1,150 77	81,352 06
1,055 72	»	1,055 72	5,584 18	»	5,584 18	104,091 34
5,727 87	»	5,727 87	3,936 04	»	3,936 04	61,447 05
2,455 94	»	2,455 94	1,382 27	»	1,382 27	13,470 77
1,785 96	»	1,785 96	1,777 41	»	1,777 41	61,470 67
136,370 15	»	136,370 15	219,192 50	»	219,192 50	3,722,150 46
282 »	»	282 »	106 »	»	106 »	3,552 »
»	»	»	»	»	»	9,464 56
1,320 »	»	1,320 »	750 »	»	750 »	6,930 »
5,185 75	»	5,185 75	7,152 90	»	7,152 90	68,811 11
7,798 72	»	7,798 72	5,342 67	»	5,342 67	13,930 54
366 94	»	366 94	50 »	»	50 »	3,791 30
30 »	»	30 »	»		»	7,785 50
66 70	»	66 70	60 »	»	60 »	258 70
87 90	»	87 90	51 10	»	51 10	1,149 88
148 95	»	148 95	2,727 86	»	2,727 86	52,793 81
40 »	»	40 »	1 50	»	1 50	904 64
60 90	»	60 90	»	»	»	499 50
409 52	»	409 52	67 94	»	67 94	9,820 84
55 94	»	55 94	23 72	»	23 72	544 76
»	»	»	»	»	»	501 02
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	4 22	»	4 22	147 15
1,524 »	»	1,524 »	5,393 46	»	5,393 46	57,757 80
»	»	»	4,444 44	»	4,444 44	85,809 05
707,668 28	»	707,668 28	1,106,876 88	»	1,106,876 88	19,024,051 90

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes diverses (impôts).

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produits des examens pour l'obtention de grades académiques . . . . .
Produit des brevets d'invention. . . . .

Administration du Trésor public. Exercice 1839.

MONTANT DES RECETTES.						*Observations.*
1839.		1840.		TOTAL.		
22,985	»	1,190	47	24,175	47	
21,639	64	10,343	91	31,983	55	
44,624	64	11,534	38	56,159	02	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1839.	1840.	TOTAL.
Produits des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	925 »	»	925 »
Produits de la Sambre canalisée	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	33,205 11	»	33,205 11
Produits des barrières sur les grandes routes, en ferme ou en collecte.			
De l'année 1837 et antérieures	»	»	»
— 1838	1,750 »	»	1,750 »
— 1839	70,870 81	»	70,870 81
— 1840	»	»	»
Des cautionnements	4,587 49	»	4,587 49
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	1,119 06	»	1,119 06
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.			
De l'année 1837 et antérieures	»	»	»
— 1838	»	»	»
— 1839	38,632 37	»	38,632 37
— 1840	»	»	»
Des cautionnements	»	»	»
Excédants sur les frais d'adjudications de ces barrières	373 31	»	373 31
	151,463 15	»	151,463 15

domaines (péages). *Exercice* 1839.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
611,672 98	»	611,672 98	27,292 46	»	27,292 46	639,890 44
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	2,402 47	»	2,402 47	35,007 58
»	»	»	»	»	»	»
6,175 »	»	6,175 »	»	»	»	7,925 »
326,116 67	»	326,116 67	82,530 02	»	82,530 02	479,517 50
3,066 67	»	3,066 67	964 59	»	964 59	4,031 26
1,083 33	»	1,083 33	2,954 19	»	2,954 19	8,625 01
13,197 25	»	13,197 25	1,289 »	»	1,289 »	15,605 31
»	»	»	»	»	»	»
2,500 06	»	2,500 06	30 92	»	30 92	2,530 98
119,975 08	»	119,975 08	80,070 81	»	80,070 81	238,678 20
1,154 23	»	1,154 23	2,625 85	»	2,625 85	3,780 06
1,024 80	»	1,024 80	4,843 35	»	4,843 35	5,868 15
3,627 12	»	3,627 12	693 29	»	693 29	4,695 72
1,089,595 19	»	1,089,595 19	205,696 91	»	205,696 91	1,446,753 25

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1839.	1840.	TOTAL.
Produits des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigations	639,890 44	38,652 51	»	38,652 51
Produits de la Sambre canalisée	»	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	35.607 58	12,301 94	»	12,301 94
Produits des barrières sur les grandes routes, en ferme ou en collecte.				
De l'année 1837 et antérieures	»	»	»	»
— 1838.	7,925 »	1,549 95	»	1,549 95
— 1839.	479,517 50	100,963 90	»	100,963 90
— 1840.	4,051 26	2,837 51	»	2,837 51
Des cautionnements.	8,625 01	6,117 38	»	6,117 38
Excédant sur les frais d'adjudication de ces barrières.	15,605 51	1,499 57	»	1,499 57
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.				
De l'année 1837 et antérieures	»	»	»	»
— 1838.	2,550 98	957 »	»	957 »
— 1839.	258,678 26	70,765 81	»	70,765 81
— 1840.	5,780 06	1,293 76	»	1,293 76
Des cautionnements.	5,868 13	10,414 06	»	10,414 06
Excédants sur les frais d'adjudications de ces barrières	4,695 72	1,354 29	»	1,354 29
	1,446,755 25	248,707 68	»	248,707 68

domaines (péages). *Exercice* 1839.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
398,052 24	»	398,052 24	1,380 »	»	1,380 »	1,077,975 19
323,558 71	»	323,558 71	»	»	»	323,558 71
887 58	»	887 58	33,330 76	»	33,330 76	82,127 86
»	»	»	128 78	»	128 78	128 78
»	»	»	3,507 10	»	3,507 10	12,982 05
246,345 15	»	246,345 15	65,289 06	»	65,289 06	892,113 59
7,717 84	»	7,717 84	1,526 67	»	1,526 67	16,115 28
4,904 32	»	4,904 32	»	»	»	19,646 71
1,161 19	»	1,161 19	1,619 60	»	1,619 60	19,885 67
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	1,259 61	»	1,259 61	4,747 59
447,991 63	»	447,991 63	184,043 62	»	184,043 62	941,479 32
18,700 »	»	18,700 »	2,304 21	»	2,304 21	26,078 03
6,808 37	»	6,808 37	»	»	»	23,090 56
4,541 19	»	4,541 19	4,150 40	»	4,150 40	14,759 60
1,460,666 20	»	1,460,666 20	298,559 81	»	298,559 81	3,454,666 94

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1839.	1840.	TOTAL.
Produits des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	1,077,975 19	25,847 11	»	25,847 11
Produits de la Sambre canalisée	323,558 71	»	»	»
des droits de bacs et passages d'eau	82,127 86	10,904 23	»	10,904 23
Produits des barrières sur les grandes routes, en ferme ou en collecte.				
De l'année 1837 et antérieures	128 78	»	»	»
— 1838	12,982 05	825 »	»	825 »
— 1839	892,113 59	57,420 51	»	57,420 51
— 1840	16,113 28	»	»	»
Des cautionnements.	19,646 71	1,083 38	»	1,083 38
Excédant sur les frais d'adjudication de ces barrières. . .	19,885 67	601 73	»	601 73
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.				
De l'année 1837 et antérieures	»	»	»	»
— 1838.	4,747 59	933 34	»	933 34
— 1839.	941,479 32	46,879 33	»	46,879 33
— 1840.	26,078 03	1,155 01	»	1,155 01
Des cautionnements.	23,090 56	»	»	»
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	14,739 60	401 19	»	401 19
	3,454,666 94	146,050 63	»	146,050 63

domaines (péages). *Exercice* 1839.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
»	»	»	»	»	»	1,103,822 30
»	»	»	»	»	»	523,558 71
1,907 50	»	1,907 50	322 50	»	322 50	95,262 00
»	»	»	»	»	»	128 78
7,257 12	»	7,257 12	250 »	»	250 »	21,314 17
70,938 23	»	70,938 23	77,585 75	»	77,585 75	1,098,055 86
»	»	»	418 67	»	418 67	16,531 95
620 84	»	620 84	166 66	»	166 66	21,517 59
2,991 67	»	2,991 67	5,652 84	»	5,652 84	27,151 91
109 37	»	109 37	»	»	»	109 37
3,014 52	»	3,014 52	»	»	»	8,695 45
24,656 40	»	24,656 40	54,529 36	»	54,529 36	1,067,544 41
»	»	»	»	»	»	27,253 04
1,920 79	»	1,920 79	»	»	»	25,011 35
1,628 54	»	1,628 54	1,823 79	»	1,823 79	18,593 12
115,044 98	»	115,044 98	138,747 55	»	138,747 55	3,854,510 10

ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.					
	NON-VALEURS.			PRODUITS.		
	1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	»	»	»	334,554 45	»	334,554 45
— des ports payés et chargements	»	»	»	72,289 90	»	72,289 90
— de l'affranchissement des imprimés	»	»	»	698 67	»	698 67
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	»	»	»	3,644 95	»	3,644 95
Plus trouvés sur les lettres taxées	»	»	»	1,021 90	»	1,021 90
Bons trouvés dans les dépêches	»	»	»	1,408 90	»	1,408 90
Déboursés-recette, remis par le contrôleur	»	»	»	391 80	»	391 80
Lettres de et pour la ville et l'arrondissement	»	»	»	7,182 40	»	7,182 40
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	»	»	»	416 04	»	416 04
Produit du port des journaux	»	»	»	5,696 54	»	5,696 54
Recettes diverses	»	»	»	95 40	»	95 40
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	»	»	»	»	»	»
Produits des offices étrangers	»	»	»	»	»	»
				427,400 95	»	427,400 95
Non-valeurs.						
Déboursés alloués par le contrôleur	8,872 60	»	8,872 60	»	»	»
Détaxes	229 40	»	229 40	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	748 70	»	748 70	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	4,171 20	»	4,171 20	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états de trimestre	122 66	»	122 66	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	200 10	»	200 10	»	»	»
				14,344 66	»	14,344 66
				413,056 29	»	413,056 29

des postes. Exercice 1839.

BRABANT.						FLANDRE OCCIDENTALE.						TOTAL des RECETTES ci contre à reporter
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.			
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	1839	1840	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
»	»	»	649,605 41	»	649,605 41	»	»	»	211,568 60	»	211 568 60	1,195,728 46
»	»	»	119,732 »	»	119,732 »	»	»	»	38,392 »	»	38,392 »	230,413 90
»	»	»	4,385 54	»	4,385 54	»	»	»	427 52	»	427 52	5,511 53
»	»	»	6,158 50	»	6,158 50	»	»	»	6,395 95	»	6,395 95	16,199 20
»	»	»	2,087 49	»	2,087 49	»	»	»	658 40	»	658 40	5,767 79
»	»	»	7,046 90	»	7,046 90	»	»	»	970 »	»	970 »	9,425 80
»	»	»	909 80	»	909 80	»	»	»	308 20	»	308 20	1,609 80
»	»	»	29,314 44	»	29,314 44	»	»	»	8,295 72	»	8,295 72	44,792 56
»	»	»	2,207 81	»	2,207 81	»	»	»	340 95	»	340 95	2,964 80
»	»	»	38,376 07	»	38,376 67	»	»	»	2,767 64	»	2,767 64	46,840 85
»	»	»	1,001 49	»	1,001 49	»	»	»	16 90	»	16 90	1,113 79
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
			860,825 65	»	860,825 65				270,141 88	»	270,141 88	1,558,368 48
17,933 50	»	17,933 50	»	»	»	7,010 30	»	7,010 30	»	»	»	53,816 40
2,579 60	»	2,579 60	»	»	»	94 60	»	94 60	»	»	»	2,903 60
1,357 80	»	1,357 80	»	»	»	444 80	»	444 80	»	»	»	2,551 30
11,486 30	»	11,486 30	»	»	»	6,489 80	»	6,489 80	»	»	»	22,147 30
962 32	»	962 32	»	»	»	146 70	»	146 70	»	»	»	1,231 68
392 05	»	392 05	»	»	»	2 25	»	2 25	»	»	»	594 40
			34,711 57	»	34,711 57				14,188 45	»	14,188 45	65,244 68
»	»	»	826,114 08	»	826,114 08	»	»	»	255,953 43	»	255,953 43	1,495,123 80

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.					
		NON-VALEURS.			PRODUITS.		
		1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	1,195,728 46	»	»	»	283,856 20	»	283,856 20
— des ports payés et chargements	230,415 90	»	»	»	42,778 40	»	42,778 40
— de l'affranchissement des imprimés	5,511 55	»	»	»	729 25	»	729 25
Droit de 5 p. °/o sur les articles d'argent	16,199 20	»	»	»	7,075 55	»	7,075 55
Plus trouvés sur les lettres taxées	3,767 79	»	»	»	878 50	»	878 50
Bons trouvés dans les dépêches	0,425 80	»	»	»	1,322 70	»	1,322 70
Déboursés-recette, remis par le contrôleur	1,609 80	»	»	»	483 »	»	483 »
Lettres de et pour la ville et l'arrondissement	44,792 56	»	»	»	10,197 82	»	10,197 82
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	2,964 80	»	»	»	696 86	»	696 86
Produit du port des journaux	46,840 85	»	»	»	7,602 59	»	7,602 59
Recettes diverses	1,115 79	»	»	»	92 10	»	92 10
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	»	»	»	»	»	»	»
Produit des offices étrangers	»	»	»	»	»	»	»
Non-valeurs.	1,558,368 48				355,712 75	»	355,712 75
Déboursés alloués par le contrôleur	55,816 40	7,375 69	»	7,375 69	»	»	»
Détaxes	2,903 60	124 90	»	124 90	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	2,551 30	802 41	»	802 41	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	22,147 30	7,077 30	»	7,077 30	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états de trimestre	1,251 68	363 57	»	363 57	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	594 40	»	»	»	»	»	»
	63,244 68				15,745 87	»	15,745 87
	1,495,125 80	»	»	»	339,968 88	»	339,968 88

des postes. Exercice 1839.

HAINAUT.						LIÉGE.						TOTAL des RECETTES ci-contre à reporter.
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.			
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
»	»	»	341,552 51	»	341,552 51	»	»	»	209,534 40	»	209,534 40	2,120,451 57
»	»	»	41,145 40	»	41,145 40	»	»	»	49,712 »	»	49,712 »	364,047 70
»	»	»	395 73	»	395 73	»	»	»	1,069 31	»	1,069 31	7,705 80
»	»	»	8,909 75	»	8,909 75	»	»	»	5,256 40	»	5,256 40	37,440 90
»	»	»	1,279 85	»	1,279 85	»	»	»	1,267 50	»	1,267 50	7,195 44
»	»	»	1,935 30	»	1,935 30	»	»	»	2,450 80	»	2,450 80	15,134 60
»	»	»	499 80	»	499 80	»	»	»	854 »	»	854 »	5,426 60
»	»	»	21,627 37	»	21,627 37	»	»	»	18,527 03	»	18,527 03	95,144 78
»	»	»	835 18	»	835 18	»	»	»	814 98	»	814 98	5,311 82
»	»	»	2,077 37	»	2,077 37	»	»	»	8,598 52	»	8,598 52	65,119 35
»	»	»	232 36	»	232 36	»	»	»	6 56	»	6 56	1,444 81
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
			420,468 62	»	420,468 62				387,871 50	»	387,871 50	2,722,421 55
10,435 80	»	10,435 80	»	»	»	10,213 70	»	10,213 70	»	»	»	61,841 59
588 60	»	588 60	»	»	»	152 20	»	152 20	»	»	»	5,769 30
721 »	»	721 »	»	»	»	793 70	»	793 70	»	»	»	4,868 41
7,173 50	»	7,173 50	»	»	»	7,670 35	»	7,670 35	»	»	»	44,068 45
494 25	»	494 25	»	»	»	634 18	»	634 18	»	»	»	2,723 68
»	»	»	»	»	»	31 55	»	31 55	»	»	»	625 95
			19,413 15	»	19,413 15				19,495 68	»	19,495 68	117,897 58
»	»	»	401,055 47	»	401,055 47	»	»	»	368,375 82	»	368,375 82	2,604,523 97

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.					
		NON-VALEURS.			PRODUITS.		
		1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	2,120,451 57	»	»	»	69,587 95	»	69,587 95
— des ports payés et chargements	364,047 70	»	»	»	15,767 35	»	15,767 35
— de l'affranchissement des imprimés	7,705 80	»	»	»	43 30	»	43 30
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	37,440 90	»	»	»	3,037 10	»	3,037 10
Plus trouvés sur les lettres taxées	7,193 44	»	»	»	264 70	»	264 70
Bons trouvés dans les dépêches	15,134 60	»	»	»	945 70	»	945 70
Déboursés-recette, remis par le contrôleur	3,426 60	»	»	»	278 30	»	278 30
Lettres de et pour la ville et l'arrondissement	95,144 78	»	»	»	3,289 60	»	3,289 60
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	5,311 82	»	»	»	299 58	»	299 58
Produit du port des journaux	65,119 33	»	»	»	461 78	»	461 78
Recettes diverses	1,444 81	»	»	»	» 46	»	» 46
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	»	»	»	»	»	»	»
Produit des offices étrangers	»	»	»	»	»	»	»
Non-valeurs.	2,722,421 35				93,995 82	»	93,995 82
Déboursés alloués par le contrôleur	61,841 59	4,688 80	»	4,688 80	»	»	»
Détaxes	3,769 30	89 50	»	89 50	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	4,868 41	133 »	»	133 »	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	44,068 45	2,454 20	»	2,454 20	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états de trimestre	2,725 68	94 99	»	94 99	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	625 95	194 55	»	194 55	»	»	»
	117,897 58				7,655 04	»	7,655 04
	2,604,525 97	»	»	»	86,340 78	»	86,340 78

des postes. Exercice 1839.

LUXEMBOURG.						NAMUR.						TOTAL GÉNÉRAL.
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.			
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
»	»	»	82,557 40	»	82,557 40	»	»	»	102,949 »	»	102,949 »	2,375,545 92
»	»	»	13,437 15	»	13,437 15	»	»	»	14,288 40	»	14,288 40	407,540 60
»	»	»	57 80	»	57 80	»	»	»	94 59	»	94 59	7,901 49
»	»	»	2,614 29	»	2,614 29	»	»	»	2,504 15	»	2,394 15	45,506 44
»	»	»	367 30	»	367 30	»	»	»	133 10	»	133 10	7,958 54
»	»	»	415 80	»	415 80	»	»	»	784 10	»	784 10	17,280 20
»	»	»	205 60	»	205 60	»	»	»	162 20	»	162 20	4,072 70
»	»	»	8,858 20	»	8,858 20	»	»	»	8,904 10	»	8,904 10	116,196 68
»	»	»	774 14	»	774 14	»	»	»	172 59	»	172 59	6,558 15
»	»	»	447 78	»	447 78	»	»	»	1,309 83	»	1,309 83	67,338 72
»	»	»	9 80	»	9 80	»	»	»	274 51	»	274 51	1,729 58
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,700 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	28,923 93
			109,745 26	»	109,745 26				131,466 57	»	131,466 57	3,088,252 93
4,793 50	»	4,793 50	»	»	»	5,624 20	»	5,624 20	»	»	»	76,948 09
255 90	»	255 90	»	»	»	174 45	»	174 45	»	»	»	4,289 15
244 70	»	244 70	»	»	»	375 40	»	375 40	»	»	»	5,621 51
3,901 80	»	3,901 80	»	»	»	3,740 20	»	3,740 20	»	»	»	54,164 65
276 »	»	276 »	»	»	»	115 »	»	115 »	»	»	»	3,209 67
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	820 50
			9,471 90	»	9,471 90				10,029 25	»	10,029 25	145,053 57
»	»	»	100,273 36	»	100,273 36	»	»	»	121,437 32	»	121,437 32	2,943,199 36

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Département

DÉNOMINATION DES RECETTES.	
Produit du chemin de fer .	Voyageurs . . . . .
	Marchandises . . . . .

des Travaux Publics. Exercice 1839.

MONTANT DES RECETTES.			*Observations.*
1839.	1840.	TOTAL.	
3,445,276 05	323,782 67	3,769,058 72	
400,621 90	80,144 42	480,766 32	
3,845,897 95	403,927 09	4,249,825 04	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1839.	1840.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	1,404 16	»	1,404 16
Capitaux du fonds de l'industrie	»	»	»
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	5,386 24	»	5,386 24
Prix de vente d'objets mobiliers	23,696 40	»	23,696 40
Transactions en matière domaniale	400 »	»	400 »
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	»	»	»
Successions en déshérence	189 »	»	189 »
Épaves	»	»	»
Prix de vente de domaines en numéraire. (Loi du 27 décembre 1822)	73,670 90	»	73,670 90
Autres prix de ventes	»	»	»
Excédant ou centimes payés pour frais de vente et d'adjudication	20,063 01	»	20,063 01
Supplément d'intérêts sur les prix de ventes de biens domaniaux par suite de délais accordés.	»	»	»
Subsides pour construction de routes.	»	»	»
Produits de ventes d'objets dépendants du Département de la Guerre	146,885 15	»	146,885 15
Fermages de biens-fonds et bâtiments	10,665 97	»	10,665 97
— de chasse et de pêche	1,402 »	»	1,402 »
Revenus des domaines dépendants du Département de la Guerre	9,387 19	»	9,387 19
Arrérages de rentes	1,408 37	»	1,408 37
Intérêts de créances ordinaires.	30 33	»	30 33
— — du fonds de l'industrie	»	»	»
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	35 »	»	35 »
Vente d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	»	»	»
Redevances de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte	131 79	»	131 79
Produits des houillères domaniales de Kerkraede	»	»	»
— de la calamine.	»	»	»
— de l'exploitation du minerai de fer au bois de Minaires	»	»	»
Bénéfices des jeux à Spa	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	»	»
— volontaires	27 20	»	27 20
Recettes accidentelles.	»	»	»
	292,782 71	»	292,782 71

trement, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1839.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
14,095 98	»	14,095 98	1,395 »	»	1,395 »	16,895 14
60,134 22	»	60,134 22	3,481 49	»	3,481 49	63,615 71
2,242 40	»	2,242 40	3,417 40	»	3,417 40	9,046 04
10,938 89	»	10,938 89	970 32	»	970 32	35,605 61
25,000 »	»	25,000 »	»	»	»	25,400 »
»	»	»	»	»	»	»
2,333 96	»	2,333 96	129 08	»	129 08	2,652 04
»	»	»	2,463 08	»	2,463 08	2,463 08
17,445 75	»	17,445 75	115,382 72	»	115,382 72	206,499 35
453 »	»	453 »	452 72	»	452 72	905 72
11,226 16	»	11,226 16	2,403 92	»	2,403 92	33,693 09
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
174,200 76	»	174,200 76	134,591 07	»	134,591 07	455,676 98
5,650 98	»	5,650 98	3,175 48	»	3,175 48	19,492 43
430 »	»	430 »	2,820 25	»	2,820 25	4,652 25
»	»	»	36,155 38	»	36,155 38	45,542 57
11,361 »	»	11,361 »	1,940 48	»	1,940 48	14,709 85
»	»	»	»	»	»	30 53
40,256 51	»	40,256 51	253 34	»	253 34	40,509 85
27 12	»	27 12	257 92	»	257 92	285 04
357 46	»	357 46	14,888 17	»	14,888 17	15,280 63
»	»	»	10,083 38	»	10,083 38	10,083 38
41 84	»	41 84	43 19	»	43 19	216 82
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
22 »	»	22 »	84 17	»	84 17	106 17
274 25	»	274 25	»	»	»	301 45
»	»	»	»	»	»	»
376,492 26	»	376,492 26	334,388 56	»	334,388 56	1,003,663 53

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregis*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1839.	1840.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes.	10,895 14	561 80	»	561 80
Capitaux du fonds de l'industrie	65,615 71	4,232 80	»	4,232 80
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	9,046 04	5,816 92	»	5,816 92
Prix de vente d'objets mobiliers.	35,605 61	10,575 04	»	10,575 04
Transactions en matière domaniale.	25,400 »	7,101 39	»	7,101 39
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions . .	»	»	»	»
Successions en déshérence.	2,052 04	2,958 60	»	2,958 60
Épaves.	2,465 08	»	»	»
Prix de vente de domaines en numéraire (loi du 27 décembre 1822)	200,499 55	58,054 64	»	58,054 64
Autres prix de vente	905 72	10 »	»	10 »
Excédants ou centimes payés pour frais de vente et d'adjudication.	33,693 09	2,500 80	»	2,500 80
Supplément d'intérêts sur les prix de ventes de biens domaniaux par suite de délais accordés.	»	»	»	»
Subsides pour construction de routes	»	»	»	»
Produits de ventes d'objets dépendants du Département de de la Guerre	455,676 98	63 286 52	»	63,286 52
Fermages de biens-fonds et bâtiments	19,492 45	10,274 20	»	10,274 20
— de chasses et pêches.	4,652 25	11,937 25	»	11,937 25
Revenus de domaines dépendants du Départ. de la Guerre.	45,542 57	9,701 06	»	9,701 06
Arrérages de rentes.	14,709 85	647 72	»	647 72
Intérêts de créances ordinaires.	30 53	498 62	»	498 62
— — du fonds de l'industrie.	40,509 85	3,575 50	»	3,575 50
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	285 04	210 59	»	210 59
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations . . .	15,280 65	12,578 87	»	12,578 87
Ventes d'herbes, extraction de terre et sables, paisson et glandée.	10,085 58	»	»	»
Redevance de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte	216 82	»	»	»
Produits des houillères domaniales de Kerkraede	»	»	»	»
— de la calamine.	»	»	»	»
— de l'exploitat. du minerai de fer au bois de Minaires.	»	»	»	»
Bénéfices des jeux à Spa	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière . .	106 17	154 97	»	154 97
— volontaires	301 45	»	»	»
Recettes accidentelles	»	»	»	»
	1,005,665 55	204,457 20	»	204,457 29

trement, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1839.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
863 81	»	863 81	35,555 90	»	35,555 90	53,876 65
185,539 27	»	185,539 27	7,477 96	»	7,477 96	260,865 74
»	»	»	3,606 02	»	3,606 02	18,468 98
621 43	»	621 43	1,315 »	»	1,315 »	48,117 08
»	»	»	31,305 »	»	31,305 »	63,806 39
»	»	»	»	»	»	»
60 »	»	60 »	41 09	»	41 09	5,711 73
»	»	»	»	»	»	2,463 08
401,105 24	»	401,105 24	133,246 86	»	133,246 86	798,886 09
916 96	»	916 96	487 07	»	487 07	2,319 75
30,860 01	»	30,860 01	24,600 46	»	24,600 46	91,654 36
»	»	»	597 42	»	597 42	597 42
»	»	»	1,000 »	»	1,000 »	1,000 »
231,617 60	»	231,617 60	161,320 64	»	161,320 64	911,901 74
16,718 75	»	16,718 75	11,918 90	»	11,918 90	58,404 26
3,819 47	»	3,819 47	8,414 31	»	8,414 31	28 823 28
24,235 96	»	24,235 96	2,851 76	»	2,851 76	82,529 35
4,121 97	»	4,121 97	37,868 24	»	37,868 24	57,547 78
18,948 12	»	18,948 12	1,772 54	»	1,772 54	21,249 61
52,535 01	»	52,535 01	9,262 09	»	9,262 09	105,682 45
»	»	»	»	»	»	495 65
18,535 10	»	18,535 10	67,825 80	»	67,825 80	115,820 40
60,160 68	»	60,160 68	10,769 25	»	10,769 25	81,015 31
97 45	»	97 45	1 04	»	1 04	515 29
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	15,000 »	»	15,000 »	15,000 »
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	12,501 12	»	12,501 12	12,501 12
748 25	»	748 25	376 14	»	376 14	1,585 51
»	»	»	»	»	»	301 45
»	»	»	»	»	»	»
1,051,103 02	»	1,051,103 02	579,114 61	»	579,114 61	2,838,358 45

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregis*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1839.	1840.	TOTAL.
Rachats et transfert de rentes	53,876 65	23,501 65	»	23,591 65
Capitaux du fonds de l'industrie	260,865 74	»	»	»
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	18,468 98	417 91	»	417 91
Prix de vente d'objets mobiliers	48,117 08	»	»	»
Transactions en matière domaniale	63,806 39	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions.	»	»	»	»
Successions en déshérence	5,711 73	»	»	»
Épaves	2,465 08	1 58	»	1 58
Prix de vente de domaines en numéraire (loi du 27 décembre 1822)	798,886 09	26,549 60	»	26,549 60
Autres prix de ventes	2,319 75	»	»	»
Excédant ou centimes payés pour frais de vente et d'adjudication.	91,654 56	5,709 52	»	5,709 52
Supplément d'intérêts sur les prix de ventes de biens domaniaux par suite de délais accordés	597 42	»	»	»
Subsides pour construction de routes.	1,000 »	»	»	»
Produits des ventes d'objets dépendants du Département de la Guerre	911,901 74	15,558 02	»	15,558 02
Fermages de biens-fonds et bâtiments	58,404 26	8,501 61	»	8,501 61
— de chasse et de pêche	28,823 28	1,806 92	»	1,806 92
Revenus des domaines dépendants du départemt de la guerre.	82,529 35	»	»	»
Arrérages de rentes	57,347 78	24,655 27	»	24,655 27
Intérêts de créances ordinaires	21,249 61	»	»	»
— — du fonds de l'industrie.	105,682 45	253 97	»	253 97
— d'avances faites pour bâtiments d'écoles	495 63	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	115,820 40	»	»	»
Ventes d'herbes, extractions de terres et sables, paisson et glandée.	81,015 31	»	»	»
Redevances de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte	315 29	52 65	»	52 65
Produits des houillères domaniales de Kerkraede	»	119,119 81	»	119,119 81
— de la calamine	15,000 »	»	»	»
— de l'exploitat. du minerai de fer au bois de Minaires.	»	»	»	»
Bénéfices des jeux à Spa	12,501 12	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	1,385 51	»	»	»
— volontaires	301 45	»	»	»
Recettes accidentelles	»	»	»	»
	2,858,558 45	224,218 60	»	224,218 60

trement, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1839.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
2,526 27	»	2,526 27	2,426 47	»	2,426 47	82,421 04
»	»	»	2,124 30	»	2,124 30	262,990 04
68,590 25	»	68,590 25	10,793 65	»	10,793 65	98,270 79
1,628 03	»	1,628 03	»	»	»	49,745 11
»	»	»	»	»	»	65,806 39
»	»	»	3,910 18	»	3,910 18	3,910 18
»	»	»	»	»	»	5,711 73
6 »	»	6 »	»	»	»	2,470 66
428,901 84	»	428,901 84	677,396 62	»	677,396 62	1,931,734 24
»	»	»	»	»	»	2,319 75
7,792 84	»	7,792 84	5,366 59	»	5,366 59	110,525 31
»	»	»	4,746 01	»	4,746 01	5,543 45
»	»	»	»	»	»	1,000 »
8,912 74	»	8,912 74	27,399 09	»	27,399 09	961,971 59
997 96	»	997 96	2,353 19	»	2,353 19	70,237 02
2,547 88	»	2,547 88	6,197 »	»	6,197 »	59,175 08
55 54	»	55 54	3,454 62	»	3,454 62	85,839 51
6,485 19	»	6,485 19	3,039 53	»	3,039 53	91,527 57
»	»	»	291 54	»	291 54	21,541 15
285 83	»	285 83	125 91	»	125 91	106,348 16
»	»	»	»	»	»	495 63
255,209 24	»	255,209 24	152,196 95	»	152,196 95	521,226 59
»	»	»	»	»	»	81,013 31
5 42	»	5 42	»	»	»	373 56
»	»	»	»	»	»	119,119 81
»	»	»	»	»	»	15,000 »
»	»	»	2,200 65	»	2,200 65	2,200 65
»	»	»	»	»	»	12,501 12
885 30	»	885 30	141 57	»	141 57	2,412 38
36 »	»	36 »	12 »	»	12 »	349 45
»	»	»	»	»	»	»
784,666 33	»	784,666 33	904,355 67	»	904,355 67	4,751,579 05

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'Administration du

DÉNOMINATION DES RECETTES.
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . . . .
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général . . . . .
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations . . . . .
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel* . . . . .
Produits des haras . . . . .
Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .
Produit du droit de pilotage. . . . .

Trésor public (capitaux et revenus). *Exercice* 1839.

MONTANT DES RECETTES.			*Observations.*
1839.	1840.	TOTAL.	
»	34,456 83	34,456 83	
560,320 21	»	560,320 21	
318,754 97	»	318,754 97	
»	40,515 »	40,515 »	
»	»	»	
56,278 76	10,264 97	66,543 73	
32,817 76	47,752 73	80,570 51	
968,171 70	132,989 55	1,101,161 25	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1839.	1840.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes.	2 33	»	2 33
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds provinciaux . .	3,207 95	215 51	3,423 46
— — communaux . .	3,016 15	200 34	3,216 49
	6,226 43	415 85	6,642 28

directes (remboursements). *Exercice* 1839.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
»	»	»	»	»	»	2 33
4,917 28	186 62	5,103 90	4,205 19	322 51	4,527 70	13,055 06
5,985 49	3,106 74	9,092 23	4,360 93	334 46	4,695 39	17,004 11
10,902 77	3,293 36	14,196 13	8,566 12	656 97	9,223 09	30,061 50

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1839.	1840.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	2 33	2 33	»	2 33
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds provinciaux.	13,055 06	4,525 23	191 75	4,716 98
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux.	17,004 11	5,531 82	240 41	5,772 23
	30,061 50	10,059 38	432 16	10,491 54

directes (remboursements). *Exercice* 1839.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
6 99	»	6 99	»	»	»	11 65
7,187 81	325 37	7,515 18	5,633 56	590 79	6 224 35	31,509 57
4,791 87	215 92	5,007 79	2.895 95	290 58	5,186 53	30,970 46
11,986 67	541 29	12,527 96	8,529 51	881 17	9,410 68	62,491 68

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG.		
		1839.	1840.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	11 65	»	»	»
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds provinciaux	51,509 57	1,444 55	45 05	1,489 60
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux.	30,970 46	1,225 68	38 22	1,263 90
	62,491 68	2,670 23	83 27	2,753 50

directes (remboursements). *Exercice* 1839.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1839.	1840.	TOTAL	1839.	1840.	TOTAL.	
50 13	»	50 13	»	»	»	61 78
1,840 16	137 33	1,977 49	2,360 12	154 57	2,514 69	37,491 35
929 01	73 52	1,002 53	1,160 31	203 87	1,364 18	34,001 07
2,819 30	210 85	3,030 15	3,520 43	358 44	3,878 87	72,154 20

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1839.	1840.	TOTAL.
Confiscations en matière forestière, dommages-intérêts	100 79	»	100 79
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	3,750 58	»	3,750 58
Intérêts judiciaires	699 87	»	699 87
Soldes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes.	»	»	»
2 p. °/₀ des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	»	»	»
Pour permis de construction d'usines	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.			
Frais de poursuite et d'instances	873 52	»	873 52
— de justice en matière forestière.	»	»	»
Recouvrem[ts] sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois.	1,441 29	»	1,441 29
— sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus	»	»	»
Remboursement et dégrèvement de contributions	»	»	»
5 p. °/₀ sur les recettes faites pour le compte de tiers	344 64	»	344 64
Retenue pour frais de perception de revenus provinciaux.	672 87	»	672 87
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.			
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	8,740 52	»	8,740 52
Frais d'entretien de mendiants.	5,366 58	»	5,366 56
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.			
Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	28 80	»	28 80
Valeur d'armes non reproduites	»	»	»
Prix de l'abonnement des communes au *Journal Administratif* en 1856. (Arrêté du 11 janvier 1858).	»	»	»
	22,019 46	»	22,019 46

trement (remboursements). *Exercice* 1839.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839	1840.	TOTAL.	
73 11	»	73 11	»	»	»	173 90
18,196 48	»	18,196 48	1,425 90	»	1,425 90	23,572 96
272 89	»	272 89	48 27	»	48 27	1,021 05
19,955 47	»	19,955 47	6 19	»	6 19	19,961 66
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
664 81	»	664 81	»	»	»	1,558 35
148 38	»	148 38	99 35	»	99 35	247 73
3,959 46	»	3,959 46	971 22	»	971 22	6,571 97
»	»	»	96 28	»	96 28	96 28
»	»	»	»	»	»	»
7,193 55	»	7,193 55	162 68	»	162 68	7,700 87
2,215 75	»	2,215 75	3,450 82	»	3,450 82	6,339 44
28,945 41	»	28,945 41	12,481 69	»	12,481 69	50,165 02
4,030 78	»	4,030 78	4,538 90	»	4,538 90	13,936 26
316 02	»	316 02	118 22	»	118 22	463 04
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
85,970 11	»	85,970 11	23,399 52	»	23,399 52	131,389 09

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregis*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1839.	1840.	TOTAL.
Confiscations en matière forestière, dommages-intérêts . .	175 90	100 »	»	100 »
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	25,372 06	7,367 07	»	7,367 07
Intérêts judiciaires	1,021 03	»	»	»
Soldes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes.	19,961 06	131 37	»	131 37
2 p. °/₀ des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	»	»	»	»
Pour permis de construction d'usines	»	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances.	1,538 33	»	»	»
Frais de justice en matière forestière.	247 73	78 80	»	78 80
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois	6,371 97	1,920 95	»	1,920 95
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	96 28	»	»	»
Remboursements et dégrèvements de contributions . . .	»	»	»	»
5 p. °/₀ sur les recettes faites pour le compte de tiers . . .	7,700 87	570 32	»	570 32
Retenue pour frais de perception de revenus provinciaux. .	6,339 44	1,527 75	»	1,527 75
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	50,165 62	16,958 27	»	16,958 27
Frais d'entretien de mendiants	15,956 26	8,152 42	»	8,152 42
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	465 04	42 78	»	42 78
Valeur d'armes non reproduites	»	»	»	»
Prix de l'abonnement des communes au *Journal Administratif* en 1836. (Arrêté du 11 janvier 1838)	»	»	»	»
	131,389 09	36,829 73	»	36,829 73

trement (remboursements). *Exercice* 1839.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre A REPORTER.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
21 66	»	21 66	»	»	»	295 56
5,902 44	»	5,902 44	66 »	»	66 »	34,708 47
»	»	»	»	»	»	1,021 03
46 21	»	46 21	106 04	»	106 04	20,245 28
3,059 74	»	3,059 74	»	»	»	3,059 74
964 »	»	964 »	2,425 »	»	2,425 »	3,389 »
439 81	»	439 81	2,124 21	»	2,124 21	4,102 35
1,252 61	»	1,252 61	352 10	»	352 10	1,911 24
18,727 09	»	18,727 09	12,510 78	»	12,510 78	39,330 79
155 46	»	155 46	»	»	»	231 74
2,328 76	»	2,328 76	»	»	»	2,328 76
1,077 11	»	1,077 11	1,258 19	»	1,258 19	11,186 49
768 97	»	768 97	10 57	»	10 57	8,646 53
20,009 55	»	20,009 55	14,211 79	»	14,211 79	101,325 23
1,740 53	»	1,740 53	1,692 56	»	1,692 56	25,521 57
»	»	»	157 97	»	157 97	663 79
»	»	»	»	»	»	»
1,430 13	»	1,430 13	»	»	»	1,430 13
56,483 87	»	56,483 87	54,695 01	»	54,695 01	259,397 70

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregis*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT de L'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1839.	1840.	TOTAL.
Confiscations en matière forestière, dommages-intérêts . .	295 56	»	»	»
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	34,708 47	624 51	»	624 51
Intérêts judiciaires	1,021 05	»	»	»
Soldes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	20,245 28	»	»	»
2 p. °/o des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	3,039 74	»	»	»
Pour permis de construction d'usines.	3,589 »	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances.	4,102 35	»	»	»
Frais de justice en matière forestière.	1,911 24	50 93	»	50 93
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois	39,330 79	363 57	»	363 57
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	231 74	»	»	»
Remboursements et dégrèvements de contributions . . .	2,328 76	»	»	»
5 p. °/o sur les recettes faites pour le compte de tiers. . .	11,186 49	171 48	»	171 48
Retenue pour frais de perception de revenus provinciaux. .	8,646 53	211 53	»	211 53
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	101,325 25	8,943 95	»	8,943 95
Frais d'entretien de mendiants	25,521 57	1,459 06	»	1,459 06
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	663 79	»	»	»
Valeurs d'armes non reproduites	»	»	»	»
Prix de l'abonnement des communes au *Journal Administratif* en 1836. (Arrêté du 11 janvier 1838)	1,450 13	»	»	»
	259,397 70	11,805 05	»	11,805 05

trennent (remboursements). *Exercice* 1839.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
1839.	1840.	TOTAL.	1839.	1840.	TOTAL.	
»	»	»	»	»	»	295 56
93 15	»	93 15	1,284 58	»	1,284 58	36,710 51
»	»	»	18 80	»	18 80	1,039 85
203 38	»	203 38	»	»	»	20,448 66
»	»	»	»	»	»	3,039 74
200 »	»	200 »	300 »	»	300 »	3,889 »
153 15	»	153 15	412 77	»	412 77	4,668 27
3,926 80	»	3,926 80	1,751 52	»	1,751 52	7,640 49
63,850 54	»	63,850 54	41,798 40	»	41,798 40	145,343 30
332 22	»	332 22	344 86	»	344 86	908 82
»	»	»	»	»	»	2,528 76
7,392 50	»	7,392 50	281 08	»	281 08	19,031 53
355 17	»	355 17	1,792 07	»	1,792 07	11,005 30
11,332 06	»	11,332 06	10,840 48	»	10,840 48	152,441 72
115 70	»	115 70	148 77	»	148 77	27,225 10
106 45	»	106 45	46 56	»	46 56	816 80
3 51	»	3 51	»	»	»	3 51
»	»	»	»	»	»	1,450 13
88,062 63	»	88,062 63	59,019 69	»	59,019 69	418,285 05

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES RECETTES.
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières . . . . .
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien. . . . .
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre pour constructions d'écurie destinées à la cavalerie . . . . .
Recouvrement d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses . . . . .
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces pour le transport des dépêches .

du Trésor Public (remboursements). *Exercice* **1839.**

MONTANT DES RECETTES.						*Observations.*
1839.		1840.		TOTAL.		
977,400	73	262,512	70	1,239,913	43	
392,763	97	4,867	27	397,631	24	
»		»		»		
112,472	13	»	40	112,472	53	
27,500	»	6,116	62	33,616	62	
»		21,410	49	21,410	49	
1,510,136	83	294,907	48	1,805,044	31	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT des recettes diverses

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	SOMMES.
Remboursement par MM. De Rothschild frères à Paris, du montant des coupons d'intérêts de l'emprunt de 48 millions de florins de l'échéance du 1er mai 1834, dont le payement n'a pas été réclamé après cinq années, ainsi que de la commission qu'ils ont reçue à concurrence de ces coupons.	1,476 21
Remboursement par les mêmes, du montant de deux coupons dudit emprunt de l'échéance du 1er novembre 1838, lesquels sont restés attachés à deux obligations remboursées par l'amortissement, sans avoir été payées	50 40
Restitution de pension militaire perçue en trop	90 »
— pour rations de fourrages et vivres de campagne perçus en trop par des corps de l'armée	4,568 25
— de journées de solde perçues en trop par un militaire.	1 66
— du trop reçu sur un mandat par un officier de l'armée.	» 20
— du chef de solde non admise en compte par le Département de la Guerre . . .	266 47
— pour perte d'effets de couchage militaires appartenant à l'État	730 65
— de sommes perçues en trop pour logement, prestations militaires, etc. . . .	301 77
— par un curé de ce qu'il a reçu à tort comme administrateur provisoire d'une succursale	131 18
— par des officiers et sous-officiers d'artillerie pour perte de poudre	55 »
— par suite d'erreurs reconnues dans la comptabilité du chemin de fer	8 45
Remboursements résultant des soldes de comptes rendus par les Ministres des Travaux Publics, de la Marine et de la Guerre, des dispositions faites sur les crédits qui leur ont été ouverts	792 24
— résultant des soldes de comptes rendus par divers fonctionnaires civils de fonds mis à leur disposition	253 86
— par divers receveurs des contributions directes, par suite de l'apurement de leur comptabilité	1,970 89
— par les provinces d'Anvers et de Namur, de leur part dans les frais d'impression pour l'adjudication des barrières, en 1838	20 66
A REPORTER.	10,717 89

et accidentelles versées au Trésor. Exercice 1839.

DÉNOMINATION DES PRODUITS.			SOMMES.	
		Report.	10,717	89
Remboursements	de l'excédant des centimes par franc perçus dans le Hainaut pour frais d'adjudication des barrières		7	22
—	des avances du Trésor pour frais d'entretien au dépôt de mendicité de Reekheim.		343	84
—	de la différence résultant d'une opération de vente et d'achat de fonds publics, pour compte du fonds des consignations		13	24
Produit	des amendes infligées à des receveurs des contributions directes pour non-accomplissement de leurs devoirs		27	51
—	net des droits extraordinaires de tonnage perçus à Ostende pendant l'année 1838.		12,617	68
—	de droits de feu perçus à Ostende en 1838		11,763	58
—	de vieux bois provenant du matériel du génie cédé à la boulangerie militaire de Venloo		12	»
—	de 224 kilogrammes de cuivre cisaillé cédé au directeur de la monnaie		488	»
—	de la vente de vieux bois faite par la direction des travaux du camp de Berverloo, à la boulangerie militaire		200	»
—	de la location de l'hôtel des bains à Spa, pendant les années 1830, 1832 et 1833. .		3,206	34
Solde du prix des effets de casernement cédés par l'État à la ville d'Ypres			10,527	49
Recettes du chef des intérêts des bons du Trésor rachetés pour compte de l'État, qui restaient à courir jusqu'à leur échéance, déduction faite des frais de courtage . .			47,801	04
Recettes concernant des exercices antérieurs, qui n'ont été perçues ou constatées qu'après la clôture de ces exercices; savoir :				
Subvention de guerre, en 1835 (d'après les états de l'enregistrement de janvier à décembre 1839.)	fr.	1,571 72		
Abonnement au *Moniteur* et au *Bulletin officiel* en 1836.		13,174 98		
			14,746	70
			112,472	**53**

ÉTAT du produit des domaines vendus (rentes rem

PROVINCES.
Anvers . . . . .
Brabant . . . . .
Flandre occidentale . . . . .
Flandre orientale . . . . .
Hainaut . . . . .
Liége . . . . .
Limbourg . . . . .
Luxembourg . . . . .
Namur . . . . .

boursables), *loi du* 27 *décembre* 1822. *Exercice* 1839.

MONTANT.			*Observations.*
1839.	1840.	TOTAL.	
9,227 56	»	9,227 56	
6,111 11	»	6,111 11	
6,369 48	»	6,369 48	
45,357 11	»	45,357 11	
6,001 75	»	6,001 75	
6,126 10	»	6,126 10	
»	»	»	
17,008 77	»	17,008 77	
604 35	»	604 35	
96,806 23	»	96,806 23	

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.		
IMPÔTS.	CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	Foncier
		Personnel
		Patentes
		Redevances sur les mines
		Droits de consommation sur les boissons distillées
		Droits de marque des matières d'or et d'argent
		Droits d'entrepôt
		Recettes extraordinaires et accidentelles
		Douanes
		Sel
		Vins étrangers
		Eau-de-vie étrangère
		— indigène
		Bières et vinaigres
		Sucres
		Timbres collectifs sur les quittances
		— — permis de circulation
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Droits de timbre
		— d'enregistrement
		— de greffe
		— d'hypothèques
		— de successions
		Centimes additionnels
		Amendes
		Passeports et ports d'armes
		Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacem^{t}.
		Amendes en matière de simple police, correctionnelle, etc.
	TRÉSOR PUBLIC.	Produits des examens pour l'obtention des grades académiques
		— des brevets d'invention
		— des diplômes des artistes vétérinaires
PÉAGES.	ENREGISTR., DOMAINES ET FORÊTS.	Produits des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation
		— de la Sambre canalisée
		— des droits de bacs et passages d'eau
		— des barrières sur les routes de 1re et de 2^{me} classe
		— de l'entrepôt d'Anvers
CAPITAUX ET REVENUS.	TRAVAUX PUBLICS.	Produit des postes
		— du chemin de fer. — Voyageurs
		— — Marchandises
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Rachats et transferts de rentes
		Capitaux du fonds de l'industrie
		— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles
		Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves
		Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire
		Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extraction de terre et sable
		Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre
		Produits des houillères domaniales de Kerkraede
		Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtim^{ts} d'écoles.
		A REPORTER.

pour l'exercice 1839, *et les recettes effectives, contenant les versements décembre* 1840.

ÉVALUATION des REVENUS.	VERSEMENTS EFFECTUÉS EN 1839.	VERSEMENTS EFFECTUÉS EN 1840.	VERSEMENTS EFFECTUÉS TOTAL.	RESTE À RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'ÉVALUAT.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUAT.
20,087,348	18,489,443 68	817,004 04	19,306,447 72	114,260 01	19,420,707 73	666,640 27	»
9,240,000	8,160,711 49	641,794 42	8,802,505 91	395,407 20	9,195,913 11	44,086 89	»
5,146,000	2,694,796 95	319,349 20	3,014,146 15	120,287 33	3,134,435 48	11,566 52	»
160,083	90,096 07	15,491 95	105,588 02	134,662 10	240,250 12	»	80,167 12
1,000,000	1,002,691 51	103 49	1,002,795 »	21 25	1,002,816 25	»	2,816 25
160,000	155,730 03	»	155,730 03	»	155,730 03	4,269 97	»
20,000	15,787 06	128 49	15,915 55	42 48	15,958 03	4,041 97	»
9,000	19,054 50	1,881 61	20,936 11	2,381 24	23,317 35	»	14,317 35
9,972,000	9,054,625 06	39,176 98	9,093,800 04	1,608 42	9,095,408 46	876,591 54	»
4,022,000	3,976,927 82	»	3,976,927 82	»	3,976,927 82	45,072 18	»
2,475,000	2,222,000 85	»	2,222,000 85	»	2,222,000 85	252,999 15	»
274,000	204,684 15	149 45	204,833 60	»	204,833 60	69,166 40	»
3,300,000	2,688,166 88	403 94	2,688,570 82	»	2,688,570 82	611,429 18	»
7,387,000	7,166,898 80	1,107 98	7,168,006 78	»	7,168,006 78	218,993 22	»
1,051,000	1,097,136 48	»	1,097,136 48	»	1,097,136 48	»	66,136 48
1,491,000	1,450,624 09	117 64	1,450,741 73	»	1,450,741 73	40,258 27	»
20,000	18,604 79	4 97	18,609 76	»	18,609 76	1,390 24	»
2,150,000	2,408,779 29	»	2,408,779 29	»	2,408,779 29	»	258,779 29
9,080,000	8,087,535 05	»	8,087,535 05	»	8,087,535 05	992,464 95	»
200,000	210,862 60	»	210,862 60	»	210,862 60	»	10,862 60
825,000	723,547 16	»	723,547 16	»	723,547 16	101,452 84	»
5,475,000	5,102,669 55	»	5,102,669 55	»	5,102,669 55	372,330 45	»
4,719,000	3,722,150 46	»	3,722,150 46	»	3,722,150 46	996,849 54	»
180,000	240,479 85	»	240,479 85	»	240,479 85	»	60,479 85
220,000	225,702 56	»	225,702 56	»	225,702 56	»	5,702 56
100,000	141,566 85	»	141,566 85	»	141,566 85	»	41,566 85
180,000	160,738 55	»	160,738 55	»	160,738 55	19.261 45	»
65,000	22,985 »	1,190 47	24,175 47	38,824 53	63,000 »	»	»
25,000	21,659 64	10,343 91	31,983 55	»	31,983 55	»	6,983 55
2,500	»	»	»	2,500 »	2,500 »	»	»
550,000	1,103,822 30	»	1,103,822 30	»	1,103,822 30	»	553,822 30
400,000	325,558 71	»	325,558 71	»	325,558 71	76,441 29	»
120,000	95,262 09	»	95,262 09	»	95,272 09	24,737 91	»
2,500,000	2,331,867 »	»	2,331,867 »	»	2,331,867 »	168,133 »	»
120,000	»	»	»	»	»	120,000 »	»
2,800,000	2,912,575 43	30,625 93	2,943,199 36	»	2,943,199 36	»	143,199 36
3,940,000	3,445,276 05	323,782 67	3,769,058 72	»	3,769,058 72	170,941 28	»
850,000	400,621 90	80,144 42	480,766 32	»	480,766 32	369,233 68	»
100,000	82,421 04	»	82,421 04	»	82,421 04	17,578 96	»
650,000	262,990 04	»	262,990 04	»	262,990 04	387,009 96	»
75,000	98,270 79	»	98,270 79	»	98,270 79	»	23,270 79
215,000	1,087,615 66	»	1,087,615 66	»	1,087,615 66	»	872,615 66
2,000,000	1,931,734 24	»	1,931,734 24	»	1,931,734 24	68,265 76	»
550,000	602,239 90	»	602,239 90	»	602,239 90	»	52,239 90
325,000	436,040 80	»	436,040 80	»	436,040 80	»	111,040 80
270,000	119,119 81	»	119,119 81	»	119,119 81	150,880 19	»
175,000	128,384 94	»	128,384 94	»	128,384 94	46,615 06	»
100,653,931	92,058,435 45	2,282,799 56	95,221,235 01	807.994 56	96,029,229 57	6,928,702 12	2,304,000 69

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.			
			REPORT. . . . .
CAPITAUX ET REVENUS.	ENREG. STR., DOMAINES ET FORÊTS.		Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière. . . . .
			— volontaires. . . . .
	TRÉSOR PUBLIC.		Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . . . .
			Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse. . . . .
			Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations. . . . .
			Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel* . . . . .
			Produits des haras. . . . .
			— des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie. . . . .
			— de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .
REMBOURSEMENTS.	CONTRIBUT. DIRECTES.		Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. . . . .
			Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . .
	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.		Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes . . . . .
		Avances faites par le Ministère — *des Finances.*	2 p. % sur les payements faits pour le compte de saisies réelles . . . .
			Frais de poursuites et d'instances; frais de justice en matière forestière .
			Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois . . . . .
			Frais de perceptions faites pour le compte des tiers . . . . .
		— *de la Justice.*	Frais de Justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.
			Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, enfants trouvés, etc. . . .
		— *des Trav. Publ.*	Frais de Justice devant le conseil de discipline de la garde civique . . .
	TRÉSOR PUBLIC.		Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières. . . . .
			Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien . . . . .
			Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie . . . . .
			Recouvrement d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses . . . .
			Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .
			Versements des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches . . . . .
			Droits de pilotage . . . . .
			A déduire pour diminution de recette. . . . .

pour l'exercice 1839, *et les recettes effectives, contenant les versements décembre* 1840.

ÉVALUATION des REVENUS.	VERSEMENTS EFFECTUÉS EN 1839.	EN 1840.	TOTAL.	RESTE à RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'EVALUAT.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUAT.
100,033,931	92,938,435 45	2,282,799 56	95,221,235 01	807,994 56	96,029,229 57	6,928,702 12	2,304,000 69
4,000	2,412 38	»	2,412 38	»	2,412 38	1,587 62	»
1,000	349 45	»	349 45	»	349 45	650 55	»
30,000	»	34,456 83	34,456 83	»	34,456 83	»	4,456 83
600,000	560,320 21	»	560,320 21	»	560,320 21	39,679 79	»
220,000	318,754 97	»	318,754 97	»	318,754 97	»	98,754 97
53,000	»	40,515 »	40,515 »	12,485 »	53,000 »	»	»
15,000	»	»	»	15,000 »	15,000 »	»	»
6,000	»	»	»	6,000 »	6,000 »	»	»
77,000	56,278 76	10,264 97	66,543 73	10,456 27	77,000 »	»	»
1,000	61 78	»	61 78	»	61 78	938 22	»
60,000	65,219 06	6,873 36	72,092 42	»	72,092 42	»	12,092 42
60,000	63,817 20	»	63,817 20	»	63,817 20	»	3,817 20
3,500	3,059 74	»	3,059 74	»	3,059 74	440 26	»
17,000	12,308 76	»	12,308 76	»	12,308 76	4,691 24	»
167,000	148,580 88	»	148,580 88	»	148,580 88	18,419 12	»
28,000	30,034 85	»	30,034 85	»	30,034 85	»	2,034 85
130,000	132,441 72	»	132,441 72	»	132,441 72	»	2,441 72
18,000	27,225 10	»	27,225 10	»	27,225 10	»	9,225 10
1,500	816 80	»	816 80	»	816 80	683 20	»
1,350,000	977,400 73	262,512 70	1,239,913 43	110,086 57	1,350,000 »	»	»
300,000	392,763 97	4,867 27	397,631 24	»	397,631 24	»	97,631 24
40,000	»	»	»	40,000 »	40,000 »	»	»
150,000	112,472 13	» 40	112,472 53	»	112,472 53	37,527 47	»
49,600	27,500 »	6,116 62	33,616 62	1,383 38	55,000 »	14,600 »	»
60,000	»	21,410 49	21,410 49	38,589 51	60,000 »	»	»
»	32,817 76	47,752 75	80,570 51	»	80,570 51	»	80,570 51
104,095,531	95,903,071 70	2,717,569 95	98,620,641 65	1,041,995 29	99,662,636 94	7,047,919 59	2,615,025 53
»	11 30	»	11 30	»	11 30	»	11 30
104,095,531	95,903,060 40	2,717,569 95	98,620,630 35	1,041,995 29	99,662,625 64	7,047,919 59	2,615,014 23
					En moins des évaluations	4,432,905 36	

DÉPENSES PUBLIQUES

POUR L'EXERCICE 1839.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes
Intérêts de la dette.	I.			
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire (*a*.	»	1	5,596,052 37	611,894 17
— de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 °/₀, autorisé par la loi du 16 déc. 1831, n° 344 . fr. 5,040,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 1,008,000 »	»	2	6,048,000 »	6,045,491 88
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés	»	3	128,000 »	82,752 95
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. °/₀, autorisé par la loi du 18 juin 1856, n° 327. . . . fr. 1,200,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . 300,000 »	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt .	»	5	6,000 »	1,142 25
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. °/₀, autorisé par la loi du 25 mai 1858, n° 188, ci . . . . fr. 1,525,524 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . 508,508 »	»	6	2,034,032 »	2,034,032 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt .	»	7	40,000 »	20,875 40
Intérêts de l'emprunt fait pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers, au capital de 1,481,481 francs . . . . . fr. 74,074 07				
Amortissement de cet emprunt. 14,814 81	»	8	88,888 88	88,888 88
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	9	150,000 »	150,000 »
— — de la dette viagère.	»	10	7,000 »	5,859 94
A REPORTER.			15,598,873 25	10,540,937 47

de la Dette Publique. Exercice 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1r janvier 1839.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1r janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
4,985,058 20	»	»	»	611,894 17	*a)* Par la loi du 5 juin 1839, n° 264, il a été ouvert à cet article un crédit supplémentaire de fr. 4,985,058 20 c*s*, pour pourvoir au payement éventuel du semestre échéant en 1839, de la rente annuelle à solder par la Belgique, en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres le 19 avril 1839.
2,508 12	5,299,571 88	745,920 »	6,045,491 88	»	
45,247 05	53,001 72	29,751 23	82,752 95	»	
»	1,500,000 »	»	1,500,000 »	»	
4,857 75	332 70	809 55	1,142 25	»	
»	2,034,032 »	»	2,034,032 »	»	
19,124 60	20,602 60	272 80	20,875 40	»	
»	74,074 07	14,814 81	88,888 88	»	
»	111,057 69	58,942 31	150,000 »	»	
1,140 06	»	4,571 49	4,571 49	1,288 45	
5,057,935 78	9,092,672 66	855,082 19	9,927,754 85	613,182 62	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	15,598,873 25	10,540,937 47
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée . . .	»	11	25,000 »	25,000 »
— à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835, n° 646	»	12	250,705 89	223,521 33
Rémunérations.	II.			
Pensions ecclésiastiques . . . . . 630,000 »				
— civiles . . . . . 560,000 »				
— civiques. . . . . 230,000 »				
— militaires . . . . . 1,550,000 »	»	1	3,005,000 »	2,878,209 73
— de l'ordre Léopold . . . . . 30,000 »				
Arriérés des pensions de toute nature, pour les exercices clôturés . . . . . 5,000 »				
Traitements d'attente, traitements ou pensions supplémentaires et secours annuels	»	2	50,000 »	46,210 50
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	200,000 »
Crédit remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande.	»	4	400,000 »	400,000 »
Secours à des veuves, orphelins ou autres représentants de fonctionnaires et employés des administrations générales, décédés depuis 1830, après avoir contribué, sous le gouvernement précédent, à former le fonds des veuves et orphelins, crée en vertu de l'arrêté du 18 janvier 1814, et qui ont des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position malheureuse. . .	»	5	6,340 20	3,968 23
A REPORTER.	. . .	. . .	19,515,928 34	14,317,647 26

de la Dette Publique (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.		
5,057,935 78	9,092,672 66	835,082 19	9,927,754 85	613,182 62	
»	25,000 »	»	25,000 »	»	
7,584 56	225,321 33	»	225,321 33	»	
	»				
126,790 27	1,441,606 15	1,285,103 77	2,724,709 92	153,499 81	
3,789 50	27,245 77	17,097 99	44,343 76	1,866 74	
»	200,000 »	»	200,000 »	»	
»	400,000 »	»	400,000 »	»	
2,580 97	2,169 30	1,798 95	3,968 25	»	
5,198,281 08	11,412,015 21	2,137,082 88	13,549,098 09	768,549 17	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes
REPORT.	. . .	. . .	19,515,928 34	14,317,647 26
Fonds de dépôts.	III.			
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande . . .	»	1	150,000 »	146,154 33
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand livre de la dette active d'Amsterdam	»	2	14,000 »	10,425 22
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les intérêts ne sont pas payés .	»	3	70,000 »	42,322 75
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc.	»	4	160,000 »	130,360 39
Intérêts des consignations faites au Gouvernement belge	»	5	50,000 »	»
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	6	50,000 »	1,389 05
TOTAUX. . . .	. . .	. . .	20,009,928 34	14,648,277 »

de la Dette Publique (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
5,198,281 08	11,412,015 21	2,137,082 88	13,549,098 09	768,549 17	
3,865 67	40,176 87	85,581 20	125,758 07	20,376 26	
3,576 78	4,111 09	4,656 05	8,767 14	1,656 08	
27,677 25	29,962 98	2,756 61	32,719 59	9,605 16	
29,639 61	31,518 47	81,936 98	113,255 45	17,104 94	
50,000 »	»	»	»	»	
48,610 95	»	1,389 05	1,389 05	»	
5,361,651 34	11,517,584 62	2,313,402 77	13,830,987 39	817,289 61	

***ÉTAT** des payements faits pour le*

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Liste civile	I.	Unique.	2,751,322 75	2,751,322 75
Sénat	II.	Id.	22,000 »	16,650 10
Chambre des Représentants	III.	Id.	409,850 »	354,092 52
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour.	»	1	43,386 20	43,386 20
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	14,000 »
TOTAUX.			3,308,458 95	3,244,451 37

service des Dotations. Exercice 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.		
»	2,751,322 75	»	2,751,322 75	»	
5,349 90	15,000 »	1,050 10	16,050 10	»	
55,757 68	208,407 07	85,315 69	353,725 66	308 66	
»	43,386 20	»	43,586 20	»	
»	62,774 98	2,225 02	65,000 »	»	
2,900 »	10,000 »	4,000 »	14,000 »	»	
64,007 58	3,150,891 90	93,190 81	3,244,082 71	308 66	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	14,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	107,000 »	106,998 44
Matériel.	»	3	15,000 »	14,996 45
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	4,000 »	2,253 65
Frais de route et de séjour.	»	5	3,000 »	1,283 »
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	233,800 »	230,425 »
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	3,000 »
Cour d'appel (*Personnel*).	»	3	540,220 »	536,105 34
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	16,908 »
Tribunaux de 1re instance et de commerce	»	5	884,130 »	865,575 74
Justice de paix et tribunaux de police	»	6	310,280 »	292,973 55
Justice militaire.	III.			
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	62,050 »	62,050 »
— (*Matériel*)	»	2	4,200 »	4,200 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	53,921 »	40,705 82
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 *francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques*	IV.	Unique.	585,000 »	565,826 52
Constructions, réparations et loyer de locaux	V.	1	35,000 »	21,031 59
A REPORTER.	. . .	. . .	2,879,601 »	2,778,330 68

du Ministère de la Justice. Exercice 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1839.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE À justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.		
7,000 »	14,000 »	»	14,000 »	»	
1 56	104,868 44	2,130 »	106,998 44	»	
5 55	12,106 67	2,889 78	14,996 45	»	
1,740 35	»	2,253 65	2,253 65	»	
1,717 »	695 »	588 »	1,283 »	»	
5,375 »	172,725 »	57,700 »	230,425 »	»	
»	5,000 »	»	5,000 »	»	
4,116 66	399,423 33	136,680 01	536,103 34	»	
1,092 »	15,483 »	1,425 »	16,908 »	»	
18,554 26	629,135 78	236,439 96	865,575 74	»	
17,306 67	173,583 32	119,390 01	292,073 33	»	
»	62,050 »	»	62,050 »	»	
»	4,200 »	»	4,200 »	»	
13,215 18	33,101 07	7,604 75	40,705 82	»	
19,173 48	172,583 48	392,740 49	565,123 97	702 55	
13,068 61	7,712 39	13,319 »	21,031 39	»	
101,270 32	1,804,467 48	973,160 65	2,777,628 13	702 55	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	2,879,601 »	2,778,330 68
Constructions, réparations, etc. (suite).	V (suite).			
Construction d'un palais de justice à Bruxelles, pour le 1er cinquième, à la charge par la ville et la province de contribuer chacune pour 500,000 fr., dans les frais de construction, et, en outre, de remplir leurs obligations légales en ce qui concerne le mobilier, l'entretien et la réparation des locaux, annulant le crédit de pareille somme alloué pour le même objet au Budget de 1838.	»	2	400,000 »	»
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	25,290 »	25,285 90
— du *Moniteur*	»	2	70,000 »	65,568 16
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,800 »	2,672 »
Pensions	VII.	1	10,000 »	2,285 25
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.	»	2	8,000 »	8,000 »
Secours à des employés et enfants mineurs d'employés, dépendants du Ministère de la Justice, qui se trouvent dans ce cas.	»	3	2,000 »	2,000 »
Prisons.	VIII.			
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus .	»	1	1,205,000 »	937,917 95
A REPORTER.	. . .	. . .	4,600,691 »	3,821,859 92

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1r janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1r janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
101,270 32	1,804,467 48	973,160 65	2,777,628 13	702 55	
400,000 »	»	»	»	»	
4 10	21,576 »	3,709 90	25,285 90	»	
4,631 84	44,929 58	17,517 03	62,446 61	2,921 55	
128 »	2,672 »	»	2,672 »	»	
7,714 77	890 33	1,394 90	2,285 23	»	
»	6,300 »	1,700 »	8,000 »	»	
»	2,000 »	»	2,000 »	»	
265,082 05	172,777 43	765,111 22	937,888 65	29 30	
778,831 08	2,055,612 82	1,762,593 70	3,818,206 52	3,653 40	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	4,600,691 »	3,821,859 92
Prisons (suite).	VIII (suite).			
Traitement des employés attachés au service des prisons	»	2	250,000 »	247,570 73
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	2,500 »	2,500 »
Frais d'impressions et de bureau	»	4	17,000 »	15,169 12
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	350,000 »	277,225 48
Achat de matières premières et salaires	»	6	1,250,000 »	978,225 22
Établissements de bienfaisance.	IX.			
Frais d'entretien et de transport de mendiants dont le domicile de secours est inconnu	»	1	12,000 »	11,097 04
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et pour l'amélioration des hospices d'aliénés	»	2	125,000 »	110,656 92
Pour avances à faire, au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles . . .	»	3	74,074 »	74,074 »
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	4	175,000 »	164,800 »
Dépenses imprévues.	X.	Unique.	5,000 »	4,382 18
Solde de dépenses arriérées concernant les exercices 1834 *et* 1835 . . .	XI.	Id.	3,000 »	2,153 34
Dépenses qui restent à liquider pour le service du Moniteur *en* 1837, *et solde des travaux de construction dans les prisons, autorisés en* 1837.	XII.	Id.	36,400 »	36,046 »
TOTAUX.	. . .	. . .	6,900,665 »	5,746,650 95

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1r janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1r janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
778,851 08	2,055,012 82	1,762,593 70	3,818,206 52	3,033 40	
2,429 27	196,446 87	51,048 86	247,495 73	75 »	
»	»	2,500 »	2,500 »	»	
1,830 88	11,572 42	3,596 70	15,169 12	»	
72,774 52	106,380 31	157,394 13	263,774 44	13,451 04	
271,774 78	344,013 51	634,210 21	978,223 72	1 50	
2 96	8,451 14	3,540 50	11,991 64	5 40	
14,343 08	51,482 37	55,096 43	106,578 80	4,078 12	
»	48,046 60	26,027 40	74,074 »	»	
10,200 »	»	164,300 »	164,300 »	500 »	
617 82	1,538 53	2,755 40	4,293 93	88 25	
846 66	2,128 44	24 90	2,153 34	»	
354 »	»	36,046 »	36,046 »	»	
1,154,005 05	2,825,673 01	2,899,134 23	5,724,807 24	21,852 71	

Le Budget de la Justice pour l'exercice 1839, a été fixé par la loi du 22 décembre 1838, nº 918, à la somme de . fr. 6,307,625 »

Par la loi du 27 juin 1840, nº 266, il a été alloué à l'article 1er du chap. VI, un crédit supplémentaire de. . . . 5,640 »

Par la loi du 1er janvier 1840, nº 2, il a été ouvert :

1º Un crédit de 56,400 francs, formant le chap. XII, article unique . . . . . 56,400 »

2º Un crédit supplémentaire au chap. VIII, art. 1er . . 265,000 »

Par la loi du 24 décembre 1840, nº 1062, il a été ouvert au chap. VIII, art. 1er, un crédit supplémentaire de. . 90,000 »

6,900,665 »

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	1	50,000 »	50,000 »
Pensions à accorder aux fonctionnaires, employés et gens de service . . .	»	2	2,000 »	»
Matériel.	»	3	30,000 »	30,000 »
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	4	10,000 »	10,000 »
Traitements des agents diplomatiques.	II.			
France	»	1	60,000 »	59,515 37
Grande-Bretagne	»	2	80,000 »	74,299 98
Prusse	»	3	54,500 »	20,545 41
Autriche.	»	4	40,000 »	38,962 96
Italie	»	5	40,000 »	22,083 20
États-Unis	»	6	25,500 »	21,500 »
Brésil.	»	7	21,000 »	12,250 »
Portugal.	»	8	15,000 »	7,500 »
Espagne.	»	9	15,000 »	15,000 »
Suède	»	10	15,000 »	15,069 31
Danemarck.	»	11	15,000 »	11,250 »
Grèce	»	12	15,000 »	15,000 »
Turquie.	»	13	40,000 »	40,000 »
Traitement des agents diplomatiques en inactivité, de retour de leur mission.	III.	Unique.	10,000 »	»
Traitement à allouer à quelques agents consulaires	IV.	Id.	100,000 »	80,512 01
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses (a.	V.	Id.	80,523 36	80,523 36
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id	50,000 »	35,025 46
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	84,000 »	80,371 84
Établissement de nouvelles missions et frais résultant du traité de paix avec la Hollande (b	VIII.	Id.	500,000 »	292,654 50
TOTAUX.	. . .	. . .	1,152,523 36	1,011,461 20

Ministère des Affaires Étrangères. Exercice 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
»	45,949 44	4,050 56	50,000 »	»	
2,000 »	»	»	»	»	
»	26,683 17	3,316 83	30,000 »	»	
»	10,000 »	»	10,000 »	»	
684 63	54,796 59	4,518 78	59,315 37	»	
5,700 02	74,299 98	»	74,299 98	»	
54,156 59	18,426 75	1,916 66	20,343 41	»	
1,037 04	36,666 52	2,296 44	38,962 96	»	
17,916 80	21,624 87	458 33	22,083 20	»	
4,000 »	21,500 »	»	21,500 »	»	
8,750 »	12,250 »	»	12,250 »	»	
7,500 »	7,500 »	»	7,500 »	»	
»	15,000 »	»	15,000 »	»	
1,030 69	13,969 31	»	13,969 31	»	
5,750 »	11,250 »	»	11,250 »	»	
»	15,000 »	»	15,000 »	»	
»	37,166 64	2,833 36	40,000 »	»	
10,000 »	»	»	»	»	
19,687 99	75,916 64	4,395 37	80,312 01	»	
»	69,241 42	11,281 94	80,523 36	»	*a*) Ce crédit a été majoré de fr. 10,523 36 cs, par la loi du 1er juillet 1840, nº 632.
14,074 54	22,222 89	13,536 95	35,759 84	165 62	
5,428 16	79,100 57	1,471 27	80,571 84	»	
7,345 70	202,508 93	90,545 37	202,654 30	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 5 juin 1839, nº 265.
141,062 16	870,873 72	140,421 86	1,011,295 58	165 62	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Personnel	»	1	6,050 »	5,999 88
Matériel	»	2	3,500 »	3,363 79
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	330,524 »	255,178 64
Matériel	»	2	293,877 »	273,078 95
Magasin de la marine	III.	Unique.	11,200 »	5,592 47
Dépenses éventuelles	IV.	Id.	4,200 »	1,850 »
Frais d'établissement du service de pilotage (a	V.	Id.	174,000 »	172,795 02
TOTAUX			823,351 »	695,858 75

du Ministère de la Marine. Exercice 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CREDITS au 1er janvier 1839	PAYEMENTS EFFECTUES ET JUSTIFIES A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNEE 1839	PAYEMENTS EFFECTUES ET JUSTIFIES A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNEE 1840	PAYEMENTS EFFECTUES ET JUSTIFIES A LA COUR DES COMPTES TOTAL	RESTE A justifier au 1er janv 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*Observations.*
50 12	5,999 88		5,999 88	»	
156 21	1,597 59	1,766 20	3,363 79		
95,345 36	148,000	87,178 64	235,178 64	»	
20,798 05	170,231 88	102,847 07	273,078 95	»	
7,607 53	2,020 95	1,571 52	3,592 47	»	
2,350 »	1,437 50	412 50	1,850 »	»	
1,204 98	14,196 12	158,223 90	172,420 02	375 »	*a*) Ce crédit, formé des sommes restées disponibles, aux Budgets de la Marine, exercices 1837 et 1838, a été ouvert par la loi du 1er juin 1839, n° 267
127,492 25	343,483 92	351,999 83	695,483 75	375 »	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	142,220 »	142,220 »
Matériel.	»	3	20,000 »	20,000 »
Frais de déplacement	»	4	2,000 »	1,959 99
Pensions et secours.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	1,743 58
Secours, continuation ou avances de pensions à accorder par le Gouvernement à d'anciens employés belges aux Indes du ci-devant Gouvernement des Pays-Bas ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	5,914 63
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse . .	»	3	5,000 »	5,000 »
Dotation en faveur de légionnaires et des veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune	»	4	55,000 »	55,000 »
Frais d'administration dans les provinces.	III.			
Province d'Anvers.	»	1	124,895 50	123,958 17
— de Brabant	»	2	129,375 »	129,296 72
— de la Flandre occidentale	»	3	140,157 »	139,630 72
— — orientale	»	4	150,248 »	147,099 88
— de Hainaut.	»	5	150,438 »	145,935 87
— de Liége	»	6	134,330 »	133,271 60
— de Limbourg	»	7	117,680 20	109,981 45
— de Luxembourg	»	8	130,800 »	125,286 92
— de Namur	»	9	109,508 »	106,188 04
Frais de route et de tournée des commissaires de district	»	10	18,500 »	16,568 05
A REPORTER.	. . .	. . .	1,466,722 50	1,428,055 62

du Ministère de l'Intérieur. Exercice 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant l'année 1839.	pendant l'année 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations*
»	21,000 »	»	21.000 »	»	
»	111,353 21	30,866 79	142,220 »	»	
»	20.000 »	»	20,000 »	»	
10 01	1,939 99	»	1 939 99	»	
6,256 42	1,572 92	170 66	1,743 58	»	
1,656 17	3,701 28	2,213 35	3 914 63	»	
»	4,230 »	770 »	5,000 »	»	
»	53,100 »	1,900 »	55,000 »	»	
957 55	85,089 62	38,868 53	123,958 17	»	
78 28	93,499 19	35,784 83	129,284 02	12 70	
526 28	99,971 03	39,659 69	139,630 72	»	
3,148 12	104,712 66	42,337 23	147,049 88	50 »	
6,502 13	109,609 15	34,251 83	143,860 98	74 89	
1,058 40	104,409 10	28,862 50	133,271 60	»	
7,698 75	79,281 83	29,668 53	108,950 36	1,031 09	
5,513 08	78,069 61	47,217 31	125,286 92	»	
3,319 96	82,340 19	23,847 85	106,188 04	»	
1,931 95	46 50	16,365 30	16,409 80	158 25	
38,666 88	1,033,946 27	372,782 42	1,426,728 69	1,326 93	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Report.	. . .	. . .	1,466,722 50	1,428,055 62
Instruction publique.	IV.			
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	80,000 »	78,949 16
Universités.	»	2	590,348 »	584,253 29
Frais de l'école industrielle à Gand	»	3	10,000 »	10,000 »
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	4	8,800 »	76 »
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	»	5	113,000 »	107,275 »
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et colléges . .	»	6	5,000 »	5,000 »
Instruction primaire.	»	7	275,000 »	274,735 91
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles	»	8	20,000 »	19,733 »
Cultes.	V.			
Culte catholique	»	1	4,016,150 »	3,934,761 95
— protestant	»	2	80,000 »	63,280 34
— israélite	»	3	10,000 »	9,100 »
Secours.	»	4	80,000 »	80,000 »
Industrie, commerce et agriculture.	VI.			
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale.	»	1	220,000 »	195,429 09
Service de sauvetage et primes pour construction de navires	»	2	85,000 »	82,345 88
Pêche nationale	»	3	54,000 »	53,098 81
Agriculture.	»	4	567,000 »	559,198 46
Lettres, sciences et arts, fonds provenant de brevets, etc.	VII.			
Lettres, sciences et arts.	»	1	373,900 »	373,146 59
A REPORTER.	. . .	. . .	8,054,920 50	7,859,319 10

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
38,666 88	1,053,946 27	372,782 42	1,426,728 69	1,326 93	
1,050 84	76,602 09	2,547 07	78,949 16	»	
6,114 71	398,380 81	185,852 48	584,233 29	»	
»	10,000 »	»	10,000 »	»	
8,724 »	76 »	»	76 »	»	
5,725 »	107,275 »	»	107,275 »	»	
»	5,000 »	»	5,000 »	»	
264 09	126,458 15	144,713 31	271,171 44	3,564 47	
267 »	»	19,733 »	19,733 »	»	
81,588 05	2,012,253 59	1,915,587 52	3,927,841 11	6,920 84	
16,719 66	41,416 36	21,547 31	62,963 67	316 67	
900 »	7,300 »	1,800 »	9,100 »	»	
»	55,972 35	23,803 02	79,775 37	224 63	
24,570 91	169,420 75	26,008 34	195,429 09	»	
2,654 12	39,870 »	42,475 88	82,345 88	»	
1 19	1,100 »	52,898 81	53,998 81	»	
7,801 54	409,674 47	131,985 74	541,660 21	17,538 25	
755 41	264,946 88	108,199 71	373,146 59	»	
195,601 40	4,779,692 70	3,049,734 61	7,829,427 31	29,891 79	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	8,054,920 50	7,859,319 10
Lettres, sciences et arts, etc. (suite).	VII (suite).			
Monument de la place des Martyrs	»	2	25,000 »	24,506 50
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments.	»	3	20,000 »	20,000 »
Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets et frais de délivrance des brevets	»	4	25,000 »	24,765 60
Service de santé	»	5	45,000 »	22,273 03
Archives du royaume.	VIII.			
Frais d'administration (*Personnel*)	»	1	21,350 »	20,843 05
— (*Matériel*).	»	2	2,600 »	2,580 31
Frais de rédaction et de publication des inventaires des archives	»	3	4,000 »	1,600 »
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées, frais de copie de documents concernant l'histoire, existants à l'étranger	»	4	15,300 »	11,205 90
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'Etat	»	5	3,162 96	2,901 23
Fêtes nationales.	IX.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	40,000 »	39,974 77
A REPORTER.	. . .	. . .	8,256,333 46	8,029,970 39

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
195,601 40	4,779,692 70	3,049,734 61	7,829,427 31	29,891 79	
493 50	24,260 »	246 50	24,506 50	»	
»	11,000 »	9,000 »	20,000 »	»	
234 40	19,567 86	4,597 74	24,165 60	600 »	
22,726 07	7,326 13	14,455 80	21,781 93	492 »	
506 95	19,893 05	950 »	20,843 05	»	
19 69	1,321 30	1,259 01	2,580 31	»	
2,400 »	»	1,600 »	1,600 »	»	
4,094 10	6,878 50	4,327 40	11,205 90	»	
261 73	2,609 57	291 66	2,901 23	»	
25 23	37,204 48	2,770 29	39,974 77	»	
226,363 07	4,900,753 59	3,089,233 01	7,998,986 60	30,983 79	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Report.	. . .	. . .	8,256,555 46	8,029,070 59
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	**X.**			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité	»	Unique.	10,000 »	9,676 »
Statistique générale.	**XI.**			
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale.	»	Id.	7,500 »	6,940 »
Frais de police.	**XII.**			
Mesures de sûreté publique.	»	Id.	80,000 »	80,000 »
Jeux de Spa.	**XIII.**			
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses.	»	1	2,220 »	2,220 »
Subsides à la ville de Spa	»	2	20,000 »	20,000 »
Dépenses imprévues.	**XIV.**			
Crédit ouvert pour les dépenses imprévues.	»	Unique.	50,000 »	29,926 59
Totaux.	. . .	. . .	8,406,055 46	8,178,732 98

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1839	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE Ajustifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.		
226,363 07	4,909,735 59	3,089,233 01	7,998,986 60	30,985 79	
324 »	7,461 »	2,196 »	9,657 »	19 »	
360 »	6,940 »	»	6,940 »	»	
»	80,000 »	»	80,000 »	»	
»	»	2,220 »	2,220 »	»	
»	20,000 »	»	20,000 »	»	
73 41	26,714 75	3,211 84	29,926 59	»	
227,320 48	5,050,869 34	3,096,860 85	8,147,730 19	31,002 79	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1.	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	107,250 »	107,248 54
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage et éclairage du Ministère, etc.	»	3	17,000 »	16,968 77
Papier pour l'administration centrale des postes et les provinces	»	4	7,000 »	6,977 15
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale en Belgique	»	5	6,000 »	4,003 50
Garde civique.	II.			
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien d'armes.	»	Unique.	25,000 »	23,423 68
Milice.	III.			
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens. . . .	»	Id.	1,600 »	1,575 »
Travaux publics.	IV.			
Routes	»	1	2,298,000 »	2,148,683 79
Plantations.	»	2	50,000 »	42,993 87
Canaux et rivières	»	3	257,910 »	247,135 47
Travaux à la Meuse dans le Limbourg	»	4	40,000 »	32,920 »
Ports et côtes.	»	5	280,585 »	262,511 98
Phares et fanaux	»	6	9,000 »	8,892 66
Poldres	»	7	70,000 »	69,577 56
Amélioration des canaux d'Antoing et de Maestricht à Bois-le-Duc.. . .	»	8	60,000 »	59,994 26
A REPORTER.			3,250,545 »	3,053,906 23

Ministère des Travaux Publics. Exercice 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1839	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL	RESTE Ajustifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*Observations*
»	21,000 »	»	21,000 »		
1 46	96,679 30	10 569 24	107,248 54	»	
31 25	16,968 77	»	16,968 77	»	
22 85	6,647 15	330 »	6,977 15	»	
1,996 50	919 »	3,084 50	4,003 50	»	
1,576 32	9,750 34	9,117 11	18,867 45	4,556 25	
25 »	1,300 »	275 »	1,575 »	»	
149,316 21	554,115 56	1,593,720 05	2,147,835 61	848 18	
7,006 13	5,766 76	37,227 11	42,993 87	»	
10,774 55	115,954 87	155,173 60	247,108 47	27 »	
7,080 »	700 »	32,220 »	32,920 »	»	
18,073 02	165,040 59	97,471 39	262,511 98	»	
107 34	4,728 75	1,633 91	6,362 66	2 550 »	
422 44	67,057 56	2,520 »	69,577 56	»	
5 74	»	59,994 26	59,994 26	»	
196,438 77	1,064,608 45	1,981,556 37	3,045,944 82	7,961 41	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	3,250,345 »	3,055,906 23
Travaux publics (suite)	IV (suite).			
Construction d'un barrage entre Tournay et Audenaerde sur l'Escaut, dont l'Etat reprend l'administration à partir du 1er janvier 1840	»	9	95,000 »	1,236 »
Établissement d'un chemin de halage à Courtray, le long de la Lys, dont l'Etat reprend l'administration à dater du 1er janvier 1840	»	10	23,500 »	23,499 55
Premier quart du subside pour la dérivation, à Liége, de la Meuse, dont l'État reprend l'administration à dater du 1er janvier 1840	»	11	50,000 »	»
Bâtiments civils	»	12	28,000 »	19,614 49
Personnel des ponts et chaussées	»	13	415,150 »	409,611 74
Payement des travaux extraordinaires par suite du rétablissement de la navigation sur le canal de Maestricht à Bois-le-Duc (*a*.	»	14	132,000 »	132,000 »
Acquit de diverses dépenses de 1839 et années antérieures restant à liquider (*b*.	»	15	196,875 16	194,598 26
Chemin de fer.	V.			
Entretien et police de la route proprement dite (*c*.	»	1	735,000 »	732,041 85
Dépenses de transport (*d*	»	2	1,950,000 »	1,947,415 57
Frais de perception	»	3	405,000 »	404,952 86
Service des mines.	VI.			
Personnel (*Conseil des mines*).	»	1	42,000 »	42,000 »
Entretien et renouvellement du mobilier, fournitures de bureau, etc. . .	»	2	2,400 »	1,826 25
Frais de route.	»	3	1,200 »	»
Dépenses imprévues	»	4	300 »	»
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement et impression des travaux statistiques	»	5	132,200 »	125,591 93
A REPORTER.	. . .	. . .	7,458,970 16	7,088,294 73

Ministère des Travaux Publics (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
196,458 77	1,064,608 45	1,981,336 37	3,045,944 82	7,961 41	
93,764 »	992 »	244 »	1,236 »	»	
» 45	»	23,499 55	23,499 55	»	
50,000 »	»	»	»	»	
8,385 51	15,608 07	4,006 42	19,614 49	»	
5,538 26	286,013 86	123,075 90	409,089 76	521 98	
»	»	132,000 »	132,000 »	»	*a* et *b*) Ces deux crédits, dont le premier a été ouvert par la loi du 15 avril 1840, n° 90, et le second, par la loi du 3 juin 1840, n° 196, ont été formés des sommes restées disponibles au Budget des Travaux Publics, exercice 1838.
2,276 90	»	188,194 44	188,194 44	6,403 82	
2,958 15	419,517 53	296,747 88	716,065 41	15,976 44	*c* et *d*) Par la loi du 30 mars 1840, n° 65, une somme de 220,000 fr. a été transférée de l'art. 1er à l'art. 2 du chap. V.
2,584 43	1,222,789 32	716,829 68	1,939,619 »	7,706 57	
47 14	350,827 44	48,159 85	398,987 29	5,965 57	
»	42,000 »	»	42,000 »	»	
573 75	1,238 82	587 43	1,826 25	»	
1,200 »	»	»	»	»	
300 »	»	»	»	»	
6,608 07	84,858 67	40,733 26	125,591 93	»	
370,675 43	3,488,254 16	3,555,414 78	7,043,668 94	44,625 79	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. .	. . .	7,458,970 16	7,088,294 75
Service des postes et messageries.	VII.			
Traitements des employés	»	I.	320,000 »	311,101 04
Frais de tournée des inspecteurs de régie, des directeurs et percepteurs, indemnités de logement, imprimés, registres et timbres	»	2	77,000 »	76,944 98
Transport des dépêches	»	3	341,546 »	304,573 86
Service rural	»	4	230,000 »	229,950 »
Pensions et secours.	VIII.			
Secours à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	»	Unique.	2,500 »	1,250 »
Dépenses imprévues.	IX.	»	30,000 »	28,146 06
Travaux de dévasement et de réparation des berges au canal de Gand vers Terneuzen (*a*	»	»	217,000 »	182,050 50
Dépenses relatives au canal de Bruxelles à Charleroy (*b* :				
1° Pour frais d'entretien et d'exploitation pendant les 7 derniers mois de 1839. . . . . fr. 56,000 »				
2° Pour indemnité de reprise due par l'État pour le même laps de temps, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre le Gouvernement et la société concessionnaire 385,802 47	»	»	441,802 47	441,802 47
			9,118,818 63	8,664,113 64
Chemin de fer (*c*.	»	»	11,031,262 85	11,031,262 85
Routes pavées et ferrées (*d*.	»	»	968,737 15	968,737 15
TOTAUX.	. . .	. . .	21,118,818 63	20,664,113 64

Ministère des Travaux Publics (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE À justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
570,675 43	3,488,254 16	3,555,414 78	7,043,668 94	44,625 79	
8,898 96	197,795 91	113,055 13	310,851 04	250 »	
55 02	53,595 05	23,349 95	76,944 98	»	
36,972 14	221,227 84	83,346 02	304,573 86	»	
50 »	104,155 77	125,644 23	229,800 »	150 »	
1,250 »	800 »	450 »	1,250 »	»	
1,853 94	17,054 12	11,091 94	28,146 06	»	
34,949 50	36,100 »	109,745 50	145,845 50	30,205 »	*a-b)* Ces crédits ensemble de fr. 658,802 47 c., ont été ouverts par la loi du 1er juin 1839, nº 124.
»	358,775 04	83,026 83	441,802 47	»	
454,704 99	4,477,758 47	4,105,124 38	8,582,882 85	81,230 79	
»	»	9,857,444 35	9,857,444 35	1,173,818 50	*c-d)* Loi du 28 décembre 1839, nº 885. L'emploi de ce crédit s'est fait conformément aux dispositions de l'art. 3 de la loi du 18 juin 1836, nº 327, dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer, décrété par les lois du 1er mai 1832, nº 330, et du 26 mai 1837, nº 131, et des routes pavées et ferrées, dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836, nº 213, et du 1er juin 1838, nº 204.
»	»	968,722 15	968,722 15	15 »	
454,704 99	4,477,758 47	14,931,290 88	19,409,049 35	1,255,064 29	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.				
Traitement du Ministre	»	»	1	21,000 »	21,000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	170,000 »	170,000 »
Frais de route et de séjour	»	»	3	10,000 »	1,838 18
Matériel du Ministère	»	»	4	52,000 »	52,000 »
— du dépôt de la guerre	»	»	5	19,000 »	19,000 »
Soldes et masses de l'armée, frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1			
État-major général	»	»	1	676,857 45	671,552 87
Indemnité aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale	»	»	2	58,900 »	52,281 »
État-major des places	»	»	3	273,496 40	264,545 40
Intendance	»	»	4	146,523 70	145,063 12
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	267,527 40	255,795 70
— — du génie	»	»	6	247,667 75	243,599 06
Soldes des troupes.	»	2			
Infanterie	»	»	1	12,076,052 80	12,067,318 82
Cavalerie	»	»	2	3,620,095 10	3,618,159 01
Artillerie	»	»	3	2,620,585 05	2,606,357 65
Génie	»	»	4	390,804 90	381,924 92
Gendarmerie	»	»	5	1,455,216 45	1,409,559 60
Ambulances	»	»	6	314,501 30	307,816 61
Masses des corps, frais divers, etc.	»	3			
Masse de pain	»	»	1	2,466,445 88	2,464,726 06
— de fourrages	»	»	2	4,912,163 01	4,790,281 50
— d'habillement et d'entretien	»	»	3	5,133,135 45	5,108,554 59
— d'entretien du harnachement, etc.	»	»	4	368,764 80	259,373 42
— de renouvellement de la buffleterie, etc.	»	»	5	332,632 33	200,223 59
— de casernement des chevaux	»	»	6	159,967 72	97,431 80
— de casernement des hommes	»	»	7	928,028 80	922,042 22
A REPORTER.				36,710,364 29	36,110,422 92

du Ministère de la Guerre. Exercice 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
»	157,280 94	12,719 06	170,000 »	»	
8,161 82	1,838 18	»	1,838 18	»	
»	51,587 30	612 70	52,000 »	»	
»	7,404 »	11,596 »	19,000 »	»	
5,304 58	294,071 83	377,481 04	671,552 87	»	
6,619 »	30,913 02	21,367 98	52,281 »	»	
8,955 »	108,170 21	156,375 19	264,545 40	»	
1,460 58	65,973 08	79,090 04	145,063 12	»	
11,731 70	108,507 26	147,288 44	255,795 70	»	
4,068 69	100,589 44	143,009 62	243,599 06	»	
8,733 98	7,131,123 26	4,956,195 56	12,067,318 82	»	
10,954 09	1,869,720 47	1,748,438 54	3,618,159 01	»	
14,227 40	1,549,737 95	1,056,619 70	2,606,357 65	»	
8,870 98	212,849 67	169,075 25	381,924 92	»	
45,656 85	699,092 13	710,467 47	1 409,559 60	»	
6,684 69	188,860 76	118,955 85	307,816 61	»	
1,719 82	1,820,059 26	644,666 80	2,464,726 06	»	
121,881 51	4,336,540 78	453,740 72	4,790,281 50	»	
24,601 06	4,085,445 24	1,023,001 15	5,108,446 39	88 »	
129,591 38	120,157 96	119,215 46	239,373 42	»	
132,408 74	97,523 07	101,009 86	198,532 93	1,890 66	
42,535 92	31,212 56	66,219 44	97,431 80	»	
5,986 58	641,544 44	280,527 78	922,042 22	»	
599,941 57	23,730,772 61	12,377,671 65	36,108,444 26	1,978 66	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. .	.	. .	36,710,364 29	36,110,422 92
Masses des corps, frais divers (suite).	II (suite).	3 suite			
Frais de route des officiers	»	»	8	158,000 »	156,781 60
Transports généraux et autres.	»	»	9	392,000 »	389,577 56
Primes d'engagement et de rengagement.	»	»	10	25,000 »	8,463 88
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	11	116,000 »	114,507 68
Frais de police.	»	»	12	55,000 »	55,000 »
Cantonnements, logement et nourriture.	»	»	13	5,168,957 58	5,168,535 32
Frais de découcher des gendarmes	»	»	14	70,000 »	65,529 91
Remonte.	»	»	15	1,879,480 »	1,606,996 12
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	16	420,000 »	405,358 45
Service de santé.	III.				
Personnel de l'administration centrale	»	»	1	31,902 75	28,351 75
Pharmacie centrale	»	»	2	160,800 »	160,082 69
Hôpitaux sédentaires (*Personnel*).	»	»	3	262,266 40	257,634 75
— — (*Matériel*)	»	»	4	145,000 »	144,021 20
Élèves de l'école vétérinaire.	»	»	5	3,000 »	2,875 »
École militaire.	IV.				
École militaire.	»	»	Uniq.	200,000 »	189,138 18
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.				
Matériel de l'artillerie	»	»	1	1,880,300 »	1,764,610 81
— du génie	»	»	2	4,049,469 19	2,619,096 99
Traitements divers.	VI.				
Traitements temporaires de non-activité et de réforme	»	»	1	245,685 30	241,258 26
— des aumôniers.	»	»	2	52,500 »	51,190 77
— d'employés temporaires et soldes de domestiques	»	»	3	51,125 50	50,221 12
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo.	»	»	4	30,085 15	28,054 39
Dépenses imprévues.	VII.	»	Uniq.	86,458 55	76,810 92
A REPORTER.	. .	.	. .	50,171,574 69	47,659,480 52

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
	pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.		
399,941 37	23,750,772 61	12,577,671 65	36,108,444 26	1,978 66	
1,218 40	65,590 18	91,162 73	156,752 91	28 69	
2,422 44	148,275 67	238,857 28	387,130 95	2,446 61	
16,550 12	1,515 77	6,948 11	8,463 88	»	
1,492 32	83,369 24	31,061 53	114,430 77	76 91	
»	55,000 »	»	55,000 »	»	
422 26	1,974,754 29	1,193,724 05	3,168,478 34	56 98	
6,470 09	20,759 28	42,770 63	63,529 91	»	
272,483 88	1,048,925 31	558,070 81	1,606,996 12	»	
16,661 57	180,511 30	222,827 15	403,338 43	»	
3,551 »	11,979 71	16,372 04	28,351 75	»	
717 31	135,870 28	24,212 41	160,082 69	»	
4,631 67	103,427 40	154,207 33	257,634 73	»	
978 71	99,978 35	44,038 74	144,017 09	4 20	
125 »	2,250 »	625 »	2,875 »	»	
10,861 82	65,868 25	123,182 18	189,050 43	87 75	
115,689 19	1,543,579 68	420,992 62	1,764,572 30	38 51	
1,450,372 20	1,000,855 32	1,616,495 78	2,617,351 10	1,765 89	
2,447 04	65,729 04	175,509 22	241,238 26	»	
1,509 23	10,025 »	21,165 77	31,190 77	»	
11,904 58	22,300 59	16,920 53	39,221 12	»	
2,050 76	2,905 95	25,148 46	28,054 39	»	
9,627 61	50,497 32	26,313 60	76,810 92	»	
2,511,894 37	30,224,718 52	17,428,277 60	47,652,996 12	6,484 20	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes
REPORT.	.	. . .	50,171,374 69	47,659,480 32
Payement des dépenses de 1830 et années suivantes qui restent à liquider	VIII.			
Matériel du génie. (*Exercices* 1830, 1831 *et* 1832)	»	1	82,583 08	82,182 48
Creances diverses. (*Exercices* 1830 *et* 1831)	»	2	5,044 84	5,044 84
Payement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 *et* 1831.	IX.	Unique.	29,528 82	29,528 82
Payement des dépenses de 1837, *qui restent à liquider*	X	Id.	142,825 31	77,266 66
TOTAUX.	. .	. . .	50,431,356 74	47,853,503 12

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*Observations.*
2,511,894 37	30,224,718 52	17,428,277 60	47,652,996 12	6,484 20	
400 60	38,060 99	44,112 49	82,182 48	»	
»	5,044 84	»	5,044 84	»	
»	29,528 82	»	29,528 82	»	
65,558 65	»	77,266 66	77,266 66	»	
2,577,853 62	30,297,362 17	17,549,656 75	47,847,018 92	6,484 20	

Le Budget de la Guerre a été fixé par la loi du 30 décembre 1838, n° 921, à . . . . . fr. 49,813,000 »

Par la loi du 26 mai 1839, n° 115, il a été transféré du chap. V, art. 2, du Budget de la Guerre, exercice 1838, au chapitre V, art. 2, de ce Budget-ci, une somme de . . . . . 501,200 »

Par la loi du 26 mai 1839, n° 116, il a été ouvert pour le payement des dépenses de 1839 et années suivantes, qui restent à liquider, un crédit de 43,189 69

(Ce crédit forme le chap. VIII, art. 1 et 2.)

Par la loi du 29 mai 1839, n° 122, il a été ouvert, pour le payement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 et 1831, un crédit de. 29,528 82

(Ce crédit forme le chap. IX, art. unique.)

Par la loi du 24 juin 1840, n° 256, les sommes restées disponibles aux articles suivants, SAVOIR

Au chap. II, section 1, art. 1. . .	50,000 »	Ont été transférées comme suit, SAVOIR :	
— — » — 2. . .	35,000 »		
— — » — 6. . .	60,000 «	Au chap. II, section 3, art. 1 . . .	655,000 »
— — 2 — 1. . .	35,000 »	— — » — 8 . . .	8,000 »
— — » — 2. . .	140,000 »	— — » — 9 . . .	242,000 »
— — » — 3. . .	250,000 »	— — » — 11 . . .	21,000 »
— — » — 4. . .	40,000 »	— — » — 12 . . .	20,000 »
— — » — 5. . .	50,000 »	— — » — 13 . . .	1,063,000 »
— — » — 6. . .	100,000 »	— III, article 2	21,000 »
— — 3 — 2. . .	1,355,000 »	— — 4 . . .	45,000 »
— VII, art. unique	20,000 »	— VI, — 1	40,000 »
TOTAL. . . . fr.	2,115,000 »	TOTAL ÉGAL. . . . . fr.	2,115,000 »

Par la loi du 24 juin 1840, n° 257, une somme de fr. 142,825 31 c[s] a été prélevée sur l'art. 2 du chap. V, pour en former le crédit du chap. X, art. unique.

Par la loi du 24 juin 1840, n° 258, il a été alloué à l'art. 1[er] du chap. VIII, un crédit supplémentaire de . . 44,438 25

TOTAL. . . . . fr. 50,451,356 74

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	17,500 »
— des fonctionnaires et employés	»	2	374,000 »	375,090 84
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions	»	3	30,200 »	30,091 05
Frais de tournée	»	4	8,000 »	7,099 71
Matériel	»	5	45,000 »	44,977 11
Service de la monnaie	»	6	7,200 »	4,179 89
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	7	50,000 »	»
Prime destinée à la fabrication de la petite monnaie, à l'exclusion des pièces de cinq francs	»	8	5,000 »	»
Magasin général des papiers	»	9	117,000 »	116,992 87
Frais de publication et rédaction de documents statistiques	»	10	5,000 »	1,500 »
Administration du trésor dans les provinces.	II.			
Traitements des directeurs	»	1	86,550 »	86,550 »
Supplément de traitement aux anciens receveurs généraux	»	2	5,900 »	5,900 »
Caisse générale de l'État. (*Sans entendre approuver la convention du 7 novembre 1836, ni aucune autre qui aurait pour objet de perpétuer les fonctions du caissier général actuel au delà de l'exercice 1839.*)	»	3	220,000 »	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes, accises, etc.	III.			
Traitements des employés du service sédentaire	»	1	830,780 »	815,353 67
Remises et indemnités des comptables	»	2	1,730,000 »	1,584,341 44
Traitements des employés du service actif	»	3	4,665,000 »	4,498,911 56
— de la garantie	»	4	46,500 »	46,194 92
A REPORTER			8,227,130 »	7,634,163 06

du Ministère des Finances. Exercice 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations*
3,500 »	17,500 »	»	17,500 »	»	
9 16	311,155 16	62,541 04	373,674 20	316 64	
108 95	29,891 05	200 »	30,091 05	»	
300. 29	7,253 46	446 25	7,699 71	»	
22 89	41,068 98	3,908 13	44,977 11	»	
3,020 11	777 45	3,343 92	4,121 37	58 52	
50,000 »	»	»	»	»	
5,000 »	»	»	»	»	
7 13	116,992 87	»	116,992 87	»	
3,500 »	450 »	1,050 »	1,500 »	»	
»	81,575 »	5,175 »	86,550 »	»	
»	5,650 »	250 »	5,900 »	»	
220,000 »	»	»	»	»	
15,446 33	314,845 59	446,373 08	761,218 67	54,115 »	
145,658 56	1,100 »	1,581,391 44	1,582,491 44	1,850 »	
166,088 44	1,835,487 15	2,065,562 50	4,497,049 65	1,861 91	
505 08	19,087 45	27,107 47	46,194 02	»	
592,966 94	2,780,612 16	4,795,348 83	7,575,960 99	58,202 07	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	8,227,130 »	7,634,163 06
Administration des contributions, etc. (suite).	III (suite).			
Traitement du vérificateur principal et des vérificateurs des poids et mesures.	»	5	62,000 »	57,216 78
Traitements des avocats de l'administration	»	6	35,670 »	35,624 99
Frais de bureau et de tournée	»	7	195,400 »	191,706 33
Indemnités	»	8	338,600 »	307,385 06
Matériel.	»	9	146,000 »	102,723 90
Indemnités aux agents non replacés du cadastre	»	10	2,000 »	2,000 »
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	11	10,000 »	7,861 50
Indemnité pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation du chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées. . .	»	12	15,000 »	14,966 20
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			
Traitements des employés de l'enregistrement	»	1	357,490 »	351,553 79
— — du timbre	»	2	50,520 »	50,426 02
— — du domaine.	»	3	48,795 »	35,486 10
— des agents forestiers	»	4	255,000 »	241,648 18
Remises des receveurs.	»	5	860,000 »	20,248 94
— des greffiers	»	6	42,000 »	41,987 70
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	20,000 »
Matériel.	»	8	26,500 »	26,500 08
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000 »	55,321 61
Dépenses du domaine.	»	10	112,895 »	53,457 88
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers	»	11	31,000 »	»
Frais d'exploitation de la houillère de Kerkraede	»	12	140,000 »	54,196 74
Dépenses imprévues et travail extraordinaire	V.	Unique.	20,000 »	19,977 07
A REPORTER.	. . .	. . .	11,050,998 »	9,322,231 95

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES TOTAL	RESTE A justifier au 1er janv 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*Observations.*
592,066 94	2,780,612 16	4,795,348 83	7,575,960 99	58,202 07	
4,783 22	25,475 08	31,741 70	57,216 78	»	
45 01	23,494 99	12,130 »	35,624 99	»	
5,693 67	150,056 59	41,519 74	191,556 33	150 »	
31,214 94	111,940 30	186,066 93	298,007 23	9,377 83	
43,276 10	44,525 61	58,303 79	102,629 40	94 50	
»	1,500 »	500 »	2,000 »	»	
2,138 50	»	7,861 50	7,861 50	»	
33 80	10,343 52	4,622 68	14,966 20	»	
5,956 21	1,050 »	350,483 79	351,533 70	»	
93 98	»	50,426 02	50,426 02	»	
13,308 90	»	35,486 10	35,486 10	»	
13,351 82	»	241,648 18	241,648 18	»	
839,751 06	»	20,248 94	20,248 94	»	
12 30	»	41,918 08	41,918 08	69 62	
»	»	20,000 »	20,000 »	»	
199 92	25,203 94	3,096 14	26,300 08	»	
1,678 39	34,883 94	18,437 67	53,321 61	»	
59,435 12	6,286 21	45,034 89	51,321 10	2,136 78	
51,000 »	»	»	»	»	
85,803 26	15,529 67	38,667 07	54,196 74	»	
22 95	8,991 98	10,985 09	19,977 07	»	
1,728,766 07	3,237,673 99	6,014,527 14	9,252,201 13	70,050 80	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	11,050,998 »	9,522,231 95
Crédit pour satisfaire, tant en principal qu'en intérêts calculés jusqu'au 1er janvier 1830, aux jugements rendus en faveur du sieur Colignon de Bas-Oha, contre l'administration du domaine (*a*.	»	»	24,470 31	24,470 31
Remboursement par l'Etat du péage à percevoir par le Gouvernement des Pays-Bas sur la navigation de l'Escaut (*b*	»	»	300,000 »	299,093 15
Prêt à la Banque de Belgique (*c*.			11,375,468 31	9,846,695 39
Payement de billets	»	1	2,600,000 »	2,600,000 »
Remboursement des fonds déposés aux caisses d'épargnes	»	2	1,400,000 »	1,296,897 40
TOTAUX.	. . .	. . .	15,375,468 31	13,543,592 79

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
1,728,766 07	3,237,673 99	6,014,527 14	9,252,201 13	70,030 80	
»	24,470 31	»	24,470 31	»	*a*) Ce crédit a été alloué par la loi du 28 février 1839, n° 25.
0 85	»	299,993 15	299,993 15	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 5 juin 1839, n° 263.
1,728,772 92	3,262,144 30	6,314,520 29	9,576,664 59	70,030 80	*c*) Loi du 1er janvier 1839, n° 1.
»	2,600,000 »	»	2,600,000 »	»	
103,102 60	1,286,564 08	10,333 32	1,296,897 40	»	
1,831,875 52	7,148,708 38	6,324,853 61	13,473,561 99	70,030 80	

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Non-valeurs.	I.			
Sur le foncier	»	1	318,000 »	141,178 42
Sur l'impôt personnel	»	2	380,000 »	8,702 77
Sur les patentes	»	3	75,000 »	7,467 01
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	»	4	55,000 »	4,043 48
Sur les redevances des mines	»	5	12,600 »	»
Remboursements.	II.			
Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façon d'ouvrages brisés	»	1	230,000 »	207,073 36
Remboursements des postes aux offices étrangers	»	2	65,000 »	64,793 12
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux	»	3	35,000 »	25,754 78
Attributions d'amendes forestières	»	4	15,000 »	10,091 92
TOTAUX			1,165,600 »	469,084 86

Remboursements et Non-Valeurs. Exercice 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
176,821 58	5,653 93	123,721 49	129,375 42	11,803 »	
371,297 23	182 55	8,520 22	8,702 77	»	
67,532 99	»	7,467 01	7,467 01	»	
50,956 52	»	4,034 98	4,034 98	8 50	
12,600 »	»	»	»	»	
22,926 64	29,350 37	177,689 49	207,039 86	33 50	
206 88	4,056 42	60,756 70	64,795 12	»	
9,265 22	11,571 55	14,163 23	25,734 78	»	
4,908 08	»	7,025 92	7,025 92	5,066 »	
696,515 14	50,794 82	405,379 04	454,173 86	14,911 »	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Dette publique.	20,009,928 34	14.648,277 »
Dotations	3,308,458 95	3,244,451 37
Ministère de la Justice	6,900,665 »	5,746,659 95
— des Affaires Étrangères	1,152,523 36	1,011,461 20
— de la Marine	825,551 »	695,858 75
— de l'Intérieur	8,406,053 46	8,178,752 98
— des Travaux Publics	9,118,818 63	8,664,113 64
— de la Guerre	50,451,556 74	47,855,505 12
— des Finances	11,375,468 31	9,646,695 39
Remboursements et *non*-valeurs	1,165,600 »	469,084 86
	112,692,223 79	100,158,838 26
FONDS SPÉCIAUX.		
Prêt à la banque de Belgique (a.		
Payement des billets	2,600,000 »	2,600,000 »
Remboursement des fonds déposés aux caisses d'épargne	1,400,000 »	1,296,807 40
Chemin de fer (b.	11,031,262 85	11,031,262 85
Routes pavées et ferrées (c.	968,737 15	968,737 15
TOTAUX.	128,692,225 79	116,055,735 66

EXERCICE 1839.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1839.	pendant L'ANNÉE 1840.	TOTAL.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*Observations.*
5,361,651 54	11,517,584 62	2,313,402 77	13,830,987 39	817,289 01	
64,007 58	3,150,891 90	93,190 81	3,244,082 71	368 66	
1,154,005 05	2,825,675 01	2,899,154 23	5,724,807 24	21.852 71	
141,062 16	870,875 72	140,421 86	1,011,295 58	165 62	
127,492 25	343,483 92	551,999 83	695,483 75	375 »	
227,320 48	5,050,869 34	3,096,860 85	8,147,730 19	31,002 79	
454,704 99	4,477,758 47	4,105,124 38	8,582,882 85	81,230 79	
2,577,853 62	30,297,362 17	17,549,656 75	47,847,018 92	6,484 20	
1,728,772 92	3,262,144 30	6,514,520 29	9,576,664 59	70,030 80	
696,515 14	50,704 82	403,579 04	454,173 86	14,011 »	
12,535,385 53	61,847,436 27	37,267,690 81	99,115,127 08	1,045,711 18	
					a) Loi du 1er janvier 1839, n° 1.
»	2,600,000 »	»	2,600,000 »	»	
103,102 60	1,286,564 08	10,535 32	1,296,897 40	»	
»	»	9,857,444 55	9,857,444 55	1,175,818 50	
»	»	968,722 15	968,722 15	15 »	*b* et *c*) Loi du 28 décembre 1839, n° 885.
12,656,488 13	65,734,000 35	48,104,190 63	113,838,190 98	2,217,544 68	

ÉTAT du solde au 31 *décembre* 1840.

	MONTANT.
Le solde actif de l'exercice 1839, au 31 décembre 1840, est de . . . . fr.	782,439 37

RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1839

AU 1er JANVIER 1841.

Les produits recouvrés ou restant à réaliser sur les ressources ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1839 s'élèvent à . . . . . fr.		115,759,431 87
Les dépenses ordinaires et extraordinaires devant être de		125,789,030 02
L'ensemble du Budget de l'exercice 1839 présente une insuffisance de ressources de		10,029,598 15

Cette insuffisance de ressources de fr. 10,029,598 15 c[s] se reproduit ainsi qu'il suit, par la comparaison des opérations déjà faites sur l'exercice 1839, avec celles qu'on présume rester à effectuer jusqu'à l'époque de sa clôture;

SAVOIR :

Recettes réalisées. . . . . fr.		114,717,436 58
Payements effectués et régularisés		113,934,997 21
Excédant de recette au 1er janvier 1841 . . . . . fr.		782,439 37
Il reste à recouvrer sur les revenus probables		1,041,995 29
Ensemble. . . . . fr.		1,824,434 66

Il reste à payer pour solder les dépenses de l'exercice :

a. Sur les crédits ordinaires . fr. 13,577,096 71	14,854,032 81	
b. Sur les crédits extraordinaires . 1,276,936 10		
Et sur lesquels on présume pouvoir annuler à l'époque de la clôture de l'exercice	3,000,000 »	
Reste. . . . . fr.		11,854,032 81
Insuffisance de ressources égale à celle qui est établie ci-dessus. . . fr.		10,029,598 15

NOTE COMPARATIVE

De la situation du premier compte provisoire et de la situation du second compte provisoire du Budget de l'exercice 1839.

D'après la situation du premier compte provisoire de l'exercice 1839, le Budget de cet exercice paraissait ne devoir présenter qu'une insuffisance de ressources de. . . . . fr.		8,665,249 85
D'après la situation du second compte provisoire du même exercice, cette insuffisance s'élève à		10,029,598 15
Différence en faveur de la situation précédente de. . . . . fr.		1,364,348 30

Cette situation s'explique ainsi qu'il suit :

1° Modifications aux recettes portées dans la première situation provisoire,

SAVOIR :	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
IMPÔTS . . . . Contributions directes	42,400 43	»	
Douanes	35,408 46	»	
Accises	37 43	»	
Enregistrement, domaines et forêts	»	»	
Recettes diverses (administ. du Trésor public) .	»	»	
PÉAGES . . . . Domaines	»	»	
Postes	30,623 93	»	
CAPITAUX ET REVENUS . . . . Travaux Publics	»	»	
Enregistrement, domaines et forêts	»	»	
Administration du Trésor public	80,635 04	»	
REMBOURSEMENTS . Contributions directes	5,935 14	»	
Enregistrement, domaines et forêts	»	»	
Administration du Trésor public	217,488 02	»	
	412,528 45	»	
Reste en augmentation de recettes			412,528 45

2° Modifications aux dépenses prévues dans la première situation,

SAVOIR :	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
Ministère des Affaires Étrangères	10,523 36	»	
— de la Justice	393,040 »	»	
— des Travaux Publics.	328,875 16	»	
— de la Guerre	44,438 23	»	
	776,876 75	»	
Ministère des Travaux Publics (*chemin de fer et routes pavées et ferrées*)	2,000,000 »	»	
D'après la situation du premier compte provisoire de l'exercice 1839, on a présumé que l'économie à faire sur les crédits votés serait de 2 millions, et, d'après la situation du second compte provisoire, on porte cette économie à 3 millions; différence de.	»	1,000,000 »	
	2,776,876 75	1,000,000 »	
Reste en augmentation de dépenses			1,776,876 75
En diminuant les modifications survenues en 1840 aux recettes de l'exercice 1839 des modifications qu'ont éprouvées les dépenses pendant la même année 1840, on trouve le même résultat que ci-dessus . . .			1,364,348 30

QUATRIÈME PARTIE.

PREMIER COMPTE PROVISOIRE

RENDU

des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

Exercice 1840.

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE PREMIER COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1840,

RENDU PAR L'ADMINISTRATION DES FINANCES.

Le compte provisoire, rendu par le Ministre des Finances, de l'exercice 1840, expose toutes les opérations de l'année 1840 relatives à cet exercice; il comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1840.

Le compte d'un exercice est divisé :

En un premier compte provisoire;
En un second compte provisoire;
Et en un compte définitif.

De manière qu'après l'expiration de la troisième année, on connaisse toutes les recettes faites et toutes les dépenses enregistrées sur les crédits alloués par la Législature, telles qu'elles ont été liquidées par la Cour des Comptes depuis le 1er janvier jusqu'au dernier décembre de chacune des trois années.

Ce compte annuel d'un exercice s'établit à l'Administration du Trésor public, Savoir :

Pour la Recette :

1° Par les états de mois fournis par les soins des directeurs des différentes branches d'administration des revenus publics, au moyen desquels elle contrôle les recettes et les dépenses, vérifie les pièces justificatives, et, après en avoir reconnu l'exactitude, les constate sur un livre journal et sur un grand livre, qui servent de base au compte qu'elle rend chaque année;

2° Par des récépissés des versements faits directement au Trésor, lesquels sont transmis par les comptables et consignés dans les écritures du Trésor, comme recettes accidentelles.

Pour la Dépense :

Au moyen d'actes de décharge délivrés par la Cour des Comptes pour admission des pièces des dépenses payées par les divers Départements d'administration générale, et en rapport avec les divers chapitres et articles du Budget général des dépenses voté par les Chambres.

Les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1840 ont été fixées par les lois suivantes à francs,

Savoir :

Loi du 29 déc. 1839, n° 889, crédit alloué pour la Dette publique . . fr.					26,070,417	52
— » — » — pour les dotations					3,297,458	95
— 1 janv. 1840	1	—	au Ministère de la Justice . .		6,452,577	»
— 2 —	3	—	— des Finances. . .		10,877,750	»
— » —	3	—	pour les non-valeurs, etc. . .		1,806,200	»
— 4 —	4	—	au Ministère des Affaires Étrangères		1,136,500	»
— 16 fév. —	30	—	— de l'Intérieur. . .		8,513,504	20
— 18 —	34	—	— des Travaux publics.		9,036,031	27
— » —	35	—	— de la Marine . . .		939,952	»
Lois des 31 décembre 1839, 7 février 1840, 17 février 1840, 27 mai 1840, 29 avril 1840, 27 mai 1840 et 14 décembre 1840, crédits alloués au Ministère de la Guerre					31,000,000	»
			Total. . . . . fr.		99,150,390	94
Et la loi des Voies et Moyens ayant évalué les ressources de cet exercice à. . . . . fr.					101,955,569	»
Il en résulte que les ressources excèdent les dépenses votées de . . .					2,805,178	06

Mais plusieurs modifications ont été apportées à ces prévisions, notamment en ce qui concerne les dépenses,

Savoir :

Les crédits accordés aux Ministres s'élèvent, comme on vient de le dire, à fr.		99,150,390 94
Le crédit accordé au Ministère de la Justice y est compris pour une somme de . . . . . fr.	6,452,577 »	
Il a été majoré :		
1° Par la loi du 8 juin 1840, n° 197, d'un crédit pour pourvoir aux dépenses d'appropriation d'un pénitentiaire spécial pour les jeunes délinquants, avec la stipulation toutefois que 150,000 francs seulement seront imputés sur 1840 . . . . . fr.	150,000 »	150,000 »
A reporter. . . .	6,602,577 »	99,300,390 94

Report. . . . fr.	6,602,577 »	99,500,390 94
2° Par l'art. 2 de la loi du 24 décembre 1840, n° 1062, d'un crédit supplémentaire pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus	410,000 »	410,000 »
Le crédit accordé à ce Ministère est donc de. . . . fr.	7,012,577 »	
Le crédit accordé au Ministère des Affaires Étrangères, qui y est compris pour. . . . . fr.	1,136,500 »	
A été majoré par la loi du 19 décembre 1840, n° 1048, d'une somme de.	83,600 »	83,600 »
Ce qui porte le crédit accordé à ce Ministère, à la somme total de . . . . . fr.	1,220,100 »	
Le crédit accordé au Ministère de l'Intérieur, qui y est compris pour. . . . . fr.	8,513,504 20	
A été également majoré d'un crédit supplémentaire comme subside pour l'érection d'un petit séminaire, à Saint-Trond, de	100,000 »	100,000 »
Ce qui élève le crédit accordé à.	613,504 20	
Le crédit accordé au Ministère des Finances, qui y est compris pour. . . . . fr.	10,877,750 »	
A été majoré, Savoir :		
1° Par la loi du 17 février 1840, n° 31, d'un crédit pour faire face aux frais résultant de la refonte des monnaies provinciales, de.	125,000 »	125,000 »
2° Par la loi du 30 juin 1840, n° 284, d'un crédit de 660,000 francs, imputable sur le produit résultant des ventes autorisées par la présente loi et par celle du 27 mai 1837, à.	660,000 »	660,000 »
Le crédit alloué à ce Ministère, est donc de . . . fr.	11,662,750 »	
Et le total des crédits législatifs mis à la disposition des Ministres pour les dépenses ordinaires des Budgets jusqu'au 1er janvier 1841, sur l'exercice 1840, a été en définitive de. . . . . fr.		100,678,990 94
Les prévisions des ressources ayant été fixées par la loi du 29 décembre 1839, n° 883, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à		101,955,569 »
Il résulte, en conséquence, de l'ensemble des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations des ressources et les autorisations de dépenses du Budget de l'exercice 1840, qu'au lieu d'un excédant de ressources de fr. 2,805,178 06 c^{s}, il n'y a réellement qu'une excédant de ressources de . . . . . fr.		1,276,578 06

En comparant maintenant ces prévisions avec les faits réalisés, on obtiendra la situation provisoire du Budget de l'exercice 1840, telle qu'elle ressort des opérations constatées jusqu'au 1er janvier 1841.

RECETTES.

Les ressources de l'exercice 1840 ont été évaluées, ainsi qu'on vient de l'expliquer, à . . . . . fr.		101,955,569 »
Il est à présumer que les revenus et produits s'élèveront à . . . . . fr.	103,610,085 37	
Les recouvrements déjà effectués s'élèvent, au 1er janvier 1841, à	96,769,825 47	
Il resterait ainsi encore à recouvrer sur cet exercice. fr.	6,840,259 90	
Et il conste de la comparaison des prévisions du Budget avec les revenus et produits probables évalués à . . . . . fr.		103,610,085 37
Que sur plusieurs branches de revenus les recettes excèderont les évaluations de . . . . . fr.	5,040,654 03	
Que sur d'autres les évaluations seront supérieures aux recettes de	3,386,137 68	
Et que ces deux termes font ressortir sur l'ensemble du Budget des Voies et Moyens un excédant de ressources développé dans l'état n° 3, de. fr.		1,654,516 37

DÉPENSES.

Il a été mis à la disposition des Ministres, des crédits pour une somme de. . . . . fr.		100,678,990 94
Les dépenses liquidées jusqu'au 1er janvier 1841, et celles que l'on présume devoir être faites à la charge de l'exercice 1840, jusqu'à l'époque de sa clôture, montent à . . . . . fr.	99,178,990 94	
Et les payements effectués d'après le visa de la Cour des Comptes pendant 1840, n'ayant été que de . . .	77,399,087 29	
Il resterait encore à payer au 1er janvier 1841 . . fr.	21,779,903 65	
Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres, avec le montant des dépenses probables de l'exercice 1840, qu'on évalue à . . . . . fr.		99,178,990 94
L'ensemble de l'exercice présenterait un excédant de crédit, de . . fr.		1,500,000 »

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les produits réalisés et restant à recouvrer sur les ressources de l'exercice 1840, s'élèvent à. . . . . fr.	103,610,085	37
Les dépenses faites et encore à faire sur les crédits alloués aux Ministres, sont de	99,178,990	94
Le Budget de cet exercice paraît devoir, en conséquence, présenter à l'époque de sa clôture, au lieu d'un excédant de ressources de fr. 1,276,578 06, un excédant de ressources de . . . . . fr.	4,431,094	43

Indépendamment des ressources et des dépenses qui précèdent, votées pour le service de l'exercice 1840, la loi du 26 juin 1840 a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt en une ou plusieurs fois jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 82 millions de francs.

Les fonds à emprunter doivent être affectés;

Savoir :

1° A la continuation des lignes décrétées du chemin de fer jusqu'à concurrence d'une somme de . . . . . fr.	57,666,000	»
2° A l'extinction des bons du Trésor émis par la loi du 28 décembre 1839, ci.	12,000,000	»
3° A solder le prix de 4 mille actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1er mai 1840, ci	3,349,600	»
4° Pour parfaire les dépenses autorisées pour construction de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836 et du 1er juin 1838, ci. .	3,945,866	31
5° A éteindre jusqu'à due concurrence des bons du Trésor émis pour le service du Trésor, ci.	5,038,533	69
Total. . . . . fr.	82,000,000	»

L'emprunt créé par le Gouvernement en vertu de la loi précitée, s'élève à 86,940,000 fr., soit (au change fixe de fr. 25 20 c[s] par livre sterling), 3,450,000 livres sterling de capital nominal, portant intérêt à 5 p. %.

Ce capital nominal a été négocié comme suit :

A la Société Générale pour favoriser l'Industrie nationale, suivant contrat du 21 septembre 1840. . . . . fr.	20,160,000 ou effectif fr.	18,849,600	»
A la Société Générale pour un tiers et aux maisons de Rothschild frères, à Paris, et N. M. Rothschild et fils, à Londres, pour les deux autres tiers, par contrat du 10 novembre 1840.	38,052,000 »	35,198,100	»
Aux mêmes contractants dans la même pro-			
A reporter. . . fr.	58,212,000 ou effectif fr.	54,047,700	»

Report. . . fr.	58,212,000	ou effectif fr.	54,047,700	»
portion, conformément aux stipulations du contrat précité en date du 10 novembre 1840	28,728,000	»	27,794,340	»
Le produit des intérêts en faveur du Trésor, résultant des termes de payement fixés par les contrats, a été de fr. 299,998 73 c^{s}, dont il y a à retrancher fr. 77,908 90 c^{s} pour frais divers relatifs à la confection des titres, de sorte qu'il reste à ajouter. . .	»	»	222,089	88
fr.	86,940,000	ou effectif fr.	82,064,129	88

Cette somme de fr. 82,064,129 88 c^{s}, étant le produit effectif des emprunts contractés en vertu de la loi du 26 juin 1840, se trouve constatée en recette;

Savoir :

A l'exercice 1839. . . . . fr.	12,080,000	»	
— 1840.	70,064,129	88	
Ensemble. . . . . fr.	82,064,129	88	
En conséquence, pour obtenir la situation exacte du Budget de l'exercice 1840, il faut ajouter aux ressources ordinaires, qui s'élèvent à . fr.			101,955,569 »
Le produit de l'emprunt de 86,940,000 francs, applicable à cet exercice, ci. . . . . fr.	70,000,000	»	
ainsi que les certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines (loi du 27 décembre 1822), ci. . . . . fr.	92,354	33	
			70,092,354 33
			172,047,923 33
Aux dépenses ordinaires, s'élevant à . . . . . fr.	100,678,990	94	
Il y a également à ajouter les dépenses extraordinaires;			

Savoir :

a. Pour la continuation des travaux du chemin de fer . . . . . fr.	57,666,000	»	
b. Pour la construction des routes pavées et ferrées. .	3,945,866	31	
c. Pour solder le prix de 4 mille actions du chemin de fer rhénan dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1er mai 1840.	3,349,600	»	
d. Pour le montant des certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, constaté en recette. . fr.	92,354	33	
Ensemble. . . . fr.			165,752,811 58
D'après les votes législatifs, il y aurait en conséquence, à cet exercice, un excédant de ressources, de . . . . . fr.			6,315,111 75
A reporter. . . . . fr.			6,315,111 75

Report. . . . . fr.		6,515,111 75
Mais comme il est à présumer que les recouvrements sur cet exercice surpasseront les évaluations de . fr.	1,718,646 25	
Et que les dépenses resteront en dessous de celles votées d'une somme présumée de	1,500,000 »	
		3,218,646 25
Il y aura sur cet exercice, au moment de sa clôture, un excédant de ressources, de . . . . . fr.		9,533,758 »

Le compte expose, en tableaux généraux, le montant total des revenus, par nature de produits, et le montant total des dépenses, par Départements d'administration générale, appuyés d'états de développement par spécialité de recette et de dépense.

Le premier tableau expose :

1° Le montant des recouvrements faits sur les revenus ordinaires ;

Pendant l'année 1840 . . . . . fr. 96,769,825 47

2° Le montant d'une partie du produit de l'emprunt contracté en vertu de la loi du 26 juin 1840 :

Pendant l'année 1840 . . . . . 36,643,649 99

3° Le produit des domaines vendus (loi du 27 décembre 1822), versé en certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)* :

Pendant l'année 1840 . . . . . 92,354 33

Total de la recette. . . . fr. 130,505,829 79

Le second tableau expose :

1° Les payements faits par les Ministres sur les crédits ordinaires alloués par les Chambres et régularisés par la Cour des Comptes :

Pendant l'année 1840 . . . . . fr. 62,610,844 71

2° Les payements faits pour les travaux du chemin de fer :

Pendant l'année 1840 . . . . . 8,281,712 83

3° Les payements faits pour les travaux aux routes pavées et ferrées :

Pendant l'année 1840 . . . . . 869,962 63

4° Les payements faits sur les quatre mille actions du chemin de fer rhénan :

Pendant l'année 1840 . . . . . 837,400 »

5° Les certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, reçus pour prix de vente de domaines :

Pendant l'année 1840 . . . . . 92,354 33

Total de la dépense.	72,692,274 50
Les recettes étant de.	130,505,829 79
Le solde, au 31 décembre 1840, est en conséquence de. . . . . fr.	57,813,555 29

Les états dont se trouvent appuyés les tableaux généraux ont pour objet de développer, par province, et avec tous les détails qu'ils comportent, la nature des divers produits ainsi que les dépenses faites d'après les spécialités des Budgets.

Le premier de ces états indique les recettes effectuées sur les revenus ordinaires de l'exercice 1840.

Il est appuyé de treize tableaux de développement;

Savoir :

A. État général des recettes effectuées sur les contributions directes.
B. — — — sur douanes.
C. — — — sur accises.
D. — — — sur enregistrement, timbre, etc., etc.
E. — — diverses *(impôts)* de l'administration du Trésor public.
F. — — des domaines *(péages)*.
G. — du produit des postes.
H. — des recettes opérées par le Département des Travaux Publics.
J. — — de l'administration de l'enregistrement *(capitaux et revenus.)*
K. — — de l'administration du Trésor public *(capitaux et revenus)*.
L. — — de l'administration des contributions directes *(remboursements)*.
M. — — de l'administration de l'enregistrement *(remboursements)*.
N. — — de l'administration du Trésor public *(remboursements)*.

Le second état présente le produit des domaines vendus, versé en rentes remboursables *(domein los-renten)*.

Le troisième présente un état comparatif entre l'évaluation des revenus du royaume, pour l'exercice 1840, et les recettes effectives.

Les états nos 4 à 13 présentent les payements faits pour le service de la Dette publique, les Dotations et tous les Départements d'administration générale, visés et régularisés à la Cour des Comptes, et dont elle a délivré décharge à l'administration du Trésor public.

L'état n° 14 présente le solde de cet exercice au 31 décembre 1840, et s'élève, comme on a vu plus haut, à fr. 57,813,555 29 c.

DÉVELOPPEMENT des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1840, *par des lois spéciales.*

MINISTÈRES et SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJETS DES CRÉDITS.		MONTANT DES CRÉDITS.
Justice.	8 juin 1840, n° 197.	Crédit de 300,000 francs pour pourvoir aux dépenses d'appropriation d'un pénitentiaire spécial pour les jeunes délinquants, mais dont 150,000 francs seulement seront imputés sur l'exercice 1840	150,000 »	
	24 déc. 1840, n° 1062.	Crédit supplémentaire pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus	410,000 »	560,000 »
Affaires Étrangères.	19 déc. 1840, n° 1048.	Crédit supplémentaire de 5,000 francs à l'art. 6, chapitre Ier, et de 78,600 francs à l'art. unique, chapitre VIII, ensemble.		83,600 »
Intérieur.	11 mai 1840, n° 175.	Crédit supplémentaire comme subside pour l'érection d'un petit séminaire à St-Trond, de		100,000 »
Finances.	17 fév. 1840, n° 31.	Crédit pour faire face aux frais résultant de la refonte des monnaies provinciales de. . . .	125,000 »	
	30 juin 1840, n° 284.	Crédit imputable sur les ventes résultant de la présente loi du 30 juin 1840, et sur celles encore à faire en exécution de la loi du 27 mai 1837, pour être appliqué à l'acquisition des biens enclavés dans le domaine de Laeken ou qui l'avoisinent, et qui seront reconnus propres à en augmenter la valeur et l'agrément, de .	660,000 »	785,000 »
				1,528,600 »

Premier ***COMPTE PROVISOIRE*** *rendu des*

Recette.

ÉTAT N° 1.

- **Impôts**
  - Contributions directes . . . . .
  - Douanes . . . . .
  - Accises . . . . .
  - Enregistrement, domaines et forêts . . . . .
  - Recettes diverses (Administration du Trésor public) . . . . .
- **Péages**
  - Domaines . . . . .
  - Postes . . . . .
- **Capitaux et Revenus**
  - Travaux publics . . . . .
  - Enregistrement, domaines et forêts . . . . .
  - Administration du Trésor public . . . . .
- **Remboursements**
  - Contributions directes . . . . .
  - Enregistrement, domaines et forêts . . . . .
  - Administration du Trésor public . . . . .

Produit de l'emprunt contracté en vertu de la loi du 26 juin 1840. . . . . . .

ÉTAT N° 2 . **Certificats de rentes** remboursables (*domein los-renten*), versés en payement de domaines (loi

recettes et dépenses de l'exercice 1840.

	RECETTES EN 1840.	TOTAUX DE LA RECETTE.	TOTAUX DE LA DÉPENSE.
. . . . .	27,512,065 22		
. . . . .	9,835,675 43		
. . . . .	18,008,442 83	75,737,208 25	
. . . . .	20,362,704 77		
. . . . .	18,320 »		
. . . . .	4,385,728 75	7,258,011 56	
. . . . .	2,872,282 81		
. . . . .	5,335,167 05		
. . . . .	5,779,675 73	11,943,754 16	
. . . . .	828,911 38		
. . . . .	68,002 42		
. . . . .	362,897 83	1,830,851 50	
. . . . .	1,399,951 25		
	96,769,825 47		
. . . . .	33,643,649 99	33,643,649 99	
	130,413,475 46		
du 27 décembre 1822)		92,354 33	
A REPORTER.		130,505,829 79	

Dépense.

ÉTATS N° 4 à 13.	Dette publique	
	Dotations	Liste civile
		Sénat
		Chambre des Représentants
		Cour des Comptes
	Département de la Justice	
	— des Affaires Étrangères	
	— de l'Intérieur	
	— des Travaux Publics	
	— de la Marine	
	— de la Guerre	
	— des Finances	
	Remboursements, restitutions et non-valeurs	
	Département des Travaux Publics (*chemin de fer*)	
	— — (*routes pavées et ferrées*)	
	— — (*chemin de fer rhénan*)	
ÉTAT N° 2	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), reçus en payement de domaines	
ÉTAT N° 14		

recettes et dépenses de l'exercice **1840.**

	DÉPENSES EN 1840.	TOTAUX DE LA RECETTE.	TOTAUX DE LA DÉPENSE.
Report.		130,505,829 79	»
. . . . .	20,422,905 29	»	20,422,905 29
. . . . .	2,751,322 75	»	2,751,322 75
. . . . .	16,000 »	»	16,000 »
. . . . .	316,318 »	»	316,318 »
. . . . .	109,854 68	»	109,854 68
. . . . .	2,885,022 69	»	2,885,022 69
. . . . .	896,940 27	»	896,940 27
. . . . .	5,076,807 71	»	5,076,807 71
. . . . .	5,298,810 38	»	5,298,810 38
. . . . .	519,062 52	»	519,062 52
. . . . .	20,385,091 73	»	20,385,091 73
. . . . .	3,725,748 60	»	3,725,748 60
. . . . .	206,960 09	»	206,960 09
	62,610,844 71		
. . . . .	8,281,712 83	»	8,281,712 83
. . . . .	869,962 63	»	869,962 63
. . . . .	837,400 »	»	837,400 »
	72,599,920 17		
. . . . .		»	92,354 33
Solde au 31 décembre 1840.		»	57,813,555 29
		130,505,829 79	130,505,829 79

COMPTE

DES

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

EXERCICE 1840.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur les

PROVINCES.	Impôts.					Péa
	CONTRIBUTIONS DIRECTES.	DOUANES.	ACCISES.	ENREGISTREM., ETC.	TRÉSOR PUBLIC.	DOMAINES.
Anvers	2,860,615 49	5,257,048 11	2,527,941 43	2,164,230 61	»	147,630 66
Brabant	5,426,565 85	203,155 02	4,151,076 11	4,749,670 34	»	1,250,752 76
Flandre occidentale	3,951,298 33	839,770 29	1,998,604 48	2,263,581 64	»	252,372 29
— orientale	4,056,058 71	484,471 16	3,201,856 75	3,388,116 19	»	296,963 18
Hainaut	4,782,801 53	1,492,069 99	2,918,790 »	3,075,221 03	»	1,580,917 97
Liége	2,628,671 11	888,222 61	1,552,591 42	2,122,136 80	»	316,696 48
Limbourg	774,736 78	219,855 21	686,815 06	654,223 55	»	159,168 99
Luxembourg	656,404 69	357,236 58	548,901 94	698,577 17	»	88,591 95
Namur	1,515,114 75	93,845 86	822,065 66	1,247,147 44	»	312,654 47
Administration générale	»	»	»	»	18,320 »	»
	27,512,065 22	9,835,675 43	18,008,442 85	20,362,704 77	18,320 »	4,385,728 75

impôts et revenus publics. Exercice 1840.

ges.	Capitaux et Revenus.			Remboursements.			TOTAL
POSTES.	TRAVAUX PUBLICS	ENREGISTREM., ETC	TRESOR PUBLIC	CONTRIBUTIONS DIRECTES	ENREGISTREM., ETC	TRESOR PUBLIC	GENERAL.
416,504 51	»	141,025 03	»	6,570 13	15,912 23	»	13,537,277 10
855,086 01	»	564,562 87	»	13,682 06	55,609 15	»	17,069,960 75
250,900 91	»	193,134 43	»	8,579 69	21,915 50	»	9,740,155 50
335,927 55	»	175,306 09	»	10,301 71	37,752 04	»	12,884,753 36
392,110 60	»	520,021 75	»	12,094 60	50,215 24	»	14,824,842 71
567,123 47	»	862,587 35	»	9,612 79	33,510 12	»	8,780,952 15
56,390 15	»	66,859 37	»	1,851 55	11,889 81	»	2 651,750 45
73,209 53	»	2,356,896 39	»	1,966 54	76,651 65	»	4,658,256 22
125,050 10	»	1,100,701 55	»	3,563 55	59,444 11	»	5,279,547 49
»	5,535,167 05	»	828,911 58	»	»	1,399,951 25	7,582,349 68
2,872,282 81	5,535,167 05	5,779,675 75	828,911 58	68,002 42	362,897 85	1,399,951 25	96,769,825 47

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Contribution foncière	1,419,274 12	3,025,848 51	2,310,194 29
— personnelle	1,011,003 20	1,758,953 78	1,030,819 45
Patentes	323,670 09	432,287 05	253,203 81
Redevances sur les mines	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	76,076 25	144,121 25	120,895 »
— de marque des matières d'or et d'argent	29,805 74	54,715 92	13,669 20
— d'entrepôt	»	7,030 85	1,809 95
Recettes extraordinaires et accidentelles	784 09	3,408 49	646 63
	2,860,613 49	5,426,365 85	3,931,298 33

les contributions directes. Exercice 1840.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIEGE	LIMBOURG.	LUXEMBOURG	NAMUR.	TOTAUX
2,820,412 07	2,869,263 57	1,536,733 24	519,843 26	424,491 81	1,057,505 68	16,183,566 55
1,485,207 66	1,046,480 88	629,715 02	151,859 64	110,588 51	278,816 »	7,503,445 04
461,574 43	552,641 44	242,707 11	59,857 67	54,579 66	108,066 47	2,488,627 73
»	128,572 78	34,806 26	»	1,095 47	6,692 95	171,167 46
158,600 »	169,313 75	151,405 »	58,072 50	42,686 25	62,881 25	964,051 25
15,522 93	12,536 69	32,489 74	5,935 87	2,514 45	1,050 61	166,241 15
5,290 33	578 63	450 97	»	»	»	14,960 71
9,451 29	3,613 79	362 87	1,187 84	448 56	101 79	20,005 35
4,956,058 71	4,782,801 53	2,628,671 11	774,756 78	636,404 69	1,515,114 75	27,512,065 22

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Droits d'entrée	4,793,900 41	166,489 49	685,589 96
— de sortie	120,658 57	29,115 37	101,783 33
— de transit	56,906 40	329 56	16,949 89
— de tonnage	276,274 30	6,271 55	29,802 87
Timbre de dimension	8,062 26	908 59	5,577 11
Loyers de bâtiments	»	»	»
Recettes extraordinaires.	346 17	41 06	67 13
	5,257,048 11	203,155 62	839,770 29

sur douanes. Exercice 1840.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
454,407 94	1,407,502 06	828,275 28	203,549 16	278,735 76	81,952 77	8,880,402 85
21,776 91	67,933 61	49,481 08	8,512 46	74,750 60	8,078 56	481,890 49
5,982 37	6,880 06	5,536 58	6,894 39	1,228 32	3,246 99	101,755 26
22,750 22	»	»	»	»	»	335,098 94
1,498 94	9,444 05	5,041 97	1,008 36	2,402 67	371 86	35,215 81
»	211 64	»	»	»	150 »	361 64
54 78	97 67	87 90	90 84	119 23	45 68	950 46
484,471 16	1,492,069 99	888,222 61	219,855 21	357,236 58	93,845 86	9,835,675 45

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Sel	319,093 27	737,576 69	489,984 10
Vins étrangers	453,111 89	444,612 30	235,324 77
Eaux-de-vie étrangères	57,975 02	78,665 45	24,955 02
— indigènes	278,041 95	626,253 40	303,408 64
Bières et vinaigres	611,628 85	1,890,097 65	789,205 66
Sucres	425,271 52	57,142 75	1,157 39
Timbres collectifs sur les quittances	181,264 86	313,766 35	151,975 89
— sur les permis de circulation	843 28	3,146 93	2,449 01
Recettes extraordinaires	110 79	34 61	150 »
	2,327,941 43	4,151,076 11	1,998,604 48

sur Accises. Exercice 1840.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
797,510 98	688,213 81	447,427 21	70,220 26	133,503 86	196,111 75	3,889,050 93
301,479 50	350,089 27	333,762 52	21,553 97	85,700 67	146,414 95	2,372,040 84
17,866 81	9,140 47	17,014 81	259 07	3,858 41	9,080 90	218,822 96
390,169 66	198,714 77	358,507 44	343,248 05	6,664 48	94,605 16	2,599,591 55
1,098,164 63	1,566,618 18	286,676 17	210,452 78	77,656 56	309,273 45	6,639,771 93
336,485 81	56,652 69	133 80	»	9,275 11	»	886,119 05
254,183 64	246,572 77	107,122 26	31,244 86	30,692 87	65,597 54	1,382,419 04
3,553 24	2,779 04	1,684 53	827 07	1,395 98	983 91	17,662 99
2,442 46	»	62 68	»	154 »	»	2,954 54
3,201,856 73	2,918,790 »	1,552,391 42	686,815 06	348,901 94	822,065 66	18,008,442 83

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Timbre, droits en général (ancienne législation)	2,654 98	21,241 57	4,522 69
– d'effets de commerce (nouvelle législation)	27,014 05	66,022 97	7,773 70
– de passeports à l'intérieur id.	848 »	15,200 »	628 »
de passeports à l'extérieur id.	»	29,056 »	»
– de permis de ports d'armes de chasse id.	13,500 »	34,850 »	19,050 »
de dimension id.	181,211 55	362,710 44	218,529 93
– de journaux indigènes id.	28,094 27	132,256 75	8,451 44
– — étrangers id.	1,038 55	5,137 55	865 42
— d'affiches id.	9,122 98	28,834 84	11,058 78
– d'annonces et d'avis. id.	2,139 17	7,179 75	1,749 38
– de feuilles de patentes id.	6,545 90	11,700 90	8,769 15
— de bons de caisse, billets, etc. id.	»	24,194 »	»
– extraordinaire id.	»	60 »	»
Enregistrement, actes civils publics	622,152 05	1,778,447 07	790,216 60
— — sous seing privé	41,043 09	118,702 04	73,122 49
– actes judiciaires	42,977 93	98,328 58	52,230 53
— — d'huissiers	90,965 61	86,961 98	39,512 48
– lettres de noblesse	»	212 »	»
Greffe, mise au rôle	2,044 74	8,774 59	2,599 60
— rédaction, dépositions de témoins et expéditions	14,005 07	44,885 38	15,986 10
Hypothèques, inscriptions	6,785 29	16,192 55	6,733 49
— transcription d'actes de mutation	64,828 56	161,475 21	76,165 37
Successions, droits de succession	573,016 45	745,049 75	425,257 44
— — de mutation par décès	4,287 72	2,548 05	66,352 98
Amendes sur le timbre	6,425 03	28,845 19	6,292 78
— sur l'enregistrement	5,314 07	12,755 55	5,459 59
— sur les hypothèques	580 72	1,702 15	755 79
— sur les successions	3,819 87	16,591 07	6,555 03
Additionnels	394,594 58	819,731 39	408,997 88
Amendes de police correctionnelle	7,679 60	15,465 65	7,078 90
— pour délits forestiers	»	24 80	37 55
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres	52 »	1,254 11	150 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État	»	6,060 »	5 »
— prononcées par la circulaire n° 3	48 »	54 35	12 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	36 84	326 46	101 41
3/4 — de police de roulage	116 87	15,845 28	441 06
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	»	177 81	»
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture	»	»	39 »
1/2 — — aux poids et mesures	2,432 91	2,334 23	917 52
1/3 — de grande voirie	29 »	71 09	27 44
1/3 — de navigation	»	»	»
Amendes de toute autre nature	»	»	»
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	8,443 »	10,974 92	13,727 46
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	1,904 76	19,682 52	3,492 06
	2,164,230 61	4,749,670 34	2,263,581 64

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1840.

FLANDRE ORIENTALE	HAINAUT	LIÉGE.	LIMBOURG	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
5,770 97	6,997 54	13,748 62	1,257 25	159 21	2,055 68	58,368 51
17,220 48	19,512 31	10,873 50	1,217 50	1,608 10	5,515 74	156,558 55
650 »	1,512 »	522 »	262 »	352 »	336 »	20,110 »
»	»	»	»	»	»	29,056 »
16,850 »	39,000 »	26,460 »	12,060 »	8,150 »	18,690 »	188,550 »
278,848 90	298,650 91	217,584 40	66,691 49	88,577 57	109,854 65	1,822,448 64
31,971 64	7,005 35	40,883 98	324 04	451 52	7,491 35	256,970 54
1,058 78	1,431 50	1,753 02	88 64	78 85	333 87	12,655 76
15,921 40	15,361 65	5,126 30	1,872 57	605 09	7,705 01	95,606 62
1,818 61	1,224 08	1,268 77	106 54	78 46	341 64	15,906 20
11,956 95	11,535 50	1,562 75	2,681 55	5,487 75	3,159 »	65,019 25
»	»	»	»	»	»	24,194 »
»	»	»	»	»	»	60 »
1,149,719 66	1,240,600 39	731,618 03	207,568 24	250,974 27	563,028 11	7,334,414 42
121,292 86	68,045 16	54,917 79	11,317 20	62,584 53	35,596 53	567,021 69
56,726 39	75,152 »	56,883 60	8,262 24	15,636 75	16,894 52	405,101 54
47,645 11	49,125 94	45,312 82	9,768 10	17,638 51	24,381 35	411,307 90
»	»	»	»	»	»	212 »
4,418 61	4,587 25	5,334 98	516 18	975 08	1,440 54	30,689 37
21,080 15	29,467 54	34,744 42	3,565 91	6,539 75	9,064 26	180,238 56
9,139 72	15,762 73	8,760 50	1,537 10	3,055 37	8,150 88	74,117 65
115,246 45	126,761 46	67,564 06	20,709 01	30,792 77	68,664 30	750,004 99
795,088 15	401,464 75	395,564 54	171,685 05	52,602 85	102,015 54	3,659,724 50
1,127 05	31,997 54	1,860 25	2,068 52	6,982 79	2,014 06	119,258 96
6,715 11	20,800 11	7,275 94	549 24	1,594 88	5,473 91	81,768 19
11,958 65	7,707 52	5,210 53	2,296 85	4,131 26	9,275 76	62,087 56
2,147 54	2,869 51	1,185 70	656 57	2,061 34	1,254 86	13,211 98
10,515 22	5,850 »	2,800 45	909 22	2,707 90	2,646 52	49,975 08
619,830 71	540,282 40	371,340 42	116,954 24	117,457 49	219,785 61	5,608,754 72
9,881 02	14,646 59	7,999 55	3,183 54	4,692 01	4,325 10	74,949 56
72 »	1,157 84	1,455 27	24 »	9,405 08	4,280 71	16,453 05
110 »	1,108 82	459 30	555 »	411 »	210 »	4,230 25
730 »	»	45 »	»	110 »	»	6,950 »
60 »	18 »	30 35	»	54 »	54 »	330 70
51 99	336 71	25 90	»	74 29	148 40	1,102 »
850 39	10,537 23	1,274 01	330 94	126 90	2,270 52	31,795 20
25 »	522 92	404 26	91 88	»	100 »	1,121 87
»	240 »	330 »	»	»	»	600 »
1,669 24	1,124 42	1,029 93	584 11	105 80	258 46	10,256 62
10 55	270 11	9 74	23 67	9 06	16 01	466 67
74 29	110 23	» 70	»	»	2 41	187 63
5 02	»	5 04	»	»	8 44	18 50
15,880 »	20,880 »	12,071 »	3,813 »	2,529 »	7,032 »	93,950 38
7,501 58	5,396 82	7,301 58	952 38	»	4,911 90	50,945 60
5,388,116 19	3,075,221 03	2,122,136 80	654,225 55	698,377 17	1,247,147 44	20,362,704 77

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes diverses (impôts) *de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produit des examens . . . . .
— des brevets d'invention . . . . .
— des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .

l'administration du Trésor public. Exercice 1840.

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
18,320 »	
»	
»	
18,320 »	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Produits des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	950 »	»	49,784 22
Produits du canal de Charleroy	»	810,579 77	»
— de la Sambre canalisée	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	32,177 27	»	560 68
Produits des barrières sur les grandes routes.			
De l'année 1839 et antérieures	»	9,273 35	»
— 1840.	66,241 80	295,515 98	74,042 90
— 1841.	200 »	237 50	2,635 42
Des cautionnements	5,808 34	6,808 34	8,299 25
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrieres.	6,810 16	6,250 04	1,217 44
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.			
De l'année 1838.	»	2,112 75	»
— 1839 et antérieures	»	5,295 26	197 54
— 1840.	28,567 50	107,707 72	77,582 51
— 1841.	191 39	1,074 99	5,058 07
Des cautionnements.	5,784 20	5,583 35	11,459 18
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.	900 »	1,915 75	835 50
	147,650 66	1,250,752 76	232,572 29

domaines (péages). *Exercice* 1840.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
99,762 85	414,499 32	32,143 34	61,895 87	»	51,000 »	690,035 60
»	253,482 88	»	»	»	»	1,044,062 65
»	253,862 34	»	»	»	135,795 40	387,657 74
15,208 63	869 »	35,586 37	5,685 52	»	»	88,087 27
3,737 44	1,675 »	»	3,947 62	5,224 98	2,102 67	25,961 04
89,128 74	250,271 52	57,155 63	46,522 »	58,059 38	76,810 19	994,424 14
806 67	2,233 33	5,856 69	362 47	»	4,075 03	14,447 11
9,625 03	2,416 67	»	1,662 56	3,054 22	»	57,674 59
1,928 »	10,755 82	2,074 74	1,232 67	1,953 49	897 87	33,118 23
»	»	»	»	»	»	2,112 75
7,599 27	975 05	341 72	»	»	»	12,408 84
60,099 18	400,355 95	172,319 95	58,764 93	18,841 96	60.951 18	964,990 68
506 16	2,201 65	7,190 02	204 17	»	2,264 99	19,551 42
7,728 71	6,055 35	»	408 34	455 53	»	57,550 44
772 50	21,228 15	6,050 02	485 04	1,044 59	737 14	33,966 47
296,963 18	1,580,917 97	316,696 48	159,168 99	88,591 95	312,654 47	4,585,728 75

ÉTAT GENÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		BRABANT.		FLANDRE OCCID.		FLANDRE ORIENT.	
	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.
Produits des lettres taxées	»	348,492 09	»	681,765 50	»	210,816 70	»	286,481 40
— des ports payés et chargements	»	60,008 30	»	115,192 40	»	33,086 60	»	36,757 60
— de l'affranchissement des imprimés	»	1,041 09	»	5,000 80	»	762 53	»	1,379 56
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	»	2,287 20	»	4,098 95	»	4,558 05	»	4,284 65
Plus trouvés sur les lettres taxées	»	1,961 55	»	2,388 50	»	586 60	»	745 40
Bons trouvés dans les dépêches	»	1,942 30	»	6,229 60	»	1,529 »	»	1,607 60
Déboursés-recette, remis par le contrôleur	»	228 »	»	662 90	»	244 80	»	376 80
Lettres de et pour la ville	»	1,636 50	»	8,716 10	»	508 90	»	1,740 71
Lettres de et pour l'arrondissement	»	5,505 60	»	24,193 28	»	7,206 15	»	7,847 12
Produit du port des journaux	»	6,787 64	»	56,667 49	»	5,406 17	»	8,529 87
Erreurs trouvées dans les états	»	298 18	»	1,384 14	»	441 95	»	1,200 52
Recettes diverses	»	131 25	»	1,885 21	»	16 04	»	145 25
		430,320 50		888,782 76		264,965 49		351,092 48
NON-VALEURS.								
Déboursés alloués par le contrôleur	7,635 50	»	16,622 20	»	6,951 60	»	6,825 90	»
Détaxes	85 40	»	2,268 40	»	119 90	»	151 50	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	855 84	»	1,160 80	»	386 70	»	687 75	»
Taxe des rebuts renvoyés	4,855 99	»	13,010 60	»	6,450 80	»	7,318 90	»
Erreurs justifiées dans les états	155 76	»	654 75	»	173 58	»	202 88	»
Non-valeurs de nature diverse	249 30	»	»	»	»	»	»	»
		13,815 79		35,696 75		14,062 58		15,164 95
		416,504 51	»	855,086 01	»	250,900 91	»	335,927 53

des postes. Exercice **1840.**

HAINAUT.		LIÉGE.		LIMBOURG.		LUXEMBOURG.		NAMUR.		TOTAUX.
NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	
»	337,817 51	»	303,441 70	»	45,762 50	»	62,014 »	»	103,520 40	2,380,112 »
»	36,519 94	»	46,415 50	»	9,765 30	»	9,668 80	»	13,150 30	302,540 74
»	509 25	»	1,178 36	»	65 27	»	66 12	»	126 30	10,727 55
»	4,995 32	»	5,655 »	»	1,604 60	»	1,472 28	»	1,357 95	28,292 »
»	1,200 70	»	850 30	»	89 50	»	545 90	»	527 »	8,495 45
»	1,505 70	»	1,604 20	»	682 70	»	457 70	»	888 20	16,227 »
»	496 60	»	647 80	»	166 70	»	119 50	»	168 70	3,111 80
»	1,086 82	»	2,981 97	»	78 70	»	58 60	»	659 20	17,467 50
»	22,779 06	»	15,178 20	»	2,506 50	»	6,112 70	»	10,505 »	101,853 61
»	2,590 09	»	7,855 99	»	565 55	»	279 36	»	2,371 82	68,829 98
»	792 73	»	840 97	»	121 62	»	485 06	»	595 99	5,961 16
»	156 52	»	»	»	1 86	»	7 88	»	»	2,340 01
	410,450 22		384,603 99		61,204 60		81,067 90		133,450 86	3,005,936 60
8,568 48	»	8,638 70	»	2,647 30	»	5,801 20	»	5,010 10	»	65,598 98
639 60	»	191 60	»	166 90	»	109 20	»	127 30	»	5,859 80
758 80	»	634 10	»	95 40	»	251 20	»	243 40	»	5,051 99
8,029 80	»	7,559 »	»	1,855 40	»	5,353 80	»	3,796 20	»	55,986 49
342 94	»	557 87	»	75 47	»	186 47	»	545 76	»	2,671 48
»	»	99 25	»	»	»	176 50	»	»	»	525 05
	18,359 62		17,480 52		4,814 47		7,858 57		8,420 76	155,653 79
»	592,110 60	»	567,125 47	»	56,590 15	»	73,209 53	»	125,030 10	2,872,282 81

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *H*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Départe

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produit du chemin de fer . . . . .

ment des Travaux Publics. Exercice 1840.

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
5,338,167 05	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Rachat et transfert de rentes	1,504 36	11,964 98	3,938 60
Capitaux du fonds de l'industrie	1,000 »	103,047 21	9,832 62
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	4,251 32	2,047 95	1,344 08
Prix de vente d'objets mobiliers	1,692 89	24,713 62	587 81
Transactions en matière domaniale	»	4,269 30	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	»	»	»
Successions en déshérence	632 59	1,441 61	50 »
Épaves	»	»	3,507 59
Prix de vente de domaines en numéraire. (Loi du 27 décembre 1822)	55,281 40	71,540 22	68,874 66
— — (Loi du 30 juin 1840).	»	»	1,952 »
Autres prix de ventes	»	1,995 07	16,075 81
Excédant ou centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications.	3,140 57	8,701 26	2,425 44
Supplément d'intérêts sur les prix de ventes de biens domaniaux par suite de délais accordés	»	»	»
Produits de ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre	50,641 84	73,564 46	22,245 26
Fermages de biens-fonds et bâtiments	9,931 50	9,026 40	4,412 28
— de chasse et pêche	1,007 »	1,070 37	2,280 »
Revenus des domaines dépendant du Département de la Guerre.	10,150 77	»	35,816 83
Arrérages de rentes	1,358 95	11,889 39	2,458 49
Intérêts de créances ordinaires.	»	»	191 42
— — du fonds de l'industrie	1,679 79	38,066 88	520 78
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	»	71 »	67 02
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	»	978 35	8,972 20
Vente d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	»	»	7,174 21
Redevances de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte	132 69	48 54	49 21
Produit de la calamine.	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	»	31 50
— volontaires	31 26	326 28	»
Recettes accidentelles.	»	»	328 62
	141,025 95	364,562 87	193,134 43

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1840.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
680 25	7,666 80	33,944 57	11,464 50	2,363 57	3,525 96	77,053 39
88 33	17,315 61	6,549 21	»	»	211 64	137,844 62
7,510 04	»	21,306 92	197 01	17 26	»	36,674 58
12,215 94	2,028 66	3,842 »	»	552 95	185 20	45,819 07
»	»	16,750 »	10,000 »	»	980 70	32,000 »
17 10	»	50 78	»	»	3,000 »	3,067 88
»	1,167 64	7,544 96	»	»	»	10,836 80
»	7 »	»	10 »	6 »	»	3,550 59
69,539 50	556,280 16	515,011 90	13,845 24	2,193,244 21	946,895 67	4,286,512 96
»	»	516 67	2,853 56	»	»	5,522 03
2,876 80	1,004 91	158 52	1,216 35	»	»	25,325 46
4,854 69	7,859 11	13,491 25	1,757 55	9,426 87	8,685 45	60,549 17
»	»	1,402 59	»	»	11,477 95	12,940 54
9,687 30	50,988 48	40,155 48	4,644 76	525 25	9,953 86	262,404 69
12,902 54	15,452 70	11,067 48	4,570 83	756 55	2,885 44	71,003 52
12,045 54	5,907 64	10,562 41	1,865 »	2,055 »	4,672 »	40,064 96
9,920 97	20,672 10	2,762 87	22 »	136 »	5,049 01	84,550 55
768 04	6,703 30	39,515 36	14,026 92	6,450 83	5,510 57	86,459 94
253 96	14,740 55	2,620 54	»	»	32,000 »	49,806 47
12,371 73	4,676 56	16,430 65	255 97	»	70 55	74,070 91
116 48	»	»	»	»	7 »	261 50
17,574 08	8,726 06	79,794 56		139,615 70	65,467 42	518,928 35
»	400 68	10,288 55	»	»	»	17.865 44
»	62 35	»	111 88	»	»	404 65
»	»	7,500 »	»	»	»	7,500 »
72 »	961 37	302 40	»	1,562 90	123 15	3,053 30
11 »		»	»	183 50	»	552 04
»	»	23,361 70	»	»	4,004 »	27,694 52
173,306 09	520,621 75	862,587 55	66.839 37	2,356,896 39	1,100,701 55	5,779,675 73

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produits divers des prisons (pistoles, cantines), vente de vieux effets. . . . .
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier dont il est fait réserve expresse . . . . .
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations . . . . .
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel* . . . . .
Produits du droit de pilotage . . . . .

du Trésor public (capitaux et revenus). *Exercice* 1840.

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
»	
537,520 »	
222,303 90	
21,000 »	
48,087 48	
828,911 38	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. .	30 17	2 33	»
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds provinciaux . .	3,245 78	4,692 95	4,211 85
Id. id. id. communaux . .	3,094 18	8,986 78	4,367 84
	6,370 13	13,682 06	8,579 69

directes (remboursements). *Exercice* 1840.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
»	32 62	4 66	31 80	5 46	»	107 04
4,526 01	7,237 18	5,671 30	973 63	1,303 36	2,390 53	34,252 59
5,775 70	4,824 80	3,936 83	826 12	657 52	1,175 02	33,642 79
10,301 71	12,094 60	9,612 79	1,831 55	1,966 34	3,565 55	68,002 42

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	845 77	1,568 18	554 82
Soldes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes.	»	7,415 59	952 58
2 p. °/o des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	»	»	»
Pour permis de construction d'usines	»	»	»
Recouvrements d'avances faites par le Ministère des Finances.			
Frais de poursuites et d'instances	»	1,570 98	»
— de justice en matière forestière	»	60 25	61 25
Recouvrem[ts] sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois.	529 74	4,523 12	692 26
— sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus	»	»	»
Remboursement et dégrèvement de contributions	»	»	»
5 p. °/o sur les recettes faites pour le compte de tiers	454 87	1,698 55	235 59
Retenue pour frais de perception de revenus provinciaux.	870 94	2,104 24	2,772 25
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice.			
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	10,755 36	34,118 68	14,532 55
Frais d'entretien de mendiants.	1,795 20	2,149 55	2,261 94
— de transport de mendiants	»	»	1 65
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.			
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	262 87	302 07	48 81
Recettes accidentelles	417 48	100 »	»
	15,912 23	55,609 15	21,913 50

trement (remboursements). *Exercice* 1840.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAUX.
14,905 88	848 08	1,126 56	3,231 96	1 15	680 44	23,762 84
539 39	109 55	58 42	247 50	356 72	600 »	10,077 55
»	3,086 82	»	»	»	»	3,086 82
»	200 »	»	»	»	575 »	775 »
115 24	975 79	2,610 28	»	29 25	553 03	5,854 57
42 95	1,149 15	484 02	16 10	3,546 74	2,258 84	7,619 28
1,891 01	18,968 27	11,596 28	338 87	55,761 55	42,334 78	136,455 86
»	»	»	»	83 34	187 68	271 02
4 33	»	»	»	»	»	4 33
550 85	851 72	2,312 61	141 64	5,603 68	305 75	12,155 24
1,041 52	538 89	»	92 41	938 45	1,325 74	9,084 44
15,866 79	22,146 25	14,206 30	7,248 52	10,261 24	10,162 56	159,098 25
2,961 49	1,345 72	1,181 88	422 81	44 47	315 85	12,478 87
»	»	»	»	»	»	1 65
2 59	»	54 54	»	25 06	5 50	699 44
50 »	15 »	79 25	150 »	»	80 96	892 67
37,752 04	50,215 24	33,510 12	11,889 81	76,651 65	59,444 11	362,897 83

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . . . .
Recouvrement d'un partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien. . . . .
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Marine aux équipages de la flottille, pour masse d'habillement et d'entretien . . . . .
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie. . . . .
Recouvrements des avances faites et à faire aux corporations, établissements et comptables belges ayant des capitaux inscrits au grand livre à Amsterdam . . . . .
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .
Versement des sommes allouées aux budgets des communes et des provinces pour le transport des dépêches .
Recettes accidentelles . . . . .
Recouvrements d'avances faites par le Trésor pour les fonds de cautionnements depuis 1830 à 1839 inclusivement.
— pour 1840 . . . . .
— d'avances faites par le Trésor pour le fonds de consignations, depuis 1830 à 1839 inclusivement.
— pour 1840. . . . .
Remboursement partiel du prêt fait à la Banque de Belgique, en vertu de la loi du 1er janvier 1839. . . . .
Intérêts exigibles en 1840. . . . .

du Trésor public (remboursements). *Exercice* 1840.

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
319,763 18	
264,763 05	
335,208 63	
»	
255,335 10	
20,991 68	
800 42	
a) 203,039 19	*a*) Voir l'état de développement ci-après.
»	
»	
»	
»	
»	
»	
1,399,951 25	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT des recettes diverses

Soldes de Comptes.				
Versements par divers receveurs des contributions directes, douanes et accises, par suite de la vérification de leur comptabilité	5,188	99		
Excédants de sommes mises à la disposition du Ministre de la Marine, versés pour obtenir la liquidation de la Cour des Comptes	1,463	08		
Excédants de sommes mises à la disposition du Ministre des Travaux Publics pour le chemin de fer.	722	91		
Excédants de sommes mises à la disposition du Ministre de la Guerre . . .	5,132	83		
— — — de divers fonctionnaires civils et officiers de l'armée	475	80		
			12,983	61
Remboursements et restitutions.				
Montant des coupons d'intérêts de l'emprunt de 100,800,000 francs, de l'échéance du 1er novembre 1834, non payés par MM. De Rothschild après cinq années, et dont la prescription est acquise, et de la commission de payement y relative.	1,476	21		
Montant des coupons pour les intérêts prescrits de l'échéance du 1er mai 1835.	1,679	83		
Somme mandatée indûment au profit d'un corps de l'armée	9,692	41		
Subside dû par une province à un instituteur et dont l'avance avait été faite par le Trésor.	1,058	20		
Traitements, salaires, indemnités, pensions, frais de route et de séjour, fourrages, vivres de campagne et primes d'engagement perçus indûment ou en trop par divers	10,829	63		
Sommes perçues en trop sur le prix d'achat de terrains acquis pour la route en fer.	6	30		
Sommes perçues en trop par un entrepreneur du chemin de fer.	90	»		
Montant des dépenses rejetées du compte d'un ex-directeur d'infirmerie . .	6	»		
Perte ou dégradation d'objets de couchage militaires, d'effets de casernement, d'armes, etc.	13,549	47		
			38,388	05
Produits extraordinaires et accidentels.				
Produit net du droit extraordinaire de tonnage perçu à Ostende pendant l'année 1839.	11,176	96		
Produit net des droits de feu perçus à Ostende pendant l'année 1839. . .	9,958	13		
Produit de la vente de vieux matériel hors d'usage, faite en 1834 dans la direction du Limbourg	144	35		
A REPORTER.	21,279	44	51,371	66

et accidentelles versées au Trésor. Exercice **1840.**

Report.	21,279	44	51,371	66
Produit de la vente de matériaux, arbres, haies, foins, etc., et de fourrages provenant des terrains empris pour le chemin de fer	5,717	29		
Produit d'une vente de paille (*Administration de la Guerre*).	106	»		
Amendes payées par des receveurs de contributions directes pour manque à leurs devoirs.	46	57		
Intérêts restants à courir jusqu'à l'échéance sur des bons du Trésor rachetés pour compte de l'État.	5,580	92		
Commissions, bonifications et intérêts du chef de subsides du Trésor alloués à une province, lesquels avaient été appliqués indûment en bons du Trésor par la députation permanente	693	50		
Intérêts dus à l'État par un comptable en déficit	134	12		
Retenue sur le traitement d'un comptable militaire à cause de déficit . . .	121	50		
			33,679	34
Recettes concernant des exercices clos dont la perception a eu lieu ou a été renseignée tardivement.				
Recettes concernant l'exercice 1835, perçues à titre de subvention de guerre, en vertu de la loi du 28 décembre 1834, n° 972, combinée avec celle du 9 août 1835, n° 551, et renseignées d'après les états de l'administration de l'enregistrement comme suit :				
Pour solde de l'exercice 1838. . . . . » 07				
Pour les 12 mois de 1840. . . . . 1,724 99				
	1,725	06		
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*, exercice 1837.	16,343	91		
Versements par les communes pour transport de dépêches faits en vertu de l'art. 15 de la loi du 29 décembre 1835, et qui concernent l'exercice 1837.	6,349	66		
Recettes attribuées à l'exercice 1837, provenant de la vente de parcelles de terre inutiles à l'exploitation de la Sambre canalisée (loi du 26 septembre 1835) et renseignées d'après les états fournis par l'administration de l'enregistrement pour les mois de janvier à décembre 1840.	25,172	64		
Recettes attribuées à l'exercice 1837, provenant de la vente des parcelles incultes appartenant à l'État et des propriétés domaniales dont la possession est en quelque sorte onéreuse (loi du 27 mai 1837), et qui sont renseignées d'après les états fournis par l'administration de l'enregistrement comme suit :				
Pour solde de l'exercice 1838. . . . . 844 89				
Pour les 12 mois de 1840 . . . . . 67,552 03				
	68,396	92		
			117,986	19
			203,039	19

ÉTAT du produit des domaines vendus (rentes rembour

PROVINCES.
Anvers
Brabant
Flandre occidentale
— orientale
Hainaut
Liége
Limbourg
Luxembourg
Namur

sables, loi du 27 décembre 1822). *Exercice* 1840.

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
6,325 37	
3,156 67	
5,319 80	
37,813 62	
27,063 40	
12,675 47	
»	
»	
»	
92,354 33	

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au **31**

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Foncier	17,232,842 »
Personnel	8,252,742 »
Patentes	2,871,000 »
Redevances sur les mines	215,985 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	900,000 »
Droits de marque des matières d'or et d'argent	158,000 »
Droits d'entrepôt	20,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles	9,000 »
Douanes	9,370,000 »
Sel	3,950,000 »
Vins étrangers	2,275,000 »
Eaux-de-vie étrangères	230,000 »
— indigènes	2,775,000 »
Bières et vinaigres	6,805,000 »
Sucres	1,410,000 »
Timbres collectifs sur les quittances	1,448,000 »
— — permis de circulation	17,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Droits de timbre	2,050,000 »
— d'enregistrement	8,000,000 »
— de greffe	200,000 »
— d'hypothèques	750,000 »
— de successions	3,400,000 »
Centimes additionnels sur l'enregistrement, greffe, hypothèques et successions	3,211,000 »
Amendes	234,000 »
Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	100,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	160,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produit des examens	47,000 »
— des brevets d'invention	25,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	2,500 »
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Produit des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, etc.	650,000 »
— du canal de Charleroy	1,050,000 »
A REPORTER.	78,459,069 »

pour l'exercice 1840, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1840.

VERSEMENTS faits EN 1840.	RESTE A RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	*Observations.*
16,183,566 55	1,049,275 45	17,232,842 »	»	»	
7,503,445 04	749,296 96	8,252,742 »	»	»	
2,488,627 73	382,372 27	2,871,000 »	»	»	
171,167 46	44,817 54	215,985 »	»	»	
964,051 25	»	964,051 25	»	64,051 25	
166,241 13	»	166,241 13	»	8,241 13	
14,960 71	39 29	15,000 »	5,000 »	»	
22,959 89	»	22,959 89	»	13,959 89	
9,835,675 43	»	9,835,675 43	»	465,675 43	
3,889,050 93	»	3,889,050 93	40,949 07	»	
2,372,049 84	»	2,372,049 84	»	97,049 84	
218,822 96	»	218,822 96	11,177 04	»	
2,599,591 55	»	2,599,591 55	175,408 45	»	
6,639,771 93	»	6,639,771 93	225,228 07	»	
886,119 05	»	886,119 05	523,880 95	»	
1,382,419 04	»	1,382,419 04	65,580 96	»	
17,662 99	»	17,662 99	»	662 99	
2,745,505 67	»	2,745,505 67	»	93,505 67	
8,716,057 55	»	8,716,057 55	»	716,057 55	
210,927 93	»	210,927 93	»	10,927 93	
804,122 62	»	804,122 62	»	54,122 62	
3,778,963 46	»	3,778,963 46	»	378,963 46	
3,608,754 72	»	3,608,754 72	»	397,754 72	
207,040 81	»	207,040 81	26,959 19	»	
144,893 98	»	144,893 98	»	»	
148,440 03	»	148,440 03	11,559 97	44,893 98	
18,320 »	28,680 »	47,000 »	»	»	
»	25,000 »	25,000 »	»	»	
»	2,500 »	2,500 »	»	»	
690,035 60	»	690,035 60	»	40,035 60	
1,044,062 65	»	1,044,062 65	5,937 35	»	
77,471,506 50	2,281,981 51	79,753,288 01	1,091,681 05	2,385,900 06	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* **31**

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	78,459,069 »
Produit de la Sambre canalisée.	360,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau.	80,000 »
— des barrières sur les routes de 1re et de 2me classe	2,400,000 »
— de l'entrepôt d'Anvers.	120,000 »
TRAVAUX PUBLICS.	
Produit des postes	3,000,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Produit du chemin de fer	5,720,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachats et transferts de rentes	60,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	300,000 »
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	45,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, etc.	500,000 »
Prix de vente de domaines payés en numéraire (loi du 27 décembre 1822)	2,020,000 »
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extraction de terre et de sable.	540,000 »
Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre.	350,000 »
Intérêts des créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles . .	120,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	4,000 »
— volontaires	500 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	25,000 »
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	530,000 »
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	280,000 »
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel*	55,000 »
Produit des haras	15,000 »
— des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie	7,000 »
— de l'école vétérinaire et d'agriculture	102,500 »
— du droit de pilotage	250,000 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES, ETC.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	57,500 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	20,000 »
A REPORTER.	95,428,569 »

pour l'exercice 1840, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1840.

VERSEMENTS faits EN 1840.	RESTE A RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	*Observations.*
77,471,306 50	2,281,981 51	79,753,288 01	1,091,681 05	2,385,900 06	
387,057 74	»	387,057 74	»	27,057 74	
88,087 27	»	88,087 27	»	8,087 27	
2,175,885 49	»	2,175,885 49	224,114 51	»	
»	»	»	120,000 »	»	
2,872,282 81	27,717 10	2,900,000 »	100,000 »	»	
5,335,167 05	»	5,335,167 05	393,832 95	»	
77,053 39	»	77,053 39	»	17,053 39	
137,844 62	»	137,844 62	162,155 38	»	
56,674 58	»	56,674 58	8,325 42	»	
459,596 25	»	459,596 25	40,403 77	»	
4,286,312 96	»	4,286,312 96	»	2,206,312 96	
372,390 76	»	372,390 76	167,609 24	»	
282,058 97	»	282,058 97	67,041 03	»	
124,138 88	»	124,138 88	»	4,138 88	
3,053 30	»	3,053 30	946 70	»	
552 04	»	552 04	»	52 04	
»	25,000 »	25,000 »	»	»	
537,520 »	»	537,520 »	»	7,520 »	
222,303 90	57,696 10	280,000 »	»	»	
21,000 »	32,000 »	53,000 »	»	»	
»	15,000 »	15,000 »	»	»	
»	7,000 »	7,000 »	»	»	
»	102,500 »	102,500 »	»	»	
48,087 48	201,912 52	250,000 »	»	»	
107 04	892 96	1,000 »	»	»	
67,895 38	»	67,895 38	»	10,395 38	
33,840 39	»	33,840 39	»	13,840 39	
95,040,816 78	2,751,700 28	97,792,517 06	2,377,010 05	4,740,958 11	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* **31**

DÉNOMINATION DES REVENUS.			**ÉVALUATION** des REVENUS.
		REPORT.	95,428,569 »
Avances faites par le Ministère	*des Finances.* . .	2 p. % sur les payements faits pour le compte de saisies réelles	500 »
		Frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière. . .	16,000 »
		Recouvrement sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	140,000 »
	de la Justice. .	Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	24,000 »
		Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. .	125,000 »
		Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	15,000 »
	des Travaux Publics.	Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	1,000 »
		TRÉSOR PUBLIC.	
		Recouv. d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	1,250,000 »
		Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et entretien	200,000 »
		Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Marine aux équipages de la flottille, pour masse d'habillement et d'entretien	300,000 »
		Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie.	30,000 »
		Recouvrement d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses, y compris les avances faites et à faire aux corporations, établissements et comptables belges ayant des capitaux inscrits au grand livre à Amsterdam	590,500 »
		Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	30,000 »
		Versements des sommes allouées aux budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches.	60,000 »
		Recettes accidentelles.	20,000 »
		Recouvrement d'avances faites par le Trésor pour les fonds de cautionnement depuis 1830 à 1839 inclusivement.	1,522,000 »
		— — — — pour 1840	144,000 »
		— — pour le fonds de consignations depuis 1830 à 1839 inclusivement.	681,000 »
		— — — — pour 1840	30,000 »
		Remboursement partiel du prêt fait à la Banque de Belgique, en vertu de la loi du 1er janvier 1839. . . .	1,000,000 »
		Intérêts exigibles en 1840	348,000 »
			101,955,569 »

pour l'exercice **1840**, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* **1840**.

VERSEMENTS faits EN 1840.	RESTE A RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	*Observations.*
95,040,816 78	2,751,700 28	97,792,517 06	2,377,010 05	4,740,958 11	
3,086 82	»	3,086 82	»	2,586 82	
14,248 85	»	14,248 85	1,751 15	»	
136,711 21	»	136,711 21	3,288 79	»	
21,839 68	»	21,839 68	2,160 32	»	
139,098 25	»	139,098 25	»	14,098 25	
13,373 19	»	13,375 19	1,626 81	»	
699 44	»	699 44	300 56	»	
319,763 18	930,236 82	1,250,000 »	»	»	
264,763 05	»	264,763 05	»	64,763 05	
535,208 63	»	535,208 63	»	35,208 63	
»	30,000 »	30,000 »	»	»	
255,385 10	335,114 90	590,500 »	»	»	
20,991 68	9,008 32	30,000 »	»	»	
800 42	59,199 58	60,000 »	»	»	
203,039 19	»	203,039 19	»	183,039 19	
»	1,522,000 »	1,522,000 »	»	»	
»	144,000 »	144,000 »	»	»	
»	681,000 »	681,000 »	»	»	
»	30,000 »	30,000 »	»	»	
»	»	»	1,000,000 »	»	
»	548,000 »	548,000 »	»	»	
96,769,825 47	6,840,259 90	103,610,085 37	3,386,137 68	5,040,654 05	
			1,654,516 37		

DÉPENSES PUBLIQUES

POUR L'EXERCICE 1840.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Intérêts de la dette.	I.			
Intérêts de la dette active, inscrite au livre auxiliaire . . fr. 305,947 08				
Complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c^{s} (5 millions de florins) à solder en exécution de l'art. 15 du traité signé à Londres le 19 avril 1839 . . . . . 9,970,116 41	»	1	10,276,063 49	9,746,962 97
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 fr., à 5 p. °/°, autorisé par la loi du 16 décembre 1831 . . . . . 5,040,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 1,008,000 »	»	2	6,048,000 »	5,298,193 62
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés	»	3	125,000 »	53,393 49
Intérêts de l'emprunt de 30 millions de francs, à 4 p. °/°, autorisé par la loi du 18 juin 1836 . . . . . 1,200,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 300,000 »	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt.	»	5	5,500 »	455 68
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. °/°, autorisé par la loi du 25 mai 1838 . . . . . 1,525,524 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 508,508 »	»	6	2,034,032 »	2,034,032 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt. .	»	7	35,000 »	20,613 76
Intérêts de l'emprunt fait pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers, au capital de 1,481,481 francs, ci 74,074 07				
Amortissement de cet emprunt 14,814 81	»	8	88,888 88	88,888 88
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	9	1,000,000 »	202,486 48
Intérêts arriérés pour l'exercice 1839.	»	10	500,000 »	357,951 50
Intérêts de la dette viagère	»	11	6,550 »	»
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée . .	»	12	25,000 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	21,644,034 37	19,502,978 38

de la Dette publique. Exercice 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectues et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
529,100 52	9,441,015 88	305,947 09	
749,806 58	4,564,604 »	733,589 62	
71,606 51	46,057 59	7,335 90	
»	1,500,000 »	»	
5,044 32	455 68	»	
»	2,034,032 »	»	
14,386 24	20,613 76	»	
»	88,888 88	»	
797,513 52	202,486 48	»	
142,048 50	357,951 50	»	
6,550 »	»	»	
25,000 »	»	»	
2,341,055 99	18,256,105 77	1,046,872 61	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.		CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.		. . .	. . .	21,644,034 37	19,302,978 38
Intérêts de la dette (suite).		I (suite).			
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835.		»	13	230,705 89	223,521 33
Rémunérations.		II.			
Pensions ecclésiastiques . . . . . fr.	560,000 »				
— civiles	560,000 »				
— civiques	220,000 »				
— militaires	1,605,000 »	»	1	2,975,000 »	2,110,566 14
— de l'ordre Léopold.	25,000 »				
Arriéré de pensions de toute nature pour les exercices clôturés.	5,000 »				
Traitements d'attente.	46,711 13				
— ou pensions supplémentaires	59,197 89	»	2	114,095 26	99,912 56
Secours annuels	8,186 24				
Subvention à la caisse de retraite.		»	3	200,000 »	200,000 »
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande		»	4	400,000 »	400,000 »
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1er octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins resté en Hollande		»	5	8,465 60	8,253 88
Arriéré pour 1830, en faveur des orphelins Bareel.		»	6	2,116 40	»
Fonds de dépôts.		III.			
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande . . . . . fr.	140,000 »				
Arriéré des mêmes capitaux sur les exercices clôturés . . .	4,000 »	»	1	144,000 »	74,118 80
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand livre de la dette active d'Amsterdam	13,000 »				
Arriéré des cautionnements sur les exercices clôturés . . .	5,000 »	»	2	18,000 »	»
A REPORTER.		. . .	. . .	25,756,417 52	22,419,151 09

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
2,341,055 99	18,256,105 77	1,046,872 61	
7,384 56	223,321 33	»	
864,433 86	1,184,582 93	925,985 21	
14,182 70	76,204 27	23,708 29	
»	200,000 »	»	
»	400,000 »	»	
211 72	4,775 08	3,478 80	
2,116 40	»	»	
60,881 20	42,515 42	31,603 38	
18,000 »	»	»	
3,317,266 43	20,387,504 80	2,031,646 29	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	25,736,417 52	22,419,151 09
Fonds de dépôts (suite).	III (suite).			
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les intérêts ne sont pas payés .	»	3	60,000 »	»
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc. . . . . 162,000 »				
Arriérés des mêmes cautionnements sur les exercices clôturés. 2,000 »	»	4	164,000 »	69,109 15
Intérêts des consignations faites au Gouvernement Belge	»	5	80,000 »	»
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	6	50,000 »	1,179 50
TOTAUX.	. . .	. .	26,070,417 52	22,489,439 74

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841,	**PAYEMENTS** effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840	**RESTE** A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
3,317,266 45	20,387,504 80	2,031,646 29	
60,000 »	»	»	
94,890 85	34,780 03	34,329 12	
80,000 »	»	»	
28,820 50	620 46	559 04	
3,580,977 78	20,422,905 29	2,066,534 45	

ÉTAT des payements faits pour le

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Liste civile (mémoire)	I.	Unique.	2,751,322 75	2,751,322 75
Sénat	II.	Id.	22,000 »	16,000 »
Chambre des Représentants	III.	Id.	398,850 »	376,483 15
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour	»	1	43,386 20	43,386 20
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	64,037 46
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	11,000 »
TOTAUX.	. . .	. . .	3,297,458 95	3,262,229 56

service des Dotations. Exercice 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841	PAYEMENTS effectues et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	**RESTE** A justifier au 1er janv 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	2,751,322 75	»	
6,000 »	16,000 »	»	
22,366 85	310,518 »	60,165 15	
»	39,770 94	5,615 26	
962 54	59,085 74	4,953 72	
5,900 »	11,000 »	»	
35,229 39	3,193,495 43	68,734 13	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	107,000 »	103,899 82
Matériel.	»	3	15,000 »	12,480 52
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	4,000 »	»
Frais de route et de séjour.	»	5	3,000 »	2,832 25
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	233,800 »	230,425 »
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	3,000 »
Cour d'appel (*Personnel*).	»	3	540,220 »	536,103 30
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	15,800 »
Tribunaux de 1re instance et de commerce	»	5	845,610 »	843,801 75
Justice de paix et tribunaux de police.	»	6	289,120 »	278,713 31
Justice militaire.	III.			
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	62,050 »	57,816 66
— (*Matériel*)	»	2	5,000 »	5,000 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	44,253 »	59,856 »
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 *francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques*	IV.	Unique.	585,000 »	213,743 12
Constructions, réparations et loyer de locaux	V.	1	55,000 »	8,632 37
Construction d'un palais de justice à Bruxelles.	»	2	400,000 »	»
A REPORTER.			3,211,053 »	2,373,084 10

du Ministère de la Justice. Exercice 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
3,100 18	103,899 82	»	
2,519 48	10,478 63	2,001 89	
4,000 »	»	»	
167 75	2,176 75	655 50	
5,575 »	171,516 66	58,908 34	
»	3,000 »	»	
4,116 70	445,426 67	90,676 63	
2,200 »	15,800 »	»	
1,808 25	649,581 76	194,219 99	
10,406 69	200,396 65	78,516 66	
4,253 34	57,816 66	»	
»	5,000 »	»	
4,417 »	32,859 75	6,996 25	
371,256 88	192,986 71	20,756 41	
26,367 63	4,887 10	3,745 27	
400,000 »	»	»	
837,968 90	1,916,807 16	456,276 94	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	3,211,053 »	2,373,084 10
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	20,650 »	19,998 »
— du *Moniteur*	»	2	70,000 »	59,749 10
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,800 »	2,456 »
Pensions et secours.	VII.			
Pensions	»	1	10,000 »	3,378 41
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	8,000 »	8,000 »
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés, dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas	»	3	2,500 »	2,500 »
Prisons.	VIII.			
Frais d'entretien et de nourriture des détenus		(a 1	1,260,000 »	901,055 79
Traitements des employés attachés au service des prisons.	»	2	260,000 »	253,738 53
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	2,500 »	1,480 »
Frais d'impression et de bureau	»	4	17,000 »	13,657 74
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	350,000 »	101,663 52
Achat de matières premières et salaires	»	6	1,250,000 »	1,095,447 81
À REPORTER.	. . .	. . .	6,464,503 »	4,834,208 80

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1er janv 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
837,968 90	1,916,807 16	456,276 94	
652 »	19,998 »	»	
10,250 90	59,074 10	675 »	
344 »	2,456 »	»	
6,021 59	3,303 41	75 »	
»	8,000 »	»	
»	1,850 »	650 »	
358,944 21	133,876 29	767,179 50	a) Ce crédit a été majoré de 410,000 fr, par la loi du 24 décembre 1840. nº 1062.
6,261 67	213,962 82	39,775 51	
1,020 »	1,480 »	»	
3,342 26	12,683 20	974 54	
248,536 48	85,029 18	16,634 54	
156,552 19	329,121 92	764,325 89	
1,650,294 20	2,787,642 08	2,046,566 72	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT	. . .	. . .	6,464,503 »	4,834,208 80
Établissements de bienfaisance.	IX.			
Frais d'entretien et transport de mendiants et insensés, dont le domicile de secours est inconnu	»	1	15,000 »	9,822 87
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	125,000 »	41,347 17
Pour avances à faire, au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles . . .	»	3	74,074 »	66,565 10
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	4	175,000 »	245 93
Dépenses imprévues.	X.	Unique.	5,000 »	2,990 29
Solde de dépenses arriérées concernant les exercices dont les Budgets sont clos	XI.	Id.	4,000 »	3,963 26
Établissement d'un pénitentiaire spécial pour les jeunes délinquants (*a* .	»	Id	150,000 »	»
TOTAUX.	. . .	. . .	7,012,577 »	4,959,143 42

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
1,630,294 20	2,787,642 08	2,046,566 72	
5,177 13	9,413 07	409 80	
83,652 85	32,748 32	8,598 85	
7,508 90	48,046 60	18,518 50	
174,754 07	245 93	»	
2,009 71	2,963 43	26 86	
36 74	5,963 26	»	
150,000 »	»	»	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 8 juin 1840, n° 197.
2,053,433 58	2,885,022 69	2,074,120 73	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	14,000 »
Indemnité et logement pour le Ministre, et loyer pour les bureaux . . .	»	2	12,000 »	12,000 »
Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	»	3	54,000 »	52,544 17
Pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service . .	»	4	2,000 »	»
Matériel.	»	5	32,000 »	22,996 01
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	*a)* 6	15,000 »	9,798 »
Traitements des agents diplomatiques.	II.			
Autriche.	»	1	40,000 »	38,071 28
Confédération germanique	»	2	40,000 »	29,791 66
France	»	3	60,000 »	60,000 »
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	72,589 25
Pays-Bas	»	5	50,000 »	50,000 »
Italie	»	6	40,000 »	36,696 36
Prusse	»	7	50,000 »	36,416 65
Turquie.	»	8	40,000 »	40,000 »
Bavière	»	9	15,000 »	»
Brésil.	»	10	21,000 »	21,000 »
Danemarck.	»	11	15,000 »	15,000 »
Espagne.	»	12	15,000 »	14,118 06
États-Unis	»	13	25,500 »	24,000 »
Grèce	»	14	15,000 »	15,000 »
Hambourg	»	15	15,000 »	»
Portugal.	»	16	15,000 »	10,250 »
Sardaigne	»	17	15,000 »	»
Suède	»	18	15,000 »	13,368 04
A REPORTER.			702,500 »	588,239 48

Ministère des Affaires Étrangères. Exercice 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	**PAYEMENTS** effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	**RESTE** A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
7,000 »	14,000 »	»	
»	12,000 »	»	
1,455 85	52,544 17	»	
2,000 »	»	»	
9,003 99	21,709 35	1,286 66	
5,202 »	9,798 »	»	(a) Ce crédit a été majoré de 5,000 francs, par la loi du 19 décembre 1840, no 1048.
1,328 72	38,671 28	»	
10,208 34	29,791 66	»	
»	60,000 »	»	
7,410 75	72,589 25	»	
»	50,000 »	»	
3,503 64	34,414 89	2,281 47	
13,583 35	33,458 32	2,058 33	
»	35,000 »	5,000 »	
15,000 »	»	»	
»	21,000 »	»	
»	13,750 »	1,250 »	
881 94	13,152 78	965 28	
1,500 »	24,000 »	»	
»	13,750 »	1,250 »	
15,000 »	»	»	
4,750 »	10,250 »	»	
15,000 »	»	»	
1,631 96	13,568 04	»	
114,260 52	573,247 74	14,991 74	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	702,500 »	588,259 48
Traitements des agents consulaires	III.	Unique.	100,000 »	89,000 01
Traitements des agents diplomatiques en inactivité, de retour de leur mission	IV.	Id.	10,000 »	»
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses	V.	Id.	70,000 »	54,296 97
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	75,000 »	28,041 90
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	84,000 »	67,270 29
Pour faire face aux dépenses qui résultent du traité de paix avec les Pays-Bas	VIII.	Id.	*a*) 178,600 »	145,924 77
TOTAUX.	. . .	. . .	1,220,100 »	972,773 42

Ministère des Affaires Étrangères (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840	**RESTE** A justifier au 1er janv 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
114,260 52	573,247 74	14,991 74	
10,999 99	89,000 01	»	
10,000 »	»	»	
15,705 05	53,425 47	871 50	
46,958 10	26,358 45	1,685 45	
16,729 71	55,092 55	12,177 74	
52,675 23	99,816 05	46,108 72	*a*) Ce crédit a été majoré de 78,600 francs, par la loi du 19 décembre 1840, n° 1048
247,326 58	896,940 27	75,853 15	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Personnel	»	1	6,050 »	5,090 88
Matériel	»	2	3,500 »	1,018 85
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	330,524 »	231,950 65
Matériel	»	2	293,877 »	287,946 86
Magasin de la marine	III.	Unique.	11,200 »	3,915 07
Pilotage.	IV.			
Dépenses éventuelles. — Personnel. — Traitement fixe	»	1	151,540 »	68,812 09
Dépenses variables	»	2	78,500 »	57,054 16
Matériel	»	3	37,055 »	15,053 72
Complément de la dépense de construction de cinq bateaux pilotes	»	4	47,226 »	38,343 30
Secours maritimes, sauvetage	V.	Unique.	16,500 »	14,332 98
Constructions (mémoire)	VI.	Id.	»	»
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers, etc.	VII.	Id.	4,000 »	1,850 »
TOTAUX			959,952 »	727,777 56

du Ministère de la Marine. Exercice 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	**RESTE** A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
50 12	5,990 88	»	
1,581 15	1,918 85	»	
98,573 35	160,856 90	71,093 75	
5,930 14	252,795 89	55,152 97	
7,284 93	3,252 30	662 77	
62,727 91	24,537 90	44,274 19	
20,845 84	30,231 24	27,422 92	
21,981 28	10,642 57	4,411 15	
8,882 70	20,268 30	18,075 »	
2,167 02	7,123 19	7,209 79	
»	»	»	
2,150 »	1,437 50	412 50	
252,174 44	519,062 52	208,715 04	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	107,250 »	98,972 81
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage du Ministère et de l'hôtel des postes, etc.	»	3	17,000 »	16,655 23
Papiers pour l'administration centrale des postes et les provinces	»	4	7,000 »	6,982 40
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale en Belgique	»	5	6,000 »	1,484 50
Routes.	II.			
Entretien et amélioration des routes, constructions nouvelles, ponts à bascule, études de projets	»	1	2,200,400 »	1,220,540 35
Plantations.	»	2	50,000 »	23,031 47
Canaux, rivières, poldres.	III.			
Service ordinaire des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre.	»	1	257,910 »	165,697 60
Service et charges du canal de Bruxelles à Charleroy.	»	2	757,575 66	694,263 51
Travaux d'amélioration aux canaux de Pommerœul à Antoing et de Maestricht à Bois-le-Duc	»	3	60,000 »	60,000 »
Service de l'Escaut	»	4	185,525 »	28,431 15
— de la Lys	»	5	56,678 33	22,810 78
— de la Meuse dans les provinces de Liége et de Namur	»	6	80,480 »	2,930 »
— de la Meuse dans le Limbourg	»	7	40,000 »	24,000 »
À REPORTER.			3,826,618 99	2,386,799 80

Ministère des Travaux publics. Exercice 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
8,277 19	98,972 81	»	
344 77	16,077 73	577 50	
17 60	6,982 40	»	
4,515 50	1,428 50	56 »	
979,859 65	954,075 28	266,465 07	
26,968 55	20,211 47	2,820 »	
92,212 40	123,541 85	42,155 75	
65,112 15	692,469 05	1,794 46	
»	34,000 »	26,000 »	
157,093 85	9,457 26	18,973 89	
13,867 55	16,866 78	5,944 »	
77,550 »	1,460 »	1,470 »	
16,000 »	24,000 »	»	
1,439,819 19	2,020,543 13	366,256 67	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	3,826,618 99	2,386,790 80
Canaux, rivieres, poldres (suite).	III (suite).			
Poldres	»	8	55,000 »	49,812 62
Bacs et bateaux de passage	»	9	75,972 13	52,226 16
Étude des travaux à faire à l'Escaut, à la Lys et à la Meuse, ainsi qu'à la Dendre, au Demer, au Ruppel et à la Dyle, ces quatre rivières devant rentrer dans les attributions de l'État, à partir du 1er janvier 1841. . .	»	10	15,000 »	14,912 10
Ports et côtes.	IV.			
Ports d'Ostende et de Nieuport, etc., côte de Blankenberg.	»	1	229,044 15	157,877 15
Phares et fanaux	»	2	2,000 »	768 81
Chemin de fer.	V.			
Entretien et police de la route proprement dite	»	*a*) 1	655,377 54	635,719 30
Dépenses de transport	»	2	1,884,279 55	1,799,421 65
Frais de perception	»	3	550,542 95	459,936 33
Bâtiments civils.	VI.			
Entretien et réparation des hôtels, édifices et monuments de l'État . .	»	1	28,000 »	11,520 96
Reconstruction d'un mur de clôture de l'hôtel du Ministère de la Justice. .	»	2	6,000 »	4,905 »
Travaux extraordinaires aux hôtels provinciaux à Mons et à Hasselt. . .	»	3	37,500 »	»
Ponts et chaussées	VII.			
Personnel des ponts et chaussées.	»	Unique.	415,150 »	413,643 85
À REPORTER.	. . .	. . .	7,780,285 27	5,985,543 69

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1er janv 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
1,439,819 19	2,020,545 13	366,256 67	
5,187 58	40,730 12	82 50	
23,745 07	37 287 60	14,938 56	
87 90	14,912 10	»	
71,167 »	150,097 84	7,779 31	
1,231 19	768 81	»	
21,658 24	334,556 96	299,162 34	*a*) Par la loi du 31 décembre 1840, n° 1099, une somme de fr. 144.622 46 cs, a été transférée de l'art. 1er du chap V, comme suit :
84,857 90	1,279.827 07	519,594 56	A l'art 2 du chap V . . . . . fr. 54,279 53
90,406 60	363,563 78	96,372 55	— 3 — 90,342 93
			Fr 144,622 46
16,479 04	8,745 96	2,775 »	
1,095 »	3.270 »	1,655 »	
37.500 »	»	»	
1,506 17	325,428 93	88,214 90	
1,794,741 58	4,588,732 30	1,596,811 39	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Report.	. . .	. . .	7,780,285 27	5,985,543 69
Mines.	VIII.			
Conseil des mines.	»	1	45,900 »	42,674 55
Traitements des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et impression de travaux statistiques	»	2	132,200 »	123,985 56
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement, lors d'accidents survenus dans les mines	»	3	45,000 »	17,490 »
Encouragement et subvention pour la publication de plans et de mémoires relatifs à l'art d'exploitation.	»	4	10,000 »	8,652 50
Postes et messageries.	IX.			
Traitements des employés	»	1	355,210 »	249,873 27
Frais de tournée des inspecteurs, frais de régie des inspecteurs, directeurs et percepteurs, imprimés, registres et timbres.	»	2	82,790 »	61,149 06
Transport de dépêches	»	3	300,546 »	226,152 01
Service rural	»	4	230,000 »	168,610 93
Milice et garde civique.	X.			
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens. . . .	»	1	1,600 »	1,437 50
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien des armes pour la garde civique.	»	2	20,000 »	8,364 49
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, qui n'ont pas de droit à la pension	XI.	Unique.	2,500 »	1,775 »
Dépenses imprévues.	XII.	Id.	30,000 »	15,539 52
Totaux.	. . .	. . .	9,056,031 27	6,911,228 08

Ministère des Travaux Publics (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1r janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840	RESTE A justifier au 1r janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
1,794,741 58	4,588,752 30	1,396,811 39	
3,225 45	42,674 55	»	
8,214 44	89,496 65	34,488 91	
27,510 »	17,490 »	»	
1,347 50	1,000 »	7,652 50	
105,556 73	193,745 38	56,127 89	
21,640 94	41,319 75	19,829 31	
74,415 99	108,538 68	27,593 33	
61,589 07	102,587 08	66,223 85	
162 50	1,457 50	»	
11,635 51	8,174 70	189 79	
725 »	1,775 »	»	
14,460 48	12,038 79	5,500 73	
2,124,805 19	5,298,810 38	1,612,417 70	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Fonds spéciaux.				
Chemin de fer (loi du 21 juin 1840, n° 249) (*a*.	»	»	4,489,877 50	4,424,877 50
Routes pavées et ferrées (loi du 21 juin 1840, n° 249) (*b*	»	»	510,122 61	510,122 61
Chemin de fer (loi du 26 juin 1840, n° 264) (*c*.	»	»	6,300,282 54	6,300,282 54
Routes pavées et ferrées (loi du 26 juin 1840, n° 264) (*d*.	»	»	424,475 35	424,475 35
TOTAUX.	. . .	. . .	11,724,757 89	11,659,757 89

ab) L'art. 1er de la loi du 21 juin 1840, n° 249, a ouvert au Gouvernement un crédit supplémentaire de 5,000,000 de francs à employer conformément aux dispositions mentionnées au n° 5 de la loi du 18 juin 1836, n° 327, dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer décrété par les lois du 1er mai 1834, n° 550, et du 26 mai 1837, n° 131, et des routes pavées et ferrées dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836, n° 215, et du 2 juin 1838, n° 204.

Le Gouvernement a été autorisé à couvrir ce crédit par une émission de bons du Trésor. (Art. 2 de la loi du 21 juin 1840, n° 249.)

cd) La loi du 26 juin 1840, n° 264, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois; jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 82,000,000 de francs.

Les fonds empruntés doivent, d'après l'art. 2 de ladite loi, être affectés comme suit :

1° A la continuation des lignes décrétées du chemin de fer, jusqu'à concurrence de.	fr.	57,666,000 »
2° A l'extinction des 12 millions de bons du Trésor, créés par la loi du 28 décembre 1839, n° 885.		12,000,000 »
3° A solder le prix de 4,000 actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1er mai 1840, n° 113		3,349,600 »
4° A parfaire les dépenses autorisées, pour construction de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836, n° 215, et du 1er juin 1838, n° 204.		3,945,866 31
5° A éteindre, jusqu'à due concurrence, les bons du Trésor émis par suite des autorisations résultant des lois du 25 mai 1837, n° 129, du 1er janvier 1839, n° 1, et du 29 décembre 1839, n° 888		5,038,533 69
	Fr.	82,000,000 »

Ministère des Travaux Publics (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
65,000 »	3,809,687 81	615,189 58	
»	500,396 66	9,725 95	
»	4,472,025 02	1,828,257 52	
»	369,565 97	54,909 38	
65,000 »	9,151,675 46	2,508,082 45	

Observations sur le n° 4.

La loi du 2 mai 1836, n° 215, a ouvert pour construction de routes pavées et ferrées, un crédit de . . . . 6,000,000 »
— du 1er juin 1838, n° 204, — — — de . . . . 2,000,000 »

ENSEMBLE. . . . . fr. 8,000,000 »

Sur ces crédits, il a été payé, savoir :

1° Sur l'emprunt de 30,000,000 (loi du 18 juin 1836, n° 327). . . . . 350,000 »
2° Sur le crédit de 10 millions de bons du Trésor (loi du 12 novembre 1837, n° 593) 953,551 45
3° Sur l'emprunt de 50 millions (loi du 25 mai 1838, n° 188) 2,577,225 88
4° Sur le crédit de 12 millions de bons du Trésor (loi du 28 décembre 1839, n° 885) 968,737 15
5° — de 5 — — (loi du 21 juin 1840, n° 249) 510,122 61

Montant de la dépense. . . . . fr. 5,359,637 07
Ainsi, au lieu de la somme de fr. 3,945,866 51 c., il ne reste à imputer sur l'emprunt de 82 millions que celle de . . 2,660,562 93

TOTAL. . . . . fr. 8,000,000 »

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	142,220 »	139,114 48
Matériel	»	3	20,000 »	19,675 35
Frais de déplacement	»	4	2,000 »	2,000 »
Pensions et secours.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	295 »
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	5,101 28
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse	»	3	5,000 »	5,000 »
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune	»	4	60,000 »	56,150 »
Frais d'administration dans les provinces.	III.			
Province d'Anvers	»	1	124,077 »	110,216 81
— de Brabant	»	2	135,375 »	121,108 89
— de la Flandre occidentale	»	3	140,157 »	131,515 17
— — orientale	»	4	142,748 »	131,589 79
— de Hainaut	»	5	150,438 »	135,644 56
— de Liége	»	6	134,530 »	127,975 65
— de Limbourg	»	7	108,545 40	97,289 94
— de Luxembourg	»	8	117,691 »	105,477 99
— de Namur	»	9	109,508 »	95,176 80
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement	»	10	18,500 »	1,077 75
À REPORTER			1,444,960 20	1,301,207 44

du Ministère de l'Intérieur. Exercice 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	**PAYEMENTS** effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	**RESTE** A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
3,105 52	134,858 41	4,256 07	
324 65	19,466 03	209 32	
»	1,822 20	177 80	
7,705 »	205 »	»	
4,469 52	3,101 28	»	
»	4,540 »	460 »	
3,850 »	55,000 »	250 »	
13,860 19	84,852 20	25,564 61	
12,266 11	97,527 52	23,581 37	
8,843 83	102,782 58	28,530 59	
11,158 21	119,712 10	11,877 69	
14,793 44	104,252 17	31,412 39	
6,354 37	105,366 23	22,609 40	
11,055 46	90,210 88	7,079 06	
14,213 01	82,948 35	20,529 64	
14,351 20	78,015 57	17,165 23	
17,422 25	533 25	544 50	
143,752 76	1,107,161 77	194,045 67	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes
REPORT . . .	. . .	. . .	1,444,960 20	1,301,207 44
Instruction publique.	IV.			
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	80,000 »	76,807 44
Universités de l'État.	»	2	590,348 »	440,873 80
Frais de l'école industrielle à Gand	»	3	10,000 »	10,000 »
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	4	8,800 »	4,370 20
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen . . .	»	5	115,000 »	111,975 »
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et colléges . .	»	6	5,000 »	5,000 »
Instruction primaire.	»	7	275,000 »	229,631 50
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles	»	8	20,000 »	14,050 »
Cultes.	V.			
Culte catholique (*a*	»	1	4,006,047 »	3,034,029 56
— protestant	»	2	53,000 »	42,939 70
— israélite	»	3	11,000 »	5,400 »
Secours.	»	4	80,000 »	79,019 47
Industrie, commerce et agriculture.	VI.			
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale.	»	1	400,000 »	164,085 68
Primes pour construction de navires.	»	2	150,000 »	51,642 »
Pêche nationale	»	3	60,000 »	2,581 52
Agriculture.	»	4	365,500 »	479,122 08
Lettres, sciences et arts, fonds provenant de brevets, service de santé, etc	VII.			
Lettres, sciences et arts.	»	1	373,029 »	315,961 25
Monument de la place des Martyrs	»	2	25,000 »	10,761 67
A REPORTER.	. .	. . .	8,270,684 20	6,580,448 40

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1er janv 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
143,752 76	1,107,161 77	194,045 67	
5,102 56	74,417 44	2,480 »	
149,474 11	427,405 10	13,470 79	
»	10,000 »	»	
4,429 80	3,071 20	599 »	
1,025 »	110,075 »	1,000 »	
»	5,000 »	»	
45,368 50	145,179 71	84,451 79	
5,050 »	14,050 »	»	
972,017 44	1,949,255 10	1,084,794 46	*a*) Ce crédit a été majoré de 100,000 francs par la loi du 11 mai 1840
10,060 30	34,991 69	7,948 01	
5,600 »	5,400 »	»	
980 53	65,030 91	13,982 56	
235,914 32	110,426 44	53,659 24	
98,358 »	57,752 »	15,890 »	
57,418 48	1,731 52	850 »	
86,377 92	440,075 95	39,048 13	
57,067 75	297,533 50	18,427 75	
14,238 33	10,566 67	195 »	
1,890,235 80	4,851,806 »	1,528,642 40	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	8,270,684 20	6,380,448 40
Lettres, sciences et arts, fonds provenant de brevets (suite).	VII (suite).			
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments.	»	3	27,000 »	10,500 »
Primes et encouragements aux arts et a l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de délivrance des brevets.	»	4	25,000 »	16,259 45
Service de santé	»	5	45,000 »	20,102 10
Archives du royaume.	VIII.			
Frais d'administration (*Personnel*)	»	1	21,350 »	19,184 72
— (*Matériel*).	»	2	2,600 »	552 28
Frais de rédaction et de publication des inventaires des archives	»	3	4,000 »	»
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées, frais de copie des documents concernant l'histoire nationale, existant à l'étranger. . . .	»	4	15,000 »	7,057 55
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'Etat	»	5	3,500 »	3,499 98
Confection extraordinaire de cartons, portefeuilles et reliures	»	6	2,000 »	445 »
Fêtes nationales.	IX.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	30,000 »	29,603 19
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité	»	Id.	10,000 »	2,755 »
A REPORTER.	. . .	. . .	8,456,134 20	6,490,407 43

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1r janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1r janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
1,890,235 80	4,851,806 »	1,528,642 40	
16,500 »	10,500 »	»	
8,740 57	16,225 45	36 »	
24,897 90	13,119 50	6,982 60	
2,165 28	19,184 72	»	
2,047 72	552 28	»	
4,000 »	»	»	
7,942 67	5,087 50	1,969 83	
» 02	3,208 32	291 66	
1,555 »	445 »	»	
396 81	26,345 19	3,258 »	
7,245 »	2,000 »	755 »	
1,965,726 77	4,948,471 94	1,541,955 49	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Report.	. . .	. . .	8,456,134 20	6,490,407 45
Statistique générale.	XI.			
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale.	»	Unique.	10,000 »	9,277 »
Frais de police.	XII.			
Mesures de sûreté publique.	»	Id.	80,000 »	80,000 »
Dépenses diverses et extraordinaires.	XIII.			
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	»	1	2,220 »	2,220 »
Subsides à la ville de Spa	»	2	20,000 »	10,685 »
Frais d'acquisition, pour compte de l'État, d'une maison qui était enclavée dans l'hôtel de l'administration provinciale d'Anvers	»	3	15,150 »	»
Dépenses imprévues.	XIV.			
Crédit ouvert pour les dépenses imprévues.	»	Unique.	30,000 »	29,855 77
Totaux.	. . .	. . .	8,613,504 20	6,622,443 20

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	**RESTE** A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
1,965,726 77	4,948,471 94	1,541,935 49	
725 »	7,797 »	1,480 »	
»	80,000 »	»	
»	»	2,220 »	
9,517 »	10,683 »	»	
15,150 »	»	»	
144 23	29,855 77	»	
1,991,061 »	5,076,807 71	1,545,635 49	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.				
Traitement du Ministre	»	»	1	»	21,000 »
— des employés et gens de service.	»	»	2	»	166,902 74
Frais de route et de séjour.	»	»	3	»	1,328 40
Matériel du Ministère	»	»	4	»	43,754 57
— du dépôt de la guerre	»	»	5	»	5,021 60
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs.	»	»	6	»	4,085 »
Soldes et masses de l'armée, frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1			
État-major général	»	»	1	»	347,346 49
Indemnité aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale	»	»	2	»	10,490 »
État-major des places	»	»	3	»	142,973 75
Intendance	»	»	4	»	71,367 83
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	»	142,478 90
— — du génie	»	»	6	»	149,280 12
Soldes des troupes.		2			
Infanterie	»	»	1	»	6,175,589 60
Cavalerie	»	»	2	»	2,050,586 56
Artillerie	»	»	3	»	1,261,158 99
Génie	»	»	4	»	201,144 95
Gendarmerie	»	»	5	»	924,287 10
Masses des corps, frais divers, indemnités.		3			
Masse de pain.	»	»	1	»	1,040,424 57
— de fourrages	»	»	2	»	2,715,060 16
— d'habillement et d'entretien	»	»	3	»	1,089,104 62
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux	»	»	4	»	77,702 68
A REPORTER.				»	17,541,858 25

du Ministère de la Guerre. Exercice 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1r janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1r janv 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
»	166,902 74	»	
»	1,528 40	»	
»	43,057 13	97 44	
»	4,735 13	1,186 47	
»	4,085 »	»	
»	547,546 49	»	
»	10,490 »	»	
»	142,973 75	»	
»	71,367 83	»	
»	142,478 90	»	
»	149,280 12	»	
»	6,175,389 60	»	
»	2,050,586 56	»	
»	1,261,138 99	»	
»	201,144 95	»	
»	924,287 10	»	
»	1,029,176 53	11,248 04	
»	2,672,550 26	42,509 90	
»	1,988,704 62	400 »	
»	77,792 68	»	
»	17,486,416 58	55,441 85	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. .	. .	. .	»	17,541,858 23
Masses des corps, frais divers, indemnités (suite).	II (suite).	3	4 (suite).		
Masse de renouvellement du harnachement et de la buffleterie.	»	»	5	»	58,501 37
— de casernement des chevaux	»	»	6	»	44,381 48
— de casernement des hommes	»	»	7	»	440,914 68
Frais de route et de séjour des officiers.	»	»	8	»	54,638 10
Transports généraux et autres.	»	»	9	»	54,990 58
Primes d'engagement et de rengagement.	»	»	10	»	1,380 »
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	11	»	45,503 44
Frais de police.	»	»	12	»	»
Vivres au camp, logement et nourriture en route.	»	»	13	»	261,527 83
Frais de découcher des gendarmes	»	»	14	»	31,695 68
Remonte.	»	»	15	»	»
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	16	»	198,908 05
Service de santé.	III.				
Personnel de l'administration centrale	»	»	1	»	15,673 71
Pharmacie centrale	»	»	2	»	120,717 49
Hôpitaux sédentaires (*Personnel*).	»	»	3	»	191,502 57
— — (*Matériel*)	»	»	4	»	58,795 15
Élèves de l'école vétérinaire.	»	»	5	»	1,875 »
École militaire	IV.	»	Uniq.	»	102,516 27
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.				
Matériel de l'artillerie	»	»	1	»	527,575 »
— du génie	»	»	2	»	546,080 49
Traitements divers.	VI.				
Traitements temporaires de non-activité et de réforme	»	»	1	»	178,106 52
— des aumôniers.	»	»	2	»	16,349 55
A REPORTER.	. .	. .	. .	»	20,471,290 95

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	17,486,416 58	55,441 85	
»	58,301 37	»	
»	44,381 48	»	
»	439,099 04	1,815 64	
»	54,038 10	»	
»	49,261 76	5,728 82	
»	1,380 »	»	
»	41,944 64	1,558 80	
»	»	»	
»	260,725 17	802 66	
»	31,695 68	»	
»	»	»	
»	198,908 03	»	
»	15,673 71	»	
»	116,553 45	4,164 04	
»	191,562 57	»	
»	53,189 85	5,605 30	
»	1,875 »	»	
»	102,516 27	»	
»	519,572 21	8,002 79	
»	486,445 95	59,636 54	
»	178,106 52	»	
»	16,340 55	»	
»	20,328,554 51	142,756 44	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . .	. . .	. .	»	20,471,290 95
Traitements divers (suite).	VI (suite).			
Traitements d'employés temporaires	»	3 (suite).	»	17,645 88
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo.	»	4	»	12,750 41
Dépenses imprévues.	VII.	Unique.	»	26,855 95
Crédits ouverts aux intendants militaires, pour dépenses a faire au fur et à mesure des besoins, pour le service de l'armée, à justifier sur les allocations du Budget, au moyen de pièces de dépenses acquittées . . . . . fr. 23,620,000 »				
Liquidé définitivement. 15,449,435 06				
Reste à justifier. . . . . fr. 8,170,564 94	»	»	»	8,170,564 94
TOTAUX.	. . .	. . .	31,000,000 »	28,699,088 11

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	20,328,534 51	142,756 44	Les Chambres n'ayant alloué, pour le service du Ministère de la Guerre de l'exercice 1840, que les sommes globales indiquées ci-dessous, les dépenses seules ont été portées dans la présente situation, par chapitres et articles, d'après le projet de Budget.
»	17,645 88	»	
»	12,750 41	»	
»	26,160 93	675 »	
»	»	8,170,564 94	
2,300,911 89	20,385,091 73	8,313,996 38	

Crédits ouverts au Ministère de la Guerre, exercice 1840.

Par la loi du	31	décembre	1839,	n° 890	fr. 2,000,000 »
—	7	février	1840,	n° 24	3,500,000 »
—	17	»	»	n° 31	1,500,000 »
—	27	mars	»	n° 64	3,000,000 »
—	29	avril	»	n° 108	3,000,000 »
—	27	mai	»	n° 193	14,000,000 »
—	14	décembre	»	n° 1040	4,000,000 »
				TOTAL.	fr. 31,000,000 »

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires et employés.	»	2	390,000 »	393,977 90
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions, etc.	»	3	30,200 »	30,199 16
Frais de tournée du Ministre et des fonctionnaires supérieurs	»	4	12,000 »	11,565 24
Matériel.	»	5	43,000 »	41,630 02
Service de la monnaie	»	6	7,200 »	5,037 56
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage.	»	7	30,000 »	»
Magasin général des papiers	»	8	117,000 »	115,700 35
Frais de publication et rédaction de documents statistiques.	»	9	5,000 »	»
Administration du Trésor dans les provinces.	II.			
Traitements des directeurs	»	1	86,550 »	86,550 »
Caisse générale de l'État.	»	2	220,000 »	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, de la garantie, etc.	III.			
Traitements des employés du service sédentaire.	»	1	829,800 »	362,297 93
Remises et indemnités des comptables	»	2	1,630,000 »	1,840 »
Traitements des employés du service actif	»	3	4,578,400 »	2,215,240 28
Renforcement du personnel de la douane	»	4	25,000 »	»
Traitements des employés de la garantie	»	5	43,860 »	21,784 98
— du vérificateur principal et des vérificateurs des poids et mesures.	»	6	58,100 »	31,075 07
— des avocats de l'administration	»	7	35,670 »	31,885 »
Frais de bureau et de tournée.	»	8	186,650 »	170,562 41
Indemnités.	»	9	334,800 »	134,400 12
Matériel.	»	10	140,000 »	59,356 84
A REPORTER.	. . .	. . .	8,830,230 »	3,734,102 86

du Ministère des Finances. Exercice 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1r janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1r janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
2,022 10	362,207 51	31,770 39	
» 84	30,199 16	»	
454 76	11,391 24	174 »	
1,369 98	40,850 07	799 95	
2,162 44	5,018 61	18 95	
30,000 »	»	»	
1,299 65	115,700 55	»	
5,000 »	»	»	
»	84,450 »	2,100 »	
220,000 »	»	»	
467,502 07	240,548 35	121,749 58	
1,628,160 »	1,200 »	640 »	
2,565,159 72	1,455,459 75	779,800 53	
25,000 »	»	»	
22,075 02	14,523 32	7,261 66	
27,024 93	22,425 05	8,650 02	
3,785 »	23,672 50	8,212 50	
16,087 59	139,765 47	30,796 94	
200,399 88	98,141 20	36,258 92	
80,645 16	52,357 69	6,999 15	
5,096,127 14	2,698,870 27	1,035,232 59	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT.	. . .	. . .	8,830,250 »	3,734,102 86
Administration des contributions, etc. (suite).	III (suite).			
Opérations cadastrales dans le Luxembourg et le Limbourg	»	11	200,000 »	48,351 15
Indemnité pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation au chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées. . .	»	12	25,000 »	16,494 90
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			
Traitements des employés de l'enregistrement	»	1	347,990 »	236,230 14
— — du timbre	»	2	49,020 »	36,864 71
— — du domaine	»	3	37,490 »	26,015 07
— des agents forestiers	»	4	225,000 »	155,857 86
Remises des receveurs.	»	5	874,820 »	1,409 82
— des greffiers	»	6	41,000 »	26,994 15
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	15,000 »
Matériel.	»	8	28,000 »	15,729 99
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000 »	46,259 32
Dépenses du domaine.	»	10	60,300 »	12,610 62
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers	»	11	31,000 »	»
Employés en disponibilité (loi du 4 juin 1839)	V.	Unique.	32,000 »	25,348 51
Dépenses imprévues et travail extraordinaire	VI.	Id.	20,000 »	16,389 35
Frais et perte résultant de la refonte des monnaies provinciales (*a*. . . .	»	»	125,000 »	13,895 78
Acquisitions de biens enclavés dans le domaine de Laeken ou qui l'avoisinent (*b*	»	»	660,000 »	548,057 72
			11,662,750 »	4,995,551 93
Achat de 4,000 actions de la société rhénane des chemins de fer (*c* . . .	»	»	837,400 »	837,400 »
TOTAUX.	. . .	. . .	12,500,150 »	5,832,951 93

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS du 1er janvier 1841	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1er janv 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
5,096,127 14	2,698,870 27	1,055,232 59	
151,648 85	25,671 86	24,679 29	
8,505 10	14,057 22	2,457 68	
91,759 86	170,067 92	86,162 22	
13,055 29	24,434 80	12,429 91	
11,474 93	17,090 71	8,924 56	
69,162 14	101,057 80	54,780 06	
873,410 18	889 60	520 22	
14,005 87	15,715 36	11,278 77	
5,000 »	14,075 »	925 »	
12,270 01	15,054 68	675 31	
8,760 68	52,055 52	14,205 80	
47,689 38	5,291 98	7,318 64	
31.000 »	»	»	
6,651 49	17,305 54	8,044 97	
3,610 65	14,220 84	2,168 51	
111,104 22	13,895 78	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par l'art 4 de la loi du 17 février 1840, n° 31
111,962 28	548,037 72	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 30 juin 1840, n° 284, et est imputable sur le produit des ventes autorisées par la présente loi et par celle du 27 mai 1837
6,667,198 07	3,725,748 60	1,269,803 33	
»	837,400 »	»	*c*) Loi du 1er mai 1840, n° 113, et loi du 26 juin 1840
6,667,198 07	4,563,148 60	1,269,803 33	

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Non-valeurs.	I.			
Sur le foncier	»	1	300,000 »	79,810 31
Sur l'impôt personnel	»	2	350,000 »	505 56
Sur les patentes	»	3	73,000 »	4 42
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	»	4	35,000 »	»
Sur les redevances des mines	»	5	18,700 »	54 »
Remboursements.	II.			
Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façon d'ouvrages brisés.	»	1	30,000 »	29,170 84
Restitutions d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursement d'amendes et payement d'intérêts, frais d'adjudications et charges des successions vacantes ou en déshérence	»	2	200,000 »	115,031 05
Remboursements des postes aux offices étrangers	»	3	100,000 »	17,361 83
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux	»	4	57,500 »	»
Attributions d'amendes forestières.	»	5	12,000 »	»
Péage.	III.			
Remboursement du péage sur l'Escaut.	»	Unique.	650,000 »	240,443 76
TOTAUX.			1,806,200 »	482,281 77

Remboursements et Non-Valeurs. Exercice 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectues et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	**RESTE** A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
220,189 69	28,165 11	51,645 20	
349,404 44	37 31	468 25	
72,995 58	»	4 42	
35,000 »	»	»	
18,646 »	54 »	»	
829 16	20,045 07	3,125 77	
84,968 95	30,097 93	84,933 12	
82,738 17	17,261 83	»	
37,500 »	»	»	
12,000 »	»	»	
409,556 24	105,298 84	135,144 92	
1,323,918 25	206,960 09	275,321 68	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Dette publique	26,070,417 52	22,489,439 74
Dotations	3,207,458 95	3,262,229 56
Ministère de la Justice	7,012,577 »	4,959,145 42
— des Affaires Étrangères	1,220,100 »	972,775 42
— de la Marine	959,952 »	727,777 56
— des Travaux Publics	9,036,051 27	6,911,228 08
— de l'Intérieur	8,613,504 20	6,622,445 20
— de la Guerre	31,000,000 »	28,699,088 11
— des Finances	11,662,750 »	4,995,551 93
Remboursements et non-valeurs	1,806,200 »	482,281 77
	100,678,990 94	80,121,956 79
FONDS SPÉCIAUX.		
Chemin de fer (loi du 21 juin 1840, n° 249)	4,489,877 39	4,424,877 39
Routes pavées et ferrées (loi du 21 juin 1840, n° 249)	510,122 61	510,122 61
Chemin de fer (loi du 26 juin 1840, n° 264)	6,300,282 54	6,300,282 54
Routes pavées et ferrées (loi du 26 juin 1840, n° 264)	424,475 55	424,475 55
Achat de 4,000 actions de la société rhénane des chemins de fer (lois du 1er mai et du 26 juin 1840)	857,400 »	857,400 »
TOTAUX	115,241,148 83	92,619,114 68

EXERCICE 1840.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1840.	RESTE A justifier au 1er janv. 1841, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
3,580,977 78	20,422,905 29	2,066,554 45	
35,229 39	5,193,495 43	68,754 13	
2,055,455 58	2,885,022 09	2,074,120 75	
247,526 58	896,040 27	75,835 15	
252,174 44	519,062 52	208,715 04	
2,124,805 19	5,298,810 58	1,612,417 70	
1,991,061 »	5,076,807 71	1,545,655 49	
2,500,911 89	20,585,091 73	8,513,996 38	
6,667,198 07	5,725,748 60	1,269,805 55	
1,525,918 25	206,960 09	275,521 68	
20,557,054 15	62,610,844 71	17,511,112 08	
65,000 »	3,809,687 81	615,189 58	
»	500,596 66	9,725 95	
»	4,472,025 02	1,828,257 52	
»	569,565 97	54,909 58	
»	857,400 »	»	
20,622,054 15	72,599,920 17	20,019,194 51	

ÉTAT de solde au 31 *décembre* 1840.

	MONTANT.
Le solde actif de l'exercice 1840, au 31 déc. de la même année, est de. . fr.	57,813,555 29

COMPTE DES BUDGETS

POUR L'ANNÉE 1840.

NOTE

SUR LE COMPTE DES BUDGETS

DES EXERCICES 1838, 1839 ET 1840.

Le compte des Budgets fait connaître la situation financière de l'État sur les exercices dont le règlement définitif n'a pas encore été voté par les Chambres; il compare les évaluations des produits avec les droits recouvrés sur les contribuables, et les crédits accordés aux Ministres avec les services faits et avec les payements effectués.

Ce compte rapproche ainsi les prévisions des opérations réalisées en recette et en dépense; il détermine les excédants de recouvrements et les crédits sans emploi à annuler.

Il se compose, pour l'année 1840, des documents suivants :

1° *Du compte définitif du Budget de l'exercice* 1838;
2° *Du deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice* 1839;
3° *Du premier compte provisoire du Budget de l'exercice* 1840.

Le compte des Budgets trouve la justification et le contrôle des opérations qui y sont relatives dans les autres parties du compte général des finances, où ces mêmes opérations se reproduisent avec tous les détails qu'elles comportent et selon qu'elles ont eu lieu en 1840.

Il est suivi d'un tableau analytique des Budgets publics depuis le 1er octobre 1830, époque de l'établissement du Gouvernement, jusques et y compris l'exercice 1837; il fait connaître comment ces Budgets ont été votés et sont à régler définitivement; il indique les dates des lois relatives à chacun d'eux et les insuffisances de ressources provisoirement mises à la charge de la dette flottante, et qui forment le découvert de fr. 4,903,549 34 c, existant au 1er janvier 1841 sur l'ensemble des exercices clos, antérieurs à 1838.

Le compte général des Budgets expose toutes les opérations du Trésor, toujours en rapport avec le contrôle de la Cour des Comptes.

Les crédits alloués par le vote définitif des Budgets des dépenses ont mis à la disposition des Ministres une somme de fr. 416,907,673 82 c^{s};

Savoir :

Pour l'exercice 1838 *(Budget ordinaire)* . . . . fr.	94,947,052 10	
— les Travaux publics *(Budget spécial)* . . .	25,778,033 70	
		120,725,085 80
Pour l'exercice 1839 *(Budget ordinaire)*	104,899,097 55	
— prêt à la banque de Belgique	4,000,000 »	
— Travaux publics *(Budget spécial)*	12,000,000 »	
		120,899,097 55
Pour l'exercice 1840 *(Budget ordinaire)*	99,150,390 94	
— Travaux publics *(Budget spécial)*	64,961,466 31	
		164,111,857 25

Par des lois spéciales, il a été accordé en outre et successivement, des crédits supplémentaires;

Savoir :

Pour l'exercice 1838 . . . . . fr.	1,849,906 98	
— — 1839	7,793,126 24	
— — 1840	1,528,600 »	
		11,171,633 22
Ce qui élève les crédits alloués aux Ministres pour pourvoir aux dépenses des exercices 1838, 1839 et 1840, à . . . . . fr.		416,907,673 82

Les revenus, pour faire face à ces dépenses et dont la perception a été autorisée par les Chambres, ont été fixés à fr. 412,303,625 36 c^{s};

Savoir :

Pour l'exercice 1838 *(ressources ordinaires)* . . . fr.	94,606,326 »	
Produit de l'emprunt de 50,850,800 francs, après déduction des 10 millions portés à l'exercice 1837 et destinés au remboursement des bons du Trésor, dont l'émission avait été autorisée pour cet exercice . .	25,646,199 36	
Pour l'exercice 1839 *(ressources ordinaires)*	104,095,531 »	
Produit d'une émission de bons du Trésor pour prêt à la banque de Belgique, et la continuation des travaux pour le chemin de fer et les routes	16,000,000 »	
Pour l'exercice 1840 *(ressources ordinaires)*	101,955,569 »	
Produit de l'emprunt de 82,000,000 de francs, autorisé par la loi du 26 juin 1840, après déduction des 12 millions portés à l'exercice 1839 et destinés au		
A reporter. . . . . fr.	342,303,625 36	416,907,673 82

Report. . . . . fr.	342,303,625 36	416,907,675 82
remboursement des bons du Trésor : pour la continuation des travaux du chemin de fer et les routes, fr. 64,961,466 31 c[s], et pour éteindre jusqu'à due concurrence, le découvert du Trésor, fr. 5,038,533 69 c[s], ensemble . . . . . fr.	70,000,000 »	
Les revenus dont la perception est autorisée s'élèvent ainsi à . . . fr.		412,303,625 36
Déduits des dépenses, il resterait, en conséquence, sur les exercices en cours d'exécution de 1838, 1839 et 1840, une insuffisance de ressources de . . . . . fr.		4,604,048 46

Savoir :

D'une part,

Sur l'exercice 1838 une insuffisance de ressources de fr.	2,190,633 08	2,322,467 42
— — —	131,834 34	
— — 1839		8,596,692 79
Ensemble. . . . . fr.		10,919,160 21

Et d'autre part :

Sur l'exercice 1840 un excédant de ressources de.	6,315,111 75
Somme égale. . . . . fr.	4,604,048 46

Mais des modifications importantes ont été apportées à ce résultat tant en recette qu'en dépense; elles sont indiquées ci-après :

Comparaison des évaluations des recettes avec les recettes constatées.

Les évaluations des ressources ordinaires et extraordinaires s'élèvent, comme on vient de le voir, à . . . . . fr. 412,303,625 36

Les revenus probables s'élèvent,

Savoir :

Pour l'exercice 1838 . . . . fr.	97,687,045 81		
Ressources extraordinaires. . . .	25,778,033 70		
		123,465,079 51	
Pour l'exercice 1839	99,662,625 64		
Ressources extraordinaires. . . .	16,000,000 »		
		115,662,625 64	
Pour l'exercice 1840	103,610,085 37		
Ressources extraordinaires. . . .	70,064,129 88		
		173,674,215 25	
			412,801,920 40
Les revenus excèderont, en conséquence, les évaluations de. . . . fr.			498,295 04

Savoir :

Excédant de recettes sur l'exercice 1833 . . . . fr.	3,212,554	15
— — 1840	1,718,646	25
	4,931,200	40
Insuffisance sur l'exercice 1839 de	4,432,905	36
Somme égale. . . . . fr.	498,295	04

Comparaison des recettes probables avec les droits recouvrés.

Les revenus probables des exercices 1838, 1839 et 1840, s'élèvent, comme on vient de voir, à. . . . . fr.	412,801,920	40
Les recouvrements opérés jusqu'au 1er janvier 1841 s'élèvent à . . .	368,499,185	32
Il reste à recouvrer au 1er janvier 1841 sur les trois exercices en cours d'exécution . . . . . fr.	44,302,735	08

Comparaison des crédits avec les dépenses.

L'ensemble des crédits accordés pour les exercices 1838, 1839 et 1840, a mis à la disposition des Ministres une somme de . . . . . fr.	416,907,673	82
Les dépenses liquidées et enregistrées à la Cour des Comptes, etc., ordonnancées par le Trésor jusqu'au 1er janvier 1841, s'élèvent à. . . .	326,091,791	77
Il reste donc disponible sur les trois exercices au 1er janvier 1841 . fr.	90,815,882	05

Savoir :

Sur l'exercice 1838 . . . . . fr.	2,376,614	34
— 1839	12,695,055	64
— 1840	75,744,212	07
Somme égale. . . . fr.	90,815,882	05

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les produits réalisés ou restant à recouvrer sur les différentes branches des revenus des exercices 1838, 1839 et 1840, s'élèvent à . . . fr.		442,801,920 40
Les dépenses liquidées à la Cour des Comptes, ordonnancées par le Trésor, celles effectuées par les receveurs des impôts, et celles que l'on présume devoir être faites encore, s'élèvent, après déduction de fr. 2,376,614 34 c^{s} à annuler sur l'exercice clôturé de 1838 et de 4,500,000 francs sur les dépenses votées pour les exercices 1839 et 1840, dont les comptes ne sont rendus que provisoirement, à . . . . . fr.		440,031,059 48
Les Budgets des exercices 1838, 1839 et 1840, présenteront ainsi, à l'époque de leur règlement définitif, un excédant de ressources de . fr.		2,770,860 92

Savoir :

L'exercice 1838 présente un excédant de ressources de fr.	3,266,701 07	
— 1840.	9,533,758 »	
		12,800,459 07
— 1839 — de dépenses de fr.		10,029,598 15
Somme égale. . . . . fr.		2,770,860 92

En conséquence, l'ensemble des opérations de l'année 1840 sur les exercices 1838, 1839 et 1840, offre un excédant de ressources de. . fr.	2,770,860 92
En déduisant ce résultat de celui que présentent les opérations relatives aux exercices clos de 1830 à 1837 inclus, offrant une insuffisance de fr.	4,903,549 34
On trouvera une insuffisance de ressources depuis le 1er octobre 1830, époque de l'établissement du Gouvernement, sur tous les exercices antérieurs à 1841, de . . . . . fr.	2,132,688 42

ÉTAT GÉNÉRAL

DE

La situation des Budgets

EN COURS D'EXÉCUTION

DES EXERCICES 1838, 1839 ET 1840.

ÉTAT GÉNÉRAL de la situation des Budgets des

COMPTE DES

EXERCICES.	ÉVALUATION des REVENUS.
1838	94,606,326 »
Ressources extraordinaires	25,646,199 36
1839	104,095,551 »
Ressources extraordinaires	16,000,000 »
1840	101,955,569 »
Ressources extraordinaires	70,000,000 »
	412,303,625 36

exercices 1838, 1839 *et* 1840, *au* 1er *janvier* 1841.

REVENUS.

REVENUS EFFECTIFS.						DIFFÉRENCE	
VERSEMENTS AU 1er JANVIER 1841.				RESTE à RECOUVRER.	MONTANT GÉNÉRAL des Revenus probables.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	EN PLUS de L'EVALUATION.
EN 1838.	EN 1839.	EN 1840.	TOTAL.				
94,523,781 36	3,087,465 40	75,799 05	97,687,045 81	»	97,687,045 81	»	3,080,719 81
11,023,928 27	8,736,570 34	6,017,735 09	25,778,033 70	»	25,778,033 70	»	131,834 54
»	95,903,060 40	2,717,569 95	98,620,630 35	1,041,995 29	99,662,625 64	4,432,905 36	»
»	16,000,000 »	»	16,000,000 »	»	16,000,000 »	»	»
»	»	96,769,825 47	96,769,825 47	6,840,259 90	103,610,085 37	»	1,654,516 37
»	»	33,643,649 99	33,643,649 99	36,420,479 89	70,064,129 88	»	64,129 88
105,547,709 63	123,726,896 14	139,224,579 55	368,499,185 32	44,302,735 08	412,801,920 40	4,432,905 36	4,931,200 40
						498,295 04	

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *de la situation des Budgets des*

COMPTE DES

EXERCICES.	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF.	AUGMENTATIONS accordées PAR DES LOIS SPÉCIALES.	DIMINUTIONS faites PAR DES LOIS SPÉCIALES.	RESTE.	DÉPENSES ORDONNAN SUR LE VISA DE LA EN 1838.	EN 1839.
1838	94,947,052 10	3,465,382 14	1,615,475 16	96,796,959 08	76,595,910 42	14,690,784 80
Budget spécial (*Travaux publics*).	25,778,033 70	»	»	25,778,033 70	9,357,806 69	16,251,653 51
1839	104,899,097 55	7,795,126 24	»	112,692,223 79	»	85,190,101 15
Budget spécial (*Travaux publics*) et prêt à la banque de Belgique.	16,000,000 »	»	»	16,000,000 »	»	4,059,114 80
1840	90,150,390 94	1,528,600 »	»	100.678,990 94	»	»
Budget spécial (*Travaux publics*)	64,961,466 31	»	»	64,961,466 31	»	»
	405,736,040 60	12,787,108 38	1,615,475 16	416,907,673 82	85,953,717 11	118,191,654 26
		11,171,633 22				

exercices 1838, 1839 *et* 1840, *au* 1er *janvier* 1841.

DÉPENSES.

CÉES PAR LE TRÉSOR COUR DES COMPTES,		RESTE DISPONIBLE sur LES CRÉDITS au 1er janvier 1841.	DÉPENSES RÉGULARISÉES ET ADMISES DÉFINITIVEMENT PAR LA COUR DES COMPTES,				RESTANT A payer pour des ordonnances en circulation au 1er janvier 1841.
EN 1840.	TOTAL.		EN 1838.	EN 1839.	EN 1840.	TOTAL.	
3,133,649 52	94,420,344 74	2,376,614 54	57,189,548 41	33,228,166 10	3,827,046 45	94,244,760 94	175,583 80
168,593 50	25,778,033 70	»	5,912,137 58	16,820,071 50	2,403,519 09	25,136,327 97	641,705 73
16,910,169 60	100,100,270 75	12,591,953 04	»	61,847,436 27	37,267,690 81	99,115,127 08	985,143 67
11,857,782 60	15,896,897 40	103,102 60	»	3,886,564 08	10,836,499 82	14,723,063 90	1,173,833 50
77,399,087 29	77,399,087 29	25,279,903 05	»	»	62,610,844 71	62,610,844 71	14,788,242 58
12,497,157 89	12,497,157 89	52,464,308 42	»	»	9,989,075 46	9,989,075 46	2,508,082 45
121,946,440 40	326,091,791 77	90,815,882 05	63,101,685 99	115,782,857 75	126,954,676 32	305,819,200 06	20,272,591 71

489

SITUATION FINANCIÈRE

DES BUDGETS CLOS

DE 1830 A 1837

SITUATION FINANCIÈRE

DES BUDGETS CLOS

DE 1830 A 1837.

Le tableau analytique qui suit la présente note explicative indique, pour chacun des exercices clos de 1830 à 1837, le montant des évaluations de recettes et les recettes réalisées, les crédits votés pour les dépenses de toute nature et les dépenses effectuées, et fait connaître l'excédant de ressources ou de besoins qui est résulté de l'exécution des budgets de ces exercices.

L'ensemble des évaluations de recettes présenté par ce tableau, est de	fr.	747,888,478 16
Les recettes effectives s'élèvent à		772,974,657 »
En conséquence, excédant de recettes sur les évaluations de . . .		25,086,178 84
L'ensemble des crédits votés pour les dépenses de toute nature est de.		835,738,322 13
Les dépenses effectuées s'élèvent à.		777,878,206 34
En conséquence, excédant de crédits de		57,860,115 79

Il résulte de cette situation que les Budgets tels qu'ils ont été votés :

La recette à		747,888,478 16
La dépense à		835,738,322 13
présentent un excédant de dépense de	fr.	87,849,843 97

tandis que ces mêmes Budgets, tels qu'on en propose le règlement définitif:

La recette s'élevant à . . . . . fr.	772,974,657	»
Et la dépense à	777,878,206	34
n'offrent plus qu'une insuffisance de ressources de	4,903,549	34

Ce résultat final de l'exécution des Budgets est reproduit au tableau analytique par la balance des soldes passifs des exercices 1830 et antérieurs, 1832, 1833 et 1837, et des soldes actifs des exercices 1831, 1834, 1835 et 1836, tels qu'ils sont établis ci-après.

Le solde passif de l'exercice 1830 et antérieurs, d'après le compte définitif qui en a été rendu (*voir* page 52 de ce compte), est de . . . . fr.	1,376,385	»
Le même compte renseigne en ordonnances du Trésor public non acquittées et restant en circulation après la clôture de l'exercice	102,562	43
Ce qui élève le solde à	1,478,947	43

Le solde passif de l'exercice 1832, suivant le compte définitif (*voir* page 136), est de . . . . . fr.	5,401,185	43
Les ordonnances restées en circulation après la clôture de l'exercice montent à	591,897	23
Ensemble. . . . fr.	5,993,082	66

Ce solde de fr. 5,993,082 66 c[s] a été porté par la suite à la somme de fr. 6,036,412 98 c[s] présentée par le tableau analytique. Cette augmentation d'insuffisance résulte de diminutions de recettes opérées d'après les observations de la Cour des Comptes, comme suit :

1° Les produits des biens séquestrés de la famille d'Orange, portés indûment comme recettes de l'État au tableau des recettes diverses de l'administration des domaines (pages 96 et 97 du compte définitif), ci	40,146	70	
A déduire de cette somme les 5 p. % qui reviennent à l'État pour frais d'administration, et auxquels la Cour des Comptes n'a pas eu égard dans ses observations .	2,007	33	
Reste. . . . fr.	38,139	37	
2° Les recouvrements sur déficits des receveurs des contributions directes, portés indûment en recette (pages 100 et 101, du compte)	5,190	95	
Total des diminutions. . . . fr.		43,330	32
			6,036,412 98
A reporter. . . . . fr.			7,515,360 41

REPORT. . . . . fr.		7,515,360 41
Le solde passif de l'exercice 1833, résultant du compte définitif (page 200), est de . . . . . fr.	3,756,672 03	
Les ordonnances du Trésor non acquittées lors de la clôture de l'exercice, s'élèvent à.	88,688 56	
Ensemble. . . . fr.	3,845,360 59	
Par suite de diminution de recette du chef de recouvrements sur déficits des receveurs des contributions directes, portés indûment au compte (pages 124 et 125 du compte définitif), ci	1,300 43	
Le solde passif de l'exercice 1833 se trouve porté à		3,846,661 02
Le solde passif de l'exercice 1837, conformément au compte définitif (*voir* page 164), est de	1,417,452 39	
Les ordonnances et mandats en circulation à l'époque de la clôture définitive de cet exercice, montent à.	256,951 28	
Ensemble . . . fr.	1,674,403 67	
De cette insuffisance de ressources, il faut défalquer le montant de la recette portée en compte à l'exercice 1837, du chef d'annulations d'ordonnances appartenant à l'exercice 1834, non acquittées au 31 décembre 1839 (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1834, pages 481 à 485 du compte général rendu pour l'année 1839), ci.	57,922 27	
Reste solde passif		1,616,481 40
TOTAL des soldes passifs. . . . fr.		12,978,502 83
Le solde actif de l'exercice 1831, suivant le compte définitif rendu pour cet exercice (*voir* page 86), est de.	949,486 44	
Dont il faut retrancher le montant des ordonnances restant à payer d'après le même compte	82,949 56	
RESTE. . . . fr.	866,536 88	
Cet excédant de ressources se trouve réduit actuellement à la somme de fr. 811,851 52 c^{s} indiquée par le tableau analytique. Cette réduction a eu lieu de la manière suivante :		
Afin de se conformer aux observations de la Cour des Comptes sur le compte rendu de l'exercice 1831, on avait considéré comme ayant été porté indûment en		
A REPORTER. . . . . fr.	866,536 88	

Report. . . . . fr.		866,536 88	
recette dans ce compte, au tableau des recettes de l'administration de l'enregistrement et des domaines (page 81) et comme devant être retranchés, les objets ci-après :			
Savoir :			
1° Produits des biens séquestrés de la famille d'Orange . . . . . fr.	57,563 54		
2° Produit de la fonderie et imprimerie normales.	178 78		
3° Produit d'une vente d'arbres au château de Laeken	3,922 76		
Total. . . . fr.	61,665 08		
Mais on a reconnu par la suite que le rejet indiqué par la Cour des Comptes ne devait pas avoir lieu pour la totalité, et qu'il fallait maintenir au profit de l'État les recettes suivantes :			
Produit de la fonderie et imprimerie normales . . fr. 178 78			
Produit d'une vente d'arbres au château de Laeken . 3,922 76			
Les 5 p. % de frais d'administration sur les 57,563 54 qui demeurent rejetés, ci . . 2,878 18			
	6,979 72		
Reste, déduction de.		54,685 36	
			811,851 52
Le *solde actif* de l'exercice 1834, d'après le compte définitif (page 186) est de . . . . . fr.		323,540 83	
Les ordonnances du Trésor restant à payer d'après le même compte, sont de		158,984 99	
Reste. . . . . fr.		164,555 84	
L'excédant de ressources de cet exercice s'élève, suivant le tableau analytique, à la somme de fr. 187,736 80 c. Cet accroissement de fr. 23,180 96 c provient : d'une part, de ce que, d'après les observations de la Cour des Comptes, il a été reconnu qu'on avait porté indûment en compte à charge de l'État, des dépenses du chef de remboursements de cautionnements, lesquelles devaient être imputées sur ce fonds spécial, ce qui a donné lieu à une augmentation d'actif de. . . . . fr.	23,555 55		
A reporter. . . . . fr.	23,555 55	164,555 84	811,851 52

Report. . . . . fr.	23,555 55	164,555 84	811,851 52
Et d'autre part, de la diminution de recette pour le montant des sommes recouvrées pendant l'exercice sur déficits des receveurs des contributions directes, et qui ont été portées indûment en compte (pages 112 et 113) à	374 59		
Reste l'augmentation ci-dessus.		23,180 96	
			187,736 80
Le *solde actif* de l'exercice 1835, résultant du compte définitif rendu pour cet exercice (*voir* p. 220), est de fr.		2,963,288 32	
Les ordonnances du Trésor restant à payer après la clôture de l'exercice montent à		213,638 55	
Reste. . . . . fr.		2,749,649 77	
Aux termes des projets de loi présentés aux Chambres législatives pour le règlement définitif des exercices 1830 et antérieurs, 1831 et 1832, l'excédant de ressources de l'exercice 1835 qu'on vient d'indiquer, doit être augmenté des sommes suivantes,			
Savoir :			
1° Les recouvrements faits en faveur des exercices 1830 et antérieurs, 1831 et 1832, depuis la clôture de ces exercices jusqu'à l'époque du 31 décembre 1837 (*voir* le compte d'apurement desdits exercices aux pages 607 et suivantes du compte général rendu pour l'année 1837), ci . . . fr.	954,038 05		
2° Le montant des sommes annulées sur ordonnances appartenant auxdits exercices pour cause de non-payement à l'époque précitée du 31 décembre 1837 (*voir* ledit compte d'apurement), ci	267,532 92		
Ensemble. . . . . fr.		1,221,570 97	
Le solde s'élève en conséquence à. . . . fr.			3,971,220 74
Le *solde actif* de l'exercice 1836, suivant le compte définitif de cet exercice (page 226), est de . . . fr.		3,371,296 38	
Les ordonnances du Trésor restées en circulation après la clôture de l'exercice, montent à		313,150 18	
Reste. . . . . fr.		3,058,146 20	
A reporter. . . . . fr.		3,058,146 20	4,970,809 06

Report. . . . . fr.	3,058,146 20	4,970,809 06
Cet excédant de ressources doit être majoré du montant des sommes annulées sur ordonnances appartenant à l'exercice 1833, et qui n'ont pas été acquittées à l'époque du 31 décembre 1839 (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1833 aux pages 497 et suivantes du compte général rendu pour l'année 1838), ci. . .	45,998 23	
Ce qui élève le solde à.		3,104,144 43
Total des soldes actifs.		8,074,953 49
Report du total des soldes passifs.		12,978,502 83
Reste l'insuffisance de ressources précitée de. . . fr.		4,903,549 34

Le règlement définitif des huit Budgets dont on fait l'analyse, doit faire l'objet de dispositions législatives. Les projets de lois déjà soumis ou que l'on se propose de soumettre de ce chef aux délibérations des Chambres, contiennent l'indication des exercices auxquels seront respectivement transférés, soit l'insuffisance, soit l'excédant de ressources qui résultent de l'exécution de chacun de ces Budgets. Ces transferts, ainsi qu'on le fait remarquer dans le tableau analytique, auront lieu de la manière suivante :

Les excédants des exercices 1830 et antérieurs, 1831, 1832 et 1835, feront partie du Budget de 1840;

Les excédants des exercices 1833 et 1836, du Budget de 1841,

Et les excédants des exercices 1834 et 1837, du Budget de 1842.

L'insuffisance des ressources de fr. 4,903,549 34 c^{s}, formant le découvert du Trésor au 1er janvier 1840, sur l'ensemble des exercices antérieurs à 1838, a été mise provisoirement à la charge de la Dette flottante, créée par la loi du 16 février 1833.

497

TABLEAU ANALYTIQUE

DES

BUDGETS

DES EXERCICES 1830 A 1837 INCLUSIVEMENT.

TABLEAU ANALYTIQUE des Budgets

EXERCICES.	LOIS. Dates.	LOIS. Objets.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EXC DE RECETTE.
1830 4me trim.	»	»	»	»	27,093,101 32	28,580,523 42	»
	28 déc. 1830, nº 39.	Budget des Voies et Moyens . .	109,825,575 94	»			
	25 juin 1831, » 162.	Idem . .					
	15 janv. » » 18.	Crédits aux divers Départements et grands corps de l'Etat. . .	»	43,899,132 27			
	24 févr. » » 50.	Liste civile du Régent	»	123,456 78			
	26 » » » 52.	Indemnités aux membres du Gouvernement provisoire. . . .	»	317,460 32			
	10 avril » » 107.	Crédits à la Guerre	»	12,698,412 69			
	14 » » » 113.	— à l'Intérieur (canal de Bruxelles à Charleroy).	»	634,920 63			
	20 juillet » » 184.	— aux divers Départements.	»	16,854,497 35			
	22 sept. » » 233.	— à la Guerre.	»	21,164,021 16			
1831	6 octob. » » 248.	— à l'Intérieur (digues et polders)	»	634,920 63	109,825,575 94	115,806,830 65	»
	14 nov. » » 304.	— à la Justice, Cour des Comptes et Chambres .	»	706,600 49			
	14 » » » 305.	— aux Affaires Étrangères et Liste civile	»	432,223 15			
	15 » » » 306.	— aux Finances	»	7,431,166 67			
	24 » » » 320.	— à l'Intérieur.	»	4,597,287 43			
	3 déc. » » 335.	— à la Guerre	»	5,925,925 93			
	28 fév. 1832, » 124.	— à la Liste civile. . . .	»	282,186 94			
	19 juillet » » 517.	— à la Justice	»	74,074 08			
	2 oct. 1833, » 1197.	— à la Guerre (transf. 1832).	»	30,544 13			
	16 déc. 1831, » 344.	Emprunt de fl. 48,000,000. . .	75,132,275 13	»			
	29 » » » 360.	Voies et Moyens	66,501,529 82	»			
	29 mars 1832, » 211.	Crédits au Départ. de la Guerre.	»	62,548,948 14			
	4 avril » » 226.	— aux divers Départements et grands corps de l'Etat.	»	104,446,731 »			
	8 mai » » 317.	— au Départ. des Finances.	»	12,635,212 57			
	9 » » » 318.	— — de l'Intérieur.	»	9,418,624 31			
	25 » » » 389.	— — de la Guerre .	»	126,984 13			
	3 juin » » 438.	— — idem .	»	5,477,248 68			
1832	8 juillet » » 505.	— idem 9,312,160 31			141,633,804 95	201,941,742 55	»
		A DÉDUIRE :					
	2 oct. 1833, » 1197.	Pour transfert aux exercices 1831 et					
	15 août 1834, » 636.	1832. . . . . 2,030,544 13					
		RESTE. . . . . fr.	»	7,281,625 18			
	20 fév. 1833, » 170.	Crédit au Départemt de l'Intérieur.	»	6,368 54			
			A REPORTER. . . . . fr.		278,552,482 21	346,329,096 62	»

des exercices 1830 *à* 1837 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
ÉDANT		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
	DE DÉPENSE.	Ressources réali. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à charge d'autres exercices.	
	1,487,422 10	(A) 8,474 67	»	27,101,575 99	28,580,523 42	»	1,478,947 43	
	5,981,254 71	(A) 3,400,239 09	(D) 3,392,867 14	113,225,815 03	112,413,963 51	811,851 52	»	Les excédants de dépenses des exercices 1830 et 1832 et l'excédant de ressources de l'exercice 1831 doivent être transportés au Budget de l'exercice 1835, d'après les projets de loi qui ont été soumis aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, ces excédants sont portés ici pour *mémoire*.
	60,307,937 60	(A) 10,830,701 02	(D) 43,440,823 60	152,464,505 97	158,500,918 95	»	6,036,412 98	
	67,776,614 41	14,239,414 78	46,833,690 74	292,791,896 99	299,495,405 88	811,851 52	7,515,360 41	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. Dates.	LOIS. Objets.	LOIS. SOMMES VOTÉES. RECETTES.	LOIS. SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EXC DE RECETTE.
				REPORT . . fr.	278,552,482 21	346,329,096 62	»
	30 déc. 1832, nº 1099.	Voies et Moyens .	86,037,982 »	»			
	19 avril 1833, » 437.						
	6 juill. » » 860.	Crédits au Départ. de la Guerre .	»	55,000,000 »			
	30 sept. » » 1194.						
	7 octob. » » 1207.	Crédit pour la Dette publique. .	»	11,155,394 17			
	7 » » » » .	— pour les dotations . . .	»	3,295,987 95			
	7 » » » » .	— au Départ. de la Guerre .	»	5,220,330 72			
	7 » » » » .	— — des Affair. Étran.	»	581,435 »			
	7 » » » » .	— — de la Marine . .	»	594,940 33			
1833	7 » » » 1208.	— — des Finances et remboursements.	»	11,720,755 »	86,037,982 »	94,149,835 33	»
	8 » » » » .	— — de l'Intérieur . .	»	10,054,992 16			
	8 » » » » .	— — idem . .	»	73,000 »			
	8 avril 1835, » 132.	— — des Finances . .	»	73,000 »			
	15 » » » 197.	— — de la Guerre . .	»	15,000 »			
				97,784,835 33			
	15 mars 1834, nº 206.	A DÉDUIRE :					
	» août » » 635.	Transfert sur l'exerc. 1834, Guerre	»	3,635,000 »			
				94,149,835 33			
	30 déc. 1833, nº 1674.	Voies et Moyens	84,279,578 »	»			
		Émission de bons du Trésor . .	10,000,000 »	»			
	31 » » » 1677.	Crédit au Départ. de la Guerre .	»	38,281,000 »			
	3 janv. 1834, » 1.	— — de la Justice. .	»	5,381,272 »			
	14 févr. » » 113.	— pour les Dotations . . .	»	3,300,687 95			
	21 » » » 124.	— au Départ. des Aff. Étraug.	»	656,300 »			
	21 » » » 124.	— — de la Marine. .	»	668,864 »			
	25 » » » 128.	— — des Finances .	»	11,962,013 »			
	15 mars » » 206.	— — de la Guerre. .	»	2,800,000 »			
	18 » » » 209.	— pour la Dette publique. .	»	10,931,094 17			
	20 » » » 210	— au Départ. de l'Intérieur .	»	10,762,879 20			
	29 avril » » 328.	— pr les rembours. et non-val.	»	1,328,500 »	94,279,578 »	98,874,000 43	»
1834	22 juill. » » 598.	— au Départ. de l'Intérieur .	»	130,000 »			
	15 août » » 633.	— — de la Guerre. .	»	462,000 »			
	15 » » » 635.	— — idem . .	»	3,537,000 »			
	25 déc. » » 973.	— — de l'Intérieur .	»	126,316 67			
	30 » » » 1033.	— — idem .	»	646,073 44			
	15 avril 1835, » 200.	— — de la Guerre. .	»	40,000 »			
				91,014,000 43			
		A DÉDUIRE :					
	15 » » » 200.	Des crédits au Départ. de la Guerre.	»	2,140,000 »			
				88,874,000 43			
	1 mai 1834, nº 330.	Crédit au Départ. de l'Intérieur .	»	10,000,000 »			
				A REPORTER. . . . fr.	458,870,042 21	539,352,932 38	»

des exercices 1830 *à* 1837 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
ÉDANT.		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
	DE DÉPENSE.	Ressources réali comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
	67,776,614 41	14,230,414 78	46,833,690 74	292,791,898 99	290,495,405 88	811,851 52	7,515,360 41	
	8,111,853 33	(A) 2,020,331 92	(D) 2,244,860 39	88,058,313 92	91,904,974 94	»	3,846,661 02	Cet excédant de dépense sera reporté à l'exercice 1836, d'après le projet de loi déjà soumis à la délibération des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
	4,594,422 43	(A) 2,421,759 76	(D) 2,360,399 47	96,701,337 76	96,513,600 96	187,736 80	»	Cet excédant de ressource sera reporté à l'exercice 1837, d'après le projet de loi qui sera soumis à la délibération des Chambres; en attendant, on le porte ici pour *mémoire*.
	80,482,890 17	18,681,506 46	51,438,950 60	477,551,548 67	487,913,981 78	999,588 32	11,362,021 43	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. Dates.	LOIS. Objets.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EXC DE RECETTE.
				REPORT. . fr.	458,870,042 21	539,352,932 38	»
	28 déc. 1834, nº 972.	Voies et moyens	85,142,519 »	»			
	» » » » » .	Subvent. de guerre. 7,238,121 90					
	9 avril 1835, » » .	Réduction de la subvent. de guerre . 2,452,972 68					
		RESTE . . ——— ———	4,785,149 22	»			
	31 déc. 1834, nº 975.	Crédit au Départ. de la Guerre. .	»	39,868,000 »			
	1 févr. 1835, » 19.	— — des Aff. Étrang	»	676,800 »			
	» » » » »,	— — de la Marine. .	»	658,078 55			
	2 » » » 20.	— — de la Justice. .	»	5,273,727 »			
	8 » » » 30.	— pour les Dotations . . .	»	3,305,687 95			
	17 » » » 36.	— au Départ. de l'Intérieur .	»	11,088,114 10			
1835	21 » » » 39.	— pour la Dette publique. .	»	11,640,883 17	89,927,668 22	89,559,334 28	368,333 94
	23 mars » » 124.	— au Départ. des Finances .	»	12,599,803 »			
	» » » » 125.	— pr les rembours. et non-val.	»	1,258,500 »			
	15 avril » » 201.	— au Départ. de la Guerre .	»	1,560,000 »			
	26 sept. » » 646.	— — de l'Intérieur .	»	1,490,000 »			
	30 déc. » » 867.	— — — .	»	440,890 64			
	9 mars 1837, » 40.	— — de la Guerre .	»	318,705 69			
	27 mai » » 121.	— — des Finances .	»	119,897 92			
	» » » » 122.	— — — .	»	10,246 26			
		A DÉDUIRE :		90,309,334 28			
	10 juin 1836, nº 279.	Transfert à l'exerc. 1836 (Guerre).	»	750,000 »			
	Recouvrements faits sur les exercices clos de 1830 et antérieurs, 1831 et 1832.		»	»	»	»	»
	Dépenses annulées sur les exercices clos de 1830 et antérieurs, 1831 et 1832, à constater en recette		»	»	»	»	»
				A REPORTER. . . . fr.	548,797,710 43	628,912,266 66	368,333 94

des exercices 1830 *à* 1837 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
ÉDANT.		RECETTES.	DEPENSES.	RECETTES.	DEPENSES.	EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.		Ressources réelles comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effectives comparées aux crédits (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.			de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices	
80,482,890	17	18,681,506 46	51,438,950 60	477,351,548 67	487,913,981 78	999,588 32	11,362,021 43	
»		(D) 74,013 49	(D) 2,455,329 32	89,853,654 73	87,104,004 96	2,749,649 77	»	L'excédant de recette de l'exerc. 1835, après avoir été augmenté d'une part : 1° du montant des créances annulées sur les exercices 1830 et antérieurs, 1831 et 1832; 2° du montant des recettes effectuées sur les produits restant à recouvrer à l'expiration des mêmes exercices, et 3° de l'excédant de recette résultant de la clôture de l'exercice 1831, et diminué d'autre part des excédants de dépense des exercices 1830 et 1832, sera transféré au Budget de l'exercice 1840, d'après le projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
»		»	»	954,038 05	»	954,038 05	»	
»		»	»	267,532 92	»	267,532 92	»	
80,482,890	17	18,607,492 97	53,894,279 92	568,626,774 37	575,017,986 74	4,970,809 06	11,362,021 43	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS.				BUDGETS TELS QU'ILS ONT		
	Dates.	Objets.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	RECETTES.	DEPENSES.	EXC DE RÉCETTE.
				REPORT . . fr.	548,797,710 43	628,912,266 66	368,333 94
	30 déc. 1835, n° 862.	Voies et Moyens	84,557,151 »	»			
	18 juin 1836, » 327.	Emprunt de fr. 30,000,000. . .	15,374,163 74	»			
	10 févr. » » 13	Crédit au Départ. de la Justice. .	»	5,744,915 »			
	» » » » 16.	— — des Aff Étrang.	»	647,000 »			
	» » » » 17.	— — de la Marine. .	»	639,351 »			
	12 » » » 18.	— — de la Guerre. .	»	37,341,000 »			
	15 » » » 21.	— pour la Dette publique. .	»	12,143,600 06			
	» » » » » .	— pour les Dotations . . .	»	8,327,363 95			
	31 mars » » 140.	— au Départ. des Finances .	»	12,308,179 22			
	» » » » » .	— pr les rembours. et non-val.	»	1,264,000 »			
	» » » » 141.	— au Départ. de l'Intérieur .	»	11,640,928 22			
	2 mai » » 214.	— — idem . .	»	40,000 »			
	8 juin » » 278.	— — idem .	»	130,000 »			
	16 » » » 314.	— — de la Guerre. .	»	723,000 »			
	18 » » » 327.	— — de l'Intérieur .	»	500,000 »			
	30 déc. » » 645.	— — des Finances .	»	139,682 53			
	31 » » » 646.	— — de la Justice. .	»	145,000 »			
	13 mars 1837, » 49.	— — de l'Intérieur .	»	315,000 »			
	27 mai » » 130.	— pour la Dette publique. .	»	500,000 »			
	» » » » 153.	— au Départ. de l'Intérieur .	»	42,269 93	99,931,314 74	101,590,951 78	»
1836	28 » 1838, » 199.	— — — .	»	36,398 13			
				87,629,688 04			
	10 juin 1836, » 279	Transfert de l'exerc. 1835. Guerre.	»	750,000 »			
				88,379,688 04			
		A DÉDUIRE :					
	25 mai 1837, » 128.	Transfert à l'exercice 1837. Guerre . . 1,390,000					
	27 » » » 132.	Transfert au même exercice. Intérieur. 40,000					
	21 mars 1838, » 15.	Transfert à l'exercice 1838. Aff. Etrang. 133,900					
	24 mai » » 184.	Transfert au même exercice. Guerre . 90,000					
			»	1,653,900 »			
				86,725,788 04			
		Services spéciaux.					
	1er mai 1834, n° , et 18 juin 1836, n° 327.	Crédit au Départ. des Travaux Publics (chemin de fer)	»	14,524,163 74			
	2 mai 1836, n° 213.	Crédit au Départ. des Travaux Publics (routes pavées et ferrées) .	»	350,000 »			
	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1833, à constater en recette		»	»	»	»	»
				A REPORTER. . . . fr.	648,729,025 17	730,512,218 44	368,333 94

des exercices 1830 *à* 1837 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DEFINITIF.				Observations.
ÉDANT		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.		Ressources réal. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
80,482,890 17		18,607,492 97	53,894,279 92	568,626,774 37	575,017,986 74	4,970,809 06	11,362,021 43	
1,668,637 04		(A) 2,655,319 42	(D) 2,071,463 82	102,586,634 16	99,528,487 96	3,058,146 20	»	L'excédant de recette de l'exercice 1836, après avoir été augmenté, d'une part, du montant des créances annulées sur l'exer. clos de 1833, et diminué, d'autre part, de l'excédant de dépense de ce dernier exerc., sera transféré au Budget de l'exercice 1841, d'après le projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
»		»	»	45,998 23	»	45,998 23	»	
82,151,527 21		21,262,812 39	55,965,743 74	671,259,406 76	674,546,474 70	8,074,953 49	11,362,021 43	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. Dates.	LOIS. Objets.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EXC DE RECETTE.
				REPORT . . fr.	648,729,025 17	730,512,218 44	368,333 94
	30 déc. 1836, n° 642.	Voies et Moyens	85,911,700 »	»			
	25 mai 1838, » 188.	Produit d'une partie de l'emprunt de fr. 50,850,800	10,000,000 »	»			
		Augmentation de voies et moyens conformément au rapport du Ministre des Finances, sur la situation financière du pays, remis en séance de la Chambre des Représent. du 5 avril 1837.	95,911,700 »				
	23 mars 1835, » 124.	Produit de la fabrication de pièces de cinq centimes	600,000 »	»			
	26 sept. » » 646.	Produit de la vente de parcelles de terre, etc., inutiles à l'exploitation de la Sambre canalisée. .	300,000 »	»			
	2 mai 1837, » 127.	Produit de la vente de terrains sans emploi et de quelques autres biens appartenant à l'État. . .	680,000 »	»			
	29 déc. 1835, » 859.	Versements à effectuer par les communes pour le transport des dépêches	56,752 99	»			
		Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier et payements à effectuer sur le prix de l'établissement de Seraing.	811,000 »	»			
		Supplément éventuel des produits du chemin de fer	800,000 »	»			
	7 mars 1837, » 37.	Crédit pour la Dette publique. .	»	12,995,600 06			
	» » » » ».	— pour les Dotations . . .	»	3,316,513 95			
	12 » » 41.	— au Départ. des Finances .	»	11,154,521 »			
	» » » » ».	— p' les rembours. et non-val.	»	1,160,000 »			
	» » » » 42.	— au Départ des Aff. Etrang.	»	651,000 »			
	13 » » » 43.	— — de la Justice. .	»	5,703,545 »			
	18 » » » 45.	— — de l'Intérieur .	»	8,165,531 55			
	» » » » 46.	— — des Trav. Publ.	»	5,933,339 60			
	» » » » 47.	— — de la Marine. .	»	649,351 »			
	19 » » » 48.	— — de la Guerre. .	»	41,319,000 »			
	25 mai » » 128.	— — idem . .	»	1,083,860 »			
1837	» » » » 129.	— — des Trav. Publ.	»	2,979,900 »	99,159,452 99	105,226,103 69	»
	27 » » » 125.	— — des Finances .	»	12,000 »			
	» » » » 127.	— — idem .	»	100,000 »			
	» » » » 130.	— pour la Dette publique. .	»	90,000 »			
	13 nov. » » 596.	— au Départ. de la Guerre. .	»	490,693 65			
	» » » » 594.	— — de la Justice. .	»	500,000 »			
	31 déc. » » 644.	— — des Trav. Publ.	»	23,390 50			
	24 mars 1838, » 21.	— — de la Justice. .	»	70,000 »			
	25 mai » » 192.	— — idem . .	»	45,330 »			
	30 mars 1839, » 44.	— — de l'Intérieur .	»	562 34			
	25 mai 1837, » 128.	Transfert de l'exercice 1836. Guerre . . 223,000 »		96,444,138 65			
		Transfert des exercices 1835 et 1836. Intérieur . . . 80,000 »	»	303,000 »			
		A DÉDUIRE :		96,747,138 65			
	21 mars 1838, » 15.	Transfert à l'exercice 1838. Aff. Etrang. 66,100 »					
	24 mai » » 184.	Transfert à l'exercice 1838. Guerre . . 1,209,934 96					
	28 » » » 198.	Transfert à l'exercice 1838. Intérieur . 30,000 »					
	28 mars 1839, » 39.	Transfert à l'exercice 1838. Justice . . 127,000 »					
	1 juin » » 267.	Transfert à l'exercice 1839. Marine . . 88,000 »	»	1,521,034 96			
	1er mai 1834, n° 330, 26 mai et 12 nov. 1837, n° 131 et 593 . . .	**Services spéciaux.** Crédit au Départ. des Travaux Publics (chemin de fer)		95,226,103 69			
	2 mai 1836, n° 213 et 12 nov. 1837, n° 593 . .	Crédit au Départ. des Travaux Publics (routes pavées et ferrées) .	»	9,060,448 57			
			»	933,551 43			
	Dépenses annul. sur l'exerc. clos de 1834 à constat. en recette.		»	»	»	»	»
					747,888,478 16	835,738,322 13	368,333 94
					87,849,843 97		

des exercices 1830 *à* 1837 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'À LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
ÉDANT.	RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réali. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
82,151,527 21	21,262,812 39	55,965,743 74	671,259,406 76	674,546,474 70	8,074,953 49	11,362,021 43	
6,066,650 70	(A) 2,497,874 98	(D) 1,894,372 05	101,657,327 97	103,331,731 64	»	1,674,403 67	L'excédant de dépense de l'exercice 1837 sera, après diminution du montant des créances annulées de l'exercice 1834 et de l'excédant de recette résultant de la clôture de ce dernier exercice, transféré au Budget de l'exerc. 1842, d'après le projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*.
»	»	»	57,922 27	»	57,922 27	»	
88,218,177 91	23,760,687 37	57,860,115 79	772,974,657 »	777,878,206 34	8,132,875 76	13,036,425 10	
87,849,843 97			4,903,549 34		4,903,549 34		

COMPARAISON des résultats des Budgets des recettes et dépenses, tels qu'ils ont comptes rendus pour le dernier trimestre 1830

EXERCICES.	BUDGETS votés primitivement.		MODIFICATIONS apportées aux évaluations primitives.		BUDGETS fixés définitivement par les lois.		FAITS Par suite de l'exécu conformément aux
	RECETTE.	DÉPENSE.	DIMINUTION de recette.	AUGMENTATION ou diminution de dépense. A ou D.	RECETTE.	DÉPENSE.	RECETTE.
1830. 4e trimestre.	27,093,101 32	28,580,523 42	»	»	27,093,101 32	28,580,523 42	27,101,575 99
1831.	109,825,575 94	115,806,830 65	»	»	109,825,575 94	115,806,830 65	113,225,815 03
1832.	141,653,804 95	203,972,286 68	»	D. 2,030,544 13	141,653,804 95	201,941,742 55	152,464,505 97
1833.	86,057,982 »	97,696,855 53	»	D. 3,547,000 »	86,057,982 »	94,149,855 53	88,058,313 92
1834.	94,279,578 »	93,272,610 32	»	A. 5,601,390 11	94,279,578 »	98,874,000 43	96,701,337 76
1835.	92,580,640 90	86,569,593 77	2,452,972 68	A. 3,189,740 51	89,927,668 22	89,559,354 28	89,853,654 73
							954,038 05
							267,552 92
1836.	99,951,314 74	99,952,501 19	»	1,667,450 59	99,951,314 74	101,599,951 78	102,586,654 16
							45,998 23
1837.	99,159,452 99	101,048,402 16	»	4,177,701 53	99,159,452 99	105,226,103 69	101,657,327 97
							57,922 27
1838.	120,252,525 36	120,725,085 80	»	A. 1,849,906 98	120,252,525 36	122,574,992 78	123,465,079 51
1839.	120,095,531 »	120,890,097 55	»	A. 7,795,126 24	120,095,531 »	128,692,223 79	115,662,625 64
1840.	171,955,569 »	164,111,857 25	»	A. 1,528,600 »	171,955,569 »	165,640,457 25	173,674,215 25
				A. 25,807,915 96			
				D. 5,577,544 13			
	1,162,645,076 20	1,232,415,624 12	2,452,972 68	A. 20,230,371 83	1,160,192,103 52	1,252,645,995 95	1,185,776,377 40
A diminuer les allocations au Budget de la Dette Publique de l'exercice 1832, pour l'exécution des art. 13 et 14 du traité du 15 novemb. 1831, lesquelles doivent être considérées comme non avenues.					92,453,892 45 37,546,340 74		
Reste excédant de dépenses d'après le vote des Chambres Législatives.					54,907,551 69		

été votés, avec les résultats de l'exécution de ces Budgets, suivant les et les années 1831 à 1840 inclusivement.

RÉALISÉS tion des Budgets, et comptes rendus		DIFFÉRENCES ENTRE LES ÉVALUATIONS ET LES FAITS RÉALISÉS				EXCÉDANT résultant DE LA REDDITION DES COMPTES.		Observations.
		RECETTE		DÉPENSE				
DÉPENSE.		EN PLUS DU BUDGET.	EN MOINS DU BUDGET.	EN PLUS DU BUDGET.	EN MOINS DU BUDGET.	En RECETTE.	En DÉPENSE.	
28,580,523 42		8,474 67	»	»		»	1,478,947 43	Résultats du compte définitif
112,415,963 51		3,400,239 09	»	»	3,592,867 14	811,851 52	»	Idem.
158,500,918 95		10,830,701 02	»	»	43,440,823 60	»	6,056,412 98	Idem.
91,904,974 94		2,020,351 92	»	»	2,244,860 39	»	3,846,661 02	Idem
96,513,600 96		2,421,759 70	»	»	2,360,390 47	187,736 80	»	Idem
87,104,004 96		»	74,015 49	»	2,455,320 32	2,749,649 77	»	Idem
»		954,038 05	»	»	»	954,038 05	»	Recouvr faits sur les ex. clos de 1830 et ant., 1831 et 1832
»		267,532 92	»	»	»	267,532 92	»	Dépenses annulées sur les ex. clos de 1830 et ant., 1831 et 1832, à constater en recette.
99,528,487 96		2,655,319 42	»	»	2,071,465 82	3,058,146 20	»	Résultats du compte définitif
»		45,998 23	»	»	»	45,998 23	»	Dép. annul. sur l'exerc. clos de 1833, à const en recette.
105,331,731 64		2,497,874 98	»	»	1,894,572 05	»	1,674,405 67	Résultats du compte définitif.
»		57,922 27	»	»	»	57,922 27	»	Dép annul. sur l'exerc. clos de 1834, à const en recette.
						8,132,875 76	13,056,425 10	
							4,903,549 54	
120,198,578 14		3,212,554 15	»	»	2,376,614 54	3,266,701 07	»	Résultats du compte définitif
125,692,225 79		»	4,432,905 36	»	5,000,000 »	»	10,020,598 15	Résultats présumés d'après le 2me compte provisoire.
164,140,457 25		1,718,646 25	»	»	1,500,000 »	9,533,758 »	»	Résultats présumés d'après le 1er compte provisoire.
1,187,909,265 82		30,091,392 73	4,506,918 85	»	64,736,730 13	12,800,459 07	14,933,147 49	
		25,584,473 88		64,736,730 13				
						Excédant de dépenses résultant de l'exécution des Budgets. .		2,132,688 42

511

COMPTE D'APURREMENT

DE L'EXERCICE 1835.

NOTE

SUR

LE COMPTE D'APUREMENT

DE L'EXERCICE 1835.

Le règlement général sur la comptabilité de l'Administration des Finances, approuvé par arrêté royal du 24 octobre 1824, n° 69, ne contenant aucune disposition pour assurer l'entière régularité de l'apurement des dépenses restées à payer sur le Budget de chaque exercice, à l'époque de son règlement législatif, l'Administration des Finances, en attendant qu'une loi spéciale sur la prescription ait déterminé l'époque à laquelle aura lieu la déchéance des créances à charge de l'État, a cru devoir s'arrêter au droit commun qui régit la matière, et a fixé à cinq ans le terme de déchéance pour les créances non soldées sur un Budget; en conséquence, les droits acquis le 31 décembre 1835, sont prescrits depuis le 31 décembre 1840.

Le compte définitif rendu de l'exercice 1835 par l'Administration des Finances, et transmis par la Cour des Comptes à la Chambre des Représentants avec ses observations, présentait, à l'époque de sa clôture, après les trois années de cours d'exécution, plusieurs créances liquidées, mais dont l'acquittement n'avait pu s'effectuer, les porteurs de titres ne s'étant pas présentés pour en obtenir payement.

Le projet de loi pour le règlement définitif de ce compte, lequel sera transmis incessamment à la Chambre des Représentants, porte, art. 1er, § 2 : « Les payements non effectués » sur les créances appartenant à l'exercice 1835, seront portés en recette au compte de » l'exercice 1838, à l'expiration du terme de déchéance. »

Or, l'exercice 1835 ayant atteint, le 31 décembre 1840, le terme de prescription, on a frappé de déchéance toutes les créances dont, à cette époque, le payement n'avait pas été réclamé.

D'après le compte définitif rendu de l'exercice 1835, il restait à payer des créances pour une somme de . . . . . fr.	213,638 55
Depuis la clôture, il a été payé sur ces créances, jusqu'au 1er janvier 1841, terme de prescription	168,803 25
Il reste ainsi à annuler définitivement des créances non soldées sur cet exercice pour une somme de . . . . . fr.	44,835 30

Afin de se conformer aux dispositions contenues dans le § 2 de l'art. 1er du projet de loi qui sera soumis à la Chambre des Représentants, le montant des créances annulées sur l'exercice 1835 devant être considéré comme une recette, il y a lieu d'augmenter le solde actif que présente l'exercice 1838.

Ce solde est de. . . . . fr.	3,266,701 17
En ajoutant la somme ci-dessus de.	44,835 30
Le solde actif de l'exercice 1838 est ainsi de . . . . . fr.	3,311,536 47

Après les résultats qu'on vient de donner des dépenses effectuées sur les crédits restés ouverts depuis la clôture de l'exercice 1835, on a jugé utile de reproduire sur le tableau qui suit les dépenses faites suivant le compte, et celles faites depuis, jusqu'au terme de déchéance.

L'art. 5 du § 3 de la loi précitée, prescrit que les sommes qui pourraient provenir encore des ressources affectées à l'exercice 1835, seront portées en recette au compte de l'exercice pendant lequel le recouvrement s'opèrera.

Aucun versement n'ayant plus été effectué après la clôture, les recettes de cet exercice sont définitivement arrêtées à la somme de fr. 89,853,654 73 cs.

COMPTE D'APUREMENT

DE L'EXERCICE 1835.

Compte d'apurement

SITUATION des créances restant

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉANCES qui restaient à payer à l'époque de la clôture de l'exercice au 31 déc. 1837.	PAYEMENTS effectués depuis la clôture de l'exercice jusqu'au 1er janvier 1841.	CRÉANCES éteintes pour cause de déchéance à annuler définitivement.
Dette publique	39,231 10	6,790 07	32,441 03
Dotations — Liste civile	»	»	»
Dotations — Sénat	»	»	»
Dotations — Chambre des Représentants	5,461 67	»	5,461 67
Dotations — Cour des Comptes	»	»	»
Département de la Justice	505 12	233 80	271 32
— des Affaires Étrangères	»	»	»
— de la Marine	171 50	171 50	»
— de l'Intérieur	24,703 64	19,477 13	5,226 51
— de la Guerre	2,462 20	2,086 69	375 51
— des Finances	140,992 19	140,044 06	* 948 13
Remboursements, restitutions et non-valeurs	111 15	»	111 15
	213,638 55	168,803 25	44,835 30

de l'exercice 1835.

à payer au 1er *janvier* 1841.

DÉPENSES visées, enregistrées et admises par la Cour des Comptes à l'époque de la clôture de l'exercice, au 31 décembre 1837.	PAYEMENTS effectués depuis la clôture de l'exercice	TOTAL des dépenses faites sur l'exercice 1835.
11,578,517 69	6,790 07	11,585,307 76
2,751,322 75	»	2,751,322 75
14,000 »	»	14,000 »
407,393 33	»	407,393 33
119,510 20	»	119,510 20
5,227,879 02	233 80	5,228,112 82
405,969 18	»	405,969 18
528,686 25	171 50	528,857 75
12,477,629 91	19,477 13	12,497,107 04
40,752,580 15	2,086 69	40,754,666 84
11,850,146 95	140,044 06	11,970,191 01
996,731 »	»	996,731 »
86,890,366 41	168,803 25	87,059,169 66

OBSERVATIONS.

Les crédits accordés aux Ministres par les lois pour les dépenses de l'exercice 1835, s'élèvent à. . . . fr.	89,559,334 28
Par le projet de loi réglant définitivement cet exercice, on propose l'annulation de crédits dont on n'a pas fait emploi	2,455,329 52
Reste pour dépenses.	87,104,004 96
Les dépenses déjà admises par la Cour des Comptes s'élèvent à.	86,890,366 41
Il reste à admettre.	213,638 55
Avec le compte actuel on remet en pièces comptables acquittées depuis la clôture de l'exercice et jusqu'à l'expiration du terme de déchéance	168,803 25
En conséquence, il reste à annuler encore . . . fr.	44,835 30

L'annulation de cette somme se fait en la renseignant en recette au compte de l'exercice 1838, la Cour des Comptes ayant arrêté les dépenses totales de l'exercice 1835 à la somme de fr. 87,104,004 96 c.

EXERCICE 1835.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

DES SOMMES ANNULÉES DÉFINITIVEMENT

PAR SUITE DE LA DÉCHÉANCE DES CRÉANCES A CHARGE DE L'ÉTAT,

SUR LES SOMMES LIQUIDÉES

et ordonnancées à l'époque du 31 décembre 1840.

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription
			PROVINCE			
1292	546	23 juillet 1835. .	*Dette publique* (Pensions)	86,887 71	89	441
			Id. —	»	167	705
			Id. —	»	168	706
			Id. —	»	243	1191
			Id. —	»	297	1635
			Id. —	»	315	1666
1293	547	Id. . .	Id. —	97,712 29	17	63
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	55	166
			Id. —	»	158	599
1294	548	Id. . .	Id. —	129,058 55	4	15
			Id. —	»	15	136
			Id. —	»	456	2751
			Id. —	»	679	4551
			Id. —	»	698	4685
			Id. —	»	851	5492
1295	549	Id. . .	Id. —	6,301 95	2	63
			Id. —	»	41	113
1299	553	Id. . .	Id. —	443 50	4	28
1996	566	5 novembre 1835. .	Id. —	51,685 06	17	63
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	54	136
			Id. —	»	71	260
			Id. —	»	152	599
1997	567	Id. . .	Id. —	6,169 51	2	63
1999	569	Id. . .	Id. —	42,055 45	86	441
			Id. —	»	159	705
			Id. —	»	160	706
			Id. —	»	230	1191
			Id. —	»	285	1635
2002	572	Id. . .	Id. —	221 75	4	28
2004	574	Id. . .	Id. —	8,545 57	20	52
2000	570	Id. . .	Id. —	67,460 07	14	136
			Id. —	»	431	2751
			Id. —	»	515	3422
			Id. —	»	670	4551
			Id. —	»	688	4685

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	Remboursements et non-valeurs.

DE BRABANT.

| | | | | | |

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2000	570	5 novembre 1835. .	*Dette publique* (Pensions)	67,460 07	815	5492
2570	754	4 février 1836. .	Id.	41,057 26	85	441
			Id. —	»	157	705
			Id. —	»	158	706
			Id. —	»	225	1191
			Id. —	»	275	1635
2571	755	Id. . .	Id. —	66,932 62	14	136
			Id. —	»	428	2751
			Id. —	»	510	3422
			Id. —	»	667	4551
			Id. —	»	685	4683
			Id. —	»	811	5492
2574	758	Id. . .	Id. —	221 75	4	28
2575	759	Id. . .	Id. —	51,582 85	17	65
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	53	157
			Id. —	»	54	166
			Id. —	»	151	599
2576	760	Id. . .	Id. —	5,927 50	2	63
2579	763	Id. . .	Id. —	7,650 57	19	52
1075	501	16 juillet 1835. .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	6,860 43	55	226
			Id. — . . .	»	59	230
			Id. — . . .	»	75	408
1106	505	Id. . .	Id. — . . .	15,345 56	46	4040
2443	747	19 janvier 1836. .	Id. — . . .	15,357 91	46	4040
2461	749	Id. . .	Id. — . . .	8,281 55	49	226
			Id. — . . .	»	55	230
			Id. — . . .	»	67	408
			Id. — . . .	»	130	745
3291	912	20 juillet 1837. .	Id. — . . .	1,355 15	15	919
3365	927	28 septembre 1837. .	Id. — . . .	24 08	1	X.
2587	770	4 février 1836. .	Id. (Rentes viagères).	1,486 49	2	»
51	15	12 id. 1835. .	*Chambre des Représentants.*	56,825 56	5	»
			Id.	»	15	»
46	30	26 id. . .	Id.	36,447 43	15	»
212	86	26 mars 1835. .	Id.	56,402 08	15	»
461	149	23 avril 1835. .	Id.	36,402 08	11	»
			Id.	»	15	»
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	Remboursements et non-valeurs.
4,189 98	4,189 98						
48 25	48 25						
105 »	105 »						
130 25	130 25						
130 25	130 25						
157 25	157 25						
209 75	209 75						
24 50	24 50						
48 25	48 25						
63 50	63 50						
104 94	104 94						
104 94	104 94						
48 25	48 25						
79 50	79 50						
15 25	15 25						
15 25	15 25						
8 85	8 85						
20 25	20 25						
63 50	63 50						
91 25	91 25						
3 »	3 »						
24 55	24 55						
33 86	33 86						
42 33	42 33						
33 86	33 86						
33 86	33 86						
24 55	24 55						
33 86	33 86						
42 33	42 33						
20 63	20 63						
18 44	18 44						
24 08	24 08						
72 57	72 57						
423 28	»	423 28					
423 28	»	423 28					
423 28	»	423 28					
423 28	»	423 28					
423 28	»	423 28					
423 28	»	423 28					
8,620 54	6,080 86	2,539 68					

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription
			REPORT.			
597	182	15 mai 1835. .	*Chambre des Représentants*.	35,555 52	14	»
1387	394	20 août 1835. .	Id.	31,549 62	4	»
1536	438	17 septembre 1835. .	Id.	35,442 64	4	»
1553	443	22 Id. . .	*Finances*	30,453 81	144	»
2176	595	19 novembre 1835. .	*Intérieur*	14,760 42	54	»
2194	613	27 Id. . .	*Chambre des Représentants*.	35,978 80	5	»
			Id.	»	60	»
2262	637	3 décembre 1835. .	Id.	36,119 89	5	»
2427	691	24 Id. . .	*Intérieur*	3,568 22	35	»
2689	787	25 février 1836. .	*Chambre des Représentants*.	24,550 24	5	»
3256	899	5 novembre 1836. .	*Finances*	251 »	4	»
11	11	12 février 1835. .	*Justice*	2,917 61	8	»
72	45	5 mars 1835. .	Id.	3,067 61	9	»
1495	432	17 septemb. 1835. .	*Intérieur*	72,050 74	381	»
1421	407	27 août 1835. .	*Non-valeurs*	3,026 »	4	»
1636	480	22 septembre 1835. .	*Intérieur*	3,068 78	7	»
			Id.	»	8	»
2675	785	18 février 1836. .	Id.	14,747 25	24	»
3456	1288	29 juillet 1835. .	*Guerre* (Ordonnances)	»	»	»
7079	2559	5 novembre 1835. .	Id. —	»	»	»
10732	3344	25 février 1836. .	*Justice*	»	»	»
12688	3769	5 mai 1836. .	*Finances*	»	»	»

PROVINCE

1217	93	23 juillet 1835. .	*Dette publique* (Pensions)	1,180 50	5	98
2012	147	5 novembre 1835. .	Id. —	590 25	5	98
2010	145	Id. . .	Id. —	22,203 72	40	1927
			Id. —	»	85	1994
2495	210	4 février 1836. .	Id. —	590 25	5	98
14	2	12 id. 1835. .	*Justice*	245 82	7	»
334	38	1 mai 1835. .	*Intérieur*	253 45	2	»
709	50	18 juin 1835. .	Id.	89,626 26	525	»
1496	111	17 septemb. 1835. .	Id.	6,615 30	25	»
3205	257	1 octobre 1836. .	*Finances*	4,480 »	10	»
5977	581	3 décemb. 1835. .	*Guerre* (Ordonnances).	»	»	»

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES	Remboursements et non-valeurs
8,020 54	6,080 86	2,539 68					
423 28	»	423 28					
382 31	»	382 31					
423 28	»	423 28					
25 »	»	»	»	»	»	25 »	
100 »	»	»	»	100 »			
423 28	»	423 28					
423 28	»	423 28					
423 28	»	423 28					
16 66	»	»	»	16 66			
423 28	»	423 28					
64 50	»	»	»	»	»	64 50	
70 54	»	»	70 54				
70 54	»	»	70 54				
100 »	»	»	»	100 »			
60 »	»	»	»	»	»	»	60 »
52 91	»	»	»	52 91			
52 91	»	»	»	52 91			
21 »	»	»	»	21 »			
12 37	»	»	»	»	12 37		
2 »	»	»	»	»	2 »		
5 »	»	»	5 »				
112 32	»	»	»	»	»	112 32	
12,306 28	6,080 86	5,461 67	144 08	343 48	14 37	201 82	60 »

DE LIMBOURG.

423 50	423 50						
211 75	211 75						
21 »	21 »						
149 25	149 25						
211 75	211 75						
8 81	»	»	8 81				
20 63	»	»	»	20 63			
105 »	»	»	»	105 »			
39 68	»	»	»	39 68			
90 »	»	»	»	»	»	90 »	
50 »	»	»	»	»	50 »		
1,331 57	1,017 25	»	8 81	165 31	50 »	90 »	

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription
			REPORT.			
13644	965	14 juillet 1836. .	*Justice* (Ordonnances).	»	»	»
14750	1040	1 juin 1837. .	*Finances*	»	»	»
			PROVINCE			
1224	113	23 juillet 1835. .	*Dette publique* (Pensions)	36,332 10	5	128
			Id. —	»	45	587
			Id. —	»	51	657
1227	110	Id. . .	Id. —	4,007 65	3	49
1223	112	Id. . .	Id.	41,727 07	77	1053
			Id. —	»	143	1840
1225	114	Id. . .	Id. —	80,511 58	5	27
			Id. —	»	38	67
			Id. —	»	56	154
			Id. —	»	57	210
			Id. —	»	58	536
			Id. —	»	82	360
			Id. —	»	139	996
			Id. —	»	159	1089
			Id. —	»	160	1159
			Id. —	»	443	3662
			Id.	»	472	5694
			Id. —	»	540	4574
2020	197	5 novembre 1835. .	Id. —	19,606 50	75	1053
2024	201	Id. . .	Id. —	2,003 82	3	49
2017	194	Id. . .	Id. —	18,845 »	5	128
			Id. —	»	42	587
			Id. —	»	48	657
2021	198	Id. .	Id. —	41,839 01	5	27
			Id. —	»	36	67
			Id. —	»	54	154
			Id. —	»	55	210
			Id. —	»	56	536
			Id. —	»	79	360
			Id. —	»	155	1089
			Id. —	»	156	1159
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	Remboursements et non-valeurs.
1,331 37	1,017 25	»	8 81	165 31	50 »	90 »	
107 »	»	»	107 »				
2 53	»	»	»	»	»	2 53	
1,440 90	1,017 25	»	115 81	165 31	50 »	92 53	

DE LIÉGE.

35 »	35 »						
79 50	79 50						
1,125 »	1,125 »						
106 »	106 »						
283 »	283 »						
219 98	219 98						
48 »	48 »						
48 »	48 »						
50 »	50 »						
50 »	50 »						
52 »	52 »						
52 »	52 »						
9 74	9 74						
70 »	70 »						
72 »	72 »						
144 »	144 »						
144 »	144 »						
53 »	53 »						
141 50	141 50						
53 »	53 »						
17 50	17 50						
39 75	39 75						
562 50	562 50						
24 »	24 »						
24 »	24 »						
25 »	25 »						
25 »	25 »						
26 »	26 »						
26 »	26 »						
35 »	35 »						
36 »	36 »						
3,676 47	3,676 47						

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
2021	108	5 novembre 1835. .	*Dette publique* (Pensions)	41,839 01	435	3662
"			Id. —	»	464	3694
			Id. —	»	530	4574
2568	284	4 février 1836. .	Id. —	2,005 82	3	49
2565	281	Id. . .	Id. —	18,691 »	5	128
			Id. —	»	41	587
			Id. —	»	47	657
2560	276	Id. . .	Id. —	19,289 38	72	1053
2561	277	Id. . .	Id. —	41,463 38	5	27
			Id. —	»	55	67
			Id. —	»	53	154
			Id. —	»	54	210
			Id. —	»	55	336
			Id. —	»	78	360
			Id. —	»	155	1089
			Id. —	»	156	1159
			Id. —	»	435	3662
			Id. —	»	464	3694
			Id. —	»	530	4574
1108	107	16 juillet 1835. .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	6,995 32	34	4450
			Id. — . . .	»	57	6131
2445	271	19 janvier 1836. .	Id. — . . .	6,995 32	34	4450
			Id. — . . .	»	57	6131
859	76	2 juillet 1835. .	*Intérieur*	22,288 50	38	»
1040	98	16 Id. . .	Id.	3,068 78	46	»
1425	139	27 août 1835. .	*Non-valeurs*	103 »	1	»
			Id.	»	4	»
1456	141	Id. . .	*Finances*	50 26	2	»
			Id.	»	3	»
3277	313	15 juillet 1837. .	Id.	22 45	2	»
712	62	18 juin 1835. .	*Intérieur*	67,455 12	155	»
732	64	Id. . .	Id.	7,381 33	57	»
1312	123	6 août 1835. .	Id.	7,408 »	57	»
1856	184	22 octobre 1835. .	Id.	7,633 »	57	»
			Id.	»	128	»
2165	215	19 novembre 1835. .	Id.	223 11	1	»
2465	242	24 décembre 1835. .	Id.	68,196 36	159	»
2553	251	6 janvier 1836. .	Id.	7,633 »	57	»
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES	Remboursements et non-valeurs.
3,676 47	3,676 47						
72 »	72 »						
72 »	72 »						
26 50	26 50						
53 »	53 »						
17 50	17 50						
39 75	39 75						
562 50	562 50						
141 50	141 50						
24 »	24 »						
24 »	24 »						
25 »	25 »						
25 »	25 »						
26 »	26 »						
26 »	26 »						
55 »	55 »						
36 »	36 »						
72 »	72 »						
72 »	72 »						
26 50	26 50						
2 12	2 12						
27 94	27 94						
2 12	2 12						
27 94	27 94						
105 »	»	»	»	105 »			
52 91	»	»	»	52 91			
18 »	»	»	»	»	»	»	18 »
15 »	»	»	»	»	»	»	15 »
3 97	»	»	»	»	»	3 97	
3 97	»	»	»	»	»	3 97	
16 73	»	»	»	»	»	16 73	
105 »	»	»	»	105 »			
53 »	»	»	»	53 »			
53 »	»	»	»	53 »			
53 »	»	»	»	53 »			
12 50	»	»	»	12 50			
65 62	»	»	»	65 62			
105 »	»	»	»	105 »			
53 »	»	»	»	53 »			
5,828 54	5,112 84	»	»	658 03	»	24 67	33 »

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription
			REPORT.			
2553	251	6 janvier 1836. .	*Intérieur*	7,635 »	128	»
2768	299	14 avril 1836. .	Id.	5,283 »	71	»
2405	178	25 juin 1835. .	Id. (Ordonnances).	»	»	»
13096	1116	16 juin 1836. .	Id. —	»	»	»
			PROVINCE DE LA			
1233	119	23 juillet 1835. .	*Dette publique* (Pensions)	47,423 56	5	39
			Id. —	»	99	806
			Id. —	»	141	1240
			Id. —	»	150	1251
1235	121	Id. . .	Id. —	82,177 76	205	1449
			Id. —	»	375	2483
			Id. —	»	507	3388
			Id. —	»	618	4692
2030	196	5 novembre 1835. .	Id. —	22,696 64	15	240
			Id. —	»	132	1240
			Id. —	»	139	1251
			Id. —	»	144	1257
2031	197	Id. . .	Id. —	42,588 52	107	498
			Id. —	»	202	1449
			Id. —	»	235	1485
			Id. —	»	371	2483
			Id. —	»	504	3388
			Id. —	»	612	4692
2512	279	4 février 1836. .	Id. —	22,097 49	15	240
			Id. —	»	130	1240
			Id. —	»	137	1251
			Id. —	»	142	1257
			Id. —	»	175	2122
2513	280	Id. . .	Id. —	42,669 18	201	1449
			Id. —	»	368	2483
			Id. —	»	490	3388
			Id. —	»	607	4692
1076	106	16 juillet 1835. .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	5,862 96	45	267
2404	275	19 janvier 1836. .	Id. — . . .	5,876 36	20	109
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	Remboursements et non-valeurs.
5,828 54	5,112 84	»	»	658 03	»	24 67	33 »
12 50	»	»	»	12 50			
3 »	»	»	»	3 »			
500 »	»	»	»	500 »			
33 60	»	»	»	33 60			
6,377 64	5,112 84	»	»	1,207 13	»	24 67	33 »

FLANDRE ORIENTALE.

60 12	60 12						
1 44	1 44						
314 50	314 50						
314 50	314 50						
78 50	78 50						
96 50	96 50						
127 »	127 »						
95 50	95 50						
87 50	87 50						
157 25	157 25						
157 25	157 25						
157 25	157 25						
2 88	2 88						
39 25	39 25						
12 64	12 64						
48 25	48 25						
63 50	63 50						
47 75	47 75						
45 69	45 69						
157 25	157 25						
157 25	157 25						
45 42	45 42						
36 75	36 75						
39 25	39 25						
48 25	48 25						
63 50	63 50						
47 75	47 75						
59 26	59 26						
49 95	49 95						
2,611 90	2,611 90						

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription
			REPORT.			
2404	275	19 janvier 1836. .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements). . .	5,876 36	41	267
2097	203	5 novembre 1835. .	*Finances*	5,701 32	24	»
570	55	7 mai 1835. .	*Guerre*	684 67	3	»
848	83	2 juillet 1835. .	*Intérieur*	3,003 50	19	»
1698	168	1 octobre 1835. .	Id.	3,484 50	»	»
2300	267	18 juin 1835. .	*Restitutions* (Ordonnances)	»	»	»
3737	449	13 août 1835. .	*Justice*	»	»	»
7571	841	27 novembre 1835. .	*Guerre*	»	»	»
12381	1535	21 avril 1836. .	Id.	»	»	»
			PROVINCE DE LA			
1244	120	23 juillet 1835. .	*Dette publique* (Pensions)	21,695 73	145	1541
			Id. —	»	527	5422
1242	118	Id. . .	Id. —	19,507 41	73	873
1246	122	Id. . .	Id. —	948 »	4	8
2041	194	5 novembre 1835. .	Id. —	10,895 11	124	1002
			Id. —	»	143	1541
2043	196	Id. . .	Id. —	474 »	4	8
2504	279	4 février 1836. .	Id. —	474 »	4	8
2502	277	Id. . .	Id. —	10,082 55	141	1541
1077	107	16 juillet 1835. .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	4,995 22	17	172
1110	112	Id. . .	Id. — . . .	11,104 92	117	»
2465	272	19 janvier 1836. .	Id. — . . .	5,449 91	15	»
2447	270	Id. . .	Id. — . . .	10,850 94	116	»
1438	135	27 août 1834. .	*Finances*	839 47	10	»
679	63	11 juin 1835. .	*Intérieur*	1,575 »	12	»
2502	216	11 septembre 1835. .	Id.	1,575 »	11	»
958	92	2 juillet 1835. .	Id.	525 »	3	»
1800	171	8 octobre 1835. .	*Guerre*	250 86	»	»
1870	182	22 Id. . .	*Intérieur*	525 »	»	»
2147	206	12 novembre 1835. .	Id.	2,135 88	17	»
			Id.	»	33	»
12219	1056	7 avril 1836. .	*Justice*	»	»	»

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	Remboursements et non-valeurs.
2,611 90	2,611 90						
59 26	59 26						
360 53	»	»	»	»	»	360 53	
253 90	»	»	»	»	253 90		
20 »	»	»	»	20 »			
20 »	»	»	»	20 »			
1 13	»	»	»	»	»	»	1 13
3 75	»	»	3 75				
1 97	»	»	»	»	1 97		
9 48	»	»	»	»	9 48		
3,341 92	2,671 16	»	3 75	40 »	265 35	360 53	1 13

FLANDRE OCCIDENTALE.

78 50	78 50						
37 22	37 22						
10 13	10 13						
62 50	62 50						
13 54	13 54						
39 25	39 25						
31 25	31 25						
31 25	31 25						
39 25	39 25						
23 70	23 70						
71 96	71 96						
23 70	23 70						
71 96	71 96						
22 55	»	»	»	»	»	22 55	
105 »	»	»	»	105 »			
105 »	»	»	»	105 »			
131 25	»	»	»	131 25			
2 96	»	»	»	»	2 96		
43 75	»	»	»	43 75			
10 »	»	»	»	10 »			
38 10	»	»	»	38 10			
» 60	»	»	» 60	»			
993 42	554 21	»	» 60	433 10	2 96	22 55	

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription
			PROVINCE			
1253	124	5 juillet 1835.	*Dette publique* (Pensions)	54,203 25	135	1574
			Id. —	»	156	1768
			Id. —	»	162	1776
1254	125	Id.	Id. —	21,079 70	22	202
			Id. —	»	33	242
			Id. —	»	46	312
1255	126	Id.	Id. —	102,193 55	29	059
			Id. —	»	410	2830
			Id. —	»	472	3166
			Id. —	»	499	3307
			Id. —	»	510	3358
			Id. —	»	617	3998
			Id. —	»	619	4019
1260	131	Id.	Id. —	4,525 02	1	6
1262	133	Id.	Id. —	1,272 »	7	19
2048	199	16 octobre 1835.	Id. —	12,547 24	22	202
			Id.	»	32	242
			Id. —	»	44	312
2051	202	Id.	Id. —	26,566 84	148	1768
			Id. —	»	127	1574
			Id. —	»	154	1776
2052	203	Id.	Id. —	49,866 52	130	954
			Id. —	»	278	2000
			Id. —	»	406	2830
			Id. —	»	466	3166
			Id. —	»	491	3307
			Id. —	»	502	3358
			Id. —	»	609	3998
			Id. —	»	611	4019
2056	207	Id.	Id. —	2,262 51	1	6
2057	208	Id.	Id. —	636 »	7	19
2539	279	13 janvier 1836.	Id. —	26,244 75	126	1574
			Id. —	»	147	1768
			Id. —	»	152	1776
2540	280	Id.	Id. —	13,116 96	21	202
			Id. —	»	31	242

A REPORTER. . . . . .

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	Remboursements et non-valeurs.
DE HAINAUT.							
384 50	384 50						
419 50	419 50						
419 50	419 50						
78 50	78 50						
85 »	85 »						
141 »	141 »						
52 »	52 »						
96 50	96 50						
110 50	110 50						
119 »	119 »						
125 »	125 »						
419 26	419 26						
508 »	508 »						
58 50	58 50						
212 »	212 »						
39 25	39 25						
42 50	42 50						
70 50	70 50						
209 75	209 75						
192 25	192 25						
209 75	209 75						
6 16	6 16						
45 75	45 75						
48 25	48 25						
55 25	55 25						
59 50	59 50						
62 50	62 50						
209 63	209 63						
254 »	254 »						
29 25	29 25						
106 »	106 »						
192 25	192 25						
209 75	209 75						
209 75	209 75						
39 25	39 25						
42 50	42 50						
5,562 55	5,562 55						

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			REPORT.			
2540	280	13 janvier 1836. .	*Dette publique* (Pensions)	12,116 96	42	312
2541	281	Id. . .	Id. —	49,513 58	405	2830
			Id. —	»	463	3166
			Id. —	»	488	3307
			Id. —	»	499	3358
			Id. —	»	605	3998
			Id. —	»	607	4019
2545	285	Id. . .	Id. —	2,262 51	1	6
2546	286	Id. . .	Id. —	636 »	7	19
1078	111	16 juin 1835. .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	5,829 03	109	625
2466	276	21 décembre 1835. .	Id. — . . .	6,347 12	9	73
3296	327	30 juin 1837. .	Id. — . . .	716 41	12	848
			Id. — . . .	»	13	849
1439	143	27 août 1835. .	*Finances*	1,485 49	3	»
			Id.	»	4	»
			Id.	»	5	»
2102	210	5 novembre 1835. .	Id.	7,045 03	4	»
104	9	19 mars 1835. .	*Intérieur*	84,721 51	140	»
1512	148	17 septembre 1835. .	Id.	84,545 15	5	»
2569	253	6 janvier 1836. .	Id.	4,822 73	72	»
2658	266	14 id. . .	Id.	95,317 16	92	»
5915	422	1 octobre 1835. .	*Finances* (Ordonnances)	»	»	»
7298	575	19 novembre 1835. .	*Justice*	»	»	»
13357	1192	23 juin 1836. .	Id.	»	»	»

PROVINCE

301	33	16 avril 1835. .	*Dette publique* (Pensions)	3,370 »	11	193
1266	104	23 juillet 1835. .	Id. —	42,604 96	73	937
			Id. —	»	168	2660
			Id. —	»	216	3144
			Id. —	»	306	4790
1265	103	Id. . .	Id. —	8,348 »	2	57
			Id. —	»	8	109
1270	108	Id. . .	Id. —	2,082 06	6	45

A REPORTER. . . . . .

SOMMES	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE	CHAMBRE des REPRESENTANTS	JUSTICE	INTÉRIEUR	GUERRE	FINANCES	Remboursements et non-valeurs
5,562 55	5,562 55						
70 50	70 50						
48 25	48 25						
55 25	55 25						
59 50	59 50						
62 50	62 50						
209 65	209 65						
254 »	254 »						
29 25	29 25						
106 »	106 »						
14 42	14 42						
16 93	16 93						
1 86	1 86						
1 51	1 51						
66 57	»	»	»	»	»	66 57	
31 70	»	»	»	»	»	31 70	
19 02	»	»	»	»	»	19 02	
21 41	»	»	»	»	»	21 41	
65 65	»	»	»	65 65			
65 62	»	»	»	65 62			
16 67	»	»	»	16 67			
131 25	»	»	»	131 25			
16 »	»	»		»	»	16 »	
3 30	»	»	3 30				
3 78	»	»	3 78				
6,935 10	6,492 15	»	7 08	279 17	»	154 70	

DE NAMUR.

91 25	91 25						
56 50	56 50						
96 50	96 50						
106 »	106 »						
96 50	96 50						
25 50	25 50						
31 »	31 »						
114 50	114 50						
617 75	617 75						

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION, DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription
			REPORT.			
1271	109	23 juillet 1835. .	*Dette publique* (Pensions)	1,614 97	3	67
1269	107	Id. . .	Id. —	3,368 »	11	193
2059	168	5 novembre 1835. .	Id. —	4,286 50	2	57
			Id. —	»	8	109
2060	169	Id. . .	Id. —	3,360 »	11	193
2063	172	Id. . .	Id. —	20,747 55	15	170
			Id. —	»	73	937
			Id. —	»	167	2660
			Id. —	»	215	3144
			Id. —	»	300	4790
2066	175	Id. . .	Id. —	1,041 02	6	45
2067	176	Id. . .	Id. —	807 48	3	67
2520	235	4 février 1836. .	Id. —	4,286 50	2	57
			Id. —	»	8	109
2523	238	Id. . .	Id. —	20,794 35	72	937
			Id. —	»	77	991
			Id. —	»	166	2660
			Id. —	»	214	3144
			Id. —	»	292	4796
2526	241	Id. . .	Id. —	1,041 02	6	45
2527	242	Id. . .	Id. —	807 48	3	67
2528	243	Id. . .	Id. —	3,350 45	11	193
1079	92	16 juillet 1835. .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	1,350 37	35	497
2467	229	19 janvier 1836. .	Id. — . . .	1,816 55	9	193
			Id. — . . .	»	53	633
			Id. — . . .	»	37	638
2449	227	Id. . .	Id. — . . .	3,793 89	64	7095
238	17	26 mars 1835. .	*Intérieur*	7,113 75	5	»
857	67	2 juillet 1835. .	Id.	»	»	»
1659	133	26 septembre 1835. .	Id.	»	»	»
2447	197	24 décembre 1835. .	Id.	»	»	»
2271	188	10 Id. . .	*Finances*	330 82	3	»
3306	266	27 juillet 1837. .	Id.	83 79	2	»
3316	267	Id. . .	Id.	55 86	»	»
1532	126	17 septembre 1835. .	*Intérieur*	1,506 08	4	»
			Id.	»	12	»
			Id.	»	14	»
			A REPORTER.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	Remboursements et non-valeurs.
617 75	617 75						
138 »	138 »						
91 25	91 25						
12 75	12 75						
15 50	15 50						
91 25	91 25						
25 »	25 »						
28 25	28 25						
48 25	48 25						
55 »	55 »						
48 25	48 25						
57 25	57 25						
69 »	69 »						
12 75	12 75						
15 50	15 50						
28 25	28 25						
30 25	30 25						
48 25	48 25						
55 »	55 »						
48 25	48 25						
57 25	57 25						
69 »	69 »						
91 25	91 25						
12 »	12 »						
9 88	9 88						
4 23	4 23						
1 69	1 69						
19 47	19 47						
472 50	»	»	»	472 50			
472 50	»	»	»	472 50			
472 50	»	»	»	472 50			
472 50	»	»	»	472 50			
93 53	»	»	»	»	»	93 53	
2 55	»	»	»	»	»	2 55	
1 70	»	»	»	»	»	1 70	
» 41	»	»	»	» 41			
» 81	»	»	»	» 81			
» 98	»	»	»	» 98			
3,786 30	1,796 52	»	»	1,892 20	»	97 58	

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
1532	126	17 septembre 1835. .	*Intérieur*	1,306 08	27	»
2423	196	24 décembre 1835. .	*Non-valeurs*	7,097 »	109	»
			Id.	»	125	»
			Id.	»	136	»
3108	253	19 mai 1836. .	*Intérieur*	625 88	7	»
3472	188	29 juillet 1835. .	*Guerre* (Ordonnances)	»	»	»
6381	335	22 octobre 1835. .	*Intérieur*	»	»	»
6909	370	5 novembre 1835. .	*Guerre*	»	»	»
			PROVINCE			
1276	117	23 juillet 1835. .	*Dette publique* (Pensions)	40,546 19	204	3817
			Id. —	»	228	4103
1275	116	Id. . .	Id. —	12,444 50	19	369
1281	122	Id. . .	Id. —	2,062 »	4	68
1282	125	Id. . .	Id. —	212 »	2	27
2009	184	5 novembre 1835. .	Id. —	6,505 20	15	255
			Id. —	»	19	369
2070	185	Id. . .	Id. —	5,241 25	52	338
2073	188	Id. . .	Id. —	21,577 16	219	4052
			Id. —	»	225	4103
2077	192	Id. . .	Id. —	1,031 »	4	68
2078	193	Id. . .	Id. —	106 »	2	27
2558	272	4 février 1836. .	Id. —	1,031 »	4	68
2552	266	Id. . .	Id. —	21,539 08	218	4052
			Id. —	»	224	4103
2551	265	Id. . .	Id. —	5,493 »	18	369
2557	271	Id. . .	Id. —	106 »	2	27
1080	101	16 juillet 1835. .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	2,554 89	»	92
1113	103	Id. . .	Id. — . . .	9,052 56	17	4780
2450	258	19 janvier 1836. .	Id. — . . .	9,052 56	»	»
2594	274	4 février 1836. .	Id. (Rentes viagères).	2,419 47	3	6415
954	81	2 juillet 1835. .	*Intérieur*	2,835 »	12	»
2475	261	21 janvier 1836. .	Id.	2,835 »	»	»
2281	209	10 décembre 1835. .	*Guerre*	225 68	7	»
			A reporter.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE	FINANCES.	Remboursements et non-valeurs.
3,786 30	1,796 52	»	»	1,892 20	»	97 58	
9 85	»	»	»	9 85			
3 »	»	»	»	»	»	»	3 »
4 »	»	»	»	»	»	»	4 »
10 »	»	»	»	»	»	»	10 »
42 62	»	»	»	42 62			
» 74	»	»	»	»	» 74		
84 31	»	»	»	84 31			
1 48	»	»	»	»	1 48		
3,942 30	1,796 52	»	»	2,028 98	2 22	97 58	17 »

D'ANVERS.

144 »	144 »						
52 »	52 »						
254 »	254 »						
138 »	138 »						
106 »	106 »						
12 20	12 20						
127 »	127 »						
25 »	25 »						
419 26	419 26						
26 »	26 »						
69 »	69 »						
53 »	53 »						
69 »	69 »						
419 26	419 26						
26 »	26 »						
127 »	127 »						
53 »	53 »						
7 05	7 05						
423 28	423 28						
423 28	423 28						
253 97	253 97						
52 50	»	»	»	52 50			
105 »	»	»	»	105 »			
17 58	»	»	»	»	17 58		
3,402 18	3,227 30	»	»	157 50	17 58		136

NUMÉRO ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° GÉNÉRAL.	N° de PROVINCE.	DATES.			d'ordre.	d'inscription
			Report.			
2502	229	24 décembre 1835.	*Guerre*	92 44	1	»
2716	284	10 mars 1836.	Id.	279 65	5	»
2771	288	14 avril 1836.	*Intérieur*	1,150 »	12	»
459	97	20 mars 1835.	Id. (Ordonnances).	»	»	»
			PROVINCE DE			
1286	103	23 juillet 1835.	*Dette publique* (Pensions)	59,229 97	313	3977
2081	162	5 novembre 1835.	Id. —	1,907 51	6	37
2083	164	Id.	Id. —	18,772 68	66	899
2530	224	4 février 1836.	Id. —	4,305 »	10	192
2083	164	5 novembre 1835.	Id. —	18,772 68	208	3718
2085	166	Id.	Id. —	792 50	1	5
1114	90	16 juillet 1835.	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	2,040 14	»	1825
			Id. — . . .	»	62	6159
2451	227	19 janvier 1836.	Id. — . . .	2,890 19	1	1825
			Id. — . . .	»	52	6033
			Id. — .	»	62	6159
674	50	18 juin 1835.	*Intérieur*	4,462 »	31	»
1658	120	22 septembre 1835.	Id.	13,500 »	22	»
			Id.	»	25	»
1209	97	23 juillet 1835.	Id.	4,588 66	31	»
2122	170	5 novembre 1835.	Id.	4,596 »	30	»
2676	242	18 février 1836.	Id.	555 »	18	»
727	55	18 juin 1835.	Id.	5,355 »	15	»
932	43	15 avril 1835.	Id. (Ordonnances)	»	»	»
4196	259	20 août 1835.	*Guerre*	»	»	»
11299	575	10 mars 1836.	*Intérieur*	»	»	»

SOMMES	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES	Remboursements et non-valeurs.
3,402 18	3,227 30	»	»	157 50	17 38		
10 69	»	»	»	»	10 69		
11 06	»	»	»	»	11 06		
9 »	»	»	»	9 »	»		
2 86	»	»	»	2 86	»		
3,435 79	3,227 30	»	»	169 36	39 13		

LUXEMBOURG.

4 11	4 11						
63 43	63 43						
26 »	26 »						
55 »	55 »						
48 25	48 25						
26 50	26 50						
8 47	8 47						
18 62	18 62						
8 47	8 47						
23 70	23 70						
18 62	18 62						
20 »	»	»	»	20 »			
100 »	»	»	»	100 »			
100 »	»	»	»	100 »			
6 66	»	»	»	6 66			
25 »	»	»	»	25 »			
5 »	»	»	»	5 »			
105 »	»	»	»	105 »			
200 »	»	»	»	200 »			
1 48	»	»	»	»	1 48		
» 32	»	»	»	» 32			
842 63	281 17	»	»	559 98	1 48		

DÉSIGNATION.

RÉCAPITU

Province de Brabant	
Id. de Limbourg.	
Id. de Liége	
Id. de la Flandre orientale	
Id. de la Flandre occidentale.	
Id. de Hainaut	
Id. de Namur	
Id. d'Anvers	
Id. de Luxembourg	
A annuler sur les crédits ouverts pour intérêts des capitaux inscrits au livre auxiliaire de la dette publique	

LATION.

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.						
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des REPRÉSENTANTS.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	Remboursements et non-valeurs.
12,306 28	6,080 86	5,461 67	144 08	343 48	14 37	201 82	60 »
1,440 90	1,017 25	»	115 81	165 31	50 »	92 53	»
6,577 64	5,112 84	»	»	1,207 13	»	24 67	33 »
3,341 92	2,671 16	»	3 75	40 »	265 35	360 53	1 13
993 42	534 21	»	» 60	435 10	2 96	22 55	»
6,935 10	6,492 15	»	7 08	279 17	»	154 70	»
3,942 50	1,796 52	»	»	2,028 98	2 22	97 58	17 »
3,435 79	3,227 30	»	»	169 36	39 13	»	»
842 63	281 17	»	»	559 98	1 48	»	»
39,615 98	27,215 46	5,461 67	271 32	5,226 51	375 51	954 38	111 13
5,227 57	5,227 57	»	»	»	»	»	»
44,841 55	32,441 03	5,461 67	271 32	5,226 51	375 51	954 38	111 13

COMPTE

De la Dette Publique

POUR L'EXERCICE 1840.

NOTE

SUR

LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'ANNÉE 1840.

Le compte de la Dette publique présente la situation au commencement et à la fin de l'année, ainsi que les opérations pendant l'année, des différentes natures de dettes;

Dette ordinaire.

Dette active (rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c^{s} ou 5,000,000 de florins).
Emprunt de 12 *millions de florins.*
— 10 —
— 100,800,000 francs.
Dette flottante (bons du Trésor.)
Pensions de toute nature.
Rentes viagères.

Dette extraordinaire,

Créée pour construction du chemin de fer, routes, canaux, etc.

Emprunt de 30,000,000 *de francs capital, rente* 4 p. %.
— *de* 50,850,800 — — — 3 p. %.
— *de* 86,940,000 — — — 5 p. %.
— *de* 1,481,481 48 — — — 5 p. %.

Divers tableaux dont se compose le compte font connaître :

Pour la Dette active (en attendant que des arrangements définitifs soient intervenus entre la Néerlande et la Belgique pour effectuer le transfert des capitaux et rentes qui doivent

passer à la charge de la Belgique) : le montant du capital et des intérêts inscrits au livre auxiliaire, les payements faits sur les crédits alloués par les Budgets des exercices 1835 à 1840, les restants à payer et les intérêts à annuler en vertu de l'art. 2277 du Code civil;

Pour les emprunts de 12 et de 10 millions de florins, les dates des lois qui en ont autorisé le recouvrement, le montant des obligations créées, celles émises ou annulées, le remboursement qui en a été opéré d'après les crédits alloués par les Chambres, et enfin, la situation au 1er janvier 1841 de ces emprunts, et le mouvement qui a eu lieu pendant l'année 1840;

Pour l'emprunt de 100,800,000 francs : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation au 1er janvier 1841 du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1838, 1839 et 1840, pendant l'année 1840;

Pour la Dette flottante : le montant des bons du Trésor émis et le montant des bons remboursés pendant chaque mois de l'exercice 1840, les taux d'intérêts des bons émis et les conditions qui en ont réglé l'émission;

Pour les pensions : leurs différentes natures, le nombre des pensions liquidées et inscrites, celles éteintes pour cause de décès et la situation des crédits accordés pour l'inscription de ces pensions;

Pour les rentes viagères : la désignation des classes, les époques de la naissance des rentiers inscrits, la situation au 1er janvier 1840 du nombre des rentiers inscrits et du montant des rentes à payer, le mouvement pendant l'année 1840 en augmentation ou en diminution, et enfin la situation au 1er janvier 1841;

Pour l'emprunt de 30,000,000 de francs : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation au 1er janvier 1841 du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1838, 1839 et 1840;

Pour l'emprunt de 50,850,800 francs : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation au 1er janvier 1841 du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1839 et 1840;

Pour l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c^{s} (700,000 florins) : le montant du capital à diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1839 et 1840.

Les principaux résultats des tableaux du compte de la Dette publique se résument ainsi qu'il suit, au 1er janvier 1841.

PREMIÈRE PARTIE.

Dette active.

(Rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c^{s} *ou* 5,000,000 *de florins.)*

Cette rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c^{s} provient de l'exécution de l'art. 13 du traité de paix signé à Londres le 19 avril 1839, lequel article est ainsi conçu :

Art. 13, § 1er. « A partir du 1er janvier 1839, la Belgique, du chef du partage des dettes » publiques du royaume des Pays-Bas, restera chargée d'une somme de cinq millions de » florins des Pays-Bas de rente annuelle, dont les capitaux seront transférés du débit du

» grand livre d'Amsterdam ou du débit du Trésor général du royaume des Pays-Bas sur » le débit du grand livre de la Belgique. »

§ 2. « Les capitaux transférés et les rentes inscrites sur le débit du grand livre de la » Belgique, par suite du paragraphe précédent, jusqu'à la concurrence de la somme totale » de 5 millions de florins des Pays-Bas de rente annuelle, seront considérés comme faisant » partie de la Dette national belge, et la Belgique s'engage à n'admettre ni pour le présent » ni pour l'avenir, aucune distinction entre cette portion de sa dette publique, provenant » de sa réunion avec la Hollande, et toute autre dette nationale belge déjà créée ou à créer. »

§ 3. « L'acquittement de la somme de rentes annuelles ci-dessus mentionnées de 5 mil- » lions de florins des Pays-Bas, aura lieu régulièrement de semestre en semestre, soit à » Bruxelles soit à Anvers, en argent comptant, sans déduction aucune de quelque nature » que ce puisse être, ni pour le présent ni pour l'avenir. »

§ 4. « Moyennant la création de ladite somme de rentes annuelles de 5 millions de florins, » la Belgique se trouvera déchargée envers la Hollande de toute obligation du chef du par- » tage des Dettes publiques du royaume des Bays-Bas. »

§ 5. « Des commissaires nommés de part et d'autre se réuniront dans le délai de quinze » jours après l'échange des ratifications du présent traité en la ville d'Utrecht, afin de pro- » céder au transfert des capitaux et rentes qui, du chef du partage des Dettes publiques du » royaume des Pays-Bas, doivent passer à la charge de la Belgique jusqu'à la concurrence » de 5 millions de florins de rente annuelle. »

En attendant que des arrangements définitifs soient intervenus entre la Néerlande et la Belgique, pour effectuer le transfert des capitaux et rentes qui doivent passer à la charge de la Belgique, ladite rente annuelle de 5 millions de florins ou fr. 10,582,010 58 c^{s}, se paye de la manière suivante :

Rente des capitaux inscrits au livre auxiliaire établi à Bruxelles. .	fr.	611,894 17
Rente acquittée directement à la Hollande		9,970,116 41
Ensemble	fr.	10,582,010 58

Lors de la séparation de la Belgique et de la Hollande, en 1830, il se trouvait au livre auxiliaire des capitaux inscrits, pour une somme de 11,564,800 fl. ou fr. 24,475,767 19 c^{s}, à 2 1/2 p. %, produisant un intérêt annuel de 289,120 florins ou fr. 611,894 17 c^{s}; cette situation est restée la même jusqu'à ce jour.

Bien que les capitaux inscrits sur le livre auxiliaire constituent une dette de l'ancien royaume des Pays-Bas, les intérêts en sont payés provisoirement par le Trésor belge, à titre d'à-compte sur la rente annuelle de 5 millions de florins, et en déduction de cette partie de dette mise à la charge de la Belgique par le traité de paix.

Les crédits accordés pour le payement de la rente inscrite au livre auxiliaire établi à Bruxelles depuis le 1er janvier 1835 jusqu'au 1er janvier 1841, sont de	fr.	3,671,365 02
Les payements sur ces crédits se sont élevés à		3,318,219 20
	fr.	353,145 82

dont fr. 5,227 57 c^{s} ont été annulés, les rentiers ayant encouru la déchéance en vertu des lois existantes. *(Voir le tableau n° 1).*

Emprunt de 12 millions de florins.

(Loi du 8 avril 1831.)

Le montant des recouvrements faits sur l'emprunt de 12 millions de fl., autorisé par la loi du 8 avril 1831, est de . . . . . fr. 24,613,415 62

En échange des récépissés délivrés aux contribuables par les receveurs des impôts directs, lors de la perception de cet emprunt, il a été émis des obligations pour une valeur de, ... 24,279,333 33

Il est resté ainsi en circulation des récépissés non échangés pour une somme de 334,082 29

De ces récépissés, il est rentré au Trésor, admis en payement des impôts ou par suite de remboursement,

SAVOIR :

En 1833 et 1834	fr.	221,580 75	
— 1835		1,080 29	
— 1836		3,782 47	
— 1837		4,777 49	
— 1838		681 23	
— 1839		552 91	
— 1840		139 66	
			232,594 80

En conséquence, il restait en circulation, au 1er janvier 1841, des récépissés pour une valeur de . . . . . fr. 101,487 49

Nous venons de dire qu'en échange des récépissés, lors de la perception de l'emprunt, il avait été émis des obligations de diverses valeurs, pour une somme de. . . . . fr. 24,279,333 33

A l'époque du 1er janvier 1841, il a été amorti de ces obligations,

SAVOIR :

Rachats faits par le Trésor en 1831 et 1832, à . .	4,689,047 62	
Remboursé par les agents comptables en 1833 et 1834	19,567,625 93	
— — — 1835	6,359 68	
— — — 1836	1,470 89	
— — — 1837	1,513 22	
— — — 1838	1,015 87	
— — — 1839	285 71	
— — — 1840	666 66	
		24,268,285 58

En conséquence, au 1er janvier 1841, il restait en circulation des obligations de cet emprunt pour une somme de . . . . . fr. 11,047 75

L'article 9 de la loi du 8 avril 1831 précitée, a stipulé que les obligations de l'emprunt de 12 millions de florins, remboursables au 1er janvier 1833, porteront un intérêt de 5 p. %, à partir du 1er juillet 1831; le montant de cet intérêt sur la totalité des émissions, s'élevant à fr. 24,279,333 33 c^{s}, est de . . . . . fr. 1,820,950 »

Le Trésor a payé des coupons d'intérêts pour une somme de 1,818,888 09

De manière qu'il est resté en circulation des coupons d'intérêts dont les porteurs ont encouru la déchéance en vertu des lois existantes, pour une somme de . . . . . fr. 2,061 91

Ainsi, pour compléter le remboursement total de cet emprunt, il reste à rembourser :

En récépissés	fr.	101,487 49
En obligations		11,047 75
TOTAL.	fr.	112,535 24

(Voir le tableau n° 2.)

Emprunt de 10 millions de florins.

(Loi du 21 octobre 1831.)

Le produit de l'emprunt de 10 millions de florins, autorisé par la loi du 21 octobre 1831, s'est élevé à la somme de. . . . . fr. 21,591,938 98

Il a été échangé des récépissés contre des bons créés en vertu de la susdite loi, pour une somme de 17,596,984 13

En conséquence, il est resté à échanger des récépissés pour une somme de 3,994,954 85

Le Trésor en a admis en payement des impôts et par suite de remboursements, pendant les années 1833 à 1840 inclusivement, pour . . . 3,897,074 72

A l'époque du 1er janvier 1841, il en restait en circulation pour une valeur de . . . . . fr. 97,880 13

Les bons émis, comme on vient de le dire, se sont élevés à la somme de francs 17,596,984 13 c^{s}. Il en a été admis en payement des impôts en 1833 et 1834, pour fr. 10,957,929 54 c^{s},

SAVOIR :

Par les receveurs des contributions directes, douanes et accises.	fr.	8,018,112 89
Par les receveurs de l'enregistrement et des domaines.		2,939,816 65
		10,957,929 54
Le Trésor en a racheté pour		6,619,693 12
Il en a été remboursé en 1835 pour		476 19
A REPORTER.	fr.	17,578,098 85

Report. . . . . fr.	17,578,098 85	
Il en a été remboursé en 1836 pour	2,698 41	
— — 1837 pour	3,555 56	
— — 1838 pour	4,317 45	
— — 1839 pour	222 22	
— — 1840 pour	21 16	
Ensemble. . . . . fr.		17,588,913 65
Et les bons émis comme on vient de le dire étant de		17,596,984 13
Il en restait ainsi en circulation au 1er janvier 1841, pour . . . fr.		8,070 48
Pour amortir totalement cet emprunt, il reste à rembourser par le Trésor des récépissés pour une valeur de		97,880 13
Et des bons pour		8,070 48
Total. . . . . fr.		105,950 61

(Voir le tableau n° 3.)

Emprunt de 100,800,000 francs.

(Rente de 5 p. %.)

Cet emprunt de 4,000,000 de livres sterling, soit, au change fixe de fr. 25 20 centimes, fr. 100,800,000 de capital à l'intérêt de 5 p. %, a été contracté en vertu de la loi du 16 décembre 1831, n° 344, par le Gouvernement belge d'une part, et MM. de Rothschild frères à Paris, et M. Nathan-Meyer Rothschild à Londres d'autre part, savoir : moitié le 19 décembre 1831, avec jouissance des intérêts à compter du 1er novembre 1831, et moitié le 11 septembre 1832, avec jouissance des intérêts à compter du 1er mai 1832.

Pour le capital de cet emprunt, on a émis les obligations au porteur suivantes :

Première partie, émise avec jouissance du 1er novembre 1831.

10,130 obligations de 2,520 fr., du n° 1 à 10130, ci fr.	25,527,600	50,400,000 »
24,675 — de 1,008 » du n° 1 à 24675, ci .	24,872,400	

Deuxième partie, émise avec jouissance du 1er mai 1832.

12,766 obligat. de 2,520 fr., du n° 10131 à 22896, ci fr.	32,170,320	50,400,000 »
18,085 — de 1,008 » du n° 24676 à 42760, ci .	18,229,680	
65,656 obligations ensemble au capital de . . . . . fr.		100,800,000 »

Les porteurs d'obligations ont la faculté de les faire convertir en inscriptions de rentes nominatives sur le grand livre de la Dette publique. D'après la balance de ce grand livre, faite à l'échéance du 1er novembre 1840, il existait à cette époque des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 107,303 60 c^{s} de rente 5 p. %, représentant un capital de 2,146,072 francs.

Les dépenses résultant de cet emprunt se divisent en trois catégories : la première comprend les dividendes à payer chaque semestre; la deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement, et la troisième, les frais relatifs tant au payement des intérêts qu'à l'amortissement des obligations.

L'intérêt payable par moitié tous les six mois, à Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, est fixé à 5 p. % et s'élève ainsi à . . . . . fr.	5,040,000	»
Et la dotation de l'amortissement est fixée à 1 p. % par an, faisant ainsi.	1,008,000	»
Ensemble . . . . . fr.	6,048,000	»

Cette somme est invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement, de manière que ladite somme de 6,048,000 fr. soit régulièrement employée à servir les intérêts et à accroître progressivement l'amortissement de l'emprunt jusqu'à extinction totale.

Il n'y a d'exception qu'à l'égard de l'exercice 1832, pour lequel cette somme est réduite aux trois quarts, c'est-à-dire à 4,536,000 francs, par la raison qu'il y a six mois d'intervalle entre les époques primitives de jouissance des deux parties de l'emprunt, et que, pendant le premier semestre de 1832, le payement des intérêts et l'amortissement n'ont pu avoir lieu que sur la première partie.

L'amortissement doit s'effectuer à Paris par les soins de MM. de Rothschild frères, soit au moyen de rachats faits à la bourse par le ministère d'un agent de change, lorsque le cours des obligations n'est pas supérieur au pair, soit par tirages au sort en présence du représentant du Gouvernement belge à Paris, lorsque ce cours est au-dessus du pair (le pair se composant du capital nominal augmenté des arrérages échus du semestre courant). Les obligations sorties au tirage au sort sont remboursées au pair à l'expiration du semestre pendant lequel elles ont été tirées.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les exercices 1840 et antérieurs, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat (*voir les tableaux n^os^ 4 et 5*) :

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
Exercices 1832 à 1837 . fr.	27,995,625 »	6,780,375 »	34,776,000 »
— — 1838 . .	4,701,755 »	1,346,245 »	6,048,000 »
— — 1839 . .	4,600,287 20	1,447,712 80	6,048,000 »
— — 1840 . .	4,564,604 »	1,483,396 »	6,048,000 »
	41,862,271 20	11,057,728 80	52,920,000 »

Le fonds d'amortissement pour ces huit exercices, consiste en une somme de francs 11,057,728 80 c^s^, qui a servi à amortir un capital de fr. 11,415,613 62 c^s^, ce qui réduit le capital de l'emprunt à fr. 89,384,386 38 c^s^.

Les frais relatifs à cet emprunt se composent :

1° De la commission d'un p. % allouée à MM. de Rothschild frères, tant sur le montant des intérêts de l'emprunt que sur le capital nominal des obligations amorties;

2° De la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c^s^ par livre sterling, et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour pertes de change entre ces deux places, frais d'insertions dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc., etc.

Le tableau n° 6 ci-joint, présente la situation au 1er janvier 1841, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1838, 1839 et 1840.

La Cour des Comptes, par son arrêt du 3 juin 1834, n° 18552, a arrêté le compte spécial de la négociation de cet emprunt, rendu par le Ministre des Finances, conformément à l'art. 2 de la loi du 16 décembre 1831, n° 344.

Dette flottante.

(Bons du Trésor).

Pour faciliter le service du Trésor, le Gouvernement a été autorisé par les lois des 16 février 1833 (loi transitoire), 1er janvier 1839, 28 et 29 décembre 1839, n° 885 et 888, à émettre des bons du Trésor portant intérêts, et à échéances fixes, jusqu'à concurrence de trente millions de francs (30,000,000).

Bien que, d'après ces diverses autorisations, la Dette flottante ne pût s'élever qu'à trente millions de francs, néanmoins l'émission de bons du Trésor s'est élevée, pendant l'année 1840, à 56,742,100 francs, les intérêts attachés aux bons à fr. 1,034,243 75 c^{s}, et les frais de commission et courtage à fr. 149,106 07 c^{s} (*voir le tableau n° 7*).

Pensions de toute nature.

Les pensions inscrites au 1er janvier 1840 étaient au nombre de 8033,

Savoir :

Pensions ecclésiastiques	1037
— civiles	620
— civiques	578
— militaires	5579
— de l'ordre de Léopold	219
	8033

Pendant l'année 1840, le mouvement a donné un accroissement de 260 nouveaux inscrits et un décroissement, par suite de décès ou d'annulation, de 333; différence en décroissement de 73; de manière que les pensions, inscrites au 1er janvier 1841, ne s'élevaient plus qu'à 7960.

La somme affectée pour le payement des pensions de toute nature était, au 1er janvier 1840, de . . . . . fr.	2,899,209	»
Au 1er janvier 1841 elle était de	3,030,390	»
En conséquence, le mouvement pendant l'année 1840, a donné lieu à une augmentation de . . . . . fr.	131,181	»

Les crédits accordés pour le payement des pensions s'élevaient, au 1er janvier 1840, à 2,970,000 francs; pendant l'année 1840, les crédits sont restés en dessous des payements de 198,000 francs, et ont ainsi été fixés à 3,168,000 francs.

Les états nos 8 et 9 font connaître les résultats que les diverses opérations ont fait surgir pendant l'année 1840, relativement au nombre des pensions, aux crédits qui ont été alloués et aux inscriptions qui ont eu lieu, ainsi que les motifs des accroissements ou des décroissements.

Rentes viagères.

Le nombre des rentiers inscrits était au 1er janvier 1840 de 45, et le montant des rentes de fr. 5,671 28 cs. Pendant l'année 1640, le décès de deux rentiers a été notifié, et par suite de ce décès, le montant de la rente a été réduit de fr. 188 66 cs, et fixé à fr. 5,482 62 cs, en faveur de 43 rentiers; les inscriptions sont toutes sur une seule tête, et le tableau no 10 ci-joint, indique le nombre et l'époque de la naissance des rentiers inscrits.

DEUXIÈME PARTIE.

Emprunt de 30 millions de francs.

(Rente 4 pour cent.)

Cet emprunt de 30 millions de francs a été autorisé par la loi du 18 juin 1836, no 327; il a été réalisé à raison de 92 p. % du capital nominal, et a produit, déduction faite des divers frais, une somme effective de fr. 27,364,163 74 cs.

Il est spécialement affecté :

1° Au remboursement successif des bons du Trésor émis en 1834, pour la construction du chemin de fer, en vertu de la loi du 1er mai 1834;

2° Au remboursement à échéance de 1,490,000 francs de bons du Trésor émis par suite de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835, relative à la rétrocession de la Sambre canalisée et au payement du million de francs tenu en réserve en exécution de l'art. 10 de ladite transaction;

3° Jusqu'au complément dudit capital, à la construction de routes nouvelles pavées et ferrées, conformément à la loi du 2 mai 1836, et à la continuation des travaux du chemin de fer décrété par la loi du 1er mai 1834, dans la proportion des besoins respectifs de ces travaux.

L'emprunt est divisé en trente mille obligations de mille francs chacune, lesquelles portent intérêt à 4 p. % l'an, à partir du 1er juillet 1836; elles sont accompagnées de coupons semestriels payables 1er janvier et 1er juillet de chaque année à Bruxelles et à Anvers, à Londres et à Paris, et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Il est affecté à l'amortissement du capital de cet emprunt une dotation d'au moins 1 p. % par an, indépendamment du montant des intérêts annuels des capitaux amortis.

L'emploi de la dotation affectée à l'amortissement s'effectue au moyen de rachats faits à la bourse; ce mode d'amortissement n'a lieu que lorsque les rachats peuvent s'effectuer au pair ou au-dessous du pair; en cas contraire, l'amortissement se fait publiquement à la trésorerie générale du royaume, par tirage au sort, en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes; le remboursement des obligations sorties a lieu au pair, à l'expiration du semestre où elles ont été tirées. Les numéros de ces obligations sont insérés à trois reprises différentes et au moins un mois avant l'expiration du semestre, dans un journal de chacune des villes de Bruxelles et d'Anvers, avec invitation aux porteurs de venir recevoir le remboursement; passé cette époque, lesdites obligations cessent de porter intérêt pour les porteurs, et les coupons ultérieurs doivent être rapportés avec l'obligation sans être exigibles.

Le Gouvernement peut ne point user de la faculté du tirage au sort sus-mentionné; dans ce cas, le fonds affectés à l'amortissement pendant l'année peuvent recevoir une autre destination.

Les obligations amorties sont détruites en public, à l'expiration des semestres, par le directeur de l'administration du Trésor, en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes, et leurs numéros sont immédiatement insérés au *Moniteur*.

Le propriétaire d'obligations au porteur a la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives d'un même total, et représentant les mêmes numéros, au grand livre de la Dette publique. Les obligations au porteur une fois inscrites en nom au grand livre, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur.

Il résulte de la balance de ce grand livre, faite à l'échéance du 1er janvier 1841, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 2,040 francs de rente 4 p. %, représentant un capital de 51,000 francs.

Les dépenses qu'occasionne cet emprunt se divisent en trois catégories :

La *première* comprend les intérêts à payer chaque semestre;
La *deuxième*, la formation d'un fonds d'amortissement;
Et la *troisième*, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

Il a été appliqué au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les exercices 1837 à 1840, une somme de 6,000,000 de francs répartie comme suit :
(Voir les tableaux 11 et 12).

	Intérêts.	Amortissement.	Total.
Exercice 1837. . . . . fr.	1,193,400 »	306,600 »	1,500,000 »
— 1838.	1,176,780 »	323,220 »	1,500,000 »
— 1839.	1,162,220 »	337,780 »	1,500,000 »
— 1840.	1,147,580 »	352,420 »	1,500,000 »
Fr.	4,679,980 »	1,320,020 »	6,000,000 »

Le fonds d'amortissement pour ces trois exercices consiste en une somme de 1,320,020 fr. qui a servi à amortir un capital nominal de fr. 1,399,647 55 c^{s}, ce qui réduit le capital de l'emprunt, à fr. 28,600,352 45 c^{s}.

Les frais relatifs à cet emprunt se composent :

1° De la commission de payement d'un demi pour cent, sur les coupons d'intérêts payés à Paris et à Londres ;

2° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces, de Bruxelles à Paris, remises pour perte de change entre ces deux places, frais d'insertion dans les journaux, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 13 ci-joint, présente la situation au 1er janvier 1841, de l'emploi des crédits alloués pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1838 à 1840.

La Cour des Comptes, par son arrêt du 14 novembre 1837, a approuvé le compte spécial rendu par le Ministre des Finances de la négociation de cet emprunt.

Emprunt de 50,850,800 francs.

(Rente 3 pour cent.)

Cet emprunt de 2,002,000 livres sterling, soit au change fixe de fr. 25 40 c^{s}, cinquante millions huit cent-cinquante mille huit cents francs de capital, autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188, a été contracté le 21 juin 1838, par le Gouvernement belge d'une part, MM. de Rothschild frères, banquiers à Paris, et Nathan-Meyer Rothschild et fils, banquiers à Londres d'autre part. Les fonds provenant de cet emprunt sont spécialement affectés au remboursement d'un capital de 10 millions de francs en bons du Trésor, émis en vertu de la loi du 12 novembre 1837, n° 593, et à la continuation des travaux des chemins de fer.

Il a été émis pour le capital de l'emprunt :

30,976 obligations au porteur divisées comme suit :

3,200	obligations de	4,000	francs de capital . . . fr.	12,800,000	»
10,275	—	2,000	—	20,550,000	»
17,500	—	1,000	—	17,500,000	»
1	—	800	—	800	»
Ensemble. 30,976	obligations représentant un capital de . . . . fr.			50,850,800	»

Ces obligations portent intérêt à 3 p. % l'an, à partir du 1er août 1838; elles sont accompagnées de coupons semestriels payables le 1er février et le 1er août de chaque année, soit à Paris, Bruxelles, ou Anvers en francs, soit à Londres en livres sterling au change fixe de fr. 25 40 c^{s}, soit enfin à Francfort, en monnaie du pays au change du jour, au choix des porteurs.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand livre de la Dette publique. Ces obligations, une fois converties, sont annulées et ne peuvent pas être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêts, à Bruxelles et à Anvers. Il résulte de la balance du grand livre, faite à l'échéance du 1er août 1840, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 10,440 francs de rente 3 p. %, représentant un capital de 348,000 francs.

Les dépenses résultant dudit emprunt se divisent en trois catégories :

La *première* comprend les intérêts à payer chaque semestre ;
La *deuxième*, la formation d'un fonds d'amortissement;
La *troisième*, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au payement des intérêts s'élève annuellement à 3 p. % du capital de l'emprunt, soit . . . . . fr.	1,525,524	»
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. % du même capital, soit	508,508	»
Ensemble. . . . . fr.	2,034,032	»

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit chaque année, la somme applicable au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

Aux termes du contrat, la moitié au moins de la somme destinée à l'amortissement doit être employée chaque semestre, au moyen de rachats faits à la bourse de Paris, par les soins de MM. de Rothschild frères. Les rachats pour l'autre moitié peuvent être effectués, soit à la bourse de Bruxelles ou à celle d'Anvers, soit à la bourse de Paris, par MM. de Rothschild frères, selon qu'il est déterminé par le Ministre des Finances de Belgique. Les obligations sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, en présence du directeur de l'administration du Trésor public, d'un délégué de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. de Rothschild frères; elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes, et l'autre est détruite séance tenante, en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles en signent procès-verbal. La liste des numéros des obligations amorties est ensuite publiée dans un journal de chacune des villes de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les exercices 1839 et 1840, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat *(voir les tableaux n° 14 et 15)* :

Exercice 1839. . . . . fr.	1,511,640	»	522,392	»	2,034,032	»
— 1840.	1,489,365	»	544,667	»	2,034,032	»
Fr.	3,001,005	»	1,067,059	»	4,068,064	»

Les fonds d'amortissement pour ces deux exercices consistent en une somme de 1,067,059 francs, qui a servi à amortir un capital de fr. 1,478,769 10 c^{s}, ce qui réduit le capital de l'emprunt à fr. 49,372,030 90 c^{s}.

Les frais relatifs au même emprunt consistent :

1° Dans la commission de 1 p. %, allouée à MM. de Rothschild, tant sur les intérêts de l'emprunt que sur le montant de l'amortissement ;

2° Dans la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 40 c^{s} par livre sterling et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Dans les frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, sur les sommes destinées au payement des intérêts et aux rachats pour l'amortissement.

4° Dans les frais divers, tels que frais d'insertion dans différents journaux d'annonces relatives à l'amortissement, etc., etc.

Le tableau n° 16 ci-joint, présente la situation au 1er janvier 1841, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1839 et 1840.

Le compte spécial rendu de la négociation de cet emprunt a été adressé à la Cour des Comptes.

Emprunt de 86,940,000 francs.

(Rente 5 pour cent.)

La loi du 26 juin 1840, n° 264, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 82 millions de francs.

Les fonds empruntés doivent être affectés, Savoir :

1°	francs 57,666,000	»	à la continuation des lignes décrétées du chemin de fer;
2°	— 12,000,000	»	à l'extinction des douze millions de bons du Trésor, créés par la loi du 28 décembre 1839, n° 885;
3°	— 3,349,600	»	à solder le prix de 4,000 actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1er mai 1840, n° 113;
4°	— 3,945,866	31	dus au 31 décembre 1839, pour parfaire les dépenses autorisées pour construction de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836, n° 213, et du 1er juin 1838, n° 204;
5°	— 5,038,533	69	à éteindre, jusqu'à due concurrence, les bons du Trésor émis par suite des autorisations résultant des lois du 25 mai 1837, n° 129, du 1er janvier 1839, n° 1, et du 29 décembre 1839, n° 888.
	82,000,000	»	

L'emprunt créé par le Gouvernement en vertu de cette loi, s'élève à 86,940,000 francs, soit (au change fixe de fr. 25 20 c^{s}, par livre sterling), 3,450,000 livres sterling de capital nominal, portant intérêt à 5 p. %.

Ce capital nominal a été négocié comme suit :

A la société générale pour favoriser l'industrie nationale, suivant contrat du 21 septembre 1840. . . . . fr.	20,160,000	»	soit livres sterling	800,000 »
A ladite société générale pour un tiers, et aux maisons de Rothschild frères, à Paris, et N.-M. Rothschild et fils, à Londres, pour les deux autres tiers, par contrat du 10 novembre 1840.	38,052,000	»	soit —	1,510,000 »
Aux mêmes contractants, dans la même proportion, conformément aux stipulations du contrat précité en date du 10 novembre 1840.	28,728,000	»	soit —	1,140,000 »
Ensemble. . . . . fr.	86,940,000	»	soit livres sterling	3,450,000 »

Pour le capital de cet emprunt, il a été émis :

11186 obligations	de . fr. 2,520,	de n° 1, à 11186,	ci fr. 28,188,720
58285 —	de . . 1,008,	de n° 1, à 58285,	ci . 58,751,280
Ensemble 69471 obligations	représentant un capital de		fr. 86,940,000

Ces obligations portent intérêt à 5 p. % l'an, à partir du 1er novembre 1840. Elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, au choix du porteur, soit à Bruxelles, Anvers et Paris en francs, soit à Londres, en

livres sterling, au change fixe de fr. 25 20 c^{s}, soit à Francfort, en monnaie du pays et au change du jour.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand livre de la Dette publique, portant le même intérêt payable aux mêmes époques, à Bruxelles et à Anvers. Ces obligations une fois inscrites au grand livre sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur.

Les dépenses qu'occasionne cet emprunt se divisent en trois catégories :

La *première* comprend les intérêts à payer chaque semestre;
La *seconde* la formation d'un fonds d'amortissement;
La *troisième* les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

L'intérêt s'élève annuellement à.	fr.	4,347,000 »
Et il est affecté à l'amortissement de l'emprunt 1 p. % par an du capital nominal, soit.		869,400 »
Ensemble.	fr.	5,216,400 »

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit par l'amortissement, la somme destinée au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajoutée successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'amortissement de l'emprunt se fait par les soins du Gouvernement belge et par l'agent ou les agents de change désignés par lui à cet effet. Il s'opère par voie de rachat, au cours du jour, sans que le Gouvernement soit tenu de racheter à un taux plus élevé que la proportion du pair net. En cas d'élévation du cours au-dessus de ladite proportion, l'action de l'amortissement est suspendue jusqu'au moment où elle peut avoir lieu à des taux équivalents ou inférieurs au pair net.

Le Gouvernement s'est interdit pendant six annés, à compter du 1er novembre 1840, la faculté de rembourser au pair les obligations de cet emprunt.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, en présence du directeur de l'administration du Trésor public, d'un délégué de la Cour des Comptes et d'un représentant de Messieurs de Rothschild frères; elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes et l'autre est détruite en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles en signent le procès-verbal.

Les frais relatifs audit emprunt se composent :

1° De la commission d'un pour cent allouée à Messieurs de Rothschild tant sur le montant des intérêts de l'emprunt que sur le capital nominal des obligations amorties;

2° De la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c^{s} par livre sterling, et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour perte de change entre ces deux places, frais d'insertion dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Emprunt de fr. 1,481,481 48 c^s^ (700,000 florins.)

(Rente 5 pour cent.)

Cet emprunt de 700,000 florins a été autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, n° 90, pour faire face aux dépenses de construction d'un *entrepôt général de commerce à Anvers*. Il a été émis pour le capital dudit emprunt 700 obligations au porteur de 1,000 florins chacune. Ces obligations portent intérêt à 5 p. % l'an, à partir du 1^er^ juillet 1830, elles sont accompagnées de 30 coupons d'intérêt de 50 florins chacun, payables à Anvers le 1^er^ juillet de chaque année.

Les dépenses résultant de cet emprunt se divisent en trois catégories :

La *première* comprend les intérêts à payer chaque année;
La *seconde* la formation d'un fonds d'amortissement;
La *troisième* les frais relatifs à l'amortissement.

L'intérêt annuel s'élève à	fr.	74,074 07
Il est affecté à l'amortissement de l'emprunt 1 p. % par an du capital nominal, soit		14,814 81
Ensemble	fr.	88,888 88

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit par l'amortissement, la somme destinée au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'emploi des sommes applicables à l'amortissement de l'emprunt s'effectue au moyen de rachats faits à la bourse, lorsque ceux-ci peuvent avoir lieu au pair ou au-dessous du pair. Dans le cas contraire, l'amortissement se fait publiquement au Ministère des Finances à Bruxelles, par tirage au sort, en présence du directeur de l'administration du Trésor public et d'un membre délégué de la Cour des Comptes, conformément à l'arrêté royal du 13 février 1840 (*Bulletin officiel* n° 43).

Le remboursement des obligations sorties est effectué au pair au 1^er^ du mois de juillet qui suit le tirage, et les numéros de ces obligations sont insérés à trois reprises différentes, et un mois au moins avant l'époque fixée pour le remboursement, au *Moniteur Belge* et dans un journal de la ville d'Anvers.

Les obligations amorties soit par voie de rachat, soit par voie de tirage au sort, sont détruites en public, par le directeur de l'administration du Trésor public en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes, et il est dressé procès-verbal de cette opération.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les exercices 1839 et 1840, ont été réparties de la manière suivante (*voir les tableaux* n° 17 et 18) :

Exercice 1839	fr.	74,074 07	14,814 81	88,888 88
— 1840		74,074 07	14,814 81	88,888 88
		148,148 14	29,629 62	177,777 76

Le fonds d'amortissement pour ces deux exercices est de fr. 29,629 62 c^{s}, qui ont servi à amortir un capital nominal de même somme, ce qui réduit le capital de l'emprunt à fr. 1,451,851 86 c^{s}.

Les frais relatifs à l'emprunt dont il s'agit se composent :

1° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;

2° Des frais divers, tels que frais d'insertion dans le Journal d'Anvers, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.;

3° Le tableau n° 19 ci-contre, présente la situation au 1er janvier 1841, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1839 et 1840.

En résumant le compte de la Dette publique, on trouve qu'à l'époque du 1er janvier 1841 il présentait le résultat suivant, Savoir :

PREMIÈRE PARTIE.

Dette ordinaire.

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.
Dette active (rente 2 ½ p. %)	423,280,423 28	10,582,010 58	»	423,280,423 28
Emprunt de 12 *millions de florins* (5 p. %)	24,613,415 62	»	24,501,880 58	111,535 24
— 10 — —	21,591,938 98	»	21,485,988 37	105,950 61
— *de* 100,800,000 *francs* (5 p. %)	100,800,000 »	5,040,000 »	11,415,613 62	89,384,386 38
Dette flottante (bons du Trésor)	24,164,000 »	»	»	24,164,000 »
Pensions de toute nature	3,090,390 »	»	»	3,090,390 »
Rentes viagères	8,140 »	»	2,657 58	5,482 62
	597,548,307 88	15,622,010 58	57,406,139 75	540,142,168 13

DEUXIÈME PARTIE.

Dette extraordinaire.

Créée pour construction du chemin de fer, routes, canaux, etc., etc.

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.
Emprunt de 30,000,000 (rente 4 p. %)	30,000,000 »	1,200,000 »	1,399,647 55	28,600,352 45
— *de* 50,850,800 (rente 3 p. %)	50,850,800 »	1,525,524 »	1,478,769 10	49,372,030 90
— *de* 86,940,000 (rente 5 p. %)	86,940,000 »	4,347,000 »	»	86,940,000 »
— *de* 1,481,481 (rente 5 p. %)	1,481,481 48	74,074 07	29,629 62	1,451,851 86
	169,272,281 48	7,146,598 07	2,908,046 27	166,364,235 21

565

COMPTE

DE

LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1840.

DETTE ACTIVE A 2 1/2 POUR CENT L'AN, INSCRITE

CAPITAL. { Fl. 11,564,800 » / Fr. 24,475,767 19 }

Situation, au 1er janvier 1841, de l'emploi des crédits

SEMESTRES ÉCHUS.	CRÉDITS ACCORDÉS.	PAYEMENTS					
		En 1835.		En 1836.		En 1837.	
		Du 15 janvier au 15 mai	Du 15 juillet au 15 novemb.	Du 15 janvier au 15 mai.	Du 15 juillet au 15 novemb.	Du 15 janvier au 15 mai.	Du 15 juillet au 15 novemb.
1er semestre 1835. .	305,947 09	»	296,240 73	5,079 56	944 44	574 07	259 20
2me — — . .	305,947 08	»	»	295,256 57	5,870 56	2,230 16	656 09
1er — 1836. .	305,947 09	»	»	»	290,539 68	7,714 26	2,867 72
2me — — . .	305,947 08	»	»	»	»	289,132 22	11,119 06
1er — 1837. .	305,947 09	»	»	»	»	»	293,283 05
2me — — . .	305,947 08	»	»	»	»	»	»
1er — 1838. .	305,947 09	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	305,947 08	»	»	»	»	»	»
1er — 1839. .	305,947 09	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	305,947 08	»	»	»	»	»	»
1er — 1840. .	305,947 08	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	305,947 09	»	»	»	»	»	»
	5,671,565 02	»	296,240 73	298,555 93	297,354 48	299,650 71	308,185 18

PUBLIQUE.

AU LIVRE AUXILIAIRE TENU A BRUXELLES.

— RENTE. { Fl. 289,120 » / Fr. 611,894 17 }

accordés pour le payement des capitaux inscrits.

FAITS						TOTAL DES PAYEMENTS faits du 1er janvier 1835 au 31 déc 1840	RESTE A PAYER	Interets restant à payer et annulés, en vertu de l'article 2277 du Code civil
En 1838.		En 1839.		En 1840				
Du 15 janvier au 15 mai	Du 15 juillet au 15 novemb	Du 15 janvier au 15 mai	Du 15 juillet au 15 novemb	Du 15 janvier au 15 mai	Du 15 juillet au 15 novemb			
132 27	160 32	126 98	15 23	156 09	»	303,695 70	2,251 54	2,251 54
219 37	201 07	261 90	15 23	179 90	82 »	302,970 85	2,976 23	2,970 23
594 16	484 15	346 56	164 03	211 65	82 »	302,804 19	3,142 90	»
806 86	759 26	346 56	296 51	211 65	82 »	302,755 92	3,195 16	»
6,404 74	1,521 16	801 58	425 94	211 65	82 »	302,730 12	3,216 97	»
287,677 18	11,957 68	1,685 19	830 70	267 20	100 52	302,518 47	3,428 61	»
»	292,081 97	7,825 41	1,690 49	611 11	145 49	302,354 47	3,592 62	»
»	»	292,587 26	7,550 28	1,567 71	529 10	302,034 35	3,912 73	»
»	»	»	293,748 64	7,116 41	992 07	301,857 12	4,089 97	»
»	»	»	»	294,494 65	6,298 96	300,793 61	5,153 47	»
»	»	»	»	»	293,706 55	293,706 55	12,240 73	»
»	»	»	»	»	»	»	305,947 09	»
295,034 78	307,174 59	303,981 44	304,732 85	304,828 02	302,100 49	3,318,219 20	353,145 82	5,227 57

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE DOUZE

SITUATION, au 1^er^ janvier 1841, de

RECOUVREMENTS FAITS SUR L'EMPRUNT en 1831 ET 1832.	OBLIGATIONS CRÉÉES EN VERTU DE LA LOI PRÉCITÉE. VALEUR DES OBLIGATIONS.	MONTANT EN FLORINS.	MONTANT EN FRANCS.	OBLIGATIONS restées SANS EMPLOI et annulées.	OBLIGATIONS émises PAR LES RECEVEURS.
24,615,415 62	2000 de 500 fl. . 1,000,000 40000 de 100 » 4,000,000 50000 de 50 » 2,545,000 69000 de 25 » . 1,747,500 250740 de 10 » 2,507,400	11,790,000 »	24,975,533 33	694,000 »	24,279,533 33

SITUATION, au 1^er^ janvier

RECOUVREMENTS FAITS SUR L'EMPRUNT en 1831 et 1832.	OBLIGATIONS ÉCHANGÉES CONTRE DES récépissés DE VERSEMENT.	RÉCEPISSÉS NON ÉCHANGÉS restés en CIRCULATION.	RÉCÉPISSÉS admis en payement DES IMPÔTS et rentrés au trésor de 1833 à 1839.	RESTE A RENTRER AU TRÉSOR au 1^er^ JANVIER 1840.
24,615,415 62	24,279,533 33	334,082 29	232,455 14	101,627 15

SITUATION, au 1^er^ janvier 1841,

OBLIGATIONS émises PAR LES RECEVEURS.	INTÉRÊTS DUS à raison de 5 p. % DU 1^er^ JUILLET 1831 au 1^er^ janvier 1833.
24,279,533 33	1,820,950 »

MILLIONS DE FLORINS (LOI DU 8 AVRIL 1831).

l'amortissement des obligations émises.

OBLIGATIONS AMORTIES DE 1833 A 1839.			RESTANT EN CIRCULATION au 1er JANVIER 1840.	OBLIGATIONS REMBOURSÉES EN 1840.	RESTANT EN CIRCULATION au 1er JANVIER 1841.	*Observations.*
RACHETÉES PAR LE TRÉSOR pour le fonds des cautionnements.	REMBOURSÉES par les AGENTS COMPTABLES.	TOTAL.				
4,689,047 62	19,578,571 30	24,267,618 92	11,714 41	666 66	11,047 75	

1841, *des récépissés remboursés.*

RÉCÉPISSÉS REMBOURSÉS EN 1840.	RESTE A REMBOURSER au 1er JANVIER 1841.	RÉSULTAT.		
		Les recouvrements faits sur l'emprunt se sont élevés à . . . . . fr.		24,613,415 62
		Il a été amorti, SAVOIR :		
		En obligations. . . . fr.	24,268,285 58	
		En récépissés	232,594 80	
				24,500,880 38
		Reste à amortir. . . fr.		112,535 24
139 66	101,487 49			

des coupons d'intérêts payés.

INTÉRÊTS PAYÉS pendant les ANNÉES 1833 A 1839 inclusivement.	INTÉRÊTS RESTANT A PAYER et annulés pour cause de déchéance.
1,818,888 09	2,061 91

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE DIX

SITUATION, au 1^er^ janvier 1841, de

RECOUVREMENTS FAITS SUR L'EMPRUNT en 1831 et 1832.	BONS ÉMIS EN VERTU DE LA LOI PRÉCITÉE. VALEUR DES BONS.	MONTANT EN FLORINS.	MONTANT EN FRANCS.	BONS MIS AU REBUT ou RESTÉS SANS EMPLOI et annulés.
21,591,038 98	1000 de 500 florins. . . . 500,000 40000 de 100 » . . . . . 4,000,000 49856 de 50 » . . . . . 2,492,800 00000 de 25 » . . . . . 1,500,000 150000 de 10 » 1,500,000	9,992,800 »	21,148,783 07	3,551,798 94

SITUATION, au 1^er^ janvier

RECOUVREMENTS FAITS SUR L'EMPRUNT en 1831 ET 1832.	BONS DÉLIVRÉS EN ÉCHANGE des RÉCÉPISSÉS.	RÉCÉPISSÉS NON ÉCHANGÉS RESTÉS en CIRCULATION.	RÉCÉPISSÉS ADMIS EN PAYEMENT DES IMPÔTS et remboursés par le Trésor de 1833 à 1839 inclusivement.	RÉCÉPISSÉS RESTANT A RENTRER au 1er janvier 1840.
21,591,038 98	17,596,984 13	3,994,954 85	3,896,555 72	98,419 13

MILLIONS DE FLORINS (LOI DU 21 OCTOBRE 1831).

l'amortissement des bons de l'emprunt émis.

BONS DÉLIVRÉS par LES RECEVEURS DES IMPÔTS en échange des récépissés de versements faits par les contribuables.	BONS REMBOURSÉS DE 1833 A 1839 INCLUSIVEMENT			RESTANT EN CIRCULATION au 1er JANVIER 1840.	BONS REMBOURSÉS EN 1840.	RESTANT EN CIRCULATION au 1er JANVIER 1841.
	RACHETÉS PAR LE TRÉSOR.	REÇUS EN PAYEMENT DES IMPÔTS ou remboursés.	TOTAL.			
17,596,984 13	6,620,169 31	10,968,723 18	17,588,892 49	8,091 64	21 16	8,070 48

1841, *des récépissés remboursés.*

RÉCÉPISSÉS REMBOURSÉS EN 1840.	RÉCÉPISSÉS restant EN CIRCULATION au 1er janvier 1841.	RÉSULTAT.		
		Les recouvrements sur l'emprunt s'élèvent à fr.		21,591,938 98
		Il a été amorti, SAVOIR :		
		Des bons émis pour une somme de . . . . . fr.	17,588,913 65	
		Des récépissés non échangés pour.	3,897,074 72	
				21,485,988 37
539 »	97,880 13	Il reste à amortir. . . fr.		105,950 61

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 100,800,000

Contracté moitié avec jouissance du 1er novembre

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT

	EXERCICE 1838.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur	92,802,024 »	91,931,616 »
— des inscriptions nominatives	1,556,896 »	1,779,664 »
	94,358,920 »	93,711,280 »
Capital amorti	6,441,080 »	7,088,720 »
TOTAUX . . . . fr.	100,800,000 »	100,800,000 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT

	EXERCICE 1838.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Six mois d'intérêt des obligations au porteur	2,320,050 60	2,298,290 40
— — des inscriptions nominatives	38,922 40	44,491 60
	2,358,973 »	2,342,782 »
Six mois d'intérêt du capital amorti	161,027 »	177,218 »
TOTAUX. . . . . fr.	2,520,000 »	2,520,000 »

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

1831, *et moitié avec jouissance du* 1er *mai* 1832.

AUX DIVERSES ÉPOQUES D'ECHÉANCE.

EXERCICE 1839.		EXERCICE 1840.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE	
90,495,200 »	89,725,608 »	89,676,216 »	88,773,048 »	
1,853,248 »	1,939,432 »	1,988,824 »	2,146,072 »	
92,346,448 »	91,665,040 »	91,665,040 »	90,919,120 »	
8,453,552 »	9,134,960 »	9,134,960 »	9,880,880 »	
100,800,000 »	100,800,000 »	100,800,000 »	100,800,000 »	

AUX DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

EXERCICE 1839.		EXERCICE 1840.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI	1er NOVEMBRE.	
2,262,330 »	2,243,140 20	2,241,905 40	2,219,326 20	
46,331 20	48,485 80	40,720 60	53,651 80	
2,308,661 20	2,291,626 »	2,291,626 »	2,272,978 »	
211,338 80	228,374 »	228,374 »	247,022 »	
2,520,000 »	2,520,000 »	2,520,000 »	2,520,000 »	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 100,800,000

Contracté moitié avec jouissance du 1er novembre

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.	
	EXERCICES 1832 A 1837.	
	Dotation de l'amortissement	»
	Intérêt du capital amorti.	»
	EXERCICE 1838.	
1er mai 1838 . .	½ p. % du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. % de.	6,441,080 »
1er novemb. 1838.	½ p. % du capital de l'emprunt.	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. % de.	7,088,720 »
	EXERCICE 1839.	
1er mai 1839 . .	½ p. % du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. % de.	8,453,552 »
1er novemb. 1839.	½ p. % du capital de l'emprunt.	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. % de.	9,134,960 »
	EXERCICE 1840.	
1er mai 1840 . .	½ p. % du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. % de.	9,134,960 »
1er novemb. 1840.	½ p. % du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. % de	9,880,880 »

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

1851, *et moitié avec jouissance du* 1er *mai* 1852.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES CI-CONTRE.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
5,796,000 »				
984,375 »	6,780,375 »	7,088,815 44	95 65	
504,000 »				
161,027 »				
	1,346,245 »	1,346,859 88	99 95	
504,000 »				
177,218 »				
504,000 »				
211,338 80				
	1,447,712 80	1,447,976 08	99 98	
504,000 »				
228,374 »				
504,000 »				
228,374 »				
	1,483,396 »	1,531,962 22	96 83	
504,000 »				
247,022 »				
	11,057,728 80	11,415,613 62	96 86	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 100,800,000

Contracté moitié avec jouissance du 1er novembre

SITUATION, AU PREMIER JANVIER 1841, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	POUR L'EXERCICE 1838. Loi du 27 décembre 1837, titre Ier, chap. I.	
	Art. 2. Fr. 6,048,000.	Art. 3. Fr. 128,000.
Intérêts des deux semestres	4,701,755 »	»
Amortissement des deux semestres	1,346,245 »	»
Commission d'un pour cent sur les intérêts	»	47,017 55
— — sur le capital amorti	»	13,468 60
Perte de change	»	45,462 98
Transport d'espèces et frais divers	»	5,740 17
TOTAUX	6,048,000 »	111,689 30
Sommes disponibles	»	16,310 70

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

1831, *et moitié avec jouissance du 1er mai 1832.*

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1838, 1839 ET 1840.

CRÉDITS ACCORDÉS				*Observations.*
POUR L'EXERCICE 1839. Loi du 22 décembre 1838, titre Ier, chap. I.		**POUR L'EXERCICE 1840.** Loi du 29 décembre 1839, titre Ier, chap. I.		
Art. 2. Fr. 6,048,000.	Art. 3. Fr. 128,000.	Art. 2. Fr. 6,048,000.	Art. 3. Fr. 125,000.	
4,600,287 20	»	4,564,604 »	»	
1,445,204 68	»	733,589 62	»	
»	46,002 87	»	45,646 04	
»	14,452 05	»	7,535 90	
»	19,307 45	»	»	
»	2,990 60	»	411 55	
6,045,491 88	82,752 95	5,298,193 62	53,593 49	
2,508 12	45,247 05	749,806 38	71,606 51	

DETTE

DÉVELOPPEMENT sur les bons du Trésor

		CAPITAL.	INTÉRÊTS des BONS DU TRÉSOR à imputer sur l'exercice 1840	COMMISSION et FRAIS DIVERS.	TOTAL.
Solde des bons du Trésor en circulation au 31 décembre 1839		17,597,000 »	267,515 74	11,117 »	17,875,632 74
BONS ÉMIS PENDANT CHAQUE MOIS.	Janvier 1840	11,115,000 »	254,765 45	43,030 36	11,412,795 81
	Février —	8,327,100 »	233,909 49	15,918 75	8,576,928 24
	Mars —	1,146,000 »	38,390 77	3,379 53	1,187,770 30
	Avril —	432,000 »	4,244 12	1,326 10	457,570 22
	Mai —	5,127,000 »	88,842 26	5,263 24	5,221,105 50
	Juin —	5,412,000 »	75,776 66	5,927 »	5,493,703 66
	Juillet —	7,300,000 »	125,879 53	13,547 08	7,439,226 61
	Août —	8,435,000 »	154,172 59	38,897 20	8,628,069 79
	Septembre —	637,000 »	9,563 14	1,414 50	647,977 64
	Octobre —	1,599,000 »	17,800 56	4,203 56	1,621,003 92
	Novembre —	6,011,000 »	28,660 47	13,834 »	6,053,494 47
	Décembre —	1,181,000 »	2,258 91	2,564 75	1,185,803 66
		74,339,100 »	1,501,759 49	160,225 07	75,801,082 56

		CAPITAL.	INTÉRÊTS des BONS DU TRÉSOR à imputer sur l'exercice 1840.	COMMISSION et FRAIS DIVERS.	TOTAL.
MONTANT par taux d'intérêts des BONS ÉMIS pendant l'année.	5 p. %, à 12 mois de date.	1,830,000 »	17,601 28	4,099 »	1,851,700 28
	4 3/4 — à 12 —	2,543,000 »	112,224 61	5,508 75	2,660,733 36
	4 1/2 — à 12 —	3,037,000 »	97,433 69	6,027 »	3,140,460 69
	4 1/4 — à 12 —	133,000 »	2,496 69	299 25	135,795 94
	4 — à 12 —	340,000 »	6,552 19	765 »	347,317 19
	3 1/2 — à 12 —	335,000 »	7,632 69	595 25	343,227 94
	5 — à 9 —	1,500,000 »	56,250 »	13,215 31	1,569,465 31
	5 3/4 — à 9 —	53,000 »	970 90	115 02	54,085 92
	4 3/4 — à 8 —	3,761,000 »	106,216 90	671 86	3,867,988 76
	4 1/2 — à 7 —	3,000,000 »	59,250 »	3,000 »	3,062,250 »
	5 — à 6 —	5,226,000 »	101,202 39	30,496 »	5,357,698 39
	4 1/2 — à 6 —	803,000 »	4,336 05	1,620 30	808,956 35
	4 — à 6 —	389,000 »	6,984 62	879 72	396,864 34
	4 1/4 — à 6 —	8,918,000 »	188,822 60	24,612 45	9,131,435 05
	3 3/4 — à 6 —	77,000 »	1,451 45	173 25	78,624 70
	3 1/2 — à 6 —	1,000,000 »	19,203 43	2,250 »	1,021,453 43
	2 1/2 — à 6 —	93,000 »	1,133 50	259 63	94,393 13
	5 — à 4 —	2,000,000 »	33,330 40	5,000 »	2,038,330 40
	4 1/2 — à 4 —	5,210,000 »	23,653 37	11,722 50	5,245,375 87
	4 — à 4 —	8,051,000 »	107,293 65	13,764 60	8,172,058 25
	3 1/2 — à 4 —	2,100,000 »	26,620 60	4,726 61	2,131,356 21
	4 1/2 — à 3 —	1,000,000 »	11,250 »	1,250 »	1,012,500 »
	3 1/2 — à 3 —	772,000 »	4,584 33	1,731 20	778,315 53
	3 — à 3 —	6,000 »	45 50	13 50	6,059 »
	3 1/4 — à 3 —	4,000,000 »	32,510 »	15,040 62	4,047,550 62
	2 1/2 — à 3 —	184,000 »	3,254 41	414 »	187,668 41
	2 — à 3 —	581,000 »	1,929 50	857 25	583,786 75
		56,742,100 »	1,034,243 75	140,106 07	57,925,449 82

PUBLIQUE.

émis et remboursés pendant l'année 1840.

		CAPITAL.	INTÉRÊTS des BONS DU TRÉSOR à imputer sur l'exercice 1840.	COMMISSION et FRAIS DIVERS.	TOTAL.
BONS REMBOURSÉS PENDANT CHAQUE MOIS.	Janvier 1840	2,153,000 »	3,176 07	7,100 »	2,163,276 07
	Février —	3,639,000 »	14,557 94	9,345 »	3,662,880 94
	Mars —	1,245,000 »	10,326 65	3,161 15	1,258,487 80
	Avril	5,764,000 »	53,038 83	18,322 30	5,835,961 13
	Mai —	2,102,000 »	34,454 25	7,630 27	2,144,084 52
	Juin —	3,039,000 »	68,681 19	13,315 29	3,120,996 48
	Juillet —	4,513,000 »	93,558 10	15,123 35	4,621,681 45
	Août —	3,891,000 »	84,589 80	12,950 15	3,988,539 95
	Septembre —	6,912,100 »	156,932 28	19,150 27	7,088,162 55
	Octobre —	6,938,000 »	137,494 53	24,520 30	7,100,014 83
	Novembre —	5,629,000 »	104,574 11	17,340 17	5,750,914 28
	Décembre —	4,350,000 »	82,002 14	12,306 84	4,444,308 98
Solde des bons du Trésor restant en circulation et à payer au 31 décembre 1840.		50,175,100 »	843,765 89	160,223 07	51,179,088 96
		24,164,000 »	457,993 60	»	24,621,993 60
		74,339,100 »	1,301,759 49	160,223 07	75,801,082 56

		CRÉATIONS autorisées.	BONS émis PENDANT L'ANNÉE.	DIFFÉRENCE.
DATES DES LOIS AUTORISANT LA CRÉATION.	16 février 1833 et 29 décembre 1839	14,000,000 »	14,000,000 »	»
	1er janvier 1839, n° 1, et 29 décembre 1839 (*Banque de Belgique*)	4,000,000 »	3,896,897 40	103,102 60
	28 décembre 1839, n° 885 (*Chemin de fer et routes*).	12,000,000 »	12,000,000 »	»
		30,000,000 »	29,896,897 40	103,102 60

Loi du 16 *février* 1833, *art.* 3. — Un mois avant l'échéance des bons du Trésor, la Cour visera de nouveaux bons pour une somme égale à celle qui devra être acquittée dans cet intervalle, laquelle ne pourra excéder cinq millions de francs. — Dans les bons émis se trouve donc une somme très-forte, afin de pourvoir aux remboursements.

	CONDITIONS QUI ONT RÉGLÉ L'ÉMISSION DES BONS PENDANT L'ANNÉE 1840.			
	Du 4 janvier au 19 février	Du 20 février au 1er mars.	Du 2 mars ou 3 août.	Du 4 août au 3 décembre.
Bons ayant 1 an de date.	A $4\frac{5}{8}$ pour cent l'an	A $4\frac{1}{2}$ pour cent l'an	A $4\frac{1}{2}$ pour cent l'an	A 5 pour cent l'an.
— 9 mois — .	A 5 — —	. . . . .	. . . . .	. . . . .
— 8 mois — .	A $4\frac{3}{4}$ — —	. . . . .	. . . . .	. . . . .
— 7 mois — .	. . . . .	. . . . .	A $4\frac{1}{2}$ pour cent l'an	. . . . .
— 6 mois — .	A $4\frac{1}{4}$ pour cent l'an.	A $3\frac{3}{4}$ pour cent l'an	A 4, à $3\frac{7}{8}$ et 5 p. % l'an.	A $4\frac{1}{2}$ pour cent l'an.
— 4 mois — .	. . . . .	. . . . .	A 4 et $3\frac{7}{8}$ p. % l'an	A $4\frac{1}{2}$ — —
— 3 mois — .	A $3\frac{1}{4}$ et $2\frac{1}{2}$ p. % l'an	A $2\frac{1}{2}$ pour cent l'an	A $3\frac{1}{2}$ pour cent l'an	A $3\frac{1}{4}$ et $4\frac{1}{2}$ p. % l'an.

DETTE PUBLIQUE. — PEN

SITUATION, au 1er janvier

NATURE DES PENSIONS.	MONTANT DES PENSIONS.				NOMBRE DE PENSIONS.			
	SITUATION au 1er JANVIER 1840.	MOUVEMENT pendant l'année 1840. Accroissemt	Décroissemt	SITUATION au 1er JANVIER 1841.	SITUATION au 1er janvier 1840.	MOUVEMENT pendant l'année 1840. Accroissemt	Décroissemt	
Ecclésiastiques.	548,700	»	48,966	499,734	1037	»	88	
Civiles	533,749	29,943	50,586	513,106	620	41	54	
Civiques.	208,537	6,180	11,615	203,102	578	23	28	
Militaires	1,586,323	*266,814	60,989	1,792,148	5579	184	155	
Ordre de Léopold.	21,900	1,200	800	22,300	219	12	8	
	2,899,209	304,137	172,956	3,030,390	8033	260	333	
		ACCROISSEMENT : 131,181				DÉCROISSEMENT : 73		

SIONS DE TOUTE NATURE.

1841, *des pensions inscrites.*

SITUATION au 1er janvier 1841.	MOTIFS DES ACCROISSEMENTS.	MOTIFS DES DÉCROISSEMENTS.	*Observations.*
949	. . . . .	88 pensions éteintes par décès.	
607	15 pensions du Départem^{t} de la Justice. 1 — — de l'Intérieur. 2 — — des Travaux Publics. 16 — de postillons et veuves. 3 — d'employés des gouvernements provinciaux. 1 — du Département de la Guerre. 2 — des universités. 1 ancienne pension.	51 pensions éteintes par décès. 1 — annulée par suite de mariage. 1 — — de condamnation. 1 — pour réduction du montant.	
573	23 pensions réduites et réversions.	12 pensions éteintes par décès. 15 — réduites. 3 — éteintes.	
5608	1 pension d'intendant militaire en chef. 2 — d'intendants militaires. 3 — de colonels. 2 — de lieutenants-colonels. 6 — de majors. 30 — de capitaines. 19 — de lieutenants et sous-lieutenants. 2 — de pharmaciens. 116 — de sous-officiers et soldats. 2 — anciennes. 1 — de veuve de militaire.	146 pensions éteintes par décès. 9 — qui ont été majorées.	
225	12 — nouvellement accordées.	4 pensions éteintes par décès. 1 — annulée pour désertion. 3 — dont les titulaires sont nommés officiers.	
7960			

* La somme ci-contre de 266,814 fr. se compose de 133,693 fr., montant de 184 pensions nouvelles, et de 133,121 » montant des augmentations accordées en vertu de la loi du 27 mai 1840.
266,814

DETTE PUBLIQUE. — PEN

SITUATION, au 1er janvier 1841, des crédits

NATURE DES PENSIONS.	LOIS QUI ONT OUVERT LES CRÉDITS.	CRÉDITS ACCORDÉS PAR LES LOIS. POUR L'EXERCICE 1840.	MOUVEMENT pendant l'année 1840. AUGMENTATION	MOUVEMENT pendant l'année 1840. DIMINUTION.	POUR L'EXERCICE 1841.
Ecclésiastiques	29 décembre 1839, n° 889. 19 décem. 1840, n° 1049.	560,000	»	45,000	515,000
Civiles	»	560,000	»	20,000	540,000
Civiques	»	220,000	»	10,000	210,000
Militaires	»	1,605,000	275,000	»	1,880.000
Ordre de Léopold	»	25,000	»	2 000	25,000
		2,970,000	275,000	77,000	3,168,000
			AUGMENTATION : 198,000		

SIONS DE TOUTE NATURE.

accordés pour le payement des pensions.

MONTANT DES PENSIONS.				*Observations.*
PENSIONS existantes AU 1er JANVIER 1840.	MOUVEMENT pendant l'année 1840. AUGMENTATION.	MOUVEMENT pendant l'année 1840. DIMINUTION.	PENSIONS existantes AU 1er JANVIER 1841.	
548,700	»	48,966	499.734	
533,749	29,943	50,586	513,106	
208,537	6,180	11,615	203,102	
1,586,125	266,814	60,989	1,792,148	
21,900	1,200	800	22,300	
2,899,209	304,137	172,956	3,030,590	(*) L'augmentation ci-contre de 131,181 francs résulte de l'exécution de l'art. 2 de la loi du 27 mai 1840, n° 198, en vertu duquel le tarif joint à cette loi a été appliqué à toutes les pensions accordées depuis la promulgation de la Constitution, aux militaires des grades de lieutenant et des grades inférieurs, ainsi qu'aux fonctionnaires et employés assimilés à ces grades.
	AUGMENTATION: 131,181 (*)			

DETTE PUBLIQUE. —

SITUATION au

DÉSIGNATION DES CLASSES.	ÉPOQUES de la NAISSANCE DES RENTIERS inscrits ET NOMBRE PAR ÉPOQUE.		SITUATION AU 1er JANVIER 1840. NOMBRE des RENTIERS INSCRITS.	SITUATION AU 1er JANVIER 1840. MONTANT des RENTES.
1re CLASSE. — INSCRIPTIONS SUR UNE TÊTE	De 1740 à 1750	2	45	5,671 28
	De 1751 à 1760	8		
	De 1761 à 1770	15		
	De 1771 à 1780	11		
	De 1781 à 1790	9		
2me CLASSE. — INSCRIPTIONS SUR DEUX TÊTES . . .	»	»	»	»

RENTES VIAGÈRES.

1er *janvier* 1841.

MOUVEMENT PENDANT L'ANNÉE 1840.				SITUATION AU 1er JANVIER 1841		*Observations.*
AUGMENTATION.		DIMINUTION.				
NOMBRE des TITRES PRÉSENTÉS.	MONTANT des RENTES A PAYER.	NOMBRE des DÉCÈS NOTIFIÉS.	MONTANT des RENTES ÉTEINTES.	NOMBRE des RENTIERS INSCRITS.	MONTANT des RENTES	
»	»	2	188 66	43	5,482 62	
»	»	»	»	»	»	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT

	EXERCICE 1838.	
	1er JANVIER.	1er JUILLET.
Capital des obligations au porteur	29,460,000 »	29,288,000 »
— des inscriptions nominatives	41,000 »	41,000 »
	29,510,000 »	29,329,000 »
Capital amorti	490,000 »	671,000 »
Totaux . . . . fr.	30,000,000 »	30,000,000 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT

	EXERCICE 1838.	
	1er JANVIER.	1er JUILLET.
Six mois d'intérêt des obligations au porteur	589,580 »	585,760 »
— — des inscriptions nominatives	820 »	820 »
	590,200 »	586,580 »
Six mois d'intérêt du capital amorti	9,800 »	13,420 »
Totaux. . . . . fr.	600,000 »	600,000 »

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

AUX DIVERSES ÉPOQUES D'ECHÉANCE.

EXERCICE 1839.		EXERCICE 1840.		*Observations.*
1er JANVIER	1er JUILLET	1er JANVIER	1er JUILLET	
29,107,000 »	28,022,000 »	28,758,000	28,549,000 »	
41,000 »	41,000 »	41 000	51,000	
29,148,000 »	28,963,000 »	28,779 000 »	28,600 000	
852,000 »	1,037,000 »	1,221,000 »	1,400,000	
30,000,000 »	30,000 000	30,000,000 »	30,000,000 »	

AUX DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHEANCE.

EXERCICE 1839.		EXERCICE 1840.		*Observations.*
1er JANVIER	1er JUILLET.	1er JANVIER.	1er JUILLET	
582,140 »	578,440 »	574,760 »	570,980 »	
820 »	820 »	820 »	1,020 »	
582,960 »	579,260 »	575,580 »	572,000 »	
17,040 »	20,740 »	24,420 »	28,000 »	
600,000 »	600,000 »	600,000 »	600,000 »	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.	
	EXERCICE 1837.	
1er janvier 1837 .	½ p. °/₀ du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti . . . . . (*Néant*) .	»
1er juillet 1837 .	½ p. °/₀ du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. °/₀ de.	330,000 »
	EXERCICE 1838.	
1er janvier 1838 .	½ p. °/₀ du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. °/₀ de.	490,000 »
1er juillet 1838 .	½ p. °/₀ du capital de l'emprunt.	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. °/₀ de.	671,000 »
	EXERCICE 1839.	
1er janvier 1839 .	½ p. °/₀ du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. °/₀ de.	852,000 »
1er juillet 1839 .	½ p. °/₀ du capital de l'emprunt.	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. °/₀ de.	1,037,000 »
	EXERCICE 1840.	
1er janvier 1840 .	½ p. °/₀ du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. °/₀ de.	1,221,000 »
1er juillet 1840 .	½ p. °/₀ du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 2 ½ p. °/₀ de	1,400,000 »

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES CI-CONTRE.	PRIX MOYEN pour cent	*Observations.*
150,000 »				
»				
	306,600 »	329,682 12	92 99	
150,000 »				
6,600 »				
150,000 »				
9,800 »				
	323,220 »	341,228 91	94 72	
150,000 »				
13,420 »				
150,000 »				
17,040 »				
	337,760 »	365,454 87	92 42	
150,000 »				
20,740 »				
150,000 »				
24,420 »				
	352,420 »	363,282 15	97 01	
150,000 »				
28,000 »				
	1,320,020 »	1,399,647 55	94 31	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

SITUATION, AU PREMIER JANVIER 1841, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	POUR L'EXERCICE 1838. Loi du 27 décembre 1837, titre 1er, chap. 1.	
	Art. 4. Fr. 1,500,000.	Art. 5. Fr. 6,000.
Intérêts des deux semestres	1,176,780 »	»
Amortissement des deux semestres	323,220 »	»
Commission de payement des intérêts	»	3,019 20
Commission et courtage relatifs à l'amortissement	»	319 26
Transport d'espèces et frais divers	»	300 »
TOTAUX.	1,500,000 »	3,638 46
Sommes disponibles.	»	2,361 54

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1838, 1839 ET 1840.

CRÉDITS ACCORDÉS				*Observations.*
POUR L'EXERCICE 1839 Loi du 22 décembre 1838, titre Ier, chap. I.		POUR L'EXERCICE 1840 Loi du 29 décembre 1839, titre Ier, chap. I		
Art. 4 Fr. 1,500,000	Art. 5 Fr. 6,000	Art. 4 Fr. 1,500,000	Art. 5 Fr. 5,500	
1,162,220 »	»	1,147,580	»	
337,780 »	»	352,420	»	
»	668 30	»	»	
»	332 70	»	170 68	
»	141 25	»	285 »	
1,500,000 »	1,142 25	1,500,000 »	455 68	
»	4,857 75	»	5.044 32	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Crée avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT

	EXERCICE 1859.	
	1er FÉVRIER	1er AOÛT
Capital des obligations au porteur .	50 629,000 »	49,887,000 »
des inscriptions nominatives	38,000 »	222,000 »
	50 667,000 »	50,109,000 »
Capital amorti	183,800 »	741,800 »
TOTAUX . . . fr.	50,850,800 »	50,850,800 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT

	EXERCICE 1859.	
	1er FÉVRIER	1er AOÛT.
Six mois d'intérêt des obligations au porteur . . .	759,435 »	748,305 »
— — des inscriptions nominatives	570 »	5,550 »
	760,005 »	751,655 »
Six mois d'intérêt du capital amorti	2,757 »	11,127 »
TOTAUX fr	762,762 »	762,762 »

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1er août 1838.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ECHÉANCE.

EXERCICE 1840.		*Observations.*
1er FÉVRIER.	1er AOÛT	
49,697,000 »	49,024,000 »	
222,000 »	548,000 »	
49,919,000 »	49,572,000 »	
931,800 »	1,478,800 »	
50,850,800 »	50,850,800 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

EXERCICE 1840.		*Observations.*
1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	
745,455 »	735,360 »	
3,330 »	5,220 »	
748,785 »	740,580 »	
13,977 »	22,182 »	
762,762 »	762,762 »	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.	
	EXERCICE 1839.	
1er février 1839 .	½ p. °/₀ du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 1 ½ p. °/₀ de.	183,800 »
	—	
1er août 1839 . .	½ p. °/₀ du capital de l'emprunt.	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 1 ½ p. °/₀ de.	741,800 »
	EXERCICE 1840.	
1er février 1840 .	½ p. °/₀ du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 1 ½ p. °/₀ de.	931,800 »
	—	
1er août 1840 . .	½ p. °/₀ du capital de l'emprunt	»
	6 mois d'intérêt du capital amorti, 1 ½ p. °/₀ de	1,478,800 »

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1er août 1838.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES CI-CONTRE.	PRIX MOYEN pour cent	*Observations.*
254,254 »				
2,757 »				
	522,392 »	740,421 15	70 55	
254,254 »				
11,127 »				
254,254 »				
13,977 »				
	544,667 »	738,347 95	73 77	
254,254 »				
22,182 »				
	1,067,059 »	1,478,769 10	72 16	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1841, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	CRÉDITS POUR L'EXERCICE 1839. Loi du 22 décembre 1838, titre 1er, chap. 1.	
	Art. 6. Fr. 2,034,032.	Art. 7. Fr. 40,000.
Intérêts des deux semestres	1,511,040 »	»
Amortissement des deux semestres	522,592 »	»
Commission d'un p. % sur les intérêts	»	15,116 40
— — sur l'amortissement	»	5,223 92
Perte de change	»	»
Transport d'espèces et frais divers	»	535 08
TOTAUX.	2,034,032 »	20,875 40
Sommes disponibles.	»	19,124 60

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1er août 1838.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1839 ET 1840.

ACCORDÉS POUR L'EXERCICE 1840. Loi du 29 décembre 1839, titre Ier, chap. I		*Observations.*
Art. 6 Fr. 2.054,052.	Art. 7 Fr. 35,000.	
1,489,505 »	»	
544,067 »	»	
»	14,893 65	
»	5,446 66	
»	»	
»	273 45	
2,054,052 »	20,613 76	
»	14,386 24	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE FR. 1,481,481 48

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT

	EXERCICE 1839. — 1er JUILLET.
Capital des obligations en circulation	1,481,481 48
Capital amorti	»
TOTAUX	1,481,481 48

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT

	EXERCICE 1839. — 1er JUILLET.
Un an d'intérêt des obligations en circulation	74,074 07
	»
TOTAUX	74,074 07

(Fl. 700,000) DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1850.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ECHEANCE.

	EXERCICE 1840 — 1er JUILLET	*OBSERVATIONS.*
	1,481,481 48	
	»	
	1,481,481 48	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHEANCE

	EXERCICE 1840 — 1er JUILLET	*OBSERVATIONS.*
	74,074 07	
	»	
	74,074 07	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE FR. 1,481,481 48

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Année au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	EXERCICE 1839.
1er juillet 1839	1 p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	Un an d'intérêt du capital amorti (*néant*) . . . . .
	EXERCICE 1840.
1er juillet 1840	1 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	Un an d'intérêt du capital amorti (*néant*). . . . .

(Fl. 700,000) DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1850.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES CI-CONTRE.	PRIX MOYEN pour cent	*Observations.*
14,814 81 »	14,814 81	14,814 81	100	
14,814 81 »	14,814 81	14,814 81	100	
	29,629 62	29,629 62	»	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE FR. 1,481,481 48

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1841, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	CRÉDITS POUR L'EXERCICE 1839. — LOI DU 22 DÉC. 1838, TITRE Ier, CHAP. Ier, Article 8, fr. 88,888 88.
Intérêt de l'année	74,074 07
Amortissement de l'année.	14,814 81
TOTAUX.	88,888 88
SOMMES DISPONIBLES.	»

(Fl. 700,000) DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1830.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1839 ET 1840.

ACCORDÉS		OBSERVATIONS.
	POUR L'EXERCICE 1840. — LOI DU 29 DÉC. 1839, TITRE Ier, CHAP. Ier, Article 8, fr. 88,888 88.	
	74,074 07 14,814 81	
	88,888 88	
	»	

605

ÉTATS COMPARATIFS

DES

RÉSULTATS DÉFINITIFS DES BUDGETS

DES EXERCICES 1838 ET 1837.

NOTE COMPARATIVE

DES

RÉSULTATS DÉFINITIFS DES BUDGETS

DES EXERCICES 1838 ET 1837.

Dans les tableaux des recettes des exercices 1838 et 1837, on fait connaître le résultat de la comparaison qui s'y trouve établie entre les produits recouvrés pendant le cours de l'exercice 1838 et ceux de l'exercice 1837 qui l'a précédé, en indiquant autant que possible les causes générales ou particulières auxquelles il faut attribuer les différences existantes entre les produits des deux exercices.

Comparaison

DES RÉSULTATS DEFINITIFS DES BUDGETS DES EXERCICES 1838 ET 1837.

Le Budget de l'exercice 1838 se solde par un excédant de ressources de . . . . . fr.	3,266,701	07
Le Budget de l'exercice 1837 a laissé un excédant de dépenses de. .	1,674,403	67
Le Budget de l'exercice 1838 se présente donc, comparativement à celui de 1837, dans une situation plus favorable d'une somme de . . fr.	4,941,104	74

Cette différence s'explique par les résultats suivants :

1° Augmentation, en 1838, sur les revenus ordinaires et extraordinaires du Budget.

RECETTES DE 1838.

SAVOIR :

a. Ordinaires . . . . . fr.	97,687,045 81	
b. Produit de l'emprunt à 3 p. % de 50,850,800 francs (loi du 25 mai 1838, n° 188)	25,778,033 70	
c. Produit de la vente de domaines acquittés en certificats de rentes remboursables	1,158,485 05	
TOTAL. . . . . fr.	124,623,564 56	

RECETTES DE 1837.

SAVOIR :

a. Ordinaires. . . . . fr.	91,657,327 97		
b. Produit d'une émission de bons du Trésor . . . . . fr.	10,000,000 »		
c. Produit de la vente de domaines acquittés en certificats de rentes remboursables	2,772,515 85		
		104,429,843 82	
			20,193,720 74

DÉPENSES DE 1838.

SAVOIR :

a. Ordinaires. . . . . fr.	94,420,344 74		
b. Pour les travaux du chemin de fer et les routes pavées et ferrées .	25,778,033 70		
c. Certificats de rentes remboursables (*domein losrenten*) reçus en payement de domaines . . .	1,158,485 05		
		121,356,863 49	

DÉPENSES DE 1837.

SAVOIR :

a. Ordinaires. . . . . fr.	93,331,731 64		
b. Pour les travaux du chemin de fer et les routes pavées et ferrées.	10,000,000 »		
c. Certificat de rentes remboursables (*domein losrenten*) reçus en payement de domaines . . .	2,772,515 85		
		106,104,247 49	
			15,252,616 »
DIFFÉRENCE ÉGALE. . . . fr.			4,941,104 74

L'augmentation de recette de fr. 20,193,720 74 c^{s}, qui existe à l'exercice 1838 comparativement à l'exercice 1837, provient : 1° de sommes recouvrées en 1838 sur l'emprunt de 50,850,800 francs, pour subvenir aux travaux du chemin de fer; 2° d'une augmentation de produits en faveur du même exercice, de fr. 6,029,717 84 c^{s}, qui se répartit entre les diverses branches de revenus ci-après :

	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1838.	
	AUGMENTATION	DIMINUTION.
Contributions directes	180,298 33	»
Douanes et accises.	4,356,726 51	»
Enregistrement et droits de succession	203,816 03	»
Revenus des domaines	1,293,633 06	»
Produit des barrières	105,149 82	»
Recettes diverses (Administ. de l'enregistrement et des domaines).	10,637 50	»
Produits des postes	152,323 94	»
Recettes diverses et accidentelles (Administ. du Trésor public.)	»	272,867 35
	6,302,585 19	272,867 35
	6,029,717 84	

Les détails qui viennent d'être donnés sur les résultats du Budget des recettes de l'exercice 1838, ne sont point applicables au Budget général des dépenses; les tableaux publiés pour chaque Ministère ne peuvent offrir les mêmes circonstances que les états de recette; l'impôt se recouvre indépendamment de l'évaluation portée au Budget, tandis que les crédits sont limités et engagent la responsabilité des Ministres pour l'emploi qu'ils en ont fait. La comparaison ressortant de ces tableaux s'établit donc naturellement entre les dépenses que le Budget a autorisées et celles qui ont été ordonnancées, et comme la Législature vote les crédits spécialement pour chaque exercice, il n'y a pas lieu, ainsi qu'on le fait pour les recettes, de les rapprocher de ceux de l'exercice précédent.

Cependant il peut être utile de comparer les charges qu'ont eu à supporter les deux Budgets successifs; cette comparaison établie entre les exercices 1838 et 1837, fait ressortir

sur les dépenses de ce premier exercice, une augmentation de fr. 1,088,613 10 c', qui se développe comme suit.

SAVOIR :

	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1838.	
	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
Dette publique	219,350 27	»
Dotations	»	10,685 31
Ministère de la Justice	»	434,287 37
— des Affaires Étrangères	340,520 05	»
— de la Marine	10,263 24	»
— de l'Intérieur	63,732 90	»
— des Travaux Publics	»	1,142,752 99
— de la Guerre	1,903,370 64	»
— des Finances	65,979 46	»
Remboursements et non-valeurs	73,122 21	»
	2,676,338 77	1,587,725 67
Augmentation des dépenses ordinaires pendant l'exercice 1838, comparativement à l'exercice 1837	1,088,613 10	

Les états de développement qui suivent font connaître les chapitres et articles du Budget des dépenses de l'exercice 1838, qui ont subi, comparativement à l'exercice 1837, des augmentations ou des diminutions.

ÉTATS COMPARATIFS

DES

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS

DES EXERCICES 1838 ET 1837.

CONTRIBUTIO

ÉTAT COMPARATIF des rôles

COMPARAISON PAR NATURE DES CONTRIBUTIONS.

NATURE DES CONTRIBUTIONS.		RÔLES DE 1838.	RÔLES DE 1837.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1838. EN PLUS.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1838. EN MOINS.
* Foncier.	Principal.	15,851,952 75	15,844,724 16	7,228 59	»
	Non-valeurs.	317,586 54	317,586 54	»	»
	Additionnels	2,064,312 51	2,064,312 51	»	»
** Personnel.	Principal.	7,670,221 53	7,609,915 40	60,306 13	»
	Additionnels	767,024 11	760,993 53	6,030 58	»
	Amendes.	744 70	2,065 03	»	1,320 33
** Patentes.	Principal.	2,700,674 75	2,602,441 75	98,233 02	»
	Additionnel	270,076 31	260,255 97	9,820 34	»
		29,642,595 20	29,462,294 87	181.618 66	1,320 33
				180,298 33	

* **Foncier.** L'augmentation sur la contribution foncière provient des propriétés détruites ou submergées par les événements politiques, et qui ne tombent plus dans le cas d'exemption prévu par l'art. 3 de la loi du 30 décembre 1832.

** **Personnel et patentes.** Ces augmentations prennent généralement leur source dans les nouvelles bâtisses et dans l'accroissement du nombre des patentes.

NS DIRECTES.

des exercices 1838 *et* 1837.

COMPARAISON PAR PROVINCE.

PROVINCES.	RÔLES DE 1838.	RÔLES DE 1837.	DIFFÉRENCES AUX RÔLES DE 1838, EN PLUS.	DIFFÉRENCES AUX RÔLES DE 1838, EN MOINS.
Anvers	2,972,228 91	3,015,290 65	»	43,061 74
Brabant	5,543,666 55	5,325,573 16	218,093 39	»
Flandre occidentale	4,157,659 72	4,361,501 73	»	203,842 01
Flandre orientale	5,100,132 32	5,404,065 92	»	303,933 60
Hainaut	4,748,179 31	4,439,457 29	308,722 02	»
Liége	2,750,860 23	2,622,571 99	128,288 24	»
Limbourg	1,572,890 21	1,568,834 20	4,056 01	»
Luxembourg	1,272,165 46	1,269,651 32	2,514 14	»
Namur	1,524,810 49	1,455,548 61	69,461 88	»
	29,642,593 20	29,462,294 87	731,135 68	550,837 35
			180,298 33	

Développement de l'impôt direct par province. Les diminutions d'impôt dans les provinces d'Anvers et des deux Flandres sont des dégrèvements de la contribution foncière reportés sur les provinces de Brabant, Hainaut, Liége et Namur, pour l'exécution de la péréquation cadastrale.

DOUANES ET

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1838.	1837.
Douanes	Droits d'entrée, de sortie et de transit.	10,280,998 22	8,079,060 33
	Droit de tonnage.	320,408 32	290,964 92
	Timbre proportionnel	35,965 35	32,667 57
	Recettes extraordinaires.	1,100 56	9,065 55
	Loyer des bâtiments.	361 64	361 64
Accises	Sel	4,066,999 73	5,775,540 59
	Vins	2,500,715 35	2,111,266 05
	Eeau-de-vie indigène	2,897,753 99	2,133,596 98
	— étrangère	242,226 75	214,534 93
	Bières et vinaigres	7,104,015 28	7,028,804 16
	Sucres	1,188,149 45	463,240 85
	Timbres collectifs sur les quittances	1,479,652 84	1,363,461 94
	— sur les permis de circulation.	18,889 54	19,905 22
Droits de garantie des matières d'or et d'argent		164,625 88	156,085 17
Recettes diverses	Fonds de procédures	174 75	1,649 89
	Redevances sur les mines	129,608 90	118,027 18
	Entrepôts	19,355 47	16,985 64
	Recettes extraordinaires pour le fonds de non-valeurs	4,288 17	46,748 42
	Sel (*exercices antérieurs à* 1823).	7,591 14	7,591 14
	Consignations et remboursements pour matériel	184 24	91 26
	Recettes extraordinaires.	11,684 90	3,063 53
	Droits de consommation des boissons distillées.	848,688 75	»
		31,129,235 27	26,772,508 76

ACCISES.

des exercices 1838 *et* 1837.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1838, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1838, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
1,301,037 80	»	L'augmentation est due à l'accroissement du commerce de la Belgique avec les pays étrangers, ainsi qu'à des droits plus élevés, établis à l'importation sur plusieurs marchandises, le café, la bonneterie, les fils et tissus de laine, les cigares, etc., et à la levée de la prohibition des draps étrangers.
20,443 40	»	
3,295 78	»	
»	7,962 99	
»	»	
291,459 14	»	Les augmentations sur les eaux-de-vie indigènes et les sucres sont le résultat d'une nouvelle législation. La loi du 27 mai 1837 a porté le droit d'accise sur les eaux-de-vie indigènes, de 22 centimes à 40, et rendu imposables divers vaisseaux précédemment exemptés.
195,449 30	»	
764,157 01	»	
27,691 82	»	La loi du 8 février 1838 assure au Trésor la jouissance de l'accise sur le dixième des sucres raffinés.
75,209 12	»	
724,908 58	»	
116,190 90	»	
»	1,015 68	
8,542 71	»	
»	1,475 10	
11,581 81	»	
2,369 85	»	
»	42,460 25	
»	»	
92 98	»	
8,621 57	»	
848,688 75	»	Le droit de consommation sur les boissons distillées, vendues ou livrées en détail, n'a été établi que par la loi du 18 mars 1838.
4,409,640 59	52,914 08	
4,356,726 51		

ENREGIS

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1838.		1837.	
TIMBRE	De dimension	1,485,188	12	1,440,572	71
	D'effets de commerce	178,694	55	176,615	95
	De baux sous seing privé	23,497	10	24,593	54
	D'effets d'emprunts étrangers	»		5,160	»
	De journaux indigènes	295,841	01	285,284	95
	— étrangers	32,295	95	34,516	45
	Affiches et avis	70,774	95	66,615	29
	De feuilles de patentes	89,132	99	75,652	68
ENREGISTREMENT	Actes civils publics	7,549,582	09	7,300,468	85
	— sous seing privé	686,091	91	685,512	20
	— judiciaires	386,980	66	416,222	11
	— d'huissiers	596,824	50	585,585	59
	Permis de changer de nom de famille	550	»	»	
GREFFE	Mise au rôle	27,675	01	28,078	21
	Rédaction, déposition de témoins et expédition	167,995	84	171,068	96
HYPOTHÈQUES	Inscriptions	61,486	68	65,624	75
	Transcription d'actes de mutation	749,258	94	695,016	24
SUCCESSIONS	Droits de successions	3,166,753	19	3,467,279	07
	— de mutation par décès	194,045	02	78,718	97
	— de succession (*loi du 22 frimaire an VII*)	20	90	»	
		15,562,658	37	15,396,164	24
Additionnels de toute nature		4,042,102	23	3,999,129	87
AMENDES, DOUBLES, TRIPLES DROITS, ETC.	Sur le timbre	67,739	60	90,657	14
	— l'enregistrement	62,249	44	55,363	51
	— les hypothèques	14,181	56	12,305	17
	— les successions	46,458	17	57,953	41
		19,795,389	37	19,591,573	34

TREMENT.

des exercices 1838 *et* 1837.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1838, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1838, EN MOINS	*OBSERVATIONS.*
44,615 41	»	
2,080 60	»	
»	1,096 44	
»	5,160 »	
12,556 08	»	
»	2,020 50	
4,159 66	»	
13,500 31	»	
249,113 26	»	
579 71	»	
»	29,241 45	
11,459 11	»	
530 »	»	
»	405 20	
»	5,075 12	
»	2,158 07	
56,242 70	»	
»	300,545 88	
115,526 05	»	
29 00	»	
510,172 79	543,678 66	
42,972 56	»	
»	22,917 54	
6,885 93	»	
1,876 39	»	
8,504 76	»	
570,412 25	366,596 20	
203,816 05		

REVENUS DES

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1838.		1837.	
Fermages de biens-fonds et bâtiments	126,674	60	76,255	48
— de chasse, pêche et passage d'eau	115,958	70	118,051	74
Revenus des domaines dépendants du Département de la Guerre	86,088	07	79,905	94
Arrérages de rentes	99,703	17	115,165	20
Intérêts de créances ordinaires	3,571	58	2,612	27
— du fonds de l'industrie	160,480	02	159,211	57
— d'avances faites pour bâtiments d'écoles	1,844	34	1,936	03
Prix de coupes de bois, d'arbres et plantations	527,348	80	566,507	53
Ventes d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	19,458	76	19,582	05
Produits des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation, passages et pêches	514,980	81	581,198	41
Redevances de 4 p. °/₀ du revenu des biens passés en mainmorte	543	07	581	13
Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête de Flandre	27,149	56	27,334	02
— de la houillère de Kerkaede	284,144	52	240,748	45
Fermage de la calamine	»		7,500	»
Prix de vente de biens domaniaux	2,721,703	79	1,154,187	68
Excédants sur les centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	87,974	11	35,239	50
Rachat de rentes	100,747	62	105,769	90
Capitaux de créances ordinaires	120,482	51	82,629	61
— du fonds de l'industrie	281,353	87	556,451	31
— d'avances pour bâtiments d'écoles	10,479	25	15,168	57
Prix de vente d'objets mobiliers, etc.	57,052	01	58,527	68
Transactions en matière domaniale	37,607	62	85,656	90
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	10,682	24	6,202	99
Successions en déshérence	4,857	45	11,417	19
Épaves	9,769	22	4,166	92
Moins value des bacs et bateaux	70	»	202	11
Produits des ventes d'objets dépendants du Département de la Guerre	81,668	55	58,073	65
Recettes accidentelles	»		12,053	09
Produits de la Sambre canalisée	330,576	64	367,077	75
Frais de haute police et bénéfices sur les jeux à Spa	42,825	74	31,039	56
2 p. °/₀ supplément d'intérêts sur les ventes des domaines par suite de délais accordés	9,528	40	»	
	5,854,704	89	4,561,071	83

PRODUITS DES

Barrières sur les grandes routes en ferme ou en collecte	1,172,142	25	1,194,254	79
Excédants sur les frais d'adjudications de ces barrières	42,300	06	37,716	06
Barrières sur les routes de 2me classe	1,127,446	57	1,003,495	01
Excédants sur les frais d'adjudications de ces barrières	33,042	89	34,378	09
	2,374,991	77	2,269,841	95

DOMAINES.

des exercices 1838 *et* 1837.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1838, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1838, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
50,419 12	»	
»	2,095 04	
6,182 13	»	
»	13,460 03	
759 11	»	
1,268 65	»	
»	91 69	
»	59,158 64	
»	123 29	
»	66,217 60	
»	58 06	
»	184 46	
43,390 07	»	
»	7,500 »	
(*a* 1,567,516 11	»	*a*) Augmentation provenant des payements effectués par le c^te^ De Gelvés et M Blancart, pour prix de leurs acquisitions de bois domaniaux, dont l'administration avait pris la régie pour cause de retard dans lesdits payements.
52,734 61	»	
»	5,022 28	
37,852 90	»	
»	275,097 44	
»	4,689 32	
»	21,495 67	
»	48,029 28	
4,419 25	»	
»	6,559 76	
5,602 30	»	
»	152 11	
45,594 90	»	
»	12,053 09	
»	36,701 11	
11,186 58	»	
9,528 40	»	
1,834,259 93	540,626 87	
1,293,633 06		

BARRIÈRES.

»	22,112 54	
4,644 »	»	
123,953 56	»	
»	1,335 20	
128,597 56	25,447 74	
103,149 82		

RECETTES DIVERSES. — (ADMINISTRATION

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.			RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1838.		1837.	
Amendes de police correctionnelle			71,757	55	67,408	72
— pour délits forestiers			19,553	»	16,038	54
— pour contravention en matière civile à la loi sur le notariat et autres			5,287	80	3,722	20
— de consignations attribuées définitivement à l'État			7,177	49	20,223	10
— prononcées par la circulaire n° 3.			450	87	189	25
3/4 des amendes de contravention au service des barrières.			878	06	995	03
3/4 — de police de roulage			46,910	13	52,039	51
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage			1,319	17	789	96
1/2 des amendes de contravention au timbre de lettres de voiture			739	35	572	40
1/2 — — aux poids et mesures			11,517	35	9,858	01
1/3 — de grande voirie			603	22	478	77
1/3 — de navigation			271	61	301	02
Amendes autres que celles ci-dessus			494	11	69	39
Passeports à l'intérieur			14,044	»	14,120	»
— à l'étranger			26,725	93	27,487	83
Ports d'armes de chasse			204,720	»	174,060	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière			3,319	98	2,925	17
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes			16,479	89	21,059	42
Confiscations en matière forestière et de chasse, dommages-intérêts adjugés au Trésor			»		609	21
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements			83,554	42	61,522	»
— — pour être déchargé de la responsabilité du remplacement.			31,746	44	15,555	57
2 p. °/₀ des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement			3,260	37	3,281	15
Permis de construction d'usines			3,005	»	2,972	»
Intérêts résultant de recettes soustraites			215	25	»	
Restitutions volontaires			480	73	1,924	56
Droits de pilotage			»		2,032	70
Recouvrements d'avances faites par le Ministère	*des Finances.*	Frais de poursuites et d'instances	9,651	30	8,143	15
		— de justice en matière forestière	9,504	57	8,272	82
		Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois	160,958	49	165,097	69
		Recouvrements sur les acquéreurs de domaines	2,659	05	3,464	74
		Remboursements et dégrèvements de contributions	55	98	45	06
		5 p. °/₀ sur les recettes faites pour compte de tiers	24,382	39	25,857	96
	de la Justice.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	140,595	46	125,162	30
		Frais d'entretien de mendiants.	7,945	81	23,522	38
	de l'Intérieur.	Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique.	1,654	83	1,152	55
Frais de poursuites relatifs à l'instance contre la société des jeux à Spa			»		523	80
Soldes de comptes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes			11,258	80	55,535	56
			927,629	»	916,991	50

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.)

des exercices 1838 *et* 1837.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1838, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1838, EN MOINS	*OBSERVATIONS*
4,328 85	»	
3,514 40	»	
1,565 60	»	
»	13,045 61	
261 64	»	
»	114 37	
»	5,129 38	
529 21	»	
166 95	»	
1,459 34	»	
124 45	»	
»	29 41	
424 72	»	
»	76 »	
»	761 90	
30,660 »	»	
2,394 81	»	
»	4,579 55	
»	609 21	
22,052 42	»	
16,190 87	»	
»	20 78	
2,633 »	»	
215 25	»	
»	1,443 85	
»	2,052 70	
1,488 15	»	
1,521 75	»	
»	4,139 20	
»	805 69	
10 92	»	
»	1,455 57	
15,433 16	»	
»	15.576 57	
502 28	»	
»	523 80	
»	44,276 76	
105,257 81	94,620 31	
10,637 50		

PRODUITS

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1858.	1857.
Produit des lettres taxées	2,160,688 82	2,056,714 66
Ports payés et chargements	415,727 »	398,777 81
Produit de l'affranchissement des journaux, gazettes et imprimés.	59,766 05	55,550 76
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	35,069 57	32,270 82
Plus trouvé sur les lettres taxées.	8,450 20	6,955 50
Bons trouvés dans les dépêches	14,258 60	12,685 70
Déboursés-recette remis par le contrôleur	3,860 80	4,185 50
Lettres de et pour la ville et l'arrondissement.	113,759 06	96,157 67
Erreurs trouvées dans les états de trimestre	5,875 22	5,341 16
Recettes diverses	1,563 52	1,248 05
Produit des offices étrangers	24,421 09	22,166 96
Articles d'argent non réclamés après cinq ans de dépôt.	1,610 »	2,662 20
	2,845,047 73	2,692,723 79

RECETTES DIVERSES. — (ADMI

Produits des ateliers des prisons	442,958 95	922,023 37
Abonnement au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	59,000 »	38,955 »
Produit des fonds déposés chez le caissier général	766,011 77	670,269 60
— des brevets d'invention	44,489 63	18,857 04
— de l'emploi des capitaux des cautionnements	155,756 35	156,660 77
— — — des consignations		
— de la Sambre	»	»
Recettes accidentelles	51,945 01	76,183 91
Produit du chemin de fer	3,097,833 40	1,416,982 94
Produits divers des prisons. (Pistoles, cantines, vente de vieux effets.)	32,292 29	29,235 44
Recouvrements sur avances faites à l'armée pour masse d'habillements	355,403 21	446,532 16
Produit des diplômes des artistes vétérinaires	»	1,798 91
— des examens	73,842 67	52,378 41
Aliénation des parcelles de terre inutiles à l'exploitation de la Sambre canalisée. (Loi du 26 septembre 1855.)	»	118,145 51
Vente des parcelles incultes appartenant à l'État. (Loi du 27 mai 1837)	»	837,906 12
Versements par les communes pour le transport des dépêches. (Art. 15 de loi du 29 décembre 1835.)	37,345 32	22,517 80
Produit de la fabrication des monnaies	»	601,874 95
	5,117,454 58	5,390,521 93

DES POSTES.

des exercices 1838 *et* 1837.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1838, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1838, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
103,974 16	»	
16,949 19	»	
6,215 29	»	
2,789 75	»	
1,404 70	»	
1,574 90	»	
»	524 70	
17,601 59	»	
552 06	»	
515 27	»	
2,254 15	»	
»	1,052 20	
153,700 84	1,576 90	
152,323 94		

NISTRATION DU TRÉSOR PUBLIC.)

»	479,004 42	
20,645 »	»	
95,742 17	»	
25,652 59	»	
19,075 56	»	
»	»	
»	24,240 90	
1,680,850 46	»	
3,056 85	»	
»	91,128 95	
»	1,798 91	
21,464 26	»	
»	118,145 51	
»	857,906 12	
14,825 52	»	
»	601,874 95	
1,881,292 41	2,154,159 76	
272,867 35		

RÉCAPIT

Des ÉTATS COMPARATIFS des recettes

DÉSIGNATION DES BRANCHES DE REVENUS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1838.	1837.
Contributions directes	20,642,593 20	20,462,294 87
Douanes et accises	31,120,235 27	26,772,508 76
Enregistrement	19,795,389 37	19,591,573 54
Revenus des domaines	5,854,704 80	4,561,071 85
Produit des barrières	2,374,991 77	2,269,841 95
Recettes diverses. (Administration de l'enregistrement et des domaines.)	927,629 »	916,991 50
Produit des postes	2,845,047 75	2,692,725 79
Recettes diverses. (Administration du Trésor public.)	5,117,454 58	5,590,321 95
	97,687,045 81	91,657,327 97

ULATION

des exercices 1838 *et* 1837.

DIFFÉRENCE AVEC L'EXERCICE 1838,		OBSERVATIONS.
EN PLUS.	EN MOINS.	
180,298 33	»	
4,356,726 51	»	
203,816 03	»	
1,293,635 06	»	
105,149 82	»	
10,657 50	»	
152,323 94	»	
»	272,867 35	
6,302,585 19	272,867 35	
6,029,717 84		

627

ÉTATS COMPARATIFS,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DES DÉPENSES DES EXERCICES 1838 ET 1837,

Liquidées par la Cour des Comptes

ET ORDONNANCÉES PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES.

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	CHAPITRES.
Intérêts de la dette.	I.			I.
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire	»	1	611,894 17	»
— et amortissement de l'emprunt de 100,800,000 francs, autorisé par la loi du 16 décembre 1831	»	2	6,048,000 »	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	»	3	111,689 30	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt de 30 millions de francs, autorisé par la loi du 18 juin 1836.	»	4	1,500,000 »	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	»	5	3,641 16	»
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	»	6	553,097 21	»
— — de la dette viagère	»	7	6,745 37	»
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	8	25,000 »	»
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835.	»	9	223,321 33	»
A REPORTER.	. . .	. . .	9,083,388 54	. . .

PUBLIQUE.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
1	611,894 17	»	»	
2	6,048,000 »	»	»	
3	121,615 81	9,920 51	»	
4	1,500,000 »	»	»	
5	4,019 16	378 »	»	
6	311,946 59	»	241,150 62	
7	6,920 18	174 81	»	
8	25,000 »	»	»	
9	223,321 33	»	»	
. . .	8,852,717 24	10,479 32	241,150 62	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de l'exercice 1838.	CHAPITRES.
Report	. . .	. . .	9,083,388 54	. . .
Rémunérations.	II.			II.
Pensions et arriérés de pensions de toute nature	»	1	2,991,478 08	»
Traitements d'attente, traitements ou pensions supplémentaires et secours annuels	»	2	40,858 90	»
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	»
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande	»	4	270,000 »	»
Avances aux titulaires de pensions acquises avant le 1er octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins resté en Hollande.	»	5	6,050 08	»
Fonds de dépôts.	III.			III.
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande. . . .	»	1	150,716 12	»
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand livre de la dette active d'Amsterdam.	»	2	12,624 24	»
Arriéré de ces intérêts	»	»	»	»
A reporter	. . .	. . .	12,764,121 96	. . .

PUBLIQUE (SUITE),

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1857.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1858.	A 1857.	
. . .	8,852,717 24	10,479 52	241,150 62	
1 et 2	3,009,616 73	18,158 05	»	
3	49,756 28	»	102 62	
4	200,000 »	»	»	
5	270,000 »	»	»	
»	»	»	6,056 08	
1	152,185 15	1,469 03	»	
2	12,820 02	195 78	»	
3	14,499 52	14,499 52	»	
. . .	12,561,594 94	44,782 50	247,309 32	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	12,704,121 96	. . .
Fonds de dépôts (suite).	III.			III.
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les intérêts ne sont pas payés .	»	3	47,148 12	»
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc.	»	4	128,420 06	»
Intérêts des consignations faites au Gouvernement Belge	»	5	18,194 87	»
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	6	9,392 24	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	12,967,277 25	. . .
Différence en moins à l'exercice 1837.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	12,967,277 25	. . .

PUBLIQUE (SUITE),

ARTICLES.	DÉPENSES de l'EXERCICE 1837	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
. . .	12,561,504 94	44,782 30	247,300 32	
4	46,925 88	»	222 24	
5	107,352 05	»	21,068 01	
»	»	»	18,194 87	
6	32,054 11	22,661 87	»	
. . .	12,747,926 98	67,444 17	286,794 44	
		»	67,444 17	
	219,350 27	»	219,350 27	
. .	12,967,277 25			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	CHAPITRES.
Liste civile	I.	Unique.	2,751,322 75	I.
Sénat	II.	Id.	16,907 39	II.
Chambre des Représentants	III.	Id.	360,859 19	III.
Cour des Comptes.	IV.			IV.
Membres de la Cour	»	1	45,380 20	»
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	»
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	3,254,375 53	. . .
Différence en moins à l'exercice 1838.	. . .	. . .	10,685 31	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	3,265,060 84	. . .

TIONS.

ARTICLES.	DEPENSES de L'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
Unique.	2,751,322 75	»	»	
Id.	16,978 61	71 22	»	
Id.	371,914 20	11,055 01	»	
1	42,945 28	»	440 92	
2	65,000 »	»	»	
3	16,000 »	»	»	
. .	3,265,060 84	11,126 23	440 92	
		440 92		
. . .	»	10,685 31		
. . .	3,265,060 84			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1858.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires et gens de service	»	2	99,998 63	»
Matériel.	»	3	14,999 03	»
Impression des recueils statistiques	»	4	4,164 »	»
Frais de route et de séjour	»	5	1,603 75	»
Ordre judiciaire.	II.			II.
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	232,300 »	»
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	»
Cour d'appel (*Personnel*).	»	3	536,744 13	»
— (*Matériel*)	»	4	17,000 »	»
Tribunaux de 1re instance et de commerce	»	5	851,047 38	»
Justice de paix et tribunaux de police.	»	6	306,429 98	»
Justice militaire.	III.			III.
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	61,433 30	»
— (*Matériel*)	»	2	4,200 »	»
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	49,060 57	»
Frais de poursuite et d'exécution.	IV.	Unique.	592,584 06	IV.
Constructions, réparations et loyer de locaux	V.	1	17,083 33	V.
Construction pour la cour d'appel de Gand	»	2	100,000 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	2,912,648 16	. . .

LA JUSTICE.

ARTICLES.	DÉPENSES de l'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
1	21,000 »	»	»	
2	99,985 05	»	13 58	
3	14,971 99	»	27 04	
4	2,921 50	»	1,242 50	
5	1,316 51	»	287 24	
1	232,550 »	250 »	»	
2	3,000 »	»	»	
3	550,167 40	»	6,576 75	
4	17,400 »	400 »	»	
5	840,334 88	»	10,712 50	
6	306,413 31	»	16 67	
1	62,050 »	616 70	»	
2	4,200 »	»	»	
3	48,875 66	»	184 91	
Unique.	580,268 86	»	12,315 20	
1	26,620 15	9,536 80	»	
2	100,000 »	»	»	
. . .	2,892,075 29	10,803 50	51,376 37	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1858.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	2,912,648 16	. . .
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			VI.
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	21,480 »	»
— du *Moniteur*	»	2	73,490 86	»
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,672 »	»
Pensions.	VII.			VII.
Pensions.	»	1	3,578 85	»
Secours à des magistrats ou à des veuves de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.	»	2	8,000 »	»
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés, se trouvant dans ce cas	»	3	2,000 »	»
Prisons.	VIII.			VIII.
Frais d'entretien et de nourriture des détenus	»	1	798,350 45	»
Traitements des employés attachés au service des prisons.	»	2	238,283 45	»
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	2,415 »	»
Frais d'impression et de bureau	»	4	9,623 42	»
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	199,996 52	»
Achat de matières premières et salaires	»	6	1,018,894 11	»
A REPORTER.	. . .	. . .	5,295,441 82	. . .

LA JUSTICE (suite).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1857.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1858.	A 1857.	
. . .	2,892,075 29	10,803 50	51,576 57	
1	32,594 »	10,914 »	»	
2	65,939 96	»	9,559 90	
3	2,004 »	»	668 »	
1	4,224 25	»	1,554 60	
2	4,500 »	»	3,500 »	
3	1,550 »	»	650 »	
1	757,551 78	»	40,798 67	
2	254,996 46	»	5.286 99	
3	2,500 »	85 »	»	
4	7.991 17	»	1,052 25	
5	368,319 29	168,322 77	»	
6	1,581,344 54	362,450 45	»	
. . .	5,755,190 74	552,575 70	92,826 78	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1858.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	5,295,441 82	. . .
Établissements de bienfaisance.	IX.			IX.
Frais d'entretien et transport de mendiants dont le domicile de secours est inconnu	»	1	11,993 42	»
Subsides extraordinaires à des établissements de bienfaisance et pour l'amélioration des hospices d'aliénés	»	2	122,316 31	»
Avances faites, au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles.	»	3	74,074 »	»
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés.	»	4	171,850 »	»
Dépenses imprévues.	X.	Unique.	7,396 61	X.
Dépenses arriérées concernant les exercices 1853 et antérieurs	XI.	Id.	1,019 11	XI.
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	5,682,091 27	. . .
Différence en moins à l'exercice 1858.	. . .	. . .	434,287 37	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	6,116,378 64	. . .

LA JUSTICE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
. . .	5,755,190 74	552,575 70	92,826 78	
1	9,993 »	»	2,000 42	
2	59,975 58	»	62,340 75	
3	74,074 »	»	»	
4	173,680 16	1,830 16	»	
Unique.	7,280 15	»	116 48	
Id.	38,185 03	37,165 92	»	
. . .	6,116,378 64	591,571 78	157,284 41	
		157,284 41		
. . .	»	434,287 37		
. . .	6,116,378 64			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	»	1	58,000 »	»
Matériel.	»	2	24,679 74	»
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	3	7,000 »	»
Traitements des agents politiques.	II.			II.
France	»	1	55,822 96	»
Grande-Bretagne	»	2	74,585 51	»
Prusse	»	3	17,604 42	»
Autriche.	»	4	40,000 »	»
Italie	»	5	21,958 33	»
États-Unis	»	6	20,500 »	»
Brésil.	»	7	18,083 32	»
Portugal.	»	8	2,500 »	»
Espagne.	»	9	15,000 »	»
Suède et Danemarck	»	10 et 11	18,124 99	»
Grèce	»	12	1,250 »	»
Frais d'une mission extraordinaire à Constantinople (loi du 21 mars 1838, n° 15).	»	13	199,980 62	»
Traitements des agents politiques en inactivité, de retour de leur mission, sans qu'ils y soient remplacés.	III.	Unique.	»	III.
Traitement à allouer à quelques agents commerciaux.	IV.	Id.	55,855 33	IV.
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes, etc.	V.	Id.	82,225 46	V.
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	50,000 »	VI.
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	104,946 15	VII.
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	847,991 65	. . .
Différence en moins à l'exercice 1837.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	847,991 65	. . .

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
1	38,000 »	»	»	
2	12,000 »	»	12,079 74	
3	7,000 »	»	»	
1	57,472 95	1,649 99	»	
2	80,000 »	5,616 69	»	
3	14,888 83	»	2,805 59	
5	28,166 71	»	11,833 29	
4	37,791 64	15,853 31	»	
6	21,058 35	1,458 35	»	
7	21,000 »	2,916 68	»	
8	8,750 »	6,250 »	»	
9	15,000 »	»	»	
10	11,250 »	»	6,874 99	
11	»	»	1,250 »	
»	»	»	199,989 62	
Unique.	1,666 74	1,666 74	»	
Id.	13,000 »	»	42,833 33	
Id.	70,000 »	»	12,225 46	
Id.	28,779 75	»	21,220 25	
Id.	40,746 61	»	64,199 54	
. . .	507,471 58	35,591 76	375,911 81	
			35,591 76	
. . .	340,520 05	»	340,520 05	
. . .	847,991 63			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1858.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Personnel	»	1	5,999 88	»
Matériel.	»	2	3,483 90	»
Bâtiments de guerre.	II.			II.
Personnel	»	1	244,023 36	»
Matériel.	»	2	293,855 66	»
Magasin de la marine.	III.	Unique.	11,198 21	III.
Dépenses éventuelles.	IV.			IV.
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, sans avoir droit à la pension, se trouvent dans une position malheureuse	»	Id.	2,156 94	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	560,717 95	. . .
Différence en moins à l'exercice 1857.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	560,717 95	. . .

LA MARNE.

ARTICLES.	DEPENSES de l'exercice 1857.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
1	6,041 60	41 72	»	
2	5,484 02	» 12	»	
1	242,509 99	»	1,515 37	
2	286,062 24	»	7,795 42	
Unique.	10,994 36	»	203 85	
Id.	1,562 50	»	794 44	
. .	550,454 71	41 84	10,305 08	
			41 84	
. .	10,263 24	»	10,263 24	
. . .	560,717 95			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	142,198 68	»
Matériel.	»	3	20,000 »	»
Frais de déplacement	»	4	1,861 09	»
Pensions et secours.	II			II.
Pensions à des fonctionnaires ou employés	»	1	3,731 68	»
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes du ci-devant Gouvernement des Pays-Bas ou à leurs veuves . .	»	2	6,561 30	»
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse . .	»	3	5,000 »	»
Dotation en faveur de légionnaires peu favorisés de la fortune	»	4	55,000 »	»
Frais d'administration dans les provinces.	III.			III.
Province d'Anvers.	»	1	121,299 26	»
— de Brabant.	»	2	128,982 89	»
— de la Flandre occidentale	»	3	139,922 66	»
— — orientale	»	4	140,404 15	»
— de Hainaut.	»	5	143,544 15	»
— de Liége	»	6	132,581 69	»
A REPORTER.	. .	. . .	1,061,547 53	. . .

L'INTÉRIEUR.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1857.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1858.	A 1857.	
1	21,000 »	»	»	
2	140,472 85	»	1,725 83	
3	20,000 »	»	»	
4	1,925 15	62 06	»	
1	5,690 91	»	40 77	
2	6,561 30	»	»	
3	5,000 »	»	»	
4	55,000 »	»	»	
1	121,577 »	277 74	»	
2	128,695 62	»	287 27	
3	140,090 59	167 93	»	
4	139,071 88	»	1,392 27	
5	136,557 16	»	6,086 97	
6	130,467 50	»	1,914 19	
. . .	1,049,707 96	507 73	12,547 30	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	1,061,547 53	. . .
Frais d'administration dans les provinces (suite).	III.			III.
Province de Limbourg	»	7	114,671 30	»
— de Luxembourg	»	8	130,411 81	»
— de Namur	»	9	106,952 43	»
Frais de route et de tournée des commissaires de district	»	10	16,416 70	»
Instruction publique.	IV.			IV.
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	90,789 74	»
Universités.	»	2	545,734 70	»
Frais de l'école industrielle à Gand	»	3	10,000 »	»
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	4	375 »	»
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	»	5	115,000 »	»
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et colléges . .	»	6	5,000 »	»
Instruction primaire.	»	7	274,264 16	»
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles	»	8	18,081 98	»
Cultes.	V			V.
Culte catholique	»	1	3,983,006 51	»
— protestant	»	2	79,678 06	»
— israélite	»	3	7,500 »	»
Secours.	»	4	82,000 »	»
Arriérés dus jusqu'au jour de leur décès, à des ecclésiastiques, à titre de secours, tenant lieu de pension	»	5	12,542 16	»
Traitements ecclésiastiques arriérés, y compris le 3e trimestre 1830 . . .	»	6	14,241 10	»
À REPORTER.	. . .	. . .	6,666,213 18	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1837	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
. .	1,040,707 96	507 73	12,347 30	
7	115,239 35	»	1,451 95	
8	130,785 87	374 06	»	
9	106,210 45	»	742 »	
10	16,822 25	405 55	»	
1	78,334 15	»	12,455 59	
2	535,937 56	»	9,797 54	
3	10,000 »	»	»	
4	1,500 »	1,125 »	»	
5	105,000 »	»	10,000 »	
6	5,000 »	»	»	
7	253,038 49	»	21,225 67	
8	19,065 90	981 92	»	
1	3,916,462 56	»	66,545 95	
2	77,559 50	»	2,518 56	
3	7,500 »	»	»	
4	59,678 58	»	22,321 42	
»	»	»	12,542 16	
»	»	»	14,241 10	
. . .	6,483,640 40	3,394 26	185,967 04	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1858.	CHAPITRES.
REPORT	. . .	. . .	6,666,215 18	. . .
Industrie, commerce et agriculture.	VI.			VI.
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale.	»	1	241,392 16	»
Service de sauvetage et primes pour construction de navires.	»	2	71,080 87	»
Pêche nationale	»	3	39,999 33	»
Agriculture.	»	4	445,598 77	»
École vétérinaire et d'agriculture.	»	»	»	»
Lettres, sciences et arts, fonds provenant de brevets, service de santé, etc.	VII.			VII.
Lettres, sciences et arts.	»	1	361,700 »	»
Monument de la place des Martyrs	»	2	49,982 12	»
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments.	»	3	3,000 »	»
Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de délivrance des brevets.	»	4	15,998 29	»
Service de santé	»	5	26,325 32	»
Archives du royaume.	VIII.			VIII.
Frais d'administration (*Personnel*)	»	1	21,191 94	»
— (*Matériel*).	»	2	2,591 81	»
Frais d'impression des inventaires des archives.	»	3	»	»
A REPORTER.	. . .	. . .	7,945,071 79	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
.	6,483,640 40	3,394 26	185,967 04	
1	212,073 73	»	28,718 43	
2	59,246 »	»	31.854 87	
3	39,999 30	»	» 03	
4	365,993 37	»	79,605 40	
5	244,000 »	244,000 »	»	
1	308,462 54	»	53,257 06	
2	50,000 »	17 88	»	
»	»	»	3,000 »	
3	12,549 94		3,448 55	
4	33,384 24	7,060 92	»	
1	21,079 92	»	112 02	
2	2,595 73	3 92	»	
4	1,611 70	1,611 70	»	
. .	7,815,236 67	256,088 68	385,923 80	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838	CHAPITRES.
REPORT. . . .	. .	. .	7,945,071 79	. . .
Archives du royaume (suite).	VIII. (suite.)			VIII. (suite.)
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées, frais de copie des documents concernant l'histoire nationale, existant à l'étranger. . .	»	4	14,524 50	»
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'Etat	»	5	2,962 93	»
Frais de célébration des fêtes nationales.	IX.	Unique.	59,981 37	IX.
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et d'humanité	X.	Id.	9,963 »	X.
Frais de publication des travaux de la statistique générale	XI.	Id.	2,485 »	XI.
Frais de police.				
Mesures de sûreté publique	XII.	Id.	80,000 »	XII.
Dépenses imprévues	XIII.	Id.	29,380 27	XIII.
Pêche nationale.				XIV.
Encouragements en faveur de ceux qui y ont acquis des titres par des expéditions faites pendant les années 1834, 1835 et 1836	»		»	
TOTAUX PAR EXERCICE. . . .	. . .	. . .	8,124,368 86	. . .
Différence en moins à l'exercice 1837.	. .	. .	»	.
BALANCE.	. . .	. . .	8,124,368 86	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
. . .	7,815,236 67	256,088 68	385,923 80	
3 et 5	6,086 45	»	8,438 05	
»	»	»	2,962 93	
Unique.	40,000 »	18 63	»	
Id.	9,968 »	5 »	»	
Id.	2,361 30	»	125 70	
Id.	80,000 »	»	»	
Id.	27,384 58	»	1,995 69	
Id.	79,598 96	79,598 96	»	
. . .	8,060,635 96	335,711 27	399,444 17	
			335,711 27	
. . .	63,732 90	»	63,732 90	
. . .	8,124,368 86			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	107,233 39	»
Fournitures de bureau, achat et réparation de meubles, chauffage et éclairage du Ministère et de l'hôtel des postes, menues dépenses	»	3	16,993 35	»
Papier pour l'administration centrale des postes et les provinces . . .	»	4	6,904 55	»
Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	5	3,098 62	»
Mobilier.	»	»	»	»
Garde civique.	II.			II.
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien d'armes.	»	Unique.	20,026 25	»
Milice.	III.			III.
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens. . . .	»	Id.	1,300 »	»
Travaux publics.	IV.			IV.
Routes	»	1	2,175,245 07	»
Canaux et rivières	»	2	257,032 81	»
Travaux à la Meuse.	»	3	25,046 88	»
Ports et côtes.	»	4	279,738 79	»
Phares et fanaux	»	5	6,157 16	»
Poldres	»	6	250,000 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	3,169,864 85	. . .

TRAVAUX PUBLICS.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1857	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1858.	A 1857.	
1	19,250 »	»	1,750 »	
2	107,227 12	»	6 27	
3	17,000 »	6 67	»	
4	6,906 76	2 21	»	
»	»	»	3,098 62	
5	9,958 66	9,958 66	»	
Unique.	61,408 15	41,581 90	»	
Id	1,599 60	299 60	»	
1	2,063,406 29	»	111,746 78	
2	282,852 94	25,800 13	»	
»	»	»	25,046 88	
3	280,585 »	846 21	»	
4	9,704 »	3,546 84	»	
5	249,924 56	»	75 64	
. . .	3,109,982 88	81,842 22	141,724 19	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	3,169,864 85	. . .
Travaux publics (suite)	IV (suite).			IV (suite).
Bâtiments civils	»	7	28,000 »	»
Personnel	»	8	381,762 91	»
Travaux d'entretien du canal de Gand au Sas-de-Gand (transfert de l'exercice périmé de 1832)	»	»	»	»
Chemin de fer.	V.			V.
Entretien et police de la route proprement dite	»	1	639,214 62	»
Dépenses de transport	»	2	1,725,496 14	»
Frais de perception	»	3	403,905 88	»
Service des mines.	VI.			VI.
Service des mines.	»	»	»	»
Conseil des mines.	»	1	42,000 »	»
Chauffage et éclairage, fournitures de bureau	»	2	2,373 93	»
Frais de route.	»	3	»	»
Dépenses imprévues	»	4	»	»
Traitements des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et impression de travaux statistiques	»	5	105,269 76	»
Service des postes et messageries.	VII.			VII.
Traitements des employés	»	1	319,342 35	»
Matériel, frais de tournée des inspecteurs de régie, des directeurs et percepteurs, etc.	»	2	76,999 03	»
Transport de dépêches	»	3	324,810 52	»
Service rural	»	4	229,682 06	»
A REPORTER.	. . .	. . .	7,446,722 05	. . .

TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1857.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1858.	A 1857.	
. . .	3,100,982 88	81,842 22	141,724 19	
6	27,919 40	»	80 60	
7	338,019 75	»	43,743 16	
8	3,174 60	3,174 60	»	
1	346,459 25	»	292,755 37	
2	635,272 94	»	1,090,223 20	
3	208,256 53	»	195,649 35	
1	83,705 81	83,705 81	»	
2	25,589 49	»	18,610 51	
»	»	»	2,573 93	
»	»	»	»	
»	»	»	»	
»	»	»	103,269 76	
1	300,542 98	»	18,799 37	
2	62,950 69	»	14,048 34	
3	341,496 45	16,685 93	»	
4	229,125 73	»	556 35	
. . .	5,710,296 50	185,408 56	1,921,854 11	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	7,446,722 05	. . .
Dépenses imprévues.	VIII.	Unique.	20,938 02	VIII.
Dépenses de 1835 et années antérieures.	IX.	Id.	100,770 02	»
Réendiguement du poldre de Borgerweert (loi du 27 mai 1837, n° 129) . .	»	»	»	»
Rétrécissement de l'inondation autour de Liefkenshoeck, et construction d'une digue intérieure dans le poldre de Lillo (loi du 27 mai 1837, n° 129). . .	»	»	»	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. .	. . .	7,577,450 09	. . .
Différence en moins à l'exercice 1838.	. . .	. . .	1,142,752 99	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	8,720,183 08	. . .
Fonds spéciaux.				
Chemin de fer (lois du 1er mai 1834, n° 330, du 26 mai 1837, n° 131 et du 25 mai 1838, n° 188, pour les dépenses de 1838; et loi du 12 novembre 1837, n° 593, pour les dépenses de 1837)	»	»	23,200,807 82	»
Routes pavées et ferrées (lois du 2 mai 1836, n° 213, et du 25 mai 1838, n° 188, pour les dépenses de 1838; et loi du 12 novembre 1837, n° 593, pour les dépenses de 1837)	»	»	2,577,225 88	»
TOTAUX.	. . .	. . .	25,778,033 70	. . .
Différence en moins à 1837.	. . .	. . .	. . . . .	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	. . . . .	. . .

TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
. . .	5,710,296 50	185,408 56	1,021,854 11	
Unique.	29,987 45	49 43	»	
»	»	»	100,770 02	
»	929,899 13	929,899 13	»	
»	2,050,000 »	2,050,000 »	»	
. . .	8,720,183 08	3,165,357 12	2,022,604 15	
		2,022,604 13		
. . .	»	1,142,752 99		
. . .	8,720,183 08			
»	9,066,448 57	»	14,134,359 25	
»	933,551 43	»	1,643,674 45	
. . .	10,000,000 »	»	15,778,033 70	
. . .	15,778,033 70			
. . .	25,778,033 70			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre et indemnité de logement.	»	»	1	24,000 00
— des employés et gens de service.	»	»	2	165,000 »
Frais de route et de séjour.	»	»	3	5,191 08
Matériel du Ministère	»	»	4	791,000 »
— du dépôt de la guerre	»	»	5	8,000 »
Soldes et masses de l'armée, frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1		
État-major général	»	»	1	674,458 14
Indemnité de représentation aux généraux, etc.	»	»	2	57,093 40
État-major des places	»	»	3	264,867 26
Intendance militaire	»	»	4	145,229 78
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	240,182 36
— — du génie	»	»	6	233,550 89
Soldes des troupes.		2		
Infanterie	»	»	1	11,084,666 75
Cavalerie	»	»	2	3,645,101 24
Artillerie	»	»	3	2,691,596 57
Génie	»	»	4	374,162 70
Gendarmerie	»	»	5	1,449,856 82
Ambulances.	»	»	6	271,245 50
Masses des corps, frais divers.		3		
Masse de pain.	»	»	1	2,295,524 27
— de fourrage	»	»	2	4,868,066 11
— d'habillement et d'entretien	»	»	3	3,850,984 07
A REPORTER.	. . .	. . .	. . .	33,141,523 60

LA GUERRE.

CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
				A 1838.	A 1837.	
I.						
»	»	1	25,000 »	333 34	»	
»	»	2	164,994 52	»	5 48	
»	»	3	3,039 52	»	2,151 56	
»	»	4	60,000 »	»	731,000 »	
»	»	5	4,000 »	»	4,000 »	
II.	1					
»	»	1	626,578 53	»	17,879 81	
»	»	2	52,858 84	»	25,134 56	
»	»	3	260,639 27	»	4,227 99	
»	»	4	144,045 84	»	1,183 94	
»	»	5	218,220 84	»	21,961 52	
»	»	6	231,058 64	»	2,492 25	
	2					
»	»	1	10,940,161 13	»	144,505 62	
»	»	2	3,560,568 29	»	84,532 95	
»	»	3	2,536,016 49	»	155,580 08	
»	»	4	321,076 80	»	32,485 90	
»	»	5	1,402,726 32	»	47,110 50	
»	»	6	228,026 61	»	43,218 89	
	3					
»	»	1	1,795,694 90	»	499,829 37	
»	»	2	4,532,829 13	»	335,236 98	
»	»	3	3,912,965 07	61,981 »	»	
. . .	. . .	. . .	31,001,100 54	62,314 34	2,202,537 40	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1858.
REPORT.	. . .	. .	. . .	33,141,555 60
Masses des corps, frais divers (suite).	III.	5		
Masse d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux . .	»	»	4	273,285 95
— de renouvellement du harnachement et de la buffleterie.	»	»	5	104,894 82
— de casernement des chevaux	»	»	6	109,736 48
— de casernement des hommes	»	»	7	784,569 97
Frais de route des officiers	»	»	8	152,775 72
Transports généraux et autres.	»	»	9	204,526 64
Primes d'engagement et de rengagement.	»	»	10	10,048 29
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	11	94,290 03
Frais de police.	»	»	12	55,000 »
Cantonnement, indemnité de logement et nourriture.	»	»	13	1,878,180 09
Frais de découcher des gendarmes	»	»	14	69,999 90
Remonte.	»	»	15	1,124,847 »
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	16	367,198 81
Service de santé.				
Personnel de l'administration centrale	»	»	1	25,165 06
Pharmacie centrale	»	»	2	152,652 51
Hôpitaux sédentaires (*Personnel*).	»	»	3	220,152 45
Matériel des hôpitaux	»	»	4	119,125 86
Élèves de l'école vétérinaire.	»	»	5	3,000 »
École militaire	IV.	»	Unique.	147,896 28
A REPORTER.	. . .	. . .	. . .	39,018,669 46

LA GUERRE (SUITE).

CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	DEPENSES de L'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
				A 1838.	A 1837.	
. . .	. .	. .	31,001,100 54	62,314 54	2,202,537 40	
III	3					
»	»	4	356,572 54	83,286 59	»	
»	»	5	110,512 74	5,617 92	»	
»	»	6	108,746 84	»	989 64	
»	»	7	767,892 92	»	16,677 05	
»	»	8	149,864 67	»	2,011 05	
»	»	9	142,286 25	»	62,240 39	
»	»	10	9,682 95	»	365 54	
»	»	11	91,485 06	»	2,804 97	
»	»	12	34,850 »	»	150 »	
»	»	13	1,856,329 47	»	42,850 62	
»	»	14	64,754 63	»	5,245 27	
»	»	15	788,689 »	»	336,158 »	
»	»	16	448,606 30	81,407 49	»	
»	»	1	23,662 22	»	1,502 84	
»	»	2	118,850 93	»	33,801 58	
»	»	3	201,572 06	»	18,780 39	
»	»	4	119,784 75	658 87	»	
»	»	»	»	»	3,000 »	
IV.	»	Unique.	119,597 08	»	28,299 20	
. . .	. .	. . .	36,494,640 93	235,285 21	2,757,513 74	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	39,018,669 46	. . .
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.			V.
Matériel de l'artillerie	»	1	1,062,982 10	»
— du génie	»	2	2,848,398 16	»
Traitements divers.	VI.			VI.
Traitements temporaires de non-activité et de réforme	»	1	218,824 33	»
— des aumôniers.	»	2	20,087 50	»
— d'employés temporaires et solde de domestiques	»	3	47,606 06	»
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo.	»	4	29,856 87	»
Dépenses imprévues.	VII.	Unique.	89,143 48	VII.
Dépenses de 1832	VIII.	Id.	25,168 09	»
Dépenses de 1831 *et années antérieures*	IX.	Id.	156,938 07	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	43,517,674 12	. . .
Différence en moins à l'exercice 1837.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	43,517,674 12	. . .

LA GUERRE (SUITE).

ARTICLES.	DEPENSES de L'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
. .	30,494,640 03	233,285 21	2,757,515 74	
1	1,208,856 32	145,874 22	»	
2	3,501,872 97	655,474 81	»	
1	238,400 96	10,576 65	»	
2	16,700 »	»	5,387 50	
3	45,376 94	»	4,220 12	
4	31,075 34	1,218 47	»	
Unique	79,580 02	»	9,763 46	
»	»	»	25,168 09	
»	»	»	156,938 07	
. . .	41,614,303 48	1,053,429 34	2,956,799 98	
			1,053,429 34	
. . .	1,903,370 64		1,903,370 64	
. . .	43,517,674 12			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires et employés.	»	2	369,991 40	»
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions	»	3	30,140 95	»
Frais de tournée	»	4	6,752 49	»
Matériel.	»	5	30,988 24	»
Complément de l'ameublement du Ministre.	»	»	»	»
Service de la monnaie	»	6	5,229 75	»
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage.	»	7	»	»
Prime destinée à la fabrication de la petite monnaie, à l'exclusion des pièces de cinq francs	»	8	»	»
Magasin général des papiers	»	9	103,997 51	»
Frais de bureau et matériel de la vérification centrale de la comptabilité des contributions	»	10	4,994 82	»
Administration du Trésor dans les provinces.	II.			II.
Traitements des directeurs	»	1	78,600 »	»
Supplément de traitement aux anciens receveurs généraux	»	2	5,900 »	»
Caisse générale de l'État.	»	3	»	»
À REPORTER.	. . .	. . .	655,595 16	. . .

FINANCES.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1837	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
1	21,000 »	»	»	
2	370,616 42	625 62	»	
3	50,171 77	50 82	»	
4	7,840 25	1,087 76	»	
5	29,995 67	»	992 57	
6	9,998 95	9,998 95	»	
7	4,725 »	1,495 25	»	
8	»	»	»	
9	»	»	»	
10	103,995 10	»	4 41	
11	4,992 52	»	2 50	
1	78,600 »	»	»	
2	5,900 »	»	»	
3	»	»	»	
. . .	667,833 66	13,257 78	999 28	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1858.	CHAPITRES.
REPORT. . .	.	.	655,595 16	.
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, etc.	III.			III.
Traitements des employés du service sédentaire.	»	1	819,579 51	»
actif	»	2	4,602,959 33	»
— — de la garantie	»	3	45,784 76	»
— des avocats de l'administration.	»	4	55,670 »	»
Remises et indemnités des comptables	»	5	1,699,999 55	»
Traitements des vérificateurs des poids et mesures	»	6	58,200 12	»
Frais de bureau et de tournée	»	7	171,115 99	»
Indemnités.	»	8	313,022 83	»
Matériel.	»	9	114,357 47	»
Indemnités aux agents non replacés du cadastre	»	10	2,000 »	»
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	11	7,767 18	»
Arriéré des dépenses faites pour l'exécution du cadastre	»	12	367,734 28	»
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			IV.
Traitements des employés de l'enregistrement	»	1	353,645 75	»
— du timbre	»	2	50,471 36	»
— — du domaine	»	3	41,746 69	»
— des agents forestiers	»	4	253,740 83	»
Remises des receveurs.	»	5	808,917 43	»
— des greffiers	»	6	39,286 74	»
Frais de bureau des directeurs	»	7	18,000 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	10,459,594 74	. . .

FINANCES (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de l'EXERCICE 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
. . .	667,853 66	13,237 78	999 28	
1	810,765 10	»	8,816 21	
2	4,588,635 79	»	14,325 54	
3	44,309 72	»	1,475 04	
4	35,669 99	»	» 01	
5	1,660,578 49	»	39,421 04	
6	56,616 51	»	1,585 61	
7	170,801 29	»	314 70	
8	299,842 23	»	13,180 60	
9	115,227 06	819 59	»	
10	6,000 »	4,000 »	»	
»	»	»	7,767 18	
11	599,995 63	32,261 35	»	
1	356,587 04	2,741 31	»	
2	50,089 15	»	382 21	
3	59,431 55	»	2,315 14	
4	253,539 53	»	201 30	
5	775,806 07	»	33,111 36	
6	40,274 09	987 35	»	
7	18,000 »	»	»	
. . .	10,589,798 90	54,097 38	123,895 22	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1858.	CHAPITRES.
REPORT.	. .	. . .	10,469,504 74	. . .
Administration de l'enregistrement, etc. (suite).	IV (suite).			IV (suite).
Matériel.	»	8	25,940 77	»
Frais de poursuites et d'instances	»	9	54,996 97	»
Dépenses du domaine.	»	10	190,645 76	»
Frais d'exploitation de la houillère de Kerckrade	»	11	127,154 80	»
Secours à des veuves, orphelins ou autres représentants de fonctionnaires et employés des administrations générales, décédés depuis 1830, *après avoir contribué, sous le Gouvernement précédent, à former le fonds des veuves et orphelins, créé en vertu de l'arrêté royal du* 18 *janvier* 1814, *et qui ont des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position malheureuse*	V.	Unique.	5,738 95	»
Dépenses imprévues.	VI.	Id.	19,501 92	V.
Arriéré des frais de confection des pièces de cinq centimes (loi du 28 février 1859, n° 26)	»	»	4,305 49	»
Acquisition de biens avoisinant le domaine de Laeken (loi du 27 mai 1857, n° 127)	»	»	»	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	10,885,857 40	. . .
Différence en moins à l'exercice 1857.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	10,885,857 40	. . .

FINANCES (suite).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1837	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
. .	10,380,798 90	54,097 38	125,895 22	
8	19,491 45	»	6,449 32	
9	54,991 05	»	3 92	
10	106,392 90	»	84,252 86	
11	159,627 88	12,493 08	»	
»	»	»	3,738 95	
Unique.	19,943 94	442 02	»	
»	»	»	4,303 40	
»	89,631 82	89,631 82	»	
. . .	10,819,877 94	156,664 30	222,643 76	
			156,664 30	
. . .	65,979 46	»	65,979 46	
. . .	10,885,857 40			

REMBOURSEMENTS

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.	CHAPITRES.
Non-valeurs.	I.			I.
Sur le foncier	»	1	241,203 04	»
Sur l'impôt personnel	»	2	527,277 90	»
Sur les patentes	»	3	65,031 65	»
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	»	4	34,999 99	»
Sur les redevances des mines	»	5	4,156 85	»
Remboursements.	II.			II.
Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs	»	1	229,992 10	»
Remboursements des postes aux offices étrangers	»	2	60,290 01	»
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux. . .	»	3	27,065 19	»
Attributions d'amendes forestières.	»	4	14,543 85	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	1,002,560 64	. . .
Différence en moins à l'exercice 1837.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE	. . .	. . .	1,002,560 64	. . .

ET NON-VALEURS.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1837	DIFFERENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1838.	A 1837.	
1	250,727 72	9,524 68	»	
2	346,264 79	18,986 83	»	
3	64,580 21	1,548 56	»	
4	24,104 68	»	10,895 31	
5	331 40	»	3,825 45	
1	182,964 85	»	47,027 27	
2	26,654 48	»	33,635 53	
3	23,640 60	»	3,424 59	
4	10,169 72	»	4,374 13	
. . .	929,438 43	30,060 07	103,182 28	
			30,060 07	
. . .	73,122 21	»	73,122 21	
. . .	1,002,560 64			

RÉCAPITU

MINISTÈRES ET SERVICES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1838.
Dette publique	12,967,277 25
Dotations	3,254,575 55
Ministère de la Justice	5,682,091 27
— des Affaires Étrangères	847,991 65
— de la Marine	560,217 95
— de l'Intérieur	8,124,568 86
— des Travaux Publics	7,577,450 09
— de la Guerre	45,517,674 12
— des Finances	10,885,857 40
Remboursements et non-valeurs	1,002,560 64
TOTAUX PAR EXERCICE	94,420,344 74
Différence en moins à l'exercice 1837	»
BALANCE	94,420,344 74
FONDS SPÉCIAUX.	
Chemin de fer	23,200,807 82
Routes pavées et ferrées	2,577,225 88
	25,778,033 70
Différence en moins à 1837	»
BALANCE	25,778,033 70

LATTON.

DÉPENSES de l'exercice 1837.	DIFFÉRENCE EN MOINS		OBSERVATIONS.
	A 1838.	A 1837.	
12,747,926 98	»	219,350 27	
3,265,060 84	10,685 31	»	
6,116,578 04	454,287 57	»	
507,471 58	»	340,520 05	
550,454 71	»	10,265 24	
8,060,635 96	»	65,752 90	
8,720,183 08	1,142,752 99	»	
41,614,303 48	»	1,903,370 64	
10.819,877 94	»	65,979 46	
929,458 45	»	75,122 21	
93,331,731 64	1,587,725 67	2,676,338 77	
		1,587,725 67	
1,088,613 10	»	1,088,613 10	
94,420,344 74			
9,066,448 57	»	14,134,350 25	
933,551 43	»	1,643,674 45	
10,000,000 »	»	15,778,055 70	
15,778,055 70			
25,778,055 70			